

Revivification  
de la Spiritualité Musulmane

*Mukhtasar*  
*Minhâj al-Qâsidîn*

مختصر  
منهاج القاصدين

Tous droits réservés pour tous pays

©Editions IQRA  
Diffusion : Librairie Al-Ghazâlî  
29, rue Moret - 75011 PARIS  
Tél : 01 40 21 00 71

ISBN 2-911509-30-7

IBN QUDÂMA AL-MAQDISÎ

Revivification  
de la Spiritualité Musulmane

مِنْهَاجُ الْقَائِدِ  
مِنْهَاجُ الْقَائِدِ

Editions IQRA

Ces *hadîths*, en plus de ce que nous avons indiqué dans le Livre sur l'action de grâce (*al-shukr*) nous annoncent la bonne nouvelle sur la Générosité de Dieu – qu'Il soit exalté – et sur l'immensité de Sa Miséricorde et de Sa Largesse.

Nous espérons que Dieu – qu'Il soit glorifié – ne nous traitera pas selon ce que nous méritons et qu'Il nous comblera par ce qui Lui sied!

Nous demandons pardon à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – pour nos paroles qui contredisent nos actes, pour toute affectation par laquelle nous nous parons devant les gens et pour toute science ou action que nous entreprenons, et à laquelle se mêle ce qui la trouble ! Au nom de Sa Générosité, nous implorons l'intercession de Sa Générosité ! Au Nom de Sa Largesse, nous implorons l'intercession de Sa Largesse. Il est proche et Il est prompt à l'exaucement!

Louange à Dieu, le Seigneur des mondes, d'une immense louange bonne et bénie comme notre Seigneur l'aime et l'agrée et comme il sied  
 Son Auguste Face – qu'Il soit exalté et magnifié – ! Que la grâce et  
 l'aide de Dieu soient sur notre Maître Muhammad, sur sa famille et  
 ses compagnons !

## TABLE DES MATIERES



### LE PREMIER QUART

|  |    |
|--|----|
| Les questions du culte et de dévotion .....  | 11 |
| Le livre de la science et de ses mérites .....   | 13 |
| La science du comportement .....   | 18 |
| Les sciences louables .....  | 21 |
| Le savant dont la science ne lui est pas bénéfique .....   | 23 |
| Les règles de bienséances pour l'enseignant et l'étudiant, les vices<br>de la science, les mauvais savants et les savants de la vie future ..... | 23 |
| Les vices de la science et la différence entre les mauvais savants<br>et les savants de la vie future .....                                      | 26 |
| Le livre du dogme et de la croyance. La profession de foi des<br>adeptes de la Sunna .....   | 31 |
| Les Attributs de la vue et de la puissance .....   | 3. |
| La Science .....   | 31 |
| La volonté .....   | 32 |
| L'ouïe et la vue .....   | 33 |
| La Parole .....  | 33 |
| Les Actes Divins .....   | 33 |
| La signification de la deuxième partie de la profession de foi .....   | 34 |
| Le livre de la purification et de ses secrets,<br>de la prière et de tout ce qui s'y rapporte .....  | 37 |
| La purification et ses secrets .....   | 37 |
| Les mérites de la prière .....   | 39 |
| Les règles de convenance relatives à la prière du vendredi .....   | 44 |
| Les prières surrogatoires ( <i>al-nawâfil</i> ) .....  | 46 |
| Les heures d'interdiction de la prière .....   | 48 |
| Le livre de la <i>zakât</i> (aumône légale).<br>De ses secrets et de tout ce qui s'y rapporte .....  | 49 |
| La <i>zakât</i> et ses secrets .....   | 49 |
| Les règles intérieures subtiles en matière<br>de bonne conduite relative à la <i>zakât</i> .....   | 50 |
| Les règles de bienséance chez le bénéficiaire de l'aumône .....  | 53 |
| L'aumône volontaire, ses mérites et ses règles de bienséance .....   | 54 |

|  |    |
|--|----|
| Le livre du jeûne, de ses secrets, de ses aspects importants<br>et de tout ce qui s'y rapporte ..... | 56 |
| Le jeûne et ses secrets .....  | 56 |
| Les <i>Sunan</i> du jeûne .....  | 56 |
| Les secrets du jeûne et ses règles de convenance .....   | 57 |

|   |    |
|---|----|
| Le livre du pèlerinage, de ses secrets,<br>de ses mérites, de ses règles de convenance etc... ..... | 60 |
| Le pèlerinage et ses secrets .....  | 60 |
| Les règles de bienséance intérieures<br>et les allusions aux secrets du pèlerinage .....            | 61 |

|   |    |
|---|----|
| Le livre des règles de convenance pour aborder<br>le Coran munificent et l'évocation de ses mérites ..... | 64 |
| Les règles de convenance relatives au Coran .....   | 64 |
| Les règles de convenance relatives à la récitation du Coran .....   | 65 |
| L'amélioration de la voix .....   | 67 |

|   |    |
|---|----|
| Le livre des <i>dhikr</i> et des invocations etc... .....   | 70 |
| Les invocations .....   | 70 |
| Les <i>awrâd</i> , leur mérite et la répartition<br>des actes de dévotion selon les moments ..... | 72 |
| Le nombre des <i>awrâd</i> nocturnes et diurnes et leur classification .....                      | 72 |
| La mention des <i>awrâd</i> de la nuit .....  | 77 |
| La variation des <i>awrâd</i> selon la variation des états .....                                  | 82 |
| Les prières nocturnes, leur mérite et leurs conditions favorables .....                           | 85 |
| Les conditions favorables à la prière nocturne .....  | 85 |
| Le cas de celui qui éprouve des difficultés pour se purifier la nuit .....                        | 88 |
| Les nuits et les jours favorables .....   | 88 |

## LE DEUXIEME QUART

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Les coutumes et les habitudes ..... | 91 |
|-------------------------------------|----|

|   |     |
|---|-----|
| Le livre des règles de bienséance concernant le repas et les réceptions ... | 93  |
| Les bonnes règles lors du repas en commun .....                             | 94  |
| La présentation du repas aux frères .....                                   | 95  |
| Les bonnes règles de la réception et de l'invitation .....                  | 96  |
| Les bonnes règles en matière de présentation du repas .....                 | 97  |
| Le livre du mariage, de ses bonnes règles et de ce qui s'y rapporte .....   | 99  |
| Certains défauts du mariage .....   | 100 |
| Un bon ménage .....   | 101 |
| Les règles de cohabitation et les devoirs respectifs des époux .....        | 102 |

52  
 108  
 108  
 114  
 114  
 115  
 115

Le livre des règles relatives aux moyens d'existence  
 et d'acquisition des biens ..... 108

  Le mérite du travail ..... 108

  L'explication du licite et de l'illicite ..... 114

  Nous allons expliquer cela en trois points ..... 114

  Les degrés du licite et de l'illicite ..... 115

  Les degrés du scrupule : le scrupule comporte quatre degrés ..... 115

  La situation de celui qui fréquente les princes  
 et les agents iniques ..... 123

  L'accès auprès des princes injustes en vertu d'une excuse ..... 125

Le livre des règles de la compagnie, de la fraternité,  
 de la cohabitation avec les créatures etc ..... 127

  Les qualités exigibles à propos de celui qu'on choisit  
 pour être un compagnon ..... 129

  Les droits que l'homme doit à son frère ..... 131

  Un ensemble de règles relatives à la cohabitation avec les créatures

  Le droit du musulman, des proches, des voisins etc. .... 131

  Les droits des proches et de parenté utérine ..... 141

  La solitude et le retrait ..... 142

  L'utilité de la retraite, ses risques et le dévoilement  
 de la vérité sur sa vertu ..... 144

  Les défauts de la retraite et de la vie en solitaire ..... 148

  Le deuxième bienfait : c'est le fait d'être utile et d'en tirer profit ... 150

Le livre des règles du voyage ..... 154

  Le voyage licite ..... 156

  Ce qui est nécessaire pour le voyageur ..... 157

Le livre de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal ..... 158

  L'interdiction du mal et les traditions à ce sujet ..... 159

  Les fondements, les conditions, les degrés, etc... de cette règle ..... 159

  Les choses répréhensibles commises par la force de l'habitude ..... 168

  Ce qui est répréhensible dans les marchés ..... 169

  Ce qui est répréhensible dans la rue ..... 169

  Ce qui est répréhensible dans les hammans ..... 170

  Ce qui est répréhensible dans les réceptions et les invitations ..... 170

  Les choses publiques répréhensibles ..... 171

  La recommandation du bien et l'interdiction  
 du mal vis-à-vis des sultans et des gouvernants ..... 171

  Le statut du *samâ'* (concert de chants religieux) ..... 184

  la bonne conduite et l'éthique prophétique ..... 186

## LE TROISIEME QUART

|  |     |
|--|-----|
| Le quart de ce qui est périlleux .....   | 191 |
| Le livre d'explication des merveilles du cœur .....  | 193 |
| Les accès d'Iblis au cœur de l'homme .....   | 193 |
| L'attachement du cœur au bien .....  | 196 |
| Le livre des exercices spirituels de l'âme<br>et de l'amélioration du caractère .....                                    | 198 |
| La vertu du bon caractère et le rejet du mauvais caractère .....   | 198 |
| Le moyen d'améliorer les caractères .....  | 200 |
| Les symptômes du mal du cœur, son retour à la santé<br>et comment l'homme parvient à connaître ses propres défauts ..... | 202 |
| Les désirs de l'âme .....  | 205 |
| Les signes du bon caractère .....  | 206 |
| L'éducation des enfants en bas âge .....   | 208 |
| Les exigences de la pratique des exercices spirituels .....  | 211 |
| Le livre de la réduction des deux appétits:<br>l'appétit naturel et l'appétit sexuel .....                               | 213 |
| Le livre des dégâts de la langue .....   | 216 |
| Les dégâts du langage .....  | 216 |
| Les motifs générateurs de la médisance et ses remèdes .....  | 222 |
| La médisance fondée sur la suspicion et la mauvaise opinion .....  | 224 |
| Les excuses autorisant la médisance et l'expiation de celle-ci .....   | 225 |
| Le livre de la désapprobation de la colère, du ressentiment<br>et de l'envie .....                                       | 231 |
| Les facteurs provoquant la colère et ses remèdes .....   | 233 |
| Le fait de contenir la colère .....  | 236 |
| La mansuétude .....  | 237 |
| Le pardon et la bienveillance .....  | 238 |
| Le ressentiment et l'envie .....   | 239 |
| Les causes de la grande propagation de l'envie .....   | 243 |
| La dépréciation du bas monde .....   | 246 |
| La réalité du bas monde et ce qui est blâmable et louable .....  | 251 |
| La dépréciation de l'avarice, de l'avidité et de la convoitise .....   | 253 |
| Des indications sur l'éloge de l'argent .....  | 254 |
| La dépréciation de la convoitise et de l'avidité<br>et l'éloge du contentement .....                                     | 257 |
| Quelques récits sur les hommes généreux .....  | 261 |

|  |            |
|--|------------|
| La dépréciation de l'avarice .....   | 263        |
| Quelques récits sur les avares .....   | 264        |
| La vertu de l'altruisme .....  | 264        |
| La définition de l'avarice et de la générosité .....   | 266        |
| <b>Le livre de la dépréciation des honneurs</b>  |            |
| <b>et de la duplicité et leur remède .....</b>   | <b>269</b> |
| Le prestige et l'argent sont les deux piliers du bas monde .....   | 271        |
| Le remède contre l'amour du prestige .....   | 272        |
| La duplicité, sa réalité, ses formes... ..   | 275        |
| Certaines formes de duplicité sont plus graves que d'autres .....  | 279        |
| La duplicité secrète qui est plus<br>subtile que le déplacement des fourmis .....  | 280        |
| La duplicité qui annule et détruit l'œuvre .....   | 283        |
| Les remèdes contre la duplicité et la manière de soigner le cœur ...   | 284        |
| La permission de l'intention de manifester les actes d'obéissance<br>et la permission de cacher les péchés .....                   | 287        |
| L'abandon des actes d'obéissance par crainte de la duplicité .....   | 288        |
| La validité de l'action du serviteur générée<br>par la vision des créatures .....  | 288        |
| <b>Le livre de la dépréciation de l'orgueil et de la fatuité .....</b>   | <b>291</b> |
| La répartition des vices de l'orgueil .....  | 293        |
| Comment soigner l'orgueil et acquérir la modestie .....  | 295        |
| La fatuité .....   | 299        |
| Le remède contre la fatuité .....  | 299        |
| <b>Le livre de la vanité, ses formes et ses degrés .....</b>   | <b>302</b> |
| La prétention qui frappe les savants et les dévots .....   | 304        |
| <b>LE QUATRIEME QUART</b>  |            |
| <b>Le quart sur ce qui sauve .....</b>   | <b>319</b> |
| <b>Le livre de la repentance, ses conditions, ses principes de base</b>  |            |
| <b>et tout ce qui s'y rapporte .....</b>   | <b>321</b> |
| La répartition des péchés .....  | 322        |
| Les modalités de la répartition des degrés dans la vie future<br>en fonction des bonnes et mauvaises actions dans le bas monde ... | 326        |
| Ce qui aggrave les péchés mineurs .....  | 329        |
| La repentance .....  | 331        |
| Les conditions de la repentance .....  | 334        |
| Le remède contre la repentance et le moyen de soigner l'obstination  | 338        |

|   |     |
|---|-----|
| Le livre de la patience et de l'action de grâce .....   | 343 |
| La patience, sa réalité et ses parties .....  | 343 |
| Les règles de bienséance en matière de patience .....   | 348 |
| Le remède de la patience .....  | 351 |
| L'action de grâce et ses vertus .....   | 353 |
| L'action de grâce s'effectue par le cœur, la langue et les membres ..                                       | 354 |
| L'action de grâce ne se réalise que si on connaît ce que Dieu aime ..                                       | 355 |
| Les bienfaits, leur réalité et leur classification .....  | 360 |
| L'abondance des bienfaits de Dieu, leur enchaînement<br>et leur infinité .....                              | 361 |
| Les bienfaits divins se rapportant aux causes de la nourriture .....  | 362 |
| Les merveilles des aliments et des remèdes .....  | 366 |
| Les causes de l'insouciance par rapports aux bienfaits .....  | 368 |
| La réunion de la patience et de l'action de grâce<br>sous un même rapport .....                             | 373 |
| <br>Le livre de l'espérance et de la crainte .....  | 379 |
| L'espérance .....   | 379 |
| La vertu de l'espérance .....   | 382 |
| L'espérance comme remède .....  | 384 |
| La crainte, sa réalité, ses degrés .....  | 387 |
| La crainte est un fouet de Dieu .....   | 388 |
| Les degrés de la crainte .....  | 390 |
| La vertu de la crainte et de l'espérance :<br>laquelle doit être dominante? .....                           | 390 |
| Le remède qui inspire la crainte .....  | 392 |
| La crainte des Anges .....  | 397 |
| La crainte des Prophètes - que la paix soit sur eux- .....  | 399 |
| La crainte de notre Prophète - que Dieu<br>Lui accorde la grâce et la paix- .....                           | 400 |
| La crainte de ses compagnons .....  | 400 |
| La crainte des gens des générations suivantes .....   | 401 |
| <br>Le livre de l'ascèse et de la pauvreté .....  | 404 |
| La pauvreté spirituelle .....   | 404 |
| La vertu de la pauvreté et son mérite par rapport à la richesse .....                                       | 406 |
| Les règles de convenance du pauvre dans sa pauvreté .....   | 409 |
| Les règles de convenance à observer en recevant les dons .....  | 410 |
| L'interdiction de mendier sans nécessité et les bonnes règles<br>observées par le mendiant nécessaire ..... | 411 |
| Les états des mendiants .....   | 412 |
| La réalité de l'ascèse, sa vertu, ses degrés .....  | 413 |

|  |     |
|--|-----|
| Les degrés de l'ascèse et ses formes .....   | 420 |
| L'ascèse relative aux nécessités de la vie .....   | 421 |
| Les signes de l'ascèse .....   | 422 |
| Le livre du <i>tawhid</i> , du <i>tawakkul</i> et de sa vertu .....  | 421 |
| Les états du <i>tawakkul</i> .....   | 422 |
| Les œuvres de ceux qui assument le <i>tawakkul</i> .....   | 424 |
| Le livre de l'amour, du désir ardent de la familiarité<br>et du contentement .....   | 429 |
| L'indication que le plaisir le plus sublime et le plus élevé c'est<br>la connaissance de Dieu - qu'Il soit glorifié- et la vision de Son<br>Auguste Face ..... | 434 |
| Les causes du renforcement de l'amour de Dieu - qu'Il soit exalté .....  | 438 |
| La signification de l'ardent désir de Dieu - qu'Il soit exalté .....   | 442 |
| L'amour de Dieu - qu'Il soit exalté- pour le serviteur<br>et les signes de l'amour du serviteur pour Dieu .....  | 443 |
| La signification de la familiarité avec Dieu et du contentement<br>devant son décret .....   | 448 |
| Le fait qu'on puisse imaginer le contentement à propos<br>de ce qui est contraire au désir .....   | 451 |
| Le fait que l'invocation ne contredit pas le contentement .....  | 455 |
| L'intention, la sincérité et la véracité .....   | 457 |
| L'intention, sa réalité, sa vertu et tout ce qui s'y rapporte .....  | 458 |
| La sincérité, sa vertu, sa réalité et ses degrés .....   | 464 |
| La réalité de la sincérité .....   | 465 |
| Le statut de l'œuvre mêlée et le degré de son mérite .....   | 467 |
| La véracité, sa réalité, sa vertu .....  | 468 |
| L'examen de conscience et la vigilance .....   | 471 |
| La première station : l'exigence ( <i>al-mushârata</i> ) .....   | 472 |
| La deuxième station: la vigilance .....  | 474 |
| La troisième station : l'examen de conscience après l'œuvre .....  | 475 |
| La quatrième station : la sanction de l'âme pour ses manquements .....   | 477 |
| La cinquième station : le combat et les exercices spirituels .....   | 478 |
| La sixième station : les reproches et les réprimandes de l'âme .....   | 480 |
| La méditation .....  | 482 |
| Les champs de la réflexion et ses fruits .....   | 482 |
| La réflexion et la spéculation sur l'Essence de Dieu sont interdites .....   | 484 |
| La mort, l'après la mort et ce qui s'y rapporte .....  | 487 |
| Ce qui est rapporté à propos du mérite de l'évocation de la mort .....   | 489 |
| La différenciation des gens à propos des faux espoirs .....  | 492 |
| La dureté de la mort et les états recommandés en ces moments .....   | 494 |

|  |     |
|--|-----|
| La mort de l'Envoyé de Dieu -que Dieu lui accorde<br>la grâce et la paix- et celle des califes bien guidés ..... | 496 |
| La mort d'Abû Bakr al-Siddîq .....   | 499 |
| La mort de 'Umar ibn al-Khattâb .....  | 500 |
| La mort de 'Uthmân .....   | 501 |
| La mort de 'Alî ibn Abî Tâlib .....  | 502 |
| Quelques propos tenus par des compagnons au<br>moment de leur mort et sur la visite des tombes .....             | 502 |
| La réalité de la mort .....  | 505 |
| <br>   |     |
| Le livre de l'évocation de la tombe .....  | 508 |
| Les états du mort depuis le son de la<br>trompette jusqu'à l'installation au paradis ou en enfer .....           | 511 |
| L'évocation de la Géhenne que Dieu nous en préserve! .....   | 513 |
| L'amour de l'Envoyé de Dieu -que Dieu lui<br>accorde la grâce et la paix- .....                                  | 515 |
| La description du Paradis .....  | 516 |
| L'immensité de la miséricorde de Dieu -qu'Il soit exalté .....   | 518 |



## Note de l'éditeur

Le présent livre est né de l'*Ihyâ' 'ulûm al-dîn* (*Revivification des sciences de la religion*) - près de deux mille pages - de l'imam Abû Hâmid al-Ghazâlî. Il a été résumé par Ibn al-Jawzî sous le titre de *Minhâj al-Qâsidîn* (*La voie des postulants*). Ce résumé a allégé l'*Ihyâ'* de l'abondance des explications, des exemples et des approfondissements juridiques que Ghazâlî a développés selon l'école Shâfi'ite à laquelle il adhérait. Ce concis d'Ibn al-Jawzî a été, à son tour, repris par Ibn Qudâma al-Maqdisî pour en concevoir un livre qu'il appela *Mukhtasar Minhâj al-Qâsidîn* (quatre cent pages) (*Concis de la voie des postulants*) dans lequel on retrouve le côté spirituel de l'*Ihyâ'*.

Ainsi pour mieux adapter le titre au contenu du livre, nous avons préféré l'intituler : « *Revivification de la Spiritualité Musulmane* ».

## AU NOM DE DIEU, LE TOUT-MISERICORDIEUX, LE TRES-MISERICORDIEUX

Louange à Dieu qui a comblé de Sa miséricorde tous les êtres, réservé la guidance vers le chemin droit aux gens habitués à Son obéissance, et par Sa bienveillance. Il leur accorde l'accès aux bonnes œuvres, leur permettant ainsi d'atteindre le but recherché.

Je le loue par la louange de celui qui reconnaît la plénitude de Ses dons. Je cherche refuge auprès de Lui contre la nocivité du renvoi et de l'éloignement. Et j'atteste qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu, L'Unique qui n'a pas d'associé, et c'est une attestation que je réserve pour le Jour du Retour. Et j'atteste que Muhammad est Son Serviteur et Messager. Celui qui a balisé la voie de la guidance et de la rectitude et qui a fustigé les négateurs et les mécréants parmi les gens de l'égarement et de l'obstination. Que Dieu – qu'Il soit exalté – lui accorde, à lui et aux nobles membres de sa Famille, une grâce qui comble ses souhaits et ses espoirs.

J'ai consulté une fois le livre *Minhâj al-Qâsidîn* de l'imam et savant Jamâluddîn ibn al-Jawzî et j'ai constaté qu'il s'agissait d'un livre précieux, plein d'intérêt et de grande utilité. Ceci m'a beaucoup intéressé. J'ai voulu le compiler et le lire attentivement. En le lisant lentement j'ai découvert qu'il méritait encore plus d'intérêt. Mais j'ai trouvé que c'était un livre un peu étendu. J'ai voulu en tirer ce résumé qui condense l'essentiel de ses desseins, de ses points importants sur des questions évidentes, relatives à des détails notoires qui se trouvent dans les traités du *fiqh* largement répandu. Car la finalité de l'ouvrage que nous résumons est tout à fait différente.

Dans mon résumé, je n'ai pas suivi l'ordre de ce livre ni reproduit mot à mot ses termes, je me suis attaché au sens, et il m'est arrivé de citer un *hadith* ou des passages brefs qui ne figurent pas dans cet ouvrage et que je résume lorsque le contexte le permet. Dieu – qu'Il soit exalté – est Plus Savant.

Je demande à Dieu, le Généreux de rendre ce résumé utile, pour nous et pour celui qui le lit, qu'il soit voué sincèrement à Son Auguste Face, qu'Il nous réserve une fin heureuse, et nous dirige vers ce qu'Il agréé pour nous en matière d'actes, de paroles et d'intentions, qu'Il nous pardonne pour nos manquements et nos négligences.

Dieu nous suffit et Il est le Meilleur Garant.

L'auteur Ibn al-Jawzî dit après son prologue : « J'ai constaté, ô aspirant sincère et novice déterminé et résolu, que tu t'es décidé à abandonner les vaines préoccupations du bas-monde et que tu as pris la résolution de te consacrer à la vie future parce que tu as su que la fréquentation des créatures implique l'aliénation, que l'abandon de l'examen de conscience est à l'origine de la négligence, que la vie lorsqu'elle n'est pas rattrapée est menacée par l'irréparable et que les étapes du souffle conduisent rapidement à la station de la mort. Tu as regardé lequel des livres intimes tu peux emmener dans ta solitude et le faire parler dans tes moments de silence et voilà que tu préfères le livre de *al-Ihyâ' fi'ulûm ad-dîn* (La Revivification des Sciences religieuses de l'imam al-Ghazâlî) et tu trouves qu'il est unique dans son genre et précieux en lui-même.

Je vais composer pour toi un livre qui reprend l'essentiel de l'*Ihyâ'* où je m'appuie sur les traditions les plus authentiques et les plus notoires et sur les idées les plus fermes et les plus heureuses ».

Ensuite Ibn al-Jawzî ajoute ceci : « Comme tu as pris clairement la résolution de te retirer pour puiser le droit exigible de l'âme et lui tenir les rennes, que la science soit ton représentant auprès d'elle. Tu dois ainsi examiner les subtilités de ses désirs pour pouvoir peut-être t'en préserver. Mais prends garde à l'attitude de deux sortes d'hommes :

– Un savant qui connaît la controverse en matière de *fiqh* et qui est convaincu de sa maîtrise en ce domaine ou qui devient un juge et s'emploie à préserver sa fonction ou qui enjolive son discours pour mieux serrer les mailles de son filet.

– Un ascète qui patauge avec ses mauvaises idées dans sa propre ignorance, qui se fait passer pour un dévot en acceptant qu'on lui baise la main et en faisant croire à sa bénédiction et qui agit sous l'impulsion de ses désirs plutôt que de suivre la Loi de Dieu et la *Sunna* ».

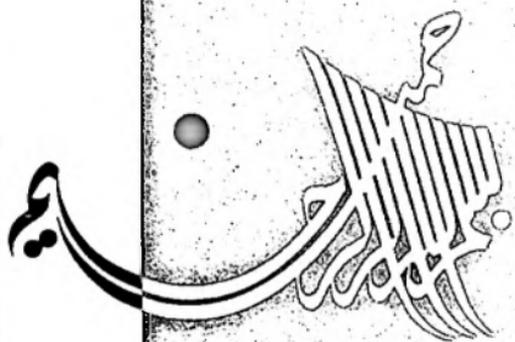
Il s'agit là de deux sortes d'hommes qui ont dévié de la voie du bon sens, se contentant des apparences en matière d'œuvres plutôt que de s'en tenir à leur substance, dupant les novices par des illusions et se détournant de la voie des anciens pieux qui constitue la voie de la rectitude et du salut.

Si Dieu le veut, je vais mentionner pour toi dans ce livre bien des histoires sur les anciens pieux qui attestent leurs traditions.

Ainsi, notre livre peut être utile aussi bien pour le novice que pour celui qui est bien avancé dans les études parce qu'il renferme des secrets sur les actes de dévotion, des mises en garde et des préventions contre les fléaux des rapports et des relations sociales.

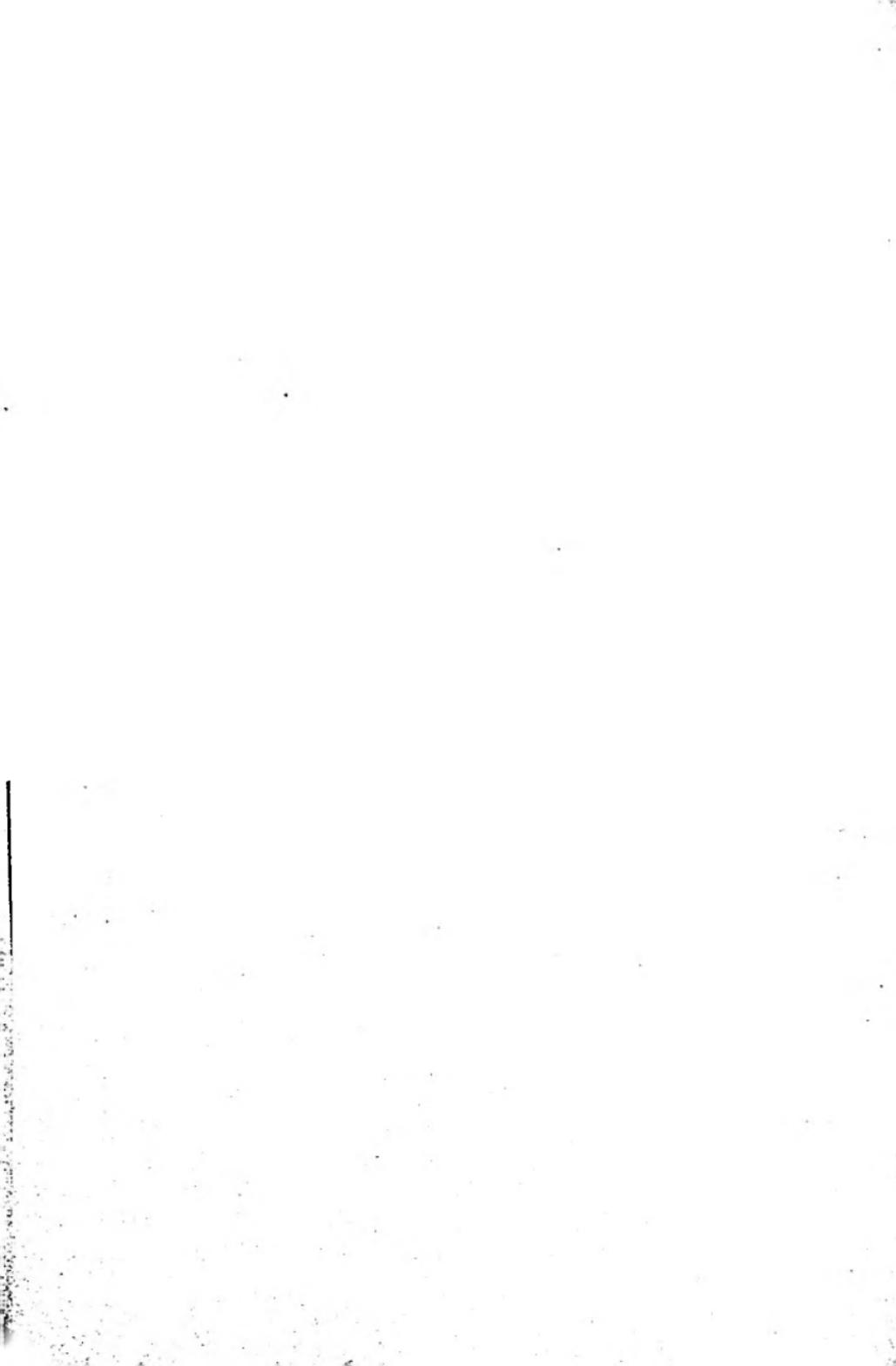
- Le premier quart porte sur les questions du culte et de dévotion.
- Le deuxième sur les habitudes et les traditions.
- Le troisième sur les questions de perdition.
- Le quatrième sur les questions de salut.

Chacune de ces quatre sections comporte des livres et des chapitres.



## **LE PREMIER QUART**

**Les questions du culte et de dévotion**



## Le livre de la science et de ses mérites

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Dis : ceux qui savent et les ignorants sont-ils égaux ?* » (Coran : XXXIX-9).

Il a dit également : « *Dieu placera sur des degrés élevés ceux d'entre vous qui croient et ceux qui auront reçu la Science* » (Coran : LVIII-11). Ibn 'Abbâs a dit : « *Les savants possèdent sept cents degrés au-dessus des croyants. L'espace entre deux degrés équivaut à la marche pendant cinq cents ans* ». Dieu qu'Il soit exalté – a dit aussi : « *Parmi les serviteurs de Dieu, les savants sont seuls à Le redouter* » (Coran : XXXV-28). De même il est dit dans les Deux recueils authentique (*al-Sahihân*) d'après le *hadith* rapporté par Mu'âwiya ibn Abî Sufyân : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : Celui auquel Dieu veut du bien, Il l'initie en matière de religion ».

De même Abû Umâma rapporte ceci : « On a évoqué devant l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – le cas de deux hommes : l'un est un dévot et l'autre est un savant. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : le mérite du savant sur le dévot est semblable au mien sur le plus proche d'entre vous. Ensuite l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a ajouté : Dieu et Ses anges ainsi que les habitants des cieux et de la terre et même la fourmi dans sa fourmilière et le poisson prient sur ceux qui initient les gens au bien ». *Hadith* recensé par Tirmidhî qui ajoute : « C'est un *hadith* authentique. »

Il est dit également dans un autre *hadith* : « Le mérite du savant sur le dévot est semblable à celui de la lune au cours d'une nuit de pleine lune sur l'ensemble des planètes. C'est que les savants sont les héritiers des Prophètes. Or les Prophètes n'ont laissé en guise d'héritage ni dinar, ni dirham mais seulement la science. Aussi celui qui s'adonne à la science s'assure d'une grande chance ».

De même Safwân ibn Assal rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les anges déploient leurs ailes pour celui qui étudie la science pour faire plaisir à sa demande ». *Hadith* recensé par l'Imam Ahmad et Ibn Mâja.

Pour sa part, al-Khatâbî note trois significations à propos de l'attitude des anges :

- La première c'est le déploiement matériel des ailes.
- La deuxième c'est la modestie par respect pour celui qui étudie la science.
- La troisième c'est le fait que les anges descendent là où il y a des séances consacrées à la science et cessent de voler.

De même Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pour celui qui emprunte une voie à la recherche d'une science, Dieu lui rend de ce fait aisée une voie conduisant au Paradis ». *Hadith* recensé par Muslim.

On rapporte également que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il n'y aura qu'un seul degré entre les Prophètes et celui qui est saisi par la mort pendant qu'il cherche la science pour revivifier l'Islam ». Il y a d'ailleurs de nombreuses traditions en ce sens.

Du reste l'un des sages disait : « Que je désire connaître ! que pouvait atteindre celui qui rate la science et que pouvait rater celui qui possède la science ? »

De même il y a, parmi les mérites de l'initiation au savoir, ce que nous avons recensé dans les deux *Sahîh (Recueils authentiques)*, d'après Sahl ibn Sa'd : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui a dit : Que Dieu guide grâce à toi un seul homme est meilleur pour toi que de posséder les plus belles bêtes ».

De son côté Ibn 'Abbâs disait : « Pour celui qui initie les gens au bien, toutes les bêtes imploront en sa faveur, même le poisson au fond de la mer... » On a rapporté d'ailleurs, une tradition similaire d'après un *hadith* qu'on a fait remonter jusqu'au Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –. Si l'on demande en quoi consiste la demande de pardon en faveur de celui qui apprend le savoir aux autres ? On peut répondre par ceci : le bénéfice de la science embrasse toute chose y compris le poisson. En effet, grâce au savoir, les savants savent ce qui est licite et ce qui est illicite et recommandent de faire le bien à toute chose y compris à la bête immolée et au poisson. Ainsi, Dieu – qu'Il soit exalté – a inspiré la demande de pardon en leur faveur en guise de récompense pour leur bonne action.

De même Abû Mûsâ rapporte ceci : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : la guidance et la science avec lesquelles Dieu m'a envoyé s'apparentent à une pluie qui a touché une terre : là où la terre était bonne elle a accepté l'eau et elle a permis la pousse de l'herbe et de beaucoup de verdure ; là où la terre était marécageuse elle a retenu l'eau, et Dieu en a fait profiter les gens qui ont pu ainsi boire, irriguer et semer ; là où la terre était aplatie elle était stérile et elle n'a pas retenu l'eau. Ceci ressemble au cas de celui qui s'est initié à la religion de Dieu et qui a tiré bénéfice de ce avec quoi Dieu m'a envoyé : il a appris le savoir et il l'a enseigné ; ainsi qu'au cas de celui qui n'en a rien retenu et qui n'a pas accepté la guidance avec laquelle j'ai été envoyé ». *Hadith* recensé par les deux *Recueils authentiques (al-Sahîhân)*.

Regarde, que Dieu te prenne en miséricorde, combien ce *hadith* est lourd de conséquences pour les gens. En effet les *fugahâ'* doués d'une grande intelligence sont comparables aux terrains qui ont retenu l'eau et qui ont fait pousser l'herbe ; ceci parce qu'ils ont appris et assimilé le savoir avant de le décortiquer et de l'enseigner. Quant aux traditionnistes, transmetteurs du *hadith* qui n'étaient pas dotés d'une grande faculté d'assimilation et de compréhension, ils ressemblent aux terrains marécageux qui ont retenu l'eau pour en faire bénéficier aux autres. Quant à ceux qui ont écouté sans pouvoir retenir et assimiler, ce sont les gens du commun qui sont des ignorants.

Du reste al-Hasan al-Basrî disait : « S'il n'y avait pas de savants, les gens seraient comme des animaux ».

Pour sa part, Mu'âdh ibn Jabal disait : « Apprenez le savoir car le fait de l'apprendre pour plaire à Dieu constitue une marque de crainte révérencielle, le fait de le viser constitue une marque d'adoration, le fait de l'étudier constitue une marque de glorification, le fait de le chercher constitue une marque de Jihad, le fait de l'enseigner à celui qui ne le possède pas, constitue une aumône et le fait de le dispenser à ceux qui le méritent constitue un moyen de rapprochement de Dieu. C'est que le savoir est un ami intime dans la solitude et un compagnon fidèle dans la retraite spirituelle ».

De son côté Ka'b disait : « Dieu – qu'Il soit exalté – a révélé ceci à Mûsâ (Moïse) – que la paix soit sur lui – : « Ô Moïse ! Apprends le

bien et enseigne le aux gens car J'illumine les tombes de ceux qui enseignent le bien et de ceux qui l'apprennent pour qu'ils ne se sentent pas seuls dans leur effrayante solitude ».

La recherche de la science est une obligation. On rapporte, d'après Anas ibn Mâlik que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La recherche du savoir est une obligation pour chaque musulman ». *Hadith* recensé par Ahmad ibn Hanbal dans ses *Ilal*.

Al-Ghazâlî note que les gens ont divergé à ce sujet. Pour les *Fuqahâ'*, il s'agit de la science du *fiqh* car elle permet de distinguer le licite de l'illicite. Pour les exégètes du Coran et les Traditionalistes, spécialistes du *hadith*, il s'agit du Livre de Dieu et de la *Sunna* car ils permettent d'aboutir à toutes les autres sciences.

Pour les soufis, il s'agit de la science de la sincérité et des fléaux de l'âme.

Pour les théologiens, il s'agit de la science du *Kalâm* (théologie) etc., parmi les affirmations inacceptables. En effet le plus sûr consiste à dire qu'il s'agit de la science portant sur la manière pour le serviteur de traiter son Seigneur. Or ce traitement qu'il assume comporte trois modalités : la croyance, l'acte et l'abandon.

Ainsi, lorsque le garçon atteint la puberté il doit en premier lieu apprendre les deux formules de la Profession de foi (*al-shahâda*) et en saisir le sens, même s'il ne peut encore l'obtenir par la réflexion et la démonstration. Ceci parce que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – s'est contenté, de la part des rustres arabes bédouins d'un simple assentiment sans la moindre une preuve. Il s'agit donc d'une obligation inscrite dans le temps. Par la suite le jeune garçon doit recourir à la réflexion et à l'inférence. Ensuite, lorsque le temps de la prière s'impose à lui il doit apprendre la purification et la prière. S'il vit jusqu'au Ramadan, il doit apprendre à jeûner. S'il détient de l'argent au bout d'une année entière, il doit apprendre l'aumône légale. Puis, si au moment du pèlerinage, il a la capacité de l'accomplir, il doit apprendre ses rites.

Pour ce qui est de la question de l'abandon, elle dépend du renouvellement des circonstances. Ainsi, l'homme aveugle n'est pas tenu d'apprendre ce qu'on ne doit pas regarder. De même le muet ne doit pas apprendre les paroles interdites. Mais s'il se trouve dans un

pays où on s'adonne à la consommation du vin et au port de la soie, il doit connaître les modalités d'interdiction à ce sujet.

Pour ce qui est des croyances, leur connaissance dépend de la réflexion. Ainsi, s'il conçoit un doute à propos des significations que recèlent les deux formules de la profession de foi, il doit apprendre suffisamment pour parvenir à annuler le doute. S'il se trouve dans un pays où se multiplient les innovations blâmables, il doit apprendre et connaître la vérité. De même s'il s'agit d'un commerçant qui se trouve dans un pays où se répand l'usure, il doit apprendre comment s'en prémunir.

De même il doit acquérir les connaissances sur la croyance à la Résurrection, au Paradis et à l'Enfer.

Il ressort, de ce que nous avons indiqué, que le but, à travers la recherche de la science, et qui est une obligation individuelle, est de connaître ce qui incombe à l'individu.

Pour ce qui est de l'obligation communautaire, elle concerne toute science dont on ne se passe pas pour assurer les affaires du monde ici-bas, comme la médecine qui est nécessaire pour la bonne santé des corps, ou le calcul et les mathématiques qui sont indispensables pour calculer les héritages et les recommandations ultimes, et bien d'autres choses. Si un pays est dépourvu d'individus qui assument ces sciences, ses habitants risquent d'être gênés. En revanche, s'il s'y trouve quelqu'un pour les assumer cela suffit, et l'obligation devient caduque pour les autres.

Cela dit, on ne doit pas s'étonner de notre affirmation que la médecine et le calcul relèvent des obligations communautaires. Car les principaux métiers, comme l'agriculture et le tissage relèvent également des obligations communautaires. Citons également le cas de la médecine : si un pays est dépourvu de médecins ses habitants risquent de périr. C'est que celui qui a institué le mal a fait descendre en même temps le remède et en a fait connaître l'utilisation.

Quant à l'approfondissement des connaissances en matière de calcul, de médecine ou d'autres disciplines, cela constitue un supplément parce qu'on peut s'en passer. Mais certaines sciences peuvent être permises et louables comme la connaissance de la poésie sérieuse, des récits et de l'histoire.

Mais d'autres sciences peuvent être blâmables comme la sorcellerie, la science des talismans, la magie. S'agissant des sciences relatives à la Loi religieuses, elles sont toutes louables. Elles se divisent entre sciences des fondements et des principes (*'ilm al-usûl*), sciences des ramifications (*furû'*), les prolégomènes (*muqaddimât*) et les sciences complémentaires (*mutammimât*). Ainsi la science des *usûls* (fondements) a pour objet le Livre de Dieu – qu'Il soit exalté –, la *sunna* de Son Messager – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, le consensus (*ijmâ'*) de la communauté et les traditions des *Sahâba* (Compagnons du Prophète).

La science des *furû'* (ramifications) porte sur ce qu'on a compris comme significations des termes de ces *usûls* et sur ce que les entendements peuvent saisir de leur terminologie. A titre d'exemple, on a compris de la parole du Prophète que : « Le juge ne doit pas statuer en colère », que cela signifie entre autre qu'il ne doit pas avoir le ventre vide. Pour ce qui est des prolégomènes (*al-Muqaddimât*), elles sont comparables à des outils comme la grammaire et la linguistique qui constituent des outils pour la science ayant pour objet le Livre de Dieu et la Sunna de Son Messager – que Dieu lui accorde la grâce et la paix. S'agissant des sciences complémentaires, comme la science des lectures du Coran (*al-qirâ'ât*), la phonétique, la science sur la connaissance des noms des transmetteurs du *hadith*, de leur équité et de leurs états. Il s'agit là des sciences religieuses qui sont toutes louables.

### La science du comportement

La science du comportement (*'ilm al-mu'âmalât*) a pour objet la science des états spirituels du cœur, comme la crainte, l'espérance, le contentement, la véracité, la sincérité etc... Grâce à cette science, les grands savants ont atteint les sommets et par sa réalisation, ils ont obtenu la notoriété. Il en est ainsi des grands noms comme Sufyân al-Thawrî, Abû Hanîfa, Mâlik, al-Shâfi'î et Ahmad ibn Hanbal.

Le rang de ceux qu'on appelle les *fuqahâ'* et les savants a été inférieur par rapport à ces stations sublimes parce que ces derniers se

sont occupés surtout des formes du savoir sans s'imposer l'obligation d'atteindre personnellement ses réalités et d'agir selon ses exigences et ses subtilités.

Ainsi tu vois le *faqih* ergoter sur des termes techniques comme le *dhihâr* (le fait de répudier sa femme injustement) *al-li'ân* (le fait de se maudire), *al-sabq* (la prééminence), *al-ramy* (l'accusation), et se lancer dans des détails dont il ne se sert pas pour ses consultations juridiques parfois durant toute sa vie. Mais il ne parle pas de la sincérité et ne met pas en garde contre la duplicité qui constituent pour lui une obligation individuelle dont la négligence peut conduire à sa perte, tandis que sa spéculation sur des termes techniques relève de l'obligation communautaire. D'ailleurs, si l'on interroge ce *faqih* sur la raison qui l'amène à s'abstenir de réclamer des comptes à l'âme en matière de sincérité et de duplicité, il ne eut pas répondre. Mais si on l'interroge sur la raison pour laquelle il s'occupe des questions comme *al-li'ân* (le fait de se maudire mutuellement entre époux) ou *al-ramy* (l'accusation) il répond qu'il s'agit d'une obligation communautaire, ce qui est parfaitement vrai. Sauf qu'il oublie que le calcul est également une obligation communautaire. Pourquoi ne s'en occupe-t-il donc pas ? En fait c'est son âme qui l'égaré. Car ce qu'elle vise comme duplicité et fatuité s'obtient par la dispute et la controverse et non pas par la pratique du calcul.

Sache donc que bien des termes ont été modifiés et altérés pour aboutir en fin de compte à des significations différentes de celles que visaient les anciens pieux. Il en est ainsi du mot *fiqh*. En effet, on a réduit le sens de ce terme pour ne plus désigner que la connaissance des ramifications et des questions de détail alors qu'au premier siècle de l'Islam le mot *fiqh* portait sur la voie de la vie future, sur la connaissance subtile relativement aux fléaux qui menacent l'âme humaine, sur ce qui corrompt les œuvres, sur la force de la vision globale pour mépriser le bas-monde, sur la grande aspiration aux béatitudes de la vie future et sur l'empire de la crainte sur le cœur. Voilà pourquoi, pour al-Hasan al-Basrî, le *faqih* est celui qui renonce au bas-monde, désire la vie future, se montre clairvoyant pour tout ce qui touche sa foi, observe avec régularité l'adoration de son Seigneur, fait preuve de beaucoup de scrupule, cesse de s'attaquer à l'honneur

des musulmans, ne touche pas à leurs biens et leur prodige de bons conseils.

C'est que les anciens pieux préféraient davantage donner au vocable *fiqh* le sens de la science qui embrasse la vie future, parce qu'à cette époque inaugurale ce mot ne désignait pas spécifiquement les *fatwâ* (consultations juridiques) mais les embrassait d'une manière globale et générale. C'est cette spécialisation qui a généré une sorte d'ambivalence qui a poussé les gens à se consacrer à la science formelle des *fatwâ* et à se détourner de la science du comportement relativement à la vie future.

Il en va également du mot *'ilm* (science). A l'origine ce terme s'appliquait à la connaissance de Dieu et de Ses signes, c'est-à-dire Ses bienfaits et Son agir à l'égard de Ses serviteurs. Mais on l'a réduit à une simple spécialité et on l'a réservé en général au spécialiste qui traite des questions juridiques du *fiqh*, même s'il ignore tout de l'exégèse et des écrits traditionnels.

Il en va de même du vocable *al-tawhîd* (l'affirmation de l'unicité divine) qui était à l'origine une allusion au fait que toutes les choses procèdent de Dieu – qu'Il soit exalté – afin que cette vision puisse permettre de se détourner totalement des moyens seconds (*al-asbâb*) et des médiations, et pour que cela conduise au *tawakkul* (le fait de s'en remettre en toute confiance à Dieu) et au contentement. Mais ce terme est réduit maintenant à une sorte de discours technique sur les *usûl* (fondements/principes). Ce qui constituait une aberration pour les anciens pieux. Il en va de même des mots *tadhkir* (rappel) et *dhikr* (invocation et mention de Dieu). Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Avertis les hommes car le Rappel est utile aux Croyants* » (Coran : LI-55). Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « *Lorsque vous passerez près des jardins du Paradis, installez-vous pour vous y repaître. Les gens présents ont demandé : Quels sont les jardins du Paradis ? Il a répondu : Ce sont les sciences consacrées au dhikr* ». Mais on a ramené cela à de simples contes qui, de nos jours, sont remplis d'aberrations et de comportements extatiques. Du reste celui qui s'emploie, dans ses exhortations, à évoquer les récits des anciens, doit savoir que la plupart des histoires qu'on raconte à ce sujet ne sont pas solides, comme ce qu'on rapporte à propos du Prophète

Yûsuf (Joseph) – que la Paix soit sur lui – qui aurait enlevé sa ceinture, ou le fait qu'il aurait vu Ya'qûb (Jacob) se mordre la main, ou à propos de David qui aurait envoyé Ourya à la mort. Ce genre d'histoires est nuisible pour l'entendement.

Pour ce qui est des aberrations et des comportements extatiques, c'est ce qui nuit le plus aux gens du commun, parce qu'il porte sur l'évocation de l'amour, de la communion dans l'amour et des douleurs de la séparation. Or la plupart des assistants sont des gens grossiers dont l'intérieur est rempli de désirs et d'amour des images. Aussi ce genre d'attitudes aberrantes ne touche dans leurs cœurs que ce qui est bien imprimé dans leurs âmes, ce qui enflamme leurs désirs et les amène à pousser des cris devant ces spectacles. Or tout ceci est très nocif. Il arrive aussi que ces extases aberrantes renferment de fausses prétentions en matière d'amour de Dieu – qu'Il soit exalté –. Ce qui représente un grand dommage. Ainsi certains, qui participaient à ces extases, ont abandonné leurs champs et ont cédé à ce genre de prétentions. Il en va de même enfin du mot *hikma* (Sagesse). Or la sagesse c'est à la fois la science et sa pratique. Ibn Qutayba disait : « L'homme ne devient sage que s'il unit la science et la pratique ». Mais à notre époque ce mot de *Hikma* s'applique au médecin et à l'astrologue.

### Les sciences louables

Sache que les sciences louables se répartissent en deux groupes :

Le premier : il s'agit de sciences qui sont extrêmement louables. Plus on en possède mieux c'est. Il s'agit de la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté –, de Ses Attributs Sublimes, de Ses Actes, de Sa Sagesse de donner la préséance à la vie future par rapport au basmonde. C'est qu'il s'agit d'une science qui est recherchée pour elle-même et qui permet de parvenir aux béatitudes de la vie future. C'est un océan dont on ne peut sonder les profondeurs. Voilà pourquoi ceux qui tournent autour de lui ne font qu'aborder ses côtes et ses rivages selon les moyens dont ils disposent.

Le deuxième groupe : il s'agit de sciences dont une partie bien déterminée est seulement louable, à savoir celle que nous avons

évoquée et qui se rapporte aux obligations communautaires, lesquelles comportent chacune à la fois de la dépendance, de la brièveté et de l'investigation.

Aussi, sois l'un des deux hommes suivants : ou bien occupe-toi de toi-même, ou bien consacre-toi au service d'autrui une fois que tu as fini de t'occuper de toi-même. Mais prend garde à t'occuper de ce qui améliore autrui avant de t'améliorer personnellement. Emploie-toi surtout à améliorer ton intérieur et à le purifier des mauvais caractères comme la cupidité, l'envie, la duplicité, la fatuité avant d'améliorer ton extérieur. Et c'est ce qu'on verra, si Dieu le veut, dans le quart de notre livre consacré aux questions périlleuses pour le fidèle. Si tu ne parviens pas à le faire ne t'occupe pas des obligations communautaires, car parmi les créatures il y a beaucoup de gens qui s'en occupent. Ceci parce que celui qui épuise son âme pour servir autrui est un idiot. Il est semblable à celui qui chasse les mouches autour de quelqu'un d'autre alors que les scorpions se sont glissés sous ses vêtements.

Lorsque tu termines de t'occuper de ton âme et de sa purification, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde, occupe-toi alors des obligations communautaires en respectant la progression en ce domaine.

Commence donc par le Livre de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – ; puis par la Sunna de Son Messager – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –. Ensuite occupe-toi des sciences du Coran comme l'exégèse, l'abrogatif et l'abrogé (*al-Nâsikh wal-mansûkh*), les versets clairs et les versets ambivalents etc... Il en va de même pour ce qui est de la Sunna.

Ensuite occupe-toi des questions subsidiaires et des principes du *fiqh* et ainsi de suite pour le reste des sciences selon le temps qui te reste à vivre.

Mais ne consacre pas toute ta vie à l'une de ces disciplines dans le but de l'embrasser totalement car la science est vaste et ta vie est brève. En plus ces sciences sont des outils qui servent à autre chose. Or dans toute chose qui n'est pas visée pour elle-même on ne doit pas oublier la finalité qui y réside.

### Le savant dont la science ne lui est pas bénéfique

Sache que les joutes et les controverses instituées dans le but de l'emporter et de montrer sa fierté et sa vantardise sont la source des caractères les plus vils. Celui qui s'y adonne n'est pas à l'abri de l'orgueil en raison du mépris de ses adversaires, de la fatuité, en se sentant au-dessus de tous ses pairs, et de la duplicité, parce que le but de ceux qui participent aujourd'hui aux joutes intellectuelles, c'est que les gens sachent leur triomphe et lâchent leurs langues pour les louer et les complimenter. Ils passent ainsi leur vie à rechercher les sciences qui alimentent les controverses et les discussions inutiles pour la vie future, comme la préciosité dans l'expression et les belles paroles. Il faut savoir pourtant, qu'on a rapporté dans le *hadith* que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'homme qui subira le pire châtement au Jour de la Résurrection est un savant dont sa science ne lui a pas été bénéfique ».

### Les règles de bienséances pour l'enseignant et l'étudiant, les vices de la science, les mauvais savants et les savants de la vie future

Pour ce qui est de l'étudiant, il doit donner la préséance à la pureté de l'âme par rapport aux vices et aux mauvais caractères, car la science est une dévotion pour le cœur. De même il doit couper cours à tous les attachements inutiles qui le détournent de l'apprentissage, car la déconcentration empêche la perception des réalités. Du reste les anciens pieux préféreraient la science à tout. On rapporte ainsi que l'Imam Ahmad ibn Hanbal ne s'est marié qu'après la quarantaine. De même on a offert à Abû Bakr al-Anbârî une servante, au moment qu'elle entrait auprès de lui, il réfléchissait à la solution d'une question qu'il n'avait pu résoudre. Il dit alors aux gens de sa maison : « Faites-la sortir pour la vendre ». La servante lui dit : « Y a-t-il une faute ? » Il dit : « Non, mais tu as détourné mon attention. Or tu ne mérites pas de me priver de mon savoir ». Cela dit, l'étudiant doit s'en remettre

totalément à son maître tel un malade devant son médecin en se montrant humble devant lui et en se dévouant à son service. Ainsi Ibn 'Abbâs tenait l'étrier de Zayd ibn Thâbit et disait : « C'est ainsi qu'on nous a recommandé de traiter les savants ».

Il reste que lorsque l'étudiant répugne à tirer profit de quelqu'un qui n'a pas une grande réputation en matière de savoir, il fait preuve de beaucoup d'ignorance parce que la sagesse est l'objet perdu du croyant, partout où il le trouve il le prend. Aussi, l'étudiant doit céder devant son maître car l'erreur de celui-ci lui est plus profitable que sa propre justesse.

'Alî ibn Abî Tâlib disait : « Le droit du savant sur toi consiste en ceci : tu dois saluer les gens en général et lui réserver une salutation particulière. Tu dois t'asseoir devant lui sans faire, en sa présence, des signes avec ta main ou des clins d'œil. Tu ne dois pas le submerger de questions. Tu ne dois pas intervenir pour la réponse. Tu ne dois pas insister auprès de lui lorsqu'il se relâche. Tu ne dois pas t'y reprendre lorsqu'il s'y refuse. Tu ne dois pas saisir son vêtement lorsqu'il se lève. Tu ne dois pas répandre ses secrets. Tu ne dois médire de personne en sa présence. Tu ne dois pas rechercher ses trébuchements et s'il lui arrive de trébucher, tu dois accepter son excuse. Tu ne dois pas lui dire : j'ai entendu un tel dire ceci, ou : qu'un tel autre dit le contraire de ce qu'il affirme. Tu ne dois pas décrire un autre savant en sa présence. Tu ne dois pas te détourner de sa longue compagnie. Tu ne dois pas répugner à le servir. Lorsqu'il a besoin de quelque chose tu dois le servir en premier, car il est pour toi comme un palmier : tu dois attendre que les dattes tombent ».

De même que celui qui s'engage dans le savoir doit, à ses débuts, ne pas écouter les divergences des gens car cela perturbe son esprit et le déconcentre. Il doit également prendre le meilleur en toute chose parce que la vie entière ne suffit pas pour embrasser tout le savoir. Ensuite il doit investir le maximum de sa force dans la plus noble des sciences, à savoir la science relative à la vie future, qui permet d'acquérir la certitude obtenue par Abû Bakr al-Siddîq puisque l'Envoyé de Dieu — que Dieu lui accorde la grâce et la paix — a témoigné en sa faveur en disant : « Abû Bakr ne vous a devancé ni par beaucoup de jeûne ni par beaucoup de prière mais par quelque chose

qui s'est imprimée dans son cœur ». Telles sont les obligations de l'étudiant.

S'agissant de l'enseignant, il a lui aussi ses obligations. Il doit notamment être bienveillant avec les étudiants en les traitant comme ses propres enfants. Il ne doit pas également exiger une rémunération pour la dispense du savoir, ni vouloir par là un compliment ou une récompense mais répandre la science pour plaire à Dieu – qu'Il soit exalté –. Il ne doit non plus se considérer comme le bienfaiteur de ses étudiants, mais au contraire estimer qu'ils ont beaucoup de mérite dans la mesure où ils ont préparé leurs cœurs pour se rapprocher de Dieu – qu'Il soit exalté – en y semant le savoir. Ils sont en quelque sorte semblables à celui qui prête la terre pour qu'on la cultive. Ainsi, l'enseignant ne doit demander la récompense que de Dieu – qu'Il soit exalté –. Du reste les anciens pieux trouvaient mille excuses pour ne pas accepter le cadeau de l'étudiant.

De même l'enseignant ne doit retenir aucun conseil utile pour l'élève. Il doit également lui faire éviter les mauvais caractères par allusion et non pas en le blâmant car le blâme déchire le voile du respect. Il doit aussi tenir compte de la faculté d'assimilation de l'élève et du degré de son aptitude intellectuelle en s'abstenant de lui inculquer ce que sa compréhension ne peut saisir et que son esprit ne peut embrasser. En effet, on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « On m'a ordonné de m'adresser aux gens en fonction du degré d'aptitude de leurs esprits ».

Pour sa part, 'Aî disait : « Il y a ici un savoir que tu pourrais assumer si tu en avais l'aptitude ».

De son côté, al-Shâfi'î disait : « Celui qui dispense un savoir à des ignorants ne fait que le perdre, et celui qui en prive ceux qui le méritent commet une injustice ».

De même, l'enseignant doit agir selon les exigences de son savoir et faire en sorte que ses paroles ne soient pas démenties par ses actes. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Commanderez-vous aux hommes la bonté, alors que, vous-mêmes, vous l'oubliez ?* » (Coran : II-4).

## Les vices de la science et la différence entre les mauvais savants et les savants de la vie future

Les mauvais savants sont ceux dont la seule finalité de leur savoir consiste à jouir du bas-monde et à occuper une position éminente auprès de leurs adeptes. Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui s'initie à un savoir qu'on doit rechercher pour plaire à Dieu – qu'il soit exalté – et qui l'apprend pour acquérir uniquement des biens du bas-monde ne retrouvera pas l'odeur du Paradis au jour de la Résurrection ».

Il est dit dans un autre *hadith* : « Est en Enfer celui qui apprend le savoir pour se montrer fier devant les savants ou pour s'engager dans des disputes avec les gens stupides ou pour attirer l'attention d'autrui ». *Hadith* recensé par Tirmidhi. D'ailleurs il existe de nombreux *hadiths* qui vont dans ce sens. Par ailleurs, l'un des anciens pieux a dit : « L'homme qui aura le pire des remords au moment de la mort c'est un savant négligent ».

Sache donc que le savant est tenu de recommander les commandements et les interdictions, mais qu'il n'est pas tenu d'être un ascète ou quelqu'un qui se détourne de ce qui est permis. Toutefois, il doit user du minimum des biens du bas-monde autant qu'il le peut, parce que tous les corps n'acceptent pas les privations de la même façon. C'est que les hommes diffèrent quant à la capacité en ce domaine. Ainsi on rapporte que Sufyân al-Thawrî prisait les bons plats et disait : « Lorsqu'elle est *mal nourrie, la bête ne travaille pas* ». Quant à l'Imam Ahmad ibn Hanbal, il possédait une grande endurance à supporter la vie dure et les privations. C'est que la nature des hommes diffère à ce sujet.

Il reste que, parmi les nombreuses qualités des savants de la vie future, il y a le fait qu'ils savent que le bas-monde est vil, que la vie future est noble et que ces deux mondes sont semblables à deux épouses du même mari. Voilà pourquoi ces savants préfèrent la vie future. Leurs actes ne contredisent pas leurs paroles. En plus ils inclinent vers la science profitable pour la vie future et évitent les sciences de peu d'utilité par préférence pour ce qui est grandement bénéfique. Ceci est illustré par ce qu'on a rapporté à propos de Shaqîq al-Balkhî qui a dit à

Hâtim al-'Assâm : « Tu m'as tenu compagnie pendant une certaine durée, qu'as-tu appris » ? Hatim lui répondit : « Huit choses ».

– La première : « J'ai regardé les hommes et j'ai constaté que chacun d'eux avait quelque chose qu'il aimait. Mais lorsqu'il arrivait dans la tombe, ce qu'il aimait le quitte. Voilà pourquoi j'ai fait de mes bonnes actions l'objet de mon amour pour qu'elles soient avec moi dans la tombe ».

– La deuxième : « J'ai la Parole de Dieu : « *Celui qui aura préservé son âme des passions* » (Coran : LXXIX-4) et j'ai forcé mon âme à repousser les désirs jusqu'à ce qu'elle s'installe dans l'obéissance à Dieu – qu'Il soit exalté – ».

– La troisième : « J'ai constaté que chaque homme, qui possédait un objet de valeur, le préservait. Puis j'ai la Parole de Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté : « *Ce qui se trouve auprès de vous s'épuise, et ce qui se trouve auprès de Dieu, demeure* » (Coran : XVI-96), et ainsi chaque fois que je possédais un objet de valeur je le dirigeai vers Lui pour qu'il me soit gardé auprès de Lui ».

– La quatrième : « J'ai constaté que les hommes se référaient aux biens, à la réputation et à la généalogie alors qu'ils ne sont rien. Puis j'ai médité la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté : « *Le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux, d'entre vous* », (Coran : XLIX-13) et je me suis efforcé d'acquérir la Crainte révérencielle pour que je sois noble auprès de Lui ».

– La cinquième : « J'ai constaté que les hommes s'enviaient les uns les autres. J'ai alors regardé la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté – : « *C'est Nous qui avons réparti entre eux leur nourriture dans la vie de ce monde* » (Coran : XLIII-32) et j'ai abandonné l'envie ».

– La sixième : « J'ai constaté qu'ils étaient hostiles les uns envers les autres. J'ai médité la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté – : « *Le Démon est un ennemi pour vous. Considérez-le donc comme un ennemi* » (Coran : XXXV-6) et je l'ai alors pris pour unique ennemi ».

– La septième : « J'ai constaté qu'ils s'humiliaient dans la recherche des subsistances. J'ai médité la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté – : « *Il n'y a pas de bête sur la terre dont la subsistance n'incombe pas à Dieu* » (Coran : XI-6) et je me suis occupé de ce que je Lui dois tout en abandonnant mes biens auprès de Lui ».

– La huitième : « J'ai constaté qu'ils mettaient toute leur confiance dans leurs commerces, leurs métiers et dans la bonne préservation de leurs corps, quant à moi j'ai placé ma confiance en Dieu – qu'Il soit exalté »

Parmi les autres qualités des savants de la vie future, il y a celle qui consiste à se détourner des Sultans et des grands de ce monde et à prendre garde à leur fréquentation. A ce sujet, Hudhayfa disait : « Prenez garde aux attitudes qui génèrent les discordes et les séductions ! » On lui a demandé : « Lesquelles ? » Et il a répondu : Frapper aux portes des princes, et lorsque l'un d'entre vous accède auprès de l'émir, confirme ses propos par le mensonge et le vante par des qualités qu'il ne possède pas ».

De même Sa'îd Ibn al-Musayyib disait : « Lorsque vous voyez un savant fréquenter les princes, prenez garde à lui, car c'est un voleur. »

L'un des anciens pieux disait : « Tu n'obtiens rien de leur bas-monde sans qu'ils obtiennent de ta foi qui en est meilleur ».

Parmi les autres qualités des savants de la vie future, il y a celle qui consiste à ne pas se hâter pour produire les *Fatwa* (consultations juridiques) et à ne trancher par des *fatwâ* que là où ils sont sûrs du bien fondé de leur jugement. D'ailleurs les anciens pieux se débarrassaient de la *Fatwa* qu'on leur soumettait jusqu'à ce qu'elle revienne au premier d'entre eux. Ainsi 'Abdurrahmân ibn Abî Laylâ disait : « J'ai connu dans cette mosquée cent vingt compagnons de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –. Aucun d'eux n'a été interrogé sur un *hadith* ou sur une *Fatwa* sans qu'il ne désire vivement que son frère le décharge en y répondant. Mais cette affaire est dévolue maintenant à des gens qui prétendent aujourd'hui posséder la science. Ils se risquent à répondre à des questions qui, si elles étaient posées à 'Umar ibn al-Khattâb, il rassemblerait tous les compagnons qui avaient participé à la bataille de Badr pour les consulter ».

Parmi les autres qualités des savants de la vie future, il y a le fait que leur recherche porte essentiellement sur la connaissance des œuvres pour déterminer ce qui les affecte, trouble les cœurs et déclenche les obsessions. Car l'approche des formes des œuvres est facile, mais toute la difficulté consiste à les purifier. Et comme le fondement de la foi repose sur la protection contre le mal, il n'est pas possible de s'en prémunir convenablement tant qu'on reste ignorant.

Parmi les autres qualités des savants de la vie future, il y a celle qui

consiste à scruter les secrets derrière les actes légaux et à percer la sagesse qui les détermine. Ainsi lorsque le savant ne parvient pas à scruter la cause, il lui suffit de s'en remettre à la Loi religieuse. Enfin parmi leurs qualités, il y a celle qui consiste à suivre les compagnons (*al-sahâba*), et leurs meilleurs successeurs, et à éviter tout innovateur.

## Le livre du dogme et de la croyance. La profession de foi des adeptes de la Sunna <sup>1</sup>

C'est de croire que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – est Un, sans associé, singulier sans semblable, incommensurable sans contraire, unique sans égal, éternel sans début, infini sans commencement, existant pour toujours sans finitude, perpétuel sans fin, subsistant par Lui-même sans rupture, impérissable sans discontinuité, Il ne cesse et Il n'a cessé d'être qualifié par les Attributs de la Majesté. Il n'est pas soumis à la discontinuité des durées et à la disparition des temps car Il est le Premier et le Dernier, le Manifeste et le Latent.

Il n'est ni un corps circonscrit, ni une substance finie et déterminée. Il ne ressemble pas aux corps ni en matière de détermination ni en matière de soumission à la division. Il n'est pas une substance et les substances ne s'incarnent pas en Lui. Il n'est pas un accident et les accidents ne s'incarnent pas en Lui. Car Il ne ressemble à aucun existant et aucun existant ne Lui ressemble, rien ne Lui est semblable et Il n'est semblable à rien. Il n'est pas délimité par la mesure. Il n'est pas contenu dans l'étendue, Il n'est pas délimité par les directions. Il n'est pas cerné par la terre et les cieux. Il est installé sur le trône selon la modalité qu'Il a indiquée et selon le sens qu'Il a voulu, d'une installation transcendant le contact, la stabilité, l'effectivité, l'incarnation et le déplacement. Le trône ne le porte pas, ce sont plutôt le Trône et les Anges qui le porte et qui sont maintenus par la Bienveillance de Sa Toute Puissance et soumis à Son Pouvoir. Il est au-dessus du Trône et au-dessus de tout jusqu'à l'infini d'une transcendance qui ne Le rapproche ni du Trône ni du ciel et qui ne l'éloigne ni de la terre ni de ses profondeurs. Il est Celui qui possède les degrés sublimes par rapport au Trône et à la terre, et malgré tout

1. Ce chapitre ne figure pas dans le *Mukhtasar*. Il a été tiré d'un concis de Ghazâlî intitulé : *Al-Murshid al-Amîn*.

cela Il est proche de tout existant, Il est plus Proche des serviteurs que leurs veines jugulaires et Il est Témoin sur toute chose car Sa proximité ne ressemble pas à la proximité des corps au même titre que Son Essence ne ressemble pas à l'essence des corps. Il ne s'incarne en aucune chose et aucune chose ne s'incarne en Lui, son Exaltation interdit qu'Il soit contenu dans un espace et Sa transcendance interdit qu'Il soit délimité par un temps car Il était avant qu'il crée l'espace et le temps et Il est maintenant comme Il l'était ; Il est Manifeste par rapport à Ses Créatures par Ses Attributs, Il n'y a rien d'autre que Lui dans Son Essence et Son Essence n'est pas dans autrui, Sa transcendance interdit qu'Il s'expose aux accidents du changement et de la génération, Il n'est pas soumis aux contingences et aux accidents car Il ne cesse par les Attributs de la Majesté d'être à l'abri de la disparition et par les Attributs de la Perfection de se passer de tout parachèvement de la perfection. De par Son Essence, Son Existence est connue par les entendements et appréhendée par le discernement, par bienfait de Sa part en faveur des justes dans la Demeure du séjour éternel et par parachèvement de Sa part des béatitudes que procure la vision de Sa Face Auguste.

### **Les Attributs de la vue et de la puissance**

Il est vivant, Puissant, Dominateur, Contraignant, non soumis à la déficience et à l'impuissance, à l'assoupissement et au sommeil, à l'extérieur et à la mort. Il est Le Maître du royaume, de la Gloire et de la Toute-Puissance. Le Pouvoir et la Domination, la Création et l'Ordre Lui appartiennent en propre et les cieus sont pliés dans Sa droite. Il est Le seul Créateur et Concepteur, l'Unique Existenciateur et Façonneur. Il a créé les créatures ainsi que leurs œuvres. Il a déterminé leurs subsistances et les termes de leurs vies. Ses déterminations sont innombrables et Ses connaissances sont infinies.

### **La Science**

Il sait toutes les connaissances. Sa science embrasse tout ce qui se passe depuis les profondeurs de la terre jusqu'aux cieus les plus élevés

et rien n'échappe à Sa science, même pas le poids d'un grain de moutarde dans la terre et dans le ciel. Il connaît même le déplacement de la fourmi noire sur la pierre lisse au cours de la nuit sombre. Il perçoit le mouvement des corpuscules de poussière dans l'atmosphère, Il connaît le secret et ce qui est plus subtil encore, Il connaît les soucis des consciences, les mouvements des idées qui traversent les esprits et les contours des secrets intimes par une science éternelle par laquelle Il ne cesse d'être qualifié depuis l'éternité des éternités, non par une science qui se renouvelle et qui se réalise dans Son Essence par acquisition.

### La volonté

Il a voulu les êtres créés et Il régit tout ce qui existe. Ainsi rien ne se passe dans le monde de la manifestation et dans le monde des anges, qu'il soit important ou insignifiant, grand ou petit, bon ou mauvais, utile ou nuisible, fidélité ou impiété, connaissance ou ignorance, réussite ou échec, accroissement ou diminution, obéissance ou désobéissance, sans qu'il soit par Sa volonté, Son Décret, Son Arrêt, Sa Sagesse et Son Bon vouloir. Rien n'échappe à Son Bon vouloir, ni le regard furtif, ni l'éclair d'une pensée traversant l'esprit. Ce qu'Il veut sera et ce qu'Il ne veut pas ne sera pas. Il est Celui qui Commence la création et qui la recommence, Il fait ce qu'Il veut, rien ne peut récuser Son jugement et rien ne peut s'opposer à Son décret. Le serviteur ne peut échapper à Sa désobéissance que s'Il bénéficie de Sa Grâce et de Sa Miséricorde et il n'a pas la force de Lui obéir que par la grâce de Son amour et de Sa volonté. Si les humains, les djinns, les anges et les démons s'unissaient pour bouger un atome dans le monde, sans Sa volonté et Son bon vouloir, ils en seraient incapables. Sa volonté subsiste dans Son Essence avec l'ensemble de Ses Attributs. Il ne cesse d'être qualifié, voulant dans son éternité l'existence des choses au moment qu'Il a déterminé et elles ont existé comme Il les a déterminées et voulues dans Son éternité, sans avancement ni retardement. Il a déterminé toutes les choses sans ordonner les idées et épier les temps favorables, voilà pourquoi aucune affaire ne le retient par rapport à une autre.

## L'ouïe et la vue

Il – qu'Il soit exalté – est Audiant et Voyant. Aucune chose entendue n'échappe à Son Ouïe même si elle est subtile ; aucune chose visible n'échappe à Sa vue même si elle est extrêmement fine. Aucune étendue ne voile Son Ouïe et aucunes ténèbres n'empêche Sa vue. Il voit sans pupille ni paupières et entend sans lobes ni oreilles, comme Il sait sans cœur, empoigne sans membre et crée sans organe car Ses qualités ne ressemblent pas à celles des créatures, au même titre que Son Essence n'est pas semblable à celles des créatures.

## La Parole

Il parle, ordonne, interdit, promet et menace par une Parole éternelle qui subsiste dans Son Essence. Sa Parole ne ressemble pas à celle des créatures. Elle n'est pas un son provoqué par l'infiltration de l'air ou le choc entre corps matériels, ni une lettre articulée par le mouvement des lèvres et de la langue. Le Coran, la Torah, l'Évangile et les Psaumes sont Sa Parole et Ses Livres révélés à Ses Messagers. Le Coran est lu par les langues, reproduit dans des textes et gardé dans les cœurs et il est pourtant éternel, subsistant par l'Essence de Dieu – qu'Il soit exalté – sans subir la séparation et la discontinuité en passant dans les cœurs et les feuillets. Moïse – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a entendu la Parole de Dieu, sans son ni lettre, au même titre que les justes voient l'Essence de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – sans voir une substance ni un accident. Comme Il possède ces qualités Il est vivant, Savant, Puissant, Voulant, Audiant, Voyant, Parlant par la Vie, la Science, la Puissance, la Volonté, l'Ouïe, la Vue et le Langage et non par la simple Essence.

## Les Actes Divins

Tout autre existant à part Lui est instauré par Son Agir et il déborde de Sa justice sous le meilleur des rapports, le plus parfait, le plus équitable et le plus impeccable. C'est qu'Il est Sage dans Ses actes et juste dans Ses jugements. Sa justice ne peut pas être comparée à celle

des créatures car on imagine que l'injustice puisse émaner du serviteur du fait qu'il gère les possessions d'autrui mais il est inconcevable que l'injustice puisse provenir de Dieu – qu'Il soit exalté –, car Il ne rencontre pas des possessions appartenant à autrui pour qu'Il puisse être injuste en les gérant. En effet tout ce qui est autre que Lui, comme les djinns, les humains, les démons, les anges, le ciel, la terre, les animaux, les végétaux, les minéraux, les substances, les accidents, le sensible, le perceptible et le contingent, Il l'a conçu par Sa Puissance à partir du néant et l'a produit alors qu'il n'était rien car Il existait Seul depuis l'éternité et rien n'était avec Lui. Il a instauré les créatures pour manifester Sa Puissance, pour réaliser ce qui a été décrété d'avance par Sa volonté et pour rendre effective Sa Parole dans l'éternité non parce qu'Il en a besoin ou parce qu'Il en dépend. Il est le Bienfaiteur par la création, la conception et l'obligation de L'adorer, sans que la moindre nécessité ne s'impose à Lui. Il accorde les Faveurs et l'amélioration sans obligation. Et s'Il versait le châtement comme un liquide sur les créatures, ce serait une justice de Sa part. Il rétribue Ses serviteurs pour leur obéissance par générosité non par obligation et par mérite. Son droit à l'obéissance s'impose par le fait qu'Il l'a rendu obligatoire par la bouche de Ses prophètes, non par la simple raison. Mais Il a envoyé les Messagers et confirmé leur véracité par les miracles éclatants, et ils ont transmis Son Ordre et Ses interdits ainsi que Sa Promesse et Sa Menace, et il incombe aux créatures de croire en ce qu'ils ont apporté.

#### La signification de la deuxième partie de la profession de foi

Il s'agit du témoignage en faveur de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – en attestant que Dieu – qu'Il soit exalté – a envoyé le Prophète, le Messager, l'illettré, le guide, le qurayshite, Muhammad – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – avec Son Message, à tous les Arabes, à tous les non-arabes, aux djinns et aux humains, que par Sa Loi Il a abrogé les lois sauf ce qui a été confirmé par la Sienne, qu'Il l'a préféré à tous les prophètes, qu'Il a fait de lui le Maître de l'humanité, qu'Il a interdit la perfection de la foi sur la seule base de l'affirmation de l'unicité, à savoir le fait de dire : Il n'y a pas

d'autre dieu que Dieu, si on ne lui ajoute pas le témoignage en faveur de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, à savoir le fait de dire : Muhammad est l'Envoyé de Dieu. Il a imposé aux créatures de croire en ce qu'il a rapporté sur Lui à propos des questions du bas monde et de la vie future. Il a indiqué qu'Il n'accepte la foi du serviteur tant qu'il ne croit pas à ce qu'Il a rapporté sur l'outre tombe, à commencer par l'interrogatoire des deux anges Munkir et Nakîr qui sont deux personnages terribles et effrayants : ils font asseoir le serviteur dans sa tombe avec son corps et son esprit et l'interrogent sur le *tawhîd* (affirmation de l'Unicité Divine) et le Message en lui demandant : « qui est ton Seigneur ? Qu'elle est ta religion ? Qui est ton Prophète ? » Ils sont les agents de l'épreuve de la tombe et leur interrogatoire constitue la première épreuve à laquelle on s'expose après la mort. Le serviteur est tenu également de croire au châtement de la tombe car c'est une vérité, une sagesse et une justice qui s'imposent au corps et à l'esprit. Il doit croire à la Résurrection et au fait que Dieu – qu'Il soit exalté – revivifie les corps après leur désintégration, comme Il les a créés la première fois et qu'Il rend au corps son esprit, tel qu'il était dans le bas monde avant sa mort et fait de lui une personne semblable à ce qu'elle était. Il doit croire à la balance, à ses deux plateaux, à son aiguille, à la description de leur grandeur qui est comparable aux couches des cieux et de la terre, dans lesquelles les œuvres seront pesées grâce à la Puissance de Dieu – qu'Il soit exalté – ; les unités de poids seront constituées ce Jour là de pièces ayant le poids de grains de poussières et de graines de moutarde pour assurer la perfection de la justice ; les feuillets où sont inscrites les bonnes actions du serviteur seront mis dans le plateau de lumière et ils pèseront lourdement dans la balance en fonction du degré de leur valeur auprès de Dieu – qu'Il soit exalté – et par Sa grâce ; les feuillets des mauvaises actions seront mis dans le plateau sombre et pèseront moins lourd par la grâce de l'équité de Dieu – qu'Il soit exalté –. Il doit croire aussi que l'Heure ultime est vraie et que le *sirât* est vrai : C'est un pont suspendu au dessus de l'enfer, plus tranchant que l'épée et plus fin que le cheveu, sur lequel glisseront les pas des mécréants qui seront jetés en enfer, tandis que les pas des croyants tiendront fermement, et ils seront conduits au Paradis. Il doit croire au bassin

d'eau, le bassin de notre prophète Muhammad – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – où les croyants s'abreuvèrent avant d'entrer au Paradis et après avoir traversé le *sirât* ; sa largeur s'étend sur une distance équivalente à un mois de marche ; son eau est d'une blancheur plus éclatante que le lait et elle est plus douce que le miel. Autour de ce bassin les brocs sont plus nombreux que les étoiles du ciel. Il comporte deux canaux qui l'alimentent par l'eau du fleuve al-Kawthar. Il doit croire au jugement et à la différenciation des gens à ce sujet : il y aura celui qui sera soumis à un interrogatoire serré pour rendre les comptes ; il y aura celui qui bénéficiera du pardon en cette circonstance ; il y aura celui qui entrera au Paradis sans rendre des comptes, à savoir celui qui fait partie des rapprochés. Dieu interrogera qui Il voudra parmi les prophètes sur les transmissions du Message. Il interrogera qui Il voudra parmi les impies sur leur démenti des Messagers. Il interrogera les innovateurs sur la Sunna et Il interrogera les musulmans sur leurs œuvres. on doit croire qu'Il fera sortir de l'enfer les croyants qui ont affirmé l'Unicité divine après avoir subi la vengeance, jusqu'à ce qu'il n'y reste pas un seul unificateur, par la grâce de Dieu. On doit croire à l'intercession des prophètes, puis à celles des savants, puis à celle des martyrs, puis à celle de l'ensemble des croyants ; chacun d'eux selon sa position auprès de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. Ceux qui resteront parmi les croyants sans intercesseur quitteront l'Enfer par la grâce de Dieu, car aucun croyant ne s'éternise en enfer. Même celui qui ne possède que le poids d'un grain de poussière de foi le quittera. Il doit croire au mérite des Compagnons et à leur hiérarchie dans le mérite. Ainsi les meilleurs hommes, après l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – sont dans l'ordre : Abû Bakr, puis 'Umar, puis 'Uthmân, puis 'Alî. Il doit aussi avoir une bonne opinion de tous les Compagnons et les louer, comme Dieu – qu'Il soit exalté – les a loués, ainsi que Son Messenger. Tout ceci est rapporté par les informations et attesté par les traditions. Celui qui croit à tout cela fermement fait partie des adeptes de la vérité et des gens de la Sunna et il se sépare des gens égarés.

Nous implorons de Dieu la perfection de la certitude et la fermeté dans l'attachement à la foi, pour nous et pour tous les musulmans ! Il est Le Plus Miséricordieux des miséricordieux.

## Le livre de la purification et de ses secrets, de la prière et de tout ce qui s'y rapporte

### La purification et ses secrets

Sache que la purification comporte quatre degrés :

Le premier : il consiste à purifier l'extérieur des souillures, des déchets du corps et des cas de rupture de la pureté.

Le deuxième : il consiste à purifier les membres des péchés et des fautes.

Le troisième : il consiste à purifier le cœur des mauvais caractères et des vices méprisables.

Le quatrième : il consiste à purifier le secret intime (*al-sir*) de tout ce qui n'est pas Dieu – qu'il soit exalté –. Ce dernier degré constitue le but extrême. Ainsi celui qui possède un puissant discernement aspire à cette finalité. Quant à celui dont le discernement intérieur est frappé de cécité, il ne saisit des degrés de la purification que le premier. Tu le vois passer le meilleur de son temps à exagérer le lavage après avoir été à la selle et au nettoyage des habits, croyant, du fait de l'emprise de l'obsession et de l'ignorance, que la purification exigée se limite à cela et ignorant les comportements des anciens qui passaient leur vie dans la purification des cœurs et qui se montraient moins exigeants pour ce qui étaient de l'extérieur. Ainsi on rapporte que 'Umar ibn al-Khattâb a fait ses ablutions mineures avec l'eau d'une jarre chrétienne. De même les anciens n'insistaient pas trop pour ce qui est du lavage des mains, ils priaient à même le sol, marchaient pieds nus et se contentaient des petits cailloux pour l'*istijmâr* (le fait d'essuyer les parties intimes).

Finalement l'affaire a abouti à des gens qui appellent l'idiotie de la propreté. Ils passent leur temps à orner leurs extérieurs tandis que leurs intérieurs sont des ruines remplies des vices de l'orgueil, de la fatuité, de l'ignorance, de la duplicité et de l'hypocrisie. S'ils avaient vu un

fidèle se contenter de petits cailloux pour *istijmâr*, marcher pieds nus, ou prier à même le sol ou faire ses ablutions mineures dans un petit récipient, ils le fustigeraient, lui appliqueraient le sobriquet d'homme sale et répugneraient à manger avec lui.

Ils ont fait de cette attitude vestimentaire modeste, qui relève de la bonne foi, une saleté et de leur obsession une propreté. Ils ont renversé les rôles et les fonctions en faisant du mal un bien et du bien un mal. Néanmoins, celui qui vise par cette purification la propreté, sans exagérer dans l'utilisation de l'eau, en considérant que le recours à une petite quantité d'eau est recommandé par les principes de la religion, son attitude n'est nullement répréhensible et son acte est bon. Cela dit, pour connaître les questions se rapportant aux souillures et aux cas de rupture de l'état de pureté, on peut se référer aux ouvrages de *fiqh*, car notre propos dans ce livre vise surtout les règles de convenance. S'agissant de l'enlèvement des déchets, ils sont de deux sortes.

– Le premier : il s'agit des saletés à enlever comme celles qui s'accumulent dans les cheveux. Il est recommandé de les nettoyer en les lavant, en les coiffant et en les parfumant. Il convient également de nettoyer les saletés qui s'accumulent à l'intérieur du nez et des oreilles. Il est recommandé aussi d'utiliser le *siwak* et de se rincer la bouche pour enlever les saletés qui s'accumulent sur les dents ainsi que celles qui se trouvent dans les plis des doigts et sur tout le corps du fait de la transpiration et de la poussière. Tout ceci s'enlève par le lavage avec de l'eau. Pour ce faire, il n'y a pas de mal à aller au *Hammâm* car c'est le meilleur moyen pour enlever les saletés. D'autant plus qu'un certain nombre de compagnons du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – y sont allés. Toutefois celui qui veut y aller doit protéger sa nudité des regards et du toucher. Il doit également se rappeler la chaleur de l'Enfer en sortant du *Hammâm*. Car la pensée du croyant ne cesse d'embrasser toute chose du bas-monde pour qu'elle lui rappelle celle de la vie future. Ceci parce que le croyant est toujours préoccupé par la question de la vie future. C'est que chaque récipient suinte selon le produit qu'il contient. Ne vois tu pas que lorsqu'un marchand d'étoffes, un menuisier, un maçon et un tisserand pénètrent dans une maison meublée, chacun d'eux s'intéresse à sa spécialité : le marchand d'étoffes

regarde les tapis pour les évaluer, le tisserand regarde la confection des vêtements, le menuisier regarde le plafond de la maison et le maçon regarde les murs. Il en va de même du croyant : lorsqu'il voit des ténèbres il se souvient des ténèbres de la tombe, lorsqu'il entend un bruit effrayant, il se rappelle le son de la trompette pour la Résurrection ; lorsqu'il voit du bonheur, il se souvient des béatitudes du Paradis et lorsqu'il voit du châtement, il se souvient de l'Enfer. Cela dit, il est mauvais de pénétrer dans le *Hammâm* à l'approche du coucher du soleil et entre le *Maghrib* et le *'ishâ* car c'est le moment du redéploiement des démons.

– Le deuxième : il s'agit de parties dont on se débarrasse comme la coupure des moustaches, l'épilation des aisselles, le rasage du pubis et la coupure des ongles. Il est répréhensible d'enlever les cheveux blancs et il est recommandé de les teindre.

Cela dit, ce qui reste des degrés de la purification sera traité dans le quart du livre consacré à ce qui est périlleux et à ce qui procure le salut, si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut.

### Les mérites de la prière

La prière est la colonne dorsale de la foi et la tâche éclatante des actes de dévotion. Beaucoup de traditions ont été rapportées sur les mérites de la prière dont le recueillement est l'une des meilleures règles de bienséance. Ainsi on rapporte, d'après 'Uthmân ibn 'Affân que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pour tout individu qui, à l'heure de la prière prescrite, accomplit bien ses ablutions et l'observe convenablement dans un parfait recueillement, cette prière constitue une expiration pour les péchés commis auparavant tant qu'il n'aura pas commis un péché majeur. Et ceci lui est assuré pour toute sa vie ». Dans un autre *hadith* rapporté par le même 'Uthmân, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « A celui qui accomplit une prière de deux rak'a au cours desquelles il ne parle pas, on lui pardonnera tous ses péchés antérieurs ».

Ainsi, lorsqu'il se levait pour accomplir la prière, 'Abdullâh ibn al-Zubayr se maintenait debout dans le recueillement tel un morceau de

bois. Lorsqu'il se prosternait, les oiseaux se mettaient sur son dos croyant qu'il s'agissait d'une partie inerte d'un mur. Un jour, pendant qu'il priaït dans le parvis de la K'aba, une pierre lancée par des catapultes l'effleura et lui enleva une partie de ses vêtements, mais il ne quitta pas sa prière.

De même Maymûn ibn Mihrân disait : « Je n'ai jamais vu Muslin ibn Yassar se retourner dans sa prière. Un jour une partie de la mosquée s'est écroulée. Les gens présents furent effrayés, il était dans la mosquée ce jour-là mais il ne s'est pas retourné. Par ailleurs lorsqu'il entrait chez lui, les gens de sa maison se muraient dans le silence et lorsqu'il se levait pour la prière, ils se mettaient à bavarder et à rire.

Pour sa part, lorsqu'il accomplissait les ablutions mineures, le visage de 'Alî ibn al-Hasan devenait blême. On lui a demandé : « Que t'arrive-t-il lorsque tu fais tes ablutions mineures ? Il a répondu : « Savez-vous devant qui je me mets debout ? »

Sache que la prière comporte des fondements, des obligations et des règles relevant de la Sunna, et que son esprit se trouve dans l'intention, la sincérité, le recueillement et la présence du Cœur. En effet, la prière renferme des récitation, des dialogues intimes et des actes. Aussi, en cas d'absence du cœur, le but recherché par les invocations et les conversations intimes ne se réalise plus parce que l'articulation des mots devient du simple délire lorsqu'elle n'exprime pas ce qu'il y a dans la conscience. De même que le but recherché par les gestes n'est pas atteint non plus, si le but de la posture debout c'est le service divin, si par le *rukû'* (inclinaison) et par le *sujûd* (prosternation) on recherche l'humilité et la vénération et si le cœur n'est pas présent, le dessein visé à travers tout cela n'est pas atteint. En effet, lorsque l'acte dépasse le but recherché, il devient une forme sans valeur. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ni leur chair, ni leur sang n'atteindront jamais Dieu ; mais votre crainte révérencielle L'atteindra* ». (Coran : XXII-37). Le dessein visé, c'est que ce qui fait parvenir à Dieu – qu'Il soit exalté –, c'est cette qualité qui s'empare du cœur au point de l'amener à se conformer aux commandements exigés. Donc la présence du cœur dans la prière est nécessaire. Tout ce qu'il y a, c'est que la Loi religieuse a toléré les moments d'inadvertance parce qu'en fin de compte la présence du cœur au début de la prière s'applique quant à sa disposition jusqu'à la fin de cet acte de dévotion.

Cela dit les sens qui donnent vie à la prière sont multiples et nombreux :

– Le premier sens : la présence du cœur comme nous l'avons indiqué. Cela signifie que le cœur doit se vider de tout ce qui ne l'absorbe pas, car la cause en cela réside dans la préoccupation. En effet, lorsqu'une chose te préoccupe, ton cœur devient nécessairement présent. Il n'y a donc aucun autre remède pour assurer sa présence que de concentrer sa préoccupation sur la prière. Mais l'action de concentrer et de diriger la préoccupation peut faiblir et se renforcer en fonction du degré de puissance de la foi en la vie future et du mépris du bas-monde. Ainsi lorsque tu vois que ton cœur n'est pas présent dans la prière, sache que la cause en est la faiblesse de la foi. Efforce-toi donc de renforcer ta croyance.

– Le deuxième sens : la compréhension du sens des paroles car il s'agit d'une question qui déborde la présence du cœur. En effet il arrive au cœur d'être présent avec les mots à l'exclusion du sens. Il convient donc de diriger le mental vers la perception du sens en repoussant les associations d'idées (*al-khawâtir*) préoccupantes et en coupant cours à leurs matières, car si les matières ne sont pas coupées, l'association d'idées ne les quitte pas. Or ces matières sont, soit extérieures comme tout ce qu'absorbent l'ouïe et la vue, soit intérieures, et il est plus difficile de s'en débarrasser, comme lorsqu'on est harassé par les soucis dans les méandres du bas-monde. La pensée ne peut plus se concentrer sur un seul objet, et le fait, par exemple, de baisser le regard ne suffit plus parce que ce qui a touché le cœur est déjà suffisant pour l'occuper. Le remède pour cela, lorsqu'il s'agit des matières extérieures, consiste à couper court à ce qui occupe l'ouïe et la vue. Ce remède consiste pour l'orant à se rapprocher de la *qibla*, à regarder l'endroit où il se prosterne, à se méfier en prière des objets et des espaces décorés, à ne rien garder auprès de soi qui puisse absorber les sens. En effet lorsque le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a prié dans un vêtement qui portait des motifs décoratifs, il l'a enlevé en disant : « Il a, tout à l'heure, détourné ma concentration dans la prière ». S'il s'agit de matières intérieures, le moyen pour y remédier consiste pour le fidèle à ramener par la force son âme à la récitation qu'il fait dans la prière et à l'en occuper. Il doit se préparer avant d'entrer en prière, en

réglant ses affaires, en s'efforçant de vider son cœur et en ravivant le souvenir de la vie future, la gravité de se trouver en présence de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – et l'horreur des débuts du Jour des comptes. Si ses pensées ne s'apaisent pas devant tout cela, qu'il sache alors qu'il ne pense en fait qu'à ce qui l'intéresse et à ce qu'il désire. Il doit abandonner ces désirs et rompre avec ses attaches.

Sache également que lorsque le mal est enraciné, seul un remède puissant peut l'enrayer. Si ce mal devient puissant, il ne cesse d'attirer l'orant qui passe son temps à s'en débarrasser tout au long de la prière, qui se passe ainsi entre attraction et arrachement. Cela s'apparente au cas d'un homme se trouvant sous un arbre, qui désire avoir des idées claires alors qu'autour de lui, le bruit des oiseaux le gêne. Aussi, il se met à les chasser avec un bâton, mais dès que sa pensée devient claire, les oiseaux reviennent à la charge et il se met à les chasser. On lui a dit alors : « C'est quelque chose qui ne cessera pas. Si tu veux en être délivré, tu dois couper l'arbre ». Il en va de même de l'arbre du désir : lorsqu'il grandit et que ses branches se ramifient, il attire les pensées à l'instar de l'attraction des oiseaux par les arbres et des mouches par les saletés. Ainsi toute la vie de l'âme s'épuise à repousser ce qui ne peut être repoussé. Or la cause de ce désir, qui implique tout cet éparpillement des pensées, c'est l'amour du bas-monde.

On a demandé à 'Âmir ibn 'Abd Qays : « Ton âme te fait-elle penser à quelque chose parmi les affaires du bas-monde pendant que tu es en prière ? » Il a répondu : « Je préfère être transpercé par les lances plutôt que de connaître ce genre de choses ! »

Sache également que déraciner du cœur l'amour du bas-monde est une chose difficile et que l'effacer entièrement est chose rare. Aussi il convient de s'y exercer dans la mesure du possible. Et c'est Dieu qui accorde le succès et l'assistance.

– Le troisième sens : c'est le respect et la vénération de Dieu. Ceci est généré par deux choses : la connaissance de la Majesté et de la Grandeur de Dieu – qu'Il soit exalté – et la connaissance du caractère vil de l'âme et de sa propension à la servitude. Ces deux sortes de connaissances produisent à leur tour la soumission et le recueillement.

Tout cela génère également l'espérance et son opposé la crainte. En effet, bien des personnes qui vénèrent un roi craignent sa puissance et espèrent sa bienveillance. Aussi, l'Orant doit, par sa prière, espérer la récompense et en même temps, du fait de ses manquements, craindre le châtement.

C'est dire que l'orant doit avoir son cœur présent à tout ce qu'il fait ou entend à l'occasion de la prière. Ainsi, lorsqu'il entend l'appel à la prière, il doit se représenter le grand Appel du Jour de la Résurrection et s'apprêter à répondre à l'appel ; il doit donc voir à qui il répond et avec quel corps il se présente. De même, lorsqu'il cache sa nudité, qu'il sache qu'à travers cet acte le but visé est de soustraire les actions honteuses de son corps aux regards des créatures. Qu'il se rappelle les nudités de son intérieur et les hontes de son secret intime qui ne sont connues que du Créateur, et qu'il sache que rien ne peut les soustraire au regard de Dieu et qu'elles ne peuvent être expiées que par les regrets, la pudeur et la crainte.

Lorsqu'il se met en direction de la *qibla*, il se détourne de toutes les directions et tourne son visage dans la direction de la Maison de Dieu – qu'Il soit exalté –. Il doit savoir que tourner son cœur vers Dieu – qu'Il soit exalté – est plus important que tout le reste. Or, il ne se tourne dans la direction de la Maison de Dieu que s'il se détourne de tout le reste, de même que son cœur ne se tourne vraiment vers Dieu – qu'Il soit exalté – que s'il se détourne complètement de tout ce qui est autre que Lui.

Ô orant ! Lorsque tu prononces le premier *takbîr* (le fait d'affirmer la Grandeur de Dieu) que ton cœur ne démente pas ta langue parce que s'il y a dans ton cœur quelque chose de plus grand que Dieu – qu'Il soit exalté – tu as menti. Prends garde à ce que le désir soit chez toi plus grand en préférant la soumission à ta passion plutôt que d'obéir à Dieu – qu'Il soit exalté –.

Ensuite, lorsque tu cherches refuge auprès de Dieu par la formule d'*al-isti'adha*, sache que celle-ci est une demande de protection auprès de Dieu – qu'Il soit glorifié –. Aussi si tu ne te réfugies pas avec ton cœur, tes paroles sont vaines. Donc comprends bien le sens de ce que tu récites et sois présent avec ton cœur dans la compréhension en disant : « Louange à Dieu, le Seigneur des mondes ». Représente-toi

également Sa bienveillance en disant : « *Le Tout-Miséricordieux, Le Très Miséricordieux* », ainsi que Sa Grandeur en disant : « *Le Roi du jour du jugement* », etc. au fur et à mesure que tu avances dans ta récitation. On rapporte que Zarâra Ibn Abî 'Awfa tomba raide après avoir récité le verset suivant au cours de sa prière : « *Lorsque l'on sonnera de la Trompette* » (Coran : LXXIV-8). En se représentant ce verset, il fut si profondément ému, qu'il perdit la vie.

De même tu dois ressentir, au cours de ton *rukû'* la modestie et être durant ton *sujûd* encore plus humble car tu as mis ton âme à sa juste place et tu as ramené la ramification à son principe et à son origine en te prosternant sur la terre d'où tu es issu. Tu dois également saisir le sens des invocations par le goût spirituel.

Sache ainsi que l'accomplissement de la prière selon ces conditions constitue la cause du polissage du cœur et de son illumination par des manières par lesquelles on aperçoit la Grandeur de Celui qui est adoré. On connaît Ses secrets. Mais ceci n'est compris que par ceux qui vivent. Quant à celui qui ne maintient que la forme de la prière sans s'occuper de son esprit, il ne connaît rien de tout cela ou plutôt il nie son existence.

#### Les règles de convenance relatives à la prière du vendredi

Ces règles sont au nombre de quinze :

- La première : se préparer dès jeudi en lavant ses vêtements et son corps.
- La deuxième : se laver dans la matinée du vendredi conformément à ce qui est rapporté dans les deux Recueils Authentiques (*al-Sahîhân*) et ailleurs.
- La troisième : se parer en nettoyant ses vêtements, en coupant ses ongles, en utilisant du *siwâk* etc... parmi ce qui a été indiqué précédemment à propos de l'enlèvement des déchets. Il convient également de se parfumer et de mettre ses meilleurs vêtements.
- La quatrième : répéter le *takbîr* en y allant à pied. Celui qui se rend à la mosquée doit marcher lentement, avec recueillement et formuler l'intention d'observer dans la mosquée une retraite spirituelle jusqu'à sa sortie.

– La cinquième : le fidèle ne doit pas enjamber les rangs et se placer entre deux personnes assises sauf s'il voit devant lui un espace libre. Il peut dans ce cas enjamber les rangs pour l'occuper.

– La sixième : il ne doit pas passer devant un orant.

– La septième : il doit rechercher le premier rang sauf s'il y voit ou y entend quelque chose de répréhensible. C'est une excuse suffisante pour se mettre un peu en arrière.

– La huitième : il doit cesser de faire des prières surérogatoires et de s'adonner au *dhikr* dès l'apparition de l'imam. De même qu'il doit répondre au *Muaddin* (Muezzin) et à écouter le prône.

– La neuvième : il doit observer, après la prière en commun du vendredi, une prière dite Sunna, comme il veut, soit de deux *Rak'a* soit de quatre *rak'a*, soit de six *rak'a*.

– La dixième : il doit séjourner dans la mosquée jusqu'à la prière de *'asr* et s'il y reste jusqu'au *Maghrib*, c'est encore meilleur.

– La onzième : il doit surveiller l'heure favorable qui se trouve dans la journée du vendredi par la présence du cœur et la répétition constante du *dhikr*. Il faut dire qu'on a divergé sur la détermination de cette heure. Ainsi, chez Muslim, d'après le *hadith* rapporté par Abû Mûsâ elle « se trouve entre le moment où l'Imam s'installe sur la chaire et la fin de la prière en commun ». Dans un autre *hadith*, elle se situe entre la fin du dernier prône de l'Imam et l'achèvement de la prière en commun. Dans le *hadith* rapporté par Jabir elle constitue la dernière heure après le *'Asr*. Enfin, dans le *hadith* rapporté par Anas il est dit : « Cherchez la entre la prière de *'asr* et le coucher du soleil ».

Pour Abû Bakr al-Athram la variété de ces *hadith* a deux explications : soit que les uns soient plus authentiques que les autres, soit que cette heure se déplace à travers le temps à l'instar de la nuit du *qadar* qui circule à travers les dix dernières nuits de *Ramadan*.

– La douzième : multiplier l'invocation de grâce et de paix au cours de ce jour. En effet, on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « A celui qui invoque sur moi quatre-vingt fois la Grâce au cours du vendredi Dieu lui pardonne les péchés de quatre-vingt années d'existence ».

S'il veut, le fidèle peut ajouter à la demande de Grâce une invocation en sa faveur du genre : « Mon Dieu ! Accorde à

Muhammad la faveur, la grande vertu et le degré le plus élevé et ressuscite-le dans la station de louange que Tu lui as promise. Ô mon Dieu ! Accorde à notre Prophète ce qu'il mérite pour ce qu'il a fait pour nous ! » Il peut également ajouter à cette invocation la demande de pardon car elle est recommandée en ce jour.

– La treizième : il doit réciter la sourate *Al-Kahf* (la Caverne) car il est dit dans le *hadith* rapporté par 'Âïcha : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Voulez-vous que je vous parle d'une Sourate dont la grandeur remplit l'espace entre le ciel et la terre et dont celui qui la récite en aura autant comme récompense. Et celui qui la récite le vendredi verra ses péchés pardonner du vendredi au vendredi suivant et même trois jours en plus. Et celui qui récite les cinq derniers versets de cette sourate au moment de s'endormir Dieu le ressuscitera au cours de la nuit qu'il voudra ? ». Les gens présents ont dit : « Certes oui ô Envoyé de Dieu ! » Il a dit : « Il s'agit de la Sourate *Kahf* ». Il est dit dans un autre *hadith* : « Celui qui la récite au cours la journée du vendredi ou du jeudi soir sera protégé contre la discorde ».

De même, il est recommandé de réciter le Coran le vendredi et de faire en sorte que l'achèvement de la récitation du texte entier tombe un vendredi ou un jeudi soir, cela est possible.

– La quatorzième : le fidèle doit faire l'aumône le vendredi en donnant ce qu'il peut. Et il convient que son aumône soit effectuée à l'extérieur de la mosquée.

De même, il est recommandé de faire la prière dite de *tasbîh* (Glorification) le vendredi.

– La quinzième : il est recommandé de consacrer le vendredi aux œuvres de la vie future et de cesser toutes les activités liées au bas-monde.

### Les prières surrogatoires (*al-nawâfil*)

Sache, qu'en dehors de la prière prescrite, il y a trois sortes de prières : les *sunan*, les prières recommandées (*al-mustahabbât*) et les prières volontaires et de plein gré.

Par *sunan* (pluriel de *Sunna*) nous entendons tout ce qu'on a rapporté comme prière que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et

la paix – observait avec régularité, comme les prières dites *nawâtib* qu'on observe immédiatement après chaque prière obligatoire ou le *witr* ou la prière de la matinée (*al-duhâ*).

Par prières recommandées, nous entendons celles sur lesquelles on a rapporté des traditions qui fixent leur mérite sans qu'on rapporte des informations traditionnelles sur la régularité de leur observance, comme la prière en rentrant ou sortant de chez soi.

Par prières volontaires, nous entendons tout le reste à propos duquel on n'a pas rapporté des traditions. Mais il s'agit d'actions volontaires que le serviteur accomplit de son plein gré.

Ces trois sortes de prières s'appellent des *nawâfil* (surrogatoires) parce que le mot *nafl* (singulier de *nawâfil*) signifie le surplus. Or il s'agit ici de prières qui s'ajoutent en plus aux prières prescrites.

Sache également que la prière constitue la meilleure action volontaire du corps.

Quant au classement des *nawâfil* et leurs mérites respectifs, ils sont bien connus et se trouvent dans les manuels de *fiqh* et ailleurs. Contentons-nous ici de mentionner la prière du *tasbîh* (glorification) car les modalités de son accomplissement peuvent échapper à certaines personnes.

En effet, 'Ikrima rapporte, d'après Ibn 'Abbâs, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à al-'Abbâs : « Ô mon oncle ! Veux-tu que je te donne... que je t'initie... Puis il a ajouté : tu accomplis une prière de quatre *rak'a* en récitant au cours de chacune d'elles la sourate Liminaire du Coran (*al-Fâtîha*) et une autre sourate. Lorsque tu termines la récitation au cours de la première *rak'a*, tu répètes quinze fois pendant que tu es debout : gloire à Dieu, louange à Dieu, il n'y a d'autre dieu que Dieu, Dieu est Le Plus Grand. Ensuite tu t'inclines et tu les répètes dix fois durant ton *rukû'*. Ensuite tu relèves la tête après le *rukû'* et tu les répètes dix fois. Ensuite tu te prosternes et tu les répètes dix fois pendant que tu es prosterné. Ensuite tu relèves ta tête de la prosternation et tu les répètes dix fois. Ensuite tu te prosternes une nouvelle fois et tu les répètes dix fois. Ensuite tu relèves la tête après la prosternation et tu les répètes dix fois avant de te mettre debout. Voilà en tout soixante quinze fois (pendant la première *rak'a*). Tu fais cela au cours des quatre *rak'a*. Si tu peux

accomplir cette prière une fois tous les jours fais-le. Si tu ne peux pas accomplis-la une fois par semaine. Sinon une fois par mois. Sinon une fois par an. Sinon une fois dans ta vie ».

### Les heures d'interdiction de la prière

Il ne convient pas d'observer, durant les heures où la prière est interdite, une prière surrogatoire qui n'a pas de motif, comme par exemple la prière de *tasbîh* (glorification) parce qu'il s'agit de moments où l'interdiction de la prière est bien attesté, car il s'agit de prières qui n'ont pas de motifs solides pour résister à l'interdiction. Quant aux prières qui ont leurs bons motifs, comme la prière du salut de la mosquée ou la prière de l'éclipse ou la prière de demande de la pluie, etc... il y a deux versions (différentes) à leur sujet :

Quoi qu'il en soit, sache que l'interdiction de la prière au cours des trois moments bien connus comporte trois secrets :

- Le premier : éviter de ressembler aux adorateurs du soleil.
- Le deuxième : la mise en garde de se prosterner pour la corne de Satan car le soleil se lève accompagné de la corne de Satan qui le quitte une fois qu'il monte dans le ciel. Ensuite lorsque le soleil atteint son zénith, la corne de Satan se joint à lui puis le quitte. De même, lorsque le soleil s'approche de son coucher, elle se joint à lui puis le quitte.
- Le troisième : ceux qui cheminent sur la voie de la Vie future s'attachent régulièrement aux actes de dévotion. Or le fait d'observer avec régularité le même genre d'œuvre peut produire de l'ennui ; voilà pourquoi l'interdiction peut devenir ici un bon excitant parce que l'âme a tendance à s'attacher à ce qui lui est interdit. C'est pourquoi il a été interdit à l'homme de prier à des moments précis de la journée, mais il n'a pas reçu d'interdictions pour d'autres formes de dévotion, comme la lecture du Coran ou le *tasbîh* (glorification) ; ceci pour qu'il puisse passer d'un état à un autre ; de la même manière que la prière a été diversifiée pour ce qui est de ses gestes : posture debout, posture assise, inclinaison (*rukû'*) et prostration (*sujûd*). Dieu est Plus Savant.

## Le livre de la *zakât* (aumône légale). De ses secrets et de tout ce qui s'y rapporte.

### La *zakât* et ses secrets

L'aumône légale (*al-zakât*) est l'un des piliers de l'Islam. Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – l'a liée à la prière. Il a dit : « *Acquittez-vous de la prière, faites l'aumône* » (Coran : II-43). Pour ce qui des genres de la *zakât*, de ses chapitres et des raisons de son obligation, ils sont traités en particulier dans des manuels de *fiqh*. Contentons-nous ici d'évoquer quelques conditions et règles de bienséances qui s'y rapportent.

Parmi ses conditions, il y a l'obligation de s'acquitter de ce qui est stipulé et non pas de sa valeur, car celui qui s'autorise à ne s'acquitter uniquement de la valeur ne fait seulement que colmater une brèche. Or le fait de colmater une brèche ne constitue pas tout le but recherché mais uniquement une partie. Ceci parce que les obligations de la Loi religieuse sont de trois sortes :

– La première partie : il s'agit d'un culte pur comme le fait de lancer des petits cailloux pendant le pèlerinage. En effet, le but de la Loi religieuse consiste à éprouver le fidèle par l'œuvre pour qu'il exprime sa servitude à travers un acte qui n'a pas un sens particulier bien concevable, parce que la nature humaine a tendance à favoriser ce qui a un sens. Ce qui ne peut exprimer la servitude pure en y recourant, contrairement à ce que nous avons indiqué.

– La deuxième partie : il s'agit de l'inverse, à savoir ce qui n'a pas pour but le culte et la dévotion, car ce qui y est visé c'est un droit pur comme le fait de s'acquitter d'une dette envers les humains ou de restituer un bien spolié et ainsi de suite. Dans ce genre d'acte, on ne considère pas non plus l'intention et l'acte lui-même car le but est atteint et l'interpellation de la Loi cesse pour celui qui en est bénéficiaire. Ces deux parties sont simples.

– Quant à la troisième partie, elle est composée. C'est qu'à travers l'acte on vise les deux choses à la fois : éprouver celui qui en a la charge

et garantir les droits des serviteurs. Ainsi cet acte recèle à la fois le culte qui consiste à lancer les cailloux et l'obligation de restituer les droits. Mais il convient de ne pas oublier ici celui des deux sens qui est le plus subtil, à savoir la dévotion, car ce qui est subtil est probablement plus important. Or la *zakât* relève de cette catégorie. En effet, la part du pauvre est visée par le colmatage d'une brèche et le devoir du culte constitue le but de la Loi religieuse de connaître les détails à ce sujet.

– De ce fait la *zakât* est devenue une obligation comparable à la prière et au pèlerinage. Dieu est Plus Savant.

### Les règles intérieures subtiles en matière de bonne conduite relative à la *zakât*

Sache que l'aspirant à la vie future a des obligations en matière d'aumône légale :

– La première : il doit comprendre qu'on vise trois choses par la *zakât* : éprouver celui qui prétend aimer Dieu – qu'Il soit exalté – en l'obligeant à s'acquitter de ce qu'il aime, se départir de la mauvaise qualité de l'avarice ruineuse et le fait de rendre grâce pour le bienfait des biens qu'on possède.

– La deuxième obligation : c'est le fait de s'acquitter en secret de la *zakât* pour éviter la duplicité et la recherche de la réputation, d'autant plus que le fait de s'en acquitter publiquement constitue également une humiliation pour le pauvre qui en est bénéficiaire. Si le fidèle craint l'accusation de ne s'être pas acquitté de la *zakât*, il peut la donner publiquement à n'importe quel pauvre qui se trouve au sein d'un groupe d'homme et la donner en cachette à d'autres.

– La troisième obligation : il ne doit pas l'affecter par le *mann* (le fait de rappeler ses faveurs aux autres) et par la gêne et la nuisance. En effet, cela peut arriver à l'homme lorsqu'il se considère comme le bienfaiteur des pauvres et leur donateur. Or s'il réfléchit bien, il verra que c'est le pauvre qui est son bienfaiteur, car il a accepté de recevoir un droit de Dieu qui constitue une purification pour le donateur de la *zakât*. Si le donateur pense que le fait de s'acquitter de l'aumône légale mérite un compliment pour le bienfait des biens qu'il donne, il risque de briser le rapport entre lui et les pauvres. Aussi il ne convient pas de

mépriser le pauvre à cause de sa pauvreté, car le mérite ne repose pas sur la possession ou la non possession des biens et de l'argent.

– La quatrième obligation : le fidèle doit mépriser le don car celui qui trouve grand un acte l'admire nécessairement, voilà pourquoi on a dit : le bien ne s'obtient que par trois choses : le mépriser, le hâter et le cacher.

– La cinquième obligation : le fidèle doit choisir parmi ses biens le plus licite, le meilleur et le plus cher à son cœur. Pour ce qui est du plus licite, parce que Dieu est Bon et n'accepte que ce qui est bon. Pour ce qui est du meilleur, parce que Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ne choisissez pas ce qui est vil pour le donner en aumône* » (Coran : II-267). Le fidèle doit tenir compte à ce sujet de deux choses : le droit de Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – en Le vénérant, car Il mérite qu'on fasse ce choix pour Lui, du reste si un homme présente une mauvaise nourriture à son hôte, il risque de provoquer son ressentiment. La deuxième chose c'est son propre droit, car ce qu'il offre est ce qu'il retrouvera demain au Jour de la Résurrection. Aussi, il convient de choisir le meilleur pour lui-même. Pour ce qui est du plus cher à son cœur, parce que Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Vous n'atteindrez pas à la piété vraie, tant que vous ne donnerez pas en aumône ce que vous aimez* » (Coran : III-92). Ainsi on rapporte que lorsqu'Ibn 'Umar s'attachait trop à l'un de ses biens, il le donnait pour se rapprocher de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié. On rapporte qu'il a effectué une halte à un endroit appelé *al-jihfa*. Il a dit aux siens : « Je désire du poisson ». Ils se sont mis à en chercher et n'en trouvèrent qu'un seul. Son épouse le prit et le prépara avant de le présenter à Ibn 'Umar. Mais un nécessiteux se présenta et Ibn 'Umar lui dit : « Prends-le ». Les gens de sa maison lui dirent : « Gloire à Dieu ! Tu nous a épuisé et nous avons d'autres provisions à lui donner ». Il leur dit : « Ce serviteur de Dieu aime ce plat ».

On rapporte également qu'un mendiant frappa à la porte d'al-Rabî' ibn Khaytham. Il dit aux gens de sa maison : « Donnez-lui des choses sucrées ». Ils répondirent : « Si nous lui donnions du pain ce serait meilleur pour lui ». Al-Rabî' leur dit : « Malheur à vous ! Donnez-lui des choses sucrées car al-Rabî' aime ce qui est sucré ».

– La sixième obligation : le fidèle doit rechercher pour l'aumône dont il doit s'acquitter, quelqu'un qui la fructifie, qui fait partie des huit catégories de personnes (retenues par le Coran) et qui doivent avoir les qualités suivantes :

– La première qualité : la crainte révérencielle. Aussi, le fidèle doit consacrer son aumône aux pieux, car il les aide ainsi à diriger leur énergie spirituelle vers Dieu – qu'il soit exalté –. On rapporte que 'Abdullâh ibn al-Zubayr attendait que les serviteurs soient prosternés pour venir placer sa bourse renfermant des pièces de monnaie près de leurs chaussures, de telle manière qu'ils ressentent le contact de la bourse sans le voir. On lui dit : « Qu'est-ce qui t'empêche de le leur prouver ? » Il répondit : « Je déteste que le visage de l'un d'eux change de couleur s'il voit mon envoyé ou me croise ».

– La deuxième qualité : la science, car le fait de donner au savant favorise l'acquisition du savoir et la propagation de la foi, ce qui constitue une manière de consolider la *shari'a* (la loi religieuse).

– La troisième qualité : il doit être de ceux qui voient que la bienfaisance provient uniquement de Dieu, et il ne doit s'arrêter aux moyens seconds qu'autant qu'il est tenu d'en rendre grâce. Quant à celui qui a pour habitude de louer en recevant un don, il a tendance à dénigrer lorsqu'on l'empêche de recevoir.

– La quatrième qualité : il doit préserver sa pauvreté, s'occuper de ses affaires et cacher ses plaintes, conformément à la Parole de Dieu – qu'il soit exalté – « *L'ignorant les croit riches à cause de leur attitude réservée* ». (Coran : II-273) . Ceux-là ne tombent dans les filets de celui qui les vise que s'il les recherche et questionne les gens de chaque quartier sur leur qualité.

– La cinquième qualité : il doit avoir une famille, ou être atteint d'une maladie, ou encore croupir sous les dettes. Un tel homme fait partie de ceux qui éprouvent de grandes difficultés, or le fait de lui faire l'aumône constitue un moyen de le faire sortir de la gêne.

– La sixième qualité : il doit faire partie des proches et de ceux qui sont liés par le sang, car l'aumône en leur faveur constitue à la fois une aumône pour eux et un moyen de préserver les liens de sang. Ainsi celui qui réunit deux de ces qualités ou plus, mérite davantage de bénéficier de l'aumône en fonction du grand nombre de ces qualités.

## Les règles de bienséance chez le bénéficiaire de l'aumône

Le bénéficiaire de la *zakât* doit nécessairement faire partie des huit catégories de personnes bien connues. De ce fait, il a certaines obligations à respecter :

La première obligation : il doit savoir que Dieu – qu'Il soit exalté – a alloué la *zakât* en sa faveur pour lui éviter les soucis et faire en sorte que son seul souci soit la recherche de l'agrément de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –.

La deuxième obligation : il doit remercier le donateur, le louer et faire des invocations en sa faveur. Et que cela soit en fonction de l'action de grâce rendue pour l'acquisition des moyens seconds. Car il a été rapporté dans le *hadîth* : celui qui ne remercie pas les gens n'a pas remercié Dieu.

D'ailleurs la plénitude du remerciement consiste à ne pas mépriser le don même s'il est minime et à couvrir ce qu'il renferme comme défauts. Car l'obligation du donateur réside dans la minimisation, et celle du bénéficiaire réside dans la surestimation. Tout ceci ne contredit pas la vision du bienfait comme provenant de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. Car celui qui ne voit pas la médiation comme médiation est un ignorant. Mais le plus répréhensible c'est de voir la médiation comme un principe.

La troisième obligation : il doit regarder ce qu'il reçoit comme don. S'il s'agit de quelque chose d'illicite, il ne doit pas le prendre, car le fait de s'acquitter des biens d'autrui n'est plus de l'aumône légale. S'il s'agit de quelque chose de douteux, il doit avoir des scrupules sauf s'il ne peut faire autrement. En effet, celui dont la plupart des biens sont d'origine illicite et qui s'acquitte de la *zakât* sans savoir avec précision au moment de s'en acquitter l'origine de ses possessions, la *fatwâ* (consultation juridique) stipule qu'il doit les donner en aumône. Voilà pourquoi l'homme pauvre peut dans ce cas en recevoir, ceci en fonction de ses besoins, s'il se trouve en difficulté et s'il ne peut pas recevoir des biens licites qui sont imposables.

La quatrième obligation : il doit se préserver de tout ce qui est douteux pour la part qu'il reçoit, ne prendre que ce qui lui est permis et éviter de prendre plus qu'il n'en a besoin. S'il est endetté, il ne doit

pas prendre plus que la valeur de sa dette. S'il est en compagnie militaire, il doit prendre selon ses besoins. En fin de compte tout ceci dépend de son appréciation personnelle, car le scrupule implique d'éviter ce qui est douteux. Cela dit, les savants ont divergé à propos de la part de l'aumône que peut recevoir le riche qui ne peut pas s'acquitter de la *zakât*. Ce qui est sûr à ce sujet, c'est qu'il doit posséder de quoi lui suffire en permanence grâce à un commerce, à un métier ou à une rente foncière etc. Autrement dit, si ses possessions ne couvrent ses besoins qu'en partie, il peut recevoir des biens de l'aumône, la part lui permettant de couvrir entièrement ses besoins.

Quoi qu'il en soit, il doit prendre ce qui lui suffit pendant une année, pas plus. D'ailleurs on a retenu l'année parce qu'à sa fin commence la récolte des biens de la *zakât*. Enfin il ne faut pas qu'il prenne le maximum pour ne pas gêner les pauvres.

#### L'aumône volontaire, ses mérites et ses règles de bienséance

Pour ce qui est des mérites de l'aumône faite de plein gré, il faut savoir qu'ils sont nombreux, mentionnons quelques *hadîth* qui les évoquent.

Bukhârî mentionne le *hadîth* rapporté par Ibn Mas'ûd où l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Lequel de vous estime que les biens de ses héritiers lui sont plus chers que les siens ? Les gens présents ont dit : Ô Envoyé de Dieu ! Chacun de nous chérit ses propres biens plus que ceux des autres. Il a dit : Ses biens sont ceux qu'il offre en aumône avant son départ et les biens de ses héritiers sont ceux qu'il laisse derrière lui ».

Les deux Sahîh de Bukhârî et de Muslim mentionnent le *hadîth* que rapporte Abû Hurayra où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Pour celui qui donne en aumône l'équivalent d'une datte provenant d'un bien bon et licite – et Dieu n'agrée que ce qui est bon –, Dieu prend cette aumône avec Sa droite et la fructifie, comme l'un de vous élève son petit cheval, jusqu'à ce que ce don devienne comme une montagne ».

Il est dit dans un autre *hadîth* : « L'aumône éteint la colère du Seigneur et fait éviter la mauvaise mort ».

Il est dit dans un autre *hadith* : « Faites l'aumône, car l'aumône vous arrache à l'Enfer ».

Barîda rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Aucun homme ne donne quelque chose en aumône sans qu'on l'arrache aux chaînes de soixante-dix démons ».

On rapporte qu'un ermite a adoré Dieu dans son ermitage durant soixante ans. Un jour il descendit de son cloître avec un morceau de pain dans la main. Une femme le croisa et lui fit des avances, il succomba à son charme et trouva la mort dans cet état. Mais avant de mourir, il donna son pain à un mendiant de passage. On apporta l'œuvre de soixante années qu'on plaça sur l'un des deux plateaux de la balance puis on mis son péché sur l'autre plateau, qui pesa plus lourd que celui de ses œuvres. Ensuite on rajouta le pain sur le plateau de ses œuvres et il pesa plus lourd que son péché.

Muslim mentionne le *hadith* rapporté par Abû Hurayra où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Jamais une aumône n'a diminué un bien ».

On rapporte d'après 'Āïsha qu'après avoir sacrifié une chèvre. Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – demanda : « Que reste-t-il de la chèvre ». 'Āïsha lui dit : « Seule son épaule est restée. Il a dit alors : Tout d'elle est resté sauf son épaule. »

Pour ce qui est des règles de bienséance, elles sont les mêmes que celles de la *zakât*.

Mais on a divergé sur la question suivante : laquelle des deux attitudes est meilleure pour le pauvre : prendre des biens de la *zakât* ou des biens de l'aumône volontaire. Pour certains, puiser dans les biens de la *zakât* est meilleur, pour d'autre puiser dans ceux de l'aumône est meilleur.

Pour ce qui est de la meilleure aumône, Abû Hurayra rapporte ceci : « On a interrogé l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – sur la meilleure aumône ? Il a répondu : c'est que tu fasses l'aumône pendant que tu es robuste et avare ; tu crains la pauvreté et tu espères la richesse, et que tu ne négliges pas de donner pour dire au moment du trépas : ceci est pour un tel, ceci pour un tel autre ». *Hadith* recensé par les deux auteurs des *Sahihân*.

## Le livre du jeûne, de ses secrets, de ses aspects importants et de tout ce qui s'y rapporte

### Le jeûne et ses secrets

Sache que le jeûne (*al-sawm*) comporte une particularité qui n'existe pas ailleurs, à savoir le fait qu'il est attribué à Dieu – qu'Il exalte et magnifié –. En effet Dieu – qu'Il soit glorifié – a dit : « Le jeûne M'appartient et c'est Moi qui le récompense ». C'est un honneur que d'être attribué de la sorte, à l'instar de l'honneur en faveur de la Maison de Dieu. Car Dieu a dit : « Purifie Ma maison » (Coran : XXII-26). A vrai dire le jeûne a reçu tant de mérite pour deux raisons :

La première : il s'agit d'un acte secret et intérieur que les créatures ne peuvent voir, de ce fait il est à l'abri de la duplicité.

La deuxième : c'est un moyen pour vaincre l'ennemi de Dieu, car l'ennemi se sert des désirs comme instruments privilégiés. Or les désirs se renforcent au moyen du manger et du boire. Ainsi du moment que la terre des désirs est fertile, les démons fréquentent assidûment un tel pâturage. Ce n'est qu'en renonçant aux désirs qu'on rendra leur accès des plus difficiles.

Du reste il existe sur le jeûne beaucoup de traditions qui attestent son grand mérite, et elles sont bien connues.

### Les *Sunan* du jeûne

Il est recommandé de recourir au *subûr* (le fait de manger à la fin de la nuit) et de le retarder. De même, il est recommandé de hâter la rupture du jeûne et de commencer par manger quelques dattes.

Il est également recommandé d'être généreux pendant le Ramadan, de faire le bien, de faire beaucoup d'aumône pour mieux se conformer à l'attitude de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –. De même, il est recommandé d'étudier le Coran, d'observer des retraites spirituelles (*T'rikâf*) notamment au cours des dix dernières

nuits de Ramadan et de multiplier les exercices spirituels. Il est dit dans les deux *Sahîh* d'après le *hadith* rapporté par 'Âïsha : « Dès que commencent les dix dernières nuits de Ramadan, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – se serrait la ceinture, veillait la nuit en dévotion et réveillait les gens de sa maison ».

Les savants disent que l'expression : « Serrait la ceinture ; peut signifier deux choses :

- se détourner des femmes
- pour montrer tout le sérieux dans l'action spirituelle.

D'ailleurs la raison de son effort au cours des dix dernières nuits réside dans la recherche de la nuit de *qadar* (la grande valeur).

### Les secrets du jeûne et ses règles de convenance

Le jeûne comporte trois degrés : le jeûne des gens du commun, le jeûne des gens de l'élite et le jeûne de l'élite de l'élite.

Pour ce qui est du jeûne des gens du commun, il consiste à s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels.

Quant au jeûne des gens de l'élite, il consiste à empêcher le regard, la langue, la main, le pied, l'ouïe, la vue et l'ensemble des membres de commettre des péchés.

S'agissant du jeûne de l'élite de l'élite, il s'agit du jeûne du cœur devant les basses ambitions et des idées qui éloignent de Dieu – qu'Il soit exalté – pour cesser totalement de s'intéresser à tout ce qui est autre que Dieu – qu'Il soit exalté –. Ce type de jeûne a des explications qui seront données ailleurs.

Il reste que parmi les règles de convenance dans le jeûne des gens de l'élite, il y a celles de baisser le regard, de retenir la langue devant tout ce qui est nuisible comme paroles interdites, répréhensibles ou inutiles, et de surveiller le reste des membres.

Il est dit, dans le *hadith* recensé par Bukhârî que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pour celui qui ne renonce pas au mensonge dans les actes et les paroles, Dieu n'a nul besoin qu'il renonce à sa nourriture et à sa boisson ».

Parmi les autres règles de bienséance du jeûne il y a celle qui consiste pour le fidèle à ne pas remplir son ventre de nourriture

pendant la nuit. Il doit en prendre avec modération, car le fils d'Adam n'a jamais rempli un récipient du mal comme son ventre. Lorsque le fidèle se rassasie au début de la nuit il ne peut tirer profit de sa personne pour le reste de sa nuit. De même lorsqu'il se rassasie au moment du *subûr*, à la fin de la nuit, il ne peut pas tirer profit de sa personne jusqu'à la prière de *dhuhr* environ. Ceci parce que le fait de trop manger génère la paresse et l'engourdissement. Ensuite le but du jeûne n'est pas atteint à cause de la gloutonnerie, parce que ce qu'on y recherche, c'est de goûter à la faim. On peut ainsi renoncer à ce qui est désiré.

Pour ce qui est du jeûne volontaire, sache que la recommandation du jeûne est attestée pour les jours favorables. Or certains de ces jours ont répartis à travers toute l'année, comme le jeûne des six jours du mois de *shawwâl* immédiatement après le ramadan, ou le jeûne du jour de 'arafât ou du jour de 'ashûrâ, ou des dix jours du mois de *dhulhijja*, pendant le mois du *muharram*. D'autres jours favorables se répètent chaque mois, comme ceux du début, de la moitié et de la fin du mois. Ainsi celui qui jeûne au début, au milieu et à la fin du mois aura bien fait. Mais le mieux c'est de jeûner pendant les trois jours du milieu du mois. D'autres jours se répètent chaque semaine, à savoir le lundi et le jeudi.

Cela dit le meilleur jeûne surérogatoire est celui de Dâwûd (David) – que la paix soit sur lui – ; il jeûnait un jour et rompait le jeûne un autre jour. Cette attitude comporte trois significations.

La première : l'âme reçoit sa part au jour où le jeûne est rompu et assure sa dévotion pendant le jour du jeûne. Ainsi il réunit entre ce qu'elle a et ce qu'elle doit, et c'est une équité parfaite.

La deuxième : le jour non jeûné est un jour destiné à rendre Grâce et le jour du jeûne est un jour d'endurance. Or il faut savoir que la foi est constituée de deux moitiés : une moitié faite d'action de grâce et une autre moitié faite de patience.

La troisième signification : cette façon de jeûner est difficile pour l'âme dans ses exercices spirituels, car chaque fois qu'elle se familiarise avec un état, elle est transportée dans un autre.

Quant au jeûne perpétuel, il y a dans le *Sahîh* de Muslim un *hadîth* rapporté par Abû Qatâda où 'Umar a interrogé le Prophète – que Dieu

lui accorde la grâce et la paix : « Qu'en est-il de celui qui jeûne tout le temps ? Il lui a répondu : Cet homme n'a pas jeûné et n'a pas rompu son jeûne ». Ceci se rapporte à celui qui continue le jeûne même pendant les jours où il est interdit de jeûner, comme les deux jours des deux Aïd et les trois jours après l'*Aïd al-Adhâ* (fête de l'immolation). Autrement il n'y a pas de mal à le faire. On rapporte sur Hishâm ibn 'Urwa que son père continuait le jeûne. Il en va de même de 'Âïsha qui pratiquait cela.

Anas ibn Mâlik disait qu'Abû Talhâ a continué le jeûne quarante ans durant, après l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix.

Sache que celui qui est doué de clairvoyance connaît en quoi consiste le but du jeûne. Il impose à son âme juste ce qu'il faut pour ne pas rater ce qui est meilleur. En effet Ibn Mas'ûd, par exemple, jeûnait peu et disait : « Lorsque je jeûne je faiblis devant la prière, or je préfère la prière au jeûne. D'autres se relâchaient dans la récitation du Coran lorsqu'ils jeûnaient. C'est pourquoi ils ne jeûnaient pas beaucoup pour pouvoir assurer la récitation. C'est dire que chaque homme connaît mieux son état et ce qui lui convient. »

## Le livre du pèlerinage, de ses secrets, de ses mérites, de ses règles de convenance etc...

### Le pèlerinage et ses secrets

Il convient pour celui qui veut accomplir le pèlerinage de commencer par se repentir, réparer les injustices, rembourser les dettes, assurer les dépenses pour ceux qui dépendent de lui jusqu'à son retour et remettre les dépôts qui lui sont confiés. Il doit prendre avec lui suffisamment d'argent licite pour son voyage et ses dépenses personnelles, de telle manière qu'il puisse assurer convenablement ses provisions et se montrer bon envers les pauvres. Il doit prendre également avec lui de quoi arranger sa tenue comme le *siwâk*, le peigne, la glace, la boîte du kohol, etc... Il doit également faire l'aumône avant son départ. S'il loue un chameau, il doit faire voir à son propriétaire les objets qu'il va transporter. Ainsi on rapporte qu'un homme a dit à Ibn al-Mubâarak : « Veux-tu prendre cet objet pour le remettre à un tel ? ». Ibn al-Mubâarak lui dit : « Attends que je demande la permission au propriétaire du chameau ».

Il doit également rechercher un bon compagnon qui aime faire le bien. Ainsi s'il est insouciant, ce compagnon lui rappellera le *dhikr*. S'il pratique le *dhikr* il l'assistera et s'il s'ennuie, il le fera patienter. De même les pèlerins qui voyagent en groupe doivent choisir parmi eux celui qui a le meilleur caractère, et qui est le plus bienveillant envers ses compagnons pour les diriger. Si on a besoin de quelqu'un pour diriger le groupe, c'est parce que les opinions divergent souvent et que les choses ne vont pas d'elles-mêmes. Il reste que le chef du groupe doit être bienveillant envers ses compagnons. Il doit également s'occuper de leurs affaires et s'exposer lui-même pour les protéger. Le pèlerin voyageur doit aussi user de belles paroles, offrir de la nourriture et montrer un bon caractère, car le voyage amène souvent à manifester ce qui est enfoui à l'intérieur. Ainsi celui qui montre un bon caractère durant le voyage, qui génère parfois l'ennui, montre du bon caractère

dans sa vie citadine de tous les jours. L'adage dit : lorsqu'un homme est loué à la fois par ceux qui traitent avec lui dans sa vie de tous les jours et par ses compagnons en voyage vous ne devez plus douter de sa bonté. Le pèlerin doit, avant de commencer son voyage, faire ses adieux à ses compagnons et à ses frères qui ne partent pas, solliciter leurs invocations, faire en sorte que son voyage débute un jeudi à l'aube, accomplir une prière de deux *rak'â* avant de quitter sa maison, confier ses proches et ses biens à Dieu et recourir aux invocations et aux *dhikr* traditionnels au moment de quitter sa maison et durant son voyage. Il s'agit des invocations célèbres qui figurent dans les ouvrages consacrés aux rites du pèlerinage, notamment les invocations qui se rapportent à l'*ihrâm* (le fait d'entrer en état de sacralisation), au *tawâf* (le fait d'accomplir des circumnambulations autour de la Ka'ba), au *sa'y* (le va-et-vient entre le Safâ et le Marwâ), au *wuqûf* (stationnement) au mont 'Arafât, etc.. D'ailleurs tout ceci est amplement consigné dans les Traités de *fiqh* que l'on peut consulter avec profit.

### Les règles de bienséance intérieures et les allusions aux secrets du pèlerinage

Sache qu'on ne parvient à Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – que par le dépouillement et la réclusion pour se consacrer à Son Service. Ainsi les ermites se retiraient dans les montagnes pour rechercher la familiarité avec Dieu. Voilà pourquoi le pèlerinage a été institué comme un monachisme pour la communauté musulmane.

Parmi les règles de convenance, il y a celle qui consiste pour le fidèle, à éviter pendant son pèlerinage, toute activité commerciale qui risque d'occuper son cœur et de multiplier ses soucis, afin que sa seule et unique préoccupation soit l'obéissance à Dieu – qu'Il soit exalté –. Il n'y a pas de mal à ce qu'il soit un peu hirsute et poussiéreux, portant des vêtements usés mais propres et évitant la belle prestance dans sa tenue. Le pèlerin doit aussi éviter d'être porté sauf en cas d'excuse. On rapporte à ce sujet que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a effectué le pèlerinage à dos de chamelle portant une selle modeste.

De même dans le *hadith* rapporté par Jâbir le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – est fier du pèlerin devant Ses anges. Il leur dit : Regardez Mes serviteurs ! Ils sont venus vers Moi hirsutes et poussiéreux du lointain. Je vous prends en témoins que Je leur pardonne ».

Dieu a honoré et accordé une grande valeur à Sa maison. Il l'a installée comme un point de convergence pour Ses serviteurs et a institué autour d'elle un sanctuaire sacré pour rehausser sa valeur et agrandir sa position. Il a institué le mont 'Arafât comme un champ à son extrémité. Sache également que chacun des actes et des rites du pèlerinage recèle un rappel pour celui qui veut se rappeler et un enseignement pour celui qui veut être édifié.

Ainsi le pèlerin se rappelle, à l'occasion de la collecte des provisions pour le voyage, les provisions en œuvres pour la vie future. Qu'il prenne garde surtout à ce que ses œuvres ne soient affectées et corrompues par la duplicité et la recherche de la réputation car elles ne lui seront pas de bonne compagnie et ne lui serviront à rien, telle une nourriture délicate qui pourrit dès la première halte du voyage, ce que laisse le voyageur perplexe et angoissé dans les moments de besoin. De même lorsque le pèlerin quitte son pays, s'engage dans le voyage et rencontre les multiples difficultés, qu'il se rappelle comment il quittera le bas-monde par la mort, pour le rendez-vous de la Résurrection et toutes les frayeurs qu'il aura à affronter.

De même qu'il doit se rappeler au moment de son entrée dans le territoire sacré et de son dépouillement de ses vêtements lorsqu'il met son *ihrâm* (pagne que l'on porte pour entrer en territoire sacré), le port de son linceul et comment il rencontrera son Seigneur dans une tenue différente de celle des gens du bas-monde.

Lorsqu'il formule l'intention d'accomplir le pèlerinage en disant : Me voici mon Dieu ! (*la talbiya*) qu'il se rappelle à travers sa *talbiya* la réponse de Dieu – qu'Il soit exalté – qui a dit : « Appelle les hommes au pèlerinage » (Coran : XXII-27). Qu'il espère l'acceptation et qu'il craigne le non exaucement. Lorsqu'il arrive au sanctuaire sacré, il doit espérer l'assurance contre le châtement et craindre de n'être pas de ceux qui sont rapprochés. Néanmoins il convient que l'espérance soit dominante chez lui car la générosité couvre tout le monde, le droit du

visiteur est considéré et la caution du réfugié est inaliénable. De même, en voyant la Maison sacrée, il se représente sa grandeur dans son cœur et remercie Dieu – qu’Il soit exalté – pour lui avoir permis d’accéder au rang de ses visiteurs, et qu’il ressente la grandeur de circumnambuler autour d’elle car ce qu’il fait constitue une prière. Qu’il croit en embrassant la prière noire qu’il prête à Dieu l’allégeance d’obéissance, tout en y ajoutant sa résolution de rester fidèle à cette allégeance. Qu’il se rappelle, en s’accrochant aux rideaux protecteurs de la Ka’ba et en collant sa poitrine et sa face au *multazam*, le refuge du pécheur auprès de son Maître et la proximité de l’amant.

Lorsqu’il effectue le va-et-vient entre la Safâ et la Marwâ il doit penser aux deux plateaux de la Balance du jugement, à ses hésitations et ses agitations dans l’enceinte de la Résurrection ou penser au va-et-vient du serviteur devant le seuil du Roi pour manifester sa sincérité dans le service, espérer regardé avec l’œil de Sa miséricorde et souhaiter la satisfaction de ses besoins.

S’agissant du stationnement à ‘Arafât, rappelle-toi en y voyant l’affluence des pèlerins, le tumulte de leurs voix et la variété de leurs idiomes, le stationnement du Jour de la Résurrection et le rassemblement de toutes les nations en cette circonstance et leur demande pour qu’on intercède en leur faveur.

Lorsque tu lances les petits cailloux (*al-jimâr*) vise à travers ce geste la soumission à l’ordre, la manifestation de la servitude et la simple soumission sans la moindre part de l’âme à tout cela.

Pour ce qui est de Médine, rappelle-toi en y séjournant que c’est la cité choisie par Dieu pour Son prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, que c’est vers elle qu’Il a choisi son émigration et placé sa maison. Ensuite représente-toi les traces des pieds de l’Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – pendant ses déplacements dans cette cité. Imagine son recueillement et sa sérénité. Lorsque tu veux visiter le Mausolée, que ton cœur soit présent pour l’honorer et le respecter. Evoque mentalement son image magnifique et représente-toi dans ton cœur son rang sublime. Ensuite adresse-lui tes salutations. Et sache qu’il sait ta présence et tes salutations comme cela été rapporté dans le *hadith*.

## Le livre des règles de convenance pour aborder le Coran munificent et l'évocation de ses mérites

### Les règles de convenance relatives au Coran

La plus grande vertu du Coran Munificent c'est qu'il est la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. Dieu – qu'Il soit exalté – l'a loué dans de nombreux versets comme dans ces Paroles divines : « Ceci est un Livre que nous avons révélé : un livre béni » (Coran : VI-92), « Oui, ce Coran conduit dans une voie droite » (Coran : XVII-9),

*L'erreux ne s'y glisse pas de nulle part* » (Coran : XLI-4). Dans le *hadith* récéncé par Bukhârî et que rapporte 'Uthmân ibn 'Affân, le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « *Le meilleur d'entre vous est celui qui s'initie au Coran et l'enseigne* ». De même Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a Ses gens parmi l'ensemble des hommes. Ceux qui étaient présents lui ont demandé : Qui sont-ils, Ô Envoyé de Dieu ? Il a répondu : Les gens du Coran sont les gens de Dieu et Son élite ». Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu ne punit pas un cœur qui a retenu le Coran ».

Ibn 'Umar rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « On dira au récitant du Coran : récite, élève la voix et psalmodie comme tu le faisais dans le bas-monde car ton rang se situe au dernier verset que tu réciteras ». *Hadith* authentifié par Tirmidhî.

Barîda rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le Coran rencontrera au jour de la Résurrection celui qui l'étudiait et le fréquentait lorsque sa tombe s'ouvrira et qu'il en sortira comme un homme livide. Le Coran lui dira : Est-ce que tu me reconnais ? l'homme lui répondra : Je ne te reconnais pas ! Le Coran lui dira : je suis ton compagnon, le Coran qui, à force de me lire, t'a assoiffé dans les moments de grande chaleur, t'a fait subir les longues veillées durant tes nuits. Sache que chaque commerçant escompte un

profit de son commerce et qu'aujourd'hui tu tires profit de ton commerce. On lui donnera alors la puissance dans sa droite et l'éternité dans sa gauche. On mettra la couronne de la dignité sur sa tête et on revêtira ses parents de deux robes d'honneur avec lesquelles le bas-monde ne peut rivaliser. Ses parents se demanderont : comment avons-nous gagné cela ? On leur répondra ! Grâce à l'étude du Coran par votre fils. Ensuite on lui dira : Récite et monte dans les hauteurs du Paradis et ses appartements. Ainsi il ne cessera de monter tant que durera sa récitation, qu'elle soit lente ou rapide ».

Par ailleurs Ibn Mas'ûd disait : « Il convient pour celui qui a appris le Coran par cœur qu'on le reconnaisse par ses longues veillées nocturnes quand les gens restent endormis, par ses journées passées à jeûner quand les gens ne cessent de manger et de boire, par sa tristesse quand les gens sont réjouis, par ses pleurs quand les gens sont joyeux, par son silence quand les gens se mettent à bavarder et par son recueillement quand les gens se pavanent et montrent leur fierté ».

Il convient également qu'il ne soit ni dur, ni inattentif, ni tumultueux, ni coléreux.

Al-Fudhayl disait : « Celui qui a appris le Coran par cœur porte l'étendard de l'Islam. Il convient pour lui de ne pas verser dans les futilités du langage avec ceux qui le font, de ne pas tomber dans l'insouciance avec ceux qui sont insouciant, de ne pas se distraire avec ceux qui se laissent aller à la distraction. Tout ceci par respect pour Dieu – qu'Il soit exalté – ».

Il convient pour lui également de n'avoir nul besoin des gens, au contraire il convient que les gens recourent à son service.

De même l'Imam Ahmad ibn Hanbal a dit : « J'ai vu en songe Le Seigneur de la Tout-Puissance et j'ai dit : Seigneur ! Qu'est-ce qui fait rapprocher ceux qui veulent se rapprocher de Toi ? Il a dit : Ce sont Mes Paroles, Ô Ahmad ! J'ai dit : Seigneur ! Quelles soient comprises ou non comprises ? Il a dit : Qu'elles soient comprises ou non ».

### Les règles de convenance relatives à la récitation du Coran

Celui qui lit ou récite le Coran doit auparavant effectuer ses ablutions mineures (*al-wudhû*), respecter les convenances, baisser la

tête, ne pas croiser ses jambes, ou s'accouder, ou s'asseoir comme les gens orgueilleux. Du reste la meilleure attitude consiste à réciter le Coran, debout en prière et à être dans la mosquée.

Quant au volume de la récitation, les habitudes des anciens pieux furent différentes, certains d'entre eux récitaient intégralement le texte du Coran en vingt-quatre heures. D'autres récitaient le texte au bout d'un jour et d'une nuit. D'autres encore récitaient le texte entier en trois jours. D'autres encore le faisaient en une semaine. D'autre encore le faisaient au bout d'un mois parce qu'ils étaient occupés par autre chose, par la propagation de la science, ou par l'enseignement, ou par une autre forme de dévotion, ou par autre chose se rapportant à l'acquisition des biens du bas-monde.

Aussi, ce qui convient le mieux, c'est ce qui n'empêche pas l'homme : vaquer à ses occupations importantes, ne nuit pas à son corps et ne : prive pas du bénéfice de la compréhension et de la psalmodie du texte coranique.

Ibn 'Abbâs disait : la lecture lente et attentive des deux sourates *al-Baqara* (la Vache) et *Âl 'Imrân* (la famille de 'Imrân) m'est préférable à la lecture rapide et hâtive du texte entier du Coran.

Donc, celui qui profite d'un moment de repos et d'inactivité se doit de beaucoup lire le Coran pour avoir beaucoup de récompense. Ainsi, on rapporte que 'Uthmân récitait le Coran entier au cours d'une seule *rak'a* qui lui servait comme un *witr*. De même l'Imam al-Shâfi'î récitait soixante fois le texte intégral du Coran au cours du mois de Ramadan. Quant à la régularité de la récitation, il convient qu'elle soit en fonction de ce qui est possible comme nous l'avons indiqué.

Certains préféraient, lorsqu'ils terminaient la récitation du Coran entier de jour, le faire au cours des deux *rak'a* de la prière de l'aube ou juste après, et lorsqu'ils terminaient la récitation du Coran en pleine nuit, de le faire au cours des deux premières *rak'a* du Maghrib ou juste après pour accueillir ainsi par leur récitation le début de la nuit ou du jour.

Du reste, Ibn Mas'ûd disait : « L'invocation de celui qui termine la récitation du texte intégral du Coran, est exaucée ». On rapporte à ce propos que lorsqu'Anas terminait la récitation du Coran entier, il rassemblait les gens de sa famille pour faire des invocations.

## L'amélioration de la voix

Il est recommandé d'améliorer la récitation. Et si le récitant n'a pas une belle voix, il doit l'embellir autant que faire se peut. Quant à la récitation mélodieuse, elle était détestable pour les anciens pieux. Il est recommandé d'effectuer la récitation à voix basse, en effet, il est dit dans le *hadith* : « Le mérite de la récitation à voix basse par rapport à la récitation à voix haute s'apparente au mérite de l'aumône faite secrètement par rapport à celui de l'aumône effectuée publiquement ». Néanmoins le récitant doit entendre sa propre récitation. Il est bon cependant de réciter de temps en temps à voix haute dans un but précis et louable comme lorsqu'on veut apprendre le Coran convenablement ou lorsqu'on veut lutter contre la paresse ou chasser le sommeil.

Quant au statut de la récitation pendant la prière, le volume de la récitation pendant la prière obligatoire et les moments où la récitation s'effectue à voix haute et ceux où elle s'effectue à voix basse, tout ceci est bien connu et figure dans les ouvrages de *fiqh*.

Il reste que celui qui possède un Texte du Coran (*mushaf*) se doit de lire chaque jour quelques versets pour qu'il ne soit pas abandonné.

Le récitant du Coran Munificent se doit de voir la bienveillance de Dieu – qu'Il soit exalté – avec Ses créatures en leur permettant de saisir le sens de Sa Parole. Il doit savoir également que ce qu'il lit n'est pas un langage humain. Il doit aussi se représenter la Grandeur de Celui qui parle et méditer Sa Parole, car la méditation constitue le but de la lecture. Du reste si la méditation ne se réalise qu'au terme de la répétition du même verset, le récitant est tenu de le répéter autant de fois qu'il le faut.

En effet, on rapporte qu'Abû Dharr disait que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a passé toute une nuit debout dans la prière en répétant le verset suivant : « *Si Tu les châties... Ils sont vraiment Tes serviteurs. Si Tu leur pardonnes... Tu es, en vérité, Le Puissant, Le juste* ». (Coran : V-118). De même Tamîm al-Dârî a passé toute une nuit debout dans la prière en répétant le verset suivant : « *Est-ce que ceux qui font le mal pensent que Nous les traiterons comme ceux qui croient et qui accomplissent des œuvres bonnes puisque tous sont égaux dans la vie et dans la mort ? Ils ont le jugement faux* ». (Coran

: XLV-21). Et c'est ce qu'avait fait al-Rabî ibn Khaytham au cours d'une nuit.

Il convient pour le récitant de s'éclairer à la lecture de chaque verset et d'en saisir le sens qui convient. Ainsi, lorsqu'il lit la Parole divine : « *Louange à Dieu qui a créé les Cieux et la terre* » (Coran : VI-1), qu'il sache Sa toute-puissance et saisisse Son Pouvoir dans tout ce qu'il voit. Lorsqu'il récite le verset suivant : « *Ne voyez-vous pas comment vous engendrez ?* » (Coran : LVI-58), qu'il réfléchisse, comment quelques gouttes de spermes se transforment en chair, os, veines et nerfs, et des formes différentes comme la tête, la main, le pied ; et comment elles se multiplient en des facultés nobles comme l'ouïe, la vue, l'intellect, etc... Qu'il médite donc sur ces merveilles !

Lorsqu'il lit des versets qui relatent les états des négateurs, qu'il essente la crainte de la domination s'il néglige de se conformer à l'ordre divin.

De même, le récitant doit abandonner tout ce qui l'empêche de comprendre, comme lorsque Satan lui donne l'impression qu'il n'a pas articulé convenablement une lettre ou un son, car cela détourne son attention et l'empêche de saisir le sens de ce qu'il lit. Il en est de même lorsque le récitant s'obstine à commettre un péché ou s'enfle d'orgueil ou subit un désir irrésistible, car cela constitue la cause d'assombrissement du cœur et de sa rouille. En effet, cela s'apparente à la rouille sur le miroir ; il empêche la manifestation de la vérité. C'est que le cœur est comparable au miroir ; les désirs sont semblables à la rouille et les entités de sens du Coran sont comparables aux images qui apparaissent sur la surface du miroir. Quant aux exercices spirituels du cœur pour chasser les désirs, ils sont assimilés au polissage du miroir.

De même le lecteur du Coran doit savoir qu'il est visé par le Discours divin et sa menace, et que les récits qui y figurent n'ont pas pour but d'égayer les soirées mais d'édifier et d'exhorter. Qu'il fasse donc attention pour se comporter comme un serviteur qui reçoit une missive bien précise de la part de son maître. Qu'il médite le Livre divin et agisse selon ses exigences, car le pécheur qui lit le Coran et le répète est semblable à celui qui lit le message du roi puis se détourne de l'occupation de son royaume et de ce qu'il ordonne dans son message. Un tel serviteur se contente de l'étudier tout en désobéissant

à Ses commandements, et s'il néglige l'étude en s'entêtant dans le péché, il mérite davantage de mépris.

Enfin le lecteur du Coran doit s'affranchir de sa force et de sa puissance et ne pas se regarder avec un œil satisfait et purificateur. Car celui qui regarde surtout ses manquements et ses insuffisances, y puise le moyen d'assurer sa proximité et son rapprochement de Dieu.

## Le livre des *dhikr* et des invocations etc...

### Les invocations

Sache qu'après la récitation du Coran, il n'y a pas de forme de dévotion exécutée par la langue qui soit meilleure que la Mention (*dhikr*) de Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – et le fait de Lui adresser des implorations sincères. En effet, le mérite du *dhikr* est attesté par de nombreux versets, dont notamment ceux-ci : « *Souvenez-vous de Moi, Je Me souviendrai de vous* » (Coran : II-152), « *Pour ceux qui mentionnent Dieu, debout, assis ou couchés* » (Coran : III-190), « *Les hommes et les femmes qui invoquent souvent le Nom de Dieu* » (Coran : XXXIII-35).

De même le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – dit : Je suis avec Mon serviteur tant qu'Il Me mentionne et que ses lèvres bougent pour évoquer Mon Nom ». Muslim rapporte également un *hadith* où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Chaque fois que des hommes s'installent pour mentionner Dieu, les anges les enveloppent, la miséricorde les embrasse, la *sakina* (la tranquillité) descend sur eux et Dieu les mentionne devant ceux qui sont auprès de Lui ». D'ailleurs il existe de nombreux *hadith* en ce sens qui sont mentionnés dans les manuels sous la rubrique des meilleurs œuvres. De son côté Abû Hurayra rapporte que le Prophète – a dit : « Chaque fois que des hommes se réunissent en séance et se séparent sans mentionner Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – leur séparation s'apparente à l'attitude de ceux qui viennent de quitter le cadavre d'un âne. Leur séance sera une source de regret au Jour de la Résurrection ».

Il est dit dans un autre *hadith* : « Chaque fois que des hommes se réunissent en séance sans mentionner Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – et sans invoquer la Grâce sur le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, cette réunion sera pour eux une source de regret au Jour de la Résurrection ».

S'agissant du mérite de l'invocation, Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Rien n'est plus honorable pour Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – que l'invocation (*al-du'â'*) ». Il a dit aussi : « L'invocation est la plus noble des adorations ». Il a dit également : « Dieu se courrouce contre celui qui ne Lui adresse pas sa demande ». Il est dit dans un autre hadith : « Demandez à Dieu Sa Faveur, car Dieu aime qu'on L'implore ».

Mais l'invocation comporte des règles : il convient ainsi de rechercher dans l'année les moments favorables comme le jour de 'Arafât, parmi les mois, le Ramadan, parmi les jours de la semaine le vendredi, à la fin de la nuit et l'aube. Parmi les moments favorables il y a aussi l'instant compris entre l'appel à la prière et l'*iqâma*, les instants qui suivent la fin de chaque prière, à l'occasion de la pluie, au moment du combat pour Dieu, lors de l'achèvement de la récitation intégrale du Coran, pendant la prosternation, au moment de rompre le jeûne et lors de la présence du cœur avec Dieu et de son frémissement (après la mention du Seigneur..

En vérité, le caractère favorable des moments est dû à la faveur des états et des circonstances. Ainsi le moment de la prière de l'aube est un instant de transparence et de pureté du cœur. De même, l'état de prosternation est une attitude de pleine humilité.

Il y a d'autres règles qui consistent à implorer Dieu le visage tourné en direction de la *qibla*, en levant les bras et en essuyant ensuite le visage, en baissant la voix pendant l'invocation. Parmi les autres règles l'invocation, il y a celle qui consiste à commencer par la mention du Nom de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – puis à invoquer la Grâce sur le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – sans affecter l'emphase.

Enfin la dernière règle de l'invocation est une règle ésotérique, qui est le fondement de tout exaucement, consiste à se repentir et à réparer les injustices.

## Les *awrâd*<sup>1</sup>, leur mérite et la répartition des actes de dévotion selon les moments

Sache que lorsqu'on réalise la connaissance de Dieu – qu'Il soit glorifié –, qu'on reconnaît Sa promesse et qu'on constate que la vie est brève, on ressent l'obligation de ne plus céder à la négligence. Lorsque l'âme s'adonne à un seul genre d'exercice spirituel, elle se trouve rapidement gagnée par l'ennui. Aussi, la délicatesse consiste à la faire passer d'un exercice à un autre. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Invoque le Nom de ton Seigneur à l'aube et au crépuscule. Prosterne-toi, la nuit, devant Lui. Célèbre longuement Ses louanges, durant la nuit* » (Coran : LXXVI-25/26). Ces deux versets et d'autres du même genre ontrent que la voie qui mène à Dieu – qu'Il soit exalté – implique de surveiller les différents moments et de les meubler en permanence par des *Awrad*. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *C'est Lui qui fait que la nuit succède au jour pour celui qui veut se souvenir de Lui ou qui veut être reconnaissant* » (Coran : XXV-62), c'est-à-dire : Il remplace l'un par l'autre pour qu'on rattrape ce qu'on a manqué au cours du premier.

### Le nombre des *awrâd* nocturnes et diurnes et leur classification

Les *awrâd* du jour sont au nombre de sept et ceux de la nuit sont au nombre de six. Evoquons pour chacun d'eux sa vertu, sa fonction et tout ce qui s'y rapporte :

Le premier *wird* du jour : Il se situe entre l'apparition de l'aube et le lever du soleil. Il s'agit d'un moment très favorable par lequel Dieu – qu'Il soit exalté – a juré en disant : « *Par l'aube quand elle exhale son souffle* » (Coran : LXXXI-18). Aussi, il convient pour l'aspirant d'invoquer Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – en se réveillant et de dire : Louange à Dieu qui nous a rendus la vie après nous avoir fait mourir et c'est vers Lui le retour final – D'après la recension de Bukhârî on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce

1. *Awrâd* (singulier de *wird*) c'est l'ensemble des actes de dévotion comme la récitation du Coran ou le dhikr ou la prière que le croyant s'impose par sa propre initiative.

et la paix – l'avait dit. De même il est dit dans la recension de Muslim, d'après la version rapportée par Ibn Mas'ûd que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – disait en se couchant : « Nous sommes entrés dans la nuit et la royauté revient à Dieu. Louange à Dieu. Il n'y a d'autre dieu que Dieu, L'Unique qui n'a pas d'associé. Le royaume Lui appartient ainsi que la louange. Il est Puissant sur toute chose. Seigneur ! Je Te demande le meilleur de cette nuit et de celles qui viendront après, et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal de cette nuit et de celles qui viendront après. Seigneur ! Je cherche refuge auprès de Toi contre la paresse et la pire des vieillesse ! Seigneur ! Je cherche refuge auprès de Toi contre le châtement de l'Enfer et le tourment de la tombe ! ». Lorsqu'il se réveillait le matin il disait : « Nous sommes au matin et le royaume appartient aujourd'hui à Dieu... puis répétait l'invocation précédente dans les mêmes termes. Il répétait également trois fois : Au Nom de Dieu à côté duquel rien dans la terre et dans le ciel ne peut nuire. Il est l'audiant et le Savant. J'agréé Dieu comme Seigneur, l'Islam comme religion et Muhammad – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – comme Prophète et Messager ».

Lorsque le fidèle accomplit la prière de l'aube, il dit, tout en ayant les genoux encore pliés et avant de parler d'autre chose : « Il n'y a d'autre dieu que Dieu, l'Unique qui n'a pas d'associé. La royauté et la louange Lui appartiennent en propre. Il donne la vie et la mort. Et Il est Puissant sur toute chose ». Il répète dix fois cette formule.

Il répète également la demande du pardon (*al-istighfâr*) : « Mon Dieu ! Tu es mon Seigneur. Il n'y a de Dieu que Toi. Tu m'as créé et je suis Ton Serviteur, je suis fidèle à Ton pacte et à Ta promesse autant que je peux. Je me réfugie auprès de Toi contre le mal que je fais. Je reconnais devant Toi Tes bienfaits en ma faveur, et je reconnais mon péché. Aussi, veuille me pardonner, car qui d'autre pardonne les péchés si ce n'est Toi ! ».

Il dit aussi : « Nous sommes aujourd'hui attachés à la *fitra* (la nature originelle) de l'Islam, à la parole de pureté et de sincérité, à la religion de notre Prophète Muhammad – que Dieu lui accorde la grâce et la paix, à lui et à sa Famille –, et à la religion primordiale de notre père Ibrâhîm (Abraham) en hommes *hanîf* et soumis à Dieu, qui ne font pas partie des polythéistes ». Il fait également l'invocation

suiuante : « Mon Dieu ! Améliore ma foi qui représente l'immunité dans mon affaire. Améliore ma vie ici-bas qui renferme ma subsistance. Améliore ma vie future qui renferme mon retour final. Fais en sorte que la vie soit pour moi un surplus en chaque bien et fais en sorte que la mort soit pour moi un soulagement de tous les maux.

Il recourt aussi à l'invocation d'Abû al-Dardâ' : « Mon Dieu ! Tu es mon Seigneur ! Il n'y d'autre dieu que Toi : Je m'en remets à Toi en toute confiance. Et tu es Le Seigneur du Trône Glorieux. Ce que Dieu veut sera et ce que Dieu ne veut pas ne sera pas. Il n'y a de force et de puissance que par Dieu, Le Très-Haut, Le Tout-Puissant. Je sais que Dieu est Puissant sur toute chose et que Dieu embrasse toute chose. Mon Dieu ! Je me réfugie auprès de Toi contre mon propre mal, contre le mal de toute bête dont Tu détiens le sort. Mon Seigneur est sur une voie droite ! »

L'aspirant ne peut se passer de toutes ces invocations. De même il lui faut accomplir, avant de quitter sa maison pour observer la prière obligatoire de l'aube dans la mosquée, la prière *Sunna*. Ensuite il se rend à la mosquée en disant : Mon Dieu ! Je T'implore au nom du droit des implorateurs sur Toi et au nom de mon présent déplacement, car je ne suis pas sorti animé par l'insolence, l'impertinence, la duplicité et la recherche de la réputation, mais je suis sorti pour me protéger contre Ton Courroux et aspirer à Ta satisfaction, je T'implore de me sauver de l'Enfer car il n'y a que Toi qui pardonne les péchés.

Lorsqu'il pénètre dans la mosquée, qu'il observe le *hadith* rapporté par Muslim dans son *Sahîh* (Recueil authentique) où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Lorsque l'un d'entre vous entre dans la mosquée, qu'il salue le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – avant d'ajouter : Mon Dieu ! Ouvre pour moi les portes de Ta miséricorde. Lorsqu'il la quitte, qu'il dise : Mon Dieu ! je Te demande Tes faveurs ». Ensuite il recherche le premier rang et pratique les invocations précédente en attendant d'accomplir la prière en commun. Une fois que la prière obligatoire de l'aube est accomplie en commun, il lui est recommandé de rester à sa place jusqu'au lever du soleil. En effet, Anas rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pour celui qui accomplit la prière de l'aube en commun, puis s'assoit pour mentionner Dieu – qu'il soit

exalté – jusqu'au lever du soleil, puis accomplit une prière surérogatoire de deux *rak'a*, cette action lui vaudra un grand et un petit pèlerinage complets ». Que le fidèle occupe son temps par quatre activités : l'invocation (*du'a*), *ad-dhikr* (la mention de Dieu), la récitation du Coran et la méditation. Qu'il accomplisse ce qu'il peut et qu'il pense aux empêchements et occupations qui le privent du bien, pour qu'il s'acquitte des tâches quotidiennes. Et qu'il médite sur les bienfaits de Dieu pour Le remercier.

Le deuxième *wird* : son moment se situe entre le lever du soleil et le *dhuhâ'*, soit trois heures après le début du jour. Si on considère que le jour compte douze heures, cela en constitue le quart. Il s'agit d'un moment favorable qui comporte deux obligations. D'abord la prière du *dhuhâ'* (la matinée), ensuite tout ce qui a trait aux rapports avec les gens comme la visite d'un malade, l'accompagnement d'une dépouille mortelle, la participation à une séance de Savoir ou le fait de s'occuper des affaires d'un musulman. Si le fidèle ne fait rien de tout cela, qu'il s'adonne à la récitation et au *dhikr*.

Le troisième *wird* : son moment se situe entre le *dhuhâ'* (début de matinée) et midi. L'occupation de ce temps comporte les quatre activités précédentes plus deux autres :

La première consiste à s'occuper du gagne-pain et des subsistances et à se rendre au marché. S'il s'agit d'un commerçant qu'il commerce avec loyauté et sincérité. S'il s'agit d'un autre métier, qu'il travaille honnêtement et avec bienveillance sans oublier de mentionner Dieu – qu'Il soit exalté – pendant ses occupations. Qu'il se contente de peu.

La seconde consiste à observer la sieste car elle aide à veiller la nuit en prière au même titre que le *subûr* aide à jeûner la journée. Si le fidèle dort pendant la sieste, il doit s'efforcer de se réveiller avant midi pour se préparer à la prière de *dhuhr* avant le commencement de son heure.

Sache que la nuit et le jour comptent en tout vingt-quatre heures. Le juste milieu consiste pour le fidèle à passer le tiers dans le sommeil, soit huit heures, car celui qui dort moins que cela n'est pas prémuni contre les troubles de son corps. Quant à celui qui dort plus que cela, il devient de plus en plus paresseux. Ainsi pour celui qui dort plus que cela pendant la nuit, il n'y a aucune raison pour qu'il dorme le jour.

Ce qui compte c'est de se rattraper le jour si on manque de sommeil la nuit.

Le quatrième *wird* : il s'agit du moment qui se situe entre midi et la fin de la prière du *dhuhr*. C'est le *wird* le plus bref de la journée mais le meilleur. Le fidèle est tenu pendant ces moments, si le *muezzin* exécute l'appel à la prière, de lui répondre en répétant ce qu'il dit, ensuite il se lève et accomplit une prière de quatre *rak'a*. Il lui est recommandé, d'ailleurs, de les allonger car c'est un moment où s'ouvrent les portes du ciel. Ensuite le fidèle accomplit la prière obligatoire de *dhuhr* et la prière Sunna qui la suit, puis il accomplit une prière surrogatoire de quatre *rak'a*.

Le cinquième *wird* : c'est le moment situé entre le début du temps *'asr* et celui où le soleil pâlit. Ce temps ne comporte aucune autre prière à l'exception de quatre *rak'a* entre les deux appels à la prière et avant d'observer la prière obligatoire de *'asr*. Puis le fidèle s'adonne aux quatre activités du premier *wird* et il convient d'y réciter surtout le Coran en privilégiant la méditation et la compréhension.

Le septième *wird* : c'est le moment situé entre l'instant où le soleil pâlit et son coucher, c'est un moment très favorable. Al-Hasan al-Basrî disait : Les anciens considéraient davantage la fin de la journée que son début. Aussi, il est recommandé en ces instants de multiplier surtout le *tasbih* (glorification) et *al-istighfâr* (demande du pardon).

Avec le *maghrib* (coucher du soleil) s'achève les *awrâd* de la journée. Aussi, le fidèle est tenu d'être attentif à ses états et de réclamer des comptes à son âme, car c'est une étape de sa voie qui a pris fin. Qu'il sache que la vie, est constituée de jours dont la totalité prend fin du fait de l'achèvement de ses éléments constitutifs. Al-Hasan disait : « Ô Fils d'Adam ! Tu n'es qu'un ensemble de jours. Lorsque ton jour pour passer, c'est une partie de toi qui s'achève. »

Le fidèle doit réfléchir et se demander si son jour présent est égal à celui de la veille. S'il constate qu'il a fait du bien au cours de sa journée, qu'il remercie Dieu – qu'il soit glorifié et magnifié – de ce succès. Si c'est autrement, qu'il se repente et prenne la résolution de rattraper ses négligences au cours de la nuit, car les bonnes actions effacent les mauvaises. Qu'il remercie Dieu – qu'il soit exalté – pour la bonne santé de son corps et pour le reste de sa vie qui lui permet de rattraper

les manquements. Il faut dire que parmi les anciens pieux, certains d'entre eux aimaient terminer leurs journées par une aumône et s'efforçaient d'accomplir le maximum de bien.

### La mention des *awrâd* de la nuit

Le premier *wird* : c'est le moment situé entre le coucher du soleil et l'heure de la prière de '*ishâ*' (début de la nuit). Quand le soleil se couche, le fidèle accomplit la prière de *maghrib* et s'efforce d'occuper le temps entre les deux prières obligatoires de *maghrib* et de '*ishâ*' dans la dévotion. En effet, Anas a dit à propos de la Parole divine suivante : « *Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur avec crainte et espoir. Ils dépensent en aumônes une partie des biens que Nous leur avons accordés* » (Coran : XXXII-16) que ce verset a été révélé à propos des Compagnons de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : Ils priaient entre le *maghrib* et le '*ishâ*'.

De même Abû Hurayra rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pour celui qui accomplit, après la prière obligatoire de *maghrib*, six *rak'a* sans rien proférer de mauvais, elles valent pour lui la dévotion de douze années ». *Hadîth* recensé par Tirmidhî.

Le deuxième *wird* : c'est le moment situé entre la fin du crépuscule et l'heure du sommeil. Il est recommandé pour le fidèle d'accomplir le maximum de prières entre les deux appels à la prière. Qu'il récite les deux sourates suivantes : la Prosternation et la Royauté. En effet, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – ne dormait pas avant de les avoir récitées.

Dans un autre *hadîth* rapporté par Ibn Mas'ûd, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « *Celui qui récite chaque nuit la sourate al-Wâqî'a (celle qui est inéluctable) sera à l'abri du besoin* ».

Le troisième *wird* : il s'agit d'observer le *witr* avant de dormir, sauf pour celui qui à l'habitude de veiller la nuit en dévotion et en prière, il convient pour lui de le retarder. En effet, 'Âïcha disait : « Durant toute la nuit, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a observé le *witr* au début, au milieu et à la fin de la nuit ». C'est une Tradition qui fait l'unanimité.

Ensuite après le *witr*, le fidèle répète trois fois : gloire au Roi, *al-Quddus* (le Très-Saint).

Le quatrième *wird* : le sommeil. Si nous le comptons comme un *wird*, c'est parce qu'il est escompté comme une dévotion lorsqu'on respecte ses règles de convenance et qu'on y vise un but louable. En effet Mu'âdh disait : « J'escompte la rétribution pendant mon sommeil comme je l'escompte pendant mon éveil.

Parmi les bonnes règles du sommeil, il y a celle qui consiste à dormir en état de pureté, en raison de ce qu'a rapporté 'Aïsha : « Lorsqu'il voulait dormir, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – effectuait ses ablutions mineures qu'il observait pour la prière ».

De même 'Abdullâh ibn 'Amr ibn al-'Âss disait : « On procède à l'ascension des esprits durant leur sommeil et on leur ordonne de se prosterner au seuil du Trône. Ceux qui sont purifiés se prosternent au seuil du Trône et ceux qui ne sont pas purifiés se prosternent loin du Trône ».

Parmi les autres règles de convenance du sommeil il y a celle qui consiste à se repentir avant de dormir, car il convient pour celui qui se purifie extérieurement de se purifier également intérieurement. En effet, la mort peut saisir le fidèle pendant son sommeil.

Parmi les autres règles du sommeil, il y a celle qui consiste à débarrasser son cœur de toute mauvaise intention à l'égard d'un musulman et à ne concevoir aucune forme d'agression et d'injustice à son égard. Il ne doit pas non plus concevoir l'intention de commettre un péché à son réveil.

Parmi les autres règles, il y a celle qui consiste, pour celui qui a une recommandation à faire, à ne pas dormir avant d'avoir formulé sa recommandation par écrit et à l'avoir près de lui, parce qu'il est rapporté dans les deux *Sahîh* (*Recueils authentiques*), d'après le *hadith* transmis par Ibn 'Umar que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il convient pour tout individu musulman qui doit recommander quelque chose de ne pas passer deux nuits sans avoir consigné sa recommandation près de lui ».

Il convient également pour le fidèle de ne pas exagérer dans la préparation du lit pour profiter de son sommeil, car cela favorise trop

le sommeil. En effet, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à propos de son lit qui avait été bien préparé : « Cette nuit son contact m'a privé de la prière ». De même le fidèle ne doit dormir que s'il est dominé par le sommeil, en effet, les anciens pieux ne cédaient au sommeil que lorsqu'il les dominait.

Parmi les autres règles, il y a celle qui consiste à se tourner vers la *qibla*, à recourir aux invocations traditionnelles appropriées, et à dormir allongé sur le côté droit. Parmi les Traditions appropriées il y a ce que rapporte Abû Hurayra : « Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : Lorsque l'un de vous gagne son lit qu'il le retourne avec l'étoffe qui lui sert de ceinture car il ne sait ce qui a pu y arriver depuis qu'il l'a quitté ». Lorsque le fidèle s'allonge sur son côté qu'il dise ceci : Par ton Nom, Ô mon Seigneur ! je mets mon côté par terre et grâce à Toi je le lève. Si Tu retiens mon âme pardonne lui et si tu la lâches préserve la, parce que Tu préserves Tes bons serviteurs ! *Hadith* recensé par les deux *Recueils authentiques*.

Il est rapporté également dans les deux *Recueils authentiques*, d'après le *hadith* transmis par 'Âïsha, que chaque nuit en gagnant son lit, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – rapprochait ses mains en ayant les deux paumes tournées vers le visage, puis y soufflait légèrement et récitait les trois dernières sourates du Coran. Ensuite il essayait avec ses mains tout ce qu'il pouvait atteindre de son corps en commençant par sa tête et son visage et en poursuivant avec l'avant de son corps ; il répétait cela trois fois.

Dans les deux *Recueils authentiques*, on retrouve également le *hadith* rapporté par al-Barrâ' ibn Azîb où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Lorsque tu gagnes ton lit, accomplis tes ablutions mineures comme si tu allais prier ; ensuite allonges-toi sur le côté droit puis dis ceci : « Mon Dieu ! je Te remets mon âme, je tourne ma face vers Toi, je Te confie mon affaire, je tourne ma face vers Toi, et je me réfugie auprès de Toi par désir et par crainte de Toi. Il n'y a pas de refuge pour se sauver de toi que vers Toi. Je crois à Ton Livre que Tu as révélé et en Ton Prophète que tu as envoyé ». Il ajouta t-il, en effet, si tu meurs au cours de ta nuit, tu mourras dans la *fitra* et si tu te réveilles le matin, tu gagneras beaucoup de bien ».

On rapporte également d'après 'Alî que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui a dit à lui et à Fâtima : « Lorsque vous gagnez votre lit commun, glorifiez Dieu trente-trois fois, louez-Le trente-trois fois et affirmez Sa Grandeur trente-quatre fois. Cela est meilleur pour vous deux que d'avoir une servante<sup>1</sup> ». (*Hadith* qui fait l'unanimité).

De même, le *hadith* d'Abû Hurayra concernant la garde des recettes de l'aumône de Ramadan est bien connu. Il y est mentionné qu'un démon a dit à Abû Hurayra : « Lorsque tu gagnes ton lit, récite le verset du Trône. Tu ne cesseras d'être protégé par Dieu et aucun démon ne s'approchera de toi ». Abû Hurayra a informé l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – de ce qui lui est arrivé, il lui a dit : « Certes, il a dit vrai bien qu'il soit un menteur ».

Dans le Recueil authentique de Muslim, il est dit que lorsqu'il agnait son lit, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – disait : « Louange à Dieu qui nous a nourris et nous a abreuvés, nous luffit, et nous a abrités. Combien sont nombreux ceux qui n'ont pas de protecteur et de défenseur ».

Lorsque le fidèle se réveille pour le *tabajjud* (dévotion nocturne), qu'il recourt à l'invocation pratiquée par le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Mon Dieu ! Notre Seigneur ! Louange à Toi ! Tu es Le Maître des cieus et de la terre et de ce qu'ils renferment. Louange à toi ! Tu es la vérité, Ta promesse est véridique, Ta rencontre est véridique, Le Paradis est véridique, l'Enfer est véridique, les Prophètes sont véridiques, Muhammad est véridique et l'heure est véridique. Mon Dieu ! je me sou mets à Toi. Par Toi je crois. A Toi je m'en remets. A Toi je me repens. Par Toi je dispute et à Ton jugement je me réfère. Pardonne-moi ce que j'ai commis antérieurement et ultérieurement, ce que j'ai caché et ce que j'ai manifesté ». Dans une autre version : « Ce que Tu sais mieux que moi. C'est Toi qui fait avancer et fait reculer. Il n'y a de dieu que Toi ». *Hadith* qui fait l'unanimité des compilateurs. Le fidèle doit s'efforcer à ce que les derniers mots qu'il prononce avant de dormir, soient la mention de Dieu – qu'Il soit exalté –. De même qu'en se réveillant, les

1. Ceci parce que 'Alî et Fâtima lui ont demandé de mettre à leur disposition une servante pour s'occuper de la maison.

premiers mots qu'articule sa langue doivent également mentionner le nom de Dieu – qu'Il soit exalté –, car il s'agit là de deux marques de la foi.

Le cinquième *wird* de nuit : il débute dès la fin de la première moitié de la nuit et se poursuit jusqu'à ce qu'il ne reste de la nuit que la sixième. C'est un moment très favorable, en effet Abû Dharr a dit : J'ai interrogé l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – en ces termes : « Laquelle des prières nocturnes est la meilleure ? Il m'a dit : Celle de minuit ou du fond de la nuit. Et rare sont ceux qui l'observent ».

De même que Dâwûd (David) – que la Paix soit sur lui – a demandé : « Seigneur ! A quelle heure dois-je me lever pour Te prier ? Dieu – qu'Il soit exalté – lui révéla ceci : Ô David ! N'observe tes prières de dévotion nocturne ni au début, ni à la fin de la nuit. Mais observe-les au milieu de la nuit pour que tu sois en tête à tête avec Moïse et que tu M'adresses tes demandes ».

Lorsque le fidèle se lève pour observer les prières nocturnes (*tahajjud*) qu'il récite les dix derniers versets de la Sourate Âli-'Imrân (La famille de 'Imrân), conformément à ce qui est rapporté dans les deux *Recueils authentiques* du *hadith* et qui indique que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – l'avait fait. Qu'il recourt également aux invocations déjà évoquées que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – pratiquait dans ses dévotions nocturnes. Ensuite qu'il ouvre sa prière par deux *rak'a* légères en raison de ce que rapporte Abû Hurayra sur le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui a dit : « Lorsque l'un de vous se lève pour prier la nuit, qu'il commence par accomplir deux *rak'a* légères » (*Hadith* recensé par Muslim). Ensuite le fidèle accomplit ses prières à raison de deux *rak'a* chacune. Il faut savoir à ce sujet que ce qu'on a rapporté de plus sûr sur l'attitude du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – indique qu'il observait la nuit treize *rak'a* avec le *witr* et parfois il se contentait au minimum de sept *rak'a*.

Le sixième *wird* de la nuit : il s'agit du dernier sixième de la nuit qui est le moment du début de l'aube. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « Ils imploreraient, dès l'aube, le pardon de Dieu ». (Coran : LI-18). Il est dit, par ailleurs, dans le *hadith* : « La récitation de l'homme à la fin de la nuit porte le témoignage des anges ». On rapporte que Tawus est venu

chez un homme au début de l'aube mais on lui a répondu qu'il dormait encore. Il dit alors : « Je ne croyais pas qu'un homme puisse rester endormi à l'aube ». Lorsque l'aspirant termine la prière de l'aube qu'il demande pardon à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. On rapporte, d'ailleurs, qu'Ibn 'Umar le faisait.

### La variation des *awrâd* selon la variation des états

Sache que le cheminant sur la voie de la vie future peut connaître l'un des six états suivants : Il peut être soit un dévot, soit un savant, soit un étudiant (novice), soit un gouvernant, soit un artisan, soit un homme ravi par l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –, et absorbé par cet amour au point de ne plus penser à quelqu'un d'autre.

Le premier cas : le dévot : c'est celui qui rompt avec toutes les occupations pour se consacrer uniquement à la dévotion. Celui-là court aux *awrâd* que nous avons mentionnés. Mais ses tâches dévotionnelles peuvent varier d'un homme à l'autre. En effet, les états spirituels des dévots, parmi les anciens pieux, étaient variés : les uns étaient dominés, dans leur état spirituel, par la récitation, au point de parvenir en une seule journée à achever la récitation du texte intégral du Coran, une fois, deux fois ou même trois fois ; d'autres s'adonnaient beaucoup à la glorification de Dieu (*tasbîh*), d'autres encore faisaient beaucoup de prières, d'autres encore multipliaient les circumnambulations autour de la Ka'ba. Si l'on se demande : Lequel de ces *awrâd* mérite plus que d'autres qu'on lui consacre la plupart des moments ?

Sache que la récitation du Coran pendant la prière, lorsque l'on est debout bien concentré réunit toutes les conditions favorables et avantageuses. Mais il arrive qu'on ne puisse pas faire cela régulièrement, d'autant plus que ce qui est meilleur varie selon les différents états de la personne. Et comme le but des *awrâd* consiste à purifier le cœur, l'aspirant se doit de voir laquelle des formes de dévotion est la plus marquante pour qu'il la pratique régulièrement. Lorsqu'il se sent un peu lassé, il peut passer à une autre dévotion.

Abû Sulaymân al-Dârânî disait : « Si tu retrouves ton cœur pendant la posture debout ne t'incline pas pour le *rukû'* et si tu le retrouves pendant le *rukû'* ne te relève pas ».

Le deuxième cas : le savant : C'est celui dont les gens tirent profit de son savoir dispensé sous forme d'une *fatwâ* (consultation juridique), d'un enseignement, d'un ouvrage composé ou d'une exhortation. Aussi sa façon d'ordonner les *awrâd* est différente de celle du dévot. En effet le savant a besoin de lire les livres, de les analyser et de les assimiler. S'il passe son temps dans cette pratique, il aura agi de la meilleure façon. Il faut dire que nous entendons par science celle qui reçoit la primauté par rapport à la dévotion, qui aspire à la vie future et aide à emprunter sa voie. Le savant est tenu également d'organiser et de répartir son temps, parce que l'âme ne peut supporter de consacrer tout son temps au savoir. Voilà pourquoi il convient pour le savant de réserver son temps entre la fin de la prière de *subh* et le lever du soleil aux *dhikr* et aux *awrâd* tels que nous l'avons indiqué auparavant. Ensuite entre le lever du soleil et le *dhuhâ* (début de la matinée) il doit se consacrer à la formation et à l'enseignement. S'il n'a pas d'étudiants, il doit se consacrer ce temps à la réflexion et à la méditation du savoir, car la pureté du cœur après l'achèvement du *dhikr* et avant de s'occuper des soucis du bas-monde, aide à rendre intelligibles les questions intellectuelles qu'on a à aborder. Ensuite il doit se consacrer, entre la fin de la matinée et le *'asr* à la composition et à la lecture : il ne s'arrêtera que pour manger, accomplir des ablutions, faire une prière prescrite, ou observer une sieste. Entre le *'asr*, et le moment où le soleil commence à pâlir, il doit écouter des leçons d'exégèse coranique, de *hadith* ou de science utile. Entre le moment où le soleil commence à pâlir et le coucher, il doit s'adonner à la demande du pardon (*al-istighfâr*) et à la glorification de Dieu (*al-tasbîh*). Ainsi son premier *wird* relèvera de l'action de la langue, son deuxième *wird* de l'action du cœur par la réflexion et la méditation, son troisième *wird* de l'action de l'œil et de la main par la lecture et la copie des textes, et le quatrième *wird* après le *'asr* de l'action de l'ouïe pour reposer l'œil et la main, car il arrive que la lecture et la copie des textes après le *'asr* risquent de nuire à l'œil.

Pour ce qui est de la nuit, la meilleure répartition du temps a été pratiquée par l'Imam al-Shâfi'î. En effet il divisait sa nuit en trois parties : le premier tiers était consacré à la pratique de la science, surtout sous la forme de la composition ; le deuxième était consacré

à la prière et le troisième au sommeil. Mais en été, on risque de ne pas le supporter, à moins de dormir beaucoup la journée.

Le troisième cas : l'état de la formation et de l'acquisition du savoir. En effet consacrer son temps à l'initiation et à l'acquisition de la science vaut mieux que de le passer dans la pratique des *dhikr* et des prières surérogatoires. Il reste que l'étudiant a le même statut que le savant pour ce qui est du classement des *awrâd*. Sauf qu'il s'occupe de l'acquisition et de l'assimilation lorsque le savant s'occupe de la transmission du savoir, et s'occupe de la répétition et de la transcription lorsque le savant s'occupe de composition. Mais s'il s'agit de quelqu'un qui fait partie des gens du commun, sa participation aux séances de *dhikr*, de science et d'exhortation est meilleure que la pratique des *awrâd* offerts volontairement.

Le quatrième cas : le gouvernant, comme l'imam, le juge ou celui qui a la charge des affaires des musulmans. Le fait qu'il se charge des besoins des musulmans et de leurs aspirations conformément à la Loi religieuse et dans un but sincère est meilleur que les *awrâd* déjà mentionnés car il s'agit d'une dévotion dont l'utilité est générale. Il convient pour lui de se contenter dans la journée de ce qui est prescrit et de consacrer le reste du temps à sa charge en se contentant des *awrâd* nocturnes.

Le cinquième cas : l'artisan et l'homme de métier. Il a besoin de travailler pour lui et sa famille et il n'est pas tenu de consacrer son temps à la dévotion. Il doit seulement travailler en pratiquant régulièrement le *dhikr*. Ce n'est que lorsqu'il gagne ce qui lui suffit qu'il peut reprendre les *awrâd*.

Le sixième cas : il s'agit de celui qui est absorbé par l'amour de Dieu – qu'il soit glorifié –. Le *wird* d'un tel homme, une fois les obligations rituelles accomplies, consiste à avoir le cœur présent avec Dieu – qu'il soit exalté – qui le fait mouvoir dans le sens qu'il veut de son *wird*. Il lui faut donc observer régulièrement les *awrâd* en raison de la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « *La plus agréable des œuvres pour Dieu – qu'il soit exalté – est celle qui dure même si elle est infime* ». Car l'action du Prophète – du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – se caractérisait par sa régularité.

### Les prières nocturnes, leur mérite et leurs conditions favorables

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur* » (Coran : XXXII-16). De même, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Attachez-vous à la pratique des prières nocturnes car il s'agit de la pratique assidue des saints avant vous. En plus c'est un moyen de rapprochement de votre Seigneur, d'absolution des mauvaises actions et de défense contre les péchés ». Il existe, de nombreux *hadith* sur les mérites de cette pratique nocturne.

Al-Hasan al-Basrî disait : « Je n'ai rien trouvé de plus dur parmi les actes de dévotion que la prière au fond de la nuit ». On lui a demandé : « Pourquoi est-ce que ceux qui prient au fond de la nuit ont les plus beaux visages parmi tous les hommes ? » Il a répondu : « Parce qu'ils étaient en face à face avec le Tout Miséricordieux qui les a parés de Sa Lumière ».

### Les conditions favorables à la prière nocturne

Sache que la pratique de la prière nocturne est difficile, sauf pour celui qui obtient la réussite de satisfaire à ses conditions favorables, dont certaines sont manifestes et d'autres sont latentes.

Pour ce qui est des conditions manifestes, il convient de ne pas trop manger. Un saint disait : « Ô Les aspirants ! Ne mangez pas trop car cela vous conduit à trop boire, à trop dormir, et à trop perdre ».

Il convient également de ne pas s'épuiser dans la journée en effectuant des travaux harassants. Il convient aussi de ne pas abandonner la sieste dans la journée car elle aide à observer la prière nocturne. Il convient aussi de faire attention aux fautes et aux négligences ; al-Thawrî disait : « Je fus privé de la prière nocturne pendant cinq ans à cause d'un péché que j'avais commis ».

Pour ce qui est des conditions favorables intérieures, il convient d'avoir le cœur exempt de tout ressentiment pour les musulmans, de toute innovation blâmable et de se détourner des attrait du bas-monde.

Il convient aussi que le cœur soit en permanence dominé par la crainte, sans céder aux espoirs démesurés.

Il convient pour le fidèle de connaître le mérite de la prière nocturne.

Il faut savoir aussi que parmi les facteurs qui favorisent cela, il y a l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – et la ferme croyance chez le fidèle que, s'il se lève la nuit pour prier, il se met en confiance avec son Seigneur et sait qu'il se trouve en Sa présence et Le contemple. Ainsi cette confiance l'amène à prier longuement pendant la nuit.

Abû Sulaymân disait : « Les gens habitués aux prières nocturnes y retrouvent plus de plaisir que ceux qui passent leur temps dans les réjouissances et les amusements mondains. Et s'il n'y avait pas la nuit je n'aimerais pas rester dans le bas-monde ».

Il est rapporté également, dans le *Sahîh* de Muslim, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a dans chaque nuit une heure qui, lorsque le fidèle la passe en dévotion, Dieu exauce toutes ses demandes, tant qu'il implore le bien ».

Cela dit il y a des degrés pour ce qui est de la pratique de veiller la nuit en dévotion.

Le premier consiste à veiller toute la nuit dans la dévotion ; c'est ce que rapporte un groupe d'anciens pieux.

Le deuxième consiste à veiller la moitié de la nuit. C'est ce que rapporte également un groupe d'anciens pieux. La meilleure attitude en la matière, c'est de dormir le premier tiers de la nuit ainsi que le dernier sixième.

Le troisième degré consiste à prier pendant le tiers de la nuit, car il convient de dormir pendant la moitié et le dernier sixième de la nuit. C'est la pratique suivie par Dâwûd (David) – que la Paix soit sur lui – En effet, il est dit dans les deux *Recueils authentiques* : « La meilleure prière pour Dieu est celle de Dâwûd (David). Il dormait pendant la moitié de la nuit, priait pendant le tiers puis dormait pendant le sixième restant de la nuit ». Il faut savoir, que le sommeil à la fin de la nuit est bon parce qu'il chasse du visage les traces du manque de sommeil dans la matinée et atténue l'effet de sa pâleur.

Le quatrième degré : il consiste à prier pendant le sixième ou le cinquième de la nuit. Le mieux en cela, c'est de le faire au cours de la

deuxième moitié de la nuit. Mais quelques uns estiment que le mieux, c'est de le faire au cours du dernier sixième de la nuit.

Le cinquième degré : il consiste à ne pas tenir compte des évaluations du temps, car l'évaluation en ce domaine est bien difficile.

Il y a deux attitudes qu'on peut observer à ce sujet.

L'une d'elles consiste en ceci : le fidèle se met à prier au début de la nuit jusqu'à ce qu'il soit gagné par le sommeil et qu'il s'endort. S'il se réveille en pleine nuit, il reprend la prière et s'il est de nouveau gagné par le sommeil, il s'endort. Il faut dire que c'est une pratique qui exige beaucoup d'effort et d'endurance, et c'est une voie suivie par un groupe d'anciens pieux.

Il est dit dans les deux *Recueils authentiques*, d'après le *hadith* rapporté par Anas : « Chaque fois que nous voulions voir l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – prier la nuit, nous le voyions ainsi, et chaque fois que nous voulions le voir endormi nous le voyions ainsi ». De même 'Umar priait la nuit autant que Dieu le voulait. Puis à la fin de la nuit il réveillait les gens de sa maison et disait : « C'est la prière, c'est la prière ». De son côté, al-Dhahhâk disait : « J'ai connu des gens qui avaient honte de Dieu en pleine nuit à cause de leur long sommeil ».

L'autre attitude consiste en ceci : le fidèle s'endort au début de la nuit, puis lorsqu'il a pris sa dose de sommeil et se réveille, il se met à prier. Sufyân al-Thawrî disait : « Ce n'est qu'un sommeil léger, si je me réveille, je ne m'endors plus.

Le sixième degré : il consiste à prier deux ou quatre *rak'a*. En effet, on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « *Priez dans la nuit. Priez quatre rak'as. Priez deux rak'as..* ».

De même, il est rapporté dans les *Sunan* d'Abû Dâwûd que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui se réveille la nuit, réveille son épouse et accomplit avec elle une prière de deux *rak'a*, on l'inscrira lui, et son épouse, parmi ceux et celles qui mentionnent beaucoup Dieu ». Ainsi, Talha ibn Musrif ordonnait aux gens de sa famille de prier la nuit et leur disait : Priez la nuit car la prière au fond de la nuit efface les péchés ».

Voilà les modes de répartition de la prière pendant la nuit. Il revient à l'aspirant de choisir ce qui lui convient. S'il lui est difficile de prier

au milieu de la nuit, il ne convient pas qu'il néglige la prière entre le *maghrib* et le '*ishâ*' et le *wird* avant l'aube pour qu'il puisse ainsi assurer la veillée nocturne en se mettant debout en prière au cours des deux extrémités de la nuit. Ce qui constitue le septième degré en la matière.

### Le cas de celui qui éprouve des difficultés pour se purifier la nuit

Celui qui éprouve des difficultés pour se purifier la nuit et pour qui la prière devient pesante, il doit s'asseoir en direction de la qibla, mentionner Dieu – qu'Il soit exalté – et faire des invocations autant qu'il le peut. S'il ne s'assoit pas, qu'il invoque Dieu en étant allongé. De même que celui qui rate son *wird* habituel pour cause de sommeil se doit de l'accomplir après la prière de *dhuhâ*' (début de matinée). Il s'agit, en effet, d'une recommandation rapportée dans le *hadith*.

Cela dit, que celui qui a pour habitude de prier la nuit prenne garde à abandonner sa pratique car il est rapporté dans les deux *Recueils authentiques*, d'après 'Abdullâh ibn 'Amr, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à ce dernier : « Ne sois pas comme un tel. Il priaït la nuit et a abandonné cette pratique ».

### Les nuits et les jours favorables

S'agissant des nuits favorables et dotées d'un mérite particulier pendant lesquelles il est recommandé de prier, elles sont au nombre de quinze. L'aspirant ne doit pas les négliger. En effet lorsque le commerçant néglige la saison du profit, quand va-t-il gagner ? Parmi ces nuits, il y en a sept qui se trouvent dans le mois de Ramadan : Le dix-sept ramadan au soir, car le lendemain constitue l'anniversaire de la bataille de *badr*, les six autres nuits restantes sont les nuits impaires de la dernière dizaine du mois de ramadan, car au cours de ces nuits on recherche la nuit de la Valeur (*al-qadar*).

Pour ce qui est des huit autres nuits restantes, elles sont les suivantes : la première nuit du mois d'*al-Muharram*, la nuit de '*Âshûrâ*, la première nuit du mois de *Rajab*, la nuit de la moitié du mois de *Rajab*, la nuit du vingt-sept de ce mois, car il s'agit de la nuit de l'ascension (*al-Mi'râj*), la nuit de la moitié du mois de *Sha'ban*, la nuit de '*Arafât*,

les nuits des deux *aïd* (grandes fêtes). On a rapporté des traditions sur la recommandation de faire des prières au cours de ces nuits. Mais elles ne sont pas bien attestées.

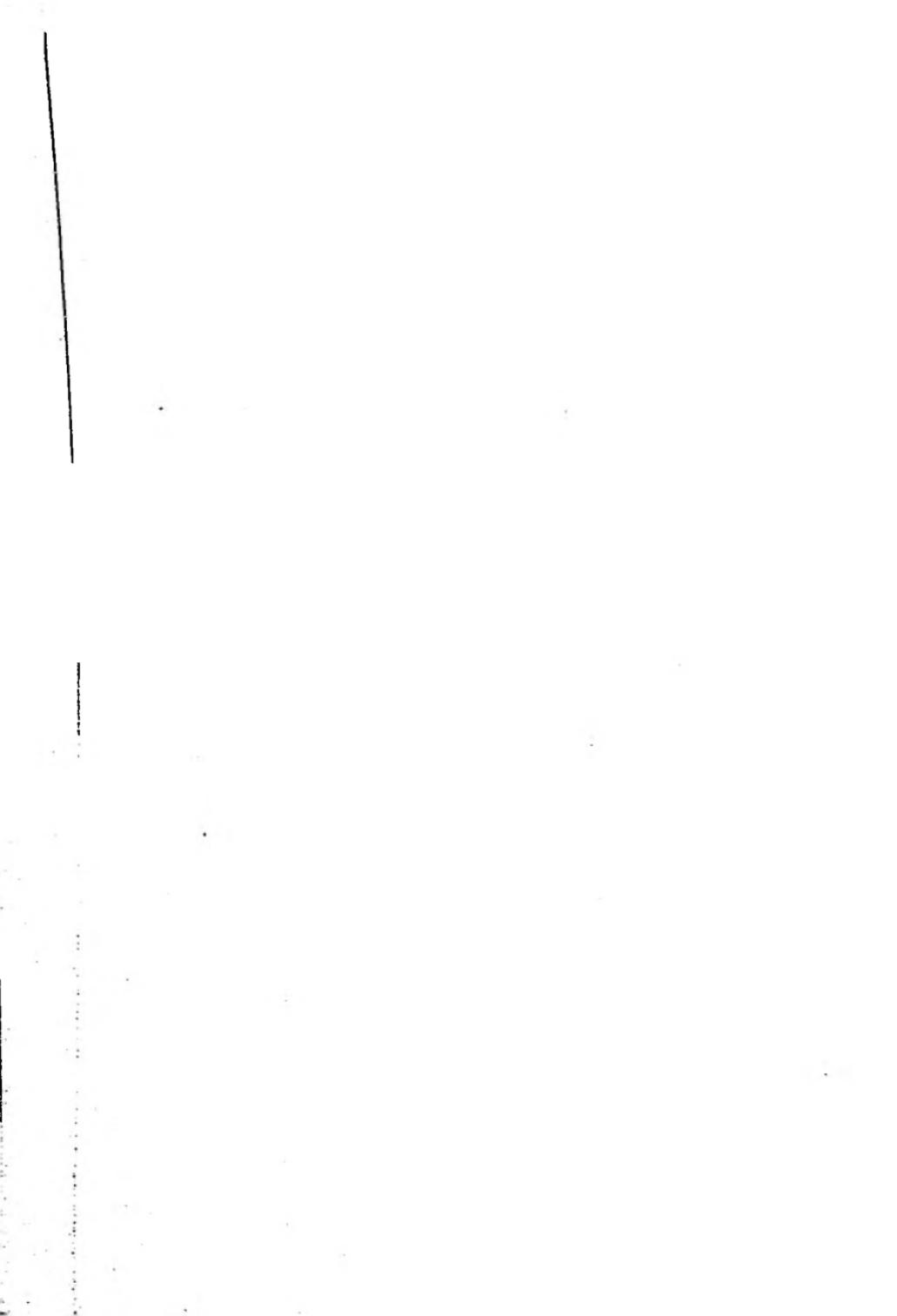
Pour ce qui est des jours favorables, ils sont au nombre de dix-neuf : le jour de *Arafât*, le jour de *Āshūrā*, le vingt-septième jour du mois de *Rajab*, car il s'agit du premier jour où l'Archange Gabriel a apporté la Révélation au Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, le dix-septième jour du mois de Ramadan, car il constitue l'anniversaire de la bataille de *Badr*, le quinzième jour du mois de *Sha'ban*, le jour du vendredi, les deux jours des deux *aïd* (fêtes religieuses), les jours bien connus à savoir les dix premiers jours du mois de *Dhu al-Hijja* et les jours bien comptés, à savoir les trois jours de la fête du Sacrifice. Parmi les jours favorables de la semaine il y a le lundi, le jeudi, ainsi que les jours blancs qui comportent beaucoup de mérite évoqué dans les vertus du jeûne.

Ainsi s'achève le Livre des *awrād* qui constitue la fin du Quart sur les rites et les actes de dévotion. La réussite provient de Dieu.

الله

## LE DEUXIEME QUART

Les coutumes et les habitudes



## Le livre des règles de bienséance concernant le repas et les réceptions

Les règles de bienséance relatives aux repas portent sur ce qui est avant, pendant et après les repas.

Pour ce qui est avant les repas, il faut se laver les mains avant de manger, conformément à ce qui est rapporté dans le hadith, parce que les mains sont exposées à la saleté. Il convient de mettre le repas sur une petite table placée à même le sol plutôt que de le mettre sur une grande table, car cela est plus conforme à l'attitude de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, c'est également un comportement plus proche de la modestie. Il convient aussi de s'asseoir devant la petite table, agenouillé en se servant de la jambe gauche pliée d'appui pour le corps. En mangeant, le fidèle doit formuler l'intention d'avoir ainsi la force d'obéir à Dieu – qu'Il soit exalté – pour qu'il soit un homme obéissant à travers les repas et ne pas se contenter seulement du plaisir de manger. Le signe évident qui reflète la bonne intention à ce sujet, c'est de prendre le strict nécessaire et d'éviter d'être trop rassasié. En effet le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Jamais le fils d'Adam n'a rempli un récipient pire que le ventre. Il suffit pourtant pour le fils d'Adam, d'avoir quelques bouchées nécessaires au maintien de sa vigueur physique. S'il ne peut faire autrement, il doit consacrer un tiers à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle ».

Les exigences de cette bonne intention impliquent aussi de ne tendre la main vers la nourriture que si l'on a faim et d'arrêter de manger avant la satiété. D'ailleurs celui qui agit de la sorte n'a que rarement besoin du médecin. Il convient également pour le fidèle d'accepter la nourriture qui se présente, de ne pas mépriser les petites quantités et de s'efforcer d'avoir beaucoup de monde autour du repas, même si on se contente des membres de la famille. Pour ce qui est des règles à observer pendant le repas, il convient de le commencer en

prononçant le Nom de Dieu et de louer Dieu – qu’Il soit exalté – en le terminant. Il doit également manger avec la main droite, former des petites bouchées, bien mâcher chacune d’elles, ne pas reprendre une nouvelle bouchée avant d’avoir avalé la première et ne dénigrer aucune nourriture. Il doit aussi manger de son côté dans le plat commun sauf s’il s’agit d’une nourriture variée comme les fruits. En mangeant avec la main, il doit également se servir de trois doigts.

Il ne doit pas souffler sur le repas chaud, ne pas remettre les noyaux et les dattes dans la même assiette ou dans sa main, mais plutôt récupérer les noyaux des dattes dans sa paume puis les rejeter. Il convient également de ne pas boire pendant le repas car c’est une bonne attitude sur le plan médical.

S’agissant des règles de bonne conduite en matière de breuvage, il convient de prendre le verre avec la main droite, de regarder dedans avant de boire lentement, par petites gorgées. En effet on rapporte que ‘Alî a dit : « Buvez lentement et n’avez pas à grandes gorgées car votre foie en souffriraient ».

Il convient aussi de ne pas boire debout, et de s’arrêter à trois reprises pour respirer en buvant. En effet il est rapporté dans les deux Recueils authentique que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – respirait à trois reprises en buvant, c’est-à-dire qu’en buvant dans la rase ou le verre, il l’éloigne pour respirer, et non pas qu’il respire dedans.

S’agissant des règles de bienséance à observer après le repas, il est recommandé de s’arrêter de manger avant d’être rassasié, de lécher les doigts, de nettoyer l’assiette et de louer Dieu. En effet il est rapporté dans le *hadith* que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu est satisfait du serviteur qui Le loue en mangeant un plat et en buvant pour étancher sa soif ». Enfin, le fidèle doit laver les mains pour enlever la graisse qui colle dessus.

### Les bonnes règles lors du repas en commun

Le fidèle ne doit toucher à la nourriture en commun qu’accompagné de celui qui a la préséance, soit en raison de son grand âge ou de son mérite, sauf si c’est lui-même qui devrait être suivi par

les autres. Ceux qui participent au repas en commun ne doivent pas garder le silence en mangeant, ils doivent, au contraire, parler du bien et évoquer les histoires des saints se rapportant à la nourriture et à d'autres choses. Chacun d'eux doit chercher à accorder la préférence à son compagnon, sans l'obliger en lui disant : mange ; il doit plutôt s'employer à le détendre et à éviter la crispation. De même que le fidèle ne doit pas trop fixer ses compagnons pendant qu'ils mangent pour qu'ils n'aient pas honte. Il convient aussi qu'il ne fasse pas ce qu'il estime désagréable de la part d'autrui comme le fait de secouer sa main dans le plat ou d'avancer sa tête vers le plat en prenant sa bouchée. S'il enlève quelque chose de sa bouche pour le jeter, il doit détourner son visage et le saisir par la main gauche. Il ne doit pas non plus enfoncer une bouchée pleine de gras dans le vinaigre ou faire l'inverse car cela risque de répugner aux autres. De même il ne doit pas introduire une bouchée entamée dans la sauce.

### **La présentation du repas aux frères**

Il est recommandé de présenter le repas aux frères. En effet on rapporte que 'Alî dit : « Je préfère réunir mes frères autour d'un plat de nourriture plutôt que d'affranchir une âme ».

De son côté, Khaytham préparait de bons plats et invitait Ibrâhîm et al-A'mash ; il leur disait : « Mangez, je les ai préparés pour vous ! » Le fidèle est tenu de présenter le repas sans manière et sans demander la permission de le faire. Il faut savoir que l'affectation consiste entre autre à présenter tout ce qu'on a dans la maison.

Celui qui est invité est tenu de respecter certaines règles de bienséance : il ne doit pas proposer un plat particulier ; si on lui donne le choix entre deux plats, il doit choisir le plus facile à préparer, sauf s'il sait que son hôte se réjouira de sa proposition, dans ce cas, il est tenu d'insister pour l'obtenir. Ainsi, on rapporte que l'imam al-Shâfi'i était descendu chez al-Za'farânî qui prenait chaque jour un morceau de papier où il inscrivait les noms des mets à préparer puis le remettait à la servante. Un jour al-Shâfi'i pris le morceau de papier et ajouta un autre met. Lorsqu'il le sut, al-Za'farânî en fut ravi.

Par ailleurs, lorsqu'un homme sait que des gens sont en train de manger, il ne convient pas qu'il accède auprès d'eux. S'il entre par hasard, sans le faire exprès, et que ceux qui mangent l'invitent à se joindre à eux, il doit bien réfléchir : s'il sait qu'ils ne l'ont invité que par pudeur et pour éviter d'avoir honte, il ne doit pas rester manger, mais s'il sait qu'ils aimeraient vraiment sa participation, il lui est permis dans ce cas de se joindre à eux.

De même, celui qui entre dans la maison de son ami et qui ne le trouve pas, il lui est permis de manger la nourriture qu'on lui présente à condition qu'il jouisse de la confiance de son ami et qu'il sache qu'en mangeant de cette nourriture, son ami en sera réjoui.

### Les bonnes règles de la réception et de l'invitation

Parmi les bonnes règles de réception il y a celle qui consiste à inviter les hommes pieux et à éviter les pervers. Un ancien pieux disait : « Ne mange que la nourriture d'un homme pieux et que ta nourriture ne soit offerte qu'à un homme pieux ». Il convient également de viser par l'invitation les hommes pauvres plutôt que les riches. Il convient aussi pour l'hôte qui reçoit de ne pas négliger ses proches, car cette négligence implique l'affliction et la rupture des liens de parenté. Il doit également respecter l'ordre de préséance au sujet de ses amis et de ses connaissances et éviter de rechercher la réputation et l'ostentation à travers son invitation. Il doit, au contraire, se conformer à la Sunna en matière de présentation de la nourriture, de conquête des cœurs des frères et d'introduction de la joie dans les cœurs des croyants. Il convient aussi de ne pas inviter celui dont on sait qu'il aura du mal à répondre à l'invitation ou qui sera grandement gêné par la présence des convives pour une raison quelconque.

S'agissant des bonnes règles à observer lorsqu'on répond à une invitation, il faut distinguer les cas. S'il s'agit d'une invitation à un mariage, on doit y répondre si on est invité par un musulman pour le premier jour des noces. S'il s'agit d'une invitation pour autre chose, on est tenu d'y répondre dans la mesure du possible. Ensuite celui qui est invité ne doit pas réserver sa réponse au riche à l'exclusion du pauvre. Il ne doit pas non plus chercher à fuir l'invitation parce qu'il jeûne ce

jour-là. Il doit plutôt se présenter : s'il s'agit d'un jeûne serrérogative et s'il sait que la rupture de son jeûne peut réjouir son frère en Dieu, il convient de le rompre.

En revanche, si la nourriture est illicite, celui qui est invité est tenu de refuser l'invitation. Il en va de même s'il figure, à la réception, des tapis illicites ou de la vaisselle illicite ou si l'hôte est un injuste ou un libertin ou un innovateur ou un homme infatué de sa personne, fier de sa réception.

Il convient aussi de ne pas viser la nourriture elle-même à travers la réponse à l'invitation mais de formuler l'intention de se conformer à la Sunna et d'honorer son frère dans la foi. Il doit aussi se préserver lui-même contre ceux qui ont de la suspicion à son égard car il arrive, s'il refuse l'invitation, qu'on dira de lui que c'est un orgueilleux.

Celui qui est invité se doit d'être humble et modeste en répondant à l'invitation : il s'assoit là où son hôte le place et ne regarde pas du côté où on amène la nourriture car il s'agit d'une marque de cupidité.

### Les bonnes règles en matière de présentation du repas

Pour ce qui est de la présentation du repas, il y a cinq bonnes règles à observer.

La première consiste à se hâter de le présenter car c'est une bonne manière d'honorer l'invité.

La deuxième consiste à présenter d'abord les fruits avant les autres mets. Ceci convient mieux sur le plan médicinal. Du reste, Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Et des fruits de leur choix ainsi que la chair des oiseaux qu'ils désireront* ». (Coran : LVI-20/21). Le meilleur met après les fruits c'est le plat de viande surtout lorsqu'elle est grillée. Ensuite viennent dans l'ordre la viande trempée dans la sauce puis les gâteaux. Ces mets délicats seront accompagnés avec de l'eau fraîche. Enfin cette présentation s'achève par l'eau tiède qu'on verse sur les mains de l'invité pour qu'il se lave.

La troisième consiste à présenter tous les mets préparés.

La quatrième consiste à ne pas enlever les plats mais au contraire à permettre aux convives d'en jouir jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent d'en manger.

La cinquième consiste à offrir des quantités suffisantes de nourriture car en offrir des quantités insuffisantes est une marque de manque de grandeur d'âme.

Celui qui reçoit doit aussi retenir à part des gens de sa maison avant de présenter le repas à ses invités. De même, lorsque l'invité désire partir, il doit l'accompagner jusqu'au seuil de sa maison, car cela constitue une Sunna et une bonne façon d'honorer l'hôte. D'ailleurs l'attitude idéale dans la réception de l'invité avec les honneurs consiste pour celui qui reçoit à avoir un visage radieux, à user des propos agréables en entrant dans la maison, en sortant et pendant qu'on est à table.

Quant à celui qui est invité, il doit avoir l'air joyeux en sortant, même s'il y a eu des manquements à son égard, car cela relève du bon caractère et de la modestie. Il ne doit pas quitter la maison sans le consentement et la permission de celui qui le reçoit, tout en restant attentif à ses désirs durant le séjour dans sa maison.

## Le livre du mariage, de ses bonnes règles et de ce qui s'y rapporte

Les savants s'accordent à dire que le mariage est très recommandé et mérite d'être encouragé parce qu'il possède beaucoup de vertus et d'intérêts, notamment les enfants, car il a pour but de perpétuer l'espèce, ainsi que l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – en agissant dans ce sens pour que l'espèce humaine ne risque pas de disparaître. A travers le mariage, il y a aussi l'amour de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – en participant à l'accroissement des fidèles qui seront sa fierté dans l'autre monde.

Le mariage comporte aussi la recherche de la bénédiction à travers les invocations des fils pieux et l'intercession des enfants morts en bas âge.

Parmi les autres utilités du mariage, il y a celle qui consiste à se prémunir contre Satan en repoussant les contraintes des désirs aveugles.

Le mariage comporte aussi un moyen d'exaltation de l'âme et de sa familiarité à travers la fréquentation de l'épouse.

L'utilité du mariage réside également dans le fait de décharger le cœur des obligations de tenir la maison pour tout ce qui touche la cuisine, le nettoyage, le lavage de la vaisselle, de la literie et la préparation d'une vie décente. En effet il est souvent difficile à l'homme seul d'accomplir la plupart de ces tâches ménagères. D'ailleurs s'il s'en charge entièrement, il risque de perdre beaucoup de temps et de ne plus pouvoir se consacrer au savoir et au travail. En ce sens la bonne épouse est une aide précieuse dans la foi en s'acquittant des tâches ménagères qui peuvent devenir une source de soucis pour le cœur en cas de dysfonctionnement dans la tenue du ménage.

L'utilité du mariage se mesure également à l'aune du combat de l'âme en s'exerçant à assumer les responsabilités du ménage, à assurer les droits des membres de la famille, à endurer leurs mauvais caractères, à supporter la gêne qu'ils peuvent causer, à s'employer à les diriger et à

La cinquième consiste à offrir des quantités suffisantes de nourriture car en offrir des quantités insuffisantes est une marque de manque de grandeur d'âme.

Celui qui reçoit doit aussi retenir à part des gens de sa maison avant de présenter le repas à ses invités. De même, lorsque l'invité désire partir, il doit l'accompagner jusqu'au seuil de sa maison, car cela constitue une Sunna et une bonne façon d'honorer l'hôte. D'ailleurs l'attitude idéale dans la réception de l'invité avec les honneurs consiste pour celui qui reçoit à avoir un visage radieux, à user des propos agréables en entrant dans la maison, en sortant et pendant qu'on est à table.

Quant à celui qui est invité, il doit avoir l'air joyeux en sortant, même s'il y a eu des manquements à son égard, car cela relève du bon caractère et de la modestie. Il ne doit pas quitter la maison sans le consentement et la permission de celui qui le reçoit, tout en restant attentif à ses désirs durant le séjour dans sa maison.

## Le livre du mariage, de ses bonnes règles et de ce qui s'y rapporte

Les savants s'accordent à dire que le mariage est très recommandé et mérite d'être encouragé parce qu'il possède beaucoup de vertus et d'intérêts, notamment les enfants, car il a pour but de perpétuer l'espèce, ainsi que l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – en agissant dans ce sens pour que l'espèce humaine ne risque pas de disparaître. A travers le mariage, il y a aussi l'amour de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – en participant à l'accroissement des fidèles qui seront sa fierté dans l'autre monde.

Le mariage comporte aussi la recherche de la bénédiction à travers les invocations des fils pieux et l'intercession des enfants morts en bas âge.

Parmi les autres utilités du mariage, il y a celle qui consiste à se prémunir contre Satan en repoussant les contraintes des désirs aveugles.

Le mariage comporte aussi un moyen d'exaltation de l'âme et de sa familiarité à travers la fréquentation de l'épouse.

L'utilité du mariage réside également dans le fait de décharger le cœur des obligations de tenir la maison pour tout ce qui touche la cuisine, le nettoyage, le lavage de la vaisselle, de la literie et la préparation d'une vie décente. En effet il est souvent difficile à l'homme seul d'accomplir la plupart de ces tâches ménagères. D'ailleurs s'il s'en charge entièrement, il risque de perdre beaucoup de temps et de ne plus pouvoir se consacrer au savoir et au travail. En ce sens la bonne épouse est une aide précieuse dans la foi en s'acquittant des tâches ménagères qui peuvent devenir une source de soucis pour le cœur en cas de dysfonctionnement dans la tenue du ménage.

L'utilité du mariage se mesure également à l'aune du combat de l'âme en s'exerçant à assumer les responsabilités du ménage, à assurer les droits des membres de la famille, à endurer leurs mauvais caractères, à supporter la gêne qu'ils peuvent causer, à s'employer à les diriger et à

les conseiller sur le chemin de la foi, à s'efforcer d'acquérir pour eux des biens licites et à s'occuper de l'éducation des enfants. Il s'agit là d'actions qui ont beaucoup de mérite car ils portent sur la charge de diriger et de protéger les autres, or cette charge est grande et elle a beaucoup de mérite. Seul peut s'y montrer prudent celui qui craint la déficience en assumant les exigences de cette charge. Il faut savoir, du reste, que supporter la famille et les enfants équivaut au combat sur le chemin de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. En effet, il est rapporté dans le *Sahîb* de Muslim, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Entre un dinar que tu dépenses sur le chemin de Dieu, un dinar que tu dépenses pour affranchir une âme, un dinar que tu donnes en aumône à un nécessiteux et un dinar que tu dépenses pour ta famille, le meilleur c'est le dinar dépensé en faveur de ta famille ».

### Certains défauts du mariage

Le mariage comporte certains défauts.

Le premier et le plus grave c'est l'impuissance à rechercher ce qui est licite. Ceci est rare, mais il arrive à l'époux de s'emparer de ce qui n'est pas à lui.

Le deuxième c'est l'incapacité d'assumer les droits des femmes et d'endurer leur mauvais caractère et leur gêne. Or cela représente une menace car l'homme est un berger, responsable de son troupeau.

Le troisième c'est lorsque les gens de la maison et les enfants l'empêchent de mentionner Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – et le privent de la possibilité de s'en réjouir durant ses jours et ses nuits. Ainsi le cœur ne peut plus se consacrer à la méditation et à l'action pour la vie future.

Tel est donc l'ensemble des défauts et des intérêts du mariage. Juger le cas d'une personne pour savoir ce qui est meilleur pour elle, le mariage ou le célibat d'une manière générale, dépend de la possibilité de connaître l'ensemble de ces choses. Il convient donc pour l'aspirant de soumettre son cas personnel à l'examen de l'ensemble de ces données. S'il est à l'abri de ces défauts et s'il a en sa faveur les aspects utiles comme lorsqu'il possède des biens licites, un bon caractère tout

en étant un jeune homme qui a besoin d'assouvir ses désirs et qui a besoin d'être aidé dans les tâches ménagères, nul doute que le mariage sera meilleur pour lui. Mais si ces intérêts manquent et que l'individu n'a que les défauts, il convient dans ce cas de renoncer au mariage. Toutefois il faut savoir que ceci s'applique à celui qui n'a pas besoin du mariage. En revanche lorsqu'il en a besoin il est tenu de l'assumer.

### Un bon ménage

Dix qualités sont à considérer chez la femme pour assurer un bon ménage.

La première c'est la foi qui en est le principe et le fondement en raison de la parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Attache-toi à celle qui possède la foi ». Si elle ne possède pas la foi, elle affectera celle de son époux et l'assiègera. Si elle se dirige dans la voie de la jalousie, il ne cessera d'être la proie des épreuves et des troubles qui gâcheront sa vie.

La deuxième : c'est le bon caractère, car chez la femme au mauvais caractère, sa nuisance prend le pas sur son utilité.

La troisième : la beauté physique, car elle assure la protection dans le mariage contre les tentations. C'est pourquoi on recommande au fiancé de regarder sa future épouse. Il est vrai qu'il y a des personnes qui ne regardent pas la beauté et ne recherchent pas la jouissance. Ainsi on rapporte que l'imam Ahmad ibn Hanbal a préféré une femme borgne sur sa sœur. Mais ceci est rare car les natures y répugnent souvent.

La quatrième c'est la légèreté de la dot. Ainsi Sa'ïd ibn al-Musayyib a marié sa fille contre deux dirhams en guise de dot. De même 'Umar a dit : « N'exagérez pas pour ce qui est des dots des femmes. » Mais de même qu'il n'est pas bon d'exagérer la dot du côté de la femme de même il n'est pas bon de s'enquérir sur les biens qu'elle possède, du côté de l'homme. Al-Thawrî disait : « Lorsqu'un homme se marie et se demande : qu'a-t-elle comme biens ? Sache alors que c'est un voleur. »

La cinquième c'est la virginité, la loi religieuse la recommande et la femme vierge aime mieux son époux et l'adopte plus que la femme non

vierge. En effet cela favorise l'affection, car les natures humaines sont portées à la familiarité avec le premier compagnon. En plus cela est plus parfait pour l'affection du mari pour son épouse parce que la nature répugne à se familiariser avec celle qui a cohabité avec un autre.

Le sixième c'est que la femme soit féconde.

La septième c'est la lignée. En effet, il convient que la femme soit issue d'une bonne famille, réputée pour sa religion et sa rectitude.

La huitième c'est qu'elle soit étrangère à la famille et aux proches du mari.

Mais s'il convient à l'homme de regarder sa future épouse avant de la choisir, il convient au tuteur de la femme de se pencher sur la religion du futur époux, sur son caractère et sur sa situation parce que le mariage l'engage par des liens solides. Ainsi lorsque le tuteur la donne à un libertin ou à un innovateur, il commet une grave injustice à son encontre et contre sa propre personne. Un homme a demandé à al-Hasan : A qui dois-je donner la main de ma fille ? Il lui a dit : A celui qui craint Dieu. En effet s'il l'aime, il l'honorera ; et s'il la déteste, il ne se montrera pas injuste envers elle.

### Les règles de cohabitation et les devoirs respectifs des époux

S'agissant de l'époux, il est tenu de respecter l'équité et la politesse en douze domaines.

Le premier : il est tenu d'offrir un grand repas à l'occasion du mariage car cela est recommandé.

Le deuxième : il doit avoir un bon caractère dans ses rapports avec son épouse et endurer sa gêne.

Il est dit dans le *hadith* authentique : « Recommandez le bon traitement des femmes car elles sont issues d'une côte. Or ce qui est le plus tordu dans une côte c'est sa partie supérieure. Si vous cherchez à la redresser vous risquez de la briser et si vous la laissez, elle ne cessera d'être tordue. Recommandez donc le bon traitement des femmes ».

Sache que le bon caractère envers la femme ne consiste pas dans le fait de s'abstenir à lui nuire, mais dans le fait de supporter sa gêne et de faire preuve de mansuétude devant ses caprices et ses colères pour mieux se conformer à l'attitude de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui

accorde la grâce et la paix –. En effet il est rapporté, dans les deux Recueils authentiques, d'après le *hadith* transmis par 'Umar que les épouses du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui demandaient des explications, et il arrivait à l'une d'elle de l'éviter durant toute la journée.

Le troisième : l'époux est tenu de jouer et de plaisanter avec sa femme. En effet le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – s'était engagé dans une course avec 'Aïsha. Il lui arrivait également de jouer et de plaisanter avec ses épouses. Par ailleurs il a dit à Jâbir : « Pourquoi pas une vierge pour que tu la cajoles et qu'elle te cajole. »

Le quatrième : il faut que cela soit fait avec mesure. Ainsi, le mari ne doit pas trop se montrer conciliant quand il est question de ses responsabilités et de sa charge de chef de maison, pour éviter de perdre complètement son estime auprès de la femme. Voilà pourquoi il convient d'user en ce domaine avec juste mesure.

Le cinquième : il s'agit de la mesure en matière de jalousie. En effet l'époux ne doit pas fermer les yeux sur les principes, qui, lorsqu'on ne les respecte pas, peuvent conduire à des conséquences désastreuses. Pour le reste, le mari ne doit pas non plus céder à la suspicion. Il faut savoir aussi que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – déconseillait au mari de rentrer de voyage en pleine nuit pour ne pas surprendre les gens de sa maison.

Le sixième : la mesure et le juste milieu en matière de dépenses sans tomber dans les excès : ni être dépensier ni être avare. De même que le mari ne doit pas se réserver la bonne nourriture et en priver sa famille car cela provoque le ressentiment.

Le septième : le mari doit posséder suffisamment de connaissances sur tout ce qui se rapporte aux dispositions légales relatives aux menstrues pour mieux cohabiter avec sa femme quand elle ses règles, pour l'initier convenablement en ce domaine, pour dissiper de son cœur toute tentation à l'innovation blâmable et pour lui apprendre les dispositions relatives à la prière, aux menstrues. Ainsi il lui fait comprendre que si son cycle se termine et que le sang de ses menstrues s'arrête juste le temps nécessaire pour accomplir une *rak'â* avant la prière de *maghrib*, elle doit récupérer les deux prières de *dhuhr* et de *asr* qui ont précédé. Si le sang de ses règles s'arrête juste le temps

nécessaire pour faire une *rak'a* avant la prière de l'aube elle doit récupérer les prières précédentes de *maghrib* et de *'ishâ*. Il faut savoir que les femmes négligent parfois ce genre de choses.

Le huitième : s'il a des épouses il est tenu d'être équitable envers elle. Cette équité porte sur la répartition des nuits entre elles et sur les dépenses et les cadeaux en leur faveur, et non sur l'amour et les rapports intimes, car il ne peut en être le maître. S'il doit voyager et qu'il veut que l'une d'elles l'accompagne, il est tenu de recourir au tirage au sort et de se soumettre à son verdict.

Le neuvième : il s'agit de la rébellion. Si la rébellion provient de la femme, le mari doit la corriger et l'obliger à obéir. Mais il est tenu de procéder par progression dans cette éducation en commençant par l'exhortation et l'intimidation. Si ces procédés s'avèrent inefficaces il la néglige dans le lit en lui tournant le dos ou en dormant seul et il ne lui adresse pas la parole pendant trois jours. Si ces procédés sont inefficaces, il lui assène des coups légers sans blesser son corps ni toucher son visage.

Le dixième : il s'agit des rapports intimes. Il est recommandé de commencer par la *Tasmiya* (le fait de prononcer le Nom de Dieu), d'éviter de se mettre en direction de la *Qibla*, de se couvrir d'un drap, de ne pas rester nus pendant les rapports et de commencer par le jeu, les caresses et les baisers. Certains savants recommandent les rapports intimes le vendredi. Enfin lorsque le mari atteint son orgasme, qu'il attende un peu pour que son épouse puisse en jouir car il arrive qu'elle mette du temps pour l'avoir.

Parmi les autres règles qui régissent les rapports intimes il convient pour la femme qui a ses menstrues de mettre une robe qui va des hanches jusqu'aux genoux lorsque son mari veut jouir de son corps, car il ne lui est pas permis de la pénétrer pendant ses règles, quelque soit la position, y compris par derrière. De même celui qui désire refaire l'amour avec sa femme doit laver son organe et faire ses ablutions mineures.

Par ailleurs il ne lui est pas permis de couper ses cheveux et ses ongles ou de se saigner pendant qu'il est en état d'impureté. Quant au *'azl* (Il consiste à éjaculer à l'extérieur), il est permis même s'il y a une réprobation à ce sujet.

Le onzième : il s'agit des règles relatives à la naissance des enfants. Elles sont au nombre de six.

La première règle consiste en ceci : le mari ne doit pas manifester beaucoup de joie à l'annonce de la naissance d'un garçon et il ne doit manifester de la tristesse à l'annonce de la naissance d'une fille, car il ne saura jamais dans lequel des deux réside le bien.

La deuxième : il doit faire l'appel à la prière dans l'oreille du nouveau-né dès sa naissance.

La troisième : il doit lui donner un beau nom. Il est dit dans le *Sahîh de Muslim* : « Vos noms les plus agréables à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – sont 'Abdullâh et 'Abdur-rahmân ». Par ailleurs, celui qui a un mauvais nom, il est préférable qu'il le change. En effet le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a changé les noms d'un certain nombre de personnes. Parmi les noms qui sont laids il y a ceux-ci : Aflah, Nâfî', Yâsir, Râbah, Baraka.

La quatrième : *al-'aqîqa* qui consiste à sacrifier un mouton à l'occasion de la naissance d'un enfant.

La cinquième : mâcher une datte ou un produit sucré et le donner au nouveau-né.

La sixième : la circoncision.

Le douzième domaine, c'est ce qui se rapporte à la répudiation qui est la chose licite la plus détestable à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. En effet l'homme ne doit pas surprendre la femme par la répudiation lorsqu'elle n'a commis aucune faute. De même qu'il n'est pas permis à la femme de le pousser à la répudier. S'il veut la répudier il doit considérer quatre choses :

La première : il doit la répudier pendant une période de pureté au cours de laquelle il ne l'a pas touchée pour que la période où elle lui sera interdit de se remarier (*al-'idda*) ne soit pas longue.

La deuxième : il doit se limiter à une seule répudiation en prononçant la formule consacrée, pour qu'il lui soit encore possible de la reprendre s'il regrette sa décision.

La troisième : il doit se montrer aimable en ce qui concerne la répudiation en lui donnant tout ce qu'elle avait et dont elle jouissait pour réparer le dommage. En effet on rapporte qu'al-Hasan ibn 'Alî a répudié une femme et lui a envoyé dix mille Dirhams. En les recevant

elle a dit : c'est peu de biens de la part d'un bien aimé qui nous a quittés.

La quatrième : il ne doit pas dévoiler ses secrets intimes. En effet, il est rapporté dans le *hadith* authentique recensé par Muslim : « L'Homme qui aura au jour de la Résurrection la pire des positions auprès de Dieu, c'est celui qui échange des secrets avec sa femme puis les dévoile en public ».

S'agissant des devoirs de l'épouse en matière de bonne cohabitation, il existe de nombreux *hadith* qui attestent les droits du mari sur son épouse. Rappelons à ce sujet ce que rapporte Abû Umâma : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : « S'il était permis qu'un être se prosterne devant un autre j'ordonnerais à la femme de se prosterner devant son mari ». Ceci en raison de l'importance de son droit sur elle.

Il importe de souligner ici deux points importants concernant les devoirs de la femme.

Le premier c'est la chasteté et la vertu.

Le deuxième c'est le contentement. C'était d'ailleurs l'attitude des femmes des anciens pieux. A cette époque lorsqu'un homme sortait de chez lui son épouse lui disait : « Prends garde à l'acquisition des biens illicites, car nous pouvons endurer la faim mais nous ne pourrions jamais endurer le feu de l'Enfer. »

Parmi les autres obligations de l'épouse, il y a celle qui consiste à ne pas dilapider ses biens. En effet lorsqu'elle nourrit les autres avec son consentement elle aura autant de rétribution que son époux. Mais lorsqu'elle le fait sans consentement il aura la rétribution conséquente et elle subira les mauvaises conséquences.

Il faut aussi que les parents de la future épouse lui assure une bonne éducation avant son mariage pour l'initier aux règles de la cohabitation. L'épouse doit garder sa maison en s'occupant de son ménage, en évitant de trop converser avec ses voisins, en restant enfermée pendant l'absence de son mari. Ainsi elle préserve son honneur quand il est présent ou absent, cherche à le rendre gai et joyeux quelque soit la situation, évite de le trahir quant à son honneur et à ses biens, ne permet à personne de fouler son lit, ne fait accéder à sa maison que celui qui bénéficie de sa permission. Que son souci

majeur soit porté sur la maison et son entretien et sur sa propre amélioration en donnant la priorité au droit de son mari sur son propre droit et le droit de tous ses proches.

## Le livre des règles relatives aux moyens d'existence et d'acquisition des biens

Sache que par la bienveillance de Sa sagesse, Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – a fait du bas-monde une demeure pour agir et acquérir, soit pour vivre, soit pour assurer le retour dans l'autre monde. Nous allons maintenant évoquer les règles en matière de commerce et de travail et la nécessité d'acquérir les moyens d'existence.

### Le mérite du travail

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Nous avons fait du jour le moment de gagner sa vie* ». (Coran : LXXVIII-11). Dieu évoque cela comme un don gratuit de Sa part. Il a dit également : « *Nous vous avons établis sur la terre ; Nous vous y avons donné des moyens pour vivre. Comme vous êtes peu reconnaissants !* » (Coran : VI-10). Il a institué cela comme un bienfait et a demandé qu'on Lui rende Grâce pour cela. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit aussi : « *Vous ne faites aucun mal si vous recherchez une faveur de votre Seigneur* ». (Coran : II-198).

De même il est rapporté dans le *hadith* que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La recherche des acquisitions licites est un combat pour Dieu (*Jihâd*) », « Dieu aime le serviteur qui a un métier ». Il est rapporté aussi chez Bukhârî que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Aucun homme n'a jamais consommé de meilleures nourritures que celles acquises grâce à son propre effort. Ainsi le Prophète de Dieu Dâwûd (David) mangeait de l'effort de ses propres mains ». Il est dit dans un autre *hadith* : « Zakariya (Zacharie) – que la paix soit sur lui – était menuisier ».

De même Ibn 'Abbâs disait ceci : « Adam – que la paix soit sur lui – était laboureur, Nûh (Noé) menuisier, Idrîs (Enoch) tailleur, Ibrâhîm (Abraham) et Lût (Loth) cultivateurs, Sâlah commerçant, Dâwûd (David) fabricant de cottes de mailles, Mûsâ (Moïse), Shu'ayb et

Muhammad – que la grâce et la paix de Dieu soient sur eux – étaient bergers ».

S'agissant des traditions, on rapporte que Loqmân, le sage, a dit à son fils : « Ô mon fils ! Aide-toi de l'acquisition des gains licites car personne ne s'est appauvri sans subir trois aléas : une fragilité dans sa foi, une faiblesse dans son esprit et une disparition de la grandeur de son âme. Mais le pire de ces aléas c'est le mépris des gens à son égard ». On a demandé également à Ahmad ibn Hanbal : Que dis-tu d'un homme qui reste assis dans sa maison ou dans la mosquée, et qui dit : Je ne ferai rien tant que je ne reçois pas mes subsistances ? Ahmad répondit : C'est un homme qui ignore tout de la science. N'a-t-il pas entendu la parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : Dieu a placé mes subsistances à l'ombre de ma lance, ou celle où il évoque les oiseaux : ils partent le ventre vide et rentrent le gosier plein. Il faut dire que les Compagnons de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – pratiquaient le commerce sur terre et en mer et travaillaient leurs champs. Or ils constituent un modèle de conduite auquel on est tenu de se conformer.

Abû Sulaymân al-Dârânî disait : « Pour nous la dévotion ne consiste pas à te clouer au sol pendant qu'autrui se démène et s'épuise pour toi. Mais commence toi-même par gagner ton pain, ensuite adonne-toi à l'adoration. »

Si l'on rétorque qu'Abû al-Dardâ' avait dit : j'ai pratiqué le commerce et la dévotion mais je n'ai pas pu les concilier, aussi ai-je opté pour la dévotion ; on répondra par ceci : Le commerce n'est pas recherché en lui-même. Il est recherché pour ne pas dépendre des gens, pour assurer la famille contre la dépendance financière et pour combler de faveur les frères... En revanche si le but recherché consiste à amasser l'argent et à s'en glorifier, cela devient blâmable et méprisable. Aussi, il convient que le contrat de vente qui assure les gains soit fondé sur quatre éléments principaux : la validité, l'équité, la bonté et la crainte à l'égard de sa foi.

Le premier élément : sur la validité ; s'il s'agit d'un contrat de vente, il comporte trois choses : la partie contractante, l'objet du contrat et la formulation de la conclusion du contrat.

Pour ce qui est de la partie contractante, le commerçant se doit de ne pas traiter avec un dément, parce qu'il est frappé par l'incapacité juridique. Autrement dit, il ne peut pas conclure une vente. De même il ne peut pas traiter avec un enfant mineur sauf autorisation de la part de son père ou de son tuteur. D'ailleurs pour l'Imam al-Shâfi'î, les contrats conclus par un enfant mineur sont nuls. Mais selon nous, traiter avec un aveugle reste juridiquement valable parce que ses opérations d'achat et de vente ne sont pas frappées de nullité comme le stipule al-Shâfi'î. Quant aux hommes injustes et ceux dont la plupart des biens sont d'origine illicite, il ne convient pas de traiter avec eux, sauf là où on est sûr que leurs biens, objets de tractations, sont d'origine licite.

Pour ce qui est de l'objet du contrat, c'est-à-dire le bien échangé, il convient de savoir qu'il n'est pas permis par exemple de vendre un bien parce qu'il est souillé, contrairement au mulet et à l'âne qui peuvent être vendus, peu importe que nous disions qu'ils sont purs ou souillés. De même il n'est pas permis de vendre les insectes ou des instruments de musique comme le luth ou la flûte ou des formes sculptées. Il n'est pas permis non plus de vendre ce qu'on ne peut remettre matériellement, comme l'oiseau en l'air, ou légalement comme les biens hypothéqués.

S'agissant de la formulation de la conclusion du contrat, elle se réalise par la confirmation et l'acceptation. Toutefois si l'acceptation précède la confirmation, le contrat est valable selon une version, et ne l'est pas selon une autre. De même si la vente s'effectue sous forme d'un troc, elle reste valable selon la position de l'imam Ahmad.

Mais selon al-Qâdhî Abû Ya'lâ ceci n'est valable que pour les marchandises en petite quantité. Et c'est la position la mieux fondée, à savoir que le troc doit porter sur les objets de petite valeur et non pas sur des objets précieux en raison de la pratique coutumière en ce domaine. Du reste, le scrupule implique qu'on ne doit pas renoncer aux procédés de confirmation et d'agrément pour éviter les aléas de la divergence et des désaccords. D'autant plus que Dieu – qu'Il soit exalté – insiste beaucoup dans Sa mise en garde dans l'affaire de l'usure. Aussi le fidèle se doit de prendre garde à ne pas y succomber. En effet l'usure (*al-ribâ*) est de deux sortes : l'usure par le surplus et l'usure par délai.

Il convient qu'il sache cela ainsi que tout ce qui s'y rapporte. De même il doit connaître également les conditions du paiement anticipé, du bail, de la spéculation et de l'association, car les profits et les gains sont intimement liés à ce genre de contrats.

Le deuxième élément, c'est l'équité et le fait d'éviter l'injustice dans le traitement. Nous entendons par injustice tout ce qui nuit à autrui. A son tour le dommage causé est de deux sortes : général et particulier.

Le premier prend la forme du monopole qui est interdit en raison de ce qu'il recèle comme hausse des prix et gêne sérieuse sur le plan alimentaire pour les gens. Il faut savoir que le monopole consiste en ceci : On pratique l'achat en grandes quantités de produits agricoles dans les moments de hausse de prix sur le marché puis on les stock en attendant que leurs prix grimpent sur le marché. En revanche si le vendeur stock des produits alimentaires qui proviennent de ses champs, il ne pratique pas le monopole. Il en va de même lorsque les opérations d'achat et d'acquisition des produits se font pendant une période de surabondance et de baisse des prix, de telle manière que cela ne provoque aucune gêne pour les gens. Mais en général il est répréhensible de pratiquer le monopole des produits alimentaires dans le commerce parce qu'ils sont indispensables pour les humains.

Le deuxième se rapporte au dommage particulier, lorsque le vendeur vend sa marchandise des qualités qu'elle ne possède pas ou qu'il cache certains de ses défauts car il porte préjudice à l'acheteur. D'autant plus que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui fraude et nous trompe ne fait pas partie de notre groupe ».

Sache également que la fraude est interdite dans les ventes et fabrication des objets. Ainsi on a interrogé l'Imam Ahmad sur le raccommodage des tissus qui deviennent comme neufs et il a répondu : Il n'est pas permis à celui qui les vend de cacher les reprises. De même le commerçant est tenu d'effectuer de bonnes pesées et il n'y parviendra convenablement que s'il fait pencher la balance en faveur de l'acheteur lorsqu'il vend un produit et en faveur du vendeur lorsqu'il est lui-même l'acheteur. Lorsque le marchand de fourrage mêle du sable à son produit, il est considéré comme tricheur. Il en va de même du boucher lorsqu'il mêle des os qu'on ajoute

habituellement. Il est interdit de pratiquer al-Najash qui est un procédé consistant à augmenter le prix d'une marchandise dont on ne veut pas pour désappointer l'acheteur. Enfin il est interdit de trafiquer les produits.

Le troisième élément porte sur la bonté dans le traitement car Dieu – qu'Il soit exalté – a recommandé l'équité et la bonté. Ainsi la bonté consiste à être tolérant dans la vente et à ne pas léser le partenaire en matière de profit au-delà de ce que l'habitude permet, car par principe la lésion est autorisée parce que le profit constitue la finalité de la vente. Mais il convient d'éviter l'excès. Et lorsque l'acheteur désire offrir un plus par rapport au profit habituel en raison de son envie pressante et de son besoin, le vendeur est tenu de chercher à refuser l'acceptation d'une telle offre car cette attitude relève de la bonté et de l'excellence. Il en va de même lorsque le partenaire désire régler un prix ou une dette, la bonté consiste soit à être tolérant avec lui, soit à éponger une partie de ce qui est dû, soit à lui accorder un délai, soit à lui accorder des facilités de paiement. La bonté consiste aussi à accepter l'annulation d'une tractation lorsqu'on la lui demande car seul la demande celui qui est lésé par une opération de vente. Du reste il existe des *hadith* qui attestent le bien fondé de cette pratique et promettent de belles récompenses pour celui qui œuvre en ce sens.

Le quatrième élément porte sur la compassion et la crainte du commerçant pour sa foi en ce qui concerne sa vie ici-bas et sa vie future. En effet, il ne faut pas que son gagne-pain détourne le commerçant de son retour dans l'autre monde car il doit surtout considérer sa foi. Or cette crainte pour sa foi se réalise en considérant six choses.

La première : la bonne intention dans le commerce. Par son activité commerciale, il doit chercher à se passer de toute demande et dépendance envers autrui, cesser d'observer les autres, s'employer à assurer les besoins de sa famille pour faire partie de ceux qui combattent sur le chemin de Dieu et qui prodiguent des conseils utiles pour les musulmans.

La deuxième chose : il doit avoir le dessein de s'acquitter à travers son commerce ou son métier de l'une des obligations communautaires, car si on délaisse les activités commerciales et artisanales toute la vie

risque de s'arrêter complètement. Néanmoins il y a dans l'activité artisanale et industrielle des branches importantes et des branches dont on peut se passer en ce sens qu'elles relèvent de l'ornementation, du raffinement, de l'aisance. Aussi, le fidèle est tenu de s'occuper des métiers importants afin qu'il assume pour les musulmans une tâche utile et suffisamment importante. Ainsi, il convient qu'il évite des métiers comme la joaillerie, la sculpture, la construction à base de plâtre et tout ce qui relève des arts décoratifs, la confection des tissus de soie pour les hommes, la boucherie parce qu'elle implique la dureté du cœur, la coiffure, la tannerie et le nettoyage en raison du contact direct avec les souillures et les saletés.

Il n'est pas permis de recevoir une rémunération en échange de l'enseignement du Coran, des actes cultuels et obligations à caractère communautaire.

Le troisième chose : le marché du bas-monde ne doit pas l'empêcher d'accéder au marché de la vie future qui est représenté sur terre par les mosquées. Il convient donc que le fidèle consacre le début de la journée jusqu'au moment de l'entrée au marché à la vie future en observant régulièrement ses *awrâd* habituels. En effet les commerçants vertueux parmi les anciens pieux consacraient le début et la fin de la journée à la vie future et la mi-journée à l'activité commerciale. De même que lorsque le fidèle entend les appels à la prière de *Dhuhr* et de *Asr*, il doit cesser de travailler pour s'acquitter ses obligations rituelles.

La quatrième chose : il convient pour le fidèle de s'attacher régulièrement à la mention de Dieu – qu'Il soit exalté – dans le marché, et à la pratique de la glorification et de l'affirmation de l'unicité de Dieu.

La cinquième chose : il convient qu'il ne s'attache pas trop au marché et au commerce et qu'il ne soit pas le premier à entrer au marché et le dernier à en sortir.

La sixième chose : il ne doit pas se contenter d'éviter ce qui est illicite mais s'employer à se prémunir contre les situations douteuses. De même qu'il ne doit pas se fier aux *fatwâ* mais consulter son cœur chaque fois qu'il hésite.

## L'explication du licite et de l'illicite

Sache que la recherche du licite est une obligation pour chaque musulman. Or beaucoup d'ignorants prétendent qu'il n'y a plus de licite et disent qu'il n'en reste que l'eau douce et les herbes et que tout le reste est infecté par la corruption qui a gagné les affaires et les rapports dans leur traitement. Lorsqu'ils ont eu cela et su qu'il leur faut se nourrir, ils furent peu regardant en matière d'acquisitions suspectes et illicites. Il s'agit pourtant d'une attitude qui relève de l'ignorance et du manque de savoir car il est rapporté dans les deux Recueils authentiques, d'après le *hadith* transmis par al-Nu'mân ibn Bashîr, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le licite est évident et l'illicite est évident, et il y a entre eux des choses douteuses et confuses ».

Comme cette prétention de la part de ces ignorants devint une innovation blâmable dont le dommage s'était généralisé et dont les étincelles ont rejailli sur la foi, il faut mettre un terme à sa malfaisance en éclairant le lecteur sur la différence concevable entre le licite, l'illicite et ce qui est douteux et suspect.

### Nous allons expliquer cela en trois points

Le premier point c'est la vertu de rechercher le licite, la dépréciation de l'illicite et les degrés du licite et de l'illicite. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ô vous, les Prophètes ! Mangez d'excellentes nourritures ! Faites le bien !* » (Coran : XXIII-51). Or les excellentes nourritures constituent le domaine du licite. Dieu a recommandé cela avant l'action. Pour ce qui est de la dépréciation de l'illicite, Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ne dévorez pas à tort vos biens entre vous* ». (Coran : II-188). Il existe, d'ailleurs, de nombreux versets en ce sens.

De même Abû Hurayra rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « *Ô vous les hommes ! Dieu est bon et n'accepte que ce qui est bon* » ensuite il a « évoqué le cas de l'homme qui rentre d'un long voyage hirsute et poussiéreux et qui lève ses bras au ciel en disant : Seigneur Seigneur ! Pourtant sa nourriture est d'origine illicite, sa boisson est d'origine illicite, ses habits sont

d'origine illicite et il est alimenté par ce qui est illicite. Comment peut-on l'exaucer ? » (*Hadith* recensé par Muslim et on a rapporté bien d'autres *hadith* en ces sens.)

On a rapporté également que Sa'd a demandé à l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : Comment faire pour que son invocation soit exaucée, il lui a répondu par ceci : « Fais en sorte que ta nourriture soit bonne quant à son acquisition et ton invocation sera exaucée ».

Il faut dire que les anciens pieux se penchaient longuement sur le licite et l'examinaient avec beaucoup d'attention. Ainsi, on rapporte qu'Abû Bakr al-Siddîq a mangé quelque chose de suspect quant à son caractère licite puis il l'a vomi.

### Les degrés du licite et de l'illicite

Sache que le licite est bon mais certaines de ses parties sont meilleures que d'autres, et l'illicite est mauvais, mais certaines de ses parties sont plus mauvaises que les autres. Ainsi, de même que le médecin applique le caractère énergétique à chaque produit sucré mais il dit : celui-ci est énergétique au premier degré, celui-ci est énergétique au deuxième degré, celui-ci est énergétique au troisième degré et celui-là est énergétique au quatrième degré, il en va de même de l'illicite pris en vertu d'un contrat frauduleux. Pour certains il est illicite mais son caractère illicite n'atteint pas le degré de ce qui est pris grâce à la spoliation, car ce qui est spolié est plus grave dans la mesure où il renferme une nuisance par autrui et un abandon de la voie légale en matière d'acquisition des biens, tandis que les mauvais contrats ne renferment que l'abandon de la voie de dévotion. Il en va de même de ce qui est pris au pauvre, à l'orphelin et à l'homme bon : il est plus grave et plus pernicieux que ce qui est pris à l'homme puissant, au riche et au libertin.

### Les degrés du scrupule : le scrupule comporte quatre degrés

Le premier degré c'est de se détourner de tout ce dont la *fatwâ* implique l'interdiction. Ceci n'a pas besoin d'exemple pour l'illustrer.

Le deuxième degré c'est d'avoir du scrupule par rapport à toute question douteuse qui n'implique pas l'obligation mais seulement la recommandation de l'éviter, comme on le verra en traitant des questions douteuses. Ceci relève d'ailleurs de la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix : « Laisse ce qui te trouble pour ce qui ne te trouble pas ».

Le troisième degré : le scrupule par rapport à certain licite pour ne pas succomber dans ce qui est illicite.

Le quatrième degré : le scrupule par rapport à tout ce qui n'est pas voué à Dieu – qu'Il soit exalté – et c'est le scrupule des justes. Comme exemple qui l'illustre, nous mentionnons l'attitude de Yahyâ ibn Yahyâ al-Nisâbûrî : On rapporte qu'un jour il a pris un médicament. Sa femme lui dit : si tu marchais un peu dans la maison, pour que le remède ait son effet. Il lui dit : c'est une marche que je ne connais pas, moi qui exige des comptes à mon âme depuis trente ans. Voilà un homme qui n'a été saisi, à propos de cette marche, par aucune intention relative à la foi. Voilà pourquoi il ne l'a pas entreprise. Cet exemple relève d'ailleurs des subtilités du scrupule.

Ce qu'on peut en dire de sûr, c'est que le scrupule comporte un début et une fin, et entre eux il y a des degrés en matière de précaution et de prévoyance. C'est que plus l'homme est scrupuleux, plus il aura une charge légère et une traversée rapide au-dessus du Sirat. Du reste les stations dans la vie future diffèrent en fonction de la variation des degrés en matière de scrupule. Au même titre que les bas degrés de l'Enfer diffèrent à l'encontre des injustes en fonction des degrés de l'illicite. Voilà pourquoi, si tu veux, tu peux redoubler de précautions et si tu veux, tu peux te permettre des dispenses. C'est pour ton âme que tu uses de prévoyance et c'est à ses dépens que tu t'offres des dispenses.

Le deuxième point : il porte sur les degrés de ce qui est douteux et sa distinction par rapport au licite et à l'illicite. Du reste, le *hadith* rapporté par al-Nu'man ibn Bashir évoque ces trois parties, à savoir le licite, l'illicite et ce qui se trouve entre eux. Ce qui pose problème c'est ce qui est au milieu et que beaucoup de gens ignore, à savoir ce qui est douteux.

Nous allons en dévoiler le sens en disant ceci :

Le licite absolu, c'est ce qui ne comporte dans son essence aucune qualité qui implique l'interdiction de sa réalité concrète, et qui ne comporte pas, dans les causes qui le régissent, une interdiction ou une réprobation. Citons comme exemple l'eau de pluie que l'homme récupère avant qu'elle ne devienne la propriété de quelqu'un.

Quant à l'illicite, c'est ce qui renferme une qualité interdite, comme l'effet enivrant dans le vin, la souillure dans l'urine ou qui se réalise par le biais d'une cause interdite, comme ce qui se réalise grâce à l'injustice et à l'usure. Ces deux cas extrêmes sont évidents et on y ajoute ce qui se réalise effectivement mais qui peut éventuellement changer de main sans que cette éventualité ait une cause évidente qui le prouve et l'atteste. En effet, les prises et les proies de la mer et de la terre sont licites, sauf qu'il se peut pour celui qui attrape une gazelle ou un poisson, que ces proies aient été prises par un autre chasseur avant de s'en échapper. Evidemment, une telle éventualité ne peut s'appliquer à l'eau de pluie qu'on récupère du ciel. Néanmoins, s'en tenir à ce genre d'éventualité, relève du scrupule des obsédés car il s'agit d'une illusion qui n'a aucun fondement. Mais à supposer qu'il existe une preuve pour l'attester, comme par exemple lorsqu'on découvre chez la gazelle attrapée une blessure dont on ne connaît pas l'origine avec exactitude, cela relèverait de la question du simple scrupule : Cela dit, la définition de ce qui est douteux est la suivante : c'est ce qui génère deux croyances contradictoires issues de deux choses qui impliquent deux croyances différentes.

Il existe, d'ailleurs, beaucoup d'exemples pour l'illustrer. Mais ce qui importe le plus ce sont les deux exemples suivants :

Premier exemple : il s'agit du doute portant sur la cause qui rend la chose licite ou illicite. Ceci se subdivise en quatre cas d'espèce :

Premier cas : c'est lorsqu'on sait, auparavant, que la chose est licite mais qu'ensuite intervient un doute sur la cause de sa licité. Il s'agit là de quelque chose de douteux qu'il faut éviter et dont il est interdit d'en user, comme lorsqu'on voit une proie blessée et qu'on la retrouve morte après être tombée dans l'eau : on ne sait pas exactement si elle est morte par noyade ou à la suite de sa blessure. Il s'agit là de quelque chose d'illicite parce qu'elle est régie par le principe de l'interdiction.

Deuxième cas : c'est lorsqu'on connaît ce qui est licite et qu'on doute sur ce qui est interdit. Le principe qui le régit c'est la licéité, comme lorsqu'un oiseau vole dans les airs et qu'un homme dise si c'est un corbeau ma femme sera répudiée, et qu'un autre dise : si ce n'est pas un corbeau ma femme sera répudiée, et qu'ensuite l'affaire devient confuse entre eux. Nous ne devons pas stipuler l'interdiction pour l'un des deux hommes. Mais le scrupule implique de les éviter et de confirmer la répudiation pour les deux.

Troisième cas : c'est lorsqu'il y a, à l'origine, interdiction, mais qu'ensuite intervient ce qui implique la licéité sur la base d'une croyance plus plausible, bien qu'il y a encore du doute. Son caractère licite est plus plausible, comme lorsqu'on lance une flèche contre une proie qui fuit et qu'on la retrouve ensuite morte sans avoir la moindre blessure, à part celle de la flèche. Manifestement, il s'agit de quelque chose de licite parce que l'éventualité verse dans l'obsession lorsqu'elle ne se fonde pas sur une preuve tangible. En revanche lorsque la proie porte les traces d'un choc ou d'une autre blessure, elle relève du premier cas d'espèce.

Quatrième cas : c'est lorsque l'objet licite est connu mais que prévaut la croyance de l'intervention de l'interdiction pour une raison évidente quant à la prédominance de la présomption légale, comme lorsque l'effort accompli par le fidèle le conduit à estimer que l'un des deux récipients est souillé en se fondant sur un signe particulier qui implique cette croyance. Celle-ci implique l'interdiction d'y boire et celle de l'utiliser pour les ablutions mineures.

Deuxième exemple : c'est lorsqu'une bête morte de mort naturelle s'est mêlée à une autre qui a été immolée, ou à une dizaine, ou à un nombre déterminé, ou lorsque la sœur de quelqu'un ressemble à une étrangère. Il s'agit là d'un cas douteux qu'il convient d'éviter.

C'est le cas aussi lorsqu'un illicite déterminé se mêle à un licite indéterminé, comme lorsque sa sœur ou une dizaine de femmes qui ont tété le même sein dans leur enfance ressemblent aux femmes d'une grande ville, ceci n'implique pas d'éviter de se marier avec les gens de cette ville, car il est permis à celui qui est concerné d'épouser la femme qu'il désire parmi elles parce que leur interdiction constitue une grande gêne. Il en va de même pour celui qui sait qu'il y a certainement de

l'illicite qui s'est mêlé à l'argent qui circule. Il n'est pas tenu de renoncer à l'achat et à la consommation car cela comporte beaucoup de gêne pour lui. En effet l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et Ses compagnons savaient qu'il y avait parmi les gens de leur époque des usuriers, pourtant ils n'ont pas renoncé complètement à l'usage de la monnaie ; de même ils ont su qu'une récolte été volée mais ils n'ont pas renoncé à l'achat des récoltes. C'est dire qu'éviter ce genre de chose relève plutôt du scrupule obsessionnel.

C'est le cas également lorsqu'un illicite indéterminé se mêle à un licite indéterminé comme le cas de l'argent qui circule à notre époque. En effet ce mélange n'interdit pas d'acquérir quelque chose de particulier, sauf s'il porte un signe particulier qui prouve que c'est un bien illicite comme lorsqu'on le reçoit de la main d'un gouvernant injuste. S'il ne porte pas de signe particulier, son abandon relève du scrupule sans qu'il y ait interdiction. Ceci parce qu'on savait à l'époque de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et des Califes après lui, que le prix des vins, l'argent de l'usure et les produits du butin se sont mêlés à la masse de l'argent en circulation. Certains compagnons ont été témoins du pillage de Médine et des forfaits des tyrans mais ils n'ont pas interdit l'achat au marché. C'est dire que, sans la validité de ce principe, tous les agissements deviendraient impossibles en raison de la prédominance de la perversion chez les gens. Il reste que le principe qui régit l'argent c'est la licité. Ainsi lorsqu'il y a contradiction entre le principe et ce qui prédomine sans que ce dernier porte un signe particulier, c'est la licité qui prévaut comme nous l'avons souligné à propos de la terre des rues et des récipients des polythéistes. En effet 'Umar avait bu dans une jarre appartenant à des chrétiens, bien qu'ils boivent du vin et mangent du cochon, et qu'ils ne s'embarrassent pas des souillures. Par ailleurs les compagnons avaient pour habitude de porter des manteaux de cuir tanné et des vêtements teintés.

D'ailleurs, celui qui réfléchit sur la situation des tanneurs et des teinturiers saura qu'ils sont submergés par les souillures, ce qui montre qu'ils ne se prémunissent que contre une souillure visible ou portant un signe, car ils ne prennent pas en considération les suppositions gratuites qu'implique le cours normal des choses. Si l'on se demande :

ils prennent des libertés dans les questions de purification mais ils se prémunissent contre les cas douteux en matière d'illicite, où est donc la différence ? Nous répondons par ceci : si tu veux entendre par là qu'ils prient avec les souillures ceci n'est pas vrai et si tu veux entendre qu'ils se prémunissent contre toute souillure qu'il faut éviter, ceci est vrai. Quant à leur scrupule par rapport aux cas douteux, il s'effectuait par le biais du renoncement de l'âme à ce qui n'implique pas le mal par crainte de ce qui fait mal – du les gens scrupuleux parmi les anciens fuyaient les biens licites qui pouvaient absorber leurs cœurs. Dieu est Plus Savant.

Le troisième point porte sur le licite, l'illicite, la recherche, l'interrogation, la négligence.

Sache que si on t'offre une nourriture ou un cadeau ou si tu veux acheter quelque chose d'une personne, tu n'as pas à te poser des questions du genre : ceci fait partie des choses dont je n'ai pas la certitude qu'elles soient licites donc je veux bien vérifier son origine, mais tu n'as pas non plus le droit d'abandonner totalement toute vérification et toute recherche à ce sujet. C'est que parfois l'interrogation est obligatoire, parfois elle est interdite, parfois elle est recommandée et parfois elle est répréhensible.

Le mieux qu'on puisse dire à ce sujet est ceci :

Le doute est à l'origine de l'interrogation. Il intervient soit à propos d'une question relative à l'argent ou à son propriétaire, soit à propos de quelque chose se rapportant à ce dernier, comme lorsqu'il est inconnu, sans que cela porte un indice qui prouve son injustice, comme la tenue des soldats, ou sa rectitude comme les habits des savants et des ascètes. Ici l'interrogation ne s'impose pas et elles n'est pas permise car une telle attitude recèle une atteinte et une gêne pour le musulman et on ne peut en dire de lui : ceci est douteux, parce que le doute implique un soupçon fondé sur une preuve ou une indication. Voilà pourquoi il est permis de traiter avec un tel homme, parce que le fait d'avoir les biens dans ses mains prouve qu'il est le propriétaire, tandis que les autres preuves contre lui restent fragiles. Néanmoins le renoncement dans ce cas relèverait du scrupule.

Pour ce qui se rapporte aux biens, c'est lorsque le licite se mêle à l'illicite, comme lorsqu'on propose au marché des quantités de nourriture spoliée que les gens habitués au souk achètent. En effet celui qui effectue des achats dans un tel marché n'est pas tenu de poser des questions sur la marchandise proposée sauf s'il s'avère que la plupart de la marchandise proposée est illicite. Dans ce cas il doit poser des questions. Autrement, si la plus grande partie de ce qui est proposé n'est pas illicite, l'interrogation relèverait du scrupule et elle ne serait pas obligatoire.

Nous disons la même chose à propos d'un homme dont les biens licites se sont mêlés à d'autres illicites, comme lorsqu'il s'agit d'un commerçant qui effectue des opérations saines tout en recourant à la pratique de l'usure. Lorsque la grande partie des biens d'un tel commerçant est illicite on ne doit accepter son invitation et ses cadeaux qu'après avoir inspecté leur origine. S'il s'avère que ce qu'on prend est d'origine légitime, il est alors permis de l'acquérir, autrement il convient d'y renoncer. Si les biens proposés sont illicites dans une petite proportion, ce qu'on prend devient douteux et le scrupule implique qu'on doit y renoncer.

Sache également que l'interrogation s'impose en raison de la suspicion et ne s'arrête que lorsqu'il n'y a pas de suspicion qui l'implique. Ceci lorsque le responsable n'est pas accusé. S'il est accusé et lorsque tu sais qu'il a un dessein à travers ta présence ou l'acceptation de son cadeau, tu ne dois pas avoir confiance dans son dire et il convient d'interroger quelqu'un d'autre.

Le quatrième point : sur Le licite, l'illicite et la modalité pour le repentant de réparer les forfaits financiers.

Sache que celui qui se repent et qui possède des biens mélangés doit extraire ce qui en est illicite et s'en débarrasser. S'il s'agit de biens matériels connus, leur affaire est facile. S'il s'agit de biens confus et mélangés mais déterminés comme les grains, les pièces de monnaie, dont on connaît la valeur, on doit trier celle-ci. S'il y a difficultés on a deux possibilités pour s'en sortir.

L'une d'elle consiste à s'en tenir à la croyance générale. L'autre consiste à s'en tenir à la certitude. En somme c'est l'attitude qu'exige le scrupule.

Lorsqu'on doit se débarrasser des biens illicites et s'ils ont un propriétaire déterminé, il convient de les lui remettre à lui ou à ses héritiers. Même si ces biens ont rapporté des intérêts et ont augmenté on doit tout réunir pour le lui remettre. Si on désespère de retrouver le propriétaire et on ne sait pas s'il a ou non laissé des héritiers après sa mort, on doit donner ces biens en aumône. S'il s'agit de biens qui étaient à l'origine consacrés à l'intérêt commun des musulmans, il convient de les investir dans la construction des ponts et des mosquées et dans l'entretien des routes qui conduisent à la Mecque et dans tout ce qui est utile pour les passagers musulmans.

Il reste que si le fidèle a des parents qui possèdent des biens illicites, il doit chercher des échappatoires pour ne pas en consommer, s'il s'agit de biens d'origine douteuse il doit les ménager, s'ils refusent, il doit en prendre une petite quantité. Ainsi on rapporte que Bishr a pris une datte donnée par sa mère puis il est monté dans la pièce et il l'a vomie.

Le cinquième point : la fréquentation des sultans et des gouvernants, sur l'acceptation de leurs cadeaux et ce qui est permis en matière de fréquentation de sultans injustes, etc...

Sache que celui qui reçoit de l'argent offert par un sultan doit chercher l'origine et la provenance de cet argent, se demander s'il le mérite ou non et évaluer la quantité qu'il doit accepter.

En effet beaucoup parmi les anciens ont eu du scrupule à l'accepter. D'autres l'acceptaient puis le donnaient en aumône.

Pour ce qui est de notre époque la prudence est de rigueur à ce sujet parce qu'on sait généralement comment on parvient à recevoir un tel argent. En plus on sait qu'on ne peut l'obtenir qu'en s'humiliant, qu'en le demandant et qu'en fermant les yeux sur certains comportements répréhensibles. Du reste certains parmi les anciens pieux ne prenaient jamais un tel argent, prétextant qu'il y avait beaucoup de gens parmi eux qui le méritaient et qui ne l'ont pas pris. Evidemment ce n'était qu'un prétexte car ils ne feraient que prendre leur dû.

## La situation de celui qui fréquente les princes et les agents iniques

Sache que tu as à choisir entre trois attitudes dans tes rapports avec les princes et les agents injustes :

La première consiste à accéder auprès d'eux et c'est la pire d'attitudes. En effet on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorda la grâce et la paix – a dit : « Celui qui fréquente les portes des sultans s'expose à la séduction », « Plus le serviteur se rapproche du sultan il s'éloigne de Dieu ». De même Hudhayfa disait : « Prenez garde, les situations porteuses de discorde. » On lui a demandé : « On quoi consistent elles ? » Il a répondu : « Ce sont le seuil des princes. L'un de vous accède auprès du prince, confirme ses dires en mentant et dit sur lui des choses vaines. Un prince a dit à un ascète : veux-tu nous rendre visite ? Il lui dit : Si tu me rapproches, tu m'exposes à la discorde et à la séduction. Si tu me renvoies tu me prives. Or tu ne possèdes pas ce que je veux et je ne possède pas ce dont je crains ta main-mise. Celui qui te fréquente ne vient vers toi que pour se passer d'autrui grâce à toi. Or je me passe de toi grâce à Celui qui t'a rendu indépendant par rapport à moi. »

Ainsi ces traditions indiquent la réprobation de fréquenter les sultans.

Celui qui accède auprès des sultans, s'expose à la tentation de désobéir à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – soit par ses actes, soit par ses paroles, soit par son silence.

S'agissant des actes, l'accès auprès d'eux s'effectue généralement dans des lieux usurpés. D'ailleurs à supposer qu'il ne s'agit pas d'endroits usurpés, ce qui entoure le sultan et l'abrite comme les tentes et les meubles est d'origine illicite. Or il est interdit d'en tirer profit. Du reste même si l'on suppose que tout ceci est licite, le visiteur risque toujours de succomber à d'autres interdits comme le fait de se prosterner devant lui, ou de se mettre debout en sa présence, ou de le servir ou de se montrer humble en raison de sa charge qui est l'instrument de sa coercition. Se montrer humble devant un injuste est une désobéissance à Dieu. En effet, celui qui se montre humble devant un homme riche, en raison de sa richesse et non pas pour une autre

raison, perd les deux tiers de sa foi. Qu'en serait alors s'il se montrait humble devant un homme injuste ?

Le fait de lui baiser la main est une marque de désobéissance, sauf si on y est contraint, ou s'il s'agit d'un imam juste, ou d'un savant qui le mérite. Autrement cela n'est pas permis et il faut se contenter du simple salut. S'agissant des paroles, cela consiste à faire des invocations en faveur d'un homme injuste, à le vanter, à le confirmer dans ses discours vains et faux soit par des mots, soit en hochant la tête soit en lui montrant un visage joyeux et épanoui ou à lui montrer de l'affection, de l'allégeance ou à s'attacher à sa longue vie. Car en général le visiteur ne se contente pas des salutations mais parle et ne manque pas de dire ce genre de propos. Or il est dit dans une tradition : « Celui qui invoque la longue vie en faveur d'un homme injuste ne fait que désirer qu'il désobéisse à Dieu ». Aussi il ne lui est permis de dire en guise d'invocations que des formules du genre : Que Dieu t'améliore ou que Dieu t'accorde la réussite et ainsi de suite.

Pour ce qui est du silence, il consiste en ceci : Le visiteur voit, dans les réceptions des princes, des tapis de luxe, des tissus en soie, des couverts en argent, des tenues interdites, en soie, que portent leurs serviteurs, etc... mais il garde le silence. Or celui qui voit ce genre de choses et garde le silence devient complice. Il en va de même lorsqu'il entend de leur part des paroles perverses et mensongères, des insultes et des propos gênants, car garder le silence devant ce genre de choses est une attitude illicite parce que le témoin de ce genre de scènes est tenu de recommander le bien et d'interdire le mal.

Si tu dis : Il a l'excuse de garder le silence parce qu'il a peur pour lui-même, nous dirons : certes tu as raison, sauf qu'il n'a nul besoin de s'exposer personnellement pour commettre ce qui n'est permis qu'en vertu d'une excuse. En effet, s'il n'accède pas auprès des sultans et n'assiste pas à ce qu'il voit, il ne sera pas tenu à l'obligation de recommander le bien et d'interdire le mal. C'est dire que celui qui sait qu'il y a de la corruption dans un endroit précis et qui sait qu'il ne pourra pas la faire disparaître s'il y assiste, n'a pas le droit de se retrouver dans ce genre d'endroits.

### L'accès auprès des princes injustes en vertu d'une excuse

Si le visiteur parvient à éviter tout ce que nous avons indiqué, ce qui constitue une performance presque impossible, il ne saura se mettre à l'abri d'une corruption qui guette son cœur en voyant le luxe dans lequel ils vivent et en méprisant les bienfaits divins en sa faveur. En plus, il risque de faire de son attitude un modèle auquel d'autres se conformeront, ce qui ne fait que perpétuer la domination des tyrans.

On rapporte que Sa'ïd ibn al-Musayyib a été invité à prêter allégeance à al-Walîd et à Sulaymân, les deux fils du calife omeyyade 'Abdu l-Malik. Il a répondu ceci : je ne prêterai pas allégeance tant que les nuits se succéderont aux jours. On lui a dit : Tu peux entrer par cette porte et sortir par une autre. Il a répondu : Non, par Dieu ! Personne ne se conformera à mon attitude. Ainsi, pour son refus, on lui a administré cent coups et on lui a fait porter des bures.

Donc, en raison de ce que nous avons indiqué, il n'est permis d'accéder auprès des princes tyrans que si l'on a l'une des deux excuses suivantes.

L'une d'elle est la contrainte de leur part dont on craint les dommages si on s'y oppose.

L'autre est celle d'accéder auprès d'eux pour faire cesser une injustice que subit un musulman. Ceci est permis à condition que celui qui l'effectue ne mente pas, ne vante pas les princes et n'omet pas un conseil s'il pense qu'il sera accepté. Voilà ce qui est exigé pour accéder auprès d'eux.

Dans le cas où c'est le prince qui rend visite au fidèle. Celui-ci est tenu de le saluer. Quant au fait de se lever pour lui et de l'honorer, il n'est pas interdit en échange de l'honneur qu'il fait au fidèle en lui rendant visite. En effet, en honorant la science et la foi, il mérite d'être loué, au même titre qu'en exerçant la tyrannie, il mérite d'être blâmé. Si le prince entre seul chez le fidèle et que ce dernier estime qu'il convient de se lever pour glorifier la foi, il faut le faire, et s'il entre chez lui avec sa suite, le respect dû aux gouvernants devant les gouvernés s'impose dans ce genre de situation et il est bon de se lever pour lui en ayant cette intention. Néanmoins si le fidèle sait que cela ne génère pas la corruption chez les gouvernés et qu'il ne risque pas de s'exposer à la

colère du prince, il convient de s'abstenir de se lever pour l'honorer. Il doit ensuite le conseiller et lui faire connaître le caractère illicite de sa conduite s'il commet involontairement des actes interdits.

Quant à l'informer de l'interdiction de l'injustice et de la consommation de l'alcool, cela est inutile. Il doit plutôt lui faire craindre la tentation de succomber aux péchés tant qu'il croit que le fait de lui faire peur touche son cœur. Il doit aussi lui indiquer l'intérêt commun et lui faire connaître les possibilités que permet la loi religieuse pour réaliser ses objectifs dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Il y a également un troisième cas qui consiste à s'abstenir de fréquenter les princes pour ne plus les voir. Il faut dire que la préservation réside dans cette attitude. Ensuite il convient de croire à la haine qu'il ressent contre eux en raison de leur tyrannie pour ne plus désirer leur rencontre, faire leur éloge, s'enquérir de leur situation, se rapprocher de ceux qui les fréquentent ou regretter ce qu'il rate pour les avoir quittés. Un ancien pieux disait : « Il n'y a qu'un seul jour entre moi et les rois : un jour déjà passé dont ils ne retrouvent plus son plaisir, or nous sommes tous les deux effrayés par ce qui nous attend demain. Donc ce n'est qu'une affaire d'un jour et que peut contenir un jour ? »

Il reste le cas suivant : si le prince t'envoie de l'argent pour le distribuer aux pauvres, et tu sais que cet argent appartient à quelqu'un en particulier il ne convient pas de l'accepter. Et si cet argent n'appartient pas à quelqu'un de connu il convient de le donner en aumône comme il a été indiqué et de le distribuer aux pauvres.

Du reste, certains savants ont refusé d'accepter ce genre de dons. Et si la plupart des biens des princes est illicite, il est interdit de traiter avec eux ou de regarder ce qu'ils construisent comme digues, mosquées et canaux d'irrigation : si les matériaux qui ont permis leur édification appartiennent à un particulier, il ne convient de les utiliser qu'en cas de nécessité. En revanche, si leur propriétaire est un inconnu, il est permis de les utiliser même si le scrupule commande de s'en abstenir. Dieu est Plus Savant.

## Le livre des règles de la compagnie, de la fraternité, de la cohabitation avec les créatures etc....

Sache que la familiarité est le fruit du bon caractère et que l'hostilité relève du mauvais caractère, parce que le bon caractère favorise les affinités et la concorde et le mauvais caractère favorise les ressentiments et la haine. Du reste, la vertu que recèle le bon caractère n'échappe à personne et il existe de nombreux *hadith* qui l'attestent. En effet, on rapporte, d'après le *hadith* transmis par Abû al-Dardâ' que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Rien n'est plus lourd dans la balance du croyant au Jour de la Résurrection que le bon caractère ». (*Hadith* recensé et confirmé par Tirmidhi). Il est dit dans un autre *hadith* : « Ceux d'entre vous qui me sont chers et qui seront proches de moi au Jour de la Résurrection sont ceux qui ont le meilleur caractère. Et ceux d'entre vous qui me sont détestables et qui seront les plus éloignés de moi au Jour de la Résurrection sont ceux qui ont le plus mauvais caractère ». On a également interrogé le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – sur ce qui fait entrer les gens au Paradis et il a répondu par ceci : « C'est la crainte révérencielle de Dieu et le bon caractère ».

S'agissant de l'amour pour Dieu – qu'Il soit exalté –, il est rapporté dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadith* transmis par Abû Hurayra, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a sept genres d'hommes que Dieu abritera sous Son ombre le jour où il n'y aura d'autres ombres que la Sienne... » et il a mentionné le cas de « deux hommes qui se sont aimés pour Dieu : se rassemblant et se quittant autour de cela ».

Dans un autre *hadith* Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – dit : « Mon amour s'impose pour ceux qui s'aiment Moi. Mon amour s'impose à ceux qui se dépendent pour Moi. Mon amour s'impose pour ceux qui s'échangent les visites pour Moi ». Il est dit dans un autre *hadith* : « Le nœud le plus solide de la foi consiste à s'aimer Dieu et à se détester Dieu ». Sache que celui qui aime Dieu déteste Dieu. En

effet lorsque tu aimes un homme parce qu'il obéit à Dieu tu le détestes Dieu s'il Lui désobéit. Ceci parce que celui qui aime pour une raison déteste s'il existe son contraire. De même que celui qui a des bonnes et des mauvaises qualités, tu l'aimeras sous un rapport et tu le détesteras sous un autre. Ainsi il convient que tu aimes le musulman pour son islam et que tu le détestes en raison de sa désobéissance. De ce fait tu adopteras à son égard une attitude médiane entre l'hostilité et la détente. Quant à ce qui émane de lui comme trébuchement, dont on sait qu'il regrette, il convient de fermer les yeux sur lui et de le couvrir. S'il persiste dans sa désobéissance, il faudra manifester des marques d'hostilité en se détournant et en s'éloignant de lui et en lui adressant des propos dont la dureté se mesure à la gravité et à la légèreté de sa désobéissance.

Sache également que celui qui s'oppose à l'Ordre de Dieu – qu'Il soit exalté – relève de l'une de ces catégories

La première : il peut être un mécréant. S'il s'agit d'un combattant, il mérite d'être tué ou réduit à la servitude, et il n'y a pas d'humiliation plus pesante pour ce genre de cas ; s'il s'agit d'un membre d'une communauté de gens du livre, qui vit en terre d'Islam, on ne doit pas lui nuire, mais simplement se détourner de lui, le mépriser et s'abstenir de commencer par le saluer, et s'il salue on lui répondra en disant : et sur toi aussi le salut. Il convient cependant de cesser de le fréquenter, de traiter avec lui et de manger à sa table, et il est répréhensible de se réjouir avec lui et de le recevoir comme on le fait pour les amis intimes.

La deuxième : il peut être un innovateur. S'il s'agit de quelqu'un qui appelle à une innovation blâmable et que cette innovation peut conduire à l'impiété, son affaire est plus grave que le *Dhimmi* membre d'une communauté des gens du livre, parce qu'il ne s'acquitte pas du tribut de la *jizya* et ne bénéficie pas du statut du *Dhimmi*. Si son innovation ne le conduit pas à l'impiété, son affaire entre lui et Dieu – qu'Il soit exalté – est certes plus légère que celle de l'impie, mais il reste qu'on doit le récuser plus sévèrement que le mécréant parce que celui-ci est moins dangereux en ce sens qu'on ne prête pas attention à ses propos tandis que l'innovateur, qui appelle en faveur d'une innovation blâmable, prétend que son appel est la vérité même. De ce fait, il représente une menace en ce sens qu'il constitue une cause pour

tromper les créatures et que son mal ne se limite pas à lui. Il convient donc de lui montrer de l'hostilité, de rompre avec lui, de le prendre pour un ennemi, de le mépriser, de dénoncer son innovation et d'inviter les gens à se détourner de lui.

Quant à l'innovateur parmi le commun des gens qui est incapable d'appeler en faveur de son innovation et dont on ne craint pas qu'il devienne un modèle pour les autres, son affaire est moins grave et il convient d'être bienveillant avec lui en lui prodiguant des conseils, car les cœurs des gens du commun se troublent rapidement. Toutefois si les conseils s'avèrent inutiles avec lui et que le fait de se détourner de lui peut nuire à son innovation, il est recommandé de lui tourner le dos. Et si on sait que cela ne l'affecte pas en raison de la grossièreté de sa nature et de l'enracinement de sa croyance dans son cœur, il convient absolument de se détourner de lui parce que l'innovation blâmable risque de se répandre entre les créatures et de faire mal si on ne le fustige pas sévèrement.

La troisième : il peut être un homme qui désobéit par ses actes et non pas par sa croyance. S'il s'agit d'une désobéissance qui risque de nuire à autrui comme l'injustice, la colère, le faux témoignage, la médisance, la calomnie, etc..., il convient de se détourner de lui, d'éviter de le fréquenter et de s'abstenir de traiter avec lui. Ceci s'applique aussi à celui qui appelle en faveur de la corruption, comme celui qui favorise la mixité entre les hommes et les femmes et qui encourage l'usage des boissons alcooliques chez les gens corrompus. Il convient pour un tel individu de l'humilier et de rompre avec lui.

Quant à celui qui se corrompt lui-même en consommant des boissons alcoolisées, en forniquant, en volant et en négligeant un devoir, son affaire est moins grave, mais si on le découvre au moment où il commet son forfait, il convient de l'empêcher par les procédés appropriés : si le conseil s'avère efficace et utile pour lui on doit le lui prodiguer, autrement on est tenu de lui adresser des propos sévères.

**Les qualités exigibles à propos de celui qu'on choisit pour être un compagnon**

Nous rapportons du Prophète — que Dieu lui accorde la grâce et la

paix – qu'il a dit : « Chaque individu partage la croyance de son ami intime. Que chacun de vous regarde avant de choisir son ami intime. »

Sache que n'importe qui ne convient pas à l'amitié et à la compagnie. En effet, il faut que le compagnon se distingue par un certain nombre de qualités qui font désirer son amitié. Mais ces qualités sont exigées en fonction des intérêts qu'on demande à l'amitié. Ces intérêts peuvent être mondains comme le profit qu'on tire de l'argent et de la réputation ou le simple fait de se reconforter par sa présence et ses confidences ; mais cela ne constitue pas l'objet de notre propos, car les intérêts peuvent être religieux et l'amitié peut dans ce cas réunir des attentes multiples comme le fait de tirer profit de la science et de l'action, ou le fait de profiter de la réputation pour se préserver contre les nuisances qui troublent le cœur et empêchent l'adoration ou le fait de tirer profit de l'argent pour être à l'abri de la perte du temps dans la recherche de la nourriture ou le fait de s'aider de l'apport de l'amitié dans les moments importants ; ainsi l'amitié devient un réconfort dans les épreuves et un appui sûr pour affronter les situations ou dans le fait d'attendre l'intercession dans la vie future. En effet un ancien pieux disait : « Ayez beaucoup de frères car chaque croyant possède un pouvoir d'intercession. »

Voilà les intérêts de l'amitié, chacun d'eux exige des conditions qui la rendent possible.

En un mot, celui dont la compagnie est prisée, doit posséder cinq qualités : Il doit être raisonnable, doué d'un bon caractère, ni pervers, ni innovateur, ni trop attaché au bas-monde. Pour ce qui est de la raison, c'est le capital de l'homme, car il n'y a aucun bien dans la compagnie de l'idiot, parce qu'il veut t'être utile et il te nuit. Nous entendons par raisonnable l'homme qui perçoit les choses telles qu'elles sont, soit par lui-même, soit parce qu'il est disposé à comprendre ce que l'on veut lui faire comprendre. Pour ce qui est du bon caractère, c'est une qualité indispensable car beaucoup d'hommes raisonnables sont dominés par la colère ou le désir et se laissent guidés par leurs passions, Il n'y a donc aucun bien dans la compagnie de ce genre d'hommes. S'agissant du pervers, il ne craint pas Dieu, or, on ne peut se fier et on ne peut être à l'abri de la trahison de celui qui ne craint pas Dieu – qu'Il soit exalté – on ne peut se fier.

S'agissant de l'innovateur, on craint sa compagnie en raison de la propagation de son innovation.

'Umar Ibn al-Khattâb a dit : Attache-toi à des frères véridiques, tu vivras en leur compagnie, car ils sont une parure dans la prospérité et un recours dans les épreuves. Envisage l'affaire de ton frère sous le meilleur angle jusqu'à ce que vienne ce qui pourrait t'amener à le détester. Evite ton ennemi et soit prudent avec ton ami sauf s'il est fidèle et intègre. Or il n'y a pas d'homme intègre qui ne craint pas Dieu. N'entre pas dans la compagnie du débauché pour éviter d'apprendre sa débauche et ne lui dévoile pas tes secrets. Enfin consulte pour ton affaire ceux qui craignent Dieu – qu'il soit exalté –.

Yahyâ ibn Mu'âdh disait : « Pire est l'ami lorsque tu es obligé de lui dire : mentionne-moi dans tes invocations, ou lorsque tu vis en sa compagnie avec ménagement, ou lorsque tu es obligé de t'excuser auprès de lui. » Un groupe d'hommes était entré chez al-Hasan pendant qu'il dormait. Quelques-uns se mirent à manger des fruits qui se trouvaient dans la maison. Al-Hasan leur dit : « Que Dieu vous prenne en miséricorde. Par Dieu ! ceci est vraiment l'agissement des frères. » Abû Ja'far a dit à ses compagnons : « Est-ce que l'un de vous a introduit sa main dans la manche de son frère pour prendre ce qu'il veut ? » Ils ont dit : « Non. » « Vous n'êtes pas, dit-il, les frères que vous prétendez être ? » On rapporte que Fath al-Mawsilî se rendit chez un ami appelé 'Isâ al-Tammâr. Ne l'ayant pas trouvé à la maison, il dit à sa servante : sors moi la trousse de mon frère. Elle le fit et il prit deux dirhams. Au retour de Issa dans sa maison sa servante le mis au courant. Issa lui dit : « Si tu dis vrai tu es libre. » Puis il regarda, dans sa trousse et constata qu'elle avait dit la vérité, elle fut ainsi affranchie.

### Les droits que l'homme doit à son frère

Le premier droit : satisfaire et assurer les besoins. Ceci comporte plusieurs degrés dont le plus bas consiste à s'occuper des besoins au moment de la demande, dans la joie et la détente. Le degré médiant consiste à assumer les besoins sans qu'il y ait demande. Le degré le plus élevé consiste à donner la priorité aux besoins du frère sur ceux des

gens. Ainsi certains anciens pieux s'enquéraient pendant quarante ans de la situation des familles de leurs frères après leur disparition et s'occupaient de leurs besoins.

Le deuxième droit : la langue doit parfois garder le silence et parfois se mettre à parler. S'agissant du silence, il doit garder le silence et ne pas évoquer les défauts d'autrui en sa présence et en son absence, s'abstenir de l'interpeller, de le disputer ou de le questionner sur ce qu'il n'aimerait pas qu'on dévoile. De même, il ne doit pas lui demander en le rencontrant : où vas-tu ? Car il se peut qu'il ne désire pas l'informer. Il doit également garder ses secrets même après la rupture de leur lien d'amitié, s'abstenir de dénigrer sa famille et ses amis, et éviter de lui transmettre les critiques d'autrui à son égard.

Le troisième droit : il doit garder le silence sur ce que son frère déteste sauf s'il doit parler en raison de l'obligation de recommander le bien et d'interdire le mal ou parce qu'il n'est pas dispensé de garder le silence, car le fait de l'affronter dans ce cas constitue une attitude bienfaisante à son égard.

Sache également que si tu cherches un frère exempt de tout défaut, tu ne le trouveras nulle part. C'est dire que celui qui est recherché est un frère dont les qualités surpassent les méfaits.

Ibn al-Mubâarak disait : « Le croyant cherche les excuses et l'hypocrite cherche les trébuchements. »

De son côté al-Fudhayl disait : « *al-futuwwa* (le comportement chevaleresque) consiste à pardonner les fautes des frères. »

Il convient aussi que tu évites de suspecter ton frère et que tu vois le bon côté de ses actes autant que cela est possible. En effet, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Prenez garde à la suspicion car la suspicion constitue le propos le plus mensonger ».

Sache également que la suspicion incite à l'espionnage, ce qui est interdit, couvrir les défauts et fermer les yeux à ce propos, constituent la marque des gens de la foi.

Sache aussi que la foi de l'individu n'est parfaite que s'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même et que le moindre degré de la fraternité consiste pour l'homme à traiter son frère comme il aimerait être traité. Nul doute, que tu attends de ton frère qu'il cache tes défauts

et qu'il observe le silence à propos de tes méfaits, car s'il faisait de même pour toi, tu serais gêné. Comment peux-tu dans ces conditions, attendre de lui ce que tu ne te résous pas à observer en sa faveur ? Lorsque tu exiges, en matière d'équité, ce que tu ne permets, pas tu fais partie de ceux à propos desquels Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Lorsqu'ils achètent quelque chose, ils exigent des gens une pleine mesure; lorsqu'ils mesurent ou qu'ils pèsent pour ceux-ci, ils trichent* ». (Coran : LXXXIII : 2-3). Il faut dire que la haine et l'envie sont à l'origine des manquements en matière de préservation des défauts, car elles constituent une tentation à les dévoiler.

Sache aussi que la dispute est l'une des plus graves causes du déclenchement de la haine et de l'envie entre les frères. Elle est favorisée par l'accent qu'on met sur la distinction en insistant sur les mérites et le côté raisonnable et en méprisant les manquements. C'est dire que celui qui dispute son frère lui inflige l'ignorance et l'idiotie et lui attribue l'insouciance et l'inadvertance à comprendre les choses telles qu'elles sont. Or tout ceci relève du mépris et il génère les ressentiments et l'hostilité, ce qui est le contraire même de la fraternité.

Le quatrième droit : la langue se doit de parler. En effet, de même que la fraternité exige le silence pour ne pas exprimer ce qui est détestable, de même elle exige qu'on exprime ce qui est agréable par des mots : C'est même une attitude particulière à la fraternité car celui qui se contente du silence tient compagnie aux habitants des tombes. Or les frères sont voulus pour qu'on en tire profit et non pas pour s'en débarrasser. Ceci parce que le silence signifie le fait de cesser de nuire. Or l'homme est tenu de montrer son affection à son frère en l'exprimant par des mots, de s'enquérir de son état, de savoir ce qui lui arrive, de montrer que son cœur est occupé à cause de lui et de manifester de la joie devant ce qui lui fait plaisir. Il est dit dans la *hadith* authentique, d'après la recension de Tirmidhî : « *Lorsque l'un de vous aime son frère qu'il l'en informe* ».

Cela consiste aussi à l'appeler par le surnom qui lui est le plus cher. 'Umar ibn al-Khattâb disait : « Il y a trois attitudes qui rendent limpide l'affection de ton frère pour toi : tu le salues lorsque tu le rencontres, tu lui réserves la meilleure place lorsque tu le retrouves dans une séance et tu l'appelles par le plus cher de ses noms ».

Cela consiste également à le louer par les meilleures qualités qu'on lui connaît et ceci auprès de celui qu'il aime qu'on le complimente en sa présence. Il convient également de louer ses enfants, sa famille et ses agissements, même pour ce qui touche sa beauté physique, son esprit, sa prestance, son écriture, sa composition et tout ce qui lui fait plaisir, sans verser dans l'exagération et le mensonge. Il convient aussi de lui transmettre les compliments de celui qui le loue en montrant de la joie car le fait de le cacher relève de l'envie.

Cela consiste aussi à le remercier pour ce qu'il fait pour toi et à le défendre en son absence si on l'attaque, car le droit de la fraternité exige d'être ferme en matière de défense et de secours.

Il est dit, du reste, dans le *hadith* authentique : « Le musulman est le frère du musulman. Il ne l'offense pas et ne le fâche pas ». En effet lorsqu'il néglige la défense de sa réputation il le lâche. Il ya deux critères à ce sujet :

Le premier : tu estimes que ce qui a été dit sur lui a été dit sur toi en sa présence. Tu diras alors ce que tu aimes qu'il dise.

Le deuxième : tu considères qu'il est présent derrière le mur et qu'il entend ce que tu dis. Aussi, ce qui se remue dans ton cœur pour le soutenir en sa présence doit se remuer en son absence. C'est dire que celui qui n'est pas sincère dans sa fraternité est un hypocrite.

Cela consiste également à lui prodiguer l'enseignement et les bons conseils car ton frère a besoin de la science autant que l'argent. Aussi, si tu es riche en matière de savoir, tu dois le conforter et l'initier. Mais il convient que tes conseils en sa faveur soit dispensés en secret parce que la différence entre la remontrance et le conseil dépend de la publicité et de l'attitude secrète au même titre que celle entre le ménagement et la duplicité dépend du dessein qui amène à fermer les yeux. En effet, si tu fermes les yeux pour préserver ta foi et parce que tu estimes que cette attitude concourt à l'amélioration de ton frère, tu es un homme prudent qui sait ménager les autres, mais si tu fermes les yeux pour une raison personnelle et parce que cette attitude te procure du plaisir et préserve ta réputation, tu es alors un flatteur. Cela consiste aussi à pardonner les fautes. S'il s'agit d'un faux pas dans sa foi, tu dois te montrer dans la mesure du possible aimable dans les conseils que tu lui prodigues, sans omettre de lui faire des remontrances et de l'exhorter. S'il s'y refuse, tu peux rompre avec lui.

Le cinquième droit : il s'agit de faire des invocations pour un frère de son vivant et après sa mort comme tu aimerais qu'il fasse pour toi. En effet, il est rapporté chez Muslim d'après le *hadith* transmis par Abû al-Dardâ' que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'invocation de l'individu musulman pour son frère en son absence est exaucée. Chaque fois qu'il invoque le bien en faveur de son frère il y a un ange à son chevet qui lui est préposé et qui dit à chaque invocation : Amîn ! et il en sera de même pour toi ! ».

De même Abû al-Dardâ' faisait des invocations en faveur de beaucoup de frères et les nommaient par leurs noms. De son côté Ahmad ibn Hanbal – que Dieu le prenne en miséricorde – faisait à l'aube des invocations en faveur de six personnes. Pour ce qui est de l'invocation après la mort, Amru Ibn Harith disait : « Lorsqu'un serviteur fait une invocation en faveur de son frère déjà mort, un ange l'apporte à sa tombe et lui dit : ô habitant de cette tombe ! voici un cadeau pour toi de la part d'un frère compatissant ».

Le sixième droit : c'est la fidélité et la sincérité. La fidélité signifie: garder l'amour au-delà de la mort et aimer les enfants et les amis du frère décédé. En effet, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a honoré une vieille dame en disant : « Elle nous rendait visite du vivant de Khadija. Et la fidélité au pacte relève de la foi ».

La fidélité consiste aussi à ne pas changer d'attitude envers un frère et à garder la même modestie même si on devient un grand personnage de ce monde.

Sache également que ce n'est pas de la fidélité que d'approuver un frère dans ce qui est contraire à la foi. En effet, l'imam al-Shâfi'î avait fraternisé avec Muhammad ibn Abdelhakam qu'il rapprochait de lui et favorisait. Au moment du trépas on lui a demandé : A l'enseignement de qui allons-nous assister après toi Ô Abû 'Abdullâh ? Muhammad ibn Abdul Hakam, qui se trouvait au chevet de l'imam al-Shâfi'î se tourna vers lui dans l'espoir d'être désigné. Mais Sahfi'i leur dit : Assistez aux séances d'Abû Ya'qûb al-Bouitî. Muhammad ibn Abdulhakam en fut brisé. C'était pourtant un disciple de l'imam al-Shâfi'î mais al-Bouitî était plus proche de l'ascèse et du scrupule. Voilà pourquoi l'imam al-Shâfi'î avait prodigué le meilleur conseil aux musulmans et a renoncé à toute forme de flatterie et de complaisance.

D'ailleurs, Abdelhakam se retourna ensuite contre l'école Shâfi'ite et adopta le Mâlikisme.

La fidélité consiste aussi à ne pas écouter ce que les gens colportent contre son ami et à ne pas croire ses ennemis.

Le septième droit : il s'agit de l'allègement et de l'abandon de l'affection. En effet, il ne faut pas imposer à son frère ce qui risque de l'indisposer, au contraire on doit le soulager par rapport à ce qui le préoccupe. Il convient aussi de ne pas exploiter sa réputation et sa fortune, de ne pas lui imposer l'obligation de s'enquérir de l'état de son frère, de s'acquitter de ses droits et d'être humble avec lui, car en aimant son frère, on doit ne chercher que l'agrément de Dieu. On doit également rechercher la bénédiction de ses invocations, la familiarité de sa rencontre, le réconfort par sa foi, la proximité de Dieu – qu'il soit exalté – en s'acquittant de ses droits. D'ailleurs, le parfait allègement consiste à enrrouler le tapis de la pudeur pour que le frère n'ait plus de pudeur là où on n'en a pas soi-même. En effet, J'a'far ibn Muhammad disait : « Mon frère qui m'est le plus pesant est celui qui fait preuve d'affectation à mon égard et qui m'oblige à être réservé vis à vis de lui. Le plus léger pour mon cœur est celui avec qui je suis aussi naturel que lorsque je suis avec moi-même. »

Un sage disait : « La familiarité de celui qui se passe de toute affectation, est durable. »

Cela dit, la perfection en cette affaire, c'est que tu vois que le mérite revient à tes frères et non pas à toi-même, de sorte que tu te considères comme leur serviteur.

### Un ensemble de règles relatives à la cohabitation avec les créatures

La cohabitation implique que tu sois digne sans montrer de l'orgueil, que tu sois humble et modeste sans t'humilier, que tu accueilles l'ami et l'ennemi avec une mine réjouie sans s'humilier devant eux, ni les craindre, que tu sois prudent lorsque tu es assis en public en évitant de croiser les doigts, d'introduire ton doigt dans le nez, de cracher et de bâiller. Tu dois aussi écouter celui qui te parle, ne pas lui demander de se répéter, ne pas montrer ta fierté pour tes enfants, ne pas avoir le maniérisme de la femme lorsqu'elle se fait une

beauté et ne pas se montrer négligeant comme les gens de condition inférieure.

Tu dois intimider les gens de ta famille sans violence et tu dois faire preuve avec eux de souplesse sans faiblesse. Tu ne dois pas plaisanter avec les gens de condition inférieure pour ne pas perdre leur estime et tu ne dois pas te retourner en arrière.

Tu ne dois non plus fréquenter le prince ou le sultan. Et si tu le fais, prends garde aux péchés et à la médisance, préserve son secret, prend soin de ne pas plaisanter avec lui, évite en sa présence d'éructer et d'user d'un cure-dent. S'il te rapproche de lui, prend garde à lui et s'il se laisse aller avec toi ne te rassures pas pour autant contre ses retournements à ton égard. Tu dois le traiter avec bienveillance comme si tu traitais un enfant, lui parler de ce qu'il désire et éviter de s'immiscer entre lui, sa famille et sa suite.

Prend garde surtout à l'ami des moments d'aisance et ne fais pas en sorte que ton argent soit plus noble que ton honneur. Si tu participes à une réunion, assied toi à la place qui offre le plus de modestie. Ne t'assied pas sur le chemin et si tu le fais baisse le regard. Fais triompher également la cause des victimes de l'injustice et conduis dans la bonne voie celui qui est égaré. Ne crache pas en direction de la Qibla, ni à ta droite mais à ta gauche et sous ton pied gauche. Prends garde aussi à t'asseoir avec le commun des gens. Et si tu le fais, tu dois faire semblant d'ignorer l'immoralité de leurs propos et éviter de participer à leur discussion. Prends garde à trop plaisanter, car l'homme intelligent te hait dans la plaisanterie et l'homme stupide ose t'attaquer.

### **Le droit du musulman, des proches, des voisins etc..**

Parmi les droits du musulman, il y a ceux qui consistent à le saluer en le croisant, à répondre à son invitation, à lui souhaiter la miséricorde lorsqu'il éternue, à lui rendre visite s'il tombe malade, à assister à ses funérailles s'il meurt, à respecter son serment, à le conseiller s'il demande conseil, à le préserver pendant son absence, à aimer pour lui ce que tu aimerais pour toi-même et à détester pour lui ce que tu détesterais pour toi-même. Tout ceci est, du reste, transmis par les traditions.

Il y a également ceux qui consistent à ne nuire à aucun musulman par des actes ou des paroles, à être humble avec les musulmans sans s'enorgueillir devant eux, à ne pas écouter ce que les uns colportent contre les autres, à ne pas transmettre aux uns ce que tu as entendu chez les autres et à ne pas aller au-delà de trois jours lorsque tu romps avec l'un d'eux en raison du *hadith* célèbre en ce sens. Il existe, d'ailleurs, un autre *hadith* rapporté par Abû Hurayra où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Il n'est pas licite pour un croyant de rompre avec un croyant au-delà de trois jours. S'il le croise au bout de trois jours il doit le saluer. Si l'autre répond à la salutation, ils se partagent tous les deux la récompense. Si l'autre croyant ne répond pas, le premier s'affranchit de cette rupture ».

Sache également que cette rupture porte sur ce qui est relatif au bas-monde. Pour ce qui est du droit qu'exige la foi, la rupture des liens avec les adeptes des innovations blâmables et des égarements doit durer tant qu'ils ne manifestent pas la repentance et le retour à la vérité.

Ces droits consistent aussi à faire du bien aux musulmans dans la mesure du possible, à ne pas entrer chez l'un d'eux sans son autorisation et à demander trois fois la permission d'entrer et si on la refuse, de partir.

Ces droits impliquent également de traiter les gens avec bonté en traitant chacun selon ses dispositions et ses aptitudes, car si l'on accueille l'ignorant avec la science, le négligent avec le *fiqh* et l'idiot avec l'éloquence, on risque de gêner et d'être gêné.

Ces droits consistent également à respecter le vieillard, à prendre en miséricorde les enfants, à avoir un visage réjoui avec toutes les créatures, à honorer la promesse vis à vis d'eux, à être juste et équitable avec les gens même si c'est à ses propres dépens et à ne leur apporter que ce que le fidèle aime qu'on lui rapporte.

Al-Hasan a dit : « Dieu a révélé à Adam – que la Paix soit sur lui – quatre paroles et lui a dit : elles renferment le tout de l'affaire pour toi et ta descendance : une est pour Moi, une est pour toi, une entre Moi et toi et une entre toi et les Créatures. Celle qui est pour Moi consiste à M'adorer et à ne rien M'associer. Celle qui est pour toi c'est ton œuvre pour laquelle Je te récompense et dont tu as le plus besoin. Celle

qui est entre Moi et toi, c'est qu'à toi incombe l'invocation et à Moi l'exaucement. Quant à celle qui est entre toi et les Créatures, elle consiste à leur tenir compagnie comme tu aimerais qu'elles te tiennent compagnie. »

Ils consistent aussi à avoir plus de respect pour les gens de grande notoriété, à réconcilier les musulmans et à préserver leurs nudités.

Sache également que celui qui médite sur la préservation de Dieu – qu'Il soit exalté – pour les pécheurs dans le bas-monde, se conforme à Sa bienveillance. En effet, Dieu a exigé en matière de témoignage contre la fornication, qu'il y ait quatre témoins intègres qui attestent avoir vu et assisté directement à l'accomplissement de l'acte sexuel. Ce qui est extrêmement rare, si ce n'est pas impossible. Aussi au vu des effets de Sa générosité dans le bas-monde, on espère cela de Lui dans la vie future.

Ces droits consistent également à éviter pour le fidèle les lieux qui favorisent l'accusation, pour éviter aux cœurs des gens de le suspecter et à leurs langues de médire de lui.

Ils consistent également à commencer par saluer chaque musulman avant que ce dernier ne lui adresse la parole et à lui serrer la main, car c'est ce qui est recommandé par la Sunna. En effet, on rapporte, d'après Anas que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Chaque fois que deux musulmans se croisent en chemin et qu'ils se serrent la main, il sied à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – d'être témoin de leur invocation et de leur pardonner avant qu'ils se séparent ».

Il est dit dans un autre *hadith* : « Lorsque le croyant serre la main à un autre croyant, cent miséricordes descendent sur eux, dont quatre-vingt dix-neuf pour celui qui est le plus souriant et qui a le meilleur caractère ».

Cela dit, il n'y a pas de mal à baiser la main de celui qui a une grande notoriété dans la religion et à s'embrasser. Quant à tenir les étriers par respect pour les savants, Ibn Abbâs l'avait fait à l'égard de Zayd ibn Thâbit. De même, il est bon de se lever pour les gens de grand mérite, mais il est interdit de s'incliner devant quiconque.

Ces droits consistent pour le fidèle à protéger l'honneur de son frère dans la foi ainsi que sa personne et ses biens contre les atteintes

d'autrui, à lutter pour lui et à faire triompher sa cause. De même, lorsque ce frère subit un malheur, il faut le ménager et le soutenir, conformément au *hadith* rapporté par 'Aïsha. Du reste Muhammad ibn al-Hanafiyya disait : « Celui qui ne fréquente pas avec bonté un homme dont il ne peut échapper à sa fréquentation jusqu'à ce que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – lui procure une issue favorable n'est pas sage. »

Ces droits consistent à éviter la fréquentation des riches, à se mêler aux pauvres, à être bon envers les orphelins et à visiter les malades. D'ailleurs, les règles que le visiteur doit suivre consistent à mettre sa main sur le malade, à s'enquérir de son état, à ne pas rester trop longtemps à son chevet, à lui montrer de la douceur, à lui souhaiter le bon rétablissement et à fermer les yeux sur le désordre qui peut exister sur les lieux. De même, il est recommandé pour le malade de faire ce qui est rapporté chez Muslim d'après le *hadith* transmis par Othmân ibn Abî al-'Âs. En effet, ce dernier s'est plaint à l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – d'un mal dans son corps qu'il ressentait depuis qu'il avait embrassé l'Islam. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui dit ceci : « Mets ta main sur l'endroit de ton corps qui te fait mal puis répète trois fois : Au Nom de Dieu. Ensuite répète sept fois cette formule : je cherche refuge auprès de La Gloire et de la Toute-Puissance de Dieu contre le mal de ce que je ressens et j'apprends ». Cela dit les règles que le malade est tenu d'observer tiennent en ceci : la patience, l'absence de plainte et d'angoisse, le recours à l'invocation et le fait de s'en remettre en toute confiance à Dieu – qu'Il soit glorifié ».

Ces droits consistent aussi à assister aux funérailles des musulmans et à visiter leurs tombes, car le but de participer aux funérailles réside dans le fait de s'acquitter d'un droit à l'égard des musulmans et dans l'édification ; al-A'mash disait : « Nous assistions aux funérailles et nous ne savions pas à qui nous devions présenter nos condoléances tellement tout le monde était triste. » De même la visite des tombes a pour but l'invocation, l'édification et l'adoucissement des cœurs.

Les règles relatives à la participation aux funérailles consistent à marcher, à observer le recueillement, à éviter les conversations, à regarder la dépouille du mort, à réfléchir à la mort et à s'y préparer.

Pour ce qui est des droits du voisin, sache que le voisinage implique un droit au-delà de ce qu'exige la fraternité en Islam. Ainsi le voisin mérite ce que mérite tout musulman et même plus. En effet, il est rapporté dans le *hadith* : « Il y a trois sortes de voisins : un voisin qui jouit d'un seul droit ; un voisin qui jouit de deux droits et un voisin qui jouit de trois droits. Le voisin qui a trois droits, c'est le voisin musulman de proche parenté, car il jouit du droit du voisinage, du droit de l'islam et du droit de la parenté. Quant à celui qui a deux droits, c'est le voisin musulman : il jouit du droit de l'Islam et du droit du voisinage. Pour ce qui est du voisin qui a un seul droit, c'est le voisin polythéiste ».

Sache aussi que le droit du voisinage ne se limite pas seulement au fait de s'abstenir de toute gêne et nuisance, mais consiste aussi à supporter la gêne, à être doux, à prendre l'initiative en matière de bien, à saluer son voisin, en premier à ne pas trop parler avec lui, à lui rendre visite en cas de maladie, à lui présenter ses condoléances en cas de malheur, à le féliciter en cas de joie, à pardonner ses fautes, à ne pas monter sur sa maison, à ne pas le gêner en empilant du bois sur ses murs ou en versant de l'eau dans sa gouttière et ses égouts ou en jetant du sable dans sa cour, à ne pas le suivre du regard lorsqu'il rapporte des produits chez lui, à préserver ce qui se dévoile de sa nudité, à ne pas écouter ce qui se dit dans sa maison, à baisser le regard pour ne pas voir sa femme et à être attentif aux besoins de sa famille pendant son absence.

### Les droits des proches et de parenté utérine

S'agissant des droits des proches et de parenté utérine, il est rapporté, dans le *hadith* authentique, d'après la version de 'Âisha, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La parenté utérine (la matrice) est accrochée au Trône Divin et elle dit : celui qui m'entretient, Dieu le comble et celui qui me rompt, Dieu le brise. »

Il est dit dans un autre *hadith* de Bukhârî : « L'homme qui entretient les liens de parenté n'est pas le rémunérateur, mais celui qui les reprend lorsqu'ils sont rompus ».

Il est dit également, dans un autre *hadith* transmis par Muslim : « Un homme a dit : Ô Envoyé de Dieu ! j'ai des proches que j'entretiens, bien qu'ils rompent avec moi, à qui je fais du bien, bien qu'ils me fassent du mal, à qui je pardonne bien, qu'ils fassent preuve d'ignorance à mon égard. Il lui dit : Si tu es comme tu le dis, c'est comme si tu leur faisais boire de la cendre et tu ne cesseras d'avoir un soutien de la part de Dieu contre eux tant que tu garderas cette attitude ». Ce *hadith* signifie : Tu as triomphé d'eux, et leurs réclamations, au nom du droit de parenté, se sont interrompues au même titre que l'interruption des paroles de celui qui a avalé de la cendre. Il existe, d'ailleurs, de nombreux *hadiths* célèbres sur l'entretien des liens de parenté utérine et sur le respect des droits des parents notamment ceux de la mère. Pour ce qui est des droits de l'enfant, sache que la nature humaine a des penchants pour l'enfant né du propre sang de l'homme, il n'y avait nul besoin d'insister sur les recommandations en sa faveur. Toutefois, la passion du père pour son fils peut dominer au point de lui faire négliger son instruction et son éducation. Pourtant Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Préservez vos personnes et vos familles d'un Feu...* » (Coran : LXVI-6). Les exégètes ont dit que cela signifiait ceci: instruisez-les et prenez soin de leur éducation.

Le père est tenu de choisir un beau nom pour son fils, de fêter sa naissance en sacrifiant un mouton au septième jour, de procéder à sa circoncision, de lui ordonner d'accomplir la prière à partir de sept ans et de le marier.

### La solitude et le retrait

Les gens ont divergé à propos de la vie dans l'isolement et de la fréquentation, laquelle des deux est meilleure ? Pourtant chacune d'elles comporte des intérêts et des risques. Mais il faut dire que la plupart des ascètes ont préféré la solitude et la retraite spirituelle.

Parmi ceux qui ont opté pour la retraite spirituelle citons : Sufyân al-Thawrî, Ibrâhîm ibn Adham, Dâwûd al-Tâ'î, al-Fudhayl ibn 'Iyâdh, Bishr al-Hâfî et bien d'autres.

Parmi ceux qui ont préféré la fréquentation citons Sa'ïd ibn al-Musayyib, Shurayh, al-Sha'bî, ibn al-Mubâarak et bien d'autres.

Chaque groupe avait ses arguments. Evoquons en quelques uns. S'agissant des arguments du premier groupe, on rapporte dans les deux Recueils authentiques, d'après le *hadith* transmis par Abû Sa'ïd : « On a demandé : Ô Envoyé de Dieu ! Quel est le meilleur homme ? Il a répondu : Un homme qui combat en investissant sa personne et ses biens et un homme qui se retire dans une vallée où il adore son Seigneur et met les gens à l'abri de son mal ».

Il est dit, dans le *hadith* rapporté par 'Uqba ibn 'Amir : « J'ai dit : Ô Envoyé de Dieu ! Où est le salut ? Il a répondu : Garde ta langue, que ta maison te contienne et pleure ton péché ».

Pour sa part, 'Umar ibn al-Khattâb a dit : « Prenez votre part de l'isolement. De son côté, ibn Mas'ud a dit : Soyez des sources du savoir, des lampes de nuit, des gardiens de maisons avec des cœurs épris de dévotion et des habits usés, vous serez reconnus par les habitants du ciel et ignorés par les habitants de la terre. »

Sa'd ibn Abî Waqqâs a dit : « J'aurais souhaité qu'il y ait entre les gens et moi une porte en fer, que personne ne puisse me parler ou que je puisse lui parler jusqu'à ce que je rencontre Dieu – qu'Il soit glorifié ».

De son côté Abû al-Dardâ' a dit : « Le meilleur ermitage de l'individu musulman, c'est sa maison où il retient sa langue, sa passion charnelle et son regard. Prenez garde surtout aux retrouvailles des marchés car elles absorbent l'attention et éliminent la concentration. »

A son tour Daoud al-Ta'i a dit : « Fuis les gens comme si tu fuyais un lion. »

Enfin Abû Muhalhil rapporte : « Un jour Sufiyan al-Thawr m'avait pris par la main pour aller dans un cimetière. Nous nous sommes retirés dans un coin où il se mit à pleurer avant de me dire ceci : Ô Abû Muhalhil ! si tu peux éviter à ton époque de fréquenter quiconque, fais-le, et que ton souci majeur soit l'amélioration de ta personne. »

S'agissant des arguments avancés par ceux qui ont choisi la fréquentation, il y a la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Le croyant qui fréquente les gens et supporte leur

gêne est meilleur que celui qui ne les fréquente pas et n'endure pas leur nuisance ». Ils ont également avancé des arguments faibles qui ne résistent pas à l'examen comme l'interprétation qu'ils se font de la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté – : « *Ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et qui se sont opposés les uns aux autres* » (Coran : III-105) parce que ce qui est visé dans ce verset c'est la division des opinions et des doctrines autour des fondements et des principes de la Loi religieuse. Ils ont avancé également comme argument la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui dit : « Point de rupture au-delà de trois jours ». En soutenant que la retraite est une rupture complète, ce qui est bien faible car ce qui est visé dans ce *hadith*, c'est le fait de rompre l'échange des mots et des salutations et la fréquentation habituelle.

#### L'utilité de la retraite, ses risques et le dévoilement de la vérité sur sa vertu

Sache que les divergences des gens à ce sujet sont semblables à leurs divergences à propos de la vertu du mariage et du célibat. Or, nous avons indiqué que cela dépendait des situations et des personnes. Nous dirons ici la même chose. Mais commençons d'abord par évoquer les utilités de la retraite qui sont au nombre de six :

La première : la consécration à la dévotion et la familiarité avec les confidences de Dieu – qu'Il soit glorifié –. En effet ceci exige du temps libre. Or, il ne peut y avoir de temps libre dans la fréquentation. Donc la retraite spirituelle est un bon moyen pour le faire, surtout au début. On a demandé à un sage : où l'ascèse et la retraite spirituelle ont-ils conduit les dévots ? Il a répondu : à la familiarité avec Dieu.

Ouways al-Qârânî disait : « Je ne pouvais imaginer qu'un homme qui connaît son Seigneur puisse se familiariser avec un autre. »

Sache que pour celui qui parvient à la familiarité avec Dieu, grâce à la pérennité du *dhikr* (Rappel de Dieu) ou à la réalisation de la connaissance de Dieu grâce à la pérennité de la méditation, se consacrer à une telle tâche lui est meilleure que tout ce qui se rapporte à la fréquentation.

La deuxième : se débarrasser grâce à la retraite spirituelle des péchés auxquels l'homme s'expose généralement du fait de la fréquentation. Il s'agit de quatre péchés essentiels :

Le premier péché c'est la médisance. En effet les gens ont pour habitude de se rincer le gosier en nuisant aux réputations d'autrui et d'en faire l'objet de leurs plaisanteries. Aussi, si tu les fréquentes et si tu t'accordes avec eux, tu pêches et tu t'exposes au courroux de Dieu – qu'Il soit exalté –, et si tu gardes le silence, tu es associé dans l'affaire car celui qui écoute est l'un des calomniateurs et si tu les récuses il t détestent, te calomnient et ajoutent de la médisance à leur médisance, et il arrive même qu'ils aillent jusqu'à t'insulter.

Le deuxième péché se rapporte à l'obligation de recommander le bien et d'interdire le mal. En effet, celui qui fréquente les gens ne manque pas de constater des choses répréhensibles. S'il garde le silence, il désobéit à Dieu et s'il récuse ce qui le révolte, il s'expose à toutes sortes d'ennuis. Or la retraite spirituelle permet d'échapper à tout cela.

Le troisième péché, c'est la duplicité qui est le mal incurable dont ne peut se prémunir. En effet, la première chose que recèle la fréquentation des gens, c'est le fait de leur manifester qu'ils nous manquent. Or une telle attitude n'est presque jamais dépourvue de mensonge, soit dans son origine, soit dans l'exagération qui l'accompagne. Voilà pourquoi les anciens pieux montraient beaucoup de prudence en répondant aux questions habituelles de civilité : comment vas-tu ce matin ? Comment vas-tu ce soir ? Ainsi, l'un d'eux à qui on demandait : comment vas-tu ce matin ? a répondu : Nous sommes ce matin des faibles pécheurs, nous consommons nos subsistances et nous attendons le terme de nos vies.

Sache que lorsque l'interrogation de l'homme pour son frère : comment vas-tu ce matin ? n'est pas motivée par l'affection et l'amour, elle devient de l'affectation et de la duplicité, car il arrive à l'homme d'interroger son frère de la sorte en lui concevant dans son cœur un ressentiment et une haine qui risquent de dévoiler son état intérieur corrompu. Or, dans la retraite spirituelle on est à l'abri de ce genre d'aléas, ceci parce que celui qui croise les gens et ne partage pas avec eux leur caractère s'expose à leur mépris. En plus il le trouvent pesant,

le calomnient et risquent leur foi en le prenant pour cible et il risque à son tour de perdre et sa foi et son bas-monde dans sa revanche contre eux.

Le quatrième péché, c'est le risque d'être contaminé par le mauvais caractère de ceux qu'on fréquente. Il s'agit d'un mal enfoui qui échappe souvent aux hommes censés. Quant aux insouciant, n'en parlons pas. En effet, si un homme fréquente un certain moment un libertin, en fustigeant intérieurement son attitude, compare son état actuel par rapport à la période antérieure de cette fréquentation, il découvrira une différence pour ce qui est de sa répugnance vis à vis de la corruption. Car à force de s'y exposer directement, la corruption devient moins pesante pour la nature humaine et elle perd de sa gravité. Il faut savoir que plus l'homme constate qu'autrui commet des péchés majeurs, plus il méprise les péchés mineurs qu'il commet lui-même. Lorsque l'homme constate les états spirituels des anciens pieux en matière d'ascèse et de dévotion, il conçoit du mépris pour lui-même et sous-estime sa propre dévotion, ce qui l'incite à redoubler d'effort. Ainsi, grâce à cette donnée subtile, on reconnaît le secret de la parole de celui qui dit : la miséricorde descend lors de la mention des saints.

Du reste, ce qui prouve la perte de l'effet de la chose à cause de sa répétition et de sa constatation, c'est que la plupart des gens, en voyant un musulman manger pendant le jeûne de Ramadan, jugent très grave son attitude et vont jusqu'à croire que c'est un mécréant. Mais il leur arrive de voir un homme qui n'accomplit pas sa prière à l'heure sans avoir à son égard la même réprobation qu'ils ont à l'égard de celui qui ne respecte pas le jeûne, bien que la négligence d'une seule prière conduit à l'impiété. En fait, il n'y a pas d'autre raison à cela à part le fait que la prière se répète régulièrement et qu'on ne respecte pas souvent son horaire. De même lorsqu'un Faqih porte un habit en soie ou une bague en or, les gens le fustigent avec la dernière énergie, mais il leur arrive de le voir entrain de calomnier et de médire, sans trouver que son attitude est très grave. Pourtant, la médisance est plus grave que le port de la soie. Mais à force de l'entendre et de voir les calomniateurs, la médisance n'a plus d'effet sur les cœurs. Sois donc attentif à ces subtilités et prend garde à la fréquentation des gens, car tu risques de ne trouver auprès d'eux que ce qui renforce ton

attachement au bas-monde et ton insouciance par rapport à la vie future, ce qui te pousse à négliger les péchés et à avoir un faible désir pour les actes d'obéissance. Aussi, si tu tombes sur une séance où on mentionne Dieu, tu ne dois pas la quitter, car c'est le butin du croyant.

La troisième utilité : il s'agit d'être délivré des discordes et des disputes et de préserver la foi contre la tentation de s'y mêler. En effet, rarement un pays est dépourvu de fanatisme et de querelles de tout genre. Or celui qui vit en retrait par rapport à ces fléaux est délivré.

Ibn 'Umar – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – rapporte que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a évoqué les discordes et les séductions et les a décrites. Puis il lui dit : « Si tu vois que les gens sont submergés par les troubles, qu'ils ne respectent plus leurs engagements et tout ce qu'on leur confie et qu'ils deviennent comme ceci », et il croisa ses doigts... Ibn 'Umar lui demanda alors : « Que m'ordonnes-tu ? » Il lui dit : « garde ta maison, maîtrise ta langue, prends ce que tu connais, laisse ce que tu ne reconnais pas, occupe-toi de tes affaires privées et laisse les affaires publiques. » On a d'ailleurs d'autres *hadiths* qui vont dans le même sens.

La quatrième utilité : il s'agit de se délivrer du mal des gens car ils te nuisent une fois par la médisance, une fois par la calomnie, une fois par la suspicion, une fois par l'accusation, une fois par les faux espoirs. Du reste, celui qui fréquente les gens ne manque pas d'avoir un envieux, ou un ennemi, ou autre chose parmi les maux que l'homme retrouve chez ses connaissances. Or la retraite et la vie dans l'isolement et la solitude constituent le moyen pour s'en délivrer.

Le poète dit :

De ton ami ton ennemi tire profit

Aussi, ne multiplie pas trop les amis

Ne vois-tu pas que souvent le mal

Provient de la nourriture et de la boisson !

'Umar disait : « La retraite délivre des mauvaises fréquentations. »

De son côté Ibrâhîm ibn Adham disait : « Ne cherche pas la connaissance de celui que tu ne connais pas et ignore celui que tu connais ».

Un homme a demandé à son frère : veux-tu que je t'accompagne pour le pèlerinage ? Il lui dit : Laisse-nous vivre dans la préservation

de Dieu car nous craignons de découvrir les uns chez les autres ce qui nous amène à nous mépriser. Voilà une autre utilité de la vie en retraite, à savoir la préservation de la foi, de la grandeur d'âme et de l'ensemble des défauts et des nudités.

La cinquième utilité : c'est que cessent la convoitise des gens à ton égard, et ta propre convoitise envers eux.

Pour ce qui est de leur convoitise, sache que leur satisfaction est inconsolable. Aussi celui qui se soustrait à eux coupe toute envie d'assister à leurs réceptions et à leurs noces, etc...

D'ailleurs, on a dit que celui qui prive tout le monde de sa présence est agréé par tous.

Pour ce qui est de ta propre convoitise, sache que celui qui regarde la fleur du bas-monde, devient avide et redouble de convoitise, mais il ne récolte que les déceptions et les ennuis dans la plupart de ses ambitions. En effet, il est dit dans le *hadith* : « Regardez ceux qui vous sont inférieurs et ne regardez pas ceux qui vous sont supérieurs, car c'est l'attitude qui convient pour que vous ne méprisiez pas les bienfaits de Dieu en votre faveur ». De même, Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ne porte pas tes regards vers les jouissances éphémères que Nous avons accordées à plusieurs groupes d'entre eux ; c'est là le décor de la vie de ce monde, destiné à les éprouver* ». (Coran : XX-131).

La sixième utilité : C'est le fait de se débarrasser des gens insupportables et des idiots et de ne plus endurer leurs mauvais caractères. Il faut dire que lorsque l'homme est gêné par des individus insupportables, il ne tarde pas à médire d'eux. Et s'ils le gênent en le dénigrant, il leur rend la pareille. Ainsi cette affaire dégénère et aboutit à la corruption de la foi. Or la vie en solitaire met à l'abri de ce genre de fléaux.

### Les défauts de la retraite et de la vie en solitaire

Sache que certains buts religieux et profanes se réalisent grâce au recours à l'assistance d'autrui et ne s'obtiennent que par le biais de la fréquentation. Or parmi les bienfaits de la fréquentation, il y a l'apprentissage et l'enseignement, l'utilité et le fait d'être utile, l'éducation et la formation, la familiarité et le fait d'apporter le

réconfort, l'obtention de la récompense en s'acquittant des droits, l'accoutumance à la modestie, le fait de tirer profit des expériences, et de la constatation de ces états le fait d'en tirer des leçons. Tels sont donc les bienfaits de la fréquentation. Reprenons-les en détail.

Le premier bienfait : l'apprentissage et l'enseignement.

Nous avons déjà évoqué leur mérite dans le livre de la science. Ainsi celui qui s'initie aux obligations rituelles, puis constate qu'il ne peut pas aller plus loin dans l'acquisition du savoir et qu'il vaut mieux pour lui se consacrer à la dévotion, se doit de se consacrer à la retraite spirituelle et à la vie solitaire. En revanche, s'il peut se distinguer dans les sciences de la loi religieuse, l'isolement avant d'avoir terminé sa formation constitue à son endroit le comble de l'échec. Voilà pourquoi al-Rabî' ibn Khaytam disait : « Initie-toi puis retire-toi. » C'est dire que le savoir constitue le fondement de la religion et qu'il n'y a aucun bien dans le retrait des gens du commun. On a demandé à un savant : « Que dis-tu de la retraite de l'ignorant ? » Il a répondu : « C'est de la folie et c'est un malheur. » On lui a demandé : « Et de celle du savant ? » Il a répondu : « Tu n'as rien à avoir avec une telle retraite. Laisse-là, elle est accompagnée de ce qui la chausse et l'irrigue ; elle s'abreuve à l'eau et se nourrit des arbres jusqu'à ce qu'elle rencontre son Seigneur. »

Pour ce qui est de l'enseignement, il comporte une immense récompense lorsqu'il y a une bonne intention pour le dispenser. Mais lorsque le dessein à travers l'enseignement se limite à la renommée la renommée et à la recherche d'un grand nombre de disciples, cela devient un péril pour la foi. Et c'est ce qui a été indiqué dans le livre de la science. Or, ce qui prévaut à notre époque, c'est le mauvais dessein de ceux qui veulent apprendre. Aussi la foi implique de se retirer par rapport à eux. Toutefois, si l'on rencontre un chercheur de Dieu qui désire se rapprocher de Dieu par l'apprentissage du savoir, il n'est pas permis de s'isoler et de le priver de l'initiation, car il est interdit dans ce cas de garder la science pour soi et on ne doit pas se duper sur la parole de celui qui a dit : Nous avons appris le savoir sans viser Dieu, mais le savoir a voulu qu'il soit autrement que pour Dieu. En effet, l'auteur de cet adage vise par là les sciences du Coran et du *hadith* et la connaissance des conduites des Prophètes et de

compagnons. Or ceci implique l'avertissement et la mise en garde et constitue un bon mobile pour générer la crainte de Dieu – qu'Il soit glorifié –, car s'il n'a pas un effet immédiat, il en aura à long terme. En revanche la théologie (*'ilm al-kalam*) et la science des divergences ne ramènent pas à Dieu – qu'Il soit exalté – tout individu qui s'attache au bas-monde ne cessera de persister dans son attachement jusqu'à la fin de sa vie.

**Le deuxième bienfait : c'est le fait d'être utile et d'en tirer profit**

Pour ce qui est de profiter de l'apport d'autrui, ceci se réalise grâce au travail et à l'échange. Ainsi celui qui en a besoin se trouve dans l'obligation de renoncer à la retraite et à l'isolement. Quant à celui qui possède ce qui lui suffit, la retraite spirituelle est meilleure pour lui, sauf s'il vise le contentement à travers son activité et son travail. Dans ce cas, cette attitude est meilleure que la retraite, sauf si celle-ci lui procure la connaissance et la familiarité de Dieu – qu'Il soit exalté – à condition que cette appréciation soit fondée sur le dévoilement et la clairvoyance et non pas sur des illusions et des aberrations.

Pour ce qui est du fait d'être utile, cela consiste à être utile aux gens, soit par ses biens, soit par sa force physique pour satisfaire leurs besoins. Ainsi, pour celui qui peut le faire tout en s'acquittant des prescriptions de la Loi religieuse, cette attitude est meilleure que la retraite, si dans sa retraite il ne pratiquait que les prières surérogatoires et les exercices physiques. S'il fait partie de ceux qui ont bénéficié d'une ouverture spirituelle qui permet l'action du cœur à travers la permanence dans le *dhikr* ou la méditation, la retraite spirituelle sera pour lui une option qui n'a pas son équivalent.

Le troisième bienfait : c'est le fait de recevoir et de donner une bonne éducation. Nous entendons par-là le fait de s'exercer à endurer les gens, à redoubler d'effort pour supporter leur gêne, à briser les caprices de l'âme et à dominer le désir et la passion. Or cette attitude est meilleure que la retraite pour celui qui n'a pas amélioré son caractère.

Mais il faut comprendre que l'exercice n'est pas voulu pour lui-même au même titre qu'il n'est pas visé à travers le dressage de la bête.

En effet, on veut de son dressage qu'elle devienne une monture pour traverser les étapes. Or le corps est justement une monture sur laquelle on chemine sur la voie de la Vie Future. Cette monture possède bien des passions et des caprices. Si elles ne sont pas domptées, la monture risque de s'emballer en plein désert avec celui qui se trouve sur son dos. Ainsi celui qui passe sa vie dans les exercices ressemble à celui qui consacre sa vie au dressage de sa bête sans la monter et sans la dompter. Tout ce qu'il gagne c'est qu'il évite que la bête ne le morde ou ne l'écrase. Certes, c'est déjà un point utile mais ce n'est pas tout ce qu'il fallait rechercher. On a interpellé un ermite : Ô toi l'ermite ! mais il a répondu : je ne suis pas un ermite mais un simple chien mordant. Je suis retenu ici pour ne pas mordre les gens.

Certes, c'est une bonne attitude par rapport à celui qui mord, mais il convient de ne pas s'en contenter.

Quant au fait d'éduquer autrui et de lui apprendre les bonnes manières, c'est une pratique qui s'expose aux défauts et aléas que connaît la propagation du savoir, comme il a été souligné.

Le quatrième bienfait : c'est le fait de rechercher la familiarité et le réconfort. Cela peut être bon, à l'instar de la familiarité que procure la présence des gens pieux. Mais il peut être recherché aussi pour réconforter les cœurs devant les affres de la solitude.

Il convient donc que la familiarité soit recherchée à certains moments de manière à ne pas affecter le temps qui reste. Il faut aussi que la conversation durant ces retrouvailles familières soit limitée aux questions propres à la foi.

Le cinquième bienfait : c'est le fait d'obtenir et de permettre l'obtention de la récompense.

Le premier cas se réalise grâce à la participation aux funérailles, à la visite des malades, à la participation aux noces et aux réceptions. Ces pratiques renferment beaucoup de récompense en ce sens qu'elles apportent la joie au croyant.

Le deuxième cas consiste à ouvrir sa porte aux gens pour qu'ils lui présentent leurs condoléances, ou le félicitent, ou lui rendent visite, ce qui leur permet d'obtenir beaucoup de récompense. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'un savant qui les autorise à le visiter. Mais il convient pour le fidèle de comparer la récompense tirée de ces fréquentations à

leurs défauts, pour faire valoir la retraite ou la fréquentation. Du reste la plupart des anciens pieux préféraient la retraite à la fréquentation.

Le sixième bienfait : c'est la modestie. On ne peut le faire dans la solitude. En effet il arrive que l'orgueil soit la cause du choix de la vie recluse du fidèle et que les manquements dans les réceptions et les fêtes pour l'honorer et lui accorder la priorité l'empêchent d'y assister. Il arrive aussi qu'il dédaigne de fréquenter les autres parce qu'il est imbu de sa personne et ainsi de suite. D'ailleurs, le signe de ce caractère hautain se lit dans son aptitude à aimer qu'on lui rende visite et à détester qu'il doive le faire lui-même, à se réjouir du rapprochement des princes et des gens du commun et de leurs retrouvailles à son seuil et à ce qu'on baise sa main. Donc la retraite pour cette raison, c'est de l'ignorance, parce que la modestie n'affecte pas une position éminente.

Ainsi, lorsque tu connais les vertus et les vices de la retraite, tu réalises que la juger dans l'absolu, positivement ou négativement, est une erreur. Il convient plutôt de regarder la personne et son état, celui qu'on fréquente et sa situation, le motif qui pousse à la fréquentation, et de comparer ce qu'on a raté avec ce qu'on a obtenu. La vérité peut alors se dégager et on verra clairement ce qui est meilleur. L'imam al-Shâfi'i disait : « Se refermer par rapport aux gens rapporte l'hostilité et s'ouvrir à eux rapporte bien des maux. Aussi, place-toi entre le resserrement et la dilatation. Et celui qui soutient autre chose manque de perfection. Ce qu'il dit n'est qu'une information subjective sur son propre état spirituel. Il n'est donc pas permis de s'en servir comme critère pour juger le cas de celui qui a un état spirituel différent. »

Si l'on se demande : quelles sont les règles de la retraite spirituelle ? Nous répondons par ceci :

Il convient, pour celui qui s'isole et se retire, de formuler à travers sa retraite l'intention de soustraire les gens à son propre mal, puis de rechercher la délivrance des maux d'autrui, puis de se débarrasser du défaut de manquement à s'acquitter des droits des musulmans, puis de se dépouiller et de se consacrer à Dieu – qu'Il soit exalté –. Voilà des règles claires et évidentes.

Ensuite, le fidèle est tenu, dans sa retraite, de pratiquer régulièrement la science et l'action, l'invocation et la méditation, pour pouvoir récolter le bénéfice de sa retraite. Il doit aussi empêcher les

gens de trop le visiter, pour disposer de son temps et cesser de demander de leurs nouvelles et d'écouter les fausses rumeurs qu'on répand dans le pays, et ce qui occupe les gens, car tout cela s'implante dans le cœur et rejailit même en pleine prière. C'est que les nouvelles s'infiltrant dans les oreilles comme la semence dans la terre. Le fidèle doit se contenter de peu pour vivre, autrement il sera obligé de fréquenter les gens. Il doit également s'armer de patience pour endurer la gêne que les gens lui causent et ne pas écouter les compliments qu'on lui fait à cause de sa retraite, ou les critiques qu'on lui adresse du fait de l'abandon de la fréquentation. Car tout cela affecte le cœur et l'amène à s'arrêter dans son cheminement sur la voie qui conduit à la vie future.

Il doit avoir un bon compagnon près duquel il s'assoit de temps à autre pour se reposer de l'endurance de l'effort et des exercices spirituels. Ceci constitue une aide précieuse pour affronter le reste de son temps. Mais la patience dans la retraite spirituelle ne se réalise parfaitement que si on rompt les attaches avec le bas-monde et cette rupture totale n'est possible pour le fidèle que s'il met un terme à ses faux espoirs et à ses illusions. Ainsi, lorsqu'il se réveille le matin, il parvient à envisager réellement qu'il n'ira pas jusqu'au soir et vice-versa. Il lui sera alors facile d'endurer sa journée.

Il doit également évoquer la mort et la solitude de la tombe surtout lorsque son cœur se resserre dans sa solitude. Qu'il réalise aussi que celui dont le cœur ne parvient pas à se familiariser avec la présence divine, malgré la mention de Dieu et Sa connaissance, ne supportera pas la frayeur de la solitude dans l'outre tombe, et que celui qui retrouve le réconfort dans la mention de Dieu et Sa connaissance se familiarise avec la mort parce que cette dernière ne détruit pas le support de la familiarité et de la connaissance. Conformément à la parole de Dieu – qu'Il soit exalté – concernant les martyrs : « *Ils sont vivants auprès de leur Seigneur* » (Coran : II-169). Or tout homme qui se dépouille pour combattre son âme charnelle pour plaire à Dieu est un martyr, conformément à la parole d'un compagnon : « Nous sommes revenus du combat mineur pour attaquer le combat majeur ».

## Le livre des règles du voyage

Le voyage est un moyen pour se délivrer de quelque chose qu'on fait et pour atteindre quelque chose qu'on désire.

Mais il y a deux sortes de voyages : un voyage physique avec le corps en quittant son pays natal pour un autre et un voyage qui est le cheminement du cœur depuis le plus bas de l'échelle de l'existence jusqu'au royaume des cieux. Evidemment ce dernier est le plus noble des deux voyages. En effet, celui qui se maintient en arrêt dans l'état qu'il a connu après sa naissance et qui se pétrifie dans ce qu'il saisit au vol de l'imitation des parents, garde le degré de l'imperfection, se contente d'une position imparfaite et préfère les ténèbres de la réclusion et l'exiguïté de la prison à un espace aussi grand que les cieux et la terre.

Le poète dit :

« Je n'ai jamais vu chez les gens un défaut plus lourd que la déficience à atteindre la perfection pour ceux qui le peuvent ». Mais comme celui qui s'engage dans ce genre de voyage est constamment exposé aux périls, les chemins et les routes de ce voyage ont perdu leurs traces. S'agissant du voyage physique, il a de multiples formes et il possède des vertus et des risques très graves. En effet, il est assimilable dans son approche à la retraite et à la fréquentation dont nous avons parlées auparavant en évoquant la méthode appropriée pour les aborder.

En effet, les intérêts qui le motivent se répartissent entre la nécessité de fuir quelque chose ou celle de rechercher une autre. Ainsi, la fuite due soit à cause de quelque chose de nuisible pour les affaires du bas-monde, comme la fuite de la peste lorsqu'elle sévit dans un pays donné, ou la crainte d'une querelle et d'une dispute, ou la hausse des prix, soit à la suite de quelque chose de nuisible pour la foi, comme dans le cas de celui qui est éprouvé dans son pays natal par des biens, ou une réputation, ou des conditions sociales qui l'empêchent de se consacrer à Dieu — qu'Il soit exalté — ; il préfère dans ce cas l'exil et l'effacement

et évite l'aisance et la réputation, ou dans le cas de celui qui est invité à participer à une innovation blâmable ou à assumer une haute charge qu'il estime illicite, il recherche alors la fuite pour les éviter. Quant à ce qui est recherché, cela peut être mondain comme les biens et les réputations, ou sacré comme la science portant sur les questions de la foi du fidèle, ou sur sa morale personnelle, ou sur les Signes de Dieu sur Sa terre. Ainsi, jamais un érudit réputé pour sa science depuis l'époque des compagnons jusqu'à la nôtre, n'a été connu sans qu'on ne se mette en voyage pour s'initier auprès de lui.

Pour ce qui est de la connaissance de sa propre morale personnelle pour le fidèle, c'est une question qui est elle aussi importante, car le cheminement vers la vie future ne peut se réaliser qu'en améliorant le caractère. D'ailleurs le mot arabe (*safar*) qui signifie le voyage a été appelé ainsi parce qu'il conduit à la morale.

En un mot, dans son pays, l'âme ne manifeste pas ses perversions et son immoralité, parce qu'elle se familiarise avec ce qui est conforme à sa nature comme accoutumances et ce n'est qu'en supportant les risques du voyage, en se coupant de son accoutumance et en éprouvant les difficultés de l'exil, que se révèlent ses côtés dangereux et se dévoilent ses multiples défauts.

Quant aux Signes de Dieu sur Sa terre, leur contemplation procure beaucoup de bienfaits pour celui qui y réfléchit. En effet, la terre comporte des composantes imbriquées les unes dans les autres, des montagnes, des territoires immenses, des déserts, des océans, de grandes variétés d'espèces animales et végétales, et il n'y a rien qui n'atteste pour Dieu Son unicité et qui ne glorifie dans un langage particulier, que ne perçoit que celui qui prête l'oreille et qui est témoin. Nous entendons par l'écoute, ici, l'ouïe intérieure qui permet de percevoir ce qu'exprime l'état, car il n'y a pas un seul atome dans les cieux et la terre qui ne possède pas des signes qui attestent l'Unicité de Dieu – qu'Il soit glorifié –.

Nous avons indiqué aussi que, parmi les vertus du voyage, il y a la fuite de la renommée, des charges et de la multiplicité des rapports, car la foi ne devient plénière qu'au moyen d'un cœur libre de tout attachement à ce qui est autre que Dieu. Or on imagine mal que le cœur dans le bas-monde puisse se libérer de toutes ses attaches et des

besoins fondamentaux. Mais on peut imaginer la possibilité de les atténuer et de les réduire ; voilà pourquoi ceux qui se sont allégés sont sauvés et ne périssent que ceux qui s'écroulent sous de lourds fardeaux. Par al-Mukhif (celui qui a un fardeau léger) nous entendons celui dont le bas-monde n'est pas son souci majeur.

### Le voyage licite

Parmi les types de voyage il y a celui qui est permis et licite, comme le voyage qu'on effectue pour voir et se promener. Quant à la pérégrination sur terre sans but précis ni destination particulière, elle est répréhensible. En effet, nous rapportons, d'après la *hadith* transmis par Tâwus que le Prophète – que Dieu lui accorde la Grâce et la Paix – a dit : « Point de monachisme, ni de célibat, ni de pérégrination en Islam ».

De même l'Imam Ahmad ibn Hanbal disait : « La pérégrination n'a rien à voir avec l'Islam et avec la conduite des Prophètes et des saints. »

Par ailleurs, comme le voyage favorise la dispersion du cœur, l'aspirant ne doit voyager que pour apprendre ou retrouver un maître qui lui servira de modèle dans son cheminement spirituel.

Du reste le voyage comporte des règles de bienséance qui sont connues et mentionnées habituellement dans le cadre de l'évocation des rites du pèlerinage et ailleurs.

Parmi ces règles citons celles-ci :

Celui qui voyage doit d'abord commencer par réparer les injustices, rembourser les dettes, préparer les dépenses pour ceux qui sont à sa charge et restituer les dépôts qu'on lui a confiés. Ensuite il doit choisir un bon compagnon et faire ses adieux à sa famille et à ses amis. Puis il doit accomplir une prière de consultation et entreprendre son voyage un jeudi à l'aube. Il ne doit pas se déplacer seul et il convient de marcher la plupart du temps pendant la nuit sans omettre le *dhikr* et les invocations, lorsqu'il atteint une halte, ou monte sur un terrain élevé, ou s'engage dans une vallée. Il convient aussi qu'il porte avec lui des objets utiles comme le *siwâk* pour se laver les dents, un peigne, un miroir, une boîte renfermant du *khol*, etc...

### Ce qui est nécessaire pour le voyageur

Il doit s'approvisionner pour le bas monde et pour la vie future. S'agissant des provisions du bas monde, elles portent sur la nourriture, la boisson et tout ce dont on a besoin. A ce propos le voyageur ne doit pas dire : je m'engage dans ce voyage en m'en remettant à Dieu et je ne vais pas prendre de provisions. Ceci relève de l'ignorance car le fait de prendre des provisions ne contredit pas le *tawakkul* (le fait de s'en remettre à Dieu).

S'agissant des provisions pour la vie future, c'est la science dont le fidèle a besoin pour sa purification, sa prière et sa dévotion, ainsi que la connaissance des dispenses qu'autorise le voyage, comme le fait d'abréger ou de réduire les prières, ou la rupture du jeûne, ou la durée pendant laquelle il est permis en voyage de modifier les chaussons, ou le *tayammum*, ou les prières surrogatoires pour celui qui effectue la marche à pied. Tout ceci d'ailleurs, est évoqué, avec ses conditions, dans les manuels de *fiqh*.

Le voyageur est tenu de connaître ce qui se renouvelle à cause du voyage comme la science de la détermination de la *qibla* et des fuseaux horaire, car tout cela est indispensable en voyage.

## Le livre de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal

Sache que la recommandation du bien et l'interdiction du mal constituent le pôle majeur de la foi et c'est la règle avec laquelle Dieu a envoyé les Prophètes. Aussi, s'il arrive que son tapis soit plié, ce sera la fin de la religion, la domination de la corruption et la désolation dans les pays.

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « Puissiez-vous former une communauté dont certains membres appellent les hommes au bien : leur ordonnent ce qui est convenable et leur interdisent ce qui est blâmable. Voilà ceux qui seront heureux ». (Coran : III-104). Ce verset comporte une indication qu'il s'agit d'une obligation individuelle, parce que Dieu a dit : « Puissiez-vous former une communauté dont certains membres... » et Il n'a pas dit : Soyez tous des hommes qui ordonnent le bien. Ainsi lorsque quelques uns assument cette obligation, celle-ci ne s'impose plus à ceux qui restent. Mais la réussite et la félicité sont réservées à ceux qui l'assument. Du reste le Coran munificent renferme de nombreux versets sur la recommandation du bien et l'interdiction du mal.

De même al-Nu'mân ibn Bashîr rapporte ceci : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : Ceux qui respectent les lois de Dieu, ceux qui les violent et ceux qui font preuve de duplicité à leur sujet sont semblables à des gens qui ont pris un navire : les uns ont occupé ses cales et ses mauvais coins, d'autres ont occupé le pont de la partie supérieure. Lorsque ceux qui se trouvaient dans la partie inférieure du bateau voulaient chercher de l'eau, ils passaient au-dessus de ceux qui occupaient la partie supérieure et les gênaient. Aussi ce sont-ils dit : et si nous creusions un trou dans notre partie pour avoir l'eau et ne plus gêner ceux qui sont au-dessus de nous ! Si ceux d'en haut les laissaient faire, ils périraient tous, et s'ils les empêchaient ils seraient tous sauvés.

## L'interdiction du mal et les traditions à ce sujet

Il est rapporté dans le *hadith* célèbre, d'après la version de Muslim, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui constate quelque chose de blâmable et de répréhensible se doit de le changer par la force de la main. S'il ne peut pas qu'il le fasse avec sa langue. S'il ne peut pas qu'il le fasse avec son cœur et c'est le degré le plus faible de la foi ».

Il est dit dans un autre *hadith* : « Le meilleur *jihâd* (combat pour Dieu) est un mot juste dit en face d'un tyran ». Il est dit également dans un autre *hadith* : « Si tu vois que ma communauté se met à craindre le tyran et n'arrive plus à lui dire : tu es un tyran, sache que s'en est fini pour ses membres ».

De même Abû Bakr se leva. Il loua Dieu – qu'Il soit exalté – et le remercia puis il dit : Ô vous les hommes ! Vous lisez ce verset : « Ô vous qui croyez ! Vous êtes responsables de vous-mêmes. Celui qui est égaré ne vous nuira si vous êtes bien dirigés » (Coran : V-105). Et nous avons entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : « Lorsque les gens voient ce qui est répréhensible et blâmable et ne le changent pas, ils risquent d'être submergés par le châtement ». De même, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Vous devez recommander le bien et interdire le mal, sinon Dieu lâchera les plus mauvais d'entre vous contre les meilleurs parmi vous. Ceux-ci l'imploreront alors et ils ne seront pas exaucés ».

## Les fondements, les conditions, les degrés, etc... de cette règle

Sache que les fondements de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal sont au nombre de quatre.

Le premier fondement : celui qui l'applique et l'exécute doit être un musulman responsable qui a la capacité de le faire. C'est là une condition pour que s'impose la réprobation. Car l'enfant qui atteint l'âge de distinguer les choses peut réprouber ce qui est blâmable et recevoir une récompense, mais cela ne s'impose pas à lui.

Pour ce qui est de l'équité de celui qui fustige le mal, certaines personnes ont dit que le débauché n'avait pas à le faire, et elles ont

avancé comme preuve la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté – : « *Commanderez-vous aux hommes le bien, alors que, vous-mêmes, vous l'oubliez ?* » (Coran : II-44). Mais leur argumentation n'est pas solide. D'autres ont posé comme condition le fait que celui qui interdit le mal soit autorisé par les gouvernants, et ils n'ont pas permis que n'importe qui de la communauté puisse le faire. Mais c'est une mauvaise appréciation parce que les versets et les Traditions en général montrent que celui qui constate quelque chose de blâmable et garde le silence aura péché et désobéi. Donc exiger ici l'autorisation du gouvernement constitue une position arbitraire.

Mais le plus étonnant c'est que certains groupes sh'îtes renchérissent en soutenant que la recommandation du bien n'est pas permise tant que l'imam infaillible n'est pas sorti de son occultation. On devra leur répondre, lorsqu'ils se présentent devant le juge pour revendiquer leurs droits : le fait de vous faire justice relève de la recommandation du bien et le fait d'arracher vos droits à vos oppresseurs relève de l'interdiction du mal. Or ce n'est pas son moment puisque l'imam n'est pas encore sorti de son occultation.

Si l'on dit que la recommandation du bien recèle une confirmation du pouvoir et de l'autorité à l'encontre de celui qui est réprimé, c'est pourquoi elle n'est pas confirmée en faveur de l'impie à l'encontre du musulman, bien qu'il s'agisse d'un droit, il convient donc qu'elle ne soit confirmée en faveur des individus particuliers qu'en vertu d'un mandat du prince et du gouvernant. Nous répondrons par ceci : Pour ce qui est du mécréant, il en est privé en raison de l'autorité et de la puissance que confère cette recommandation. Quant aux individus et aux particuliers dans la communauté des musulmans, ils méritent cela pour la gloire de la foi.

Sache également que la charge de la *hisba* (le contrôle et la surveillance) comporte cinq degrés :

- Le constat
- L'exhortation avec douceur.
- L'admonestation et la remontrance. Mais cela ne doit pas aller jusqu'à l'insulte. Il faut plutôt interpeller le coupable par des termes du genre : Ô ignorant, Ô idiot. Ne crains-tu pas Dieu – qu'Il soit exalté – ! etc...
- L'intimidation et la menace ou le fait de donner des coups pour amener le coupable à s'arrêter. Il faut dire que ce degré, contrairement

aux précédents, nécessite l'aval du dépositaire de l'autorité publique, car cela peut conduire à la discorde.

Du reste l'attachement des anciens pieux à la coutume de contrôler les bénéficiaires des hautes charges est un indice sur leur unanimité de se passer de tout mandat pour le faire. Si l'on se demande : Ce pouvoir de contrôle est-il confirmé en faveur du fils à l'encontre du père, ou de l'épouse à l'encontre du mari ou du peuple à l'encontre du gouvernant ? Nous dirons ceci : à l'origine l'autorité est confirmée pour tout le monde. D'ailleurs nous avons institué cinq degrés pour ce pouvoir de contrôle. Ainsi l'enfant n'en a que le pouvoir du constat, puis celui de l'exhortation et du conseil avec douceur. Du cinquième, il n'a que le pouvoir de briser des instruments de musique servant à la débauche, ou de verser le vin, et des choses du même genre. Et il convient d'appliquer cette hiérarchisation aux autres cas comme l'épouse, etc...

Pour ce qui est du peuple vis-à-vis du gouvernant, l'affaire est plus stricte et sévère que celle de l'enfant. Car le peuple ne dispose que du pouvoir de constater et de conseiller. On exige également de celui qui fustige le mal d'avoir la capacité de le faire. Quant à celui qui est frappé d'incapacité, il n'est tenu de réprover qu'avec son cœur. Mais l'annulation de l'obligation ne se limite pas à l'incapacité physique car elle porte également sur la crainte de subir une réaction violente si l'on intervient pour interdire le mal. En effet, cela aussi relève de l'incapacité. Il en va de même lorsque celui qui intervient sait que sa réprobation sera inutile. Il convient donc d'envisager ici quatre cas :

Le premier cas : il sait que ce qui est à blâmer peut disparaître grâce à son intervention par des actes ou des paroles sans qu'il risque de subir un dommage en le faisant. Dans ce cas, il est tenu de la réprover.

Le deuxième cas : il sait que ses paroles seront inutiles et que s'il parle, il risque de recevoir des coups. Dans ce cas il n'est plus tenu d'intervenir pour le réprover.

Le troisième cas : il sait que sa réprobation sera inutile, mais il ne craint pas un dommage. Dans ce cas il n'est pas tenu d'intervenir pour cause d'inutilité. Néanmoins cette intervention est recommandée pour donner de l'éclat aux rites de l'Islam et rappeler aux gens leur foi.

Le quatrième cas : il sait qu'il subira un dommage mais que ce qui est à blâmer cessera à cause de son intervention, lorsqu'il brise par exemple des instruments servant à la débauche ou verse du vin, tout en sachant qu'il subira une réaction violente au terme de son intervention. Dans ce cas il n'est plus tenu à cette obligation même si son intervention reste recommandée en raison du *hadith* qui dit : « Le meilleur *jihâd* (combat pour Dieu) c'est une parole de vérité dite en face d'un tyran ».

Il n'y a pas de divergence sur le fait qu'il est permis au musulman seul d'attaquer les rangs des infidèles et de les combattre même s'il sait qu'il mourra. Mais s'il sait qu'il ne peut battre les infidèles, comme par exemple l'aveugle qui se jette sur les rangs, il est alors interdit de le faire. Il en va de même lorsque le fidèle voit un libertin seul avec un verre de vin et une épée à la main et qu'il sait que s'il réproouve son attitude à boire le vin, il lui tranchera la gorge. Dans ce cas, il ne lui est pas permis de l'attaquer car ce comportement n'a pas d'effet sur la religion au point de sacrifier sa personne. C'est dire qu'il lui est recommandé de faire preuve de réprobation uniquement lorsqu'il se sent capable de faire cesser la chose à blâmer et que son acte s'avère utile, comme dans le cas de celui qui fonce sur les rangs des fidèles ou des cas similaires.

De même, si celui qui fustige le mal sait que ses compagnons risquent d'être violentés à la suite de son intervention, il ne lui est pas permis d'assumer cette charge parce qu'il est incapable de repousser ce qui est blâmable autrement qu'en aboutissant à une autre situation blâmable. Or, ceci n'a rien à voir avec la pleine capacité. Par savoir, nous n'entendons dans ce genre de cas que la simple prédominance de la croyance. Ainsi, celui qui croit simplement qu'il subira un dommage n'est plus tenu d'intervenir pour réproover ce qui est blâmable. Mais s'il croit qu'il n'en subira pas, la réprobation s'impose à lui. Evidemment, on ne considère pas ici l'état du lâche ou du courageux imprudent mais celui qui a un tempérament équilibré et sain. Par actes répréhensibles et blâmables, nous entendons le fait de frapper ou de tuer ainsi que le pillage des biens et la mauvaise publicité qui noircit la face. Quant à subir des insultes, ce n'est pas une excuse pour garder le silence, par ce que celui qui recommande le bien et interdit le mal s'y expose généralement.

Le deuxième fondement : ce qui fait l'objet de l'intervention de la recommandation du bien et l'interdiction du mal doit être quelque chose de répréhensible qui existe et qui se manifeste sur le champ. Car le fait qu'il soit répréhensible signifie qu'il ne doit pas arriver sur la voie publique. Il faut savoir à ce propos que le répréhensible est plus général que le péché car celui qui voit un garçon ou un dément en train en boire du vin se doit de verser ce vin et de l'empêcher de poursuivre son forfait. De même, lorsqu'il voit un fou qui fornique avec une folle, il est tenu de les réprimer.

Notre expression « qui existe et se manifeste sur-le-champ », constitue une prévention vis-à-vis de celui qui a déjà bu du vin et a fini sa consommation et des cas similaires. En effet, cela ne relève pas de l'intervention de tout individu. C'est aussi une prévention vis-à-vis de celui dont on sait, d'après le témoignage de son état, qu'il a l'intention de boire du vin au cours de la nuit. Un tel ne s'expose qu'à l'exhortation.

Notre expression : « qui se manifeste sur-le-champ », sert pour prévenir le cas de celui qui pèche en cachette en fermant la porte de sa maison. En effet, il n'est pas permis de l'espionner à moins de manifester ce que reconnaît celui qui se trouve à l'extérieur de la maison, comme les sons de musique. Aussi, celui qui entend cela peut y entrer et briser les instruments servant à la débauche. Et si c'est l'odeur du vin qui se dégage, il semble qu'il est permis de réprover cela.

On exige de la réprobation de celui qui fustige ce qui est à blâmer, qu'elle soit sue en tant que telle sans effort de recherche et de réflexion. Car tout ce qui fait l'objet de l'effort intellectuel (*ijtihâd*) ne relève pas du champ d'application de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal. Ainsi, l'adepte de l'école hanafite par exemple, n'a pas à réprover le shâfi'ite pour avoir mangé sans faire la *tasmiyya* (le fait de prononcer le Nom de Dieu) ni au shâfi'ite de réprover le Hanbalite pour avoir consommé une petite quantité de vin qui ne provoque pas l'ivresse.

Le troisième fondement : il concerne celui qui est réprouvé. Il suffit qu'il ait la qualité d'humain. Quant à la condition d'atteindre l'âge adulte, elle n'est pas exigée. En effet, nous avons indiqué auparavant qu'on pouvait fustiger les actes de l'enfant et du dément.

Le quatrième fondement : la réprobation elle-même. Elle comporte des règles de bonne de conduite. Le premier degré : Celui qui intervient doit connaître ce qui est à blâmer et à réprover. Il ne convient pas pour celui qui intervient d'espionner les autres pour écouter les sons d'instruments ni d'user de son odorât pour sentir l'odeur du vin, ni de toucher ce qui est enveloppé dans un morceau de tissu pour vérifier s'il s'agit d'une trompette par exemple, ni de questionner ses voisins pour l'informer de ce qui s'y passe. En revanche, si deux hommes intègres prennent l'initiative et l'informent qu'un tel boit du vin il peut intervenir et réprover son acte.

Le deuxième degré : c'est le fait d'expliquer la chose. En effet, l'ignorant entame la chose en croyant qu'il ne s'agit pas de quelque chose de répréhensible ; lorsqu'il le sait, il cesse de le faire. Il convient donc de le lui expliquer avec douceur en lui disant par exemple : l'homme ne vient pas au monde savant. Nous ignorions tous des questions de la loi religieuse jusqu'à ce les savants nous les enseignent. Peut-être que dans ton village il n'y a aucun savant ! Il ne cesse ainsi de l'initier avec douceur pour éviter toute gêne. C'est dire que celui qui évite la prévention de garder le silence sur ce qui est répréhensible, en lui substituant la prévention de nuire au musulman, alors qu'il peut s'en passer, ne fait que laver du sang avec de l'urine.

Le troisième degré : c'est la désapprobation faite au moyen de l'exhortation, du conseil de l'intimidation par Dieu, de l'évocation des histoires relatant les menaces et les récits sur la conduite des anciens pieux. Tout cela doit se faire avec douceur et bienveillance sans user de la violence et de la colère. Mais il y a ici un défaut très grave qu'il convient d'éviter, à savoir le fait qu'en éclairant les autres, le savant ressent de l'orgueil du fait de sa science et de l'humilité chez les autres du fait de leur ignorance. Ceci s'apparente au cas de l'homme qui délivre autrui du feu en s'y consumant. C'est vraiment le comble de l'ignorance. C'est une humiliation très grave et une tromperie de Satan. D'ailleurs il existe un bon critère auquel celui qui intervient pour fustiger les choses répréhensibles doit se soumettre. Il consiste en ceci : La cessation du coupable à commettre le répréhensible, soit par lui-même, soit du fait de l'intervention d'autrui, doit lui être préférable à sa propre intervention pour l'en empêcher. Et si ce pouvoir

d'intervention lui paraît pesant et difficile et qu'il souhaite qu'autrui s'en charge, il peut alors intervenir car son mobile en cela c'est la foi. Si c'est l'inverse, c'est qu'il suit sa passion et cherche à manifester sa réputation grâce à son intervention. Il doit dans ce cas se repentir à Dieu et commencer par réprimer sa propre attitude.

On a demandé à Dâwûd al-Tâ'î : que dis-tu d'un homme qui a accédé auprès de ces princes, leur a recommandé le bien et leur a interdit le mal ? Il a répondu : je crains pour lui le fouet. On lui a dit : mais il peut supporter cela. Il a répondu : je crains pour lui l'épée. On lui a dit : Mais il peut supporter cela. Il a répondu : je crains pour lui le mal enfoui qu'est la fatuité.

Le quatrième degré : c'est l'insulte et l'usage de propos violents et très durs. On ne recourt à ce propos qu'en cas d'incapacité d'empêcher les actes blâmables par la douceur et lorsqu'apparaissent chez le coupable les signes d'obstination et du mépris pour l'exhortation et le conseil. Par insulte nous n'entendons pas les propos grossiers et le mensonge mais l'interpellation par des expressions du genre : Ô débauché ! Ô imbécile, Ô ignorant. Ne crains-tu pas Dieu ! Dieu – qu'Il soit exalté – dit par la bouche d'Ibrâhîm (Abraham) – que la Paix soit sur lui – : « Honte à vous et à ce que vous adorez en dehors de Dieu ».

Le cinquième degré : c'est le changement par la force de la main comme le fait de briser les instruments de plaisir ou de verser le vin ou de le faire sortir de la maison qui fait l'objet de l'intervention. Ce degré comporte deux règles de bonne conduite.

La première : il ne doit procéder au changement de ce qui est répréhensible tant qu'il ne se trouve pas dans l'incapacité de charger le coupable de le faire lui-même. Ainsi s'il parvient à le charger de quitter les lieux où l'acte fut commis, il ne doit pas le tirer ou le pousser.

Le deuxième degré consiste à briser les instruments de débauche de manière à les rendre inutilisables mais sans aller plus loin. De même, on évite, en versant le vin de briser les récipients tant que cela est possible. Et si on ne peut agir autrement qu'en cassant les fûts et les bouteilles par le jet de pierres ou d'autres objets, on peut le faire. Et si le propriétaire coupable protège le vin avec ses bras, on peut les viser par les coups pour parvenir à le verser. Si le vin se trouve dans des

bouteilles munies d'anneaux exigus de telle sorte que pour le vider, on met beaucoup de temps et on risque d'être surpris par des débauchés, on peut les briser car il s'agit d'une bonne excuse qui est valable aussi, même si on ne craint pas la réaction des libertins. Il suffit pour cela qu'il y ait risque de perte de temps.

Si l'on se demande : est-il permis d'user sans préalable de la force pour les briser ou de tirer par la force l'homme coupable de sa maison où son forfait est commis ?

Nous répondrons que ce genre d'autorisation appartient aux agents des gouvernants et non pas aux particuliers parce qu'il n'est pas aisé de recourir à *al-ijtihâd* (l'effort personnel).

Le sixième degré : c'est la menace et l'intimidation en usant d'expressions du genre : laisse ceci, autrement je vais te faire ceci ou cela. Il convient d'accorder la priorité à ce genre de procédés par rapport au recours aux coups tant que cela est possible. La bonne conduite en cette matière consiste à ne pas user de menaces irréalisables du genre : Je vais piller ta maison ou je vais insulter ta femme. En effet, lorsqu'on exprime ce genre de propos avec résolution, cela devient un comportement illicite et si on le fait mollement cela devient du mensonge.

Le septième degré : donner des coups avec les mains et les pieds, etc... sans brandir des armes. Ceci est permis aux particuliers à condition de se limiter au strict nécessaire et de cesser immédiatement dès qu'on repousse ce qui est répréhensible.

Le huitième degré : il arrive qu'on ne puisse pas procéder seul à la répression et qu'on ait besoin d'agents pour brandir les armes.

En effet, le coupable peut lui aussi recourir à l'assistance de ses agents ce qui aboutirait au combat. Voilà pourquoi ce genre d'intervention nécessite l'autorisation des dépositaires de l'autorité publique pour éviter les troubles et les discordes.

Sur les qualités du *Muhtasib* (Celui qui redresse les torts). Nous avons évoqué en détail les règles de conduite du Muhtasib qu'on peut résumer en trois qualités essentielles :

La première : connaître les situations et les limites de l'intervention en vue d'interdire ce qui est blâmable, pour ne pas outrepasser le cadre de la loi religieuse.

La deuxième : avoir beaucoup de scrupules, car il lui arrive de savoir une chose et de ne pas agir en conséquence pour une raison quelconque.

La troisième : c'est le bon caractère. Il s'agit d'un principe essentiel qui lui permet de s'arrêter quand il le faut. En effet, lorsque la colère se déclenche, le simple savoir et le scrupule ne suffisent plus pour la réprimer, s'il manque à la nature de l'homme le bon caractère.

Un ancien pieux disait : « Ne recommande le bien qu'un homme doux dans ce qu'il ordonne, doux dans ce qu'il interdit, magnanime dans ce qu'il ordonne, magnanime dans ce qu'il interdit, savant dans ce qu'il ordonne, savant dans ce qu'il interdit. »

Parmi les règles de bonne conduite à ce propos il y a celles de réduire les attaches et de cesser de convoiter les gens pour faire disparaître la duplicité. En effet, on rapporte qu'un ancien pieux avait un chat. Chaque jour il allait chercher chez le boucher voisin des glandes pour son chat. Un jour, voyant que le boucher avait commis quelque chose de blâmable, il alla chez lui chercher le chat puis revint auprès du boucher pour réprover son acte. Le boucher lui dit : je ne vais rien te donner pour ton chat. L'homme lui dit : Je ne t'ai désapprouvé qu'après avoir fait sortir le chat et mis fin à tout espoir en toi. Ce qui est parfaitement vrai. Car si l'on ne cesse pas de convoiter deux choses chez les gens, on ne peut plus les désapprouver ; d'une part, leur douceur à son égard et d'autre part leur satisfaction et leur compliment en sa faveur.

Pour ce qui est de la douceur en matière de recommandation du mal et d'interdiction du mal, elle est bien attestée par cette Parole divine : « *Adressez-lui des paroles courtoises* » (Coran : XX-44).

On rapporte également dans le même sens qu'Abû al-Dardâ' passa près d'un homme que les gens insultaient pour avoir commis un péché. Il leur dit : voyez-vous, si vous le trouviez au fond d'un puits, vous le sortirez ou non ? Ils répondirent : certes oui ! Il ajouta : n'insultez donc pas votre frère et louez Dieu qui vous en a préservés. Ils lui demandèrent : ne le détestes-tu pas ? Il répondit : je ne déteste que son acte s'il l'abandonne, il est mon frère.

Un jeune homme qui traînait ses vêtements passa près des compagnons de Sila ibn Ashim qui faillirent l'attaquer sévèrement avec

leurs langues. Sila leur dit alors : Laissez-moi vous épargner son mal. Puis il lui dit : Ô fils de mon frère ! J'ai besoin de toi. Le jeune homme lui demanda : Que veux-tu ? Sila lui dit : Je veux que tu relèves un peu ton manteau. Le jeune lui répondit : Certes oui, avec plaisir ! Sila dit alors à ses compagnons : C'est meilleur que ce que vous avez voulu faire. Si vous l'aviez insulté et gêné, il vous aurait rendu la pareille.

De même, on a invité al-Hasan à une fête de mariage où on lui a offert une coupe en argent pleine de marmelade de dattes. Il l'a prit et vida le contenu dans une assiette de morceaux de pain puis en mangea. Un homme présent dit alors : c'est une interpellation faite dans le calme.

### Les choses répréhensibles commises par la force de l'habitude

Sache que les choses répréhensibles commises par la force de l'habitude sont innombrables. Evoquons simplement quelques cas typiques.

Ce qui est répréhensible dans les mosquées :

Ce qu'on constate beaucoup dans les mosquées, c'est le mauvais accomplissement de la prière du fait du manque de sérénité dans le *rukû'* (inclinaison) et le *sujûd* (prosternation). C'est aussi tout ce qui porte atteinte à la validité de la prière comme la souillure sur un vêtement que l'orant ne voit pas ou la déviation par rapport à la bonne direction de la Mecque pour cause de cécité ou de non visibilité. C'est aussi le cas dans la récitation mélodieuse. C'est pourquoi il convient pour celui qui observe une retraite spirituelle dans une mosquée de s'occuper de la réprobation et des éclaircissements à propos de ces mauvaises attitudes plutôt que d'observer des œuvres surrogatoires.

C'est le cas également de l'allongement de l'exécution de l'appel à la prière ou du port par le prêcheur d'un vêtement en soie, ou d'une épée dorée, ou les récits pleins de mensonge et d'exagération que les conteurs colportent dans les mosquées, ou d'autres choses interdites comme le fait de verser dans des discussions qui conduisent à la discorde et au désordre, ou à la mixité entre hommes et femmes, ou les cercles qu'on forme le vendredi pour vendre des médicaments, des

aliments et des talismans, ou l'attitude des mendiants qui se mettent à déclamer des poèmes, etc... Tous ces comportements sont soit complètement interdits soit répréhensibles.

### Ce qui est répréhensible dans les marchés

C'est le cas du mensonge dans les opérations de profit, ou le fait de cacher les défauts d'une marchandise. Ainsi, celui qui affirme qu'il a acheté une marchandise à dix dirhams et qu'il a gagné en la vendant un dirham, alors qu'il a menti, c'est un pervers. Celui qui connaît la vérité à ce propos doit avertir l'acheteur de son mensonge. S'il garde le silence par considération pour le vendeur, il s'associe à lui dans la fraude. De même, que s'il sait l'existence d'un défaut, il doit le montrer à l'acheteur. Il en va de même à propos des fraudes en matière de poids et de mesures celui qui le sait doit, soit le changer lui-même, soit en avertir les autorités publiques pour le faire. C'est le cas également des mauvaises conditions dans les échanges, du recours à la pratique de l'usure, de la vente d'objets de plaisir et des images reproduisant des créatures, etc....

### Ce qui est répréhensible dans la rue

C'est le cas de la construction d'une boutique dont les murs sont mitoyens à des propriétés privées, ou des murs qui dépassent sous formes d'ailes, ou la plantation d'arbres lorsque cela conduit à l'exiguïté des rues et à la gêne des passants. Quant à empiler en bordure du chemin de petite quantité de bois et de nourriture pour les transporter dans les maisons, cela est permis, car il s'agit d'un besoin commun à tout le monde. Parmi les choses répréhensibles il y a aussi le fait d'attacher les bêtes sur la voie publique de manière à gêner les gens. Voilà pourquoi cela est interdit, sauf en cas de nécessité pour monter ou descendre du dos des bêtes. Il ne faut pas non plus trop charger les bêtes de somme ou répandre les saletés en bordure du chemin en jetant des écorces de melon, ou verser beaucoup d'eau, pour ne pas rendre la chaussée glissante ou laisser l'eau des gouttières s'accumuler. Quant à l'eau de pluie, cela relève de la responsabilité de la voirie, et il appartient aux passants d'avertir en cas de négligence.

### Ce qui est répréhensible dans les hammans

C'est le cas des images des animaux à la porte ou à l'intérieur du hammam ; il suffit pour le faire disparaître de défigurer les faces des animaux pour annuler la reproduction de leurs formes. Celui qui ne peut le désapprouver ne doit y pénétrer qu'en cas de nécessité et il vaut mieux qu'il se rende dans un autre hammam. C'est le cas aussi du dévoilement des nudités, de leur fixation par le regard, du dévoilement par le masseur de ce qui se trouve au-dessous des nombrils de ses clients pour les masser et nettoyer les saletés. C'est le cas aussi lorsqu'on plonge la main ou des récipients souillés dans de petites quantités d'eau. Si c'est un malékite qui le fait, on ne le désapprouve pas par des propos violents, mais on use de la courtoisie et on lui dit : tu peux ne pas me gêner par ce qui me fait rater la purification.

### Ce qui est répréhensible dans les réceptions et les invitations

Il en est ainsi lorsqu'on met des tapis et des draps en soie pour les hommes, ou de l'encens dans un encensoir en or et en argent, ou lorsqu'on boit dans des coupes dorées ou argentées, ou lorsqu'on s'en sert pour verser l'eau de fleur. C'est le cas aussi lorsqu'on met des rideaux comportant des images, ou qu'on entend des chanteuses professionnelles exacerber les sens d'une musique stridente ou lorsqu'on permet aux femmes de s'approcher des jeunes hommes séducteurs. Tout ceci, c'est du répréhensible qu'il faut changer. Celui qui ne peut pas le changer doit quitter les lieux. Quant aux images et aux motifs de décor sur les tapis, ils ne sont pas répréhensibles, et il en va de même des tapis en soie et de l'or pour les femmes, car cela est permis. Mais il n'est pas permis, par exemple, de percer les oreilles des enfants pour mettre des boucles d'oreilles, car cela occasionne des blessures douloureuses. Du reste, les bracelets et les gourmettes suffisent amplement. D'ailleurs on ne doit pas louer les services de quelqu'un pour le faire, car sa rémunération sera illicite.

C'est le cas également lorsque, dans la réception il y a un innovateur qui parle de son innovation blâmable. On ne doit assister à ce genre de séance que si on peut le réfuter. Mais si l'innovateur ne parle pas, on

peut se retrouver en sa compagnie, tout en lui manifestant de la désapprobation et de l'hostilité. De même, si les convives se mettent à rire en usant de propos grossiers et pervers, on ne doit pas participer à ces séances, mais se contenter de les désapprouver. S'il s'agit de plaisanteries saines, sans perversion ni mensonge, on peut y participer. Mais il ne faut pas que cela devienne une pratique habituelle.

### Les choses publiques répréhensibles

Celui qui a la certitude que quelque chose de répréhensible est commis en permanence dans le marché ou à des moments particuliers et qu'il peut le changer, il ne lui sera pas permis de rester à la maison, mais d'en sortir et changer ce qu'il peut.

Cela dit, il est du devoir de chaque musulman de commencer par sa personne pour l'améliorer en observant régulièrement les prescriptions légales et en évitant les interdits. Ensuite il doit initier les gens de sa famille et ses proches puis ses voisins et les gens de son quartier, puis les gens de son pays natal, puis tout le monde. En effet, lorsque c'est le plus proche qui s'en acquitte, ce changement ne s'impose plus au plus éloigné. Autrement, celui qui en a la capacité doit l'assumer.

### La recommandation du bien et l'interdiction du mal vis-à-vis des sultans et des gouvernants

Nous avons mentionné les degrés de la recommandation du bien et indiqué que ce qui est permis avec les sultans et les gouvernants, se limite aux deux premiers degrés, à savoir l'explication et l'exhortation. Pour ce qui est des interpellations dures du genre : Ô homme injuste ! Ô toi qui ne crains pas Dieu ! Ce genre de propos n'est pas permis s'il risque de provoquer des troubles dont le mal peut toucher autrui. Mais si celui qui s'en charge ne craint que pour sa propre personne, cette attitude est permise par la plupart des savants. Mais j'estime qu'il faut l'interdire car ce qui est visé, c'est la disparition de ce qui est répréhensible. Or pousser le sultan ou le gouvernant à faire ce qui est répréhensible en le rendant gai et joyeux, peut s'avérer plus grave que

le répréhensible qu'on veut faire disparaître, car le fait de côtoyer les princes est fondé sur le respect et la considération. Aussi, lorsqu'ils entendent un homme du peuple les interpeller en ces termes : Ô homme injuste ! Ô pervers ! ils y voient le comble de leur humiliation et ne peuvent le supporter.

L'imam Ahmad disait : « N'affronte pas le sultan car son épée est dégainée. »

Quant à l'attitude des anciens pieux, leur arrivait de tenir tête à leurs princes, et ces derniers craignaient les savants, les supportaient souvent lorsqu'ils les interpellaient. D'ailleurs, j'ai collecté, les exhortations des anciens pieux en faveur des Califes et des Emirs dans mon livre intitulé *al-Musbâh al-Mudhî'* (le flambeau étincelant), et je vais en choisir quelques récits édifiants.

Sa'îd ibn 'Âmir a dit, en exhortant le deuxième calife orthodoxe 'Umar ibn al-Khattâb : « Je vais t'exhorter en usant des maîtres-mots de l'Islam et de ses marques : Crains Dieu à propos des gens et ne crains pas les gens pour Dieu. Que tes paroles ne contredisent pas tes actes car les meilleures paroles sont celles qui sont confirmées par les actes. Aime, pour les plus proches comme pour les plus lointains des musulmans, ce que tu aimes pour toi-même et pour les gens de ta maison. Affronte l'adversité pour atteindre la vérité là où tu t'y connais. Ne crains de Dieu aucun reproche. 'Umar lui dit : Qui peut le faire, Ô Abu Sa'îd ! répondit : Celui qui attache à son cou ce que tu as accroché. »

Qatada rapporte : « 'Umar ibn al-Khattâb quitta la mosquée en compagnie d'al-Jarûd. Il croisèrent une femme que 'Umar salua et qui répondit à sa salutation. Puis cette femme lui dit : Attention Ô 'Umar ! Je te connaissais quand tu étais petit et qu'on t'appelait 'Umayr dans le marché de 'Ukadh où tu affrontais les enfants de ton âge. Puis les jours passèrent et tu devins 'Umar. Ensuite les jours passèrent et on t'a appelé Prince des croyants. Crains Dieu donc à propos du peuple et sache que celui qui craint la mort crains de tout rater. A ces mots 'Umar pleura et al-Jarûd interpella cette femme en ces termes : éloignes toi, tu as osé t'attaquer au prince des croyants et tu l'as fait pleurer ! 'Umar lui dit : laisse-là. Ne sais-tu pas qui elle est. C'est Khawla bint Hakim, dont Dieu a entendu les paroles du dessus

de Ses cieux. Par Dieu ! 'Umar doit plus que tout autre écouter ce qu'elle dit. »

Un sheikh de la tribu des Azd accéda auprès du premier calife Omeyyade Mu'âwiya et lui dit : « Crains Dieu Ô Mu'âwiya ! Et sache que chaque jour qui passe et chaque nuit que tu vis, tu ne fais que t'éloigner du bas monde et te rapprocher de la vie future, pressé par un harceleur qui ne te rate jamais, alors qu'on t'a mis une borne que tu ne peux dépasser. Or tu atteindras rapidement cette borne et bientôt tu seras rattrapé par ton harceleur ! Ce que nous vivons, toi et les autres, est voué à la disparition. Et ce vers quoi nous sommes conduits restera. Si c'est du bien, c'est bien et si c'est du mal, c'est mal. »

Le calife Omeyyade Sulaymân ibn 'Abd al-Malik vint à Médine pour y passer trois jours. Il demanda à sa suite : « Y a-t-il ici un homme parmi ceux qui ont connu les compagnons de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – pour nous parler ? On lui a dit : il y a ici un homme du nom d'Abû Hâzim. Il envoya le chercher. Sulaymân lui dit : ô Abu Hâzim ! Que signifie cette hostilité ? Abû Hâzim lui répondit : où as-tu vu de l'hostilité de ma part ? Sulaymân lui dit : tous les notables de Médine sont venus me voir, pourquoi n'es-tu pas venu ? Abû Hâzim lui répondit : il n'y a pas eu de connaissance entre toi et moi pour que je vienne te voir. Sulaymân dit : le sheikh dit vrai. Ô Abû Hâzim ! Pourquoi craignons-nous la mort ? Abû Hâzim répondit : parce que vous avez embelli votre bas monde et ruiné votre vie future. Vous n'aimez pas être déplacés de ce qui est restauré vers ce qui n'est que ruines. Sulaymân lui dit : tu dis vrai, Ô Abû Hâzim ! Comment donc parvenir jusqu'à Dieu – qu'Il soit exalté – ? Il répondit : pour ce qui est du bienfaiteur, il est semblable à l'absent qui rentre chez lui joyeux et content. Quant au pécheur, il est semblable au serviteur en fuite qui revient auprès de son maître rempli de tristesse et de frayeur. Sulaymân pleura puis lui dit : je désire connaître, Ô Abû Hâzim ! Ce que nous avons auprès de Dieu ? Abû Hâzim répondit : expose ton cas personnel au Livre de Dieu, tu sauras ce que tu auras auprès de Dieu. Sulaymân lui demanda : comment pourrai-je, Ô Abû Hâzim, atteindre cette connaissance et puiser dans le Livre de Dieu ? Abû Hâzim répondit : en méditant la Parole divine : « *Oui, les hommes bons*

*seront plongés dans les délices et les libertins dans une fournaise* » (Coran: LXXXII-13/14). Sulaymân lui demanda : ô Abû Hâzim ! Qui est l'homme le plus raisonnable ? Il répondit : celui qui apprend la sagesse et l'enseigne aux gens. Sulaymân lui demanda : qui est l'homme le plus idiot ? Il répondit : celui qui place son âme au service du désir d'un homme qui est injuste et troque ainsi sa vie future contre le bas monde d'autrui. Sulaymân lui demanda : ô Abû Hâzim, quelle est l'invocation la plus entendue ? Il répondit : c'est l'invocation des Mukhbitin (qui sont pleins d'humilité devant Dieu). Sulaymân lui demanda : quelle est la plus pure aumône ? Il répondit : c'est l'effort de celui qui en a peu. Sulaymân lui demanda : que dis-tu de notre propre situation ? Il répondit : Épargne-moi cela. Sulaymân lui dit : que ta réponse soit un conseil que tu nous dispenses. Abû Hâzim dit : des gens qui arrachent cette affaire par la force sans consulter les musulmans et sans obtenir leur accord unanime, qui ont versé le sang pour avoir le bas monde et qui ont fini par le quitter, puis-je désirer savoir ce qu'ils ont dit, et ce qu'on leur a dit ? L'un des hommes qui assistait à cette séance dit alors : quel mauvais langage dont tu t'es servi Ô Sheikh ! Abû Hâzim lui répliqua : tu mens, car Dieu a imposé aux savants l'engagement d'éclairer les gens et de ne pas garder la vérité pour eux. Sulaymân lui dit : nous sommes réduits au point que tu peux maintenant nous atteindre comme nous pouvons t'atteindre. Abû Hâzim lui rétorqua : que Dieu m'en préserve ! Sulaymân lui demanda pourquoi ? Il répondit : je crains le fait de me fier un peu à vous, car Dieu me fera goûter alors les affres de la vie et de la mort. Sulaymân lui demanda : conseille-moi donc ! Il lui dit : crains que Dieu te voit là où Il t'a interdit d'être. Sulaymân lui demanda : ô Abû Hâzim ! Invoque le bien en notre faveur. Abû Hâzim s'exécuta en disant : mon Dieu ! Si Sulaymân est ton ami, rend lui aisée la pratique de la voie du bien. S'il en est autrement épaulé-le pour se tourner vers le bien ! Sulaymân dit alors : ô garçon ! Donne-moi cent dinars. Puis il ajouta : prends-les Ô Abû Hâzim ! Ce dernier lui répondit : je n'en ai nul besoin. Nous avons, les autres et moi une consolation par rapport à cet argent. Ou bien tu nous consoles tous dans l'équité ou bien je n'en ai nul besoin, car je crains qu'il me soit offert en échange de mes propos que tu as entendus. Sulaymân fût,

semble-t-il, ravi par l'attitude d'Abû Hâzim. Al-Zuhrî qui était présent dit aussitôt : il est mon voisin depuis trente ans et je ne lui ai jamais adressé la parole. Abû Hâzim lui rétorqua : tu as oublié Dieu et ainsi tu m'as oublié. Al-Zuhrî répliqua : tu oses m'insulter ! Sulaymân lui dit alors : en fait tu n'as fait que t'insulter toi-même. Ne sais-tu pas que le voisin a des droits sur le voisin ? Abû Hâzim dit alors : lorsque les fils d'Israël étaient dans le vrai, les princes avaient besoin des savants et les savants fuyaient les princes pour sauver leur foi. Lorsque des gens de basses conditions ont constaté cela, ils ont appris ce savoir et l'ont apporté aux princes. Ainsi tout le monde se retrouva autour du péché pour y succomber et périr. Si vraiment les savants prenaient soin de leur foi et de leur savoir, les princes ne manqueraient pas de les craindre et de les respecter. A ces propos al-Zuhrî dit : c'est comme si tu me visais et tu me dénonçais ! Abû Hâzim dit : c'est ce que tu entends. »

On rapporte qu'un arabe bédouin accéda auprès du calife Omeyyade Sulaymân ibn 'Abd al-Malik et lui dit : « Ô Prince des croyants ! Je vais t'adresser des paroles que tu dois supporter même si tu les détestes, car il y a derrière elles ce que tu aimes si tu les acceptes. Sulaymân lui dit : parle ! Il dit : ô Prince des croyants ! Tu es entouré d'hommes qui ont troqué leur foi contre ton bas-monde, et le courroux de leur Seigneur contre ton agrément. Ils te craignent en Dieu et ne Le craignent pas pour toi. Ils ont ruiné leur vie future et restauré le bas-monde, se mettant en guerre contre la vie future et en paix pour le bas-monde. Ne te fie pas à eux pour ce que Dieu t'a confié comme charge, car ils n'ont cessé de faire perdre la charge confiée comme dépôt et de faire subir l'injustice à la communauté des musulmans. Or tu es responsable de ce qu'ils ont commis et ils ne sont pas responsables de ce que tu as commis. Aussi, ne restaure pas leur vie dans ce bas monde en détruisant ta propre vie future, car l'homme le plus malheureux est celui qui troque sa vie future contre la vie d'autrui en ce bas-monde. Sulaymân lui dit : quant à toi, tu as dégainé ta langue et elle est plus tranchante que ton épée. L'homme dit : ô Prince des croyants ! Certes oui, mais c'est pour toi non contre toi. Sulaymân lui demanda : as-tu besoin personnellement de quelque chose ? L'homme dit : quant à un besoin personnel à l'exclusion de tout

besoin général, c'est non. Puis il se leva et s'en alla. Sulaymân dit alors : par Dieu ! Combien est noble son origine, concentré est son cœur, loquace est sa langue, véridique est son intention, scrupuleuse est son âme ! Voilà comment doivent être la noblesse et l'esprit. »

Le calife omeyyade 'Umar ibn Abdulaziz a demandé à Abû Hâzim de l'exhorter. Il lui dit ceci : « Allonge-toi et place la mort à ton chevet, puis regarde ce que tu aimes avoir à ces instants, et accroche-toi à lui maintenant, et regarde ce que tu détestes le plus avoir en ces instants et laisse-le tomber maintenant. »

Muhammad ibn Ka'b a dit à 'Umar ibn 'Abd al 'Azîz : « Ô Prince des croyants ! Le bas monde n'est qu'un marché parmi tant d'autres, d'où les gens sortent avec ce qui est dommageable et ce qui est utile pour eux. Or beaucoup de gens ont été dupés par ce que nous vivons maintenant. Ils furent ainsi jusqu'à ce qu'ils soient gagnés par la mort, et ont quitté le bas monde pris de remords sans rien y gagner de ce qu'ils aimeraient avoir comme provisions pour la vie future, et sans se prémunir contre ce qu'ils détestaient d'en avoir. Des héritiers qui ne les ont pas loués, ont partagés ce qu'ils avaient amassé et ils sont conduits vers ce qui ne les excuse pas. Aussi, nous sommes tenus, Ô Prince des croyants, de regarder les œuvres que nous leur envions pour en être leurs dignes héritiers, et de regarder les œuvres à propos desquelles nous tremblions de peur pour eux, afin de les éviter. Aussi, crains Dieu ! Ouvre les portes, rend l'accès à toi plus facile, fais triompher la cause de celui qui est opprimé et repousse celui qui est injuste. Celui qui possède trois qualités parachève sa foi en Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – : Lorsqu'il est satisfait, son contentement ne l'induit pas en erreur. S'il est en colère, son emportement ne le fait pas outrepasser la vérité. Et s'il possède la puissance, il ne touche pas à ce qui ne lui appartient pas. »

'Atâ' ibn Abî Rabâh accéda auprès du calife omeyyade Hishâm qui lui réserva un bon accueil et lui dit : « As-tu besoin de quelque chose Ô Abu Muhammad ? Pendant que des gens nobles parlaient entre eux. Lorsqu'ils se sont tus 'Atâ' lui rappela les dons et les subsistances alloués aux habitants des deux villes saintes de l'islam. Hishâm dit : certes, oui. Ô garçon ! Inscris pour les habitants de Médine et de la Mecque les dons qui doivent leur revenir puis il dit : ô Abu

Muhammad y a-t-il autre chose ? Il dit : oui, et il lui rappela les besoins des habitants du Hijâz, du Najd et des cités frontières et alla jusqu'à lui rappeler que les gens du livre ne peuvent supporter les tributs qu'on leur impose. Le calife répondit favorablement à tout ce qu'il demanda, puis finalement il lui demanda : y a-t-il autre chose ? 'Atâ' lui dit : oui, ô Prince des croyants ! Crains Dieu pour ta propre personne, car tu es venu seul au monde, tu mourras seul, tu ressusciteras seul et tu rendras seul les comptes. Par Dieu ! Il n'y aura personne parmi ceux que tu vois maintenant. Hishâm se mit à pleurer. De son côté 'Atâ' se leva pour partir. En arrivant près de la porte il constata qu'un homme le suivait avec un sac dont on ne savait pas s'il était plein de dirhams ou de dinars. L'homme lui dit : le Prince des croyants a ordonné qu'on t'offre ceci. 'Atâ' lui répondit : « *Je ne vous demande pas de salaire. Mon salaire n'incombe qu'au Seigneur des mondes* » (Coran : XXVI-109). Puis il sortit. Par Dieu, il n'a pas bu chez eux, même pas une gorgée d'eau ! »

Muhammad ibn 'Alî rapporte ceci : « J'assistais à une audience du calife 'abbâside al-Munsûr, à laquelle participaient Ibn Abî Dhîb et le gouverneur de Médine al-Hasan ibn Zayd. Un groupe de la tribu des Ghafâr vint se plaindre à al-Mansûr du gouverneur al-Hasan ibn Zayd. Celui-ci dit : ô Prince des croyants ! interroge à leur sujet ibn Abî Dhîb. Le calife l'interrogera sur eux. Ibn Abî Dhîb répondit : je témoigne qu'ils sont des voraces pour ce qui est de l'atteinte de la réputation des gens. Abu Jafar al-Mansûr leur dit : vous avez bien entendu. Les gens de la tribu des Ghafar dirent : ô Prince des croyants ! Interroge-le sur al-Hasan ibn Zayd. Le calife l'interrogea et il répondit en disant : je témoigne qu'il gouverne injustement. Le calife dit : tu as bien entendu, Ô Hasan ! Celui-ci dit : ô Prince des croyants ! Interroge-le sur toi ! Al-Mansûr lui dit : que dis-tu sur moi ? Ibn Abî Dhîb dit : le Prince des croyants ne veut-il pas m'en dispenser ? Al-Mansûr lui dit : par Dieu ! Tu vas m'en informer ! Ibn Abî Dhîb dit alors : je témoigne que tu as pris cet argent injustement et tu l'a placé chez des gens qui ne le méritent pas. Al-Mansûr mis alors sa main sur le dos d'ibn Abî Dhîb et lui dit : par Dieu ! Sans moi les enfants de la Perse, de Byzance, du Daylam et les Turcs seraient à cette place que tu occupes. Ibn Abî Dhîb lui rétorqua : Abû Bakr et 'Umar

ont assumé cette charge et ils ont pris en vertu du droit et distribué en vertu de l'équité et ils ont vaincu la Perse et Byzance. A ces mots le calife al-Mansûr le lâcha en disant : par Dieu ! Si je ne savais pas que tu disais la vérité je t'aurais tué. Ibn Abî Dhâib dit : par Dieu ! Ô Prince des croyants ! Je suis plus sincère dans mon conseil pour toi que ton propre fils al-Mahdi ! »

Al-Awzâ'î rapporte ceci : « Le calife al-Mansûr envoya me chercher pendant que je me trouvais sur la côte. Je suis donc allé le voir. En arrivant, je l'ai salué et il m'a fait asseoir près de lui, puis il m'a dit : qu'est-ce qui t'a retarder, Ô Awzâ'î ? J'ai répondu : que veux-tu ! Ô Prince des croyants ? Il m'a dit : je veux apprendre auprès de vous les savants et m'inspirer de votre attitude. Je lui ai dit : ô Prince des croyants ! Toi tu entends une chose et tu ne la pratiques pas. Al-Rabî'cria contre moi et mit la main sur son épée. Al-Mansûr le réprimanda puis il dit : c'est une séance de gratification et non pas une séance de châtement. J'en fus ravi et j'ai pu parler librement en disant : ô Prince des croyants ! Makhûl m'a rapporté, d'après 'Atiyya ibn Bishr que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : “Tout gouvernant qui meurt en trahissant ses gouvernés, Dieu lui interdit l'accès au Paradis”. Ô Prince des croyants ! Tu t'es occupé de toi-même au point de ne pas t'intéresser à la majorité des gens dont tu es devenu le maître, qu'ils soient de race rouge ou noire, de religion musulmane ou de confession différente. Tu dois à chacun une part de justice. Qu'en serait-il si les uns après les autres se mettaient en groupe, sans qu'il y en ait un seul qui ne se plaint pas d'un malheur que tu lui as causé ou d'une injustice que tu lui as imposée ?

Ô Prince des croyants ! Makhûl m'a rapporté d'après Ziyâd ibn Hâritha, d'après Habîb ibn Salâma que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a invité un arabe bédouin à se venger de lui pour une égratignure qu'il lui a causée involontairement. En effet, l'archange Gabriel (Jibrâ'îl) vint le voir et lui dit : ô Muhammad! Dieu – qu'Il soit exalté – ne t'a pas envoyé en tant que dictateur et tyran. Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – appela l'Arabe bédouin et lui dit : venge-toi de moi. L'Arabe bédouin lui dit. Par mon père et ma mère, je te dégage de cette obligation car jamais je ne pourrai le faire même si je devais payer de ma personne. Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – invoqua le bien en sa faveur.

Ô Prince des croyants ! Exige de ton âme qu'elle soit satisfaite de toi et procure pour lui l'assurance auprès de ton Seigneur. Ô Prince des croyants ! Si la royauté était restée pour ceux qui vécurent avant toi, elle n'arriverait pas jusqu'à toi. De même elle ne durera pas pour toi comme elle n'a pas duré pour autrui. Ô Prince des croyants, il est rapporté, d'après ton aïeul, que dans l'interprétation du verset suivant : « *Pourquoi ce Livre ne laisse-t-il rien, de petit (al-saghîra) ou de grand (al-khabîra) sans la comptabiliser* » (Coran : XVIII-49), le mot Saghira signifie le fait de sourire et le mot kabîra le fait de rire. Qu'en est-il alors de l'action des mains et du fauchage des langues ?

Ô Prince des croyants ! On m'a rapporté que 'Umar ibn al-Khattâb a dit : si un agneau mourrait accidentellement sur les rives de l'Euphrate, je craindrais qu'on m'interroge à son sujet.

Qu'en est-il alors de celui qui est privé de ta justice bien qu'il se trouva sur ton tapis ?

Ô Prince des croyants ! Il est rapporté d'après ton aïeul que l'interprétation du verset qui dit : « *Ô David ! Nous avons fait de toi un lieutenant sur la terre : Juge les hommes selon la justice ; ne suis pas ta passion* » (Coran : XXXVIII-26) est la suivante : lorsque les deux adversaires se mettent devant toi et que tu inclines secrètement pour l'un d'eux et ne souhaite pas intérieurement qu'il ait gain de cause au détriment de son compagnon, sinon J'effacerai ton nom du registre de Ma prophétie et tu ne seras plus mon vicaire. Ô David ! Je n'ai fait de Mes Envoyés pour Mes serviteurs que de simples bergers, comme les bergers des troupeaux de chameaux, en raison de leur connaissance de la garde et de leur douceur dans l'art de diriger pour réparer ce qui est cassé et indiquer aux bêtes maigres les pâturages et les sources d'eau.

Ô Prince des croyants ! Tu es éprouvé par une affaire qui, si elle était proposée aux cieux, à la terre et aux montagnes pour l'assumer, ils refuseraient et en auraient grandement peur.

Ô Prince des croyants ! Yazîd ibn Jâbir m'a rapporté, d'après 'Abdurrahâmân ibn Abî 'Umayra al-Ansârî, que 'Umar ibn al-Khattâb a nommé un homme des *Ansâr* à la tête de la recette de l'aumône. Ayant constaté au bout de quelques jours qu'il était resté chez lui, 'Umar lui dit : qu'est-ce qui t'empêche de sortir pour regagner ton travail ? Ne sais-tu pas que tu auras comme rétribution autant que

ceux qui combattent pour Dieu ? L'homme dit : non. 'Umar lui dit : comment cela ? L'homme dit : parce qu'il m'est parvenu que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : tout responsable qui assume une charge publique pour les musulmans viendra au jour de la résurrection les mains enchaînées au cou. On le mettra sur le pont surplombant l'Enfer qui s'ébranlera avec lui si violemment qu'il déboîtera chacun de ses organes. Ensuite on le ramènera pour rendre des comptes. S'il s'agit d'un bienfaiteur, il sera sauvé par sa bienfaisance et s'il s'agit d'un malfaiteur, ce pont s'écrasera sur lui et il ne cessera de chuter en Enfer pendant soixante-dix ans. 'Umar lui dit : de qui as-tu entendu cela ? Il répondit : d'Abû Dhar et de Salmân. 'Umar envoya les chercher et les interrogea. Ils répondirent : certes, oui. Nous l'avons entendu de la bouche de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – 'Umar dit alors : malheur à 'Umar ! Qui veut assumer la charge du califat avec toutes ses obligations ? Abû Dhar lui répondit : celui auquel Dieu coupe le nez et colle la joue au sol. Le calife al-Mansûr prit sa serviette qu'il mit sur le visage et se mit à pleurer et à se lamenter jusqu'à me faire pleurer, ajoute le narrateur. Ensuite, rapporte-t-il, j'ai dit : ô Prince des croyants ! Ton grand aïeul al-Abbâs a demandé à l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – de lui confier le poste de gouverneur de la Mecque ou d'al-Tâ'if ou du Yémen. Mais le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la Paix – lui répondit : « Ô mon oncle ! Une âme que tu sauves est meilleure qu'une charge dont tu ne maîtrises pas les conséquences graves ». C'était de sa part un conseil et une marque de tendresse pour son oncle. Car il l'a informé que rien ne lui permet de se passer de Dieu puisque Dieu a révélé à Son prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – « *Avertis tes partisans parmi les gens de ton clan les plus proches* » (Coran : XXVI-214), lequel a dit : Ô Abbâs ! Ô Safiyya ! Ô Fâtima ! Je ne vous serai d'aucune utilité contre Dieu. J'ai mon œuvre et vous avez la votre !

Al-Awzâ'î ajoute pour al-Mansûr : du reste 'Umar ibn al-Khattâb a dit : ne peut assumer la charge publique pour les gens qu'un homme de bon jugement et d'esprit sagace qui ne craint aucun reproche pour Dieu... Ensuite al-Awzâ'î ajouta : c'est un conseil pour toi et que la

paix soit sur toi. Ensuite il se leva. Al-Mansûr lui dit : où vas-tu ? Il répondit : dans mon pays natal avec la permission du Prince des croyants. Al-Mansûr lui dit : je t'accorde cette permission, je te félicite pour ton conseil et je l'accepte tel qu'il est. C'est Dieu qui accorde la réussite et l'assistance. J'implore Son secours et je m'en remets à Lui. Il me suffit et Il est Le meilleur garant ! Ne me prive pas de semblables conseils car tes propos sont agréables et tes conseils sont incontestables. J'ai dit : je le ferai si Dieu le veut.

Sur ces faits al-Mansûr ordonna qu'on lui donne de l'argent pour les dépenses de son voyage mais il refusa en disant : je n'en ai pas besoin. Je ne troquerai pas mon conseil contre tous les biens du bas monde. Ainsi le calife al-Mansûr sut qu'elle était sa doctrine et il ne trouva rien pour le rejeter. »

Lors de son pèlerinage, on a dit au calife abbasside al-Rashîd : « Ô Prince des croyants ! Shaybân a accompli le pèlerinage cette année. Il dit : cherchez-le et on le ramena auprès de lui. Al-Rashîd lui dit : ô Shaybân exhorte-moi ! Il répondit : ô Prince des croyants ! Je suis un homme qui a des difficultés de prononciation et je parle mal l'Arabe. Amène-moi quelqu'un qui saisit mes propos pour que je lui parle. On amena un homme qui comprenait son idiome. Il lui dit en nabatéen, dis-lui ceci : ô Prince des croyants ! Celui qui te fait peur avant d'atteindre le lieu de sûreté est plus sincère dans ses conseils pour toi que celui qui te rassure avant que tu sois gagné par la frayeur. Al-Rashîd lui demanda : explique-nous cela. Il dit à l'interprète : dit lui ceci : celui qui te dit : crains Dieu car tu es responsable de cette communauté Dieu t'a placé à sa tête et t'a confié sa charge. Tu en es responsable. Sois juste envers le peuple. Distribue les dons équitablement. Sois énergique dans tes ordres exécutés par les compagnies du *jihad* et crains Dieu pour ce qui relève de toi-même ! Voilà celui qui te fait peur. Ainsi lorsque avec ses conseils tu atteins le lieu de sûreté tu es rassuré. Un tel homme est plus sincère avec toi que celui qui te dit : vous êtes d'une famille à qui on a pardonné. Vous êtes des proches de votre prophète et vous bénéficiez de son intercession. Il ne cesse ainsi de te rassurer jusqu'à ce que tu tombes dans la frayeur et que tu périsses. A ces mots al-Rashîd se mit à pleurer jusqu'à ce que ceux qui se trouvaient autour de lui eurent pitié de sa personne. Al-

Rashîd dit ensuite à Shaybân : conseille-moi encore. Il lui dit : cela te suffit. »

Alqama ibn Mirthid rapporte ceci : « Lorsque 'Amr ibn Hubayra vint en Irak comme gouverneur, il envoya chercher al-Hasan et al-Sha'bî et leur réserva une maison où ils passèrent environ un mois. Ensuite il accéda auprès d'eux en leur manifestant beaucoup de respect. Il leur dit : le prince des croyants Yazîd ibn 'Abd al-Malik m'a envoyé une lettre et je sais que son exécution constitue ma perte. Mon dilemme c'est que si je lui obéis, je désobéirai à Dieu et si je lui désobéis, j'obéirai à Dieu. Pouvez-vous m'indiquer une issue ? Al-Hasan dit : ô Abû 'Amr ! Répond à l'Emir ! al-Sha'bî parla alors et s'abassa pour ce qui est de l'affaire d'ibn Hubayra comme s'il cherchait à lui trouver des excuses. Mais le gouverneur dit alors : que dis-tu-toi, Ô Abu Sa'îd ? Celui-ci répondit : ô Prince ! al-Sha'bî a dit ce que tu as entendu. Le gouverneur lui dit : mais toi que dis-tu ? Il répondit : je dis ceci : ô 'Amr ibn Hubayra ! Tu vas bientôt recevoir la visite de l'un des anges de Dieu – qu'Il soit exalté – le plus grossier qui ne désobéit jamais à l'ordre de Dieu. Il te fera sortir de ton palais spacieux pour l'exiguïté de ta tombe. Ô 'Amr ibn Hubayra ! Si tu crains Dieu Il te protégera de Yazîd ibn 'Abd al-Malik et Yazîd ibn 'Abd al-Malik ne te protégera jamais de Dieu – qu'Il soit exalté –.

Ô 'Amr ibn Hubayra ! Ne te rassures jamais quand Dieu – qu'Il soit exalté – voit la pire des actions que tu mènes pour obéir à Yazîd ibn 'Abd al-Malik pour qu'Il ne ferme pas la porte du pardon devant toi.

Ô 'Amr ibn Hubayra ! J'ai connu des hommes au début de l'avènement de cette communauté qui étaient plus fermes en se détournant du bas monde, bien qu'il se proposait à eux, plus que vous dans votre attachement à l'accueillir à bras ouverts malgré son hostilité envers vous.

Ô 'Amr ibn Hubayra ! Je t'invite en te rappelant une situation par laquelle Dieu – qu'Il soit exalté – te fait peur : « *Voilà pour celui qui redoute Ma présence, pour celui qui redoute Ma menace* » (Coran : XIV-14).

Ô 'Amr ibn Hubayra ! Si tu es du côté de Dieu dans l'obéissance, il se chargera lui-même de Yazîd ibn 'Abd al-Malik et te protégera de lui, mais si tu es du côté de Yazîd ibn 'Abd al-Malik dans la

désobéissance à Dieu, Dieu te confie à lui. A ces mots 'Amr ibn Hubayra se mit à pleurer et se leva. Le lendemain il leur envoya leurs cadeaux et la permission de quitter l'Irak. Le cadeau d'al-Hassan était plus important et celui d'al-Sha'bî recelait un peu de retenue. Al-Sha'bî alla dans la mosquée et dit : Ô gens ! Celui d'entre vous qui peut préférer Dieu – qu'Il soit exalté – à Ses créatures, qu'Il le fasse. Par Celui qui détient le sort de mon âme ! Tout ce qu'al-Hassan connaissait, je le savais, mais j'ai voulu faire plaisir à Ibn Hubayra. Voilà pourquoi Dieu m'a éloigné de Lui. »

Muhammad ibn Wasi' entra chez Bilâl ibn Abî Burda d'un jour de grande chaleur, pendant que Bilâl se prélassait dans la fraîcheur et avait des glaces près de lui. Il dit à son visiteur : ô Abdullâh ! Comment trouves-tu notre maison ? Ibn Wâsi' lui répondit : ta maison est agréable. Mais le Paradis est plus agréable et l'évocation de l'Enfer préoccupe davantage. Il lui dit : que dis-tu du destin ? Il répondit : tes voisins sont des hôtes des tombes. Pense plutôt à eux, cela t'épargnera toute préoccupation par rapport au destin. Il lui demanda : invoque Dieu en ma faveur. Il répondit : que fera-t-on de mes invocations alors qu'il se trouve à ta porte tel et tel qui disent que tu es injuste envers eux ? Car leurs imprécations arrivent au ciel avant mes invocations. Ne commets pas d'injustice et tu n'auras pas besoin de mon invocation !

Voilà donc un bref résumé des récits relatant les exhortations adressées aux princes. Celui qui désire en savoir davantage peut consulter mon livre intitulé *al-Misbâh al-Mudhî'*.

Telles étaient donc les conduites et les pratiques des savants en matière de recommandation du bien et d'interdiction du mal, ainsi que le peu de cas qu'ils faisaient de la puissance des sultans, par attachement au rétablissement du droit de Dieu – qu'Il soit exalté – sur leurs propres vies. Néanmoins, les sultans reconnaissaient le droit de la science et sa vertu. C'est pourquoi ils enduraient à contre-cœur les exhortations de ces savants.

Mais j'estime que de nos jours, il vaut mieux fuir les sultans et les princes. Si leur rencontre devient inévitable, il convient de se contenter d'une douce exhortation. Il y a deux raisons à cela :

L'une d'elles se rapporte à celui qui fait l'exhortation, à savoir son mauvais dessein et son penchant pour le bas monde et la duplicité. Ainsi son exhortation ne sera jamais pure.

L'autre se rapporte à celui qui reçoit l'exhortation. En effet, l'amour du bas monde a détourné la plupart d'entre eux de la mention de la vie future. Leur attachement au bas monde leur fait oublier les savants. Or il n'appartient pas au croyant d'humilier sa propre personne.

Ici prend fin le Livre de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal. L'auteur a mentionné avant cela un livre sur le concert (*al-samâ'*) et le ravissement (*al-wajd*). Donnons-en un bref résumé.

### Le statut du *samâ'* (concert de chants religieux)

Sache que le *samâ'*, qui signifie pour nous le concert musical, est le grand moyen dont Iblis se sert pour corrompre les cœurs. Par ce procédé, il a dupé un nombre incalculable de savants et d'ascètes sans parler des gens du commun, à tel point qu'ils prétendaient avoir le cœur présent avec Dieu en écoutant des poèmes et des chansons émouvantes. Ils ont cru que ce qu'impliquait le concert musical comme joie et émotions dans les cœurs était un ravissement qui se rapportait à la vie future.

Si tu veux connaître la vérité, regarde le premier siècle de l'Hégire. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et ses compagnons ont-ils fait quelque chose de ce genre ? Ensuite, regarde les propos des générations suivantes et des grands savants de la communauté comme Mâlik, Abû Hanîfa, Shâfi'î et Ahmad, ils ont tous critiqué et dénigré les chants. Ainsi, Mâlik va jusqu'à stipuler que si le fidèle achète une servante et découvre que c'est une chanteuse, il peut la rendre à son vendeur. Lorsqu'on l'a interrogé sur les chants, il a dit : C'est une pratique des libertins et des débauchés. On a interrogé également l'imam Ahmad sur le cas d'un homme qui avait laissé en mourant un enfant et une servante chanteuse et que l'enfant avait besoin de la vendre. Il a répondu qu'on devait vendre la servante comme une simple femme et non pas comme une chanteuse. On lui a dit : mais elle vaut trente mille si elle est présentée comme chanteuse et ne vaut que vingt dinars si elle est présentée comme simple femme ! Il a répondu qu'on ne devait la vendre que comme une simple femme.

D'ailleurs les *Fuqahâ'* s'accordent pour réprimander le chant.

Parmi les savants des dernières générations, il y a un grand représentant de l'école shâfi'ite du nom d'Abû al-Tayyib al-Tabarî qui a écrit un livre où il a beaucoup insisté sur son interdiction. Et si des gens se sont attachés à la licite du chant, c'est qu'ils sont fascinés ; ils soutiennent que quelques-uns parmi les anciens pieux l'ont permis. Il est vrai, d'ailleurs, qu'Ahmad ibn Hanbal a entendu un homme qui chantait des poèmes et il a dit : ce n'est pas mauvais. Mais il faut voir ce qu'était l'objet de sa sentence favorable, car il ne peut s'agir que de poèmes sur l'ascèse et le renoncement et tout ce qui va dans ce sens, sans que leur déclamation soit accompagnée d'instruments de musique, ou de danse, ou d'applaudissement. C'est dans ce sens qu'on doit également interpréter le *hadith* rapporté par 'Aïsha sur les deux servantes chanteuses qui avaient repris ce que répétaient les Ansars, le jour de Bu'âth, car tout cela ne provoque pas les émotions et les plaisirs mondains. Du reste il est bien connu que les premières générations n'avaient pas ce que les dernières générations ont introduit dans les chants, comme instruments tel que le tambourin, la cymbale, la flûte et la poésie raffinée, car ces choses réveillent les désirs enfouis dans les âmes et les troublent. Or les ignorants croient que cette agitation se rapporte à la vie future. Si seulement ils nous disaient que c'est un genre de plaisir licite pour nous laisser tranquille. C'est qu'ils croient que c'est une attitude pieuse et ils appellent les émotions irrationnelles, du ravissement. Pourtant, ces émotions conduisent parfois à des attitudes insensées comme le fait de déchirer les vêtements ou de s'agiter et de se rouler par terre. Or, tout ceci n'a rien à voir avec la conduite des anciens pieux. Il est clair qu'il s'agit d'un égarement et il ne convient pas pour l'homme de se duper là dessus. Car le vrai ravissement, c'est celui du cœur à l'écoute du Coran et des exhortations, c'est qu'en ces moments jaillissent du fond intérieur la crainte de la menace, la nostalgie de la promesse et le regret pour les manquements et les négligences. Mais tous ces mouvements intérieurs exigent le calme extérieur et non pas l'agitation et l'applaudissement. Du reste, l'écoute du Coran, des exhortations et de la poésie spirituelle, ne nous resserre pas au point de ressentir le besoin d'invoquer les noms de Salmâ et de Sau'da pour assurer la présence des cœurs devant le seuil de Dieu — qu'Il soit exalté. Certes, nous ne nions pas que certains de

ces poèmes renferment parfois des allusions spirituelles par pure coïncidence, mais la plupart d'entre eux ne favorisent que l'inclination des cœurs aux plaisirs mondains. Celui qui veut y puiser pour la vie future ressemble à celui qui dit : moi je regarde l'homme imberbe et beau pour admirer la perfection du Créateur Tout-Puissant. En fait, il ne fait que rater le bon chemin car ce qu'arrache le désir, par plaisir au moment du regard, trouble l'esprit et gêne la réflexion. Voilà pourquoi nous l'interdisons et lui disons : regarde plutôt ce qui ne renferme aucun élément troublant comme la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté – : « *Ne considèrent-ils pas, au-dessus d'eux, le firmament ? Ils voient comment Nous l'avons édifié et orné* ». (Coran : L-6). Quant à celui qui dit : cela n'a pas sur moi le même effet qu'il a sur autrui en matière d'attirance vers la nature humaine. Aussi, sa prétention est vaine et on ne doit pas s'y intéresser. Du reste j'ai amplement expliqué tout cela dans mon livre intitulé : *Talbis Iblis*. Voilà pourquoi j'ai omis ici des développements à ce sujet. Dieu est Plus Savant.

### a bonne conduite et l'éthique prophétique

Sache que les règles de conduite extérieure constituent un reflet de celles qu'on observe intérieurement, que les mouvements des membres et des organes sont les fruits des pensées et des idées qui traversent l'esprit (*al-khawâtir*) que les règles de conduite sont des essences de connaissances, que les fonds secrets des cœurs sont les terrains de plantation des actes et leurs sources, et que ce sont les lumières des fonds secrets qui illuminent les extérieurs pour les orner et les embellir.

C'est dire que celui dont le cœur ne connaît pas l'attitude révérencielle, ses membres ignorent le recueillement et que celui dont le cœur n'est pas une niche pour les lumières divines, la beauté des règles de conduite prophétique ne rejaillit pas sur son extérieur.

Nous avons déjà suffisamment évoqué les règles de bienséance pour ne pas les reprendre ici. Contentons-nous de quelques aspects des règles de conduite de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et de son éthique, pour réunir, à côté de la récolte des règles de bienséance, la confirmation de la foi à travers la constatation de ses bons caractères, dont quelques-uns suffisent pour attester qu'il est le plus noble des êtres, le plus élevé en degré et le plus illustre. Qu'en est-il si on les évoque tous ?

On a interrogé 'Aïsha sur l'éthique de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et elle a répondu : C'est celle du Coran. Il se met en colère lorsqu'Il l'exige et se contente lorsqu'Il l'exige. Lorsque Dieu a parachevé son éthique, Il l'a loué en ces termes : « *Tu es d'un caractère sublime* » (Coran : LXVIII-5). Gloire à Celui qui donne puis loue.

Voici maintenant un bouquet de son bon caractère et de ses qualités – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – était le plus magnanime des hommes et le plus affectueux. Il réparait ses chaussures, raccommodait ses vêtements et aidait ses épouses dans le ménage. Il avait plus de pudeur que la jeune fille derrière le voile de ses appartements. Il répondait à l'invitation de l'esclave, rendait visite au malade, marchait seul, prenait quelqu'un en croupe, acceptait les cadeaux, en mangeait et en récompensait, mais il ne mangeait et n'acceptait pas ce qui était donné comme une aumône (*zakat*). Parfois, il ne trouvait pas suffisamment de dattes pour remplir son estomac. D'ailleurs, il ne est jamais rassasié de pain de mie trois jours de suite. Lorsqu'il était tenaillé par la faim, il serrait son ventre à l'aide de cailloux placés à l'intérieur de sa ceinture. Il mangeait ce qui se présentait et il n'a jamais critiqué un repas. Il ne mangeait pas accoudé. Il mangeait dans le plat de son côté. La viande était sa nourriture préférée. De la viande de la chèvre ou du mouton, il aimait l'épaule ; des légumes, la Calebasse ; des acidités, le vinaigre, et des dattes celles qui sont en pâtes. Il mettait ce qu'il trouvait : parfois un manteau rayé, parfois un manteau en laine. Il montait parfois un chameau, parfois un mulet, parfois, un âne et parfois il marchait pieds nus. Il aimait les bonnes odeurs et détestait les mauvaises. Il honorait les gens de grand mérite et gagnait les cœurs des gens de noblesse. Il ne se montrait dur avec personne et acceptait les excuses présentées. Il plaisantait, on ne disant que la vérité, riait sans faire d'éclats et ne passait pas un moment sans œuvrer pour Dieu – qu'Il soit exalté – ou sans s'occuper de ce qui est indispensable ; jamais il n'a maudit une femme ou un serviteur. Jamais il n'a frappé quelqu'un avec sa main sauf si c'était dans un combat pour Dieu. Jamais il ne s'est vengé pour lui-même, sauf lorsqu'on violait les interdits divins. Chaque fois qu'on lui donnait le choix entre deux

choses, il choisissait la plus facile sauf si elle impliquait un péché ou une rupture des liens de parenté, car il était le plus éloigné de cela.

Anas disait : « Je l'ai servi pendant dix ans et jamais il ne m'a dit : Ouf, ou pour une chose que j'ai faite, pourquoi l'as-tu fait, ou pour une chose que je n'ai pas faite : et si tu faisais ceci ! »

Il est décrit dans la Torah (*al-Tawrât*) en ces termes :

Muhammad, l'Envoyé de Dieu est Mon serviteur élu. Il n'est ni grossier, ni vulgaire, ni crieur dans les marchés. Il ne répond pas au méfait par le méfait mais pardonne et absous.

Son bon caractère consistait aussi à commencer lui-même par saluer celui qui le croisait et à patienter avec celui qui s'apprêtait à le quitter, jusqu'à ce qu'il s'en aille. Ainsi, jamais il n'a retiré sa main avant que celui qui le saluait le fasse. Il s'asseyait là où il trouvait une place vacante et se mêlait à ses compagnons comme s'il était l'un d'eux. D'ailleurs, si un étranger arrivait, il ne pouvait le reconnaître car qu'il n'interrogeait pas pour qu'on le lui désigne.

Il gardait longuement le silence et lorsqu'il parlait, il le faisait roulement en insistant sur les mots et en les répétant pour qu'on le comprenne. Il pardonnait, tout en ayant les moyens de sévir, et ne jetait pas à la face de quiconque ce qu'il n'aimait pas. De tous les hommes, il était le plus véridique dans ses propos, le plus fidèle, le plus humble, et le plus noble à côtoyer. Celui qui le voyait le craignait instinctivement. Celui qui le fréquentait assidûment l'aimait. Lorsque ses compagnons évoquaient les choses du bas monde il partageait leur conversation. Il leur arrivait de se rappeler les histoires de l'époque anté-islamique et riaient, et il souriait avec eux.

De tous les hommes il était le plus courageux. L'un de ses compagnons disait : « Lorsque nous étions effrayés dans le combat, nous nous protégeions derrière l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix. »

Il n'était ni trop grand, ni petit, mais d'une taille moyenne. Il avait le teint clair et n'était pas mat. Ses cheveux étaient légèrement ondulés, ni lisses, ni crépus, et ils lui descendaient jusqu'aux lobes des oreilles. Il avait le front large, les sourcils fins et longs, les yeux noirs et grands, les cils longs, le nez aquilin, les joues fermes, la barbe fournie, le cou élancé, la poitrine large, le ventre plat et les bras longs. La paume de sa main était plus lisse que la soie.

S'agissant de Ses Miracles, celui qui a contemplé ses états et entendu parler de ses nouvelles relatant son éthique, ses actes, ses règles de bienséance, les merveilles de sa gestion des intérêts des créatures et la beauté de ses indications pour expliquer ce qui est manifesté de la loi religieuse, dont les hommes doués d'entendement et les éloquents n'arriveraient pas à saisir les commencements de leurs subtilités, même s'ils y passaient leur vie, celui qui constate tout cela n'aura aucun doute que ceci ne pouvait être le résultat d'une ruse ou d'une machination, et estimera qu'on ne puisse le concevoir, s'il n'est pas puisé dans le soutien du ciel et la puissance divine, car cela ne pouvait être le fait d'un trompeur et d'un menteur. En effet, ses qualités et ses états constituent un témoignage éclatant et irréfutable sur sa véracité.

Parmi ses miracles citons les exemples suivants :

La lune s'est fendue ; l'eau a jailli entre ses doigts ; il a nourri beaucoup de personnes avec une petite quantité de nourriture, il a jeté quelques petits cailloux qui ont atteint les yeux de beaucoup de gens ; le tronc d'un palmier lui a manifesté sa nostalgie ; l'arrivée des choses mystérieuses qu'il a annoncée, il a soigné l'œil de Qatâda et ce fut son meilleur œil, il a soufflé dans l'œil de 'Alî atteint de chassie et il fut guéri sur le champ etc... parmi les miracles qui se sont répandues tellement qu'il était difficile de les garder et de les ignorer.

Nous implorons Dieu de nous accorder la réussite pour nous conformer à Son éthique et à ses qualités. Il est généreux et Il exauce les demandes. Louange à Dieu, Le Seigneur des mondes.

سورة التوبة

## LE TROISIEME QUART

**Le quart de ce qui est périlleux**



## Le livre d'explication des merveilles du cœur

Sache que le cœur est la partie la plus noble de l'homme. Il connaît Dieu, œuvre pour Lui, chemine vers Lui, jouit de Sa proximité et du dévoilement de ce qu'Il a auprès de Lui. Les autres organes et membres sont ses suivants et ses domestiques dont le cœur se sert comme les rois se servent de leurs esclaves.

Celui qui connaît son cœur connaît son Seigneur. Mais la plupart des hommes ignorent leurs cœurs et leurs âmes. Et Dieu s'interpose entre l'individu et son cœur. Cette interposition consiste à le priver de la chance de Le connaître et d'être vigilant en Sa présence. Donc, la connaissance du cœur et de ses qualités constitue le principe de base de la foi et le fondement de la voie des cheminants.

### Les accès d'Iblis au cœur de l'homme

Sache qu'au regard de sa nature originelle, le cœur accepte la guidance et, qu'au regard de ce qui a été placé en lui comme désirs et passions, il est disposé à se détourner de cette bonne voie. Cette lutte en son sein, entre le soldat des anges et celui des démons, est permanente, jusqu'à ce que le cœur s'ouvre à l'un d'eux pour lui permettre de s'y affermir et de s'enraciner. L'accès de l'autre s'effectue par subtilisation, conformément à la parole de Dieu – qu'Il soit exalté – : « *Contre le mal du tentateur qui se dérobe furtivement* ». (Coran : CXIV-4). En effet, lorsque Dieu est invoqué, le tentateur se dérobe et lorsque l'insouciance gagne, il se réjouit. C'est dire que rien n'expulse autant du cœur la cohorte des agents de Satan que l'invocation et la mention de Dieu – qu'Il soit exalté –, car ils ne peuvent faire face au *dhikr*. Sache également que le cœur s'apparente à un château fort et que satan s'apparente à un ennemi qui veut entrer dans le château fort, s'en emparer et le dévaster. Or, on ne peut protéger le château fort qu'en surveillant ses accès et ses portes. De même, ne peut garder ses portes que celui qui les connaît, et on ne peut repousser le démon

qu'en connaissant les accès de ce château fort. Il faut savoir, à ce propos, que les accès et les portes par où le démon se faufile sont les qualités du serviteur qui sont nombreuses. Toutefois nous allons indiquer les portes principales, qui sont des passages que risque d'emprunter la cohorte de Satan.

Parmi ces grandes portes, il y a la jalousie et la cupidité. En effet, lorsque le serviteur convoite quelque chose, sa cupidité le rend aveugle et sourd et elle voile la lumière du discernement par laquelle il reconnaît les accès du démon. Il en va de même lorsqu'il est envieux, car le démon y trouve une bonne occasion pour embellir chez l'homme cupide tout ce qui le fait parvenir jusqu'à son plaisir, quand bien même ce serait répréhensible et pervers.

Parmi ses grandes portes, il y a aussi la colère, le désir et l'emportement. En effet, la colère est un monstre pour l'entendement et la raison. Or, lorsque les soldats de la raison faiblissent, le démon lance son offensive et se joue de l'homme. On rapporte, à ce propos, que Satan dit : Lorsque l'homme est solide, nous le retournons comme les enfants qui retournent la balle. Parmi ses autres portes, il y a l'amour de l'ornement et de l'embellissement de la maison, des vêtements et les meubles. En effet, le démon ne cesse d'inviter l'homme à restaurer sa maison, à décorer ses plafonds et ses murs et à l'orner de meubles jusqu'à ce qu'il finisse sa vie dans cette besogne.

Parmi ses portes, il y a aussi la satiété, car elle renforce le désir et détourne de l'obéissance.

Parmi ses portes, il y a également la convoitise des gens. En effet, celui qui convoite quelque chose chez quelqu'un il ne cesse de le louer exagérément pour ce qu'il n'a pas, de l'amadouer sans lui recommander le bien et lui interdire le mal.

Parmi ses portes, il y a aussi l'empressement. Or le Prophète – que Dieu lui accorde la Grâce et la Paix – a dit : « L'empressement procède du démon et la lenteur procède de Dieu – qu'Il soit exalté ».

Parmi ses portes, il y a l'amour de l'argent. Lorsque cet amour possède le cœur, il le corrompt, l'oblige à rechercher l'argent par tous les moyens, le propulse dans l'avarice, l'intimide par la pauvreté et l'empêche de s'acquitter des droits exigibles.

Parmi ses portes, il y a aussi le fait de pousser les gens du commun à spéculer sur l'Essence de Dieu – qu'Il soit exalté –, sur Ses Attributs et sur des questions inaccessibles à leurs esprits, ce qui les fait douter des principes fondamentaux de la foi.

Parmi ses portes, il y a aussi le fait de suspecter les musulmans, car celui qui juge un musulman par mauvaise suspicion le méprise, lâche sa langue contre lui et s'estime meilleur que lui. La suspicion est favorisée par la perversion de celui qui soupçonne, parce que le croyant recherche toujours des excuses pour le croyant et l'hypocrite cherche toujours les défauts.

Il convient donc, pour l'homme, de se prémunir des situations qui favorisent les accusations pour qu'on ne le soupçonne pas.

Voilà quelques indications sur les accès du démon. Le remède contre ces fléaux consiste à boucher ces accès en purifiant le cœur des défauts. Nous aurons l'occasion, si Dieu le veut, de revenir plus en détail sur ces défauts.

Une fois que les racines de ces défauts sont extirpées du cœur, il ne reste plus pour Satan que des insufflations et des passages instables qu'empêchent la mention de Dieu – qu'Il soit exalté – et l'occupation du cœur par la piété.

Il faut dire que le démon est semblable à un chien affamé qui se rapproche de toi. Si tu n'as pas dans les mains un morceau de viande ou de pain il suffit pour le chasser que tu lui dises : Arrête-toi. Mais si tu as quelque chose dans les mains et qu'il est affamé, il ne s'en ira pas sur le simple ordre que tu lui donnes. Il en va de même du cœur dépourvu de nourriture pour le démon ; celui-ci le quitte dès que tu mentionnes Dieu. Quant au cœur dominé par le désir, le *dhikr* ne touche que ses alentours et ne parvient pas jusqu'à son noyau intime où le démon peut s'installer. Si tu veux une confirmation de tout cela, regarde bien ceci dans ta prière : Vois comment le démon parle à ton cœur en cet endroit en évoquant le marché, les affaires et tout ce qui se rapporte à la gestion des affaires du bas monde.

Sache également qu'on a pardonné à l'homme ce qu'il se dit en lui-même ainsi que ce que tu envisages de commettre sans aller jusqu'à l'acte. Or celui qui renonce à cela par crainte de Dieu – qu'Il soit exalté – son renoncement comptera comme une bonne action ; et s'il

y renonce du fait d'un obstacle, nous espérons pour lui le pardon, sauf s'il s'agit d'une résolution car la résolution, de commettre un péché constitue elle-même un péché. On en a pour preuve la parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Lorsque deux musulmans s'affrontent l'épée à la main, celui qui est tué, et celui qui a tué, seront en Enfer. On lui a demandé : pourquoi celui qui est tué ? Il a dit : Il tenait à tuer son compagnon ».

Du reste, comment ne pas s'en prendre à la détermination et à la résolution alors que les actes dépendent des intentions ? Est-ce que l'orgueil, la duplicité et la fatuité ne sont que des affects intérieurs ? Si un homme voit sur son lit une étrangère qu'il croit être sa femme, il ne commet pas de péché s'il a des rapports avec elle, mais s'il voit son épouse et croit que c'est une étrangère, il commet un péché s'il a des rapports avec elle. C'est dire que tout cela dépend de la résolution du cœur.

### L'attachement du cœur au bien

Il est rapporté, dans le *hadith* que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ô Toi qui retourne les cœurs, attache nos cœurs à Ta religion. Ô Toi qui oriente les cœurs, tourne notre cœur vers Ton obéissance ! » Il est dit dans un autre *hadith* : « Le cœur est semblable à une plume dans un désert que le vent fait se retourner ».

Sache qu'il y a trois sortes de cœurs en matière d'attachement au bien et au mal et concernant leur hésitation.

Le premier cœur est un cœur rempli de crainte révérencielle, purifié par les exercices spirituels et épuré des mauvais caractères. Les idées du bien s'y déploient en puisant dans les trésors du mystère et il reçoit la guidance de la part du roi.

Le deuxième cœur est un cœur dépité, surchargé de désirs et de passions, souillé par les perversions et corrompu par le vice. Le pouvoir du démon s'y déploie avec force et affaiblit celui de la foi. Un tel cœur se remplit de la fumée du désir, s'obscurcit et devient comme un œil rempli de fumée qui ne peut plus voir. Les réprimandes et les exhortations deviennent inefficaces pour ce genre de cœur.

Le troisième cœur est un cœur où commencent à pointer les idées générées par le désir qui l'invitent au mal, mais il est rattrapé par les idées générées par la foi qui l'invitent au bien. Donnons pour illustrer ce cas l'image suivante : le démon lance une offensive contre la raison et renforce l'appel du désir en lui disant : Ne vois-tu pas comment un tel et un tel lâchent les brides de leurs âmes charnelles, et il ne cesse ainsi d'évoquer les cas de plusieurs savants. L'âme incline alors vers le démon. A son tour, l'ange lance sa propre offensive en lui disant : Ceux qui ont péri ne sont-ils pas ceux qui ont oublié l'issue finale ? Ne sois pas dupé par l'insouciance des gens. Vois-tu, s'ils se mettent sous le soleil en plein soleil, alors que tu as une maison fraîche et ombrée, vas-tu te conformer à eux ou rechercher ton propre intérêt ? Comment peux-tu te mettre en désaccord avec eux à propos de la chaleur du soleil et ne pas leur manifester ton désaccord pour ce qui conduit en Enfer ? L'âme incline alors vers ce que dit l'ange, puis elle sombre dans l'hésitation entre les deux parties adverses jusqu'à ce que le cœur soit dominé par ce qui lui convient. Ainsi, celui qui est créé pour le bien sera prédisposé pour lui, et celui qui est créé pour le mal sera prédisposé pour lui : « Dieu ouvre à la soumission le cœur de celui qu'il veut diriger. Il resserre et oppresse le cœur de celui qu'il veut égarer comme si celui-ci faisait un effort pour monter au ciel ». (Coran : VI-125).

Mon Dieu ! Accorde-nous la réussite pour accomplir ce que Tu aimes et Tu agrées !

## Le livre des exercices spirituels de l'âme et de l'amélioration du caractère

Sache que le bon caractère est la qualité des Prophètes et des justes et que les mauvais caractères sont des poisons mortels qui rangent leur auteur dans la cohorte du démon et des maux incurables. Il convient donc que tu connaisses leurs causes et que tu retrousses tes manches pour y remédier. Nous allons évoquer ici quelques-unes de ces maladies et la façon de les guérir sans entrer dans les détails, car cela sera développé ailleurs si Dieu le veut.

### La vertu du bon caractère et le rejet du mauvais caractère

On a déjà développé quelques aspects de ce thème dans le chapitre consacré aux règles de bienséance relatives à la bonne compagnie.

Sache donc que les gens ont abordé le bon caractère en évoquant ses fruits et non pas sa réalité foncière, sans d'ailleurs envisager tous ses fruits, car chacun en a mentionné que ce qui s'est présenté à son esprit. Mais le dévoilement de la vérité à ce sujet consiste à dire ceci :

On associe souvent le bon caractère à la beauté physique. On dit, ainsi, qu'un tel est beau moralement et physiquement, c'est-à-dire qu'il est beau extérieurement et intérieurement, ceci parce que l'homme est constitué d'un corps et d'une âme. Le corps est perçu à l'aide de la vue et l'âme est perçue grâce à la faculté de discernement, et chacun possède sa forme et sa configuration qui peut être soit belle, soit laide. Il reste que l'âme perçue par le discernement a une plus grande valeur que le corps perçu grâce à la faculté visuelle. Voilà pourquoi Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – a confié beaucoup d'importance à son affaire en disant : « *Oui, je vais créer d'argile un être humain. Lorsque Je l'aurai harmonieusement façonné et que j'aurai insufflé en lui de Mon Esprit...* » (Coran : XXXVIII71/72). Il a indiqué que le corps était composé d'argile et l'esprit ne procède que de Lui – qu'Il soit glorifié

et exalté —. Donc le bon caractère constitue une attitude bien établie de l'âme d'où procèdent les actes aisément et sans avoir besoin de la pensée et de la réflexion. Si les actes sont beaux, on les appelle des bons caractères, et s'ils sont laids on les appelle des mauvais caractères.

Mais certains hommes oisifs, qui supportent mal les exercices spirituels, prétendent qu'il est inconcevable de les changer au même titre qu'il est inconcevable de modifier la forme extérieure.

Notre réponse est la suivante : si vraiment les caractères relevant des valeurs de la morale ne pouvaient admettre le changement, les recommandations et les exhortations seraient dépourvues de toute signification. D'ailleurs comment peut-on nier la modification des caractères alors que nous constatons que les animaux sauvages peuvent être domestiqués, que le chien apprend par dressage à s'arrêter de manger et que la jument apprend à marcher au pas et à être dirigée avec finesse. Toutefois certaines natures acceptent rapidement qu'on les réforme et les améliore tandis que d'autres opposent beaucoup de résistance.

Quant à l'imagination de celui qui croit que ce qui relève du caractère et du tempérament ne peut être modifié, sache que le but ne consiste pas à réprimer totalement ces affects, ce qui est recherché à travers les exercices spirituels, c'est de ramener le désir à l'équilibre qui est le juste milieu entre l'excès et la négligence. Quant à le réprimer totalement, évidemment c'est non. Comment peut-il en être autrement, puisque le désir a été créé pour répondre à une utilité indispensable pour le caractère et le tempérament. En effet, si le désir de manger cessait d'exister, ce serait la perte de l'homme ; si le désir sexuel cessait d'exister, ce serait la fin de la reproduction de l'homme et si l'agressivité cessait d'exister, l'homme ne pourrait plus repousser ce qui le détruit. Dieu — qu'Il soit exalté — a dit : « *Violents envers les impies* » (Coran : XLVIII-29). Or la violence procède de l'agressivité et de la colère. Du reste, si la colère cessait d'exister, ce serait la fin du *jihad* contre les infidèles. Dieu — qu'Il soit exalté — a parlé de « *Ceux qui maîtrisent leur colère* » (Coran : III-134) et n'a pas parlé de ceux qui ont perdu leur colère.

Il en va de même à propos de l'appétit et du désir de manger :

Ce qui est recherché, c'est l'équilibre et le juste milieu et non pas la

gloutonnerie et la frugalité. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Mangez et buvez ; ne commettez pas d'excès* » (Coran : VII-31).

Il reste que lorsque le maître spirituel constate, chez son novice, une inclination à la colère et à l'appétit, il améliore cela en exagérant sa critique contre ces deux attitudes pour le ramener à l'équilibre. D'ailleurs ce qui prouve bien que c'est la modération et le juste milieu qui sont recherchés à travers la pratique des exercices spirituels, c'est que la générosité est une vertu recommandée légalement. Or, il s'agit d'une attitude de juste milieu entre la parcimonie et le gaspillage. Dieu l'a louée en disant : « *Ceux qui, pour leur dépenses, ne sont ni prodigues, ni avares -, car la juste mesure se trouve entre les deux* » (Coran : XXV-67). Sache que cette modération s'obtient parfois grâce à la perfection de la nature originelle par don du Créateur – en effet bien des garçons naissent véridiques, généreux et magnanimes –, et parfois elle s'obtient par acquisition, grâce à la pratique des exercices spirituels qui consistent à amener l'âme à assumer les œuvres qui procurent le bon caractère recherché. Ainsi, celui qui veut acquérir la qualité morale qu'est la générosité se doit d'assumer les actes de don qu'assume l'homme généreux, pour que cela devienne une seconde nature chez lui.

De même, celui qui veut la modestie assume les actes des hommes modestes. Il en va ainsi pour toutes les vertus, car l'accoutumance y est pour quelque chose. De la même manière que celui qui veut devenir écrivain s'adonne à la pratique de l'écriture, celui qui veut obtenir le *Fiqh* s'adonne à la pratique des *Fuqahâ'*, qui consiste à répéter les leçons jusqu'à ce que la qualité du *Fiqh* imprègne son cœur. Mais il ne faut pas rechercher l'effet de tout cela au bout de deux ou trois, jours car l'effet ne s'obtient qu'avec la régularité ; de la même manière qu'en matière de croissance, on n'exige pas l'élévation de la taille au bout de deux ou trois jours. C'est dire que la régularité a ici un grand effet.

Mais de la même façon qu'on ne doit pas sous-estimer les œuvres pieuses lorsqu'elles sont peu nombreuses, car leur régularité a de l'effet, on ne doit pas non plus mésestimer les péchés peu nombreux.

Le fait de pratiquer les vertus, influence l'âme et change sa nature, le fait de succomber à la paresse devient une seconde nature et prive de tout accès au bien. Du reste, les bonnes valeurs morales peuvent s'acquérir en fréquentant les gens de bien, car le naturel est un voleur qui vole le bien mais aussi le mal.

Je dis, pour ma part, que ceci est attesté par la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix : « L'individu partage la foi de son ami intime. Que chacun de vous regarde avant de choisir son ami intime ».

### Le moyen d'améliorer les caractères

Tu sais maintenant que la modération des caractères représente la bonne santé de l'âme et que le fait de s'en détourner est un mal et un dépérissement. Sache donc que le soin pour l'âme ressemble à celui qu'on applique au corps. En effet, le corps ne naît pas parfait mais se perfectionne grâce à l'éducation et à la nutrition, l'âme naît imparfaite, mais prédisposée à recevoir la perfection. Or, sa perfection s'acquiert grâce à la purification, l'amélioration du caractère et à l'assimilation du savoir.

Lorsque le corps est en bonne santé, l'intervention du médecin se limite à préserver cette bonne santé, et lorsqu'il est malade, son intervention consiste à lui procurer la santé ; de même pour l'âme lorsqu'elle est pure et dotée d'un bon caractère, il faut s'employer à la préserver et à lui procurer plus de force, et lorsque la perfection lui manque, il faut s'employer à la lui assurer.

La cause qui implique la maladie du corps ne se soigne que par son contraire : Si c'est la chaleur, c'est par le refroidissement, et si c'est le refroidissement, c'est par la chaleur. Les vices de l'âme, qui relèvent de la maladie du cœur, ne peuvent être soignés que par leur contraire. Ainsi, on soigne le mal de l'ignorance par le savoir, le mal de l'avarice par la générosité, le mal de l'orgueil par la modestie et le mal de la gloutonnerie par le fait de ne plus consommer ce qu'on désire avec appétit.

Il faut supporter l'amertume du remède et endurer partiellement les privations pour restaurer les corps malades, il faut supporter la lutte spirituelle et l'endurance pour soigner le mal du cœur. Car la maladie du corps prend fin avec la mort, tandis que le mal du cœur est un tourment qui dure pour toujours même après la mort.

Voilà pourquoi celui qui se charge du soin des âmes des novices et des aspirants ne doit pas les accabler d'entrer de jeu par des exercices spirituels appropriés à une discipline particulière, avant d'avoir connu

leurs caractères et leurs maladies car le remède pour chaque malade n'est pas le même. Ainsi, s'il voit un homme qui ignore la loi religieuse, il la lui enseigne ; s'il voit un homme orgueilleux, il lui impose ce qui incite à la modestie, et s'il voit un coléreux, il lui impose la magnanimité et la mansuétude. Mais ce dont l'homme qui impose des exercices spirituels a le plus besoin, c'est la force de la résolution. En effet, lorsqu'il devient hésitant, sa réussite n'est plus assurée. C'est pourquoi, lorsqu'il ressent en lui-même l'affaiblissement de sa détermination, il doit s'accrocher à la patience. Et si sa détermination décroît, il doit infliger une punition à son âme pour qu'elle ne récidive pas, comme l'avait fait cet homme qui a dit à son âme : Tu parles de ce qui ne te concerne pas ! je vais t'infliger comme punition le jeûne pendant une année.

#### **Les symptômes du mal du cœur, son retour à la santé et comment l'homme parvient à connaître ses propres défauts**

Sache que chaque membre a été créé pour accomplir un acte particulier. Ainsi, le symptôme de sa maladie réside dans le fait qu'il ne peut plus assurer ce genre d'acte ou qu'il manifeste un certain trouble de fonctionnement : la maladie de la main prive de la force de saisir, la maladie de l'œil prive de la possibilité de voir et la maladie du cœur réside dans le fait qu'il lui devient difficile d'accomplir l'action qui lui est propre et pour laquelle il a été créé, à savoir la science, la sagesse, la connaissance, l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – et Son adoration, ainsi que le fait de préférer cela à tout autre désir.

Supposons que l'homme ait tout connu sans connaître Dieu – qu'Il soit exalté –, il serait comme s'il n'avait rien connu. Or le signe de la connaissance c'est l'amour. Ainsi, celui qui connaît Dieu L'aime. Le signe de son amour c'est qu'il ne Lui préfère rien d'autre parmi les choses aimables. Et celui qui préfère à Dieu quelque chose parmi ce qui est aimable, possède un cœur malade, au même titre que l'estomac malade qui préfère la consommation de l'argile à celle du pain, en perdant l'appétit du pain.

Mais la maladie du cœur est subtile et il arrive à celui qui en est atteint de l'ignorer et d'en être insoucieux. S'il la connaît, il lui est

souvent difficile d'endurer l'amertume de son remède, car son remède consiste à s'opposer au désir. Et s'il trouve la patience, il ne trouvera pas pour autant le médecin habile pour le soigner. En effet, les médecins ce sont les savants, mais ceux-ci sont aussi victimes de la maladie. Il faut savoir que rarement le médecin malade ne se penche sur son propre mal. C'est pour cette raison que le mal est devenu incurable, que cette science s'est éteinte, que la médecine des cœurs et de leurs maux a été complètement reniée et que les gens se sont adonnées à des œuvres dont l'extérieur est constitué de dévotions et dont l'intérieur n'est qu'habitudes et automatismes. Voilà les symptômes de l'origine du mal.

Quant au rétablissement du cœur et son retour à la santé normale après les soins dispensés, cela consiste à regarder la cause : si le fidèle veut soigner le mal de l'avarice, son remède consiste à donner de l'argent, mais sans excès pour ne pas tomber dans le gaspillage et la dilapidation et ne pas contracter un autre mal. Son cas ressemble à celui qui soigne le refroidissement par une chaleur excessive. Jusqu'à ce que la fièvre s'empare de son corps, et il ne fait qu'introduire un autre mal. C'est pourquoi il convient de rechercher la modération.

Si tu veux connaître le juste milieu, regarde en toi-même : si l'accumulation et la garde de l'argent t'es plus agréable et plus facile que sa dépense en faveur de ceux qui le méritent, sache que ce qui prédomine chez toi, c'est le vice de l'avarice. Tu dois donc te soigner par les dépenses. Lorsque la dépense en faveur de celui qui la mérite devient pour toi plus agréable et plus aisée que la retenue de l'argent, c'est que tu es gagné par le gaspillage. Tu dois revenir à l'observance de la retenue. Tu ne cesses ainsi de te surveiller et de juger ta morale en fonction de la facilité ou de la difficulté, jusqu'à ce que le rapport de ton cœur à l'argent soit rompu au point qu'il n'incline plus, tantôt vers sa dépense, tantôt vers sa retenue, et qu'il devienne pour toi comme l'eau coulant de sa source : tu ne cherches plus à le retenir lorsque quelqu'un en a besoin ou à le dépenser s'il y a nécessité de le faire. Ainsi tout cœur qui atteint ce stade arrive à Dieu sain et sauf au sein de cette station.

Mais le cœur doit être sain et à l'abri de tous les mauvais caractères pour qu'il n'ait plus aucune attache au bas monde et afin que l'âme

puisse se couper de ses attraits, s'en détourner et perdre toute nostalgie à ses séductions. Elle peut alors effectuer son retour à son Seigneur comme une âme agréée et apaisée.

Comme le véritable juste milieu entre les deux extrêmes est très confus et ambigu, ou plutôt, il est plus fin qu'un cheveu et plus aigu qu'une lame d'épée, nul doute que celui qui se maintient fermement sur cette voie droite dans le bas-monde, peut traverser une semblable voie dans la vie future. Mais comme la rectitude est très difficile, il a été ordonné au serviteur de répéter à plusieurs reprises chaque jour : « *Dirige-nous sur la voie droite* » (Coran : I-6). Il reste que celui qui ne peut pas atteindre cette rectitude doit s'efforcer de s'en rapprocher, car le salut réside dans les œuvres pieuses.

Comme les œuvres pieuses ne procèdent que des bons caractères, chaque serviteur est tenu d'examiner ses propres qualités et son caractère et de s'employer à les soigner les uns après les autres. Celui qui est doué de détermination doit endurer cette affaire, car elle finira par lui devenir agréable comme l'est le sevrage pour l'enfant qui le déteste au début. Pourtant, si après le sevrage, on le remet à l'allaitement il le détestera. C'est dire que celui qui sait que les jours d'une vie sont infimes par rapport à la durée de la vie future, se doit de supporter les difficultés d'un voyage de quelques jours pour jouir d'une félicité éternelle. Comme on dit : C'est au matin qu'on loue le voyage de la nuit.

Sache également que lorsque Dieu veut du bien pour quelqu'un, Il lui accorde le discernement pour voir ses propres défauts. Ainsi, celui qui possède du discernement ses défauts ne lui échappent plus. Ensuite lorsqu'il connaît les défauts, il peut rechercher les soins et les remèdes. Mais le problème c'est que la plupart des gens ignorent leurs défauts. L'un d'eux voit la paille dans l'œil de son frère et ne voit pas la poutre dans son propre œil.

Celui qui veut connaître et soigner ses propres défauts, a quatre voies possibles devant lui :

La première voie consiste à s'asseoir entre les mains d'un maître spirituel qui connaît parfaitement les défauts de l'âme, pour qu'il lui fasse connaître ses propres défauts et les moyens pour y remédier. Mais l'existence d'un tel maître est devenue très rare à notre époque. Ainsi,

celui qui tombe sur lui, tombe sur un médecin habile, et il ne convient pas qu'il le quitte.

La deuxième voie consiste à rechercher un ami sincère, clairvoyant et pieux pour le préposer comme un surveillant de sa propre âme afin que cet ami l'avertisse contre ce qui est répréhensible et blâmable de ses caractères et ses actes. Le prince des croyants 'Umar ibn al-Khattâb a dit : que Dieu prenne en miséricorde un homme qui nous fait cadeau de nos propres défauts. De même en recevant Salmân il lui a demandé quels étaient ses propres défauts. Salmân lui répondit : tu réunis deux condiments à ta table et tu as deux habits : l'un pour la nuit et l'autre pour le jour. 'Umar lui demanda : sais-tu autre chose à part cela. Il répondit par non. 'Umar lui dit : quant à cela je m'en charge. 'Umar ne cessait d'interroger Hudhayfa en lui disant : est-ce que je fais partie des hypocrites ? Ceci parce que celui qui possède un degré élevé en matière de vigilance redouble d'accusation contre lui-même. Mais il devient de plus en plus difficile à notre époque de trouver un ami qui a cette qualité, car rares sont les amis qui renoncent à la complaisance pour parler des défauts ou dénoncer l'envie, car ils se contentent de ce qui est indispensable.

Or les anciens pieux aimaient celui qui attire l'attention sur leurs propres défauts, alors que nous considérons maintenant qu'en général l'homme le plus détestable pour nous est celui qui nous fait voir nos propres défauts. Pourtant ceci constitue une preuve de la fragilité de la foi, car les mauvais caractères sont semblables aux scorpions. En effet, si un homme nous avertit de la présence d'un scorpion sous les vêtements de l'un de nous, nous lui saurons gré pour son geste et nous nous employons à écraser cette bête. Pourtant les mauvais caractères et les vices sont plus nuisibles, comme on le sait de toute évidence, que le scorpion.

La troisième voie consiste à tirer profit de ce que disent ses ennemis pour connaître ses propres défauts, car l'œil courroucé dévoile les méfaits. Du reste un ennemi bagareur qui rappelle les défauts rapporte plus de profit pour l'homme qu'un ami complaisant qui lui cache ses propres défauts.

La quatrième voie consiste à fréquenter les gens pour chercher à éviter tout ce qui est détestable chez eux.

## Les désirs de l'âme

Nous avons indiqué que les désirs de l'âme n'ont été instaurés que pour une utilité évidente, car sans le désir de manger on ne pourrait plus se nourrir et sans le désir sexuel il n'y aurait plus d'espèce humaine. Ce qui est détestable, c'est la futilité des désirs et leur emprise. Mais il y a des gens qui ne comprennent pas cela et se mettent à renoncer à tout ce qui est désiré par l'âme. Car c'est une injustice que de la priver de son droit. En effet, l'âme a son droit, conformément à la parole du prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Ton âme a un droit sur toi ». Ainsi ces gens vont jusqu'à dire par exemple : Cela fait tant d'années que je désire telle chose, mais je ne l'ai jamais touchée. Ceci constitue une attitude déviante par rapport au principe de licéité et une opposition à la Sunna de l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –. En effet, il prenait des mets appétissants comme les sucreries, le miel surtout, et bien d'autres choses. Aussi, on ne doit pas prêter grande attention à l'ascète dépourvu de savoir, qui prive totalement son âme de ce qui est désirable, car un tel homme est plus proche de l'injustice que de l'équité. C'est dire qu'on ne renonce à ce qui est désiré que lorsqu'il y a difficulté pour y accéder, comme par exemple, lorsqu'on ne l'obtient que par des procédés répréhensibles, ou qu'on craint que sa consommation provoque le relâchement de la détermination, ce qui amène l'âme à le priser en permanence ou à s'en accoutumer, ou qu'on y appréhende un surplus de satiété qui engourdit le fidèle et l'empêche d'observer ses actes de dévotion. Quant à prendre ce qui est désirable à certains moments pour renforcer l'âme, ceci est comparable à la médecine pour le malade. On le loue et on ne le réfute pas, car il est bon d'être doux avec l'âme pour qu'elle ait la force de poursuivre le cheminement.

## Les signes du bon caractère

Il arrive à l'aspirant de lutter contre son âme charnelle jusqu'à ce qu'elle renonce aux dépravations et aux péchés, puis il croit qu'il a amélioré son caractère et qu'il peut se passer du combat spirituel, alors

qu'il n'en est rien. Car le bon caractère résume l'ensemble des qualités des croyants que Dieu – qu'Il soit exalté – décrit en ces termes : « *Seuls, sont vraiment croyants : Ceux dont les cœurs frémissent à la mention de Dieu ; ceux dont la foi augmente lorsqu'on récite Ses versets – ils se confient en leur Seigneur – ceux qui s'acquittent de la prière ; ceux qui donnent en aumône une partie des biens que Nous leur avons accordés. Voilà ceux qui, en toute vérité, sont les croyants* ». (Coran : VIII-2/3/4) ; « *Ceux qui se repentent à Dieu, ceux qui L'adorent, ceux qui Le louent, ceux qui se livrent à des exercices de piété, ceux qui s'inclinent, ceux qui se prosternent, ceux qui ordonnent ce qui est convenable, ceux qui interdisent ce qui est blâmable, ceux qui observent les Lois de Dieu... Annonce la bonne nouvelle aux croyants !* » (Coran : IX-112) ; « *Heureux les croyants qui sont humbles dans leurs prières, qui évitent les propos vains, qui font l'aumône, qui se contentent de leurs rapports avec leurs épouses et leurs captives – on ne peut donc les blâmer ; tandis que ceux qui convoitent d'autres femmes que celles-là sont transgresseurs – qui respectent les dépôts confiés ainsi que leurs engagements et qui s'acquittent de leurs prières. Ceux-là sont les héritiers* ». (Coran : XXIII-1-10) ; « *Voici quels sont les serviteurs du Miséricordieux : Ceux qui marchent humblement sur la terre...* » jusqu'à la fin de la sourate (Coran : XXV – verset 63 et suivants).

Donc, celui qui a des difficultés à reconnaître son état, doit soumettre son cas à ces versets. Car la présence de toutes ces qualités est un signe du bon caractère et leur absence est un signe du mauvais caractère. De même la présence de quelques unes, au détriment du bien d'autres, est une indication de la présence de quelques caractères à l'exclusion de bien d'autres. Donc le fidèle doit s'employer à préserver ce qu'il trouve déjà présent et à acquérir ce qui lui manque.

Du reste, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a réservé plusieurs qualités aux croyants, par lesquelles il faisait allusion aux bons caractères.

En effet, il est rapporté dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadith* transmis par Anas que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Par Celui qui détient le sort de mon âme ! Le serviteur ne croit pas tant qu'il n'aime pas pour son frère ce qu'il aimerait pour lui-même ».

Il est rapporté également dans ces deux Recueils, d'après le *hadith* transmis par Abû Hurayra que le Prophète – que Dieu lui accorde la

grâce et la paix – a dit : « Celui qui croit en Dieu et au Jour Dernier se doit d'honorer son hôte. Celui qui croit en Dieu et au Jour Dernier ne doit pas nuire à son voisin. Celui qui croit en Dieu et au Jour Dernier se doit de dire du bien ou de garder le silence ».

Il est dit dans un autre *Hadith* : « De tous les croyants celui qui a une Foi parfaite est celui-là même qui a le meilleur caractère ». Le bon caractère consiste aussi à supporter la gêne et les nuisances. En effet, il est rapporté dans les deux Recueils Authentiques, qu'un arabe bédouin avait tiré le manteau du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – si brutalement que son col a marqué le cou de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – puis il lui a dit : ô Muhammad ! Ordonne qu'on me donne de l'argent de Dieu qui est dans tes mains. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – se retourna, puis sourit et ordonna qu'on lui en donne.

De même lorsque les gens de son peuple lui causaient une gêne, il disait : « Mon Dieu ! Pardonne aux gens de mon peuple car ils ne savent pas. »

De son côté, Uways al-Qarani disait aux enfants qui lui lançaient des pierres : « Ô mes frères ! S'il le faut et qu'il ne peut en être autrement, jetez sur moi des cailloux sans blesser mon pied et m'empêcher de prier. »

De même, Ibrâhîm ibn Adham était sorti au désert où il a croisé un soldat qui lui demanda où se trouvaient les agglomérations. Ibrâhîm lui indiqua un cimetière. Le soldat lui porta un coup à la tête et le blessa. Lorsqu'il sut que c'était Ibrâhîm, il se mit à embrasser sa main et son pied. Mais Ibrâhîm a dit ensuite : lorsqu'il a frappé ma tête, j'ai demandé à Dieu de lui accorder le Paradis, parce que je savais que je serais récompensé pour les coups que j'ai reçus. Aussi, je n'ai pas voulu que ma part à son égard soit le bien et que la sienne à mon égard soit le mal.

De même, quelqu'un a traversé une ruelle où on a versé sur lui de la cendre à partir d'une terrasse. Ses compagnons se mirent à parler et à crier mais il a dit : celui qui mérite l'Enfer et à qui on offre de la cendre en guise de réconciliation, se doit de maîtriser sa colère et de ne pas s'emporter.

Il s'agit d'âmes domptées par les exercices spirituels d'où la tempérance de leurs caractères et l'épuration de leurs intérieurs de tous les résidus de la fraude et de la trahison, ce qui leur procure l'agrément des arrêts du destin. Donc celui qui ne trouve pas en lui-même quelques unes de ces marques découvertes chez ces gens, se doit de poursuivre les exercices spirituels pour y arriver, car il n'est pas encore arrivé.

### L'éducation des enfants en bas âge

Sache que l'enfant est un dépôt pour ses parents. Son cœur est une pierre précieuse encore brute qui accepte toute imprégnation. Si on l'accoutume au bien, il grandira dans son respect, et ses parents ainsi que son maître d'école se partageront la récompense de l'avoir élevé dans cette voie, et si on l'accoutume au mal il grandira avec cette tare et celui qui a sa charge en subira les conséquences. Voilà pourquoi il convient de le préserver, de l'éduquer, de l'améliorer, de lui apprendre le bon caractère, de lui éviter la fréquentation de la mauvaise compagnie. Il ne faut également, l'habituer à l'aisance et à la vie dans le raffinement, pour lui éviter de perdre sa vie à les rechercher, une fois devenu adulte.

Voilà pourquoi on doit le surveiller dès son plus jeune âge. Ainsi le père ne doit engager pour son allaitement et sa maternité qu'une femme pieuse qui consomme le licite car le lait provenant d'une alimentation illicite ne comporte aucune bénédiction. Lorsqu'apparaissent chez lui les signes de la distinction dont en premier lieu la pudeur, ce qui constitue une marque d'intelligence et un signe annonciateur de la perfection de l'esprit à l'entrée dans l'âge adulte, on doit s'aider de sa propre pudeur pour son éducation.

La première qualité qui prédomine chez lui, c'est le désir immodéré de la nourriture. Il convient donc que ses parents lui apprennent les règles en matière d'alimentation, l'habituent à manger le pain seul à certains moments pour ne pas s'accoutumer aux condiments et afin qu'il ne les considère pas comme quelque chose dont on ne peut se passer, dénigrent devant lui le fait de trop manger en comparant celui qui le fait aux bêtes, lui faire aimer les vêtements blancs à l'exclusion

de ceux qui sont bigarrés en lui montrant que cela est propre aux femmes, et l'empêchent de fréquenter les enfants accoutumés à vivre dans l'aisance. Ensuite ils doivent l'envoyer à l'école élémentaire pour apprendre le Coran, le *hadîth* et les histoires des anciens, pour implanter dans son cœur l'amour des saints et lui faire éviter l'apprentissage des poèmes sur l'amour libre et sensuel. Lorsque l'enfant manifeste un beau caractère et des actes louables, on doit l'honorer pour cela, le récompenser par ce qui lui fait plaisir et le féliciter en présence des autres. Si parfois il ne respecte pas cette attitude, on ferme les yeux sur son comportement, sans lui révéler son écart. S'il récidive, on lui fait secrètement des reproches et on l'intimide en lui faisant craindre le regard d'autrui. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas lui faire beaucoup de reproches parce que cela l'habitue aux réprimandes. Mais on doit lui parler avec gravité et respect.

La mère doit l'intimider par le père. De même on doit l'empêcher de dormir le jour car cela génère la paresse et l'empêche de dormir la nuit. On doit également lui éviter de dormir sur des lits bas pour favoriser sa croissance. On doit l'accoutumer aussi à la dureté du sommier, de l'habillement et de la nourriture. On doit l'habituer à la marche, au mouvement et aux exercices physiques pour qu'il ne soit pas gagné par la paresse. Il convient également de l'empêcher d'être fier devant ses amis d'une chose que possèdent ses parents ou de sa nourriture et de ses vêtements. On doit l'habituer également à honorer celui qui le côtoie et à se montrer humble avec lui. On doit aussi lui interdire de prendre quelque chose à un enfant comme lui, et lui apprendre qu'il y a de la bassesse dans le fait de prendre et de recevoir et de l'élévation dans le fait de donner. On doit également rabaisser en sa présence l'amour de l'or et de l'argent.

On doit l'habituer aussi à ne pas cracher là où il est assis, à ne pas se moucher avec les doigts, à ne pas bâiller en présence d'autrui, à ne pas mettre un pied sur l'autre et à ne pas trop parler.

On doit l'habituer à ne parler que pour répondre, à bien écouter lorsqu'un adulte parle, à se lever pour lui et à s'asseoir devant lui.

On doit lui interdire les propos obscènes et la fréquentation de ceux qui les profèrent, car le principe de la préservation des enfants consiste à les soustraire aux mauvais compagnons. Il convient de lui permettre,

après l'école, de pratiquer des jeux convenables pour se reposer de l'effort de l'apprentissage et de la formation.

Il faut aussi qu'on lui apprenne à obéir à ses parents et à son maître d'école, et à les vénérer.

Lorsqu'il atteint l'âge de sept ans, on doit lui ordonner de faire la prière et on ne doit pas tolérer ses négligences en matière de propreté pour qu'il s'y habitue. De même, on doit l'intimider pour qu'il évite le mensonge et la trahison. Puis à l'approche de l'entrée dans l'âge adulte, on le charge des responsabilités.

Sache également que les aliments sont des remèdes, qu'ils ont pour but de donner de la force au corps pour se maintenir dans l'obéissance à Dieu – qu'Il soit exalté –, que le bas monde est éphémère, que la mort rompt tous ses plaisirs et ses attraits, qu'elle est attendue à chaque heure et que l'homme raisonnable est celui qui s'approvisionne pour sa vie future.

Ainsi, si l'enfant est élevé dans la vertu, tout ceci s'imprime dans son cœur comme les marques des gravures dans la pierre.

A ce propos, Sahl ibn 'Abdullâh rapporte ceci : « J'étais un enfant de trois ans et je restais éveillé la nuit pour voir les prières surrogatoires de mon oncle maternel Muhammad ibn Siwâr. Un jour mon oncle m'a dit : pourquoi ne mentionnes-tu pas Dieu qui t'a créé ? J'ai dit : comment le mentionner ? Il m'a dit : répète trois fois dans ton cœur sans faire bouger ta langue : Dieu est avec moi, Dieu me voit, Dieu est mon témoin. J'ai répété ceci pendant des nuits puis je l'en ai informé. Il m'a dit : répète-les onze fois chaque nuit. C'est ce que j'ai fait et mon cœur y trouva du plaisir et de la douceur. Au bout d'une année, mon oncle m'a dit : apprends ce que je t'ai enseigné et observe-le régulièrement jusqu'à ce que tu entres dans ta tombe. J'ai observé cela pendant plusieurs années et j'y ai trouvé de la douceur et du plaisir dans mon secret intime. Ensuite mon oncle m'a dit : ô Sahl ! Celui qui a Dieu avec lui, que Dieu voit dont-il est Son Témoin, peut-il Lui désobéir ? Prends garde à la désobéissance. Ensuite je suis entré à l'école où j'ai appris par cœur le Texte intégral du Coran alors que je n'avais pas encore atteint l'âge de sept ans. Puis j'ai passé ma vie à jeûner et à me nourrir de pain d'orge. Puis j'ai passé ma vie à rester debout en prière toutes les nuits.

## Les exigences de la pratique des exercices spirituels

Sache que celui qui contemple la vie future avec son cœur et en obtient une vision certaine devient par la force des choses l'un de ses aspirants et de ses adeptes qui renonce au bas monde et à ses attraits. En effet, celui qui a un simple grain de collier et qui voit une perle précieuse, n'aura plus de désir pour ce grain. Si on lui dit : Troque-le contre la perle, il s'empressera de le faire.

Sache également que celui qui reçoit de Dieu – qu'Il soit exalté – le don d'être attentif à tout cela doit, pour pratiquer les exercices spirituels, avoir une exigence à laquelle il est tenu de satisfaire, un rempart auquel il est tenu de s'accrocher et une citadelle dans laquelle il est tenu de s'abriter.

Pour ce qui est de l'exigence, c'est le soulèvement du voile en abandonnant les péchés.

Pour ce qui est du rempart, c'est un maître spirituel qui lui indique le chemin pour qu'il ne soit pas ravi par les démons dans les méandres de la voie.

Pour ce qui est de la citadelle, c'est la retraite spirituelle. Comme tâches à assumer, il est tenu de s'opposer au désir, de pratiquer beaucoup de *dhikr* et de faire preuve d'économie pour ce qui touche les *awrâd*.

Le summum de la pratique des exercices spirituels consiste à avoir son cœur constamment présent avec Dieu. Mais cela n'est possible que si le cœur est vidé de tout ce qui est autre que Dieu. Toutefois le cœur ne peut se vider de la sorte qu'à force de lutter et de combattre sur le plan spirituel. Telle est la méthode de l'entraînement spirituel de l'aspirant et de son éducation spirituelle progressive. Quant à l'entraînement spirituel pour chaque vertu, on aura l'occasion de le développer en détail, si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut.

## Le livre de la réduction des deux appétits : l'appétit naturel et l'appétit sexuel

L'appétit naturel du ventre est l'un des plus graves éléments destructeurs. C'est à cause de lui qu'Adam – que la paix soit sur lui – a été expulsé du Paradis. C'est de l'appétit naturel du ventre que procèdent l'appétit sexuel et le désir de l'argent ainsi que bien d'autres vices qui proviennent de la fougue de la satiété.

Il est rapporté dans le *hadîth* que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le croyant mange avec un seul intestin et l'impie mange avec sept intestins ».

Il est dit dans un autre *hadîth* : « Jamais le fils d'Adam n'a rempli de mal un récipient comme son ventre. Pourtant quelques bouchées suffisent au fils d'Adam pour se maintenir. S'il ne peut en être autrement, qu'il réserve un tiers pour sa nourriture, un tiers pour sa boisson et un tiers pour sa respiration ».

De son côté 'Uqba al-Rassi rapporte ceci : « Je suis entré chez al-Hasan pendant qu'il mangeait. Il m'a dit : viens. J'ai répondu : j'ai mangé jusqu'à ce que je n'en puisse plus. Il a dit alors : gloire à Dieu ! Le musulman peut-il manger jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus ? »

Certains ascètes ont exagéré en matière de privation de nourriture et d'endurance à supporter la faim. Or, nous avons indiqué ailleurs la déficience de leur attitude. Il reste que l'équité en matière de nourriture consiste à s'arrêter de manger alors qu'il reste encore un peu d'appétit pour la nourriture. Car, en fin de compte, la position idéale est celle décrite par la parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix : « Un tiers pour sa nourriture, un tiers pour sa boisson et un tiers pour sa respiration ». Ainsi, la nourriture prise modérément procure la santé au corps et lui évite des maladies. Ceci consiste, pour le fidèle, à prendre la nourriture pendant qu'il en a l'appétit et à s'arrêter de manger alors qu'il a encore de l'appétit. Mais s'en priver et ne prendre en permanence que de petites quantités de nourriture, amoindrit les forces. En effet, certaines personnes ont réduit leur

nourriture jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus assurer les obligations rituelles. Elles ont cru, par ignorance, que c'était une vertu alors qu'il n'en est rien. Car celui qui loue la faim fait allusion à l'état intermédiaire que nous avons évoqué.

La voie de l'exercice spirituel en matière de réduction de l'appétit naturel du ventre pour celui qui a l'habitude de manger en permanence jusqu'à l'assouvissement, consiste à réduire sa nourriture pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'il atteigne la juste mesure, car les meilleures choses sont celles qui sont médianes. Ainsi, il convient de prendre des quantités modérées de nourriture qui n'empêchent pas l'accomplissement des actes de dévotion et qui permettent au fidèle de garder ses forces, de sorte qu'il ne ressent ni la faim ni la satiété. Ceci permet d'avoir un corps sain, de rassembler l'énergie spirituelle et d'avoir des pensées claires. S'il en mange trop, cela favorise chez lui trop de sommeil et l'engourdissement de son esprit, parce que les humeurs remontent en grande quantité dans le cerveau pour voiler les sièges de la pensée et du *dhikr* et risquent de provoquer bien d'autres maux.

Mais que celui qui renonce à un objet désiré prenne garde de succomber au vice de la duplicité. Il y avait un saint qui achetait des mets appétissants, il les accrochait dans sa maison bien qu'il y ait renoncé, pour cacher son ascèse et son renoncement. Voilà la vraie ascèse qui est l'œuvre des justes. Celui qui l'accomplit impose par deux fois la coupe de la patience à son âme. Or la deuxième est encore plus amère.

Pour ce qui est de l'appétit sexuel, sache que ce désir a été imposé à l'être humain en raison de deux avantages : l'un pour préserver l'espèce et l'autre pour goûter un plaisir qui lui permet de mesurer le plaisir de la vie future. Car on n'aspire pas grandement à quelque chose dont ne perçoit pas le genre par le goût et la saveur. Toutefois, si on ne ramène pas ce désir effréné à la modération, il risque d'apporter bien des fléaux et d'épreuves. Sans cela, les femmes ne seraient pas les filets de Satan. Du reste, il est rapporté, dans le *hadîth*, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Je n'ai rien laissé chez les hommes après moi de source de discorde plus dommageable que celle des femmes ».

De même un saint a dit : si un homme me confie en dépôt le Trésor public je pense que je m'acquitterai convenablement de ma charge. Mais s'il me confie une heure une femme noire en tête à tête, crains de la confier à mon âme charnelle. D'ailleurs l'excès dans l'assouvissement de ce désir peut amener l'homme à concentrer toute son énergie sur le plaisir de jouir des femmes, ce qui le détourne de la vie future et le plonge dans les vices et les débauches. Cela peut même conduire un homme à l'amour éperdu, qui est le pire des désirs et qui fait vraiment honte. Du reste beaucoup de gens éprouvent un amour éperdu pour l'argent, la réputation, les jeux de bridge, d'échec, de la guitare, etc... C'est que ces choses s'emparent des cœurs qui ne peuvent plus s'en passer.

Certes, il est plus facile de s'en prémunir au cours des débuts, car lorsqu'on y succombe totalement, le remède devient de plus en plus difficile et inefficace. Cela s'apparente au cas de l'homme qui retient les rennes de la monture au moment où elle se dirige vers une porte dans laquelle elle veut pénétrer : Combien il est facile de l'empêcher d'y pénétrer en retenant les rennes. Quant à celui qui n'y remédie qu'une fois le désir enraciné en lui, son cas est semblable à l'homme qui laisse la monture entrer et passer la porte et qui lui tient ensuite la queue pour la tirer en arrière. Combien est différente la situation dans ces cas !

## Le livre des dégâts de la langue

Les dégâts de la langue sont nombreux et variés. Ils procurent du plaisir au cœur et possèdent leurs motivations dans le naturel de l'homme. Mais il n'y a que le silence pour se soustraire à leur danger. Commençons donc par évoquer la vertu du silence, puis faisons la suivre par l'énumération de ses dégâts si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut.

Sache que le silence permet de concentrer l'énergie spirituelle et de vider l'esprit. Il est rapporté, dans le *hadîth*, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « A celui qui me garantit ce qui se trouve entre ses deux mâchoires et entre ses deux jambes, je lui garantis le Paradis ». Il est dit dans un autre *hadîth* : « La Foi du serviteur ne connaît la droiture que si son cœur devient droit. Et son cœur ne devient droit que si sa langue devient droite ».

Il est dit également à la fin du *hadîth* transmis par Mu'âdh : « Retiens ceci. J'ai dit : ô Envoyé de Dieu ! Devons-nous rendre compte de ce que nous disons ? Il a dit : que ta mère perde ses enfants, Ô Mu'âdh ! Qu'est-ce qui plonge les gens en Enfer si ce n'est la moisson de leurs langues ? ».

Il est dit dans un autre *hadîth* : « A celui qui retient sa langue Dieu couvre sa nudité. »

Ibn Mas'ûd disait : « Rien n'a besoin d'être emprisonné en permanence comme la langue. »

Pour sa part Abû al-Dardâ' disait : « Fais justice, à tes oreilles, de ta bouche. Car on a placé en toi deux oreilles et une seule bouche pour que tu écoutes, plus que tu ne parles. »

De son côté Mukhlid ibn al-Husayn disait : « Cela fait cinquante ans que je n'ai pas prononcé un mot qui m'oblige à faire des excuses. »

### Les dégâts du langage

Le premier dégât : parler de ce qui ne nous concerne pas.

Sache que celui qui connaît la valeur de son temps et sait que c'est

nous son capital, ne le dépense que dans ce qui est utile. A elle seule cette connaissance implique de retenir la langue pour ne pas parler de ce qui ne l'intéresse pas. Car celui qui délaisse la mention de Dieu – qu'Il soit exalté – pour s'occuper de ce qui ne le concerne pas, ressemble à celui qui a les moyens de prendre une perle, mais qui prend à sa place une poignée de boue. C'est l'échec de toute une vie.

Il est rapporté, dans le *hadîth* authentique, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La bonne soumission de l'individu consiste à délaisser ce qui ne le concerne pas ».

On a demandé à Loqmân le Sage : quel est le summum de ta sagesse ? Il a répondu : je ne pose pas de questions sur ce qui m'a été garanti et je ne parle pas de ce qui ne me concerne pas. On rapporte, d'ailleurs qu'il entra chez Dâwûd (David) – que la paix soit sur lui – pendant qu'il confectionnait une cuirasse. Il en fut émerveillé et voulut l'interroger à ce sujet, mais sa sagesse le lui interdisit et il garda le silence. Lorsque David termina son œuvre, il se leva et mit la cuirasse. Puis il dit : quelle belle cuirasse pour le combat ! Loqmân lui dit : le silence est un juge, mais où sont ceux qui s'y appliquent ?

Le deuxième dégât : c'est de verser dans les conversations vaines et inutiles qui consistent à évoquer les actes de désobéissance, comme on le pratique souvent dans les réunions en parlant du vin et des conduites des libertins. En fait ce qui est vain et faux comporte bien de variétés et de genres. Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il arrive au serviteur de proférer un mot qui le plonge en enfer aussi loin que la distance se trouvant entre l'Orient et l'Occident ». Il en est ainsi des discussions, des querelles et des disputes qui poussent par orgueil à dévoiler les erreurs de l'adversaire et à le réduire au silence. Aussi, le fidèle est tenu de fustiger les propos répréhensibles et d'indiquer ce qui est convenable. Si on accepte son interpellation, tant mieux, sinon il est tenu d'abandonner les disputes. Ceci lorsqu'il s'agit de questions qui se rapportent à la foi. En revanche s'il s'agit de question relevant du bas-monde, il n'y a pas lieu de participer aux querelles et aux disputes. En fait, le remède contre ce vice consiste à briser l'orgueil qui pousse à manifester du mérite. Mais la querelle est encore plus grave que la discussion parce qu'elle comporte quelque chose de plus. On rapporte

que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le plus détestable des hommes pour Dieu, c'est l'adversaire implacable ».

Par querelle, nous entendons la vaine dispute qui ne s'appuie sur aucun savoir. Quant à celui qui en a le droit, il convient pour lui de l'éviter autant que cela lui est possible, parce que la dispute assombrit le cœur, stimule la colère, génère le ressentiment et amène à s'attaquer à la réputation.

Le troisième dégât : c'est la hâblerie et la phraséologie, qui consistent à pérorer, à parler pour se vanter et affecter l'éloquence.

Abû Tha'laba rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ceux d'entre vous qui me sont les plus détestables, qui seront les plus éloignés de moi au Jour de la Résurrection et qui ont les plus mauvais caractères ce sont les bavards, les péroreurs et les hâbleurs ».

Mais cette réprobation à propos du maniérisme et de l'affectation du discours ne touche pas les mots utilisés par le prédicateur et les exhortations qui ne sont pas excessives et qui ne cherchent pas la préciosité du langage, car ils ont pour but d'émouvoir les cœurs, de les toucher et de les rendre nostalgiques, par la beauté des mots et du style.

Le quatrième dégât, c'est les obscénités, les insultes, les indécences, etc... Tout ceci est blâmable et interdit, car il procède d'un fond pervers et vilain.

Il est dit dans le *hadith* : « Prenez garde à la perversion car Dieu n'aime pas la perversion et l'affectation de la perversion ».

De même, il est dit que : « Le paradis est interdit à tout homme obscène et pervers ».

Il est dit également dans un autre *hadith* : « Le croyant n'est ni calomniateur, ni quelqu'un qui maudit souvent, ni pervers, ni obscène ».

Sache que les obscénités et les perversions sont l'expression d'états laids et vils, par des mots francs et choquants. Ceci est souvent utilisé dans le langage qui se rapporte au sexe et à tout ce qui le touche. Or les gens de bien évitent ce genre d'expressions et usent de termes équivalents pour s'exprimer en ce domaine.

Le cinquième dégât : la plaisanterie.

Pour les plaisanteries faites rarement, elles ne sont pas interdites si elles se fondent sur la vérité.

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – plaisantait, mais ne disait que la vérité. En effet, il a interpellé un homme en ces termes : « Ô toi qui a deux oreilles ! ». A un autre il a dit : « Nous allons te porter sur le petit de la chamelle ». Et à une vieille dame il a dit : « Aucune vieille n'entrera au Paradis ». Ensuite il a récité ces versets : « *C'est Nous, en vérité qui avons créé les Houris d'une façon parfaite. Nous les avons faites vierges, aimantes et d'égale jeunesse* ». (Coran : LVI-35/36). Il a dit à une autre : « Ton mari qui a de la blancheur dans les yeux ».

Ainsi, il y a trois choses dans les plaisanteries du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – :

La première : c'est le fait qu'elles procèdent de la vérité.

La deuxième : c'est le fait qu'elles soient échangées avec les femmes, les enfants et ceux qui ont besoin d'être éduquées parmi les êtres faibles.

La troisième : c'est le fait qu'elles soient rares. Ainsi celui qui veut faire beaucoup de plaisanteries ne doit s'en servir que comme preuves. Car le statut de ce qui est rare diffère de celui qui existe en permanence. En effet, si un homme passe des jours et des nuits à regarder les jeux des éthiopiens et donne pour preuve le fait que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – s'était mis debout pour 'Aïsha et lui a permis de regarder ces éthiopiens jouer, cet homme serait dans l'erreur en raison de la rareté de ce fait. C'est dire que l'excès en matière de plaisanterie et le fait de s'y adonner tout le temps sont interdits, parce qu'ils font perdre la dignité et provoquent la haine et le ressentiment. Quant à en user modérément, comme dans le genre des plaisanteries du prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, c'est un procédé qui apporte la détente et le repos de l'âme.

Le sixième dégât : c'est l'ironie et la moquerie. Cette attitude renferme du mépris, de la dérision, ainsi que la mise à nu des défauts et des imperfections d'une manière qui fait rire. Ceci est exprimé soit à travers l'imitation des actes et des paroles, soit à travers les allusions et les gestes déplacés. Mais tout ceci est interdit par la Loi religieuse, car cette interdiction est attestée par le Livre Saint et par la Sunna prophétique.

Le septième dégât : c'est la révélation du secret, le non respect de la promesse et le mensonge dans les paroles et les serments. Toute ceci est interdit sauf quelques dispenses comme le mensonge devant l'épouse et dans la guerre.

La règle fondamentale qui régit cette question est la suivante.

Pour tout but louable qu'on ne peut atteindre qu'au moyen du mensonge, s'il s'agit d'un but licite, il y a permission de le faire. S'il s'agit d'un but obligatoire, il y a obligation de le faire. Cela dit-il convient de se prémunir contre le mensonge autant que cela est possible.

Par ailleurs, les insinuations et les allusions sont permises en raison de la parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Il y a dans les allusions une alternative au mensonge ». Mais les allusions ne sont valables qu'en cas nécessité, car en dehors de la nécessité, elles sont répréhensibles dans la mesure où elles ressemblent au mensonge.

Comme exemple sur les allusions, citons ce qu'on a rapporté sur 'Abdullâh ibn Rawâha. Il eu des rapports avec sa servante. Sa femme l'ayant su prit une lame et arriva au moment où il quittait la servante. Elle lui dit : l'as-tu fait ? Il répondit : je n'ai rien fait. Elle lui dit : ou bien tu lis le Coran ou bien je te transperce avec cette lame. Il lui répondit en vers :

Alors qu'il y a parmi nous l'Envoyé de Dieu qui récite Son Livre

Lorsque apparaît à l'orée de l'aube une faveur sublime.

Il passe sa nuit éveillé en s'arrachant de son lit,

A un moment où les paupières des impies s'alourdissent par le sommeil.

Il nous a fait voir la guidance après la cécité.

Et nos cœurs croient avec certitude que ce qu'il annoncé arrivera. Sa femme lui dit : je crois bien en Dieu et je ne crois pas ce que j'ai vu.

De même, lorsqu'on le demandait chez lui, al-Nakh'î disait à sa servante : « Dis-leur : cherchez-le dans la mosquée. »

Le huitième dégât : c'est la médisance. Il y a dans le Livre Sublime de Dieu des passages sur son interdiction où celui qui la pratique est assimilé à quelqu'un qui mange de la chair morte.

Par ailleurs il est dit dans le *hadîth* : « votre sang, vos biens et votre honneur vous sont interdits ».

De même Abû Barza al-Aslamî rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ô peuple de ceux qui ont cru avec leurs langues sans que la foi ne parvienne à leurs cœurs ! Ne médisez pas des musulmans et ne fouinez pas dans leurs affaires pour exhiber leurs défauts. Car celui qui poursuit les défauts de son frère, Dieu poursuivra ses défauts, et celui dont Dieu poursuit les défauts, Il le dévoile même au fond de sa maison ».

Il est dit dans un autre *hadîth* : « Prenez garde à la médisance, car la médisance est pire que la fornication. En effet, l'homme fornique et boit du vin puis se repent et Dieu agrée sa repentance. Mais celui qui s'adonne à la médisance, Dieu ne lui pardonne pas tant que sa victime ne lui a pas pardonné ». 'Alî ibn al-Husayn a dit : « Prends garde à la médisance car c'est le sel des hommes vils ».

Du reste, les *hadîth* et les traditions à ce sujet sont nombreux et notoires.

La médisance signifie ceci : tu dis de ton frère absent ce qu'il déteste si on le lui transmet, que cela porte sur une déficience dans son corps comme une faible vue, le fait d'être borgne, le strabisme, d'être chauve, de grande ou de petite taille, etc., ou sur son caractère comme lorsque tu dis : il est de mauvais caractère, avare, orgueilleux, etc... ou sur sa tenue, comme lorsque tu dis : il traîne ses vêtements ou il a des manches très larges ou ses vêtements sont sales.

En effet, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a été interrogé sur la médisance et il a dit : « C'est que tu dise sur ton frère ce qu'il n'aime pas ». On lui a dit : Vois-tu, et s'il y a chez mon frère ce que j'affirme, Ô Envoyé de Dieu ? Il a répondu : « S'il y a chez ton frère ce que tu affirmes, tu as médisé de lui et s'il n'y a rien tu l'as calomnié ».

Sache que tout ce qui dénote le dénigrement, relève de la médisance, qu'il soit formulé par des mots ou par d'autres moyens, comme le clin d'œil, ou l'allusion, ou l'écriture à l'aide de la plume, car la plume est l'une des deux langues. Mais la pire des médisances est celle des pseudo-ascètes hypocrites qui disent lorsqu'on mentionne quelqu'un devant eux : Louange à Dieu qui ne nous a pas éprouvés par l'accès auprès du sultan et l'humiliation pour quémander ce qui est

éphémère, ou qui disent : Nous cherchons refuge auprès de Dieu contre le manque de pudeur, ou nous implorons de Dieu la bonne préservation. En effet, ils unissent au dénigrement de celui qui est mentionné, leur propre compliment. Il arrive aussi à l'un d'eux de dire lorsqu'on mentionne quelqu'un : le pauvre. Il subit un terrible malheur. Que Dieu nous accorde la repentance, à lui et à nous ! Cet homme montre qu'il fait une invocation tout en cachant ce qu'il vise. Sache aussi que celui qui entend les propos de la médisance, y participe, et il ne peut se débarrasser du péché de l'avoir écoutée qu'en la désapprouvant avec sa langue. S'il a peur, qu'il le fasse avec son cœur. Et s'il peut se lever ou couper la parole en parlant d'autre chose, il est tenu de le faire.

On rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui en présence de qui on a humilié un croyant sans qu'il lui porte secours, Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – l'humiliera devant toutes les Créatures ». Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit également : « A celui qui défend un croyant contre un hypocrite qui le dénigre, Dieu lui enverra un ange pour protéger sa chair, au Jour de la Résurrection, des flammes de la Géhenne ».

Ayant vu son affranchi qui médisait en compagnie d'un esclave sur autre homme, 'Umar ibn 'Utba l'a interpellé en ces termes : Malheur à toi ! Épargne à tes oreilles d'écouter les obscénités, au même titre que tu épargnes à ton âme de les proférer, car celui qui écoute est l'associé de celui qui parle. Il n'a fait que regarder le mal dans son propre réceptacle et l'a vidé dans le tien. D'ailleurs si on parvenait à remettre le mot d'un obscène dans sa bouche, celui qui le remet en serait ravi et celui qui l'a proféré en serait malheureux.

Du reste, on a rapporté de nombreux *hadîth* relatifs au droit du musulman sur son semblable, qu'on a évoqués dans le Livre sur l'amitié et les compagnons.

### **Les motifs générateurs de la médisance et ses remèdes**

Pour ce qui est des motifs qui poussent à la médisance, ils sont bien nombreux.

Le premier : c'est le fait d'assouvir sa haine et sa colère. Ainsi, lorsque, pour une raison quelconque, un homme provoque la colère d'un autre, celui-ci assouvit sa haine et sa colère en le calomniant et en médissant de lui.

Le deuxième, c'est le fait de s'accorder avec les compagnons, d'être complaisant avec les camarades et de les aider. En effet, lorsque des hommes se moquent d'autrui celui qui les fréquente répugne à les désapprouver de peur qu'ils ne se retournent contre lui. C'est pourquoi il préfère les aider et estime que son attitude relève de la bonne cohabitation.

Le troisième : c'est le fait de vouloir rehausser son propre prestige en rabaisant autrui en disant par exemple : Un tel est un ignorant qui ne comprend pas vite. Celui qui le fait cherche à travers son insinuation à montrer son propre mérite et faire voir à l'assistance qu'il est plus savant.

Il en va de même de l'envie de voir quelqu'un recevoir les compliments, les honneurs et l'amour des gens. On le dénigre dans le but de faire disparaître ces avantages.

Le quatrième : le jeu et le manque de sérieux. Ainsi on se met à évoquer autrui par imitation pour faire rire les gens. D'ailleurs certaines personnes se servent de ce procédé comme gagne-pain.

Pour ce qui est du remède contre la médissance, que celui qui la pratique sache qu'en s'y adonnant, il s'expose au mépris et au courroux de Dieu – qu'Il soit exalté–, que ses bonnes actions bénéficieront à sa victime et que s'il n'a pas de bonnes actions, il assumera une partie des méfaits de sa victime. Celui qui se représente tout cela ne relâche plus sa langue dans la médissance.

Il faut aussi, quand la médissance s'offre à lui, qu'il réfléchisse sur ses propres défauts, agisse pour les améliorer et qu'il ait la pudeur de critiquer alors qu'il est critiquable, comme le dit le poète :

Si tu critiques les gens, c'est parce que tu en as autant,

Comment peut-on les critiquer lorsqu'on est borgne ?

Et si tu les critiques pour ce qu'ils n'ont pas,

Cela est, auprès de Dieu et des gens, encore plus grave.

S'il croit qu'il est exempt de défauts, qu'il s'emploie à rendre grâce à Dieu pour Ses bienfaits en sa faveur, et qu'il n'avilisse par son âme

par le pire des vices qu'est la médisance. Ainsi, de même qu'il n'aime pas qu'autrui médise de lui, de même, il ne doit pas accepter qu'autrui soit victime de sa propre médisance.

Le fidèle doit donc chercher le motif qui stimule la médisance et s'employer à l'extirper, car le remède contre un motif consiste à anéantir sa cause. Or nous avons déjà évoqué quelques uns de ses motifs. Ainsi, on remédie à la colère par ce qu'on aura l'occasion de dire dans le livre sur la colère. De même, on remédie à la mauvaise compagnie en faisant savoir à ses connaissances que Dieu – qu'Il soit exalté – se courrouce contre celui qui recherche le contentement des créatures dans ce qui provoque le courroux divin. Le fidèle devrait dans ce cas s'emporter contre ses camarades et ses connaissances. Et on doit remédier aux autres motifs de la même manière.

### La médisance fondée sur la suspicion et la mauvaise opinion

Il arrive que la médisance soit conçue avec le cœur. Il s'agit dans ce cas de la suspicion et de la mauvaise opinion à l'égard des musulmans.

Or, l'opinion, c'est ce à quoi se fie l'âme et vers quoi incline le cœur. Tu n'as pas le droit, donc, d'avoir une mauvaise opinion du musulman, sauf en cas de révélation d'une affaire qui n'autorise aucune opinion. Ainsi, lorsque tu en es informé par un homme juste et que ton cœur incline à croire en ce qu'il dit, tu es alors excusé parce que si tu nies sa parole tu auras une mauvaise opinion de ton informateur. Donc tu ne dois pas avoir une bonne opinion de l'un et suspecter l'autre. Tu es tenu de chercher à savoir s'il y a une animosité ou de l'envie entre eux et pour éviter toute accusation gratuite. De même, lorsqu'une mauvaise idée te traverse l'esprit au sujet d'un musulman, tu dois redoubler de considération pour lui et invoquer le bien en sa faveur, car cela répugne à Satan et l'éloigne de toi. Ainsi, il ne t'insuffle plus les mauvaises pensées de peur que tu ne t'occupes de l'invocation et de la considération.

Si une faute devient évidente chez le musulman, tu dois lui dispenser secrètement tes conseils.

Sache également que la mauvaise opinion favorise l'espionnage car le cœur ne se contente pas de l'opinion et demande la vérification, ce qui

l'amène à espionner. Or l'espionnage est interdit parce qu'il conduit à la violation de l'immunité du musulman. Du reste si ce secret ne se révèle pas à toi, ton cœur sera mieux disposé envers le musulman.

Les excuses autorisant la médisance et l'expiation de celle-ci

Sache que ce qui est permis en matière de mention des méfaits d'autrui, et il s'agit d'un dessein parfaitement valable selon la loi religieuse, ne peut être atteint que par ce biais, pour pouvoir se dégager du péché consécutif à la médisance : cela comporte plusieurs cas :

Le premier cas : les griefs en justice. En effet, la victime d'une injustice a le droit de mentionner son oppresseur auprès de celui qui a le pouvoir de rétablir son droit.

Le deuxième cas : le recours à l'aide pour changer ce qui est répréhensible et le fait de ramener celui qui est injuste dans la bonne voie.

Le troisième : la consultation, comme lorsque le fidèle dit au Mufti : un tel m'a fait tort ou a porté atteinte à mon droit. Comment m'en délivrer ? Il est permis dans ce cas de le nommer en personne, encore qu'il est préférable d'en parler par allusion en disant par exemple : Que dites-vous d'un homme opprimé par son père ou son frère et ainsi de suite... ? La preuve qu'il est permis de désigner nominativement l'auteur de l'injustice se trouve dans le *hadith* relatif à Hind lorsqu'elle a dit : Abû Sufyân est un homme avare. Or le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – n'a pas désapprouvé son attitude.

Le quatrième cas : L'avertissement des musulmans, comme lorsque tu vois un étudiant qui fréquente un innovateur ou un libertin et que tu crains qu'il soit contaminé, tu peux alors l'avertir de la situation réelle.

De même, le consultant en matière de mariage et de placement de dépôt a, dans l'intention de bien conseiller, le droit de rapporter ce qu'il sait à celui qui le consulte sans chercher à calomnier, s'il estime qu'il n'y a que la franchise qui le dissuade.

Le cinquième cas : lorsque celui qui est visé porte un surnom, comme le boiteux ou le chassieux, il n'y a pas de mal à l'appeler par ce surnom. Mais si on peut faire autrement ce sera meilleur.

Le sixième cas : s'il s'agit d'un libertin invétéré qui ne répugne pas à être désigné par son forfait.

On rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il n'y a plus de médisance contre celui qui a enlevé le voile de la pudeur ».

On a interrogé al-Hasan en disant : y a-t-il médisance lorsque je dénonce les méfaits du libertin impénitent ? Il a dit : non, jamais non !

Pour ce qui est de l'expiation de la médisance, sache que celui qui médit commet deux forfaits :

Le premier forfait contre le droit de Dieu – qu'Il soit exalté – car il a commis ce qu'Il lui a interdit. Son expiation c'est la repentance et le regret.

Le deuxième forfait contre l'immunité de la créature. Ainsi si la médisance est sue par la victime, il doit aller la voir, lui proposer réparation et lui exprimer son vif regret pour son acte. Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui doit une injustice à son frère sous forme de biens ou d'atteinte à l'honneur, doit venir le voir pour lui proposer réparation et lui demander pardon avant qu'on le saisisse le jour où il n'aura ni dirham ni dinar : Ce jour-là, s'il a de bonnes actions à son compte on les prendra et on les remettra à la victime, sinon on prendra des mauvaises actions de la victime et on les lui imputera ».

Si la médisance ne parvient pas à la victime, il remplace la réparation par la demande de pardon pour éviter de l'informer de ce qu'elle ne sait pas et pour ne pas provoquer son ressentiment.

Il est rapporté dans le *hadith* : « L'expiation, pour la victime d'une médisance, c'est de demander pardon en sa faveur ».

Mujâhid a dit : « L'expiation pour avoir mangé la chair de ton frère consiste à le louer et à invoquer le bien en sa faveur. Il en va de même après sa mort. »

Le neuvième dégât : parmi les dégâts de la langue, il y a aussi la calomnie. Il est rapporté dans le *hadith* que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Aucun calomniateur n'entrera au Paradis ».

Sache que la calomnie s'applique généralement à la transmission des propos d'un homme à un autre en lui disant par exemple : un tel dit

ceci et ceci sur toi. A vrai dire elle ne se limite pas à cela. En effet, sa définition générale, c'est de révéler ce qu'on n'aime pas qu'il soit dévoilé qu'il s'agisse de paroles ou d'actes. Ainsi, même si on voit quelqu'un enterrer de l'argent et qu'on le révèle, cela constitue une calomnie.

Il reste que celui à qui on transmet des propos calomnieux en lui disant par exemple : un tel dit ceci et ceci sur toi ou a commis ceci à ton encontre, etc... est tenu d'observer six choses :

– Il ne doit pas croire le transmetteur parce que le calomniateur est un pervers dont le témoignage est inacceptable.

– Il doit le désapprouver et lui dispenser un bon conseil.

– Il doit le détester pour Dieu car il est vraiment détestable auprès de Dieu.

– Il ne doit pas avoir une mauvaise opinion de son frère absent.

– Ce qui lui a été rapporté ne doit pas l'amener à espionner et à fouiner en raison de la Parole divine : « *N'espionnez pas* » (Coran : XLIX-12).

– Il ne doit pas accepter pour lui-même ce qu'il recuse chez le calomniateur. Ainsi il ne doit pas colporter sa calomnie.

On rapporte que Sulaymân ibn 'Abd al-Malik a dit à un homme : On m'a rapporté que tu m'as calomnié et tu as dit telle chose et telle chose sur moi. L'homme répondit : Non, je ne l'ai pas fait. Sulaymân lui dit : celui qui m'a rapporté cela est un homme véridique. L'homme répondit : le calomniateur ne peut être véridique. Sulaymân lui dit : Tu as raison. Va en paix. Yahyâ ibn Abî Kathîr disait : « Le calomniateur corrompt en une heure ce que le sorcier ne peut faire en un mois. »

Le dixième dégât : il s'agit des propos de l'homme aux deux langages qui fait le va-et-vient entre deux individus en animosité pour colporter les dires de l'un à l'autre et pour parler à chacun le langage qu'il aime ou pour promettre le soutien ou pour vanter l'un en sa présence et le dénigrer en présence de l'autre. En effet, il est dit dans le *hadîth* : « Le pire des hommes est celui qui a deux visages : il présente aux uns un visage et aux autres un autre visage ».

Sache que cela concerne celui qui n'a aucun besoin de le faire. Quant à celui qui se trouve par exemple dans la nécessité d'être complaisant avec les princes, il lui est permis de le faire.

Abûl al-Dardâ' disait : « Il nous arrivait de sourire en face de certaines personnes alors que nos cœurs les maudissaient. »

Le onzième dégât : il s'agit de ce qui se rapporte au louangeur et de ce qui se rapporte à celui qui est complimenté. Pour ce qui est des méfaits du louangeur, il lui arrive d'affirmer ce dont il n'est pas sûr et qu'il ne peut connaître directement, comme lorsqu'il dit de quelqu'un : il est scrupuleux et ascète, et il lui arrive également d'exagérer son éloge au point de verser dans le mensonge, comme il lui arrive de louer celui qui doit être blâmé.

On rapporte dans un *hadith* que « Dieu – qu'Il soit exalté – se courrouce lorsqu'on loue le libertin ». Pour sa part al-Hasan disait : « Celui qui invoque la longue vie pour un injuste ne fait que désobéir à Dieu. Pour celui qui est loué, l'éloge risque de susciter chez lui de l'orgueil ou de la fatuité qui sont tous les deux périlleux. » C'est pourquoi le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit en entendant un homme qui loue un autre : « Malheur à toi ! Tu as brisé la nuque de ton ami ».

Al-Hasan rapporte ceci : « Al-Jarûd arriva pendant que 'Umar était assis avec un petit bâton à portée de la main et que les gens étaient rassemblées autour de lui. Un homme dans l'assistance dit : voici le maître de la tribu de Rabi'a. 'Umar l'entendit ainsi que ceux qui étaient autour de lui. Al-Jarûd l'entendit lui aussi. Lorsqu'il se rapprocha 'Umar le saisit avec le bâton. Al-Jarûd dit : Qu'y a-t-il entre toi et moi, Ô prince des croyants ! 'Umar lui dit : ne l'as-tu pas entendu ? Il répondit : si, je l'ai entendu. 'Umar lui dit : j'ai eu peur que ton cœur ne succombe à cet éloge, aussi j'ai voulu te rabaisser. »

Il faut dire que l'homme a tendance, lorsqu'on le complimente, à être content de lui-même, à croire qu'il a atteint le but et à se relâcher pour ce qui est de son œuvre. D'où l'expression prophétique : « Tu as brisé la nuque de ton ami ».

En revanche si l'éloge est exempt de ces défauts, il n'est pas mauvais. En effet, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a loué Abû Bakr et 'Umar, ainsi que bien d'autres compagnons.

Mais celui qui est loué doit être extrêmement vigilant contre les vices de l'orgueil, de la fatuité et du relâchement vis à vis de l'œuvre. Il ne peut se mettre à l'abri de ces fléaux qu'en connaissant son âme et en

se rappelant que, si celui qui loue savait sur lui ce qu'il en savait lui-même, il renoncerait à lui faire l'éloge.

On rapporte qu'un saint s'est dit après avoir reçu des éloges : Ceux-ci ne me connaissent pas et toi tu me connais.

Le douzième dégât : l'erreur dans les propos en ce qui concerne les questions religieuses, notamment pour ce qui se rapporte à Dieu – qu'Il soit exalté –. Seuls les savants éloquents peuvent rectifier ce genre d'erreurs et rétablir la vérité. C'est dire que celui qui a des lacunes dans un savoir donné ou en matière de rhétorique ne manque pas de trébucher dans ses discours. Mais Dieu lui pardonne en raison de son ignorance.

En effet, on rapporte que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Qu'aucun de vous ne dise : ce que Dieu veut et ce que je veux ! Mais qu'il dise plutôt : ce que Dieu veut puis ce que je veux ». Ceci parce que dans la conjonction parfaite, il y a association et égalité. C'est le cas aussi dans sa désapprobation de la formule du prêcheur : « Celui qui leur désobéit s'est égaré », lorsqu'il lui a dit : dis plutôt : celui qui désobéit à Dieu et Son messager ».

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Que l'un de vous ne dise pas : Mon serviteur et ma servante, car vous êtes tous des serviteurs de Dieu, mais qu'il dise : mon employé ».

Pour sa part, al-Nakh'î a dit : lorsqu'un homme dit à un autre : espèce d'âne ! de cochon ! On lui dira au jour de la résurrection : crois-tu que Je l'ai créé sous forme d'un âne ou d'un cochon ?

Voilà des genres d'expressions innombrables qu'on utilise parfois dans le langage. Et celui qui médite sur ce que nous avons dit à propos des dégâts de la langue saura que s'il relâche sa langue, il est menacé. Il comprendra alors le secret dans la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Celui qui se tait est épargné », parce que ces fléaux constituent des périls qui menacent celui qui parle. Aussi, s'il garde le silence, il est sauvé.

Ne pas questionner sur les Attributs et les Qualités de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – :

Parmi les fléaux des gens du commun il y a leurs questions sur les Attributs de Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – et sur Sa Parole.

Sache que Satan fait croire aux gens du commun, qu'en parlant de

la science, ils deviennent des savants et des personnages éminents et réputés. Il ne cesse de leur faire aimer cela jusqu'à ce qu'ils profèrent des propos impies sans le savoir. Or le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « A force de questionner et d'interroger, les gens finiront par dire : D'accord Dieu a créé les créatures, mais qui a créé Dieu ? ». C'est dire que le questionnement des gens du commun sur les mystères de la science est le pire des fléaux. Leur recherche sur les significations des qualités divines ne fait que les corrompre plutôt que de les améliorer. Ils devraient plutôt y consentir car l'homme du commun est tenu de croire à ce qui est rapporté par le Coran puis d'accepter sans examen ce qui est rapporté par le Messager de Dieu. En effet, ils sont tenus de s'occuper de leurs actes de dévotion, car s'employer à examiner les mystères de la science s'apparente de leur part à l'attitude d'une bête de pâturage qui cherche à percer les secrets du royaume.

## Le livre de la désapprobation de la colère, du ressentiment et de l'envie

Sache que la colère est une inflammation qui procède du Feu et qu'au moment de l'emportement de l'homme, une de ses veines est stimulée par le démon. Celui-ci n'a-t-il pas dit à son Seigneur : « *Tu m'as créé de feu et tu l'as créé d'argile* » (Coran : VII-12). Or la nature de l'argile inspire la quiétude et la dignité tandis que celle du feu inspire l'attisement, l'inflammation, le mouvement et l'agitation. Du reste, la colère produit comme effets la rancune et l'envie. Et ce qui prouve que la colère est condamnable, c'est que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à l'homme qui lui a demandé des recommandations, en le répétant à plusieurs reprises : « Ne t'emporte pas ! ».

Il est rapporté, dans un autre *hadith*, qu'Ibn 'Umar a posé cette question au Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : qu'est-ce qui peut m'éloigner du courroux de Dieu ? – qu'Il soit exalté et magnifié – et qu'il a reçu cette réponse : « Ne t'emporte pas ! » De même, il est rapporté dans le *hadith* qui fait l'unanimité et que transmet Abû Hurayra que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'homme très fort n'est pas le champion en lutte mais celui qui est maître de lui-même au moment de la colère ».

Par ailleurs 'Ikrima dit à propos de la Parole de Dieu – qu'Il soit exalté – sur Yayha (Jean Baptiste) : « *Un chef, un chaste (hasour)* » (Coran : III-39) que cela signifie : celui qui reste maître de lui-même au moment de l'emportement et qui n'est pas dominé par sa colère.

On rapporte également que Dhu al-Qarnayn avait rencontré l'un des anges. Il lui demanda ceci : enseigne-moi une science grâce à laquelle j'accrois ma foi et ma certitude. L'ange lui répondit : ne te mets pas en colère car le démon a plus de pouvoir sur le fils d'Adam quand il est en colère. Aussi, réduis ta colère en la contenant, apaise-la par le calme. Mais prends garde à l'empressement, car lorsque tu

t'empresses, tu rates ta chance. Sois également abordable et doux avec le proche et le lointain et ne sois pas obstiné et dur !

On rapporte également qu'Iblis – que Dieu le maudisse – a rencontré Mûsâ (Moïse) – que la paix soit sur lui. Il lui dit : Ô Moïse ! Prends garde à l'emportement car je me joue de l'homme trempé en fer comme les enfants qui jouent avec un ballon. Prends garde aux femmes, car je n'ai jamais posé un piège en étant sûr de moi comme lorsque je me sers d'une femme comme piège. Prends garde aussi à l'avarice car je corrompt, pour l'homme avare, le bas monde et la vie future.

On disait également : « Evitez la colère car elle affecte la foi comme le vinaigre affecte le miel. »

Du reste, la colère est l'ennemie de la raison.

La réalité de la colère réside dans le retournement du sang du cœur pour prendre sa revanche. En effet, lorsque l'homme se met en colère, les flammes de la colère provoquent un attisement qui fait bouillir le sang du cœur, le répand dans les veines et le fait monter dans la partie supérieure du corps telle l'eau bouillonnante qui remonte dans la marmite. D'où la rougeur qui gagne le visage, l'œil et la peau. Tout ceci reflète la couleur de ce qu'il contient intérieurement comme rougeur du sang, de la même manière que le verre reflète la couleur de son contenu.

Il faut dire que le sang se dilate lorsqu'on s'emporte contre quelqu'un d'inférieur dont on ressent qu'on a du pouvoir sur lui. Si la colère est dirigée contre quelqu'un de supérieur dont on désespère de pouvoir prendre une revanche contre lui, cela provoque une contraction du sang depuis la surface de la peau vers les cavités du cœur, d'où la tristesse et la pâleur. Si la colère est dirigée contre un associé douteux, le sang oscille entre la dilatation et la contraction, d'où la rougeur, la pâleur et les troubles. C'est dire que la revanche est un combustible pour renforcer la colère.

Il faut dire qu'il y a trois types de gens pour ce qui est de la violence de la colère, l'excès, la négligence et la juste mesure ou modération. En effet, l'excès de colère n'est jamais à louer parce qu'il fait déborder l'entendement et la foi de leur ligne et prive l'homme de tout moyen de perception, de réflexion et de choix. Mais la négligence totale en ce

domaine est elle aussi blâmable, car l'homme qui en est complètement dépourvue perd toute notion d'esprit, de corps et toute jalousie naturelle. Celui qui a perdu totalement le sens de la colère est incapable de dompter son âme et de lui imposer des exercices spirituels, car ce dressage ne s'obtient que grâce à la domination de la colère sur le désir, lorsque l'homme se met en colère en inclinant vers les désirs vils. Donc, la perte totale de la colère est à blâmer et il convient de trouver une voie médiane entre ces deux attitude extrêmes.

Sache également que, lorsque le feu de la colère s'enflamme et s'attise, il aveugle l'homme et le rend sourd à toute exhortation, parce que la colère remonte jusqu'au cerveau et envahit les foyers de la pensée et il arrive même qu'elle envahisse les foyers de la sensation. Tout devient sombre pour cet homme qui ne parvient plus à voir avec ses yeux ; le monde entier s'assombrit devant lui et son cerveau devient comme une caverne qui a pris feu : son atmosphère est noircie, son enveloppe est brûlante, son espace est rempli de fumée, le cierge qui y brûle est éteint, son sol n'est plus ferme, on n'y entend aucune parole, on n'y voit aucune forme et rien ne peut éteindre ce feu brûlant. Voilà ce que la colère provoque dans le cœur et le cerveau. Il arrive même qu'elle emporte sa victime.

Les effets extérieurs de la colère se voient à travers le changement de couleur, la convulsion des membres, le dérèglement des réflexes, la transformation de la mine et le recours à des actes propres aux déments. D'ailleurs, si l'homme coléreux voyait sa mine et sa laideur au moment de sa crise de colère, il répugnerait à se trouver dans cet état. Mais il faut savoir que sa laideur intérieur est plus grande.

### Les facteurs provoquant la colère et ses remèdes

Tu sais déjà que le remède pour chaque mal consiste à détruire son foyer et à éliminer ses causes.

Ainsi, parmi les causes de la colère il y a la fatuité, la plaisanterie, la dispute, la contradiction, la trahison et la convoitise de l'argent et de la réputation. Il s'agit là de vices qui sont blâmables selon la loi révélée. Il convient donc d'opposer à chacun d'eux une vertu qui est son contraire et de s'employer à détruire les combustibles de la colère et à

éliminer ses causes. Quant aux remèdes contre la crise de colère, ils sont multiples et variés.

Le premier consiste pour le fidèle à méditer sur les traditions relatives au mérite de contenir la colère, du pardon, de la mansuétude et de l'endurance. En effet il est rapporté chez Bukhârî, d'après la tradition que transmet Ibn 'Abbâs qu'un homme avait demandé la permission d'accéder auprès de 'Umar ibn al-Khattâb. 'Umar la lui accorda. L'homme en question dit alors : ô fils d'al-Khattâb ! Par Dieu ! Tu ne nous accordes pas des dons en profusion et tu ne juges pas avec équité et justice. 'Umar s'emporta contre lui et faillit le punir. Mais al-Hûr ibn Qays – qui était présent – lui dit : ô prince des croyants ! Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a dit à Son prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « *Pratique le pardon ; ordonne le bien ; écarte-toi des ignorants* ». (Coran : VII-199). Or c'est une attitude d'ignorants. Par Dieu ! Ajoute le transmetteur, 'Umar n'alla pas plus loin après avoir entendu la récitation de ce verset, car c'était un homme qui s'arrêtait scrupuleusement devant les injonctions du Livre de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –.

Le deuxième consiste à se faire peur en se rappelant le châtement de Dieu – qu'Il soit exalté – en se disant ceci : le pouvoir de Dieu est plus puissant que le mien sur cet homme ; si je vide ma colère sur lui, rien ne me protège du courroux de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – contre moi, au jour de la Résurrection. Car j'ai besoin plus que tout autre de Son pardon. D'autant plus que Dieu – qu'Il soit exalté – a dit dans l'un de Ses Livres révélés : ô fils d'Adam ! Rappelle-toi de Moi au moment de la colère, Je Me rappellerai de toi dans Mon courroux et Je ne t'écraserai pas parmi ceux qui seront écrasés.

Le troisième consiste à se mettre en garde contre les mauvaises conséquences de l'hostilité, de la revanche, de la réaction violente de l'ennemi et des réjouissances pour ses propres malheurs. Car l'homme n'est jamais à l'abri des épreuves et des malheurs. Le fidèle doit donc se servir de cela comme intimidation au moins dans le bas monde s'il n'appréhende pas ce qui l'attend dans la vie future. Ceci constitue une manière d'opposer un désir à la colère, ce qui n'implique pas de rétribution parce qu'il s'agit de donner la priorité à une part de l'âme par rapport à une autre, sauf s'il appréhende le changement de

quelques chose qui peut l'aider pour la vie future. Dans ce cas, le fidèle recevra une rétribution.

Le quatrième consiste à penser à son image hideuse au moment de sa colère, conformément à ce qui a déjà été dit, à se dire qu'il ressemble à ce moment là à un chien sauvage et à un fauve dangereux et que son comportement n'a rien à voir avec l'éthique du Prophète et des savants dans leur attitude naturelle pour que son âme incline à se conformer à eux.

Le cinquième consiste à réfléchir sur la cause qui le pousse à prendre sa revanche, comme lorsque la cause de sa colère est due à l'insufflation de Satan qui lui dit : ceci te conduit à l'impuissance, à l'humiliation, à l'avilissement, à la bassesse et te rend méprisable aux yeux des gens ; le fidèle doit dire alors à son âme : tu répugnes maintenant à endurer et tu ne répugnes pas à la honte et au déshonneur au jour de la résurrection, si celui-là s'empare de toi et prend sa revanche ; tu prends garde à t'avilir aux yeux des gens et tu ne crains pas de t'avilir devant Dieu – qu'Il soit exalté –, les anges et les Prophètes.

Il convient donc, pour le fidèle, de contenir sa colère, car cela le rend grand auprès de Dieu. Qu'a-t-il avec les gens ? Ne devrait-il pas être au jour de la Résurrection celui qui se lèvera lorsqu'on annoncera : Que se lève celui dont la récompense incombe à Dieu ! En effet, ce jour-là ne se lèvera que celui à qui on a pardonné. Voilà le genre de pensées que le fidèle se doit de rappeler à son cœur.

Le sixième consiste à savoir que sa colère est due à une chose qui arrive conformément au bon vouloir de Dieu – qu'Il soit exalté – non conformément à son propre vouloir par rapport à celui de Dieu – qu'Il soit exalté – ? Ceci pour ce qui concerne le cœur. Pour ce qui est de l'action, il doit garder le calme, demander refuge auprès de Dieu, modifier sa position, s'asseoir s'il est debout et s'allonger s'il est assis. De même, nous avons reçu la recommandation d'accomplir aussi les ablutions mineures (*al-wudhû'*) au moment de la colère. Il s'agit de choses rapportées dans le *hadith*. S'agissant de la sagesse d'accomplir le *wudhû'* au moment de la colère, elle est parfaitement explicitée dans le *hadith*. En effet Abû Wâil rapporte ceci : nous étions chez 'Urwa ibn Muhammad lorsqu'un homme lui parla

violemment ce qui le mit dans une grande colère. Il se leva alors et accomplit ses ablutions mineures. Puis il vint vers nous et dit : Mon père m'a rapporté, d'après mon grand père qui était un compagnon, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La colère procède de Satan et Satan a été créé à partir du feu. Or c'est l'eau qui éteint le feu. Donc si l'un de vous se met en colère qu'il effectue ses ablutions mineures ».

Pour ce qui est du fait de s'asseoir et de s'allonger, cela pourrait être recommandé pour que le fidèle en colère se rapproche de la terre d'où il a été créé, se rappelle de son origine et ressent de l'humilité, ou cela pourrait servir à lui inculquer la modestie, parce que la colère est générée par l'orgueil. Ceci est illustré par ce que rapporte Abû Sa'îd : « Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a évoqué la colère et il a dit : que celui qui ressent quelque chose de ce genre colle sa joue par terre ».

On rapporte que le calife abbâsside al-Mahdî s'était mis en colère contre un homme. Il appela l'homme chargé de donner des coups de fouet. Lorsque l'homme vit sa grande colère et constata que tout le monde baissait la tête sans rien dire, il dit : ô Prince des croyants ! Ne te met pas en colère pour Dieu plus qu'Il ne s'est mis en colère pour Lui-même ! al-Mahdî dit alors : libérez cet homme.

### Le fait de contenir la colère

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Pour ceux qui maîtrisent leur colère...* » (Coran : III-134). Il a indiqué cela en faisant l'éloge des croyants.

De même l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui contient sa colère alors qu'il peut la faire éclater sera appelé par Dieu devant toutes les créatures pour choisir les houris qu'ils désire ».

On rapporte également que 'Umar a dit : « Celui qui fait preuve de piété devant Dieu n'assouvit pas sa colère et celui qui craint Dieu ne fait pas ce qu'il veut. D'ailleurs sans l'existence du Jour de la Résurrection il y aurait d'autre chose que ce que vous voyez ».

## La mansuétude

Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La science vaut par l'apprentissage et la mansuétude par l'entraînement à être magnanime ».

Il est dit dans un autre *hadîth* : « Cherchez la science et cherchez avec la science la sérénité et la mansuétude. Soyez doux avec vos maîtres et vos élèves. Ne faites pas partie des savants despotes pour que vous ne soyez pas dominés par votre ignorance ». De même le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à Ashaj ibn Qays : « Il y a en toi deux qualités aimables pour Dieu et pour Son Messager : la mansuétude et la retenue ».

Un homme a insulté Ibn 'Abbâs. Lorsqu'il termina de préférer ses insultes, Ibn 'Abbâs dit : ô 'Ikrima ! Regarde si cet homme a besoin de quelque chose pour le satisfaire ! A ces mots l'homme en question baissa la tête et eut honte.

Un homme fit entendre au calife omeyyade Mu'âwiya des propos très durs. On lui dit : pourquoi est ce que tu ne le punis pas ? Mu'âwiya répondit : j'aurai honte que ma magnanimité ne puisse embrasser la faute de l'un de mes sujets. De même Mu'âwiya a partagé un butin dont un tapis qu'il envoya à un vieillard de Damas. Celui-ci ne lui a pas plu. Il jura de couper la tête de Mu'âwiya. Il vint voir Mu'âwiya et le lui dit. Mu'âwiya lui répondit : tiens ta promesse et sois bienveillant avec le vieillard que tu es ! Un garçon esclave est venu voir Abû Dhar après avoir brisé le pied de sa chèvre. Abû Dhar lui demanda : qui a brisé le pied de cette bête ? Le garçon répondit : je l'ai fait exprès pour que tu t'emportes contre moi. Tu me frapperas et tu commettras ainsi un péché. Abû Dhar lui dit : je vais mettre en colère celui qui t'a incité à me provoquer, et il l'affranchit.

Un homme a insulté 'Âdy ibn Hâtim qui garda le silence. Lorsque l'homme cessa ses insultes il lui dit : s'il te reste quelque chose à dire, dis-le avant l'arrivée des jeunes du quartier, car s'ils t'entendent dire cela à leur chef ils ne l'accepteront pas.

'Umar ibn 'Abd al-'Azîz entra dans la mosquée au cours d'une nuit sombre. Il passa à côté d'un homme qui dormait et trébucha. L'homme leva la tête et dit : es-tu fou ? 'Umar lui répondit : non. Mais ses

gardes faillirent l'abattre. 'Umar leur dit : arrêtez. Il n'a fait que me demander si j'étais fou et j'ai répondu par non. Un homme a croisé 'Alî ibn al-Husayn et l'insulta. Ses gardes s'élançèrent contre lui mais 'Alî les arrêta, puis vint vers l'homme et lui dit : ce qui t'a été dissimulé de notre affaire est encore plus grave. As-tu besoin de quelque chose pour laquelle nous pouvons t'aider ? L'homme eut honte. 'Alî ibn al-Husayn mit sur lui un manteau rayé qu'il portait et ordonna qu'on lui donne mille dirhams. Par la suite cet homme se mit à répéter : je témoigne que tu fais partie de la descendance du Messager de Dieu.

Un homme a dit à Wahb ibn Munabbih : un tel t'a insulté. Wahb lui répondit : le démon n'a pas trouvé meilleur colporteur que toi.

### Le pardon et la bienveillance

Sache que le pardon signifie que tu annules un droit que tu mérites et que tu t'acquittes de la réparation ou de l'amende qui en résulte. Ainsi, il est différent de la mansuétude et de l'attitude consistant à réprimer sa colère. Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « *Pour ceux qui pardonnent aux hommes...* » (Coran : III-134). Il dit également : « *Mais celui qui pardonne et s'amende trouvera sa récompense auprès de Dieu* » (Coran : XLII-40). Il est rapporté également, dans le *hadîth*, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Aucune aumône n'a réduit les biens qu'on possède. Pour tout pardon de la part d'un serviteur, Dieu ne fait qu'accroître sa gloire, et pour tout homme qui se montre humble devant Lui, Dieu ne fait que l'élever ».

De même, 'Uqba ibn 'Âmir rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui a dit : « Ô 'Uqba ! Veux-tu que je t'indique le meilleur caractère des gens du bas monde et de la vie future ? C'est que tu gardes les liens avec celui qui les rompt avec toi, que tu donnes à celui qui te prive et que tu pardonnes à celui qui te fait du tort et se montre injuste envers toi ».

On rapporte également qu'un hérault fera cet appel au Jour de la Résurrection : que celui dont la rétribution appartient à Dieu se lève ! Et seuls ceux qui ont pardonné à ceux qui étaient injustes envers eux se lèveront. De même, Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu – que

Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu est bienveillant et Il aime la bienveillance. Il donne pour cela ce qu'Il ne donne pas pour la dureté ». Il est rapporté aussi dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadith* transmis par 'Âisha que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – aime la bienveillance dans toute affaire ». Il est dit dans un autre *hadith* : « Celui à qui manque la bienveillance se prive du bien ».

### Le ressentiment et l'envie

Sache que lorsque la colère est réprimée pour incapacité de prendre sa revanche sur le champ, elle se retourne contre l'intérieur où elle se congestionne et devient de la rancune et du ressentiment. Ses signes apparaissent à travers l'hostilité durable contre la personne visée, et dans le fait de la trouver insupportable et désagréable. Donc la rancune est le fruit de la colère et l'envie est l'un des résultats du ressentiment.

Al-Zubayr ibn al-'Awwâm rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les maux des nations avant vous se répandent chez vous ».

De même, il est rapporté dans les deux Recueils Authentiques que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ne vous détestez pas, ne rompez pas vos liens, ne vous enviez pas, ne vous tournez pas le dos et soyez des serviteurs de Dieu et des frères ».

Dans un autre *hadith*, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'envie consume les bonnes actions comme le feu consume le bois ».

Il a dit dans un autre *hadith* : « Vous allez voir apparaître de ce côté de la montagne un homme qui fait partie des habitants du Paradis. L'homme apparut et on l'interrogea sur ses œuvres. Il dit : je ne conçois aucune trahison ou envie envers aucun des musulmans pour un bien que Dieu lui accorde ».

On rapporte également que Dieu – qu'Il soit béni et exalté – a dit : « L'homme envieux est un ennemi de Mes Faveurs, courroucé contre Mes Décrets et insatisfait de Mon partage entre Mes serviteurs ».

Pour sa part Ibn Sîrîn disait : « Je n'ai jamais envié quelqu'un pour un bien de ce bas monde parce que s'il fait partie des gens du Paradis comment pourrais-je l'envier pour un bien du bas monde alors qu'il est voué au paradis ? Et s'il fait partie des gens de l'Enfer comment pourrais-je l'envier pour un bien du bas monde alors qu'il est voué à l'Enfer ? »

Iblis, le maudit, a dit à Nûh (Noé) – que la Paix soit sur lui – : « Prends garde à l'envie ; c'est elle qui m'a réduit dans cet état. »

Sache également que lorsque Dieu – qu'Il soit exalté – accorde un bienfait à ton frère, tu as deux attitudes à observer à cet égard : ou bien tu détestes ce bien et tu souhaites sa disparition et cela s'appelle de l'envie, ou bien tu ne détestes pas son existence et tu ne souhaites pas sa disparition mais tu aimes en avoir autant et cela s'appelle *ghibta* (désir de jouir des mêmes biens qu'un autre).

L'auteur ajoute : je dis pour ma part : sache que je n'ai jamais vu quelqu'un expliciter ce thème comme il convient. Aussi, il faut que je le fasse en disant :

Sache que l'âme humaine aime instinctivement l'élévation car elle déteste que quelqu'un de son genre puisse se mettre au dessus d'elle. S'il se met au-dessus d'elle, elle y répugne, le déteste et souhaite la disparition de cet état de fait pour qu'il y ait égalité. C'est quelque chose qui est inscrit dans les natures. En effet, Abû Hurayra rapporte que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a trois choses auxquelles aucun homme ne peut échapper : la conjecture, le mauvais augure et l'envie. Et je vais vous dire quelle en est l'issue : si tu conjectures, ne cherche pas à vérifier ; si tu augures de quelque chose, passe et ne t'arrête pas, et si tu envies ne souhaite pas ». Cela dit le remède de l'envie s'obtient tantôt par le contentement devant les Arrêts divins, tantôt par le renoncement au bas monde, tantôt par la méditation sur ce qui se rapporte à ces bienfaits comme conséquences, tels que les soucis dans le bas monde et les comptes à rendre dans la vie future, ce qui distrait et évite d'agir selon les exigences instinctives de l'âme. Ainsi lorsqu'on agit de la sorte, on n'est plus menacé par ses instincts primaires.

Quant à celui qui envie un prophète pour sa prophétie, alors qu'il ne peut forcément devenir prophète, ou un savant pour sa science, en

souhaitant qu'il n'en soit pas pourvu ou qu'il en soit privé, un tel individu n'a aucune excuse. D'ailleurs c'est l'attitude propres aux âmes impies ou maléfiques. En revanche, si l'homme désire surpasser ses camarades et découvrir ce qu'ils n'ont pas atteint, il ne commet pas de faute en y aspirant, parce qu'il n'a pas souhaité la disparition de ce qu'ils ont, mais il a voulu les surpasser pour que ses chances augmentent auprès de son Seigneur. Cela s'apparente au cas de deux serveurs en compétition pour servir leur maître où l'un des deux souhaitait surpasser son camarade. Du reste Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ceux qui en désirent peuvent se surpasser* » (Coran : LXXXIII. 26).

Il est rapporté également dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadith* transmis par Ibn 'Umar que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il n'y a pas d'envie qu'en deux cas : envers un homme à qui Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a accordé le don de recevoir le Coran ; ainsi il ne cesse jour et nuit de le réciter et de le méditer, et envers un homme à qui Dieu a donné de l'argent qu'il dépense jour et nuit dans le bien ».

Cela dit, l'envie a beaucoup de motifs comme l'animosité, l'orgueil, la fatuité, l'amour du pouvoir, la perversion de l'âme et son avarice. Mais les motifs les plus graves en sont l'animosité et la haine. En effet, celui qui est gêné par quelqu'un pour une raison quelconque et se trouve en dissension avec lui, il le déteste avec son cœur et conçoit de la rancune contre lui. Il faut dire que la rancune implique l'assouvissement de la vengeance et de la revanche. Ainsi, quelque soit le malheur qui frappe son ennemi, il s'en réjouit et croit qu'il s'agit d'une sanction de la part de Dieu – qu'Il soit exalté – pour cet ennemi, et, quelque soit la faveur qui bénéficie à cet ennemi, il s'en effarouche. C'est dire que l'envie s'accompagne de la haine et de l'hostilité et ne les quitte jamais. Voilà pourquoi l'homme pieux ne souhaite jamais cela et déteste concevoir de tels sentiments. Quant à détester un homme au point qu'il soit égal pour lui de s'en réjouir et de s'en attrister, cela n'est pas possible.

S'agissant de l'orgueil, cela consiste en ce que l'un de ses pairs obtienne des biens ou une haute charge ; il craint alors qu'il s'énorgueillisse devant lui et ne supporte pas sa fierté, ou que celui qui

obtient cela lui soit inférieur, et il ne supporte pas qu'il soit son égal ou qu'il se montre hautain devant lui. D'ailleurs, l'envie des infidèles pour l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – était proche de cette attitude. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Il dirent encore : Si seulement on avait fait descendre ce Coran sur un personnage important de l'une de ces deux cités* ». (Coran : XLIII-31). Il a dit également à propos des croyants : « *Est-ce là ceux d'entre nous sur lesquels Dieu a répandu Ses bienfaits ?* » (Coran : VI-53). Il a dit dans un autre verset : « *Vous n'êtes que des mortels comme nous* ». (Coran : XXXVI-15). Il a dit aussi : « *Si vous obéissez à un mortel semblable à vous, vous serez au nombre des perdants* ». (Coran : XXIII-34). Ils s'étonnèrent et ils répugnèrent à ce qu'un homme comme eux puisse avoir l'insigne honneur d'assumer le Message et ils envièrent les croyants.

Pour ce qui est de l'amour du pouvoir, des honneurs et des hautes charges, donnons comme exemple le cas de l'homme qui veut être unique en son genre dans un domaine donné, car il aime l'éloge et se réjouit du compliment d'être considéré comme l'homme de son époque et l'unique de son temps dans sa spécialité ; s'il apprend l'existence d'un pair dans un coin reculé du monde, il s'en effarouche, souhaite sa mort ou la disparition du bienfait qu'il partage avec lui, qu'il s'agisse de science, de courage, d'adoration, de métier, de fortune ou d'autre chose. Tout ceci par simple désir d'être unique dans sa spécialité. Ainsi, les savants juifs ont nié les connaissances du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et ils ont refusé de croire, par crainte que leur autorité ne soit viciée à la base.

S'agissant de la perversion de l'âme et de son avarice, tu trouves des gens n'assumant pas une autorité qui génère l'orgueil et la fierté. Pourtant lorsqu'on leur décrit l'amélioration de la situation de l'un des serviteurs de Dieu pour les bienfaits qu'il a reçus, ils trouvent cela insupportable et si l'on évoque devant eux les troubles, les difficultés et les régressions que connaissent les gens, ils s'en réjouissent, car ils aiment toujours que les autres s'enfoncent dans les malheurs et souhaitent retenir les bienfaits de Dieu en faveur de Ses serviteurs, comme si les autres puisaient tout cela dans leurs royaumes et leur trésors.

Un savant disait : « L'homme avare est celui qui est avare de ses propres biens et l'homme mesquin est celui qui est avare des biens d'autrui : l'un est avare des bienfaits de Dieu pour Ses serviteurs, bien qu'il n'y ait ni animosité ni bien entre lui et eux, et l'autre n'a d'autres causes que la perversion de l'âme et la mauvaise nature. » C'est une attitude à laquelle il est très difficile de remédier, parce qu'il n'y a pas de motif apparent pour s'employer à l'éliminer ; il s'agit plutôt d'une perversion de la nature qu'on ne peut faire disparaître aisément. Telles sont donc les causes de l'envie.

### Les causes de la grande propagation de l'envie

Sache que ce qui répand l'envie entre les gens à une grande échelle, c'est la multiplication des motifs, entre ceux que nous avons déjà évoqués. Ceci arrive souvent entre compagnons inséparables, semblables, frères et cousins, parce que la cause de l'envie tourne autour des mêmes visées qui la rendent possible, ce qui suscite les animosités et les haines. Voilà pourquoi tu vois que le savant envie le savant et non pas le dévot, que le dévot envie le dévot et non pas le savant, que le commerçant envie le commerçant, le cordonnier envie le cordonnier et n'envie pas le marchand d'étoffes sauf s'il y a une autre raison, parce que le but de chacun d'eux diffère de celui des autres. C'est dire que l'animosité s'origine dans le but commun. Or le même but ne réunit pas deux individus éloignés, car il n'y a pas de lien dans ce cas entre deux personnes se trouvant dans deux pays différents et il ne peut y avoir d'envie entre eux, sauf s'ils convoitent le pouvoir et le prestige, car l'homme qui les convoite envie tous ceux qui dans le monde entier partagent avec lui cette qualité qui fait sa fierté.

La source de tout ceci, c'est l'amour du bas monde. En effet, c'est le bas monde qui devient petit et étroit pour les rivaux. En revanche, le monde de la vie future n'est absolument pas étroit. Ainsi, celui qui aime connaître Dieu – qu'Il soit exalté – Ses anges, Ses prophètes et le Royaume de Sa terre et de Son ciel, n'envie pas autrui s'il accède à cette connaissance, parce que la connaissance est vaste pour les connaisseurs. Il arrive même qu'un seul objet de connaissance soit perçu par un million de savants, pourtant sa connaissance peut réjouir

encore bien d'autres savants. Voilà pourquoi il ne doit pas y avoir d'envie entre savants religieux parce que leur but commun, c'est la connaissance de Dieu – qu'Il soit glorifié –. Or cette connaissance est un immense océan qui n'est jamais étroit. De même, leur dessein c'est d'atteindre une position auprès de Dieu. Or ce qui est auprès de Dieu ne souffre d'aucune étroitesse, d'autant que ce qui est le plus sublime dans les béatitudes auprès de Dieu c'est le plaisir de Sa rencontre. Et c'est là un vaste domaine qui ne renferme ni empêchement ni rivalité, où les chercheurs ne se sentent pas à l'étroit les uns par rapport aux autres, car leur grand nombre favorise, au contraire, l'esprit de familiarité et d'intimité. Cela dit les savants ne s'envient que lorsqu'ils visent les biens matériels et les renommées à travers leur savoir.

Il reste que la différence entre la science et l'argent tient dans le fait que l'argent n'arrive pas dans une main, tant qu'il n'a pas quitté une autre, tandis que la science s'installe dans le cœur du savant et arrive dans celui d'autrui grâce à l'enseignement de ce savant sans qu'elle quitte le sien, et elle est infinie. Ainsi, pour celui qui habitue son âme à réfléchir sur la Majesté de Dieu, sur Sa Grandeur et sur Son royaume, il y trouve un plaisir meilleur que toutes les félicités de ce monde, parce qu'il n'y affronte ni interdiction, ni rivalité. Aucune envie pour aucune créature ne se trouve dans son cœur; parce que si autrui connaît autant que sa propre connaissance, il ne le prive en rien de son plaisir. Tu sais ainsi qu'il n'y a d'envie que dans l'acheminement vers un but qui ne satisfait pas les exigences de tout le monde.

Voilà pourquoi tu vois que les gens ne rivalisent pas pour admirer la beauté du ciel parce qu'il est infini et satisfait tous les regards.

Tu dois donc, si tu es attentif à ton âme, rechercher une félicité qui ne renferme aucune rivalité et un plaisir qui ne connaît aucun trouble. Mais en ce bas monde, de telles béatitudes ne se trouvent que dans la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté – et des merveilles de Son royaume. D'ailleurs, cela ne s'obtient pas non plus par la simple connaissance. En effet, si tu n'aspire pas à la connaissance de Dieu – qu'Il soit glorifié – si tu n'y trouves pas le goût du plaisir et si ton désir de cette connaissance devient faible, tu n'es pas son homme. Car il s'agit d'une affaire d'hommes accomplis. Ceci parce que l'aspiration et le désir ardent viennent après l'expérimentation et le fait de goûter

spirituellement. En effet, celui qui n'a pas goûté n'a pas connu, celui qui ne connaît pas n'aspire pas ardemment, celui qui n'aspire pas ne cherche pas, celui qui ne cherche pas n'atteint pas et celui qui n'atteint pas reste parmi ceux qui sont privés et dépourvus.

Sache également que l'envie relève des maux graves des cœurs. Or les maux des cœurs ne se soignent que par le savoir et la pratique. Ainsi, la science bénéfique pour combattre la maladie de l'envie consiste en ce que tu connaisses vraiment que l'envie t'es dommageable et nuisible pour ta foi et ta vie d'ici bas, qu'elle ne nuit nullement à celui qui est envié dans sa foi et sa vie d'ici bas, elle lui est plutôt favorable et que le bienfait ne disparaît pas, chez celui qui est envié, par le simple fait que tu l'as envié. D'ailleurs, à supposer que tu ne crois pas à la résurrection, l'intelligence, si tu étais raisonnable, impliquerait que tu fasses attention à l'envie en raison de ce qu'elle recèle comme douleur pour le cœur sans compter son inutilité ! Qu'en serait-il lorsque tu sais ce qu'elle génère comme châtement dans la vie future ?

Quant à l'explication de notre expression : celui qui est envié n'est nullement gêné pour sa foi et sa vie d'ici bas, c'est parce que ce que Dieu a décrété en sa faveur comme bienfait ira inéluctablement jusqu'à son terme arrêté et qu'il ne subira aucun préjudice dans la vie future, parce qu'il n'encourt aucune faute et en tire plutôt un bénéfice du fait qu'il est la victime de ta jalousie, surtout si tu l'extériorises par les actes ou les paroles.

Quant à son profit dans le bas monde, c'est que le fait d'affliger les ennemis est l'un des souhaits majeurs des créatures. Or il n'y a pas de châtement plus grand que celui que tu ressens dans l'envie. Si tu médites bien ce que nous avons indiqué, tu sauras que tu es ton propre ennemi et que l'envie est l'amie de ton ennemi. A vrai dire, ton cas ressemble à celui qui jette une pierre contre son ennemi pour le tuer mais la pierre le rate et revient frapper son œil droit qu'elle arrache. Sa colère redouble d'intensité et il lance une pierre plus grosse que la première qui revient toucher son autre œil qu'elle crève aussi. Sa colère augmente encore et il lui jette une troisième pierre qui revient sur lui et blesse sa tête tandis que son ennemi reste sain et sauf.

Tels sont donc les remèdes en matière de connaissance. Lorsque l'homme y pense, ils éteignent les flammes de l'envie dans son cœur.

Pour ce qui est de l'action utile à ce propos, cela consiste à affecter le contraire de ce qu'ordonne l'envie. Ainsi, si l'envie pousse le fidèle à haïr et à dénigrer celui qui est envié, il impose à son âme de le louer et de le complimenter. Si elle le pousse à se montrer orgueilleux, il impose à son âme la modestie. Si elle le pousse à cesser de faire des faveurs à celui qui est envié, il impose à son âme de multiplier ces faveurs.

Ainsi, certains parmi les anciens pieux, lorsqu'ils apprenaient que quelqu'un médissait d'eux, il lui faisaient un cadeau.

Voilà donc des remèdes extrêmement efficaces contre l'envie. Toutefois ils sont amers. Leur prise deviendrait peut être plus facile si tu savais que si tout ce que tu veux ne peut se réaliser, tu peux désirer au moins ce qui est réalisable. Voilà le remède complet et total. Et Dieu est Plus Savant.

### La dépréciation du bas monde

Il existe de nombreux versets du Coran munificent sur les défauts du bas monde, sur l'incitation à y renoncer et sur les paraboles qui le discréditent. En effet Dieu – qu'Il soit exalté – dit :

*« L'amour des biens convoités est présenté aux hommes sous des apparences belles et trompeuses, tels sont les femmes, les enfants, les lourds lingots d'or et d'argent, les chevaux racés ; le bétail, les terres cultivées : C'est là une jouissance éphémère de la vie de ce monde, mais le meilleur lieu de retour sera auprès de Dieu ».* (Coran : III-14).

*« La vie de ce monde n'est qu'une jouissance éphémère et trompeuse »* (Coran : III- 185).

*« La vie de ce monde est seulement comparable à une eau : Nous la faisons descendre du ciel pour qu'elle se mélange à la végétation terrestre dont se nourrissent les hommes et les bêtes »* (Coran : X-24).

*« Sachez que la vie de ce monde n'est que jeu, divertissement, vaine parure, lutte de vanité entre vous, rivalité dans l'abondance des richesses et des enfants ».* (Coran : LVII-20).

*« Mais tout cela n'est que jouissance éphémère de la vie de ce monde. La vie dernière auprès de ton Seigneur, appartient à ceux qui le craignent »* (Coran : XLIII-35).

*« Ecarte toi donc de celui qui tourne le dos à Notre Rappel et qui ne*

désire que la vie de ce monde. Voilà toute l'étendue de leur science » (Coran: LIII-29/30).

Pour ce qui est des *hadith*, il est rapporté, dans les deux Recueils Authentiques, d'après la version d'al-Musawwar ibn Shaddâd, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le bas monde par rapport à la vie future est semblable au geste de l'un de vous qui trempe son doigt dans le fleuve. Qu'il regarde ce qu'il en tire ».

Il est dit dans un autre *hadith* : « Le bas monde est la prison du croyant et le paradis de l'impie ». (*Hadith* recensé par Muslim.)

Il est dit également dans un autre *hadith* : « Si le bas monde valait pour Dieu l'aile d'un insecte, il n'en abreuverait pas un mécréant d'une gorgée d'eau ». (*Hadith* recensé par Tirmidhi). Il est dit aussi dans un autre *hadith* : « Le bas monde est maudit. Tout est maudit en lui sauf ce qui en est voué à Dieu ».

De même, Abû Mûsâ rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui aime son bas monde nuit à sa vie future, et celui qui aime sa vie future nuit à sa vie en ce bas monde. Aussi, préférez ce qui demeure à ce qui passe ». Al-Hasan a adressé à 'Umar ibn 'Abd al-'Azîz une longue épître sur la dépréciation du bas monde dans laquelle il écrit : « Soit. Le bas monde est une demeure pour nomadiser et non pas une demeure pour se fixer. Adam n'y est descendu que par châtement. Aussi, prends y garde. Ô Prince des croyants ! Les provisions qu'on peut en tirer consistent à y renoncer et la richesse dans le bas monde, c'est d'être démuné de ses biens. Il humilie celui qui le glorifie et appauvrit celui qui le convoite, tel le poison que consomme celui qui ne le connaît pas et qui constitue sa perte. Prends donc garde à cette demeure trompeuse, illusoire et qui dupe. Au moment où tu es le plus réjoui sois le plus vigilant. Car ses joies sont mêlées de tristesse et sa transparence est voilée par les troubles. Si Le Créateur n'a donné aucune information sur le bas monde et n'a proposé aucune parabole à son propos, il réveillerait déjà celui qui dort et avertirait celui qui est insouciant, qu'en serait-il lorsqu'on sait que sont parvenus de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – des avertissements et des exhortations à son sujet ? C'est que le bas monde n'a auprès de Dieu – qu'Il soit glorifié – ni valeur ni poids, et

Il ne l'a jamais regardé depuis qu'Il l'a créé. Le bas monde a été proposé à notre Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et on lui a remis ses clés et ses trésors sans qu'il n'y manque pas l'équivalent de l'aile d'un insecte, mais il a refusé de l'accepter et il a détesté aimer ce qui répugne à Son Créateur ou élever ce qui a été rabaissé par Son Maître. Dieu l'a éloigné des saints parce qu'ils L'ont choisi et l'a déployé pour Ses ennemis parce qu'ils en sont dupés. Aussi, celui qui est dupé par le bas monde et qui en dispose croit-il qu'on l'a honoré en le lui offrant ? Oublie-t-il ce que Dieu a fait de Muhammad – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lorsqu'il a mis des cailloux serrés autour de son ventre pour lutter contre la faim. Par Dieu ! aucun homme qui a reçu en profusion les biens du bas monde et qui n'eut pas la crainte que c'est peut être une ruse et un piège pour lui, ne peut être qu'un simple dépourvu de perspicacité. De même, tout serviteur qui a été privé sans qu'il croit qu'on a choisi autre chose pour lui, est un homme à qui manquent l'intelligence et la clairvoyance. »

Pour sa part, Mâlik ibn Dînâr disait : « Faites attention au sorcier, car il ensorcelle les cœurs des savants. » Il entendait par là le bas monde.

De son côté, Yûnus ibn 'Âbid disait : « Le bas monde a été comparé à un homme endormi qui a vu dans son rêve ce qu'il aimait et ce qu'il détestait et qui a été arraché à cet état par l'éveil. »

On a dit également dans le même sens : « Les gens sont endormis, ce n'est qu'en mourant qu'ils se réveillent. » Cela veut dire qu'à la mort ils se rendent compte qu'ils n'ont rien de ce qui les réjouissait et de ce à quoi ils se fiaient.

On rapporte également que 'Îsâ (Jésus) – que la paix soit sur lui – a vu le bas monde sous la forme d'une vieille femme très rusée qui portait beaucoup d'ornements. Il lui demanda : « Combien en as-tu épousé ? » Elle répondit : « Je ne les ai pas compté. » Il lui demanda : « Est-ce qu'ils sont tous morts ou est-ce qu'ils t'ont tous répudiée ? » Elle répondit : « C'est moi plutôt qui les ai tous tués. » Jésus – que la paix soit sur lui – lui dit alors : « Malheur à tes époux qui restent. Comment ne tirent-ils pas une leçon de ce qui est arrivé à tes époux antérieurs ? Comment peux-tu les détruire les uns après les autres sans qu'ils prennent garde à toi ? »

On rapporte également qu'Ibn 'Abbâs a dit : « On amènera au Jour

de la Résurrection le bas monde sous la forme d'une vieille femme, aux cheveux blancs et gris, aux dents pointues, à l'aspect défiguré. Elle apparaîtra devant les créatures et on leur demandera : là connaissez-vous ? Ils diront : nous prenons refuge auprès de Dieu contre sa connaissance. On leur dira : c'est le bas monde pour lequel vous vous êtes battus, au nom duquel vous avez brisé vos liens de parenté et à cause duquel vous vous êtes enviés, détestés et dupés. Ensuite on la jettera en Enfer et elle dira ceci : Seigneur ! où sont mes adeptes et mes habitués ? Et Dieu dira : faites-lui rejoindre ses adeptes et ses habitués. »

Abûl A'la disait : « J'ai vu en songe une vieille femme qui portait beaucoup d'ornements autour de laquelle les gens la regardaient avec un air étonné. Je lui ai dit : Malheur à toi, qui es-tu ? Elle m'a répondu : ne me connais-tu pas ? J'ai dit : non. Elle m'a répondu : je suis le bas monde. J'ai dit : Je me réfugie auprès de Dieu contre ton mal. Elle m'a dit : si tu veux être protégé contre mon mal déteste donc le dirham. Quelqu'un a dit : j'ai vu en son songe le bas monde sous la forme d'une vieille femme défigurée, au dos plié. »

Donnons un autre exemple :

Sache que tes états sont de trois sortes :

Un état où tu n'étais rien. C'est celui d'avant ton existence. Un état qui commence à l'heure de ta mort et qui se poursuit infiniment dans l'existence éternelle. Car ton âme possède sa propre existence après sa séparation avec le corps, soit au Paradis, soit en Enfer pour un séjour éternel.

Entre ces deux états, il y a un état intermédiaire, à savoir celui de tes jours comptés en ce bas monde. Apprécie sa grandeur par rapport aux deux autres états et tu sauras qu'il compte moins qu'un clin d'œil par rapport à la durée de ce monde.

Donc, celui qui regarde le bas monde avec cet œil ne se fie jamais à lui et ne se soucie guère de savoir si ses jours passeront dans la gêne et les difficultés ou dans l'aisance et la prospérité. Voilà pourquoi l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – n'a rien construit pour lui et a dit : qu'ai-je à faire avec le bas monde ? Ma situation et celle du bas monde s'apparentent au cas d'un cavalier qui a fait la sieste sous un arbre avant de le quitter et de partir ».

De même 'Isâ (Jésus) – que la paix soit sur lui – a dit : le bas

monde est semblable à un pont. Traversez-le sans chercher à l'entretenir.

Voilà un exemple tout à fait clair. En effet, le bas monde est un pont pour la vie future. Le berceau est le premier pilier au début du pont, et la pierre tombale est le deuxième pilier au bout du pont. Il y a des gens qui ont traversé la moitié du pont. D'autres en ont traversé les deux tiers. A d'autres il ne restait qu'un seul pas auquel ils étaient insouciantes. Pourtant il fallait bien accomplir la traversée. C'est dire que celui qui se met sur le pont pour le restaurer et le décorer, alors qu'on l'incite à le traverser est un homme ignorant et idiot.

On a dit aussi que celui qui recherche le bas monde est semblable à celui qui boit l'eau de mer : plus il en boit, plus il est assoiffé et ceci jusqu'à ce qu'elle l'emporte. Un ancien pieux avait l'habitude de dire à ses compagnons : Venez, voir le bas monde. Puis il les emmenait devant une décharge publique et leur disait : « Regardez vos fruits, vos poulets, votre miel et votre beurre ! »

Citons un autre exemple : on rapporte qu'al-Hasan a dit : « On m'a rapporté que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : ma situation, la vôtre et celle du bas monde est comparable à celle de gens qui ont traversé un immense désert. Lorsqu'ils ne surent plus en plein chemin ce qu'ils avaient déjà traversé et ce qui leur restait à faire, qu'ils avaient épuisé les provisions et perdus leurs montures, qu'ils restèrent au milieu de cette traversée sans provisions, ni montures, ils eurent la certitude qu'ils allaient se perdre. Pendant qu'ils se trouvaient dans cet état angoissant, un homme portant une tenue soignée et ayant la tête mouillée, leur apparut soudainement. Ils se dirent : c'est quelqu'un qui vient de quitter la campagne qui ne devait pas être loin, vu sa prestance. Lorsqu'il se rapprocha d'eux il leur dit : ô vous ! Qu'avez-vous ? Ils répondirent : comme tu le vois ! Il leur dit : voyez-vous si je vous guide vers une eau qui étanche la soif et vers des prairies verdoyantes que ferez-vous ? Ils répondirent : nous ne te désobéiront jamais. Il leur dit : donnez vos engagements et vos pactes devant Dieu. Ils lui donnèrent donc leurs engagements et leurs pactes pris devant Dieu de ne jamais lui désobéir. Ainsi il les emmena vers des sources d'eau et des prairies verdoyantes. Il resta avec eux le temps que Dieu a voulu. Puis il leur dit : ô vous les

hommes ! Partons ! Ils dirent : pour où ? Il répondit : pour une eau qui n'est pas comme la vôtre et pour des prairies qui ne sont pas comme les vôtres. La plupart de ces gens dirent : par Dieu ! Nous n'avons trouvé cela qu'après avoir cru que nous ne le trouveront jamais. Qu'avons-nous à faire avec une vie meilleure que celle-ci. Mais quelques uns d'entre eux dirent à leur tour : n'avez-vous pas donné à cet homme vos engagements et vos pactes devant Dieu de ne pas lui désobéir ? D'autant qu'il était véridique dans ce qu'il vous a dit et que, par Dieu ! Il sera véridique dans ce qu'il vous a promis ! Ainsi cet homme s'en alla avec ceux qui l'ont suivi, tandis que les autres restèrent exposés à l'attaque de l'ennemi qui les surprit et ils furent tous tués ou emprisonnés ». De même, il est rapporté dans les deux Recueils du *hadith* Authentique, d'après la version transmise par Abû Mûsâ que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Mon cas, et ce avec quoi Dieu m'a envoyé, ressemble à celui d'un homme venu voir les gens de son peuple, et qui leur dit : ô gens de mon peuple ! J'ai vu l'armée de mes propres yeux et je suis avertisseur clair. Sauvez-vous donc. Un groupe de son peuple lui obéit, ses membres partirent de bonne heure sans précipitation et ils furent sauvés. Mais d'autres lui opposèrent un démenti et restèrent sur place où ils furent attaqués par l'armée qui les anéantit. Ceci constitue l'exemple de celui qui m'obéit et suit ce que j'ai apporté et l'exemple de celui qui me désobéit et nie ce que j'ai apporté comme vérité ».

### La réalité du bas monde et ce qui est blâmable et louable

Beaucoup de créatures ont admis la dépréciation totale du bas monde et ont cru que l'allusion portait sur ces choses existantes qui ont été créées utilement. Ils se sont ainsi détournés des aliments et des boissons qui leur sont nécessaires. Mais Dieu a placé pourtant dans l'âme humaine une inclination vers ce qui l'entretient et l'améliore. Cependant, chaque fois que cette âme aspire à ce qui l'améliore, ces gens l'en privent en croyant que ce qu'ils font, c'est l'ascèse recherchée, alors qu'en fait, ils font preuve d'ignorance totale à l'égard des droits de l'âme. Voilà ce que pratique la plupart des pseudo-ascètes qui ne font cela qu'en raison de leur manque de savoir. Quant à nous, nous

allons annoncer la vérité sans la moindre complaisance en disant ceci :

Sache que le bas monde constitue un ensemble d'entités concrètes qui existent pour l'homme et qui renferment des parts auxquelles il peut accéder. Ceci est constitué par la terre et tout ce qu'elle comporte. En effet, la terre est la résidence de l'être humain, et tout ce qu'elle comporte de couvertures, nourritures, boissons et objets de plaisir, constitue une alimentation pour la monture de son corps qui chemine vers Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. Car l'homme ne peut subsister que grâce à ces avantages, au même titre que la charnelle ne peut rester sur le chemin menant au pèlerinage qu'en disposant de ce qui l'entretient et la restaure. Ainsi celui qui prend ce qui l'améliore et le restaure selon ce qui a été ordonné sera loué, et celui qui en prend au-delà du besoin par convoitise et cupidité sera blâmé. En effet, l'avidité ne devrait intervenir sous aucun rapport dans la façon de prendre et de puiser dans le bas monde, parce qu'elle fait sortir de l'utilité pour déboucher sur ce qui est nuisible et dommageable et détourne de la recherche de la vie future. Ainsi on raterait le but et on deviendrait comme celui qui se met à gaver la chamelle, à l'abreuver constamment et à lui changer les couvertures qui embellissent sa selle et qui oublie que les compagnons sont déjà en route. Il ne fait que s'attarder dans le désert, où il devient avec sa chamelle la proie des fauves et des bêtes sauvages. De même, on ne devrait pas non plus négliger de prendre ce dont on a besoin, parce que la chamelle ne peut avoir la force de poursuivre le chemin que si elle prend ce qui la restaure. Donc, la voie saine, c'est celle qui est médiane. Elle consiste à prendre du bas monde ce dont on a besoin comme provisions, y compris les choses désirables et appétissantes pour pouvoir poursuivre le chemin. Car le fait de donner à l'âme ce qu'elle désire constitue une aide en sa faveur et une satisfaction pour s'acquitter de son droit.

Ainsi, Sufyân al-Thawrî, par exemple, avait pour habitude de prendre à certains moments de la bonne nourriture et de prendre avec lui des gâteaux d'amidon et de miel durant ses voyages.

De même Ibrâhîm ibn Adham mangeait parfois de bonnes nourritures en disant : Lorsque nous la trouvons, nous mangeons comme des hommes et lorsque nous en sommes privés, nous nous armons de la patience des hommes.

Qu'on regarde surtout le comportement de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et de ses compagnons : ils n'étaient jamais excessifs dans leur façon de puiser dans les biens du bas monde, mais ils ne négligeaient pas non plus les droits de l'âme.

Il convient donc d'apprécier la part de l'âme dans ce qui est désiré. Si sa part permet de la préserver, de la maintenir, de la restaurer et de l'inciter à faire le bien, le fidèle ne doit pas l'en priver, mais si sa part n'est qu'un simple plaisir qui ne se rapporte pas à ces avantages qu'on vient de mentionner, c'est alors une part blâmable et il convient d'y renoncer.

### La dépréciation de l'avarice, de l'avidité et de la convoitise

Sache que l'argent n'est pas mauvais en soi. Il l'est en raison d'un sens que lui confère l'être humain. Ce sens peut être sa grande avidité, ou le fait qu'il s'empare de l'argent illicitement, ou qu'il en prive ses ayants-droit, ou qu'il le dépense inconsidérément ou qu'il s'en sert pour exhiber sa fierté. Voilà pourquoi Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Sachez que vos biens et vos enfants constituent pour vous une source de tentation* » (Coran : VIII-28). De même il est rapporté dans les *Sunan* de Tirmidhî que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Deux loups qu'on lâche dans un troupeau de moutons ne sont pas plus dangereux pour lui que l'avidité d'un individu pour l'argent et les honneurs pour sa foi ». Du reste les anciens pieux craignaient beaucoup les séductions et les tentations de l'argent. Ainsi lorsque 'Umar regardait le butin de la conquête, il pleurait et disait : « Dieu n'a pas retenu ceci à l'encontre de Son Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et d'Abû Bakr, parce qu'Il leur voulait du mal et Il ne l'a pas donné à 'Umar, parce qu'Il lui voulait du bien. »

De même, Yahyâ ibn Mu'âdh disait : « Le dirham est un scorpion. Si tu ne t'en immunises pas comme il le faut, ne le prend pas, car s'il te pique son poison te tuera. » On lui a demandé : « Comment s'en immuniser ? » Il a dit : « En le prenant licitement et en le dépensant là où il le faut. »

Il disait également : « Deux grands malheurs, dont les créatures ne connaissent pas de semblables, frappent le serviteur dans ses biens au

moment de sa mort. » On lui a demandé : « Lesquels ? » Il a dit : « C'est qu'on lui prend tout, et qu'on l'interrogera sur le tout. »

### Des indications sur l'éloge de l'argent

Nous avons déjà indiqué que l'argent n'était pas en soi mauvais et qu'il convenait de le louer dans la mesure où c'est un moyen pour assurer les intérêts de la religion et du bas monde. Dieu – qu'il soit exalté – l'appelle un bien, et il constitue le moyen de subsistance de l'être humain. En effet, Dieu – qu'Il soit exalté – dit au début de la sourate *al-Nisâ* (Les Femmes) : « *Ne confiez pas aux effrontés les biens que Dieu vous a accordés pour vous permettre de subsister* ». (Coran : VI-5).

Pour sa part, Sa'îd ibn al-Musayyib disait : « Point de bien chez celui qui ne veut pas gagner l'argent licitement pour ne pas dépendre des autres, pour entretenir les liens de parenté et pour s'acquitter de la part qui lui est exigible. » De même, Abû Ishâq al-Sabî'î disait : « Les anciens considéraient que l'aisance aidait dans la foi. »

De son côté Sufyân disait : « A notre époque l'argent constitue l'arme des croyants. »

En un mot, l'argent est semblable à une vipère qui renferme du poison et du contre poison (thériaque). En effet, son thériaque, c'est son utilité, et ses risques résident dans son poison. Ainsi, celui qui connaît ses utilités et ses dangers peut se prémunir contre son mal et tirer profit de son bien.

S'agissant de ses utilités, elles se répartissent entre celles qui se rapportent au bas monde et celles qui se rapportent à la foi.

Pour ce qui est des utilités et des avantages propres à la vie dans le bas monde, les créatures les connaissent bien. Voilà pourquoi, d'ailleurs, elles se perdent pour les avoir. Pour ce qui est de ses utilités d'ordre religieux, elles sont de trois genres :

Le premier genre : le fidèle dépense l'argent pour lui-même, soit pour accomplir un rite comme le pèlerinage ou une obligation comme le *jihâd*, soit pour s'aider dans la dévotion, comme la nourriture, les habits et l'habitat, etc. parmi les nécessités de la vie, car lorsque ces besoins ne sont pas assurés, le cœur ne se consacre pas à la foi et à la dévotion. C'est dire que tout ce qui permet d'accomplir la dévotion est

une forme de dévotion. Ainsi, puiser dans les biens du bas monde pour permettre de vivre sa foi, relève des utilités religieuses. Mais la vie dans le luxe et l'aisance et le fait de dépasser les besoins fondamentaux ne doivent pas compter ici parce qu'il relèvent de l'attachement aux attraits du bas monde.

Le deuxième genre : c'est ce qu'il dépense en faveur des autres. Il y a là quatre types de dépenses :

a- L'aumône dont les vertus et les mérites sont innombrables et notoires.

b- La grandeur d'âme. Nous entendons par là le fait de dépenser l'argent en faveur des riches et des nobles sous forme de réceptions, de cadeaux, d'aides etc... Or cet attitude fait partie des utilités religieuses car elle permet au serviteur de gagner des frères et des amis.

c- La protection de la réputation et de l'honneur comme lorsqu'on dépense l'argent pour repousser les attaques des poètes, éconduire les effrontés, couper court à leur langage et faire cesser leur mal. Cela aussi fait partie des utilités religieuses. En effet le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ce avec quoi l'homme protège son honneur et sa réputation constitue une aumône ». Ceci parce qu'il empêche le calomniateur de commettre le péché de calomnie et protège contre l'hostilité suscitée par ses propos et contre l'esprit de revanche qui amène parfois à outrepasser les limites autorisées de la loi révélée.

d- La rémunération pour ce qu'accomplit autrui comme travaux. En effet, les travaux dont l'homme a besoin pour un métier donné sont multiples et variés. S'il les accomplissait lui-même, il perdrait beaucoup de temps et il lui serait difficile de cheminer vers la vie future en pratiquant la méditation et le *dhikr* qui sont les deux stations spirituelles les plus élevées de l'itinérant. Or celui qui n'a pas d'argent est obligé de se charger lui-même de ses travaux personnels. Ainsi tous les travaux dont on imagine qu'autrui peut occuper à ta place pour réaliser ton but constituent un avantage si tu t'occupes de ce qu'autrui ne peut accomplir, comme la pratique de la science, des œuvres pies, du *dhikr* et de la méditation.

Le troisième genre : c'est ce que l'homme ne dépense pas en faveur d'une personne donnée mais en faveur d'un bien général comme la

construction des mosquées et des ponts. Voilà donc l'ensemble des avantages et des utilités de l'argent dans la religion, à l'exception de ce qui se rapporte à l'action quotidienne, comme le fait de libérer de l'humilité de quémander ou de l'infériorité de la condition d'être pauvre ou le fait de redonner de la fierté aux créatures ou de panser les cœurs, etc...

S'agissant des risques et périls de l'argent, ils se répartissent également entre risques profanes et risques religieux.

Pour ce qui est des risques d'ordre religieux, ils comportent trois catégories.

La première catégorie : l'argent conduit généralement aux péchés et aux actes de désobéissance, parce que celui qui ressent le pouvoir de désobéir doit faire face à l'appel du péché. Or l'argent est une sorte de pouvoir qui favorise l'appel aux péchés. Car ce n'est que lorsque l'homme désespère du péché que son appel cesse en lui. Ainsi l'infailibilité serait que tu en sois dépourvu. Car, si celui qui a la puissance, s'attaquait à ce qu'il désire périrait, et s'il endurait, il rencontrerait beaucoup de difficulté dans son endurance à côté de sa puissance. Voilà pourquoi les épreuves et les tentations de l'aisance sont plus pesantes que celles de l'indigence.

La deuxième catégorie : l'argent favorise la jouissance dans les domaines licites jusqu'à ce qu'elle devienne pour le fidèle une habitude et une accoutumance dont il ne peut plus se passer. Il arrive aussi qu'il ne puisse plus entretenir cette jouissance et aisance qu'en acquérant des biens douteux. Voilà comment il s'engage dans les méandres de ce qui est douteux et se jette dans les vices de la duplicité et de l'hypocrisie. En effet, celui qui a beaucoup d'argent a tendance à trop fréquenter les gens et lorsqu'il les fréquente, il n'est jamais à l'abri de l'hypocrisie, de l'animosité, de l'envie et de la médisance. Tout ceci parce qu'il a besoin de faire fructifier son argent.

La troisième catégorie : c'est celle à laquelle personne n'échappe. Elle consiste en ceci : Son argent le détourne de la mention de Dieu – qu'il soit exalté... C'est là un mal incurable, car toutes les dévotions ont pour origine la Mention de Dieu – qu'il soit exalté – et la méditation sur Sa Majesté et Sa Grandeur. Mais ceci exige un cœur vide de tout autre préoccupation. Or le propriétaire du champ, par

exemple, passe ses matinées et ses soirées à réfléchir sur les querelles de ses employés, sur leur rémunération et leur fraude dans le travail, à se concentrer sur ses disputes avec ses associés à propos de leurs frontières et de la distribution de l'eau, à ses rapports avec les agents du fisc, à l'entretien de son champ et ainsi de suite.

Le propriétaire d'un commerce passe sa journée à réfléchir sur la trahison de son associé, ses négligences dans le travail et dans la fructification du capital. Il en va de même de la plupart des financiers, notamment des propriétaires des fonds en espèces qui réfléchissent sur la meilleure attitude pour les préserver et les protéger. En revanche celui qui possède des subsistances au jour le jour est à l'abri de tous ces soucis.

Quant à ce qu'endurent les gens fortunés comme peur, soucis, tristesse, tourments, épuisement et tension, n'en parlons pas.

Donc, le contre poids de l'argent, c'est de n'en prendre que le strict nécessaire pour se nourrir et de dépenser le reste dans les actions de bien. A part cela, tout est un fléau et un poison.

### La dépréciation de la convoitise et de l'avidité et l'éloge du contentement

Sache que la pauvreté est louable mais il faut que le pauvre soit content de son sort, qu'il ne convoite pas les créatures, qu'il ne se tourne pas vers ce qu'elles possèdent, qu'il ne soit pas avide à acquérir de l'argent par n'importe quel moyen. Mais il ne peut l'être qu'en se contentant du strict minimum en matière d'habillement et de nourriture.

On rapporte, dans le *Sahih* de Muslim, d'après 'Amr ibn al-'Âs que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Heureux celui qui s'est soumis à Dieu, qui a reçu, comme subsistances, le strict minimum et à qui Dieu a inspiré de se contenter de ce qu'il a reçu ». Sulaymân Ibn Dâwûd – que la paix soit sur eux – a dit : « Nous avons éprouvé toutes les facettes de la vie, la vie dans l'aisance, comme la vie dans l'indigence, et nous avons constaté que le minimum suffit ».

Dans le *hadîth* rapporté par Jâbir le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le contentement est un capital inépuisable ». Abû Hâzim disait : « Il y a trois qualités qui confèrent à l'homme la plénitude de sa raison : se connaître soi-même, garder sa langue et se contenter de ce que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – lui a accordé comme subsistances ». Un sage disait ceci : « Si tu es du côté de la gloire, il faut que tu te drappes dans le contentement. »

Quant à l'avidité, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – l'a récusee en disant : « Ô vous les hommes ! Demandez poliment, car le serviteur n'aura que ce qui a été décrété pour lui ». Il a également récusee la convoitise en disant « Désespère de ce qui se trouve dans les mains des gens ». Quelqu'un disait : « Si l'on demande à la convoitise : quel est ton père ? Elle répondrait : c'est le doute à propos de ce qui est décrété. Si on lui demande : quel est ton métier ? Elle répondrait : c'est de gagner l'humiliation. Si on lui demande : quel est ton but ? Elle répondait : c'est la privation. »

On a dit aussi : « La convoitise humilie le prince et le désespoir élève le pauvre. »

Comment soigner l'avidité et la convoitise et le remède qui confère la qualité du contentement :

Sache que ce remède est composé de trois éléments :

La patience, la science et l'action.

Tout ceci se résume dans cinq choses :

La première : économiser pour sa vie de tous les jours et éviter de trop dépenser. En effet, celui qui cherche le contentement doit fermer devant lui, autant que cela lui est possible, les portes des sorties et s'en tenir à l'indispensable en se contentant de n'importe quelle nourriture, de peu de condiments et d'un seul vêtement. S'il a une famille, il doit habituer chaque membre à ce genre de vie simple.

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui économise ne tombe pas dans le besoin » : Il a dit dans un autre *hadîth* : « Le bon arrangement est la moitié de la vie ». Il a dit encore dans un autre *hadîth* : « Il y a trois choses salutaires : la crainte de Dieu – qu'Il soit exalté – en privé et en public, la retenue dans l'aisance et dans la pauvreté, et l'équité dans la joie et dans la colère ».

La deuxième : lorsque le fidèle dispose sur le moment de ce qui lui suffit, il ne doit pas être troublé par l'avenir. D'ailleurs, il peut trouver un bon auxiliaire dans le fait de limiter ses espérances et d'avoir la certitude que ses subsistances lui parviendront nécessairement. Qu'il sache surtout que le démon lui promet toujours la pauvreté.

Ibn Mas'ûd rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le Saint Esprit m'a insufflé qu'aucune âme ne mourra avant d'avoir épuisé ses subsistances et ses jours. Aussi craignez Dieu, demandez poliment et que le retardement des subsistances ne vous pousse pas à les rechercher dans la désobéissance à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –, car on n'obtient ce qui est auprès de Dieu qu'en Lui obéissant ». Si une porte par laquelle le fidèle s'attendait à recevoir des subsistances se referme, son cœur ne doit pas se troubler, car il est dit dans le *hadith* : « Dieu n'aime accorder des subsistances à Son serviteur croyant que par là où il ne s'attendait pas ».

La troisième : le fidèle doit savoir ce que le contentement renferme comme triomphe de l'indépendance et ce que la convoitise et l'avidité renferment comme humiliation et affront. Or, le contentement exige seulement d'endurer ce qui est douteux et futile, et que le fidèle ne perde pas surtout ce qu'il obtiendra comme récompense dans la vie future. Du reste celui qui ne préfère pas la fierté de son âme à ses désirs, est un faible d'esprit dont la foi est imparfaite.

La quatrième : qu'il réfléchisse sur les jouissances des juifs, des chrétiens et de la lie des gens, qu'il regarde ensuite les états des Prophètes, des saints et des pieux et qu'il entende leurs paroles et découvre leur situation. Ensuite, qu'il donne à son esprit de choisir entre : ressembler à la lie des deux mondes, ou se conformer à l'élite de la création pour Dieu – qu'Il soit exalté – ; ceci afin qu'il soit plus facile pour lui d'endurer le peu et de se contenter du minimum et qu'il comprenne que s'il se réjouit de la nourriture, la bête mange plus que lui et que s'il se réjouit des rapports, l'oiseau pratique l'accouplement plus que lui.

La cinquième : il doit comprendre le risque que comporte le fait d'amasser l'argent, conformément à ce que nous avons indiqué sur les dangers de l'argent, et regarder plutôt vers la rétribution qu'apporte la

pauvreté. Il obtient cela en regardant toujours vers celui qui lui est inférieur pour ce qui est des biens du bas monde et vers celui qui lui est supérieur pour ce qui concerne la foi, conformément à ce qui est indiqué dans le *hadîth*, d'après la version transmise par Muslim où l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Regardez vers celui qui vous est inférieur et non pas vers celui qui vous est supérieur. Cela convient parfaitement pour que vous ne méprisiez pas les bienfaits de Dieu en votre faveur ».

Le maître-mot dans cette affaire c'est de s'armer de patience, d'éviter les faux espoirs et de savoir que, tout compte fait, il ne s'agit pour le fidèle que d'une patience de quelques jours en ce bas monde pour se réjouir éternellement. Il serait ainsi comme le malade qui endure l'amertume du remède en raison de ce qu'il escompte comme guérison.

Il convient à celui qui est démuné en matière d'argent de recourir au contentement comme nous l'avons indiqué et à celui qui en dispose de le dépenser généreusement dans des actions de bienfaisance, car la générosité est la vertu des Prophètes et c'est l'un des principes du salut.

Jâbir rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'Archange Gabriel – que la paix soit sur lui – a dit : Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a dit : l'Islam est la religion que j'ai agréée pour Moi-même. Seuls le bon caractère et la générosité l'embellissent. Aussi, honorez-le par ces deux vertus tant que vous y adhérerez ».

Dans un autre *hadîth*, ibn 'Abbâs rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Tolérez les péchés de l'homme généreux, car Dieu lui tient la main chaque fois qu'il trébuche ». Il est dit dans un autre *hadîth* : « Le Paradis est la demeure des généreux et tout ami de Dieu à la générosité dans la nature ».

De même, Anas rapporte que l'Envoyé de Dieu de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les *abdâl* (une catégorie de saints en Islam) de ma communauté ne sont pas entrés au Paradis grâce aux dévotions et au jeûne, mais ils y sont entrés grâce à la générosité de l'âme, à la pureté de leur fond intérieur et à la dispense des conseils aux musulmans ». Il est dit dans un autre *hadîth* : « Attachez-vous à faire le bien, car cela évite de s'exposer à des accidents fatals ».

Ibn al-Sammâk disait : « Je m'étonne de celui qui achète les esclaves avec son argent ; pourquoi n'achète-t-il pas les hommes libres avec le bien ».

### Quelques récits sur les hommes généreux

Il est parfaitement établi que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – était le plus généreux en matière de faire le bien, qu'on ne lui a jamais demandé quelque chose sans qu'il dise oui, et qu'un homme lui adressa une demande et il lui donna un troupeau de moutons qui se trouvait dans une vallée entre deux montagnes ; l'homme revint dans sa tribu et dit à ses membres : Ô mes amis ! Embrassez l'Islam car Muhammad fait don comme celui qui ne craint pas la pauvreté.

On rapporte que Talha devait à 'Uthmân cinquante mille dirhams. Un jour, en allant dans la mosquée, Talha le croisa et lui dit : ton argent est disponible, prends-le. 'Uthmân lui dit : garde-le pour toi, Ô Abû Muhammad ! Comme soutien à ta grandeur d'âme !

Un arabe bédouin est venu voir Talha pour lui faire une demande au nom des liens de parenté. Talha lui dit : personne avant toi ne m'a fait une demande en invoquant ce lien de parenté. Puis il lui donna trois cents mille dirhams. Par ailleurs 'Urwa disait : « J'ai vu 'Âisha partageant soixante-dix mille dirhams, pendant qu'elle raccommoie son foulard. On rapporte, qu'un jour, elle a distribué cent quatre-vingt mille dirhams entre les gens. Puis à la tombée de la nuit, elle dit à la servante : apporte-moi mon repas pour rompre le jeûne. La servante lui apporta du pain et de l'huile et lui dit : tu ne pouvais pas, de tout ce que tu as distribué aujourd'hui, garder un dirham pour nous acheter un peu de viande pour notre dîner ? Elle lui répondit : si tu me l'avais rappelé je l'aurais fait. »

'Abdullâh ibn 'Âmir a acheté à Khâlid ibn 'Uqba sa maison qui se trouvait dans le souk en payant quatre-vingt dix mille dirhams. Au cours de la nuit, il entendit les pleurs des gens de la famille de Khâlid. Il dit alors à sa femme : « Qu'est-ce qu'ils ont ? » Elle répondit : « Ils pleurent leur maison. » Il dit alors : « Ô garçon ! Va les voir et dis-leur que la maison et son prix de vente leur appartiennent. »

Un homme a envoyé dire à 'Abdullâh : « On m'a décrit le lait de vache. Envoi-moi une vache pour boire de son lait. Il lui envoya sept cents vaches avec leurs gardes en lui disant : le village et les enclos où elles vivaient t'appartiennent aussi. »

'Alî ibn al-Hasan alla rendre visite à Muhammad ibn Usâma ibn Zayd qui était malade. Celui-ci se mit à pleurer. Al-Hasan lui demanda : « Qu'as-tu ? » Il répondit : « J'ai une dette ? » Al-Hasan lui demanda : « A combien s'élève-t-elle ? » Il dit : « A quinze mille dinars ou à quelques dizaines de milliers de dinars. » Al Hasan lui dit : « Je m'en charge. »

Un homme est venu voir Mu'n et lui adressa une demande. Mu'n dit : garçon ! Apporte telle de mes chamelles et mille dinars. Puis il les lui remit, alors qu'il ne le connaissait pas. On nous a rapporté qu'un poète se présenta pendant une certaine période devant le seuil de Mu'n sans parvenir à le rencontrer. Ce poète dit à l'un de serviteurs : lorsque le prince pénètre dans le jardin avertis-moi. Ce qu'il fit. Le poète transcrit un vers sur un morceau de bois et le jeta dans l'eau qui traversait le jardin. Lorsque Mu'n vit ce morceau de bois il le prit et il trouva écrit dessus : ô générosité de Mu'n, parle à Mu'n en confidence de ma demande, car je n'ai que toi comme intercesseur auprès de Mu'n. Mu'n demanda alors : qui est l'auteur de ce vers ? On l'informa et il appela cet homme. Il lui dit : qui as-tu dit ? L'homme répéta ce vers. Il lui donna dix bourses contenant chacune mille ou dix mille dirhams. L'homme partit et le prince mit le morceau de bois sous son tapis. Le lendemain il le sortit du dessous du tapis et lut ce qu'il contenait. Puis il fit appeler l'homme en question et lui donna cent mille dirhams en plus. Après les avoir reçus, cet homme eut peur qu'il ne les reprenne et il partit loin. Au troisième jour, le prince reprit ce vers et fit appeler cet homme mais on ne le retrouva pas. Le prince Mu'n dit alors : je devrais lui donner jusqu'à ce qu'il ne reste pas un seul dirham ou dinar dans mes caisses.

Qays ibn Sa'd ibn 'Ubâda tomba malade et il s'étonna du retard mis par ses frères pour lui rendre visite. On l'informa qu'ils avaient honte en raison de ce qu'ils lui devaient comme argent. Il dit alors : « Que Dieu emporte l'argent qui empêche les frères de rendre visite. » Puis il demanda à un crieur d'annoncer publiquement : « Celui qui doit

quelque chose à Qays est libéré de sa dette. » On dit que dans l'après-midi de ce même jour son escalier fut brisé en raison du grand nombre de ses visiteurs.

Un homme se leva et adressa une demande à Sa'îd ibn al-'Âs. Celui-ci lui donna cent mille dirhams. L'homme se mit à pleurer. Sa'îd lui demanda : « Qu'est-ce qui te fait pleurer ? » L'homme répondit : « Je pleurs la terre qui engloutit des hommes comme toi. » Sa'îd lui donna alors cent mille dirhams en plus.

### La dépréciation de l'avarice

Abû Sa'îd rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a deux défauts qui ne se trouvent pas ensemble chez un croyant : l'avarice et le mauvais caractère ».

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit également : « L'avarice et la croyance ne se trouvent jamais ensemble dans le cœur d'un serviteur ».

Muslim rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – disait souvent : « Mon Dieu ! je cherche refuge auprès de Toi contre la lâcheté et l'avarice ».

De même Jâbir rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a demandé à des membres d'une délégation de Banû Salama : Qui est votre chef ? Ils ont répondu : C'est Jâd ibn Qays, mais nous le trouvons avare. Il dit alors : Quel mal est pire que l'avarice ? ». Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit aussi : « Il y a trois choses qui sont périlleuses : une avarice à laquelle on obéit, une passion qu'on suit et le fait que l'individu soit imbu de lui-même ».

Salmân al-Fârisî disait : « A la mort de l'homme généreux, la terre et les anges gardiens disent : Seigneur efface les péchés de Ton serviteur dans le bas monde à cause de sa générosité, et à la mort d'un avare ils disent : Seigneur soustrait ce serviteur au Paradis comme il soustrayait à Tes serviteurs ce que Tu as mis dans ses mains au cours de sa vie dans le bas monde ! »

Un sage disait : « Celui qui était avare laisse à son ennemi ses biens en héritage. »

Un arabe bédouin a décrit un homme en ces termes :

Il m'est apparu petit en raison de la grandeur du bas monde à ses yeux.

Un autre arabe bédouin a déprécié des gens en disant : « Ils jeûnaient en s'abstenant de faire le bien et ils rompaient leur jeûne en s'adonnant aux vices et aux perversions. »

### Quelques récits sur les avares

On rapporte qu'ibn 'Abbâs a dit qu'al-Hajib était l'un des hommes arabes les plus illustres. Mais il était très avare. Il n'allumait pas de feu la nuit de peur qu'un homme ne le voit et ne vienne profiter de sa luminosité. Lorsqu'il l'allumait par nécessité, il l'éteignait dès que quelqu'un s'approchait.

On rapporte également que Marwân ibn Abî Hafsa était l'un des hommes les plus avares. Un jour il sortit pour se rendre chez le calife 'abbâside al-Mahdî. Son épouse lui dit : qu'est ce j'aurai si tu reviens avec un cadeau ? Il répondit : si on me donne cent mille dirhams, je te donnerai un dirham. Comme il a reçu soixante mille dirhams il n'a donné à sa femme que quatre sixième d'un dirham.

On rapporte aussi qu'il y avait un avare très fortuné. Un jour, après avoir fouiné longtemps, il finit par acheter quelques affaires. Il appela un porteur et lui diti : pour combien veux-tu me transporter ces affaires ? Le porteur répondit : pour un centime. Il lui dit : veux-tu baisser ton prix ? Le porteur lui dit : y a-t-il quelque chose dont la valeur est inférieure à un centime ? L'homme dit : je ne sais pas. Le porteur lui dit : nous achèterons avec un centime une carotte que nous mangerons ensemble.

### La vertu de l'altruisme

Sache que la générosité et l'avarice comportent des degrés. Ainsi, le plus haut degré de la générosité, c'est l'altruisme qui consiste à donner généreusement ton argent, bien que tu en as besoin.

Le pire degré de l'avarice c'est, pour l'homme, de se priver d'une chose dont il a grandement besoin. En effet, bien des hommes avares

gardent leur argent sans en dépenser un seul sou : ils tombent malades et ne se soignent pas et ils désirent quelque chose mais ils s'en privent à cause de leur avarice.

C'est dire combien est grande la différence entre l'avare qui se prive lui-même malgré qu'il a un besoin, et le généreux altruiste qui préfère autrui à lui-même, même s'il est dans le besoin ! C'est que les vertus sont des dons que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – place là où Il veut.

Il faut dire qu'il n'y a pas de degré au-dessus de l'altruisme en matière de générosité. Dieu – qu'Il soit exalté – a loué les compagnons de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – en raison de leur altruisme : « *Ils les préférèrent à eux-mêmes, malgré leur pauvreté* » (Coran : LIX-8). Ce verset a été révélé à cause de l'histoire d'Abu Talha qui a éprouvé à cause de ses enfants qui étaient dans le besoin. C'est une histoire bien connue.

De même 'Ikrima ibn Abî Jahl, Suhayl ibn 'Amr, al-Hârith ibn Hishâm et tout un groupe du clan du Banu al-Mughira, tombèrent en martyr au cours de la bataille décisive d'al-Yarmûk. On leur apporta de l'eau, alors qu'ils étaient gravement blessés, mais ils la repoussèrent tous et moururent sans l'avoir goûté. En effet, on apporta de l'eau à 'Ikrima qui regarda Suhayl ibn 'Amr au moment où ce dernier le regardait. 'Ikrima dit au porteur d'eau : commence par celui-ci. De même Suhayl fit la même chose à l'égard d'al-Hârith et tous les membres du groupe préférèrent les autres à eux-mêmes et ils moururent tous sans boire de cette eau. Khâlid ibn al-Walîd qui était le commandant suprême de l'armée, passa près d'eux et dit : Par mon âme ! Vous êtes des hommes !

On a offert à l'un des compagnons la tête d'un mouton. Il dit : j'ai un frère qui en a plus besoin que moi et il l'envoya à ce frère, lequel l'envoya à un autre. Et cette tête de mouton fit le tour de sept maisons pour atterrir chez le premier donateur. De même 'Abdullâh ibn Ja'far s'est rendu dans un champ à lui, en chemin, il s'arrêta dans une palmeraie où un esclave noir travaillait. Au moment où l'esclave s'apprêta à manger, un chien pénétra à l'intérieur de la palmeraie et s'approcha de lui. L'esclave lui jeta un morceau de pain qu'il mangea, puis il lui jeta un deuxième et un troisième morceau pendant que

'Abdullâh regardait. Ce dernier dit à l'homme : ô mon garçon ! Quelle est ta nourriture chaque jour ? Il répondit : ce que tu vois. Il lui dit : pourquoi as-tu préféré ce chien à toi-même ? Il répondit : c'est un endroit où il n'y a pas de chiens. Celui-ci est venu de loin affamé et j'ai détesté le renvoyer. Il lui dit : que vas-tu faire ? Il répondit : je vais passer ma journée sans manger. 'Abdullâh ibn Ja'far dit alors : on me reproche la générosité alors que celui-là est plus généreux que moi. Puis il acheta la palmeraie et tout ce qu'elle renferme, ainsi que l'esclave qu'il affranchit.

Des pauvres se sont retrouvés ensemble à leur endroit habituel avec des morceaux de pain insuffisants pour tout le monde. Ils coupèrent le pain en petites bouchées, éteignirent le cierge et s'asseyèrent pour manger. Lorsqu'on enleva le plat commun on constata qu'il n'avait été touché par aucun d'eux, car ils s'interdirent tous d'en manger, par altruisme les uns envers les autres.

#### La définition de l'avarice et de la générosité

Les gens se sont penchés sur la définition de l'avarice et de la générosité. Pour certains, la définition de l'avarice, c'est d'empêcher ce qui est obligatoire et d'estimer que celui qui s'est acquitté de ce qui est obligatoire pour lui n'est pas un avare. Mais celui qui ne remet aux membres de sa famille que ce qui est imposé par le juge et qui leur cause ensuite de la gêne pour toute dépense supplémentaire, est considéré comme faisant partie des avares. Ce qui est exact, c'est que le fait de s'affranchir de l'avarice se réalise en faisant ce qui est rendu obligatoire par la loi religieuse et ce qu'exige la grandeur du cœur en ayant un bon cœur pour les dépenses.

Ce qui est obligatoire par la loi religieuse est constitué par l'aumône légale et les dépenses pour la famille.

Quant à ce qui est exigé par la grandeur d'âme, c'est d'éviter les gênes et les attitudes viles, car cela est détestable. Mais cela diffère selon les circonstances et les personnes. Ainsi, il arrive qu'on désapprouve chez le riche ce qu'on ne désapprouve pas chez le pauvre, qu'on désapprouve chez l'homme la gêne qu'il cause à sa famille, à ses proches et à ses voisins et qu'on ne désapprouve pas cela chez les

étrangers. Ainsi l'avare est celui qui empêche ce qui ne doit pas être empêché, soit en vertu de la loi religieuse, soit en vertu des exigences de la grandeur d'âme. Donc celui qui s'acquitte du devoir légal et de ce qu'exige la grandeur d'âme, s'affranchit de l'avarice. Mais il n'acquiert pas la qualité d'être généreux, s'il ne dépense pas davantage.

Quelqu'un disait : « L'homme généreux est celui qui donne sans rappeler ses bienfaits. »

On a dit aussi : « C'est celui qui se réjouit en donnant. » Quant au remède contre l'avarice, sache bien que la cause de l'avarice, c'est l'amour de l'argent. Or l'amour de l'argent a deux causes.

L'une d'elles, c'est l'amour des plaisirs qu'on ne peut satisfaire qu'au moyen de l'argent et avec l'espoir démesuré. Si on n'espère pas trop, mais qu'on a des enfants, cela joue le même rôle que l'espoir démesuré.

L'autre, c'est l'amour de la monnaie elle-même. En effet, il y a des gens qui possèdent suffisamment pour le reste de leurs jours s'ils se contentent de leur train de vie habituel. Mais ils préfèrent avoir de grosses sommes d'argent avec eux s'ils sont âgés et sans progéniture. Pourtant, ils s'interdisent de s'acquitter de ce qui est obligatoire ou de faire une aumône qui leur sera bénéfique en sachant pertinemment que s'ils meurent, cet argent sera pris par leurs ennemis et se perdra s'il est caché dans un endroit secret. C'est là une maladie dont il est très difficile de guérir. Ceci s'apparente au cas de l'homme qui aime une personne donnée. Lorsqu'il reçoit l'envoyé de cette personne, il s'occupe tellement de lui, qu'il oublie celle qui l'a envoyé. Or le bas monde est un envoyé qui permet de satisfaire aux besoins. Son adepte aime les dinars pour eux-mêmes, et oublie les besoins, ce qui est le comble de l'égarément.

Sache également que le remède contre chaque mal consiste à lui opposer son contraire. Ainsi, on soigne l'amour des plaisirs par le contentement et la patience, et on soigne l'espoir démesuré par l'évocation régulière de la mort. On soigne le penchant du cœur pour les enfants en se rappelant que Celui qui les a créés leur a alloué leurs subsistances et que beaucoup d'hommes qui n'ont rien hérité, connaissent une situation meilleure que ceux qui ont hérité de fortunes. Que le fidèle prenne garde donc à laisser des biens à sa descendance et d'arriver auprès de Dieu avec des méfaits. Car si leurs

enfants sont bons, Dieu s'en chargera et s'ils sont mauvais, il ferait mieux de ne pas leur laisser ce qui les aiderait à commettre des péchés. Que le fidèle se rappelle surtout ce que nous avons indiqué sur la dépréciation de l'avarice et l'éloge de la générosité.

Sache enfin que, lorsque les plaisirs se multiplient dans le bas monde, les malheurs deviennent nombreux, si on les perd. C'est dire que celui qui connaît le fléau que représente l'argent ne s'y familiarise pas, et que celui qui n'en prend que le strict nécessaire n'est pas un avare. Dieu est Plus Savant.

## Le livre de la dépréciation des honneurs et de la duplicité et leur remède

On rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ce que je crains le plus pour ma communauté, c'est la duplicité et le désir secret ». S'agissant de ce désir secret, même les grands savants n'arrivent pas à percevoir ses dangers. Quant aux gens du commun, n'en parlons pas. Car il s'agit d'un mal qui frappe souvent les savants et les dévots qui déploient tout leur sérieux pour cheminer dans la voie de la vie future. C'est qu'après avoir dompté leurs âmes en les sevrant par rapport aux désirs et en les forçant à se soumettre aux obligations rituelles, ces âmes finissent par ne plus lorgner vers les péchés manifestes que commettent habituellement les membres, en trouvant du repos dans un semblant d'attachement à la science et à la pratique des œuvres pieuses, et un dérivatif contre l'exténuation provoquée par la lutte spirituelle, dans le plaisir d'être agréées et considérées par les créatures. Ces âmes y trouvent donc un immense plaisir là où elles méprisent l'abandon des péchés. Voilà pourquoi certains hommes croient qu'ils sont sincères envers Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – alors que leurs noms sont consignés dans le registre des hypocrites. C'est là vraiment un piège terrible auquel n'échappent que ceux qui sont rapprochés.

C'est pour cette raison qu'on a dit que l'amour du pouvoir est la dernière chose qui quitte la tête des justes. Si c'est là le mal enfoui qui constitue le plus grand piège de Satan, il faut expliquer ses motifs, sa réalité et ses formes.

Sache qu'à l'origine des honneurs, il y a l'amour de la réputation et de la renommée, ce qui constitue une grave menace qu'on ne peut éviter qu'au moyen de l'effacement. Il faut savoir que les gens de bien ne visent pas la célébrité, ne s'y exposent pas et ne recherchent pas ses motifs. Même lorsqu'elle arrive de la part de Dieu – qu'Il soit exalté – ils la fuient et lui préfèrent l'effacement. En effet, on rapporte sur Ibn Mas'ûd qu'il sortit un jour de chez lui. Un groupe d'hommes le suivit.

Il se retourna et leur dit : Pourquoi me suivez-vous ? Par Dieu ! Si vous saviez sur quoi ma porte est refermée, il n'y aurait pas deux hommes parmi vous qui me suivraient. Dans une autre version il a dit : Revenez sur vos pas car c'est une humiliation pour le suiveur et une séduction pour celui qui est suivi.

On rapporte également, que, lorsque plus de quatre personnes assistaient à la séance de prédication d'Abû al-'Aliya il se levait et quittait son auditoire.

Pour sa part al-Zuhrî disait : « Nous n'avons jamais vu une chose où le renoncement est le moins observé comme celle du pouvoir. En effet, nous voyons l'homme renoncer à la nourriture, à la boisson et à l'argent mais lorsqu'on lui dispute le pouvoir, il s'en défend bec et ongle. »

Par ailleurs, un homme a demandé à Bishr al-Hâfi : « Fais-moi des recommandations. » Il lui dit : « Ne cherche pas la renommée en restant effacé et emploie-toi à avoir une nourriture pure et licite. » Il lui dit également : « L'homme qui aime dans le bas monde que les gens le connaissent ne trouvera jamais la saveur de la vie future. »

On rapporte également, dans le Recueil de Muslim, que « 'Umar ibn Sa'd alla voir son père qui gardait son troupeau de moutons dans les voisinages de Médine. En le voyant de loin, son père dit : je cherche refuge auprès de Dieu contre le mal de ce cavalier. Lorsque 'Umar arriva près de lui il lui dit : Père ! Comment peux-tu rester au milieu de tes chameaux et tes moutons et laisser les gens se disputer le pouvoir entre eux ? Son père le frappa à la poitrine et lui dit : silence ! J'ai entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : Dieu aime le serviteur pieux, indépendant et secret ».

De même, Abû Umâma rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le plus heureux de mes amis, à mes yeux, est un croyant d'une condition modeste qui pratique la prière, excelle dans l'adoration de Son Seigneur, Lui obéit dans le secret, reste inconnu au milieu de ses semblables, qu'on ne désigne pas du doigt, dont les subsistances sont modestes et qui endure tout cela avec beaucoup de patience » Ensuite il a frappé le sol avec sa main et ajouté : « Sa mort a été rapide, ses pleureuses ont été peu nombreuses et son héritage était modique ».

De son côté, Ibn Mas'ûd faisait ces recommandations à ses compagnons : soyez des sources d'où jaillit la science, des flambeaux pour la guidance, des gardiens pour les maisons, des cierges dans la nuit, aux cœurs purs et aux habits rapiécés. On vous connaîtra au ciel et on vous ignorera sur la terre.

Si l'on dit : si c'est cela la vertu de l'effacement et le vice de la notoriété, y a-t-il plus grande notoriété que celle des Prophètes et des savants érudits ? Nous répondrons par ceci : ce qui est à blâmer c'est la notoriété recherchée par l'homme, quant à celle procurée par Dieu – qu'il soit exalté – sans qu'elle soit recherchée par l'homme, elle n'est pas blâmable. Néanmoins son existence constitue une source de séduction et d'épreuve pour les faibles. Car l'homme faible est semblable au noyé qui ne sait pas nager : si quelqu'un s'accroche à lui, il l'emporte avec lui dans sa noyade. En revanche, le bon nageur sauve les noyés qui s'accrochent à lui.

### **Le prestige et l'argent sont les deux piliers du bas monde**

Sache que le prestige et l'argent constituent les deux piliers du bas monde. Par argent il faut entendre les biens matériels qui apportent un profit, et, par prestige, le pouvoir de gagner les cœurs, de forcer leur respect et de leur imposer l'obéissance. Ainsi, le prestige consiste à occuper un rang dans les cœurs des gens et à les amener à croire qu'une telle personne possède telle ou telle qualité parfaite, soit en matière de savoir, ou de dévotion, ou de lignée, ou de puissance, ou de beauté physique et ainsi de suite parmi ce que les gens considèrent comme une perfection. En effet, plus ils croient que cet individu possède une telle qualité, plus leurs cœurs se soumettent à lui pour lui obéir, le louer, le servir et le respecter. Ceci montre que le prestige est aimable par nature et qu'on le chérit plus que l'argent parce que celui-ci n'est pas une fin en soi mais un moyen pour avoir ce qu'on aime. C'est que la participation du prestige et de l'argent à la même cause implique leur participation à l'amour. Mais le prestige garde en cela plus de poids que l'argent.

Sache également que le prestige peut être louable et blâmable. Car on sait que l'homme a forcément besoin de l'argent pour les nécessités

de la nourriture, de l'habillement, etc..., il lui faut un peu de prestige par nécessité pour vivre au milieu des créatures. En effet, l'homme a toujours besoin d'un prince qui le protège, d'un camarade qui l'aide, d'un employé qui le sert. Donc, le fait d'aimer cela n'est pas à blâmer, parce que le prestige, comme l'argent, est un moyen en vue d'une fin.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'argent et le prestige ne doivent pas être aimés pour eux-mêmes. Car tant que l'homme cherche à avoir du prestige à cause d'une qualité qu'il possède et pour atteindre un but louable et fondé, comme lorsque Yûsuf (Joseph) – que la paix soit sur lui – a dit : « *Confie-moi l'intendance des dépôts de ce pays, j'en serai le gardien compétent* ». (Coran : XII-55) ou qu'il vise à cacher l'un de ses défauts pour ne pas perdre sa position, son attitude reste permise. Mais s'il recherche cette position en faisant croire aux gens qu'il possède une qualité qu'il n'a pas réellement, comme la science, le scrupule ou la lignée, ceci est interdit. De même, s'il embellit sa prière en présence des gens pour qu'ils croient qu'il est très pieux, il ferait preuve de duplicité, car il ne lui est pas permis de gagner les cœurs des gens en les trompant, ni de gagner l'argent en fraudant.

### Le remède contre l'amour du prestige

Sache que celui dont le cœur est dominé par l'amour du prestige et du pouvoir a pour seul souci d'être attentif à la considération des créatures et passionné par leur fréquentation et par la duplicité à leur égard. Il ne cesse, dans ses paroles et ses actes, de se pencher sur ce qui agrandit sa position auprès des gens. Ce qui constitue la semence même de l'hypocrisie et la source de la corruption, parce que tout homme qui recherche une bonne position dans le cœur des gens est obligé de se montrer hypocrite avec eux en leur manifestant ce qu'il n'a pas réellement. Une telle attitude ne conduit qu'à la duplicité dans les actes de dévotion, à l'incursion dans les interdits et à la manie de piéger les cœurs. C'est pour cette raison que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a comparé l'argent et les honneurs et leur côté corrompateur pour la foi à deux loups lâchés contre un troupeau de moutons.

L'amour du prestige et du pouvoir relève des périls qu'il faut soigner. Son remède est composé de deux ingrédients dont l'un relève

de la science et de la connaissance et l'autre de l'action et de la pratique. Le premier ingrédient consiste à savoir que le motif pour lequel on aime le prestige et le pouvoir, c'est de pouvoir disposer entièrement des personnes et des cœurs des gens, et que même si cela se réalise pleinement, il y a la mort qui est au bout. Il faut donc que le fidèle réfléchisse intérieurement sur les dangers et les périls qui menacent ceux qui jouissent du prestige et de l'autorité dans le bas monde, notamment sous forme d'envies dont ils deviennent la cible et des ennemis auxquels ils s'exposent. Voilà pourquoi ils ont constamment peur que leur pouvoir ne disparaisse et ils ont de l'appréhension que leur position ne change dans les cœurs. Il faut dire que les cœurs changent plus vite qu'une marmite qui bouillonne. Aussi, s'employer à préserver cela n'apporte que des soucis immédiats qui troublent la préservation du prestige, sans satisfaire ce qu'on escompte dans le bas monde. Quant à ce qu'on rate dans la vie future, n'en parlons pas.

Pour ce qui est du remède sur le plan de l'action et de la pratique, il consiste à faire tomber le prestige dans les cœurs des créatures au moyen d'actes et de gestes qui l'impliquent. Ainsi, on rapporte qu'un roi a rendu visite à un ascète. Lorsqu'il s'approcha de lui l'ascète demanda de la nourriture, des légumes et du lait et se mit à les manger avec avidité en avalant de grandes bouchées. Il perdit ainsi toute estime aux yeux du roi qui le regardait.

De même lorsqu'on a voulu le nommer au poste de Cadi, Ibrâhîm al-Nakh'î mit une tunique rouge et s'assit dans le marché.

Sache que le fait de se couper des gens procure du prestige à l'ascète auprès d'eux. Aussi, s'il craint une telle séduction, il doit les fréquenter pacifiquement, marcher dans les souks pour faire ses courses sans convoiter ce que les gens possèdent comme biens pour pouvoir préserver son renoncement et atteindre ce qu'il veut. Ainsi, l'ascète Bishr al-Hâfi par exemple se mettait dans une boutique d'un parfumeur.

Le fait de ne pas prêter attention aux critiques des gens.

Sache que la plupart des gens ne périssent qu'en raison de la crainte des critiques d'autrui et de l'amour des éloges. Ainsi tous leurs mouvements et leurs gestes sont réglés sur l'agrément des gens, dans

l'espoir de bénéficier de leur éloge et par crainte de s'exposer à leur blâme. A vrai dire, une telle attitude relève des maux les plus graves qu'il convient de soigner. La meilleure façon pour y remédier consiste en ceci : tu regardes la qualité par laquelle on te loue ; s'il s'agit d'une qualité que tu possèdes réellement, il y a deux possibilités à envisager : ou bien il s'agit de quelque chose de réjouissant comme la science et la crainte scrupuleuse, ou bien il s'agit de quelque chose qui ne mérite pas de s'en réjouir comme le prestige et l'argent.

Dans le premier cas, il convient de prendre garde à l'issue finale car le fait de l'appréhender, interdit de se réjouir de l'éloge. Ensuite si tu t'en réjouis en espérant une bonne issue finale, il convient que ta joie soit due à la faveur de Dieu qui t'accorde la science et la crainte révérencielle non à l'éloge des gens.

Dans le deuxième cas, qui est l'éloge pour le prestige et l'argent, le fait de s'en réjouir est semblable à la joie que procure la verdure de la terre, qui se transforme rapidement en des débris desséchés. Or seul un diot peut s'en réjouir. Et si tu es dépourvu de la qualité par laquelle on t'a loué, ta réjouissance pour l'éloge est pure folie de ta part.

Du reste nous avons évoqué les fléaux de l'éloge dans le Livre sur les dégâts de la langue. Il convient donc de ne pas t'en réjouir mais de le détester comme le faisaient les anciens pieux qui s'emportaient contre celui qui le pratiquait.

Cela dit, le remède contre le fait de détester le blâme se comprend à travers le remède contre l'amour de l'éloge, car il s'agit de son contraire. Ce qu'on peut en dire brièvement c'est que celui qui te blâme, ou bien il est sincère dans ce qu'il dit car il veut te donner un conseil, et il convient donc dans ce cas d'accepter son bienfait et de ne pas t'emporter puisqu'il ne fait que t'ouvrir les yeux sur tes propres défauts, ou bien il ne cherche pas à te conseiller : dans ce cas il ne fait que nuire à sa propre foi. Quant à toi, tu tires un bénéfice de son propos parce qu'il te fait indirectement connaître ce que tu ignores et te rappelles ce que tu as oublié de tes fautes. S'il t'accuse injustement de choses dont tu es innocent, tu dois réfléchir sur trois éventualités :

La première : si tu es exempt de ce défaut tu n'es pas dépourvu d'autres. Car ce que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – soustrait aux regards, en ce qui concerne tes propres défauts, est plus nombreux.

Rend grâce donc à Dieu de n'avoir pas fait connaître à cet homme tes défauts et de l'avoir repoussé puisqu'il n'a révélé que ce dont tu es innocent.

La deuxième : cela constitue un bon moyen pour expier tes fautes.

La troisième : c'est que cet homme nuit à sa foi et s'expose au courroux de Dieu. On doit donc implorer le pardon de Dieu en sa faveur. On rapporte qu'un homme a blessé la tête d'Ibrâhîm ibn Adham qui implora le pardon divin en sa faveur avant de dire : je suis maintenant rétribué à cause de lui. Aussi, je ne dois pas le faire exposer au châtement à cause de moi. Ce récit a été, d'ailleurs, rapporté dans le chapitre sur la vertu de la mansuétude.

### La duplicité, sa réalité, ses formes...

La duplicité a été dépréciée par le Livre divin et par la Sunna prophétique, comme dans ces deux Paroles divines : « *Malheur à ceux qui prient tout en étant négligents dans leurs prières, et qui sont remplis d'ostentation* » (Coran : CVII-4-6) « *et que celui qui espère la rencontre de son Seigneur doit accomplir de bonnes actions et n'associer personne dans l'adoration de son Seigneur* » (Coran : XVIII-110).

S'agissant des *hadîth*, on rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – dit : celui qui accomplit une œuvre dans laquelle il M'associe à un autre, cette œuvre sera dédiée à celui qui a été associé et je M'en décharge complètement ».

Dans un autre *hadîth*, on rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ce que je crains le plus pour vous, c'est le polythéisme mineur (*al-shirk al-asghar*). Les gens présents lui ont demandé : qu'est-ce que le polythéisme mineur ? Il a dit : c'est la duplicité (*al-riyâ'*). Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – dira au jour de la Résurrection à ceux qui faisaient preuve de duplicité lorsqu'Il récompensera les hommes selon leurs œuvres : allez voir ceux pour qui vous faisiez preuve de duplicité dans le bas monde, peut être trouverez-vous du bien auprès d'eux ? » De son côté, Bishr al-Hâfi disait : « Je préfère me servir d'une flûte pour acquérir les biens du bas monde plutôt que de les acquérir en me servant de ma Foi. »

Sache également que la duplicité comporte différentes formes, notamment la duplicité en matière de religion qui peut avoir des formes variées.

La première se rapporte au corps et consiste à manifester de la maigreur et de la pâleur pour montrer aux autres l'excès dans les exercices spirituels et la domination de la crainte de la vie future, ou à avoir des cheveux hirsutes pour montrer qu'on est absorbé par la source de la foi au point de ne plus pouvoir peigner ses cheveux. C'est le cas aussi lorsqu'on baisse la voix, ou on vide le regard ; ou on assèche les lèvres pour montrer qu'on jeûne régulièrement. Voilà pourquoi 'Isâ (Jésus) – fils de Marie – que la paix soit sur lui – a dit : « Celui d'entre vous qui jeûne se doit de se parfumer et de soigner ses cheveux ». Ceci parce qu'on craint pour celui qui jeûne de succomber aux vices de la duplicité. Telle est donc la duplicité relative au corps et propre aux gens de la foi. Quant aux adeptes du bas monde, ils font preuve de duplicité en manifestant leur corpulence, la clarté de leur teint, la sveltesse de leur taille, la beauté de leur visage et la propreté de leur corps.

La deuxième se rapporte à la tenue, comme dans le fait de marcher tête baissée ou de garder les traces des prosternations sur le visage, ou de porter des bures de laine, ou de retrousser les vêtements, ou de raccourcir les manches, ou de garder des habits sales. C'est le cas aussi du port de vêtements rapiécés et d'habits bleus pour ressembler aux soufis même si, intérieurement, on ne possède aucune de leurs qualités. C'est le cas aussi du port d'un ruban autour du turban pour attirer les regards et se distinguer.

Il faut dire que les gens qui s'adonnent à cette pratique se répartissent en différents groupes :

Certains recherchent une bonne position auprès des gens pieux en manifestant une bonne position par le port de vêtements sales et rapiécés. Si on leur impose l'obligation de porter un habit propre de moyenne qualité que portaient les anciens pieux, ce serait comme si on voulait les tuer, parce qu'ils craignent que les gens ne disent : Ils ont montré de l'ascèse et voilà maintenant qu'ils renient cette voie.

D'autres recherchent l'accès auprès des gens pieux et auprès des adeptes du bas monde comme les rois, les princes, les commerçants,

etc... S'ils mettaient des vêtements luxueux, ils ne seraient pas acceptés par les gens pieux et s'ils mettaient des habits rapiécés, ils seraient méprisés par les rois et les riches. Comme ils désirent être acceptés par les religieux et les profanes, ils recherchent des vêtements de grande qualité et des tenues pour les porter. Le moindre vêtement qu'ils portent vaut ceux des riches, même si les couleurs et les formes ressemblent aux habits des gens pieux. Leur souci majeur, c'est d'être acceptés par les deux groupes. Mais si on oblige ces gens à porter des vêtements durs et sales, c'est comme si on cherchait à les tuer, tellement ils craignent le mépris des grands de ce monde. Et si on les oblige à mettre des habits fins et des tenues de luxe, ils ne les supportent pas, par crainte de perdre leur prestige aux yeux des gens pieux.

Quant aux adeptes du bas monde, leur duplicité porte sur les vêtements de luxe, les belles montures et les objets luxueux en matière d'habillement, de logement, des meubles, etc.. alors que chez eux ils portent des vêtements durs et n'aiment pas qu'on les voit dans ces tenues.

La troisième : c'est la duplicité par le langage.

La duplicité des religieux se fait au moyen des prêches, des exhortations et des récits édifiants pour soutenir les joutes publiques, manifester que l'on possède un immense savoir et prouver le grand soin qu'on attache aux états des anciens pieux. Cela se fait aussi en bougeant les lèvres par des formules du *dhikr* en présence des gens, en montrant de la colère devant ce qui est répréhensible, en baissant la voix au cours de la récitation du Coran pour simuler la crainte et la tristesse, etc...

Quant aux adeptes du bas monde, leur duplicité consiste à retenir par cœur des poèmes entiers et des proverbes et à faire preuve de préciosité de langage, etc...

La quatrième : c'est la duplicité par les actes et les gestes, comme la duplicité de l'orant qui reste longtemps debout, ou incliné, ou prosterné et manifeste le recueillement, etc... ou comme la duplicité en matière de jeûne, de *jihad*, de pèlerinage, d'aumône etc...

Quant aux adeptes du bas monde, leur duplicité s'exprime en se pavanant, en paradant, en bougeant les bras, en réduisant les pas, en tenant les bouts des habits pour manifester de la pudeur.

La cinquième : c'est la duplicité au moyen des amis et des visiteurs, comme celui qui affecte de visiter un savant ou un dévot pour qu'on dise qu'un tel a rendu visite à un tel et que les religieux le fréquentent et cherchent sa bénédiction. Il en va de même de celui qui fait preuve de duplicité en montrant qu'il a plusieurs maîtres pour qu'on dise de lui qu'il a rencontré beaucoup de maîtres et qu'il en a tiré profit. Il faut dire que certains parmi ceux qui font preuve de duplicité recherchent le prestige. En effet, bien des dévots se retirent seuls dans les montagnes inhospitalières et bien des moines se cloîtent dans des couvents et mettent un terme à leurs convoitises à l'égard des biens d'autrui, mais ils restent très attachés à leur réputation et à leur prestige. D'autres ne recherchent que l'argent. Et d'autres encore ne visent que l'éloge et la gloriole.

Maintenant si l'on demande : la duplicité est-elle illicite, répréhensible ou permise ? La réponse exige quelques développements, car la duplicité peut porter soit sur des actes de rituel ou sur autre chose. S'il s'agit d'actes de dévotion, la duplicité est illicite. En effet, celui qui en use dans sa prière, dans son aumône ou dans son pèlerinage, est un pécheur avéré parce qu'il vise par là quelqu'un d'autre que Dieu – qu'il soit exalté –, Le seul qui mérite vraiment d'être adoré. Ainsi celui qui fait preuve de ce genre de duplicité s'expose au courroux de Dieu. S'il s'agit de duplicité en dehors des actes rituels, elle ressemble à la recherche de l'argent, comme cela a été déjà indiqué : elle n'est pas interdite en tant que recherche d'une position dans les cœurs des serviteurs. Mais comme il est possible d'acquérir de l'argent par des moyens frauduleux, il en va de même en ce qui concerne la réputation et le prestige. De même, comme il est tout à fait louable de gagner un peu d'argent pour subvenir aux besoins de l'homme, il est aussi louable d'acquérir une bonne réputation à l'instar de ce qui a été recherché par Yûsuf (Joseph) – que la paix soit sur lui – en disant : « *J'en serai le gardien compétent* ». (Coran : XII-55). Aussi, nous ne soutenons pas le caractère illicite de la réputation même si elle est immense, sauf lorsqu'elle pousse l'homme à commettre ce qui n'est pas permis, à l'instar de ce que nous avons indiqué à propos de l'argent. Quant à la grande réputation qui n'est pas recherchée avec avidité et qui ne provoque pas d'attristement

lorsqu'elle disparaît, elle ne comporte aucun dommage. Car il n'y pas de réputation et de prestige plus grands que ceux de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et des savants religieux après lui. Il reste que concentrer le souci sur la recherche de la réputation et du prestige constitue une imperfection de la foi sans pour autant aller jusqu'à l'interdire.

Il en va de même de la bonne tenue que l'homme met pour voir les gens ou de toute forme de belle prestance. On ne doit pas dire que c'est une chose interdite. C'est dire que les desseins divergent à ce sujet car la plupart des gens n'aiment pas qu'on les voit dans un mauvais jour. En effet, il est rapporté, chez Muslim, d'après le *hadith* transmis par Ibn Mus'ûd que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Un homme qui porte dans son cœur l'équivalent d'un grain de moutarde d'orgueil n'entrera pas au Paradis. Un homme présent lui dit : Mais l'homme aime que son habit soit beau et que ses chaussures soient belles ! Il lui répondit : Dieu est Beau et Il aime la beauté. L'orgueil, c'est de nier la vérité et de mépriser les gens ». Du reste certaines personnes aiment manifester les bienfaits de Dieu en leur faveur et c'est là une recommandation faite par l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix.

### Certaines formes de duplicité sont plus graves que d'autres

Sache que certaines formes de duplicité sont plus graves que d'autres, parce que la duplicité comporte plusieurs degrés dont le plus grave de ne pas rechercher la rétribution à travers la dévotion, comme dans le cas de celui qui prie en public et qui cesse de prier lorsqu'il se retrouve seul.

Le deuxième degré consiste à viser, à côté de la duplicité, la rétribution, en toute faiblesse et légèreté, de sorte que si le fidèle se retrouve seul, il répugne à le faire. Ceci est assimilable à l'attitude du premier en ce sens qu'elles sont toutes les deux méprisées auprès de Dieu – qu'Il soit exalté.

Le troisième consiste en ce que le dessein de la duplicité et celui de la rétribution soient égaux, de sorte que si un seul des deux en devient le motif, cela ne pousse pas le fidèle à l'action, ce qui ne le met pas à l'abri du péché.

Le quatrième : c'est le fait que les gens prennent connaissance de ce qu'il fait, ce qui raffermirait son action et lui donne de la vigueur. Mais si personne ne voit ce qu'il fait il n'abandonne pas la dévotion. Un tel homme sera rétribué pour son dessein valide et châtié pour son dessein corrompu. Il en va de même de la duplicité portant sur les qualifications de la dévotion, non sur son principe même, comme dans le cas de celui qui prie en ayant pour but d'alléger le *rukû'* et le *sujûd* et d'abrégé la récitation, mais lorsque les gens le voient faire il excelle dans ces gestes. C'est là une sorte de duplicité interdite, parce qu'elle renferme de la considération pour les créatures. Mais c'est une duplicité qui reste en deçà de celle qui se rapporte aux principes mêmes des actes rituels.

#### La duplicité secrète qui est plus subtile que le déplacement des fourmis

Sache que la duplicité peut être manifeste ou subtile. Celle qui est manifeste pousse à l'action et incite en ce sens.

Ce qui en est un peu plus subtil, c'est la duplicité qui n'incite pas à l'action d'elle-même mais qui atténue l'action lorsqu'elle est vouée à Dieu – qu'Il soit exalté –, comme dans le cas de celui qui a l'habitude de prier longuement la nuit et qui sent que cela lui pèse un peu. Puis, à la faveur de la présence d'un hôte descendu chez lui, il retrouve de la vigueur et une grande facilité à accomplir ces prières. Mais il y a une forme de duplicité plus subtile encore qui n'affecte ni l'action ni la façon de la rendre facile mais qui reste, malgré cela, enfouie dans le cœur. Ses signes les plus évidents, c'est que le fidèle se réjouit du fait que les gens sachent ce qu'il accomplit comme dévotions. En effet, bien des hommes sont sincères dans leurs œuvres, n'y visent pas la duplicité, la détestent même et accomplissent leurs œuvres dans cet esprit. Mais lorsque les gens apprennent ce qu'il fait, il s'en réjouit, y trouve du plaisir et un soulagement pour son cœur devant les rigueurs des exercices de dévotion. Une telle joie indique une duplicité subtile qui révèle cette réjouissance. Car sans le retournement du cœur vers les gens, cette joie ne percerait pas au moment où les gens, prennent connaissance de ce qu'il fait, pour que l'on sache que la duplicité

s'incruste dans le cœur comme le feu dans la pierre. Mais ce qui en est plus manifeste, c'est lorsqu'on exprime aux gens les marques de la joie et de la réjouissance. Ensuite lorsque le fidèle ressent ce plaisir dû à la prise de connaissance d'autrui, il ne lui oppose aucune réprobation intérieure, il lui arrive plutôt de réagir un peu et d'affecter pour qu'on apprenne ce qu'il fait par allusion et non par une franche déclaration. Mais la duplicité peut devenir plus subtile, de sorte qu'il n'appelle pas à cela ni par allusion, ni par une franche déclaration mais par des pseudo-vertus comme le fait de manifester la maigreur ou la pâleur, ou de baisser la voix, ou d'assécher les lèvres, ou par des traces des larmes ou par la domination du sommeil pour signifier les longues veillées en prière.

Mais cela peut devenir plus subtil au point que le fidèle ne désire plus qu'on sache ce qu'il fait. Malgré cela, il aime lorsqu'il voit les gens, qu'on le salue le premier, qu'on l'accueille avec le sourire et le respect, qu'on s'affaire pour satisfaire ses besoins, qu'on soit bienveillant avec lui dans les rapports mutuels et qu'on lui réserve la bonne place. Et si quelqu'un fait preuve de manquement à son égard, il trouve cela pesant sur son cœur, comme si son âme recevait comme rémunération le respect en échange des actes d'obéissance observés secrètement.

La présence de la dévotion, comme son absence, n'apparaissent pas à travers tout ce qui se rapporte aux créatures, le fidèle ne devient pas pour autant exempt de toute trace subtile de duplicité. Or tout cela risque de réduire la rétribution. Et il n'y a que les justes qui peuvent y échapper.

Nous rapportons, d'après Wahb ibn Munabbih, qu'un dévot a dit à ses compagnons : nous avons quitté biens et enfants par crainte de succomber à la tyrannie. Or je crains que dans notre présente affaire nous ayons succombé à cette tyrannie plus que les riches n'ont succombé en amassant des fortunes. En effet, lorsque l'un de nous est croisé, il aime qu'on le vénère par égard pour sa foi. S'il a besoin de quelque chose, il aime être satisfait par égard pour sa foi. S'il achète quelque chose il aime qu'on baisse le prix par égard pour sa foi. Leur roi apprit l'affaire. Il se rendit avec sa suite sur les lieux, et toutes les montagnes et les vallées environnantes furent envahies par la foule. Le dévot se demanda alors : qu'est-ce que c'est que tout cela ? On lui

dit : c'est le roi. Il dit à l'un de ses compagnons apporte-moi de la nourriture. Son compagnon lui apporta des légumes, du raisin et des noyaux d'arbres fruitiers. Il se mit à remplir sa bouche et à manger grossièrement. Le roi demanda : où est votre compagnon ? On lui répondit : c'est celui-là. Il lui dit : comment vas-tu ? Le dévot répondit : comme tous les hommes. Le roi dit alors : il n'y a aucun bien en cet homme puis s'en alla. Le dévot dit : louange à Dieu qui le repoussa de moi en me lançant des reproches.

Voilà pourquoi les hommes sincères ne cessent de craindre la duplicité subtile, de s'efforcent de duper les gens sur leurs œuvres pies et s'attachent à les cacher plus que l'attachement que les gens mettent pour cacher leurs forfaits. Tout ceci dans l'espoir que leurs œuvres deviennent pures et sincères, afin que Dieu – qu'Il soit exalté – leur accorde au Jour de la Résurrection, une rétribution appropriée. Il faut dire que les tares de la duplicité subtiles sont innombrables. Ainsi celui qui ressent en lui-même une distinction entre l'intérêt pour la connaissance, au nom de ce qu'il accomplit comme dévotion possède en lui-même une marque de duplicité. Mais toute tare n'annule pas la rétribution et ne corrompt pas l'œuvre, car il y a des distinctions à faire à ce sujet. Ainsi si l'on dit : on ne voit personne qui se passe de la joie, lorsque les gens apprennent ce qu'il accomplit comme dévotion. Est-ce que tout cela est blâmable ? La réponse consiste à dire que la joie peut être louable ou blâmable.

Celle qui est louable consiste en ce que la visée du fidèle, c'est de cacher son obéissance et de la vouer sincèrement à Dieu. Mais lorsqu'une créature apprend cela, il sait que Dieu – qu'Il soit exalté – l'a averti et a manifesté le côté agréable de ses états spirituels. Le fidèle se réjouit donc de la bonté de Dieu et de Sa bienveillance en sa faveur, car c'est Lui qui soustrait aux regards les actes d'obéissance et de désobéissance. Or Dieu – qu'Il soit exalté – a manifesté pour lui l'obéissance et caché la désobéissance, et il faut savoir qu'il n'y a de bienveillance meilleure que celle qui consiste à cacher ce qui est laid et à montrer ce qui est beau. Donc sa joie est due à cela et non pas à l'éloge des gens et à la considération qu'ils ont pour lui dans leurs cœurs. Cette joie peut être due aussi à l'attitude du fidèle qui tire une preuve de la manifestation de la beauté par Dieu et de la préservation

de la laideur chez lui dans le bas monde et escompte qu'il sera traité de la même façon dans la vie future. Car ce sens a été évoqué dans le *hadîth*.

En revanche, si sa joie est due à la connaissance des gens de son fait en raison de la considération qu'ils ont pour lui afin qu'ils le louent, le respectent et œuvrent pour satisfaire ses besoins, cela devient répréhensible et blâmable.

Si l'on se demande comment expliquer alors le *hadîth* rapporté par Abû Hurayra : « Un homme a demandé : ô Envoyé de Dieu ! Il arrive à l'homme d'accomplir une œuvre et de s'en réjouir, et lorsqu'on la connaissait il l'admire ! Il lui a dit : cet homme aura deux rétributions : Une rétribution pour l'avoir cachée et une rétribution pour l'avoir manifestée ».

La réponse est la suivante : ce *hadîth* est faible. Il a été recensé par Tirmidhî. Certains savants disent qu'il signifie ceci : cet homme admire l'éloge que les gens lui font conformément à sa Parole – que la paix soit sur lui : « Vous êtes des témoins de Dieu sur terre ».

Du reste, il est rapporté chez Muslim, d'après le *hadîth* transmis par Abû Dhar : « On a dit : ô Envoyé de Dieu ! Que dis-tu de l'homme qui accomplit une œuvre pour laquelle il reçoit l'éloge des gens ? Il a dit : cela constitue une bonne nouvelle annoncée promptement au croyant ». En revanche s'il l'admire pour que les gens sachent qu'il fait du bien et qu'ils l'honorent pour cela, cette attitude constitue une marque de duplicité.

### La duplicité qui annule et détruit l'œuvre

Lorsque le fidèle s'expose à la pression de la duplicité, il connaît l'une des deux situations suivantes : cette pressante duplicité intervient, ou bien après l'accomplissement de l'acte de dévotion, ou bien avant. S'il est envahi après l'achèvement de l'acte par une joie sans qu'il cherche à la manifester, cela n'affecte pas l'œuvre parce qu'elle était accomplie dans l'esprit de sincérité, surtout s'il n'affecte pas de la montrer et d'en parler. En revanche, s'il la manifeste et en parle après l'achèvement de l'acte, cela risque d'être menaçant, car il montre qu'au moment d'entreprendre l'acte, son cœur était dominé par une certaine

marque de duplicité. S'il arrive à se débarrasser de la duplicité, sa rétribution sera réduite, car il y a soixante-dix degrés qui séparent l'œuvre secrète de l'œuvre manifeste.

En revanche, si la pression de la duplicité intervient avant l'achèvement de l'acte de dévotion, comme dans le cas de la prière dans laquelle le fidèle s'engage avec la sincérité requise, s'il s'agit d'une simple joie, cela n'affecte pas l'œuvre ; mais s'il s'agit d'une duplicité qui l'incite à la faire voir, cela nuit à l'œuvre et la détruit.

### Les remèdes contre la duplicité et la manière de soigner le cœur

Tu sais maintenant que la duplicité détruit les œuvres, qu'elle provoque le courroux de Dieu – qu'Il soit exalté – et qu'elle relève des périls les plus graves. Aussi, celui qui connaît cet état se doit de déployer tout le sérieux nécessaire pour se débarrasser de ce mal. Or son remède comporte deux attitudes ou deux stations.

L'une d'elles consiste à l'extirper et à la déraciner totalement.

L'autre à repousser immédiatement ce qui traverse l'esprit comme tentation de duplicité.

La première station : sache qu'à l'origine de la duplicité, il y a l'amour des honneurs et des bonnes positions. Si l'on détaille cela on y trouve trois éléments : l'amour du plaisir du compliment, la fuite devant la douleur du blâme et la convoitise de ce qui se trouve dans les mains des gens. Ceci est illustré par ce qui est mentionné dans les deux *Recueils Authentiques* du *hadîth* transmis par Abû Mûsâ : « Un homme venu voir l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : ô Envoyé de Dieu ! Vois-tu l'homme qui combat par courage, qui combat par esprit du corps, et qui combat par duplicité, laquelle de ses attitudes montre qu'il combat pour Dieu ? Il lui a dit : celui qui combat pour que la parole de Dieu ait le dessus est celui-là même qui combat pour Dieu ».

Son expression « qui combat par courage » signifie qu'il cherche à ce qu'on le mentionne et le loue. Son expression « qui combat par esprit du corps » veut dire qu'il n'aime pas qu'on le domine ou on le blâme. Son expression « qui combat par duplicité » veut dire qu'il aime qu'on le voit. Ceci illustre le plaisir des honneurs et de la renommée dans les cœurs.

Il arrive aussi à l'homme de ne pas désirer l'éloge mais d'appréhender uniquement le blâme, comme l'homme lâche au milieu des hommes courageux. En effet, il reste ferme et ne fuie pas pour qu'on ne le blâme pas. De même, il arrive à l'homme de prononcer une consultation (*fatwâ*) en toute ignorance pour éviter qu'on le blâme à cause de son ignorance. Voilà trois choses qui conduisent à la duplicité. Leur remède consiste en ceci : l'homme ne vise une chose et ne la désire que s'il croit qu'elle lui est bonne et bénéfique, soit immédiatement, soit ultérieurement. S'il sait qu'il s'agit de quelque chose qui est agréable dans l'immédiat mais nuisible à long terme, il lui est facile de l'éviter et de cesser de le désirer, comme dans le cas de celui qui sait que le miel est agréable mais, s'il s'avère que ce miel comporte du poison, il s'en détourne. De même, ce désir consiste en ce que tu saches ce qu'il comporte comme dommage. Ainsi quand l'homme connaît les nuisances de la duplicité, ce qu'il rate comme amélioration de son cœur et comme position éminente dans la vie future, ce qu'il aura à affronter comme châtement, mépris et dédain, sans compter ce qu'il subit dans le bas monde comme dispersion de ses soucis en raison de son attachement à l'agrément des créatures, car leur satisfaction ne connaît aucune limite ; en effet il ne fait, en contentant quelques uns, qu'effaroucher bien d'autres, d'autant plus que celui qui recherche leur agrément par ce qui courrouce Dieu, ne fait que récolter le courroux de Dieu et des hommes ; ensuite, quel but peut-il avoir en recherchant leur éloge et en récoltant le blâme de Dieu du fait de leur compliment ? Surtout que leur éloge n'accroît ni les subsistances ni le terme d'une vie et ne lui est d'aucune utilité le jour où il sera totalement démuné et complètement indigent. De même pourquoi, devrait-il appréhender leur blâme ? Quand il sait que leur blâme ne lui nuit en rien, ne change rien au terme de sa vie et ne modifie en rien ses subsistances, car toutes les créatures sont impuissantes : elles ne possèdent pour elles-mêmes ni dommage ni utilité et elles n'ont aucun pouvoir sur la vie, la mort et la résurrection. Ainsi lorsqu'il réalise tout cela en lui-même, son désir de s'attacher à la duplicité se relâche complètement et il se tourne vers Dieu – qu'Il soit exalté – avec son cœur. Car l'homme raisonnable n'aspire nullement à ce qui lui nuit et ne lui apporte aucun profit.

S'agissant de la convoitise de ce qui se trouve dans les mains des gens, il l'élimine en sachant que c'est Dieu – qu'Il soit exalté – qui dispose des cœurs par le don et la rétention ; qu'il n'y a pas d'autre pourvoyeur que Lui, que celui qui convoite les créatures ne récolte qu'humiliation et échec, et même s'il atteint son but, il s'expose au mépris et au rappel des bienfaits de la part de ses donateurs. Comment, dans ces conditions, peut-il troquer ce qu'il y a auprès de Dieu contre un faux espoir et une illusion trompeuse ?

Le remède utile consiste aussi pour le fidèle à s'habituer à cacher ses actes de dévotion et à fermer toutes les issues qui mènent à elles comme on ferme les portes contre les dépravations, car il n'y a pas de meilleur remède contre la duplicité comme le fait de garder les œuvres en secret. Ceci est difficile lorsqu'on aborde les exercices spirituels mais si on l'endure un certain temps en s'efforçant de l'observer minutieusement, son effet pesant s'annule et le fidèle reçoit l'assistance divine pour tenir bon. Donc, il incombe au serviteur de faire l'effort – et la réussite provient de Dieu – et à se mettre à l'abri de ce fléau. Mais le fait de les manifester comporte également un intérêt se rapportant à la conformité et à l'incitation des hommes à faire le bien. Du reste il y a des œuvres qu'on ne peut pas cacher comme le pèlerinage et le *jihâd*.

Il reste que celui qui manifeste son œuvre est tenu de surveiller son cœur pour qu'il ne renferme pas l'amour de la duplicité subtile. De même, il doit avoir l'intention de servir comme un beau modèle. Mais l'homme faible ne doit pas se duper à ce sujet. En effet, l'homme est semblable ici à un noyé qui ne sait pas bien nager et qui, pris de pitié pour un groupe d'hommes qui se noie, se lance vers eux pour qu'ils s'accrochent à lui, mais il finit par périr avec eux.

Quant à celui qui est fort, dont la sincérité est parfaite, pour qui l'éloge et le blâme des gens sont égaux, il n'y a aucun mal à ce qu'il manifeste son œuvre, d'autant plus que le fait d'inciter au bien est un bien. Ainsi, on rapporte à ce sujet que certains pieux manifestaient quelques aspects de leurs états spirituels élevés pour qu'on se conforme à leur attitude. De même, l'un d'eux a dit aux gens de sa famille au moment du trépas : Ne me pleurez pas car je n'ai jamais proféré aucune faute depuis que j'ai embrassé l'Islam. Abû Bakr ibn Ayyash a

dit à son fils : prends garde à désobéir à Dieu – qu'Il soit exalté – dans cette pièce où j'ai terminé douze mille fois la récitation intégrale du Coran.

La deuxième station consiste à repousser la tentation de la duplicité pendant l'adoration. C'est une chose qu'il faut également apprendre. En effet pour celui qui lutte contre son âme concupiscente et qui parvient à extirper les racines de la duplicité de son cœur grâce au contentement, à se faire petit au regard des gens et à mépriser leur éloge et leur blâme, Satan ne le laisse pas tranquille pendant l'adoration et lui oppose les pensées tentantes de duplicité. Ainsi, lorsque l'idée que les gens savent ce qu'il fait en matière de dévotion et connaissent ce qu'il accomplit, traverse son esprit, il doit la repousser en se disant à lui même : qu'as-tu à faire des gens qu'ils le sachent ou non, du moment que Dieu connaît ton état, quel intérêt à ce que les autres le sachent ? Si le désir s'attache au vice de l'éloge, il doit se rappeler les vices de la duplicité et de l'exposition au mépris et opposer ainsi à ce désir l'opprobre du mépris, car le fait de savoir que les gens sont mis au courant stimule le désir et le fait de connaître le vice de la duplicité stimule la désapprobation.

### **La permission de l'intention de manifester les actes d'obéissance et la permission de cacher les péchés**

Pour ce qui est du premier point, sache que le fait de garder secrètes les œuvres pies renferme un grand intérêt qui consiste à se débarrasser de la duplicité.

Quant à la permission de cacher les péchés, on pourrait croire que le fait de cacher les fautes relève de la duplicité, mais il n'en est rien. En effet, lorsque l'homme sincère, qui ignore la duplicité, commet une faute, il la cache parce que Dieu n'aime pas qu'on exhibe les péchés et Il aime plutôt qu'on les cache. Du reste on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Que celui qui commet quelques malfaisances se dissimule derrière le voile protecteur de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié ». Ceci parce que si le fidèle désobéit par le péché, son cœur n'est pas dépourvu d'amour pour ce que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – aime. Il s'agit là de quelque

chose qui provient de la force de la foi. Mais il faut que le fidèle déteste également l'exhibition du péché chez autrui. Car cela constitue une marque de sincérité chez lui. Cela l'amène aussi à détester les blâmes des gens contre lui, en ce sens que cette attitude détourne son cœur et son esprit de l'obéissance à Dieu – qu'Il soit exalté – car la nature humaine n'aime pas le blâme. De la même façon, il doit détester l'éloge s'il le détourne de Dieu – qu'Il soit exalté –, absorbe son cœur et le prive du *dhikr*. Car cela aussi relève de la force de la foi.

### L'abandon des actes d'obéissance par crainte de la duplicité

S'agissant de l'abandon des actes d'obéissance par crainte de la duplicité, si ce qui anime l'obéissance c'est quelque chose qui n'a rien à voir avec la foi, il convient de l'abandonner car il s'agit d'un péché qui ne renferme aucune obéissance. Mais si c'est la foi qui l'anime et qu'il s'agit d'un acte voué sincèrement à Dieu – qu'Il soit exalté – on ne doit pas abandonner l'œuvre parce que c'est la foi qui l'anime. De même, si le fidèle abandonne l'œuvre par crainte qu'on dise qu'il fait preuve de duplicité, il ne doit pas le faire car il s'agit d'un des pièges de Satan. Ibrâhîm al-Nakh'î disait : « Si Satan t'attaque en pleine prière et te dit que tu fais preuve de duplicité, allonge davantage ta prière. » Quant à ce qu'on a rapporté sur certains anciens pieux qui ont abandonné la dévotion par crainte de la duplicité, comme dans le cas d'Ibrâhîm al-Nakh'î, qui a fermé le Livre du Coran qu'il lisait, au moment de l'entrée d'un homme chez lui et s'est dit : Cet homme ne doit pas me voir lire le Coran à chaque heure, il convient d'interpréter cette attitude en considérant qu'ils ont conçu une certaine fierté intérieure ; voilà pourquoi ils ont rompu brutalement leurs actes de dévotion.

### La validité de l'action du serviteur générée par la vision des créatures

Il arrive à l'homme de passer la nuit en compagnie de ceux qui veillent en prière alors qu'habituellement il observe une heure en prière nocturne, et il lui arrive aussi de se conformer à eux et de jeûner

comme eux. Sans eux il ne serait pas en forme pour accomplir ces actes de dévotion. On pourrait croire qu'il s'agit là d'une forme de duplicité. A vrai dire il n'en est rien. Or, ce point mérite d'être développé pour une meilleure compréhension. En effet, chaque croyant aspire à l'adoration de Dieu – qu'Il soit exalté. Mais il est à la merci de toutes sortes d'empêchements et il lui arrive de succomber à l'insouciance. Voilà pourquoi le fait de voir autrui peut être un bon motif pour dissiper l'insouciance et éliminer les obstacles. En effet, lorsque l'homme se retrouve chez lui, il a la possibilité de disposer d'un lit confortable et d'une épouse affectueuse. Mais lorsqu'il passe la nuit dans un lieu étranger, ces soucis le quittent et il retrouve des motifs qui l'incitent au bien comme la vue des dévots. Il lui arrive également d'avoir des difficultés à jeûner chez lui en raison de la profusion de nourriture, contrairement à ce qu'il retrouve ailleurs. C'est dans ce genre de situations qu'intervient Satan pour l'empêcher d'accomplir des actes de dévotion en lui insufflant ceci : si tu accomplis plus que ce que tu fais habituellement tu feras preuve de duplicité. Aussi, le fidèle ne doit pas lui prêter attention mais regarder son dessein intérieur, plutôt que de s'occuper des insufflations du démon. Il doit également soumettre son affaire à l'épreuve en imaginant que ces dévots se trouvent dans un endroit où il peut les voir sans qu'eux-mêmes puissent le voir : s'il constate que son âme est généreuse dans la dévotion, c'est que son action est vouée à Dieu, si c'est autrement c'est que sa générosité devant ces gens relève de la duplicité. Il peut se servir de cela comme un bon critère.

Voilà l'ensemble des vices et des fléaux de la duplicité. Examine-les, scrute-les attentivement et surveille bien ta bonne intention, car la duplicité est plus subtile que le déplacement des fourmis en pleine nuit sombre.

L'aspirant doit aussi imposer à son cœur le contentement de la science de Dieu dans tous ses actes de dévotion. Seul s'en contente celui qui craint Dieu et espère en lui. Il ne faut pas non plus se désespérer de la sincérité en se disant : Seuls les hommes forts peuvent réaliser la sincérité alors que moi je fais partie de ceux qui mélangent tout. Ce genre d'attitude le pousse à abandonner l'effort spirituel pour acquérir la sincérité dont il a besoin. Ibrâhîm ibn Adham rapporte ce

témoignage édifiant : j'ai reçu mon initiation auprès d'un moine nommé Sam'an. Je suis entré dans son ermitage et je lui ai demandé : depuis combien de temps es-tu dans ton ermitage. Il m'a répondu : depuis soixante-dix ans. J'ai dit : quelle était ta nourriture ? Il m'a répondu : chaque nuit un grain de pois chiche. J'ai dit : qu'est-ce qui incite ton cœur pour qu'un grain de pois chiche te suffise ? Il m'a dit : vois-tu ceux qui sont à tes pieds ? J'ai dit : oui. Il m'a dit : ils viennent chaque année pendant un jour pour décorer mon ermitage, tourner autour de lui et me rendre hommage. Chaque fois que mon âme se sent engourdie dans la dévotion, je lui rappelle la gloire de cette heure. Ainsi je supporte l'effort d'une année pour la gloire d'une heure. Supporte quant à toi, l'effort d'une heure pour la gloire éternelle. Voilà comment il a semé dans mon cœur le respect de la connaissance spirituelle. Puis il m'a dit : veux-tu que je t'apprenne davantage ? J'ai dit : Oui. Il m'a dit : descend de l'ermitage, ce que je fis. Il fit descendre vers moi une petite outre contenant vingt grains de pois chiche. Puis il m'a dit : entre dans le couvent car ils ont vu ce que j'ai fait descendre vers toi. Je suis entré donc dans le couvent et ses occupants chrétiens se sont rassemblés autour de moi pour me demander ce que le moine avait fait descendre vers moi. J'ai répondu : quelque chose de sa nourriture. Ils m'ont demandé : que vas-tu en faire ? Nous le méritons mieux que toi. Donne ton prix. J'ai dit : vingt dinars. Et ils m'ont donné vingt dinars. Je suis revenu vers le moine qui m'a dit : tu t'es trompé. Si tu leur en avait proposé vingt mille, ils te l'auraient donné. Voilà la gloire de celui qui ne L'adore pas. Imagine comment serait la gloire de celui qui L'adore. Tourne-toi donc vers l'adoration de ton Seigneur !

Il ressort de ceci que le fait de ressentir de la grandeur dans les cœurs peut être un facteur qui incite à la retraite spirituelle. Voilà donc un vice très dangereux. Le signe qui indique qu'on en est exempt consiste à ce que les hommes et les animaux soient presque les mêmes aux yeux de l'aspirant, et à ce que son œuvre soit comme si s'était l'œuvre de celui qui se trouve seul sur la terre. Si des idées de faiblesse traversent son esprit, c'est Dieu qui les repousse. Dieu – qu'Il soit exalté – est Plus Savant.

## Le livre de la dépréciation de l'orgueil et de la fatuité

S'agissant de l'orgueil, Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *J'écarterai bientôt de Mes signes ceux qui, sur la terre, s'enorgueillissaient sans raison* ». (Coran : VII-146). Il est rapporté, dans le *hadîth* authentique recensé par Muslim, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Un homme qui possède l'équivalent d'un grain de moutarde d'orgueil dans son cœur n'entrera pas au Paradis ».

De même, il est rapporté dans les deux Recueils authentiques que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'enfer a dit : on m'a accordé le privilège de recevoir les orgueilleux ».

L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit également : « Au jour de la Résurrection les tyrans et les orgueilleux seront ressuscités comme des petites fourmis que les gens fouleront, ils seront tellement méprisables pour Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié ».

De son côté, Sufyân ibn 'Uyayna disait : « J'espère la repentance pour celui qui a péché sous la pression du désir, car Adam – que la paix soit sur lui – a désobéi par désir et on lui a pardonné. Si son péché est dû à l'orgueil, je crains pour lui la malédiction, car Iblîs a désobéi par orgueil et il fut maudit. »

De même, il est rapporté dans les deux *Recueils Authentiques*, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « A celui qui traîne son habit par orgueil, Dieu ne le regardera pas au jour de la Résurrection. » Abû Bakr lui dit : « Ô Envoyé de Dieu ! L'un des deux côtés de mon manteau s'amollit sauf si je m'en rends compte. » L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui dit : « Tu n'es pas de ceux qui le font par orgueil ». Sache que l'orgueil est une attitude intérieure qui produit des actes à travers les membres. Cette attitude reflète la vision qu'on a d'autrui. Car l'homme orgueilleux se considère comme supérieur aux autres pour ce qui est de ses qualités parfaites. Voilà comment on devient orgueilleux.

C'est en ce sens que l'orgueil diffère de la fatuité. Car la fatuité n'implique que la présence de celui qui est imbu de lui-même, au point que s'il n'y avait qu'un seul homme, on imaginerait qu'il soit imbu de lui-même mais on n'imaginerait pas qu'il soit orgueilleux, sauf s'il y en a d'autres avec lui pour qu'il se sente supérieur à eux. C'est que lorsque l'homme se voit avec l'œil de la grandeur, il dédaigne les autres et les méprise. Ainsi, cet homme orgueilleux regarde les gens du commun comme si c'était du bétail, il les ignore et les méprise.

Cela dit le vice de l'orgueil est très grave. Les gens de l'élite y succombent souvent mais rarement les dévots ; les ascètes et les savants n'y échappent pas. Comment, du reste, son vice ne serait pas grand, alors que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – nous a informé que celui qui possède dans son cœur l'équivalent d'un grain de moutarde d'orgueil n'entrera pas au Paradis ? A vrai dire l'orgueil est devenu un obstacle pour accéder au Paradis parce qu'il s'interpose entre le serviteur et le bon caractère des croyants. En effet, l'homme orgueilleux est incapable d'aimer pour les croyants ce qu'il aime pour lui-même. Ainsi, il ne peut ni être humble et modeste, ni abandonner le ressentiment, l'envie et la colère, ni maîtriser sa colère et accepter les conseils, ni cesser de dédaigner les gens et de les calomnier. Autrement dit, il est obligé de recourir à l'ensemble des mauvais caractères. D'ailleurs il y a parmi les pires formes d'orgueil celles qui empêchent de tirer profit de la science, d'accepter la vérité et de s'y soumettre. Ainsi, il arrive à l'homme orgueilleux de posséder la connaissance, mais il répugne intérieurement à suivre la vérité, conformément à ces Paroles divines : « *Ils les ont niés avec injustice et orgueil* ». (Coran : XXVII-14) ; « *Ils dirent : Allons-nous croire deux mortels comme nous !* » (Coran XXIII-47) ; « *Vous n'êtes que des mortels comme nous* » (Coran : XIV-10) ; Il existe d'ailleurs de nombreux versets dans ce sens. Il s'agit là d'un orgueil à l'égard de Dieu et de Son Messager.

Il a été déjà indiqué que l'orgueil à l'égard des hommes consiste à les mépriser et à se sentir supérieur à eux. Or celui-ci aussi conduit à l'orgueil vis à vis de l'ordre de Dieu – qu'il soit exalté –, à l'instar d'Iblis dont l'orgueil contre Adam – que la paix soit sur lui – l'a amené à refuser de se conformer à l'ordre de son Seigneur en matière de prosternation. Du reste l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a bien expliqué l'orgueil en disant : « L'orgueil, c'est de nier la vérité et de dédaigner les gens ».

## La répartition des vices de l'orgueil

Sache qu'au regard des vices de l'orgueil, les savants et les dévots se répartissent en trois catégories.

La première : c'est que l'orgueil soit enraciné dans le cœur de l'un d'eux. Il se voit meilleur que les autres, mais il fait des efforts et devient modeste. Chez un tel homme, l'arbre de l'orgueil est planté dans son cœur, mais il est parvenu à couper ses branches.

La deuxième catégorie : il s'agit de l'homme qui manifeste, à travers ses gestes, de l'élévation dans les rencontres publiques, de la supériorité par rapport à ses collègues et de la réfutation pour celui qui nie ses droits. Ainsi, tu vois le savant qui se montre hautain à l'égard des gens comme s'il se détournait d'eux, et le dévot qui a un visage dédaigneux pour eux. Or ces deux sortes d'hommes ont ignoré les règles de bienséance que Dieu a imposées à Son Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – notamment lorsqu'Il lui a dit : « *Abaisse ton aile vers ceux des croyants qui te suivent* ». (Coran : XXVI-215).

La troisième catégorie : il s'agit de l'homme qui manifeste de l'orgueil par son langage sous forme de prétentions, de propos fiers, d'éloge de soi-même, de récits personnels en évoquant des états édifiants chez autrui ainsi que l'orgueil au moyen de la descendance : celui qui a une descendance noble méprise celui qui n'en a pas, même s'il lui est supérieur par son action.

Ibn 'Abbâs disait : « L'homme dit à l'homme : je suis plus noble et plus généreux que toi. Or personne n'est plus noble par rapport à quelqu'un d'autre que par la piété et la crainte révérencielle. Dieu – qu'Il soit exalté – n'a-t-il pas dit : « *Le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux d'entre vous* » (Coran : XLIX-13). » Il en va de même de l'orgueil par l'argent, par la beauté, par les troupeaux, par la puissance, par le nombre élevé de disciples. Ainsi, l'orgueil par l'argent court souvent entre les rois, les commerçants et leurs semblables ; l'orgueil par la beauté court souvent entre les femmes et implique le dénigrement, la médisance et la mention des défauts ; Quant à l'orgueil par le nombre élevé de disciples et de partisans, il court souvent entre les rois qui se montrent fiers du nombre élevé de leurs soldats, et entre les savants qui se montrent fiers du nombre élevé de leurs disciples.

En un mot, tout homme qui croit être parfait alors que ce n'est pas le cas, peut s'enorgueillir de ses prétendues qualités au point que le libertin peut s'enorgueillir de la consommation d'alcool et de son libertinage, croyant qu'il s'agit d'une marque de perfection. Sache également que l'orgueil peut transparaître à travers les attitudes de l'homme, comme le fait de détourner le visage devant les hommes, ou le regard hautain, ou le fait de baisser la tête, ou le fait de s'asseoir les jambes croisés, ou de s'accouder, ou à travers ses paroles comme le son de sa voix et sa façon d'articuler les phrases, ou à travers sa manière de marcher, de se mettre debout, de s'asseoir, de bouger, de rester immobile, etc...

Il faut dire que, parmi les manies de l'homme orgueilleux, il y a celle qui consiste à aimer que les gens se lèvent pour lui. Or le fait de se lever pour quelqu'un est de deux sortes.

Se lever pour quelqu'un qui est déjà assis. C'est là une attitude interdite par l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui a dit : « Que celui qui aime que les hommes se lèvent pour lui prenne sa place en Enfer . » Car il s'agit d'une habitude chez les non arabes et les gens pleins d'orgueils.

Se lever à l'arrivée d'un homme : les anciens pieux ne le faisaient presque jamais.

Anas disait : « Aucune personne ne nous était plus chère que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –. Pourtant, lorsqu'ils le voyaient, ils ne se levaient pas, car ils savaient qu'il n'aimait pas cela. »

Les savants disent qu'il est bon de se lever pour les parents, l'imam juste et les gens de grand mérite. Cela est devenu une sorte de marque entre gens de mérite, de sorte que si un homme le néglige à l'égard de celui qui mérite qu'on observe cette pratique, il risque d'être accusé de mépris et de négligence et de s'exposer ainsi au ressentiment.

Mais le fait que cela soit recommandé pour celui qui se lève ne doit pas empêcher celui pour qui on se lève de le détester et d'estimer qu'il ne le mérite pas.

Parmi les autres manies de l'homme orgueilleux, il y a le fait qu'il marche toujours avec quelqu'un derrière lui, ou celui de ne rendre visite à personne par simple orgueil, ou de répugner à ce qu'un autre s'assoit ou marche à ses côtés. Or Anas rapporte ceci : Il arrivait à la

servante parmi les habitants de Médine, de tenir la main de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et de partir en sa compagnie pour résoudre son problème.

De même Ibn Wahb rapporte ceci : j'étais assis à côté de 'Abd al-'Azîz ibn Abî Rawwâd et ma cuisse touchait la sienne. Je me suis donc écarté un peu. Il m'a pris par les vêtements et m'a tiré vers lui en disant : pourquoi faites-vous avec moi ce que vous faites avec les tyrans. Or je sais qu'il y a pas parmi vous un seul homme qui soit plus mauvais que moi.

Il y a également le fait que l'homme orgueilleux n'aime pas porter ses affaires depuis le marché jusqu'à sa maison. Pourtant l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a acheté quelque chose qu'il porta chez lui. De même Abû Bakr portait des vêtements au marché pour les vendre. De son côté 'Umar acheta de la viande qu'il pris dans la main pour l'amener chez lui. Pour sa part Ali acheta des dattes qu'il mis dans un morceau d'étoffe. Quelqu'un lui dit : veux-tu que je les porte ! Il lui dit : non. Le père d'une famille se doit de les porter.

De même Abû Hurayra arriva un jour au marché transportant du bois alors qu'il était gouverneur de Marwân. Il dit à un passant : écarte-toi pour l'émir.

Du reste celui qui veut repousser l'orgueil et pratiquer la modestie doit se conformer à l'attitude de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix. Il s'agit d'un point qui a été développé dans notre Livre sur les règles de la bonne vie.

### Comment soigner l'orgueil et acquérir la modestie

Sache que l'orgueil relève de ce qui est destructeur. Le soigner constitue une obligation individuelle. Pour y remédier, il convient d'adopter deux attitudes :

La première attitude consiste à extirper ses racines et à couper son arbre. Pour cela, l'homme doit se connaître lui-même et connaître son Seigneur. En effet, lorsqu'il se connaît parfaitement, il sait qu'il est le plus vil des vils. Il lui suffit de regarder l'origine de son existence après le néant, à partir de la terre puis à partir d'une goutte de sperme sortie du conduit urinaire, puis à partir d'un grumeau de sang, puis à partir d'un embryon pour devenir quelque chose qu'on mentionne alors

qu'auparavant c'était un objet inerte qui n'entend pas, ne voit pas, ne sent pas et ne se meut pas. Ainsi il a débuté par sa mort avant sa vie, par sa faiblesse avant sa force et par son indigence avant sa richesse. Dieu – qu'Il soit exalté – a fait allusion à cela en disant : « *Comment Dieu l'a-t-Il créé ? D'une goutte de sperme* » (Coran : LXXX-18-19). Ensuite Il lui a accordé Sa faveur en disant : « *Puis Il a rendu son chemin facile* ». (Coran : LXXX-20) ; « *Nous lui avons donné l'ouïe et la vue* » (Coran : LXXVI-2). Ainsi, Dieu qui lui a donné la vie après la mort, a parfaitement façonné sa forme, l'a fait venir au monde, l'a rassasié et abreuvé, l'a vêtu, guidé et raffermi.

Quelqu'un qui a de tels débuts, comment peut-il s'enorgueillir ou s'en glorifier ?

Si son existence se poursuivait selon son propre choix, on pourrait admettre que sa domination puisse se frayer un chemin. Mais il n'en est rien, puisqu'on lui a imposé des humeurs opposées et des maux terribles. Puis au moment où sa constitution parvient à sa plénitude, il commence à décliner et s'autodétruire, sans posséder en lui-même le pouvoir de nuire ou d'être bénéfique, et il passe sa vie à se rappeler d'une chose pour l'oublier, à apprécier une chose qui le conduit à sa perte, à viser une chose sans l'obtenir, sans avoir la moindre assurance de ne pas être privé de sa vie à chaque instant. Tel est son état intermédiaire par rapport à son état de débutant. Quant à son état final, il se résume dans la mort qui le réduit à l'état inerte tel qu'il était avant d'exister. Puis on le dépose sous terre où il devient un cadavre immonde : ses membres s'usent, ses os se dégradent, les vers de terre mangent ses restes et il se transforme en une terre qui sert pour les constructions. Ensuite au terme d'une longue usure ses membres seront rassemblés après leur dispersion et il assistera à la scène de la Résurrection où il verra une terre transformée, des montagnes déplacées, un ciel décroché, des étoiles disséminées, un soleil retourné, des états ténébreux, un Enfer grondant et des livrets déployés. On lui dira alors : « *Lis ton livre ! Il suffit aujourd'hui pour rendre compte de toi-même* » (Coran : XVII-14). Il dira : C'est quoi mon livre ? On lui répondra : au cours de ta vie, dont tu t'étais réjoui en t'enorgueillissant de ses délices, on t'a préposé deux anges qui comptabilisaient tout ce que tu prononçais ou faisais, que ce soit

beaucoup ou peu, tous tes gestes debout ou assis, tout ce que tu mangeais ou buvais, mais tu as tout oublié. Dieu – qu'Il soit exalté – l'a comptabilisé. Viens maintenant pour rendre des comptes et prépare tes réponses. Autrement on te conduira en Enfer. Quelqu'un qui connaît une telle situation peut-il s'enorgueillir ? S'il va en Enfer, les animaux auront meilleur sort que lui parce qu'ils réintègrent la terre. Celui qui connaît cette situation et qui est incertain pour ce qui est du pardon de ses péchés, peut-il s'enorgueillir ? Qui peut, du reste, se soustraire à un péché qui mérite d'être sanctionné ? En fait son état est comparable à celui d'un homme qui a commis à l'encontre de son roi un crime et qui mérite qu'on lui administre mille coups de fouet. On le met en prison en attendant de le faire sortir et de le punir ; il passe son temps à attendre qu'on l'appelle pour subir son châtime<sup>n</sup>t. Un tel homme peut-il s'enorgueillir contre les gens de la prison ? Or le bas monde n'est-il pas une prison ? Et les péchés n'impliquent-ils pas des sanctions ? Le remède pratique consiste à être vraiment humble devant Dieu – qu'Il soit exalté – et Ses serviteurs. Ceci en s'attachant régulièrement aux vertus des humbles. A ce propos, nous avons déjà évoqué la conduite de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, son attitude humble et son caractère sublime.

La deuxième attitude se rapporte à l'orgueil fondé sur la descendance et de la lignée. Que celui qui est gagné par l'orgueil du fait de sa descendance sache que c'est une glorification fondée sur la perfection d'autrui. Qu'il sache ensuite qu'il descend d'une goutte immonde et d'une poignée de terre. De même, que celui qui est gagné par l'orgueil, du fait de sa beauté, regarde son intérieur avec un regard sensé et ne regarde pas son extérieur comme le font les bêtes. Que celui qui est gagné de l'orgueil du fait de sa puissance, sache que si un nerf lui fait mal, il sera plus impuissant que tout impuissant, qu'une fièvre d'un jour réduit sa force, ce qu'une longue convalescence ne parvient pas à rétablir, qu'une épine qui s'enfonce dans son pied l'immobilise et qu'une puce qui s'introduit dans son oreille le gêne sérieusement !

De même, celui qui s'enorgueillit à cause de l'argent, regarde attentivement certains juifs, il verra qu'ils sont plus riches que lui. Que

pour une gloire où les juifs viennent en tête et que le voleur peut subtiliser à tout instant, ce qui réduit son propriétaire au degré le plus bas.

Quant à celui qui s'enorgueillit à cause de la science, qu'il sache que la preuve de Dieu contre le savant est plus exigeante par rapport à l'ignorant. Qu'il réfléchisse au grand danger qui le menace, car l'orgueil est plus dangereux pour lui que pour autrui, au même titre que sa valeur est plus grande que celle d'autrui. Qu'il sache également que l'orgueil ne convient pas devant Dieu – qu'Il soit glorifié – et que s'il s'enorgueillit, il sera méprisé et dédaigné auprès de Dieu – qu'Il soit exalté – car Dieu aime la modestie et l'attitude humble.

Ainsi, à chaque cause de l'orgueil, le fidèle lui oppose son contraire et use pour ce faire de la modestie. Sache également que, comme toute valeur, cette vertu comporte deux extrémités : son extrémité qui tend vers l'accroissement s'appelle « orgueil ». Son extrémité qui tend vers la réduction s'appelle « avilissement » et « abaissement ».

Le juste milieu s'appelle « modestie ». C'est cette attitude qui est louable. Ce juste milieu consiste à se montrer modeste et humble sans abaissement et humiliation. Car la meilleure des choses c'est celle qui est médiane. Ainsi, celui qui devance ses pairs est un orgueilleux et celui s'attarde par rapport à eux, est un humble, parce qu'il a cédé une part de sa valeur. En revanche, lorsqu'un cordonnier ou quelqu'un de semblable rentre chez un savant et que celui-ci lui cède sa place pour s'asseoir ou l'accompagne jusqu'à la porte, ce savant fait preuve d'avilissement et d'abaissement, et c'est une attitude qui n'est pas louable, car ce qui est louable, c'est l'équité qui consiste à donner à chacun selon son droit. Sa modestie envers les gens du commun consiste à être bienveillant lorsqu'on l'interroge, à être doux en leur parlant, à répondre à leur invitation, à résoudre leurs problèmes, à ne pas les dédaigner et les mépriser.

Dieu est Plus Savant.

### La fatuité

On rapporte d'après Abû Hurayra que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pendant qu'un homme se

pavanait dans deux manteaux et qu'il était plein d'admiration pour lui même, Dieu l'a englouti sous terre où il ne cessera de s'enfoncer jusqu'au Jour de la Résurrection ». Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix » a dit également : « Il y a trois choses qui sont destructives : une avarice à laquelle on cède, une passion qu'on suit et le fait que l'individu soit imbu de lui-même ».

On rapporte qu'Ibn Mus'ûd a dit : « La perte réside en deux choses : la fatuité et le désespoir ». S'il les a réunis, c'est parce que le bonheur ne s'obtient qu'au moyen de la recherche et du labeur, tandis que le désespéré ne recherche pas et l'homme imbu de lui-même croit qu'il a déjà obtenu ce qu'il veut, c'est pourquoi il ne s'active pas.

Mutrif disait : « Je préfère passer la nuit en dormant et me lever avec des regrets, plutôt que de passer la nuit debout en prière et de me lever imbu de moi-même. » Sache aussi que la fatuité conduit à l'orgueil parce qu'elle est l'une de ses causes, car la fatuité génère de l'orgueil et l'orgueil génère beaucoup de vices. Ceci dans les rapports avec les créatures. Envers Dieu, la fatuité se rapporte aux actes de dévotion, parce qu'on les trouve grands. C'est comme si le fidèle rappelait à Dieu – qu'Il soit exalté – que c'était lui qui les accomplissait en oubliant les bienfaits de Dieu en sa faveur et le fait qu'Il a accordé la réussite pour les accomplir, et en s'aveuglant devant les vices qui affectent ces actes.

A vrai dire, ne scrute les défauts des œuvres que celui qui craint qu'on ne les accepte pas, parce qu'il les agrée et les admire.

### **Le remède contre la fatuité**

Sache que c'est Dieu – qu'Il soit glorifié – qui est ton Bienfaiteur, car c'est Lui qui t'a donné l'existence et a rendu possible tes œuvres. Aussi, il n'y a aucun sens à la fatuité de l'homme pour son œuvre, du savant pour sa science, de celui qui est beau pour sa beauté, du riche pour sa richesse, car tout cela provient de la faveur de Dieu – qu'Il soit exalté –. L'être humain n'est qu'un support pour le débordement des bienfaits en sa faveur. D'ailleurs, le fait qu'il soit un support, constitue un autre bienfait en sa faveur. Si tu dis que l'œuvre se réalise grâce à ta puissance, et on n'imagine l'œuvre que par ton existence et

l'actualisation de ton action, de ta volonté et de ta puissance, d'où vient donc ta puissance ? Sache que tout provient de Dieu – qu'Il soit exalté – et non pas de toi. Et si l'œuvre s'actualise grâce à la puissance c'est que la puissance est sa clé. Or cette clé est dans les mains de Dieu – qu'Il soit exalté –. Et tant que tu ne reçois pas la clé, tu ne peux pas réaliser l'œuvre. C'est comme si tu te mettais devant une armoire fermée que tu ne peux pas ouvrir, sauf si on te donne la clé. En effet il est rapporté dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadîth* transmis par Abû Hurayra, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pour aucun de vous, son œuvre ne le fera entrer au Paradis. Les gens présents lui ont demandé : Même pas toi Ô Envoyé de Dieu ? Il a dit : Même pas moi, sauf si Dieu me comble de Sa miséricorde et de Sa faveur ». Sache également que la fatuité est générée par les mêmes causes qui favorisent l'orgueil. Nous avons déjà évoqué ces causes et leurs remèdes.

C'est le cas notamment de la fatuité due à la descendance. Ainsi, le noble croit parfois que la noblesse de ses parents lui assure son salut. Le remède contre cela c'est de savoir que, s'il diverge par rapport à ses parents et croit qu'il aura le même sort qu'eux, il fait preuve d'ignorance, et s'il se conforme à eux, ce qui importe ce n'est pas le fait d'admirer leurs vertus, mais de craindre pour le sort de son âme.

A vrai dire, la noblesse est conférée par l'obéissance louable et non pas par la descendance et la filiation. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux d'entre vous* » (Coran : XLIV-13). De même le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à sa fille : « Ô Fâtima ! Je ne peux en rien t'être utile devant Dieu ».

Si tu dis : Mais le noble espère que ses proches intercèdent en sa faveur ? La réponse est la suivante : tous les musulmans espèrent l'intercession ; il arrive qu'on intercède en faveur d'une personne après qu'elle soit brûlée par le feu et il arrive que les péchés soient si grands que l'intercession ne permette plus de la sauver.

Il est rapporté dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadîth* transmis par Abu Hurayra que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Je verrai l'un de vous qui viendra au jour de la Résurrection portant sur le cou un chameau qui

mugissait. Il me dira : ô Envoyé de Dieu ! Secours-moi ! Je lui répondrai : je ne peux rien pour toi. Je t'ai déjà averti ».

Celui qui s'adonne ardemment aux péchés en comptant sur l'espoir de l'intercession s'apparente au malade qui se laisse aller aux plaisirs en comptant sur l'habileté et la compétence de son médecin bienveillant. C'est là une attitude pleine d'ignorance, car l'effort du médecin peut servir contre certaines maladies, non pas contre tous les maux.

Ceci s'éclaire davantage lorsqu'on sait que les compagnons craignaient beaucoup la vie future. Comment, dans ces conditions, celui qui n'a pas atteint leurs rangs peut-il compter sur l'intercession ou sur autre chose ?

La fatuité peut être générée également par la fausse opinion, conformément à la Parole divine : « *Qu'advientra-t-il de celui pour qui la laideur de son action aura été revêtue d'apparences trompeuses et qui la considérera comme un bien ?* » (Coran : XXXV-8). Le remède contre cela est plus difficile que les remèdes contre d'autres maux. En effet, l'homme qui est imbu de lui-même et de ses opinions personnelles, n'écoute point les conseils. D'ailleurs, comment peut-il abandonner ce qu'il considère comme une planche de salut ?

En général, le seul remède qui lui convient, consiste à ne pas se fier constamment à ses propres opinions et à éviter qu'il n'en soit dupé, sauf s'il bénéficie du témoignage favorable et irréfutable du Livre Saint, ou de la Sunna, ou d'une preuve rationnelle qui réunit toutes les conditions requises. Mais on ne parvient à le connaître qu'en fréquentant les savants et en pratiquant le Livre Saint et la Sunna.

Il convient également, pour celui qui ne consacre pas sa vie à la science, de ne pas s'engager dans le débat autour des rites et des doctrines et de s'en tenir au dogme général en croyant que Dieu – qu'Il soit glorifié – est Un, qu'Il n'a pas d'associé, que « Rien ne Lui ressemble. Il est Celui qui entend et voit », que Son Message est véridique dans ce qu'il a rapporté. Il doit aussi croire à ce qui est mentionné dans le Coran sans chercher ni creuser, en consacrant plutôt son temps à la crainte révérencielle et à l'accomplissement des œuvres d'obéissance. Car s'il se lance dans les débats doctrinaux et aspire à acquérir la connaissance, il périra.

## Le livre de la vanité, ses formes et ses degrés

Il y a des gens qui se sont leurrés par le bas monde et qui disent : Ce qui est tangible est meilleur que ce qui est intangible. Or le bas monde relève de ce qui est tangible, et la vie future de ce qui est intangible. Voilà la source de la duperie. Car ce qui est tangible n'est pas meilleur que ce qui est intangible, sauf s'ils sont du même ordre. Or nous savons que la vie de l'homme, par rapport à la durée de la vie future est si infime qu'elle n'en représente même pas le millionième. Donc, celui qui estime que ce qui est tangible est meilleur que ce qui est intangible, veut dire par là qu'ils sont du même ordre. Il s'agit là de la vanité des mécréants.

Quant à ceux qui se drapent dans les petits péchés tout en préservant leur dogme, ils partagent cette vanité avec les mécréants, parce qu'ils préfèrent le bas monde à la vie future, sauf que leur affaire est plus aisée que celle des mécréants, en ce sens que le principe de la foi les soustrait au châtement éternel. Il faut dire que certains pécheurs s'enflent de vanité et disent : Dieu est Généreux et nous comptons sur Son pardon. Il leur arrive aussi de se duper par l'attitude vertueuse de leurs parents. Or les savants disent que celui qui aspire à une chose, doit la rechercher, celui qui craint une chose doit la fuir, et celui qui espère le pardon tout en étant obstiné, c'est un vaniteux et un prétentieux.

Qu'il sache que Dieu – qu'Il soit exalté – malgré Son immense Miséricorde possède un châtement terrible, qu'Il a décrété que les mécréants séjournent éternellement en enfer, bien que leur impiété ne peut Lui nuire d'aucune façon, que Dieu a imposé à certaines de Ses créatures, des maladies et des épreuves, bien qu'Il a le pouvoir de les éliminer, et qu'Il nous a fait craindre Son châtement. Comment ne devons-nous pas avoir la crainte ?

Donc la crainte et l'espoir sont deux facteurs qui incitent à l'action, et tout ce qui n'incite pas à l'œuvre, c'est de la vanité et de la prétention. Ceci s'éclaire par le fait que l'espérance de la plupart des créatures les pousse à l'oisiveté et à préférer les péchés.

Ce qui étonne, c'est que les gens du premier siècle de l'Hégire ont œuvré et ont eu de la crainte, tandis que ceux de notre époque se rassurent malgré leurs manquements. Ont-ils su de la générosité de Dieu – qu'Il soit exalté – ce qui a échappé aux Prophètes et aux saints ? Et si cette affaire peut s'obtenir par les simples souhaits, pourquoi les gens de cette époque lointaine ont-ils peiné et pleuré longuement ? Du reste, le blâme adressé aux gens de Livre : « *Ils disent, en s'emparant des biens de ce monde : Cela nous sera pardonné* ». (Coran : VII-169) n'est il pas conçu pour ce genre de situation ? Quant à celui qui est dupé par l'action vertueuse de ses parents, qu'il se rappelle l'histoire de Nûh (Noé) – que la paix soit sur lui – avec son fils, de celle d'Ibrâhîm (Abraham) – que la paix soit sur lui – avec son père et de celle de Muhammad – que la grâce et la paix de Dieu soient sur lui – et sur l'ensemble des prophètes – avec sa mère.

A ce genre de vanité s'apparente la prétention de certaines personnes qui ont mêlé des actes d'obéissance à des péchés, sauf que leurs péchés sont plus nombreux, et qui croient que leurs bonnes actions feront le poids. Ainsi, tu vois l'un d'eux faire l'aumône avec un Dirham, alors qu'il en a pris par spoliation dix fois plus, et ce qu'il donne en aumône provient peut être de l'argent spolié. Pourtant il compte sur l'aumône pour son salut. En fait, son cas ressemble à un homme qui met un dirham dans une main et mille dirhams dans l'autre en espérant qu'il fera le poids.

Certains d'entre eux croient que leurs actes d'obéissance sont plus nombreux que leurs péchés, parce qu'ils ne retiennent que le nombre de leurs bonnes actions, n'exigent pas des comptes à leurs âme, du fait de leurs méfaits, et n'inspectent pas leurs péchés. C'est comme celui qui demande pardon à Dieu et Le glorifie cent fois par jour, puis il passe sa journée à médire des musulmans et à parler de ce qui est désagréable : C'est un homme qui regarde les vertus de la glorification et de la demande du pardon et qui ne voit pas la sanction de la médisance et des propos interdits.

### La prétention qui frappe les savants et les dévots

La prétention frappe généralement quatre catégories de personnes : les savants, les dévots, les pseudo-soufis et les riches.

La première catégorie : les savants.

S'agissant des gens du savoir, les prétentieux parmi eux se répartissent en plusieurs groupes.

Certains d'entre eux maîtrisent les sciences légales et rationnelles et négligent de s'occuper des membres, de les préserver des péchés et de les obliger à accomplir les actes de dévotion. Leurrés par leur savoir, ils croient qu'ils sont proches de Dieu. Pourtant s'ils regardent bien avec l'œil du discernement, ils sauront que la science relative aux rapports entre individus n'est voulue que pour assurer l'œuvre, car sans l'œuvre elle n'aurait aucune valeur. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Heureux celui qui la purifie* » (Coran : XCI-9) ; Il n'a pas dit : *Heureux celui qui apprend comment la purifier*. Si Satan lui dicte les vertus des gens du savoir, qu'il se rappelle ce qui est dit sur le savant libertin, comme ces Paroles divines : « *Il était semblable au chien : Il grogne quand tu l'attaques, il grogne quand tu le laisses tranquille* » (Coran : VII-176)

« *Ils ressemblent à l'âne chargé de livres* » (Coran : LXII-5). D'autres parmi eux maîtrisent la science et l'œuvre extérieure, mais ils n'ont pas inspecté leurs cœurs pour effacer les qualités blâmables comme l'orgueil, l'envie, la duplicité, l'attitude hautaine et la recherche de la notoriété. Ces gens ont orné leur extérieur et négligé leur intérieur, oubliant la parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – « *Dieu ne regarde pas vos formes et vos biens, mais regarde vos cœurs et vos œuvres* ». Ils se sont occupés des œuvres sans se préoccuper des cœurs. Pourtant le cœur c'est le fondement, car seul celui qui viendra à Dieu avec un cœur sans aucune tâche sera sauvé. Le cas de ces gens est semblable à celui d'un homme qui a semé du blé, qui a poussé, en même temps, que l'herbe qui l'affecte. Comme il a décidé d'éliminer cette herbe il se met à couper ses extrémités et ses têtes sans toucher aux racines. Ainsi l'herbe ne cesse de se raffermir et de prendre racine dans le sol.

D'autres encore, parmi eux, savent que ces mauvaises qualités intérieures sont blâmables, mais comme ils sont imbus d'eux-mêmes, ils croient qu'ils en sont exempts et qu'ils sont trop élevés auprès de Dieu pour qu'Il les éprouve par ces mauvais caractères, car Il n'éprouve que les gens du commun qui n'ont pas atteint leur degré du savoir. Aussi, lorsque les signes de l'orgueil et du caractère hautain apparaissent chez l'un d'eux il se met à dire : ceci n'est pas de l'orgueil,

mais il s'agit de la recherche de la foi, de la manifestation de la noblesse de la science et de la contrainte imposée aux hérétiques et aux innovateurs. Car si je mets des habits de mauvaise qualité et je m'installe dans les places inférieures, les ennemis de la foi assouviront leur haine contre moi et se réjouiront de mon humiliation. Or mon humiliation constitue une humiliation pour l'Islam. Seulement, il oublie la vanité et la prétention et que c'est Iblis qui lui a fait miroiter cela. La preuve en est que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – ainsi que ses compagnons, se montraient humbles et modestes et préféraient la pauvreté et la soumission.

On nous a rapporté à ce propos, qu'en arrivant en Syrie, le deuxième Calife 'Umar ibn al-Khattâb trouva une marre d'eau sur son chemin. Il descendit de son chameau, enleva ses souliers qu'il prit dans les mains et traversa l'eau à pied en compagnie de son chameau. Abû Ubayda, qui était avec lui, dit alors : tu as accomplis aujourd'hui un geste grandiose aux yeux des habitants de cette entrée. 'Umar le frappa à la poitrine et lui dit : ouf ! Si c'était quelqu'un d'autre qui a dit cela. Ô Abû 'Ubayda ! Vous étiez les gens les plus vils et les plus bas de la terre. Dieu vous a donné la gloire en vous envoyant Son Messager. Si vous cherchez la gloire autrement, Dieu vous humiliera. Dans une autre version on rapporte qu'en arrivant en Syrie, 'Umar fut accueilli par les musulmans avant de descendre de son chameau. On lui dit : Si tu dois monter à cheval pour rencontrer les grands et les notables de ce peuple ? 'Umar leur dit : Je ne vous vois pas ici car l'affaire provient de ce côté-ci et il fit signe de la main en direction du ciel. Puis il ajouta : laissez la place à mon chameau pour passer.

Vraiment est étonnante l'attitude du vaniteux qui recherche la gloire du bas monde en mettant des vêtements de luxe et en possédant des chevaux de race, etc... Puis lorsque la pensée de la duplicité envahit son esprit il s'en défend en disant : je n'ai voulu le faire que dans le but de manifester la science et la pratique pour que les gens se conforment à moi et qu'ils soient guidés vers la foi. Mais si vraiment c'était son dessein, il se réjouirait de la conformité des gens à autrui, comme il se réjouit de leur conformité à lui. En effet, celui qui recherche sincèrement l'amélioration des créatures se réjouit de leur amélioration par n'importe quel individu. Il en va de même lorsque l'un de ces vaniteux accède auprès du prince, lui porte des marques

d'affection, le loue et se montre humble devant lui. Il dit : Je n'ai voulu le faire que pour intercéder en faveur d'un musulman ou lui épargner un dommage. Mais Dieu sait que s'il s'avérait que l'un de ses collègues était agréé par le prince, il trouverait cela insupportable.

La prétention peut même pousser l'un d'eux à s'emparer de l'argent illicite des sultans et de se dire à lui-même : cet argent n'a pas de propriétaire, il est au service de l'intérêt général des musulmans et tu es l'un de leurs chefs. Ainsi, par ce leurre, il modifie même la vision qu'il a de lui-même. A vrai dire, il pourrait s'agir d'un simple imposteur lorsqu'il dit que cet argent est sans propriétaire. Tout ce qu'il y a, c'est que les biens en argent peuvent se mêler, mais cela n'empêche pas qu'ils soient illicites. Pourtant il pourrait parfois connaître le propriétaire de l'argent dont il s'est emparé.

D'autres, parmi les savants prétentieux, ont maîtrisé le savoir, purifié et embelli leurs membres par les actes de dévotion et scruté leurs cœurs en les purifiant de la duplicité, de l'envie, de l'orgueil, etc... Mais il est resté dans les recoins du cœur des zones d'ombre où pullulent les machinations de Satan et les duperies de l'âme auxquelles ils n'ont pas fait attention ou qu'ils ont négligées. Ainsi, tu vois l'un d'eux veiller la nuit et s'épuiser dans sa journée pour collecter les sciences, les classer et perfectionner leur terminologie, en estimant que c'est l'attachement à manifester la religion de Dieu – qu'Il soit exalté – qui l'incite à faire cela alors que c'est peut être la recherche de la renommée et de la réputation qui le pousse à le faire car il lui arrive, dans ce qu'il compose comme ouvrages, de ne pas manquer de faire l'éloge de lui – même soit franchement sous forme de prétention fallacieuse, soit implicitement en réfutant autrui pour montrer, à travers sa réfutation, qu'il est le meilleur et le plus érudit. A ce genre de défauts n'échappent que les hommes perspicaces et forts. Quant à nous autres, les faibles, nous avons peu de chance pour réussir cela. Mais le moindre degré consiste en ce que l'homme connaisse ses propres défauts et s'emploie à les améliorer.

Il reste que celui qui se réjouit de ses bonnes actions et s'attriste pour ses mauvaises actions, on espère pour lui que son affaire soit heureuse, contrairement à celui qui estime que son âme est pure et qu'il est le meilleur des créatures. Voilà donc la vanité de ceux qui ont obtenu les sciences les plus importantes. Qu'en serait-il de ceux qui se

sont contentés, en matière de sciences, de ce qui ne les intéresse pas en négligeant ce qui est important. Certains d'entre eux se contentent de la science de jugements, des différends et des détails qui régissent les rapports sociaux des créatures. Il leur arrive même de négliger les œuvres extérieures et de commettre certains péchés comme la médisance, le fait de regarder ce qui est interdit ou d'aller là où il ne faut pas aller, sans soustraire leurs cœurs à l'orgueil, à l'envie, à la duplicité et à tout ce qui est destructeur. Ces hommes sont vaniteux et dupés sous deux rapports : Celui de l'œuvre et celui de la science et de la connaissance. Ils sont semblables au malade qui apprend la composition du remède et se met à le répéter et à l'enseigner, ou plutôt ils sont comparables à celui qui est atteint de pleurésie et qui, malgré la menace qui pèse sur sa vie, se met à s'initier au remède contre la ménorragie, à le répéter et à l'enseigner. C'est là le comble de la vanité. Sa prétention est causée par ce qu'il a lu dans les ouvrages sur l'importance et la considération du Fiqh. Il ne sait pas que le véritable *fiqh* c'est d'apprendre de Dieu – qu'Il soit exalté –, de connaître Ses Attributs, ce qui procure la crainte et l'espoir pour que le cœur ressente la crainte révérencielle et s'attache à la piété. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Pourquoi quelques hommes de chaque faction ne s'en iraient-ils pas s'instruire de la religion afin d'avertir leurs compagnons lorsqu'ils reviendraient parmi eux ? Peut-être, alors, prendraient-ils garde* ». (Coran : IX-122).

C'est dire que la science importante consiste à connaître le cheminement sur la voie et à surmonter les obstacles du cœur qui relèvent des qualités blâmables et qui constituent un voile entre le serviteur et Dieu – qu'Il soit exalté –. Parmi ces gens là il y a aussi celui qui se contente de la science des divergences et des joutes stériles : il ne s'intéresse qu'aux procédés et aux techniques propres aux controverses comme le fait de confondre l'adversaire, de le réduire au silence et de repousser la vérité pour vaincre. Cet homme est pire que ceux évoqués précédemment, car toutes les subtilités de la controverse en matière de *fiqh* sont une innovation inconnue des anciens pieux. Quant aux ruses et aux subterfuges pour soutenir les controverses, ce sont des procédés inventés uniquement pour confondre et vaincre l'adversaire.

D'autres encore, parmi les savants, se sont adonnés à la théologie négative, aux débats contre les confessions et à la réfutation des

hérétiques. Ensuite ces savants se répartissent en deux groupes : ceux qui sont égarés et ceux qui sont fondés. Les égarés sont ceux qui appellent en faveur de ce qui est opposé à la Sunna. Les fondés sont ceux qui appellent en faveur de la Sunna. En effet, la prétention de ceux qui sont égarés est évidente, et la prétention de ceux qui sont fondés est due au fait qu'ils ont cru que la dispute est la chose la plus importante et que c'est le meilleur moyen en matière de religion pour se rapprocher de Dieu – qu'Il soit exalté –, prétendant que personne n'atteint la perfection et la plénitude dans sa foi s'il ne se lance pas dans la recherche, et que celui qui reconnaît Dieu et Son Messager sans s'appuyer sur une preuve possède une foi imparfaite. En raison de cette mauvaise croyance, ils ont passé leurs vies à apprendre les controverses et à scruter les différentes thèses. Frappés de cécité, ils ne se sont pas penchés sur ce qui s'est passé au premier siècle de l'Hégire pour voir que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a témoigné que les gens de cette époque sont les meilleures créatures, qu'ils ont connu beaucoup d'hérésies et d'innovations sans qu'ils exposent leurs vies et leur foi aux disputes et aux controverses ou que cela les détourne de l'inspection de leurs cœurs et de leurs membres : ils n'en parlaient que sous la pression de la nécessité de réfuter une erreur, et s'ils voyaient qu'un homme restait obstiné dans son innovation blâmable, ils le quittaient sans ménagement et sans dispute. D'ailleurs, il est rapporté dans le *hadith* : « Chaque fois qu'un peuple s'égaré après avoir été guidé, il s'adonne aux disputes et aux controverses ».

D'autres encore, parmi les savants, pratiquent l'exhortation et la prédication. Les plus élevés parmi eux parlent des caractères de l'âme et des qualités du cœur comme la crainte, l'espérance, la patience, l'action de grâce, le *tawakkul* (le fait de s'en remettre à Dieu), l'ascèse, la certitude et la sincérité. Ils croient qu'en parlant de ces qualités qu'ils ne pratiquent nullement, ils seront leurs adeptes. A vrai dire ce sont des gens qui appellent à Dieu tout en Le fuyant. Ce sont en fait les gens les plus dupés. Certains d'entre eux se démarquent de la voie qu'il faut suivre en matière d'exhortation pour verser dans des propos extatiques et des expressions qui débordent les cavenas de la loi religieuse et de l'entendement, uniquement par recherche de l'étrangeté. Certains d'entre eux illustrent leurs propos par des thèmes poétiques sur les

retrouailles et les séparations des amours, uniquement pour remplir leurs séances de cris et de vacarme fondés sur des buts invouables. Ce sont là des démons humains.

D'autres, parmi eux, passent leur temps à entendre la transmission du *hadith*, à collecter ses versions et ses chaînes de transmissions parfois longues et étranges, et l'un d'eux n'hésite pas à visiter des pays lointains et à voir les maîtres spécialisés dans le *hadith* pour qu'il dise ensuite : Je rapporte une version d'après un tel, j'ai rencontré un tel et j'ai des chaînes de transmission que d'autres ne possèdent pas. D'autres, parmi eux, pratiquent la science de la grammaire, du langage et de la poésie et prétendent qu'ils sont les savants de la communauté. Ils passent leur vie à se pencher sur les subtilités de la grammaire et du langage. S'ils étaient vraiment sensés, ils sauraient que celui qui perd sa vie dans la connaissance de la langue des arabes, est semblable à celui qui perd sa vie à connaître la langue des turcs, car la langue des arabes ne diffère de celle des Turcs que par le fait qu'elle véhicule la loi religieuse. Il suffit donc en matière de langage de connaître la science de deux terminologies difficiles : celle du Coran et celle du *hadith*, et en matière de grammaire ce qui est indispensable pour l'homme. Quant à approfondir les choses à des degrés infinis, cela détourne de l'essentiel. Or, celui qui se lance dans ce genre d'approfondissement est semblable à celui qui passe sa vie à corriger la prononciation phonétique des caractères du Coran et à se contenter de cette pratique. C'est là de la vanité, parce que la finalité des lettres c'est le sens, et les lettres ne sont que des supports et des outils. Ainsi, celui qui a besoin de boire un remède contre l'atrabile et qui passe sa vie à confectionner et à décorer le verre dans lequel il boit, c'est un prétentieux et un vaniteux. L'homme heureux est celui qui prend de chaque chose l'essentiel dont il a besoin et qui passe à l'œuvre pour y exceller et la purifier de tous les défauts. Voilà le but qu'il faut viser.

D'autres, dont la prétention est encore plus grande, usent des subterfuges et des ruses pour repousser la vérité et croient que cela leur serait utile alors que c'est de la prétention de leur part. Ainsi, lorsque l'homme parvient à obliger son épouse à l'absoudre de son droit, il ne sera pas pour autant absous pour ce qui est entre lui et Dieu – qu'il soit exalté –. Il en va de même de la pratique qui consiste pour l'homme à céder à la fin de l'année et au moment des échéances

l'argent imposable par l'aumône légale à son épouse et à récupérer les biens de celle-ci pour échapper à la *zakât* et ainsi de suite parmi les procédés frauduleux.

La deuxième catégorie : les dévots qui pratiquent les œuvres. Ils se répartissent en plusieurs groupes.

Les uns ont négligé les obligations rituelles et ont observé les œuvres surrogatoires et méritoires. Ils peuvent être pointilleux en matière de recours à l'eau au point de verser dans l'obsession pour accomplir leurs ablutions mineures (*al-wudhû*). Ainsi, tu vois l'un d'eux qui ne se contente plus de l'eau jugée légalement pure, et qui se met à lui envisager des éventualités inimaginables pour ce qui est de sa souillure, mais il n'applique jamais cela à sa nourriture. Or si cette prévention passait de l'eau à la nourriture il serait proche de la conduite des anciens pieux. En effet, on rapporte que le deuxième calife 'Umar s'est servi pour ses ablutions mineures de l'eau d'une jarre appartenant à des chrétiens, malgré l'éventualité de la présence de la souillure, pourtant il lui arrivait d'éviter certaines nourritures licites par crainte de succomber à l'illicite. Du reste le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – s'est servi pour les ablutions d'une eau d'une outre appartenant à des polythéistes. D'autres, parmi eux, sont si excessifs dans le recours à l'eau pour leurs ablutions qu'ils mettent beaucoup de temps pour les faire, si bien qu'ils ne parviennent pas à accomplir leur prière à l'heure.

D'autres encore sont tellement dominés par l'obsession en effectuant le *takbîr* d'entrée en prière, qu'ils ratent parfois la première *rak'a* en compagnie de l'Imam. D'autres encore sont pris d'obsession en articulant les lettres de la Sourate Liminaire (*al-fâtiha*) et de celles de l'ensemble des formules du *dhikr*. Ainsi ils ne cessent d'avoir beaucoup d'appréhension à propos des accents et des différences dans la prononciation entre des lettres qui se ressemblent sur le plan graphique, au point d'en être complètement absorbés et de ne plus penser à tout le reste, comme le sens du Coran et le fait d'en tirer des enseignements. C'est là la pire des formes de prétenion, car les créatures ne sont tenues, en matière d'articulation des phonèmes au cours de la récitation du Coran, qu'à l'obligation habituelle dans l'articulation du langage. Ces gens ressemblent à celui qui transmet un message au Sultan. Il se met à transmettre le message en, mettant

l'accent sur la prononciation des sons et sur leur répétition, tout en oubliant son but et le respect des convenances. Il mérite qu'on l'éconduise et qu'on le corrige.

D'autres encore se leurrent par la lecture du Coran qu'ils débitent à un rythme effréné. Il leur arrive ainsi de réciter deux fois par jour l'intégralité du Texte du Coran avec une langue qui court à travers le Texte pendant que leur cœur se promène à travers les vallées des souhaits sans réfléchir aux significations du Coran, ni retenir ses enseignement, ni s'arrêter devant ses commandements et ses interdits. Il s'agit là de l'attitude d'un homme prétentieux qui croit que le but de la pratique du Coran se limite uniquement à la récitation. Il ressemble à un homme qui a reçu une lettre de son maître dans laquelle ce dernier lui intime des ordres et des interdits : il ne concentre pas son attention sur la compréhension du texte de ce message et sur l'action en conséquence, mais se limite à le retenir par cœur et à le répéter, croyant que c'est cela le but recherché, malgré le non respect des ordres et des interdits de son maître. Certains d'entre eux retrouvent beaucoup de plaisir à écouter leur voix pendant la récitation du Coran et se détournent de ses significations. Voilà pourquoi le récitant doit consulter son cœur pour voir si le plaisir est dû à l'ordonnancement, à la voix ou au sens.

D'autres encore se sont leurrés par le jeûne qu'ils observent régulièrement sans préserver leurs langues de la médisance et de la curiosité malsaine, leurs ventres de l'illicite au moment de rompre le jeûne, et leurs pensées de la duplicité.

D'autres encore se sont leurrés par le pèlerinage. Ils partent en pèlerinage sans remettre les injustices et les forfaits, sans payer les dettes, sans avoir l'agrément des parents et sans rechercher des provisions licites. Il leur arrive même de le faire après l'annulation de l'obligation du pèlerinage et de négliger, en cours de route, les dévotions et les obligations tout en étant incapables de purifier les vêtements et le cœur et en ne s'embarassant pas de succomber aux querelles et aux attitudes qui nuisent au bon accomplissement du pèlerinage. Malgré cela ils croient qu'ils font du bien alors qu'ils sont dupés et leurrés.

D'autres encore se lancent dans le commandement du bien et l'interdiction du mal en oubliant d'appliquer cette règle à eux mêmes.

D'autres assument l'imamat (direction de la prière) dans les mosquées et si quelqu'un, plus scrupuleux et plus savant qu'eux, avançait pour l'assumer, ils trouveraient cela insupportable. D'autres encore exécutent l'appel à la prière et croient qu'il est voué à Dieu mais lorsqu'un autre l'accomplit pendant leur absence ils trouvent cela inacceptable et disent : il nous dispute notre rang. D'autres encore s'installent pour un moment à la Mecque et à Médine alors que leurs cœurs restent attachés à leur pays natal et à l'éloge des gens qui disent de l'un d'eux : Voilà quelqu'un qui séjourne à la Mecque ou à Médine. Ensuite, tout en s'installant dans ces lieux saints, ils convoitent l'aumône que les gens leur font. Il leur arrive même d'en recevoir beaucoup et de s'en montrer avare, sans compter qu'ils s'exposent à un certain nombre de périls, car chaque œuvre comporte des défauts auxquels celui qui ne les connaît pas risque de succomber. Or celui, qui veut les connaître n'a qu'à regarder notre présent livre. Il peut ainsi regarder les vices de la duplicité qui interviennent dans les actes de dévotion, notamment le jeûne et la prière, et dans l'ensemble des pratiques pieuses réparties dans ce livre, car notre but ici se limite à des allusions à propos de ce qui a été développé précédemment.

D'autres encore s'attachent beaucoup aux actes surrogatoires en négligeant ceux qui sont obligatoires. Ainsi, tu vois l'un d'eux se réjouir de la prière de la matinée (*salât al-dhuha*) et des prières nocturnes, sans retrouver du plaisir en effectuant les prières obligatoires et sans se hâter pour les accomplir au début de leur temps imparti. Ils oublient ce que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – rapporte sur son Seigneur – qu'Il soit exalté et magnifié : « Ceux qui veulent se rapprocher de Moi ne se rapprochent que lorsqu'ils s'acquittent de ce que J'ai prescrit pour eux ».

La troisième catégorie : les pseudo-soufis :

Certains d'entre eux se leurrent par l'habit, l'articulation et l'attitude. Ils imitent extérieurement les soufis sincères sans s'épuiser dans la lutte contre l'âme concupiscente et les exercices spirituels. Ensuite, ils s'acharnent dans l'accapuration de l'illicite, des choses douteuses et des biens des princes, et n'hésitent pas à s'entre-déchirer en cas de conflit entre eux. Ceux-là, leur vanité est manifeste. Ils sont semblables à une vieille dame qui a entendu dire que les hommes courageux et les héros parmi les combattants avaient leurs noms

inscrits dans un registre spécial et que chacun d'eux recevait en guise de récompense de vastes terres. Comme son âme aspirait à cela, elle mit un bouclier, plaça un casque sur sa tête apprit quelques poèmes chantés par les héros, puis regagna les camps militaires où l'on inscrit son nom dans le registre des soldats courageux. Ensuite lorsqu'elle se présenta au service des engagés, on lui ordonna d'enlever son casque et sa cuirasse pour l'examiner et la soumettre aux épreuves physiques. Une fois son armure enlevée, on s'est rendu compte qu'il s'agissait d'une vieille dame éprouvée par l'âge. On lui dit alors : tu es venue te moquer du roi et de sa suite. Prenez-la et jetez-la entre les pieds des éléphants, et c'est ce qu'on a fit d'elle.

Voilà ce que sera l'état des pseudo-soufis au Jour de la Résurrection, lorsque tout sera dévoilé et qu'ils passeront devant le Juge Suprême qui regarde le cœur et non pas les tenues et les vêtements rapiécés. D'autres encore prétendent posséder la science de la connaissance spirituelle, la contemplation présenteielle de la vérité suprême, l'accès aux stations et aux états spirituels et l'accès à la proximité, alors qu'en réalité ils ne connaissent de ces choses que le nom. Tu vois l'un d'eux les répéter en croyant que cela est plus sublime que la science des premiers et des derniers. En effet, il regarde *les fuqahâ'*, les traditionnistes et les divers savants avec l'œil du mépris, sans compter les gens du commun. Mais le plus grave c'est que certaines personnes parmi les gens du commun les fréquentent un moment, saisissent au vol ces fausses paroles et les répètent comme s'il s'agissait d'une révélation. Ces gens ne font que mépriser les savants et les dévots en disant qu'ils sont voilés par rapport à Dieu, tandis qu'eux sont vraiment les proches qui sont parvenus à la proximité divine, alors qu'ils sont en fait des débauchés et des hypocrites considérés, par les gens aux cœurs purs et sincères, comme des idiots et des ignorants qui n'ont maîtrisé aucune science, n'ont amélioré aucun caractère et n'ont pas surveillé le cœur puisqu'ils ne suivent que les passions et ne retiennent que les délires.

D'autres parmi eux, ont plié le tapis de la loi religieux, refusé les dispositions légales et mis sur le même plan le licite et l'illicite. Il arrive à l'un d'eux de dire : Dieu se passe de mon œuvre, pourquoi dois-je peiner ? Et à l'autre de surenchérir : les œuvres exécutées par les membres n'ont aucune valeur, car ce qui compte c'est de regarder les

cœurs. Or nos cœurs sont épris d'amour pour Dieu – qu'Il soit exalté – et ils parviennent à Le connaître. Nous ne faisons que nous engager dans le bas monde avec nos corps tandis que nos cœurs sont en retrait dans la présence Seigneuriale. Ainsi nous sommes avec les plaisirs par nos extérieurs non par nos cœurs.

Ils prétendent également qu'ils ont dépassé le rang des gens du commun, qu'ils se passent de l'amélioration de l'âme par les œuvres du corps et que les plaisirs ne leur barrent pas le chemin de Dieu – qu'Il soit exalté – en raison de leur force qui leur permet de les maîtriser. Ils vont même jusqu'à se considérer comme supérieurs aux Prophètes en prétendant que les Prophètes – que la paix soit sur eux – pleuraient des années durant pour un seul péché.

Quant aux formes de prétention des licencieux, elles sont innombrables. Mais tout cela n'est qu'erreur et obsession par lesquelles Satan les a dupés parce qu'ils se sont attaqués aux exercices spirituels avant de maîtriser la science et de se conformer à l'attitude modèle d'un maître spirituel qui possède la science et la foi appropriées.

D'autres encore ont dépassé cette voie et se sont attaqués aux exercices spirituels en commençant par cheminer sur la voie spirituelle où une porte de connaissance spirituelle, s'est ouverte pour eux. Lorsqu'ils ont respiré les brises de la connaissance spirituelle ils en furent étonnés et contents et y trouvèrent beaucoup d'admiration. Leurs cœurs étant enchaînés à cette découverte, ils en furent absorbés et se mirent à réfléchir sur la modalité de l'ouverture de cette connaissance pour eux et sa fermeture pour d'autres. Or tout cela n'est que prétention, parce que les merveilles de la voie de Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – sont infinies. Et si chacun s'arrête à chaque merveille et s'y enchaîne, ses pas cessent d'avancer et son cheminement spirituel prend fin. Il est semblable à un homme qui se rend auprès d'un roi. Il voit au seuil de son palais un jardin plein de fleurs et n'a jamais vu de semblable. Il s'arrête pour l'admirer sans se rendre compte que l'heure de son rendez vous avec le roi est passée.

La quatrième catégorie : les riches et les gens fortunés. Ils se répartissent en plusieurs groupes.

Certains d'entre eux s'attachent à construire des mosquées, des écoles, des châteaux forts, des ponts et tout ce qui est visible pour les gens, et y inscrivent leurs noms pour entretenir leur renommée et

pérenniser leurs traces après la mort. Or si on oblige l'un d'eux à dépenser un seul dinar sans mentionner son nom sur les lieux de sa bienfaisance, il trouvera cela insupportable. En effet, s'il voue cela à Dieu et non pas aux gens, il le ne trouvera pas insupportable, car Dieu verra ce qu'il fait, qu'il inscrive ou non son nom.

D'autres dépensent de l'argent pour décorer les mosquées et les ornent par des motifs décoratifs qui sont désapprouvés, car ils détournent l'attention des orants. En effet la finalité de la prière réside dans le recueillement et la présence du cœur, ce qui n'est pas le cas avec ces procédés qui affectent les cœurs des orants. En plus, si leur argent dépensé pour cela est d'origine illicite, leur prétention devient encore plus grave.

Mâlik ibn Dînâr a dit : un homme est venu à la mosquée. Il s'arrêta à la porte et dit : quelqu'un comme moi ne mérite pas d'entrer dans la maison de Dieu. Sur le champ il fut inscrit comme un homme juste.

Voilà comment il faut vénérer les mosquées. Cela consiste à estimer que le fait d'y entrer personnellement, si on ne se sent pas pur, peut affecter la mosquée et non pas à la polluer par l'argent illicite ou par des ornements mondains, car il s'agit bien d'une prétention dans la mesure où on prend le répréhensible pour du bien.

D'autres gardent l'argent et le retiennent par avarice puis s'adonnent à des actes de dévotion qui n'exigent pas des dépenses, comme le jeûne, la prière et la récitation intégrale du Texte du Coran. Ils sont de prétentieux par l'avarice, qui est périlleuse et qui s'est emparée de leurs cœurs. Ils ont besoin de la réprimer pour pouvoir sortir un peu d'argent. Plutôt que de le faire, ils se sont occupés de vertus qui ne s'imposent pas à eux. Ils sont semblables à un homme qui a vu une vipère se faufilée à l'intérieur de ses vêtements. Plutôt que de la combattre, il s'en est détourné en faisant cuire le remède pour atténuer l'effet de la jaunisse.

Pour certains d'entre eux, leurs âmes ne permettent que l'acquittement de la seule *zakat* (aumône légale). Ainsi, pour s'en acquitter, ils ne donnent que les biens les plus médiocres, ou bien ils donnent aux pauvres qui les servent, ou à ceux qui les fréquentent par intérêt, ou à ceux dont ils auront besoin à l'avenir, ou à ceux chez qu'ils ont un intérêt.

D'autres ne remettent l'argent à donner qu'aux grands, afin d'obtenir une position auprès d'eux et de s'occuper de leurs affaires. Mais tout ceci corrompt l'intention et relève de la prétention parce que celui qui le fait, recherche à travers l'adoration de Dieu – qu'il soit exalté – une compensation auprès d'autrui.

Certains, parmi les gens fortunés et bien d'autres, se leurrent par leur présence aux séances de *dhikr* et croient que cette simple présence leur suffit pour se passer de l'accomplissement des œuvres et du fait de s'exhorter. Mais il n'en est rien parce que la séance de *dhikr* est appréciée uniquement parce qu'elle incite au bien, et tout moyen qui ne conduit pas à la finalité recherchée n'a que peu d'effet. Ainsi, il arrive à l'un d'eux d'entendre des propos édifiants qui inspirent la crainte révérencielles mais il se contente de répéter des expressions toutes faites du genre : C'est extraordinaire ! Ou : Je cherche refuge auprès de Dieu ! Et ils croient ainsi qu'ils ont atteint le but. Leur cas ressemble au malade qui se présente chez le médecin pour entendre ce qui se passe ou à un homme affamé qui se présente chez celui qui décrit les repas délicieux puis part sans que cela lui ne soit d'aucune utilité. Il en va de même de l'écoute de la description des actes de dévotion sans œuvrer en conséquence. Car toute exhortation qui ne modifie pas chez toi une qualité qui permet de changer tes actes, sera une preuve contre toi.

Si l'on dit : ce que tu indiques sur le labyrinthe de la prétention et de la vanité est quelque chose dont on n'arrive presque jamais à se débarrasser. La réponse est la suivante : toute l'affaire de la vie future tourne autour d'une seule entité de sens, à savoir le redressement du cœur. Seul en est incapable celui qui ne parvient pas à rendre son intention véridique. En effet, si l'homme s'occupait de l'affaire de la vie future comme il s'occupe de celle du bas monde, il l'obtiendrait. C'est, d'ailleurs, ce qu'ont fait les anciens pieux et ceux qui ont suivi leur voie d'excellence.

Cela dit on parvient à se débarrasser de la prétention par trois choses.

L'intellect qui est la lumière principale par laquelle l'homme perçoit les réalités des choses.

La connaissance par laquelle l'homme se connaît lui même et connaît son Seigneur, sa vie d'ici bas et sa vie future.

Dans notre livre sur l'amour et l'explication des merveilles du cœur et de la pensée et dans notre livre sur l'action de grâce, il y a des indications sur la description de l'âme et sur la description de la Majesté de Dieu – qu'Il soit glorifié.

On peut également s'aider, pour connaître le bas monde et la vie future de ce qui a été indiqué dans notre livre sur la dépréciation du bas monde et dans notre livre sur le rappel de la mort. Lorsqu'on obtient cela, de la connaissance qu'on a de Dieu – qu'Il soit exalté – dans le cœur, jaillit l'amour de Dieu ; de la connaissance qu'on a de la vie future jaillit un désir ardent pour elle ; et de la connaissance qu'on a du bas monde jaillit une grande répulsion pour lui. Ainsi, le souci majeur pour le fidèle devient celui de parvenir jusqu'à Dieu – qu'Il soit exalté – et de s'attacher à ce qui lui sera bénéfique dans la vie future. Donc, lorsque cette volonté domine le cœur, son intention devient sincère et fondée à l'égard de tout ce qu'il entreprend et il peut se débarrasser de toute prétention.

Lorsque l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – domine son cœur, en raison de la connaissance qu'il a de Dieu et de sa propre âme, il aura besoin de la troisième chose qui est la science.

Par ce terme nous entendons la connaissance de la modalité du cheminement sur la voie menant à Dieu – qu'Il soit exalté – ainsi que la connaissance des aléas de ce cheminement, de ce qui le rapproche de Dieu et de ce qui le guide vers Lui. Or tout ceci figure dans notre présent traité.

Ainsi, il retient du quart de notre traité, sur les actes de dévotion et les habitudes, ce dont il a besoin et ce dont il doit se passer, et il apprend à observer les règles de convenance qu'édicte la loi religieuse.

وَبِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



## LE QUATRIÈME QUART

Le quart sur ce qui sauve



## Le livre de la repentance, ses conditions, ses principes de base et tout ce qui s'y rapporte

Sache que les péchés constituent un voile par rapport au Bien-Aimé. Or, quitter ce qui éloigne du Bien-aimé est un devoir. Mais ceci ne se réalise que grâce à la science, au regret et à la résolution. En effet lorsque le serviteur ne voit pas que les péchés sont la cause de l'éloignement du Bien Aimé, il ne regrette pas les péchés et ne ressent pas de la douleur pour avoir suivi la voie de l'éloignement. Et s'il ne ressent pas de la douleur, il ne rebrousse pas chemin.

Or Dieu –qu'Il soit exalté– a ordonné la repentance. Il a dit : « *Repentez-vous tous à Dieu. Peut-être serez-vous heureux!* » (Coran : XXIV-31). Il a dit également : « *Ô vous les croyants ! Repentez-vous à Dieu d'un repentir sincère* » (Coran : LXVI-8). Il a dit encore : « *Dieu aime ceux qui se repentent sans cesse à Lui. Il aime ceux qui se purifient* ». (Coran : II-222).

De même le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « *Ô vous les hommes ! Repentez-vous à Notre Seigneur. En effet, moi je me repens à Dieu cent fois par jour* ».

Il est rapporté également, dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadîth* transmis par Ibn Mus'ûd, que l'Envoyé de Dieu –que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu est plus content de la repentance de Son serviteur croyant qu'un homme se trouvant en plein désert avec sa monture qui transporte sa nourriture et sa boisson. Cet homme s'était endormi et en se réveillant il ne trouva pas sa monture. Il se mit à la chercher jusqu'à ce qu'il fut gagné par la soif. Il s'est dit : il vaut mieux que je revienne à mon endroit initial pour y dormir et mourir. Il mit donc sa tête sur son avant bras pour attendre la mort. Mais en se réveillant, il retrouva à ses côtés sa monture avec ses provisions, sa nourriture et sa boisson. Or, Dieu est plus content de la repentance de Son serviteur croyant que cet homme de sa monture ».

Du reste, il existe de nombreux *hadîth* qui vont dans ce sens. Et il y a un accord unanime sur l'obligation de la repentance, parce que les

péchés sont destructeurs et ils éloignent de Dieu – qu'Il soit exalté. Voilà pourquoi il faut les fuir sur le champ.

Par ailleurs, la repentance est obligatoire en permanence, car l'homme n'est jamais exempt de toute désobéissance. En effet, s'il est à l'abri de la désobéissance avec les membres, il n'est pas dépourvu de tout péché avec le cœur. Et s'il en est dépourvu il n'est pas pour autant à l'abri des insufflations de Satan qui lui inspire des idées qui détournent de l'invocation de Dieu – qu'Il soit exalté –. Et s'il en est encore dépourvu, il n'est pas à l'abri de l'insouciance et de la déficience en matière de savoir relatif à Dieu – qu'Il soit exalté –, à Ses Attributs et à Ses actes. Or, tout cela relève de l'imperfection, et personne n'est à l'abri de ce genre d'imperfection. Tout ce qu'il y a, c'est que les créatures diffèrent quant à la part qu'elles ont de cette imperfection dont le principe est commun à tout le monde. Voilà pourquoi le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Il arrive à mon cœur d'être ennuagé. Aussi je demande pardon à Dieu soixante-dix fois chaque jour et nuit ». C'est pourquoi Dieu – qu'Il soit exalté – l'a honoré en disant : « *Afin que Dieu te pardonne tes premiers péchés* » (Coran : XLVIII-2). Qu'en serait-il alors de l'état d'autrui ?

Cela, dit lorsque les conditions de la repentance sont réunies, elle devient valable, et acceptable. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *C'est Lui qui accepte la repentance de Ses serviteurs* ». (Coran : CLII-25). Il est rapporté également dans le *hadîth* que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu accepte la repentance du serviteur jusqu'aux derniers instants de sa vie ». Du reste les *hadîth* en ce sens sont nombreux.

### La répartition des péchés

Sache que l'homme possède de mauvais caractères et des mauvaises qualités. Mais ce qui provoque les péchés est circonscrit dans quatre mauvaises qualités.

La première se rapporte aux qualités seigneuriales qui génèrent l'orgueil, la fierté, l'amour de l'éloge et du compliment, la caractère hautain, etc... Ce sont là des péchés destructeurs. Or certaines personnes les négligent et ne les considèrent pas comme des péchés.

La deuxième se rapporte aux qualités sataniques qui favorisent l'envie, l'iniquité, les ruses, les tromperies, les machinations, les fraudes, l'hypocrisie, l'incitation à la corruption, etc...

La troisième se rapporte aux qualités bestiales qui favorisent le mal, l'attachement à assouvir le désir charnel, d'où la fornication, l'homosexualité, le vol et l'accaparement des futilités pour satisfaire les plaisirs.

La quatrième se rapporte aux qualités irascibles qui favorisent la colère, la haine, l'agressivité contre les gens en les frappant, en les tuant et en s'emparant de leurs biens.

Ces mauvaises qualités passent par une certaine évolution dans la nature humaine. Ainsi c'est la mauvaise qualité irascible qui domine en premier. Puis c'est autour de la bestialité de la suivre. Une fois ces deux mauvaises qualités réunies elles se servent de la raison pour suivre les qualités démoniaques comme la ruse, la tromperie et la machination. Ensuite c'est autour des qualités seigneuriales de dominer.

Ce sont là les foyers et les sources des péchés. Ensuite, les péchés jaillissent de ces sources vers les membres. Ainsi, certains péchés se trouvent dans le cœur, comme l'impiété, l'hérésie, l'hypocrisie, le ressentiment ; d'autres dans l'ouïe ; d'autres dans la langue ; d'autres dans le ventre et le sexe ; d'autres dans les mains et les pieds ; d'autres dans tout le corps. D'ailleurs, ceci n'a pas besoin d'être détaillé, car c'est bien clair.

Ensuite, les péchés se subdivisent entre ceux qui se rapportent aux droits des êtres humains et ceux qui concernent ce qui est entre le serviteur et son Seigneur.

Pour ce qui est des péchés se rapportant aux droits des serviteurs, l'affaire est grave. Quant à ce qui est entre le serviteur et son Seigneur, le pardon y est plus espéré et escompté, sauf s'il s'agit de polythéisme, que Dieu nous en préserve. Car cela n'est pas pardonnable.

On rapporte que 'Aïsha a dit : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : pour Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – il y a trois registres des comptes à rendre : un registre auquel Il ne prête pas trop d'attention, un registre où Il ne laisse rien passer et un registre que Dieu ne pardonne pas. S'agissant du registre que Dieu – qu'Il soit exalté – ne pardonne pas, c'est celui du

polythéisme : Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « Dieu interdit le Paradis à quiconque attribue des associés à Dieu » (Coran : V-72); S'agissant du registre auquel Dieu ne prête pas trop d'attention, c'est celui du tort que le serviteur se fait à lui-même pour ce qui est entre lui et Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – car Il le pardonne et l'efface s'Il le veut ; s'agissant du registre où Il ne laisse rien passer, c'est celui des torts, que les hommes se font les uns aux autres, car cela exige inéluctablement réparation ».

Sache également que les péchés se divisent en des péchés majeurs et des péchés mineurs. Il y a d'ailleurs des divergences à ce sujet et il existe des *hadîth* différents sur le nombre des péchés majeurs. Mais les *hadîth* sûrs et authentiques qui les évoquent sont au nombre de cinq.

Le premier, c'est le *hadîth* rapporté par Abû Hurayra où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Evitez les sept péchés capitaux. On lui a demandé : ô Envoyé de Dieu ! Lequels ? Il a dit : le fait d'associer quelqu'un à Dieu (le polythéisme), la sorcellerie, le fait de tuer l'âme interdite par Dieu sauf en cas de justice, la consommation de l'usure, la consommation de l'argent de l'orphelin, la fuite au moment de la grande mêlée et l'accusation des femmes mariées, croyantes et insouciantes.

Le deuxième : c'est le *hadîth* rapporté par Ibn Mas'ûd où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit, lorsqu'on l'a interrogé sur les plus grands péchés : « C'est que tu institues un égal à Dieu qui t'a créé, ensuite, c'est que tu enterres ton enfant par crainte de partager ta nourriture, ensuite, c'est que tu forniques avec l'épouse de ton voisin ».

Le troisième c'est le *hadîth* rapporté par 'Abdullâh ibn 'Umar où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Les péchés capitaux sont le polythéisme et le non respect de la piété filiale ».

Le quatrième c'est le *hadîth* où il dit : « Voulez-vous que je vous indique le plus grand péché : C'est le mensonge –, ou il a dit : C'est le faux témoignage ».

Le cinquième c'est le *hadîth* rapporté par Abû Bakra où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit, lorsqu'on a évoqué les péchés capitaux en sa présence : « C'est le polythéisme et le non respect de la piété filiale ». Il a dit cela pendant qu'il était accoudé. Puis

il s'assit et dit : « Et surtout le mensonge et le faux témoignage ». Il n'a cessé de le répéter au point que nous dûmes : Si seulement il se taisait, ajoute le narrateur.

Il faut dire que les savants ont beaucoup divergé sur la détermination du nombre des péchés. Mais il importe de souligner que les *hadiths* sur les péchés majeurs n'indiquent pas qu'ils cherchent à les énumérer exhaustivement. Peut être même que le législateur a voulu l'ambiguïté à ce sujet pour que les gens appréhendent gravement les péchés. Mais les *hadiths* permettent de connaître les types de péchés majeurs ainsi que ceux qui sont capitaux.

Pour ce qui est des péchés les plus véniels, il n'y a aucun moyen pour les connaître.

Il reste que les savants ont parlé du nombre des péchés majeurs. On rapporte ainsi qu'Ibn Mas'ûd disait qu'ils étaient au nombre de quatre. On rapporte également qu'Ibn 'Umar disait qu'ils étaient au nombre de sept.

Lorsqu'on rapportait à Ibn 'Abbâs qu'Ibn 'Umar estimait qu'ils étaient au nombre de sept il disait : « Ils étaient plutôt plus proches de soixante-dix que de sept. » De même Abû Sâlih rapporte, d'après Ibn 'Abbâs, qu'ils étaient ceux qui exigent l'application des peines légales dans le bas monde.

Selon Ibn Mas'ûd les péchés majeurs figurent dans la sourate al-Nisâ' (Les femmes depuis le début jusqu'au verset 31 : « *Si vous évitez les plus grands péchés qui vous sont interdits...* »). De son côté, Sa'îd Ibn Jubayr et bien d'autres estiment qu'il s'agit de tout péché pour lequel Dieu fait encourir la menace de l'Enfer.

Enfin Abû Tâlib al-Makkî dit : « Les péchés majeurs sont au nombre de dix-sept, que j'ai retenus de l'ensemble des informations traditionnelles. »

Quatre se rapportent au cœur, ce sont : le polythéisme, l'obstination à commettre le péché, le fait de désespérer de la miséricorde de Dieu et l'assurance contre la ruse de Dieu – qu'Il soit exalté.

Quatre se rapportent à la langue. Ce sont : le faux témoignage, l'accusation mensongère contre les femmes mariées, le faux serment et la sorcellerie.

Trois se rapportent au ventre. Ce sont : la consommation de l'alcool, la consommation injuste des biens de l'orphelin et la consommation de l'usure.

Deux se rapportent au sexe. Ce sont : l'adultère et l'homosexualité.

Deux se rapportent aux mains. Ce sont : l'assassinat et le vol.

Un se rapporte aux pieds : c'est la fuite au moment de l'offensive dans la guerre.

Un se rapporte à l'ensemble du corps : c'est le non respect de la piété filiale.

Evidemment on peut en rajouter ou en retrancher. Car, par exemple, le fait de frapper et de punir l'orphelin est plus grave que la consommation de ses biens. Dieu est Plus Savant.

Les modalités de la répartition des degrés dans la vie future en fonction des bonnes et mauvaises actions dans le bas monde

Sache que les hommes se différencient dans la vie future comme ils se différencient dans le bas monde et qu'ils se répartissent entre quatre catégories : des perdus, des réprouvés, des sauvés et des heureux.

Ceci trouve son illustration dans l'exemple suivant : Un roi s'empare d'un pays. Il tue quelques uns de ses habitants il punit quelques autres sans les tuer, il épargne d'autres qui sont les sauvés et il accorde des robes d'honneurs à d'autres qui sont les heureux. Si le roi est juste, il ne les répartit de cette manière que selon le mérite. Ainsi, il ne tue qu'un négateur de la légitimité du roi, qui conteste le principe de son pouvoir, ne punit que celui qui fait preuve de manquement dans son service tout en reconnaissant sa royauté, n'épargne que celui qui reconnaît sa royauté sans faire preuve de négligence et n'accorde des robes d'honneur qu'à celui qui consacre sa vie au service et au triomphe de la cause du roi. Les hommes de ces quatre catégories diffèrent en matière de félicité et de châtement en fonction de leurs états. Ceci est attesté par le *hadith* où il est dit qu'il y a des hommes qui passeront au dessus du *Sirât* (Pont suspendu au dessus de l'Enfer) comme l'éclair, rapide, d'autres qui séjourneront en Enfer durant sept mille ans. Or entre l'instant et sept mille ans il y a une grande différence. Quant à la variation du châtement en intensité, il n'y a pas

de limite au tourment supérieur, et le moindre tourment consiste à rendre des comptes. De même, le roi peut châtier quelques-uns qui font preuve de manquements en matière d'œuvre ou leur demander des comptes, puis il leur pardonne, comme il peut recourir aux fouets ou à d'autres formes de châtiment. Il en va de même de la différenciation des demeures des gens heureux en matière de félicité.

Ces questions d'ordre général sont connues grâce aux textes pléonasmes et à la lumière de la connaissance.

Pour aller un peu plus dans le détail, nous dirons qu'il semble, que, pour celui qui maîtrise le principe de la foi, évite tous les péchés majeurs, s'acquitte parfaitement de toutes les obligations rituelles et ne succombe qu'à quelques rares péchés mineurs sans la moindre obstination de sa part, il semble qu'il lui sera pardonné, car le Coran stipule qu'éviter des péchés majeurs expie des péchés mineurs. Cet homme rejoint soit les rapprochés, soit les gens de la droite en fonction du degré de sa foi et de sa certitude. Si ce degré s'amenuise ou s'affaiblit, le rang de cet homme baisse et si ce degré se renforce et s'amplifie, son rang s'élève.

Ensuite les rapprochés diffèrent en fonction de la variation des degrés de leur connaissance de Dieu – qu'il soit exalté. Il faut dire, d'ailleurs, que les degrés des connaissant en matière de connaissance spirituelle sont illimités parce que l'océan de la connaissance n'a pas de rivage, et les plongeurs y plongent selon leurs forces. Ainsi les degrés les plus élevés des gens de la droite constituent les degrés les plus inférieurs des rapprochés. Voilà donc l'état de celui qui évite les péchés majeurs et s'acquitte des obligations rituelles.

Quant à celui qui a commis un péché majeur et qui a négligé des piliers de l'Islam, s'il s'en repent d'une repentance sincère avant l'arrivée du terme de sa vie, il rejoindra celui qui n'a pas commis de péché, parce que celui qui se repent du péché est semblable à celui qui n'a pas de péché, car le vêtement lavé est semblable à celui qui n'est pas sale du tout. En revanche, s'il meurt avant de se repentir, son affaire est grave. Car il se peut que sa mort dans l'obstination ait été la cause de l'ébranlement de sa foi, ce qui scelle sa mauvaise issue, notamment si sa foi est fondée sur l'imitation aveugle, car elle s'expose à la dissolution devant le moindre doute ; tandis que celui qui possède la

connaissance spirituelle est à l'abri de toute crainte de connaître une mauvaise issue. Ensuite, le tourment du mort sans repentance, sera en fonction de la laideur des péchés majeurs commis et de la durée de l'obstination.

Ce que nous avons indiqué à propos des rangs des serviteurs, lors du Retour final, est un jugement fondé sur les causes manifestes et apparentes, à l'instar du verdict du médecin qui estime qu'un tel malade mourra certainement et que les soins ne serviront à rien avec lui et que pour tel autre, son mal est léger et son remède est facile. Ce n'est qu'un avis qui est souvent fondé. Mais le premier malade peut échapper à la perte jugée irrémédiable sans que le médecin ne s'en rende compte, et il arrive que la mort subite frappe le deuxième malade pris d'un léger malaise sans qu'il le sache vraiment. Ceci en raison des secrets subtils de Dieu – qu'Il soit exalté. Car les esprits des êtres vivants recèlent des obscurités dues à des causes ordonnées par l'Agent de toutes les causes, il n'est pas dans le pouvoir des êtres humains de connaître leur fin fond. Il en va de même de la réussite et de la perte dans la vie future ; elles possèdent des causes secrètes et il n'est pas dans le pouvoir des êtres humains de les connaître. Aussi, il est possible qu'on pardonne au pécheur même si ses forfaits sont nombreux et que l'obéissant récolte le courroux même si, manifestement, ses actes d'obéissance sont nombreux, car ce qui compte c'est la crainte révérencielle. Et celle-ci se trouve dans le cœur. Or les états du cœur peuvent échapper à son maître. Qu'en est-il alors d'autrui ?

Pour ce qui est des sauvés, et nous entendons par le salut, la préservation seulement, sans la félicité et la réussite, ce sont des gens qui n'ont pas servi suffisamment pour recevoir des robes d'honneur, et qui n'ont pas non plus fait preuve de manquements pour subir le châtement. Il semble que se soit l'état des fous, des enfants, des mécréants et de ceux auquel l'appel n'est pas parvenu. C'est qu'ils n'ont ni connaissance, ni négation, ni obéissance, ni désobéissance. Aussi, l'endroit qui leur convient c'est *al-A'râf* (Les Limbes). Quant aux heureux, ce sont ceux qui possèdent la connaissance spirituelle, ils sont les rapprochés et les devanciers. Nul ne sait ce qui leur a été réservé en fait de joie et de félicité. Leur attachement ne porte pas sur le Paradis mais plutôt sur la Rencontre de Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié

– et sur le fait de Le voir. Ils sont semblables à l'amoureux, car il est dans cet état insoucieux et inattentif par rapport à son âme; il ne ressent pas ce qu'il éprouve dans son corps car il n'a qu'un seul souci, à savoir son bien-aimé. Voilà ceux qui parviennent à la joie suprême et à ce qui est inimaginable par le cœur humain.

Et ce que nous avons dit suffit pour expliquer la répartition des degrés en fonction des bonnes actions.

### Ce qui aggrave les péchés mineurs

Sache que le péché mineur s'aggrave pour de multiples raisons, notamment à cause de l'obstination et de la régularité. Il est rapporté dans le *hadith*, d'après la version transmise par Ibn 'Abbâs, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : – « Il n'y a pas de péché mineur lorsqu'il y a obstination et il n'y a pas de péché majeur lorsqu'il y a demande de pardon ».

Sache également que le pardon est plus escompté pour un péché majeur déjà consommé et qui n'a pas été suivi d'un autre du même genre que pour un péché mineur que le serviteur commet avec régularité. Ceci trouve son illustration dans l'exemple des gouttes d'eau qui tombent successivement sur une pierre et qui l'affectent. Par contre si on les verse d'un seul coup sur la pierre elles ne l'affectent pas. Voilà pourquoi le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'œuvre la plus agréable à Dieu est celle qui perdure même si elle est mineure ».

Parmi les raisons qui aggravent les péchés mineurs il y a l'attitude consistant à sous-estimer le péché. Car plus le serviteur trouve grave le péché, plus Dieu – qu'Il soit exalté – le minimise, et plus le serviteur le minimise, plus Dieu – qu'Il soit exalté – le juge grave. Car le fait de le trouver grave procède de la répugnance du cœur et de sa haine pour ce péché.

Ibn Mas'ûd disait : « Le croyant voit ses péchés comme une montagne qui menace de s'écrouler sur sa tête et le libertin voit ses péchés comme des mouches tombées sur son nez. »

Si le péché paraît grave dans le cœur du serviteur c'est parce qu'il connaît la Majesté de Dieu – qu'Il soit exalté –. Ainsi, lorsqu'il regarde

la Grandeur de Celui auquel il a désobéi, le péché mineur devient à ses yeux trop grand. Il est rapporté dans le Recueil de Bukhârî, d'après la Tradition remontant à Anas : « Vous commettez des actions qui paraissent à vos yeux plus fines qu'un cheveu et que nous considérons à l'époque de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – comme des péchés mortels ».

De même Bilâl ibn Sa'd disait : « Ne regarde pas l'insignifiance du péché mais regarde la Grandeur de Celui à qui tu as désobéi. » Parmi les autres causes de l'aggravation du péché mineur, il y a l'attitude du serviteur qui consiste à se réjouir et à se vanter de son péché mineur en disant par exemple : tu ne n'as pas vu comme j'ai mis en pièce la réputation d'un tel et comme j'ai énuméré ses défauts et ses méfaits au point de lui faire honte, ou en se vantant s'il s'agit d'un commerçant : ne vois-tu pas comment je lui ai fourgué du toc et comment je l'ai dupé et trompé ? Ce genre d'attitude aggrave les péchés mineurs.

Parmi les causes aggravantes du péché mineur, il y a aussi l'attitude du serviteur consistant à négliger la préservation de Dieu – qu'Il soit exalté –, Sa mansuétude à son égard et le fait qu'Il lui a accordé un répit. Car le serviteur ne sait pas que cela pourrait être du mépris qui risque d'aggraver son cas.

Comme autres causes aggravantes il y a l'attitude du serviteur consistant à commettre un péché puis le mentionne en présence d'autrui. En effet, il est rapporté dans les deux Recueils Authentiques, d'après le *hadîth* transmis par Abû Hurayra, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Tous les membres de ma communauté sont préservés, sauf ceux qui exhibent leurs péchés. L'exhibition c'est que l'homme commet un péché la nuit, puis le matin, et alors que Dieu l'a soustrait aux regards, il se met à dire : ô un tel ! hier soir j'ai commis ceci et cela. Pourtant il a passé sa nuit en bénéficiant de la protection de Dieu et au matin il dévoile cette protection divine en sa faveur ».

Comme autres causes aggravantes, il y a aussi le fait que le pécheur soit un savant qui est un modèle pour les autres. Lorsqu'on apprend qu'il a commis un forfait, cela aggrave son péché, comme par exemple lorsqu'il met des vêtements en soie ou accède auprès des injustes sans les fustiger et sans les désapprouver, ou relâche sa langue pour porter

atteinte à l'honneur d'autrui, ou ne pratique que les disciplines à travers lesquelles on recherche la notoriété et la renommée comme les joutes et les controverses intellectuels, car il s'agit de péchés qui survivent à leur auteur puisqu'après la mort du savant son mal se répand dans le monde. Heureux donc est celui qui, en mourant, ses péchés meurent avec lui. Il est dit dans le *hadith* : « Celui qui introduit en Islam une mauvaise conduite assume ses conséquences et celles des hommes qui la suivront après lui sans que les leurs en soient diminuées ».

Donc le savant est tenu d'observer deux choses.

Eviter le péché et le cacher s'il le commet. Car, de même que les fardeaux des savants se multiplient lorsqu'ils sont imités et suivis dans leurs péchés, de même leurs bonnes actions se multiplient lorsqu'ils sont suivis dans le bien. Aussi, le savant est tenu d'adopter une attitude moyenne pour ce qui concerne son habillement et ses dépenses, et il est même préférable pour lui de les réduire car les gens le regardent. Il doit également faire attention pour toute chose où il sert comme modèle auquel on se conformerait. Ainsi, lorsqu'il se permet par exemple d'accéder auprès des princes et d'amasser les biens éphémères de ce monde, et qu'autrui se conforme à son attitude, il encourt le péché qui en découle, même s'il parvient à se préserver lui-même à travers cette fréquentation, car les autres ne comprendront jamais les modalités de cette préservation.

On rapporte à ce sujet qu'un roi obligeait les gens à consommer de la viande de porc. On fit venir auprès de lui un homme savant. Le chambellan du roi dit à cet homme : j'ai sacrifié pour toi un chevreau et tu peux en manger. Lorsque le savant accéda auprès du roi, on fit venir le plat de viande du chevreau et il n'en mangea pas. On ordonna de le tuer. Le chambellan lui dit : ne t'ai-je pas dit que c'était un chevreau ? Le savant lui répondit : comment celui qui se conforme à mon attitude Pourrait-il le savoir ?

### La repentance

Sache que la repentance constitue une sorte de regret qui génère une résolution et un dessein. Ce regret procure une connaissance qui

montre que les péchés constituent un obstacle qui s'interpose entre l'homme et ce qu'il aime. Or le regret, c'est une souffrance du cœur au moment de sentir la séparation avec ce qu'il aime. Il a pour signes la tristesse et les pleurs. En effet, celui qui ressent qu'une punition va frapper son enfant ou quelqu'un qui lui est cher, ses pleurs persisteront et son malheur ne fera que s'intensifier. Or y a-t-il quelqu'un qui lui est plus cher que sa propre âme ? Y-a-t-il une punition plus dure que l'enfer. Y-a-t-il un motif d'exposition à la punition plus évident que les péchés ? Y-a-t-il un informateur plus véridique que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix ? D'ailleurs si un médecin l'informe que son fils ne sera pas guéri, sa tristesse augmentera sur le champ. Pourtant son enfant ne lui est pas plus cher que sa propre âme, le médecin n'est pas plus savant que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, la mort n'est pas plus dure que l'enfer et la maladie n'est pas plus signifiante sur la mort que les péchés le sont sur le courroux de Dieu et l'exposition à l'enfer.

Aussi, l'homme qui se repent est tenu d'inspecter ce qu'il doit comme prière ratée ou manquée en omettant l'une de ses conditions, par exemple en l'ayant observée dans un vêtement souillé ou avec une intention qui n'était pas valable parce qu'il l'ignorait. Il doit donc récupérer toutes ces prières ratées. Il en va de même s'il a des dettes en matière de jeûne, d'aumône légale, de pèlerinage ou d'autres obligatoires rituelles. Il doit tout récupérer, bien chercher et se rattraper.

Pour ce qui est de ses péchés, il doit rechercher tout péché qui émane de lui depuis son entrée dans l'âge adulte, et l'examiner attentivement. S'il s'agit de quelque chose qui relève de ce qui est entre lui et Dieu – qu'Il soit exalté – la repentance à ce sujet consiste à le regretter et à demander pardon à Dieu. Ensuite, il examine les quantités de ses péchés et recherche pour chaque péché commis une bonne action appropriée. Ainsi, il apporte autant de bonnes actions que de péchés commis. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit: «*Les bonnes actions dissipent les mauvaises*» (Coran; XI-114). De même le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit: «Fais suivre la mauvaise action par la bonne, elle l'effacera». A titre d'exemple pour ce que nous avons indiqué, le serviteur expie l'écoute de la musique de plaisir par l'écoute du Coran et la participation aux réunions de *dhikr*;

il expie le fait d'avoir touché le Texte du Coran sans être en état de pureté légale, en honorant ce Texte et en le lisant régulièrement, et s'il peut recopier un Texte et le confier à une mosquée qu'il le fasse ; il expie la consommation de l'alcool en donnant en aumône des boissons licites et ainsi de suite.

Tu suis ainsi le principe de réciprocité, car on ne soigne les maux que par leurs contraires. Voilà pour ce qui est entre lui et Dieu – qu'Il soit exalté.

S'agissant des torts causés à autrui, ils renferment eux aussi une désobéissance à Dieu – qu'Il soit exalté – parce qu'Il a interdit l'injustice à l'encontre des créatures. Donc l'auteur injuste ne respecte pas Son interdiction. On rattrape cela par le regret et la résolution de ne plus le commettre à l'avenir et aussi en rapportant des bonnes actions qui soient à l'opposé de ces injustices, comme il a été indiqué auparavant. Ainsi, le serviteur oppose à la gêne qu'il a causée aux gens, une bienfaisance en leur faveur ; il expie les biens spoliés par l'aumône faite avec ses biens licites ; il expie l'atteinte à leurs honneurs en louant les gens de la foi et il expie l'assassinat par l'affranchissement. Ceci se rapporte au droit de Dieu – qu'Il soit exalté –, car en le faisant le serviteur n'en est pas quitte tant qu'il ne se débarrasse pas des torts causés à autrui. Ces torts portent sur les personnes, ou sur les biens, ou sur les honneurs et les réputations, ou sur la gêne causée aux cœurs.

S'agissant du premier cas, si le serviteur tue par erreur, il doit remettre le prix du sang versé à son ayant droit. S'il tue délibérément, la loi du talion s'impose à lui avec toutes ses conditions ; il doit remettre le sort de son âme entre les mains de celui qui réclame le prix du sang. Celui-ci le tue s'il le veut ou l'épargne, car il ne lui est pas permis de cacher son affaire. En revanche, s'il fornique, ou vole, ou boit du vin, ou commet lui-même ce qui implique l'application de la peine légale de Dieu – qu'Il soit exalté –, il n'est pas tenu pour se repentir, de se dénoncer, mais plutôt de se préserver. Si l'on porte son affaire devant le gouverneur et qu'il applique la peine légale contre lui, l'affaire sera réglée et sa repentance sera valable et acceptable auprès de Dieu – qu'Il soit exalté –, comme l'atteste le cas de Mâ'iz et d'al-Ghâmidîyya au début de l'Islam. Il en va de même de la peine de la diffamation, il faut se soumettre au jugement de la victime.

Le deuxième cas se rapporte aux injustices et aux torts relatif aux biens, comme la spoliation, la trahison et la fraude dans les affaires ; le pécheur est tenu de restituer cela aux victimes et de s'en dégager. Qu'il s'adresse par écrit aux ayant droits, qu'il leur remette leurs droits et qu'il leur demande de le délier. Si ses torts sont trop nombreux au point d'être incapable de s'en acquitter, qu'il fasse ce qu'il peut, et il ne lui reste alors que la possibilité de multiplier les bonnes actions pour qu'elles lui soient prises au Jour de la Résurrection et remises dans les balances de ses victimes. Car si elles ne suffisent pas, il doit assumer une partie de leurs méfaits, qui seront additionnés aux siens. Telles sont les dispositions qui régissent les torts et les injustices se rapportant aux biens tangibles. S'il doit une partie de ces biens dont il ne connaît pas les propriétaires ou leurs héritiers, il est tenu de les donner en aumône. Si dans ces biens le licite se mêle à l'illicite, il doit user de l'effort personnel pour déterminer la part de ce qui est illicite, pour la donner en aumône.

Le troisième cas se rapporte au forfait contre les honneurs et à la gêne causée aux cœurs. Il doit rechercher chacune de ses victimes et lui demander de l'en dégager en lui faisant connaître la teneur du forfait, car la demande vague à ce sujet ne suffit pas dans la mesure où la victime pourrait ne pas accepter de l'en délier si elle connaissait exactement la teneur du forfait. Sauf si la révélation du forfait risque d'être très nuisible, comme lorsqu'il s'agit pour la victime de l'un de ses défauts cachés, ou lorsque cela porte sur la fornication avec la servante de la victime. Dans ce cas le pécheur doit s'efforcer d'être bienveillant avec la victime, de lui faire du bien avant de lui demander de le lier, en restant vague sur la teneur de son forfait. Il faut savoir qu'il aura à réparer le reste par de bonnes actions qu'il cédera à sa victime au Jour de la Résurrection. Il en va de même si la victime meurt, car la réparation dans ce monde n'est plus possible et on ne peut se rattraper qu'en multipliant les bonnes actions, pour qu'elles soient cédées à la victime au Jour de la Résurrection.

### **Les conditions de la repentance**

Parmi les conditions de la repentance authentique, il y a la résolution

de ne plus jamais revenir, dans le futur, à ces péchés ou à tout ce qui leur ressemble. Cette résolution doit être ferme et inébranlable.

Cela s'apparente au cas du malade qui sait que les fruits nuisent à sa maladie. Il prend donc la ferme résolution de ne pas toucher aux fruits durant toute sa maladie. C'est dire que la résolution doit s'affirmer sur le champ, même s'il s'imagine que le désir doit le dominer par la suite. Car il ne se sera pas repenti si sa résolution ne s'affirme pas immédiatement. Mais on imagine mal que le repentant puisse y arriver à ses débuts, s'il ne se retire pas dans la solitude, ne garde pas le silence, ne réduit pas la nourriture et le sommeil, ne gagne pas une nourriture licite et n'évite pas ce qui est douteux et désirable en matière de nourriture et d'habillement.

Quelqu'un disait : « Celui qui est sincère dans l'abandon des plaisirs et qui y combat sept fois, son âme sera à l'abri de leur épreuve. » Il disait aussi : « Celui qui se repent d'un péché et se maintient dans cette position pendant sept ans, jamais il ne retombera dans les travers de ce péché. » La répartition des serviteurs en matière de pérennité de la repentance.

En matière de repentance, les gens se répartissent entre quatre catégories.

La première catégorie : c'est celle du repentant qui se maintient dans la repentance jusqu'à la fin de sa vie, rattrape ce qu'il a raté de son affaire et n'envisage jamais de revenir à ses péchés, sauf pour ce qui est des petites fautes auxquelles les humains ne peuvent habituellement échapper. Telle est la rectitude dans la repentance.

Cette repentance s'appelle la repentance sincère et son âme est une âme paisible et sereine. Les gens qui possèdent ce genre de repentance diffèrent entre eux : chez certains d'entre eux le désir s'est éteint sous la contrainte de la connaissance, chez d'autres le désir ne cesse de les hanter mais ils parviennent à le stopper grâce à leur lutte spirituelle.

La deuxième catégorie : c'est celle du repentant qui a emprunté la voie de la rectitude dans l'essentiel des actes d'obéissance et dans l'évitement des péchés majeurs, mais il ne cesse de s'exposer à certains des péchés auxquels il cède parfois involontairement, parce qu'il en est éprouvé au cours de sa vie sans avoir l'intention délibérée de les commettre.

Chaque fois qu'il succombe, il fait des reproches à son âme, le regrette et prend la résolution de s'en prémunir. Il s'agit de l'âme blâmante qui reproche à l'homme les états dégradants auxquels il s'expose. Certes, là aussi, il s'agit d'un rang élevé, même s'il est inférieur à celui des gens de la première catégorie. Il faut dire que c'est l'état dominant chez la plupart des repentants parce que le mal est mêlé à la nature de l'être humain. Il ne parvient à y échapper que très rarement, car le maximum qu'il puisse faire, c'est la domination du bien par rapport au mal, pour que cela soit pesant dans sa balance et pour qu'il puisse la faire pencher du côté des bonnes actions, car il est exclu qu'elle soit totalement dépourvue de mauvaises actions.

Les gens de cette catégorie bénéficient de la belle promesse divine qui leur annonce que : « *Ton Seigneur accorde largement Son pardon à ceux qui évitent les plus grands péchés et les turpitudes et à ceux qui ne commettent que des fautes légères* » (Coran : LIII-32). C'est à ce rang que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – fait allusion en disant : « Dieu aime le croyant éprouvé et repentant ».

La troisième catégorie : c'est celle de l'homme qui se repent et se maintient dans la rectitude un certain moment. Puis il est dominé par son désir à propos de certains péchés auxquels il succombe, en raison de son impuissance à vaincre la contrainte du désir. Malgré cela, il observe régulièrement les actes d'obéissance et parvient à éviter tout un ensemble de péchés auxquels il pouvait succomber. Autrement dit, il n'est vaincu que par un ou deux désirs. Il souhaite que Dieu lui donne le pouvoir de les vaincre et le mette à l'abri de leurs maux. Et une fois qu'il a succombé à ce désir, il le regrette et promet à son âme de se repentir de ce péché. Il s'agit là de l'âme appelée responsable, et cet homme est de ceux à propos desquels Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *D'autres ont reconnu leurs péchés ; ils ont mêlé une bonne action à une autre mauvaise* » (Coran : IX-103). Au regard de la régularité de cet homme à observer les actes d'obéissance et de sa haine pour les forfaits qu'il commet, il y a de l'espoir pour lui, conformément à la Parole divine : « *Il se peut que Dieu revienne vers eux* » (Coran : IX-103). Mais son issue finale reste grave au regard de l'ajournement et du report de sa repentance, car il risque d'être ravi par la mort avant la repentance. En effet, il faut savoir que les œuvres qui comptent sont

celles de la fin. Voilà pourquoi on doit craindre la fin, car tout est exposé à la mort qui scelle la fin. Cet homme doit être vigilant pour éviter l'irréparable.

La quatrième catégorie : c'est celle de l'homme qui se repent et reste un moment dans la rectitude, puis revient aux péchés et s'y enfonce sans envisager la repentance et sans regretter son acte. Un tel homme fait partie des obstinés et son âme s'appelle l'âme instigatrice du mal. On craint pour lui une mauvaise issue. S'il meurt dans le *tawhîd* (affirmation de l'unicité divine), on espère pour lui la délivrance de l'enfer, ne serait-ce qu'au bout d'une certaine durée. Il n'est pas impossible, du reste, qu'il puisse bénéficier du pardon pour une raison qui reste cachée. Mais compter sur ce genre d'éventualité n'est pas bon. Car celui qui dit : Dieu – qu'Il soit exalté – est Généreux, Ses Trésors sont inépuisables et mon péché ne Lui nuit aucunement, et qui prend la mer à la recherche du dinar ; si on lui dit : Puisque Dieu est Généreux, reste assis chez toi, peut-être qu'Il t'accordera les subsistances nécessaires, il trouvera que l'homme qui lui dit cela est un ignorant et il lui rétorquera que les subsistances ne s'obtiennent qu'au moyen de l'effort et de l'acquisition. On lui dira alors : Le salut ne peut être gagné que par la crainte révérencielle.

Ce que le repentant doit faire.

Nous avons indiqué que le repentant doit apporter des bonnes actions pour les opposer à ce qu'il a commis comme mauvaises actions afin qu'elles les effacent et les expient. Ces bonnes actions doivent être accomplies par le cœur, la langue et les membres, en fonction des méfaits commis : par le cœur sous forme d'imploration et de supplications ; par la langue, sous forme de reconnaissance des torts et de demande de pardon en disant par exemple : Seigneur ! j'ai eu tort envers moi-même, pardonne moi ! En effet on rapporte dans le *hadîth* que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la prix – a dit : « Chaque fois qu'un serviteur commet un péché, accomplit parfaitement ses ablutions mineures, observe deux Raka'a et demande pardon à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –, Dieu lui pardonnera » ; et enfin par les membres sous forme d'actes d'obéissance, d'aumône et de toutes sortes de dévotions.

## **Le remède contre la repentance et le moyen de soigner l'obstination**

Sache que seul celui qui ne connaît pas le mal ne peut connaître le remède, car le remède n'a de sens qu'en tant que moyen de s'opposer aux causes du mal, puisque la chose ne peut être annulée que par son contraire. Or, l'obstination a pour cause l'insouciance et le désir et on ne peut annuler l'insouciance que par la science et faire face au désir qu'en endurent l'élimination des causes du déclenchement du désir. Comme l'insouciance est la mère des péchés, il n'y a d'autre remède pour la repentance que celui qui est composé de la saveur de la science et de l'amertume de la patience. Or les savants sont les médecins de ce mal parce qu'il s'agit du mal des cœurs qui est plus grave et plus répandu que celui des corps. Du reste le mal des cœurs est plus répandu pour plusieurs raisons.

La première : le malade ignore souvent qu'il est atteint.

La deuxième : ses fins dernières ne sont pas visibles dans ce monde, contrairement aux maladies physiques qui ont pour terme final une mort visible à laquelle la nature humaine répugne, tandis que l'après de la mort reste invisible. Voilà pourquoi on ne répugne que rarement aux péchés, même lorsque leur auteur connaît la gravité qu'ils représentent. C'est pourquoi il compte sur la faveur de Dieu, lorsqu'il s'agit d'un mal, du cœur et il s'efforce de soigner son mal lorsqu'il s'agit d'une maladie physique

La troisième : c'est le mal chronique et dévastateur, à savoir le manque de médecin. En effet, les savants sont les médecins et ils sont malades à notre époque parce que le mal qui sévit, c'est l'amour du bas monde. Or, ce mal a vaincu les médecins qui sont devenus incapables d'avertir les créatures par crainte qu'on leur dise : pourquoi ordonnez-vous le remède en oubliant vous même de vous soumettre ? C'est la raison pour laquelle le mal s'est répandu et le remède est devenu inaccessible.

Si l'on se demande : comment le prédicateur doit-il s'y prendre avec les créatures ?

La réponse : cela exige beaucoup de développements mais nous allons nous contenter d'indiquer ce qui est le plus bénéfique et utile en cette matière. Cela se résume en quatre thèmes principaux.

Le premier : rappeler ce que le Coran renferme comme versets intimidants pour les pécheurs et rapporter les indications qui vont dans le même sens dans les traditions, tout en y mêlant l'éloge des repentants.

Le deuxième : évoquer les récits des Prophètes – que la paix soit sur eux – et des anciens pieux et ce qu'ils ont enduré comme épreuves à cause des péchés, comme ce fut le cas pour Adam – que la paix soit sur lui – et sa désobéissance qui lui a coûté son expulsion du Paradis, ou ce qui est arrivé à Dâwûd (David) et Sulaymân (Salomon) – que la paix soit sur eux –. En effet le Coran n'a évoqué ces choses que pour l'exhortation et l'édification, car leur bonheur tient en partie à ce traitement. En revanche, les réprouvés bénéficient d'un répit pour s'enfoncer davantage dans les péché car le châtement de la vie future est plus terrible. Le prédicateur est tenu donc de multiplier ce genre d'exhortations pour son auditoire, car il est utile pour inciter à la repentance.

Le troisième : il doit leur faire admettre que la promptitude à faire subir le châtement dans le bas monde est prévisible et que les épreuves que subit le serviteur sont dues à ses forfaits. Car bien des serviteurs qui prennent à la légère l'affaire de la vie future, craignent plus les châtements du bas monde, en raison de leur extrême ignorance. Or, les péchés peuvent déjà avoir un effet désastreux dans le bas monde, conformément à la parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Il arrive au serviteur d'être privé des subsistances à cause d'un péché qu'il commet ». Pour sa part al-Fudhayl ibn 'Iyâdh disait : « Il m'arrive de désobéir à Dieu et de voir cela dans le caractère de mon âme et de mon serviteur. »

De son côté Abû Sulayman al-Dârâni disait : « Les pollutions nocturnes constituent un châtement et personne ne rate une prière qu'à cause d'un péché commis. »

De même Abû Hurayra rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Lorsque le croyant pèche une tâche noire s'imprime dans son cœur. S'il se repent, cesse de pécher et demande pardon, son cœur sera lustré. C'est cela l'impureté (*al-rân*) dont Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – parle dans Son Livre : « *Non. Leurs cœurs sont rouillés par ce qu'ils ont accompli* » (Coran : LXXXIII 14).

Tirmidhî dit que c'est un *hadîth* bon et authentique. De même al-Hasan disait : « La bonne action est une lumière dans le cœur et une force dans le corps, et la mauvaise action est une obscurité dans le cœur et un abattement dans le corps. »

Le quatrième : il évoque ce qui est rapporté sur la sanction des péchés, comme la consommation du vin, la fornication, l'assassinat, l'orgueil, l'envie et la médisance.

Le prédicateur doit être un bon médecin qui connaît le mal et sait comment composer le remède. En effet, « un homme a demandé au Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : Fais moi des recommandations ! Il lui dit : ne t'emporte pas ».

A un autre qui lui demandait : « Fais-moi des recommandations ! Il lui dit : Tu dois désespérer de ce qui se trouve dans les mains des gens ». C'est comme s'il avait scruté chez le premier homme les signes de la colère et chez le deuxième les signes de la convoitise.

Ce que nous venons d'indiquer constitue le remède contre l'insouciance. Quant au remède contre le désir, les signes qu'il faut apporter doivent être recherchés dans notre livre sur l'entraînement spirituel de l'âme (*riyâdhat al-nafs*). Mais la patience est nécessaire. Car le mal ne se prolonge pour le malade que parce qu'il prend ce qui lui nuit. Ce qui le pousse à cela, c'est l'intensité de son désir ou son insouciance par rapport à la gravité de son mal. D'où la nécessité de l'amertume de la patience. C'est de cette manière qu'on arrive à remédier au désir des désobéissances. C'est comme dans le cas, par exemple, du jeune homme lorsqu'il est dominé par le désir charnel et qu'il n'arrive plus à préserver son regard, son cœur et ses membres, qui cherchent à assouvir leur désir. Il lui faut se représenter les avertissements intimidants qui figurent dans le Livre de Dieu – qu'Il soit exalté – et dans la Sunna de Son Messager – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – car s'il est intimidé et effrayé, les motifs qui stimulent le désir s'éloignent de lui et le quittent.

Par ailleurs, ce qui stimule le désir, c'est la présence de ce qui est désirable et le fait qu'on puisse le regarder. Le remède pour cela c'est la faim et le jeûne permanent. Mais tout ceci ne s'obtient que grâce à la patience. On n'a la patience que lorsqu'on a la crainte. On n'a la crainte que si on sait, et on ne sait que si on possède le discernement.

C'est pourquoi il convient de commencer par assister aux séances de *dhikr* et d'écouter avec un cœur dépouillé de souci puis de réfléchir sur ce qui est dit pour que la crainte rejaillisse, que la patience devienne aisée et que les exigences de la recherche du remède deviennent possible. Et la réussite – que Dieu – qu'Il soit glorifié – accorde est derrière tout cela.

Si l'on se demande : comment se fait-il que l'homme tombe dans le péché, bien qu'il sache la laideur de ses conséquences ?

Il y a plus d'une réponse à cela.

D'abord le châtement promis n'est pas présent et tangible. Ensuite le croyant, en péchant, prend forcément la résolution de se repentir. Mais comme il a la promesse que la repentance répare ce qu'il a commis et que d'un autre côté l'espérance démesurée est dans la nature de l'homme, il ne cesse d'ajourner et de retarder la repentance. Ainsi en espérant la repentance il s'adonne au péché.

Enfin c'est qu'il espère que Dieu lui pardonnera.

Le remède contre ces motifs, c'est qu'il réfléchit en lui-même et constate que tout ce qui arrive n'est pas loin et qu'il ne doit pas se rassurer contre l'attaque soudaine de la mort. Il doit également soigner le *taswif* (le fait d'ajourner souvent la repentance) en réfléchissant au fait que les cris des habitants de l'enfer sont dus en grande partie au *taswif* et que le *musawwif* (celui qui ajourne souvent sa repentance) fonde son calcul sur ce qui ne lui appartient pas, à savoir la survie, car il se peut qu'il ne reste pas et que, s'il reste, il se peut qu'il ne pourra pas demain cesser de pécher comme il en a le pouvoir aujourd'hui. Et s'il est incapable de le faire, n'est ce pas à cause de l'emprise du désir qui ne le quittera pas demain ? Il doit savoir qu'à cause de cela, ceux qui ajournent leur repentance ont péri parce qu'ils confondent les données. D'ailleurs, celui qui ajourne souvent sa repentance est semblable à l'homme qui a besoin de déraciner un arbre. Comme il a vu que cet arbre était puissant et qu'il ne pourra l'enlever de la terre qu'avec un immense effort, il s'est dit : Je vais le retarder pour l'année prochaine et je viendrai le couper. Il ne sait pas que plus l'arbre dure, plus il se consolide et se raffermi, que plus il avance lui-même dans l'âge, plus sa force décline. Ce qui étonne, dans son attitude, c'est que, malgré son impuissance à prendre les devants au moment où il a

encore la force de le déraciner pendant qu'il est moins vigoureux, il s'attend à vaincre cet arbre au moment où l'arche sera plus vigoureux et où lui-même sera plus faible.

Pour ce qui est de l'attente du pardon de Dieu – qu'Il soit exalté –, certes, le pardon de Dieu – qu'Il soit glorifié – est possible. Mais cela ne doit pas empêcher l'homme d'être ferme et résolu. Autrement cela s'apparente au cas de l'homme qui a dépensé tous ses biens. Il laisse sa famille dans le besoin et attend de Dieu – qu'Il soit exalté – qu'Il l'inspire pour trouver un trésor enfoui sous des ruines. Certes cela est possible mais cet homme sera pris pour un idiot.

Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – est Plus Savant.

## Le livre de la patience et de l'action de grâce

Ce livre comporte deux parties : une première sur la patience et sur sa réalité et une deuxième sur l'action de grâce (*al-shukr*) et ses mérites.

### La patience, sa réalité et ses parties

Dieu – qu'Il soit exalté – a évoqué la patience (*al-sabr*) dans le Coran dans environ quatre-vingt-dix passages en lui attribuant beaucoup de bien, et la plupart des degrés qui sont souvent son fruit. Il a dit notamment « *Nous avons suscité des chefs pris parmi eux. Il les dirigeaient sur Notre Ordre quand ils étaient constants* » (Coran : XXXII-24) ; « *Ainsi s'accomplit la très belle promesse de ton Seigneur envers les fils d'Israël parce qu'ils ont été patients* » (Coran : VII-137) ; « *Oui, Nous donnerons leur récompense à ceux qui auront été constants, en fonction de leurs meilleures actions* » (Coran : XVI-96) ; « *Ceux qui sont constants recevront leur incommensurable récompense* » (Coran : XXXIX-10).

Il faut dire que toute œuvre pie a un salaire qui est apprécié et déterminé sauf la patience. Et comme le jeûne relève de la patience, Dieu – qu'Il soit exalté – dit à son sujet dans un *hadith qudsi* : « Le jeûne est Mien et c'est Moi qui le récompense ». Dieu a également promis aux patients d'être constamment avec eux et Il a réuni pour eux ce qu'Il n'a pas réuni pour d'autres : « *Voilà ceux sur lesquels descendent des bénédictions et une miséricorde de leur Seigneur. Ils sont bien dirigés* ». (Coran : II-157). D'ailleurs, les versets qui vont dans ce sens sont nombreux.

Pour ce qui est des *hadith*, il est rapporté, dans les deux principaux Recueils Authentiques, d'après un *hadith* transmis par Abû Sa'îd que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Personne n'a jamais reçu un don meilleur et plus immense que la patience ». Il est dit dans un autre *hadith* : « La patience par rapport à la foi est comme la tête par rapport au corps ». De son côté al-Hasan disait :

« La patience est l'un des trésors du bien que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – ne donne qu'à un serviteur noble auprès de Lui ».

On rapporte également qu'un homme qui possédait la connaissance spirituelle avait dans sa poche un morceau de papier qu'il sortait à chaque heure pour le lire. Il y est écrit ceci : « *Supporte le Jugement de ton Seigneur, car tu es sous nos yeux* » (Coran : LII-48). Sache que la patience est une propriété de l'homme et on n'imagine pas qu'elle puisse exister chez les animaux en raison de leur déficience et de la domination de l'instinct en eux, sans que celui-ci ait un contre-poids. On n'imagine pas non plus qu'il puisse exister chez les anges en raison de leur perfection. En effet les anges sont assujettis et n'ont pas subi l'emprise du désir et de la passion pour les détourner de leur recueillement devant la présence de la Majesté.

Quant à l'homme, il débute, au stade de l'enfance, imparfait et déficient comme l'animal, n'ayant que le désir de la nutrition dont il a besoin. Ensuite, apparaît chez lui le désir du jeu et de l'embellissement, puis le désir sexuel, tout en restant démunie de la faculté de la patience. Avec l'éclosion de la raison et son renforcement, chez lui apparaissent les prémices de la levée de la lumière de la guidance, à l'âge de la raison. Puis il poursuit progressivement sa croissance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, et ce processus coïncide avec la levée de la lumière du matin qui se poursuit jusqu'à la montée du disque du soleil. Mais il s'agit encore d'une guidance imparfaite à qui manque le guide vers les intérêts de la vie future. Ensuite, lorsqu'il s'initie à la loi religieuse, il aperçoit ce qui se rapporte à la vie future et ses armes deviennent nombreuses mais le tempérament a ses propres exigences et les impératifs de la loi religieuse et de la raison ont leur interdiction. D'où la guerre permanente entre les deux. Le cœur du serviteur constitue le champ de cette bataille où la patience représente l'appel de la foi face à l'appel des désirs. Si cet appel tient bon et parvient à vaincre le désir, le serviteur rejoint les patients, et s'il faiblit au point d'être dominé par le désir, il rejoint les adeptes de Satan. C'est dire que, s'il est clair que la patience constitue une fermeté de la foi dans la résistance au désir, cette résistance est une propriété des humains. Sache également que la patience est de deux sortes : L'une physique et l'autre psychique. Lorsque cette dernière consiste à endurer les appétits on l'appelle

indulgence. S'il s'agit d'une endurance à cacher quelque chose, on l'appelle discrétion. S'il s'agit d'endurer la vie aisée, on l'appelle ascèse, et s'il s'agit d'endurer le minimum qu'on possède, on l'appelle contentement. Pour ce qui est de l'épreuve, on se contente de lui appliquer le nom de patience, car il se relève d'après ce que nous avons indiqué, que la plupart des vertus de la foi entrent dans le cadre de la patience, même si les appellations diffèrent selon la diversité des situations.

Sache également que le serviteur ne peut se passer de la patience, quelque soit la situation, car tout ce que le serviteur rencontre dans le bas monde, relève de deux genres de situations :

Le premier genre : ce qui convient à son désir comme bonne santé, préservation, argent, pouvoir, réputation, puissance de son clan, nombre de disciples, et tous les plaisirs du bas monde. Le serviteur a besoin de la patience dans toutes ces choses pour ne pas y succomber. Il doit aussi respecter le droit de Dieu – qu'Il soit exalté – dans ses biens, en faisant des dépenses et dans son corps, en favorisant la vérité. Lorsqu'il ne se maîtrise pas pour éviter de succomber aux plaisirs et de s'y réfugier, il tombe dans l'insolence et la tyrannie. Ainsi, un homme qui possède la connaissance spirituelle disait : « Le croyant endure les épreuves, mais un juste peut endurer le fait d'être préservé et d'être bien portant. »

De même 'Abdurrahmân ibn 'Awf, disait : « Nous fûmes éprouvés par les épreuves et nous étions constants dans l'épreuve, et nous fûmes éprouvés par l'aisance et nous manquâmes de patience. »

C'est pourquoi Dieu - qu'Il soit exalté - a dit : « *Que vos richesses et vos enfants ne vous distraient pas du souvenir de Dieu!* » (Coran : LXIII-9) ; « *Sachez que vos biens et vos enfants constituent pour vous une tentation* » (Coran : VIII-28) ; « *Vos épouses et vos enfants sont pour vous des ennemis ! Prenez garde!* » (Coran : LXIV-14).

Donc, l'homme véritable est celui qui endure la bonne préservation et la bonne santé. Comme cette sorte de patience est liée à l'action de grâce, on ne peut la réaliser convenablement qu'en s'acquittant du droit de l'action de grâce. Et si la patience d'endurer les difficultés et les épreuves paraît difficile, c'est parce qu'elle est liée à la puissance. Ainsi, en l'absence de la nourriture, l'homme qui a faim est mieux

disposé à endurer que lorsqu'il se trouve en présence d'un repas délicieux.

Le deuxième genre opposé au désir comporte trois aspects.

Le premier aspect se rapporte aux actes de dévotion. Le serviteur a besoin de les endurer parce que, de par sa nature, l'âme répugne à la servitude. Ensuite on répugne à accomplir certains actes de dévotion à cause de la paresse comme dans le cas de la prière, à faire d'autres à cause de l'avarice comme dans le cas de l'aumône légale et à d'autres encore pour toutes ces causes réunies, comme dans le cas du pèlerinage et du *jihâd*.

Il faut dire que, pour endurer sa dévotion, le serviteur a besoin de trois états. Un état avant la dévotion, à savoir le fait de purifier l'intention et la sincérité et d'endurer les défauts de la duplicité.

Un état pendant la dévotion qui consiste à ne pas oublier Dieu — qu'il soit exalté — pendant l'accomplissement de la dévotion et à ne pas se relâcher dans l'observance des règles de convenance et des Sunans. Il faut pour cela s'armer de patience pour lutter contre les motifs du relâchement jusqu'à la fin de la dévotion.

Un troisième état après l'achèvement de l'acte de dévotion. Il consiste à endurer la tentation de le révéler et de le manifester par duplicité et bigoterie, ainsi que toute tentation qui risque d'invalidier son œuvre. Car celui qui n'endure pas, après avoir fait l'aumône, la tentation de la rappeler et de nuire au bénéficiaire de son aumône ne fait que l'invalidier et la rendre inutile.

Le deuxième aspect se rapporte à la patience d'endurer les péchés et les actes de désobéissance. C'est une chose dont le serviteur a grandement besoin.

Si l'acte relève de ce qui est facile à faire, comme les péchés de la langue sous forme de médisance, de mensonge, d'hypocrisie, etc., la patience pour l'endurer s'avère très dure. Ainsi, on fustige l'homme qui met des vêtements en soie, mais s'il passe sa journée à médire d'autrui, on ne le fustige point et on ne le réprimande pas. Il reste que pour celui qui ne maîtrise pas sa langue dans les conversations et manque de patience, la retraite constitue sa seule planche de salut.

Le troisième aspect se rapporte aux diverses épreuves et aux malheurs, comme la mort d'un être cher, ou la faillite, ou la cécité, ou

la perte de la santé, etc... Le fait d'endurer cela avec patience relève des stations spirituelles les plus élevées, car cela se fonde sur la certitude.

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu éprouve celui à qui Il veut du bien ». Il en va de même de la patience d'endurer la gêne causée par les gens, comme lorsque le serviteur est gêné par un acte, ou une parole, ou un forfait contre sa personne, ou ses biens. Endurer cela exige qu'il ne réponde pas au tort par un autre tort.

Cela dit, l'endurance de la gêne causée par autrui, relève des hauts degrés. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Si vous êtes constants ; si vous craignez Dieu : Voilà vraiment les dispositions nécessaires pour entreprendre quelque chose* » (Coran : III-186). Il a dit également : « *Nous savons que ta poitrine se resserre en entendant ce qu'ils disent* » (Coran : XV-97). Il a dit aussi : « *Mais si vous êtes patients, c'est mieux pour ceux qui sont patients* » (Coran : XVI-126).

De même, on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La patience est de trois sortes : la patience d'endurer l'épreuve, la patience d'endurer l'obéissance et la patience d'endurer la désobéissance. Ainsi, celui qui endure l'épreuve au point de s'en consoler, Dieu inscrit en sa faveur trois cents degrés : l'espace qui sépare un degré d'un autre est comparable à celui qui existe entre le ciel et la terre. Celui qui endure l'obéissance aura six cents degrés inscrits en sa faveur : la distance entre un degré et un autre est comparable à celle qui se trouve entre les voisinages de la terre et l'extrémité du Trône. A celui qui endure la désobéissance, Dieu inscrit en sa faveur neuf cents degrés : la distance entre un degré et un autre est comparable à deux fois la distance entre les voisinages de la terre et l'extrémité du Trône ».

Il existe, du reste, de nombreux *hadith* sur les vertus de la patience, notamment les *hadith* suivants : Il est rapporté dans les deux Recueils du *hadith* authentique, d'après 'Aïsha, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Pour toute épreuve qui frappe le musulman, Dieu lui fait expier ses fautes, même l'épine qui le blesse ».

Il est dit également, dans un *hadith* recensé par les deux Recueils du *hadith* authentique : « Pour tout ce que le musulman subit comme

peine, souffrance, souci, tristesse, gêne ou chagrin, même l'épine qui le blesse, Dieu lui fait expier ses fautes ».

Il est dit dans un autre *hadîth* : « Les épreuves ne cessent de frapper le croyant ou la croyante dans leur corps, leurs biens et leurs enfants jusqu'à ce qu'ils retrouvent Dieu sans aucune faute ».

Il est dit également, dans le *hadîth* rapporté par Sa'd ibn Abî Waqqâs : « J'ai demandé: ô Envoyé de Dieu ! Lequel des hommes est le plus éprouvé ? Il a dit: Ce sont les Prophètes, puis les saints, puis les vertueux parmi les hommes, les uns après les autres. En effet, l'homme est éprouvé en fonction du degré de sa foi. S'il y a une solidité dans sa foi, on augmente ses épreuves et s'il y a une fragilité dans sa foi, on le soulage. Et les épreuves ne cessent de frapper le serviteur jusqu'à ce qu'il marche sur la terre, sans avoir la moindre faute ». Tirmidhî dit que c'est un *hadîth* bon et authentique. Nous rapportons également, d'après Anas ibn Mâlik, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté – dit : lorsque j'adresse à l'un de Mes serviteurs une épreuve qui frappe son corps ou ses biens ou ses enfants, et qu'il accueille cela avec une belle patience, J'aurai de la pudeur au Jour de la Résurrection de le soumettre à la pesée de la balance et d'exhiber le registre de ses actes ».

### Les règles de bienséance en matière de patience

Parmi les règles de bienséance en matière de patience, il y a celle qui consiste à en user dès le premier choc en raison de la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « La patience, c'est au moment du premier choc ».

C'est un *hadîth* authentique.

Parmi les autres règles, il y a celle qui consiste à répéter la formule consacrée : « Nous sommes à Dieu et à Dieu nous retournons » au moment de l'épreuve, en raison du *hadîth* rapporté par Um Salama, d'après la version retenue par Muslim.

Parmi ces règles, il y a aussi l'assouplissement des membres et de la langue. Toutefois, il est permis de pleurer sans crier. Un sage disait : « La frayeur ne ramène pas ce qui s'est déjà passé et ne fait que réjouir le malveillant. »

La bonne patience consiste aussi pour celui qui est éprouvé à ne pas manifester son malheur, comme l'avait fait Um Sulaym, l'épouse d'Abû Talha, à la mort de son fils. Son histoire est célèbre dans le Recueil authentique de Muslim.

A ce propos, Thâbit al-Banani rapporte ceci : à la mort de 'Abdullâh ibn Mutrif, son père Mutrif sortit devant les siens en portant de beaux vêtements et en mettant du parfum. Ils se mirent en colère et lui dirent. 'Abdullâh meurt et tu sors dans ces vêtements parfumés ? Il répondit : dois-je m'y résigner. Mon Seigneur – qu'Il soit béni et exalté – m'a promis trois qualités dont chacune d'elles m'est préférable au bas monde et à tout ce qu'il renferme. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « Annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients, à ceux qui disent, lorsqu'un malheur les atteint : nous sommes à Dieu, et à Dieu nous retournons. » *Voilà ceux sur lesquels descendent des bénédictions et une miséricorde de leur Seigneur. Ils sont bien dirigés* » (Coran : II-156/157). Et Mutrif d'ajouter : pour toute chose qui me rapporterait dans la vie future, ne serait-ce qu'un cruchon d'eau, j'aimerais qu'on me la reprenne alors que je suis encore dans le bas monde.

On rapporte également qu'au cours de l'une de ses campagnes, Sila ibn Ashim avait son fils avec lui. Il lui dit : ô mon fils ! Va combattre pour que je te sacrifie pour Dieu. Son fils s'avança et combattit jusqu'à la mort. Ensuite Sila fit de même. Les femmes vinrent ensuite présenter leurs condoléances à la mère du fils de Sila, du nom de Mu'âdha al-'Adawiyya. Celle-ci leur dit : soyez le bienvenu si vous êtes venues me féliciter. Si vous êtes venues pour autre chose, rentrez chez vous. De même Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Lorsque le serviteur tombe malade, Dieu lui envoie deux anges et leur dit : Regardez ce qu'il dira à ses visiteurs. Si ce serviteur loue Dieu – qu'Il soit exalté – lorsque ses visiteurs entrent chez lui, les deux anges rapportent cela à Dieu – qu'Il soit exalté – qui le sait mieux que quiconque. Dieu dira alors : pour Mon serviteur, si Je devais ravir son âme, Je le ferai entrer au Paradis, et si Je devais le guérir, je lui redonnerai une chair meilleure que sa chair et un sang meilleur que son sang, et Je lui ferai expier ses fautes ».

'Alî disait : « La vénération de Dieu et la connaissance de Son droit, c'est que tu ne te plains pas de ta douleur et que tu ne mentionnes pas ton malheur. »

De son côté al-Ahnaf disait : « Cela fait quarante ans que j'ai perdu mon œil. Je n'ai jamais rapporté cela à quiconque. »

Un homme a demandé à l'imam Ahmad : « Comment te sens-tu Ô 'Abdullâh ? » Il répondit : « Très bien. » L'homme lui dit : « Tu as eu de la fièvre hier soir ? » Il répondit : « Si je te dis : je me porte bien, cela doit te suffire. Ne m'oblige pas à dire ce que je n'aime pas. »

Pour sa part Shaqîq al-Balkhî disait : « Celui qui se plaint d'un malheur qui le frappe, à quelqu'un d'autre que Dieu, ne retrouvera jamais dans son cœur la douceur de l'obéissance à Dieu. »

Un sage disait : « Parmi les trésors du bien, il y a celui qui consiste à dissimuler les épreuves. »

Du reste, les anciens se réjouissaient des épreuves en raison des récompenses qu'elles recèlent. D'ailleurs leurs histoires à ce sujet sont célèbres.

Ainsi, on rapporte qu'à la mort de son fils Abdul Malik, le Calife 'Umar ibn 'Abd al-'Azîz l'ensevelit, puis se mit debout devant sa tombe pendant que les gens l'entouraient. Il dit ceci : « Ô mon fils ! Que Dieu te prenne en miséricorde ! Tu étais bon avec ton père. Par Dieu ! Depuis que Dieu t'a donné à moi je n'ai cessé d'être réjoui de ta présence. Mais, par Dieu ! Je n'ai jamais été autant réjoui de toi et je n'ai jamais autant espéré la récompense de Dieu pour t'avoir perdu, depuis que je t'ai placé dans cette demeure, où Dieu t'a envoyé ! »

Si l'on se demande : si le but de la patience consiste à ne pas détester les malheurs, l'être humain n'a pas le pouvoir de le faire, et si ce but consiste, comme vous le dites, à se réjouir de leur existence, cela paraît tout a fait exclu.

La réponse à cela tient en ceci : la patience ne porte que sur ce qu'on aime ou sur ce qu'on déteste. On ne l'interdit pas pour ce qui ne relève pas de l'acquis, à savoir le bouleversement intérieur, mais on l'interdit pour ce qui relève de l'acquis, comme le fait de déchirer les vêtements ou de se lamenter ou de proférer des paroles avec la langue. Quant à ce que nous avons rapporté sur la joie de quelques uns, il s'agit d'une joie procurée par l'observance de la foi et non pas d'une

joie naturelle. Car le naturel humain déteste nécessairement les épreuves et les malheurs. Cela s'apparente au cas d'un homme malade qui a besoin d'une certaine dose de médicament pour combattre sa maladie. Il s'y emploie pour l'acquérir et dépense beaucoup d'argent. Une fois cette dose composée et fabriquée il s'en réjouit et la prend dans l'espoir de retrouver sa bonne santé. Quant à son naturel, il ne cesse dès l'origine à y répugner.

De même, si un roi disait à un homme pauvre : « Chaque fois que je te donne un coup avec ce petit bâton, je t'offrirai mille dinars », cet homme aimerait l'avalanche des coups, non pas parce qu'ils ne font pas mal, mais en raison de ce qu'il aura au bout de l'épreuve, même si les coups le gênent.

Il en va de même de l'attitude des anciens pieux : en apercevant la récompense, les épreuves deviennent supportables pour eux.

### Le remède de la patience

Sache que celui qui a fait descendre le mal a fait descendre aussi le remède et a promis la guérison. En effet, même si la patience s'avère difficile, il est possible de l'obtenir grâce à la combinaison de la science et de la pratique, à partir desquelles on compose les remèdes pour tous les maux des cœurs. Ainsi, chaque mal a besoin d'une science et d'une pratique qui lui conviennent. Car lorsque les maux diffèrent, les remèdes diffèrent aussi, puisque le remède consiste à s'opposer au mal.

Nous allons te proposer un exemple pour rendre cela plus clair : lorsque l'homme n'a pas la patience d'endurer le désir sexuel et que celui-ci le domine au point de ne plus pouvoir avoir la maîtrise de son sexe, de son regard et de son cœur, le remède approprié se fait au moyen de trois choses.

La première : jeûner régulièrement et se contenter de peu de nourriture au moment de la rupture du jeûne.

La deuxième : anéantir les causes de son excitation. En effet, le désir sexuel est excité par le regard, lequel est stimulé par le cœur qui déclenche l'appétit. Son remède consiste à se retirer dans la solitude et à éviter au regard de tomber sur les images excitantes. Car le regard est

l'une des flèches d'Iblis et on ne peut s'y soustraire qu'en fermant les yeux ou en fuyant.

La troisième consiste à distraire l'âme par le licite qui soit du même genre que ce qui est désiré, c'est-à-dire par le recours à des rapports licites. Car pour tout ce que le naturel de l'homme désire comme objets illicites, il y a dans les choses licites et permises suffisamment de quoi s'en passer. C'est d'ailleurs le meilleur remède pour la plupart des gens, parce que la réduction de la nourriture affaiblit et ne réprime pas l'appétit.

Mais l'homme est tenu d'accoutumer son âme à la lutte et aux exercices, car celui qui habitue son âme à s'opposer au désir parvient à le vaincre quand il le veut. Sache également que la plus dure des formes de patience et de lutte, c'est celle qui consiste à faire cesser les monologues intérieurs. Ceci est très dur notamment pour celui qui se consacre à la retraite spirituelle, car il ne cesse d'être la proie aux obsessions qui le tiraillent. Il n'y a qu'un seul remède contre cela : Couper toutes les attaches, se concentrer pour n'avoir plus qu'un seul souci et tourner le mental vers le royaume des cieux et de la terre, vers les merveilles de la création de Dieu – qu'Il soit exalté – et vers toutes les portes de la connaissance de Dieu – qu'Il soit magnifié. Lorsque cette quête s'empare du cœur du serviteur, le fait qu'il y soit absorbé totalement le met à l'abri des tentations de Satan et de ses insufflations. Mais si le serviteur ne possède pas un tel cheminement intérieur, il ne pourra être sauvé que par les *awrâd* assidus sous forme de récitation, de lecture, de *dhikr* et de prières. Il aura en plus besoin de la présence du cœur dans tout cela. Car seule la médiation intérieure peut absorber le cœur, ce qui n'est pas le cas des *awrâd* manifestes. Voilà ce qu'on peut obtenir par l'acquisition et l'effort.

Quant aux parts qui peuvent se révéler et à ce qui provient de la Bienveillance de Dieu – qu'Il soit exalté – en matière d'états et d'œuvres, cela s'apparente à la prise de la pêche et il est selon les dons octroyés. Ainsi il arrive que l'effort soit minimum et que la prise soit maximum, mais il arrive aussi que ce soit l'inverse. Car ce qui compte au-delà de cet effort, c'est une attraction parmi les attractions du Miséricordieux – qu'Il soit exalté et magnifié –. En effet, elle vaut les œuvres des deux espèces dans le monde : les humains et les esprits.

Ceci ne dépend pas du choix du serviteur. Son seul choix consiste à s'exposer à cette attraction en arrachant de son cœur tous les attraits du bas monde. Celui qui est attiré vers le plus bas de l'échelle ne peut être attiré vers les plus hautes cimes. Or tout homme avide du bas monde est attiré vers lui. La rupture des attaches qui attirent, est le but visé par la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – « Votre Seigneur a des effluves au cours des jours de votre existence. Aussi, exposez-vous à elles ».

Ce qui nous incombe, c'est de vider le réceptacle et d'attendre la descente de la miséricorde, à l'instar de celui qui prépare la terre, enlève les mauvaises herbes et sème les grains. Certes, tout ceci est inutile sans la pluie et il ne sait quand Dieu décrètera les conditions qui apporteront la pluie, mais il est confiant dans la faveur de Dieu – qu'Il soit exalté – l'année ne se passera pas sans pluie. De même, rarement une année, un mois ou un jour se passent sans une attraction et sans une effluve divines.

Donc, le serviteur est tenu de purifier son cœur du chiendent des désirs, d'y semer les grains de la volonté et de la sincérité et de l'exposer aux brises du vent de la miséricorde. Car de même que l'attente des pluies s'intensifie au printemps au moment de l'apparition des nuages, de même l'attente de ces effluves se fait à des moments propices de concentration de l'énergie spirituelle et d'ardeur des cœurs, comme le jour de 'Arafât, le jour du vendredi et les jours de Ramadan. Les énergies spirituelles et les souffles sont des moyens pour invoquer la Miséricorde de Dieu – qu'Il soit exalté –, comme le veulent Sa Sagesse et Son décret.

### L'action de grâce et ses vertus

Dieu qu'Il soit exalté – a dit : « *Nous récompensons bientôt ceux qui sont reconnaissants* » (Coran : III-145). Il a dit également : « *Pourquoi Dieu vous infligerait-il un châtement, si vous êtes reconnaissants et si vous croyez ?* » (Coran : IV-147). Il a dit aussi : « *Restreint est le nombre de Mes serviteurs reconnaissants* ». (Coran : XXXIV-13). Il a promis de donner davantage pour les reconnaissants : « *Si vous êtes reconnaissants Je multiplierai pour vous Mes bienfaits* » (Coran : XIV-7), bien qu'en

dehors de cela Il ait fait dépendre beaucoup de choses de Son bon vouloir comme l'attestent les versets suivants : « *Si vous craignez la pénurie, Dieu vous enrichira bientôt par Sa grâce, s'Il le veut* » (Coran : IX-28) ; « *Il dissipera, s'Il le veut, ce dont vous Lui demandiez d'être délivrés* ». (Coran : VI-41) ; « *Dieu accorde Ses bienfaits à qui Il veut, sans compter* » (Coran : II-212) ; « *Il pardonne à qui IL veut des péchés moins grave* ». (Coran : VII-17).

On rapporte également que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – s'était longuement tenu debout en prière la nuit, que ses pieds s'étaient enflés. « 'Aïsha lui dit : Comment fais-tu cela alors que Dieu t'a pardonné tes péchés antérieurs et ultérieurs ? Il lui dit : Ne dois-je pas être un serviteur reconnaissant ? »

De même Mu'âdh rapporte ceci : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – m'a dit : Je t'aime. Aussi, dis : Mon Dieu ! Aide-moi à Te mentionner, à Te rendre grâce et à parfaire Ton adoration! »

### L'action de grâce s'effectue par le cœur, la langue et les membres

L'action de grâce s'effectue par le cœur, la langue et par les membres.

Par le cœur, en ce sens qu'il vise le bien et le souhaite pour toutes les créatures.

Par la langue, en manifestant la reconnaissance à Dieu par la louange.

Par les membres en usant de Ses bienfaits pour Lui obéir et en évitant de s'en servir pour Lui désobéir. Ainsi, l'action de grâce des yeux consiste, entre autre, à cacher tout défaut dont tu entends parler. Ceci fait partie de l'ensemble de l'action de grâce de ses membres.

L'action de grâce par la langue c'est aussi manifester le sentiment qu'on est satisfait de Dieu – qu'Il soit exalté –. C'est, du reste, une recommandation. En effet, l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Parler des bienfaits (divins) est une action de grâce, et s'abstenir de le faire, c'est une ingratitude ».

On rapporte que deux hommes parmi les Ansâr (Auxiliaires) se sont rencontrés. L'un d'eux a dit à son ami : Comment vas-tu ? L'autre

répondit : louange à Dieu. Ceci a été confirmé par le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui a dit à ce propos : dites comme cela !

On rapporte également qu'un homme a salué 'Umar ibn al-Khattâb. 'Umar répondit à sa salutation et lui dit : comment vas-tu ce matin ? L'homme répondit : je loue Dieu. 'Umar lui dit : c'est ce que je voulais entendre. D'ailleurs, les anciens pieux avaient pour habitude, en se rencontrant, d'échanger les questions d'usage. Ils voulaient par leur attitude arracher l'action de grâce à celui qui est questionné. Ainsi, celui qui rend grâce est un serviteur obéissant et celui qui interroge est un serviteur obéissant.

Abû 'Abdurrahmân al-Halabî disait : « Lorsqu'un homme salue un autre homme et lui demande : comment vas-tu ? Et que l'autre dit : je loue Dieu pour toi, l'ange qui se trouve à sa gauche dit à celui qui se trouve à sa droite : inscris-le parmi les louangeurs. »

Voilà pourquoi, lorsqu'on lui demandait : « Comment vas-tu ce matin ? » Abû 'Abdurrahmân répondait au questionneur : « Je loue Dieu pour toi et pour toutes Ses créatures. »

### L'action de grâce ne se réalise que si on connaît ce que Dieu aime

Sache que la manifestation de l'action de grâce et le délaissement de l'ingratitude ne se réalisent que si on connaît ce que Dieu – qu'Il soit exalté – aime, car la signification de l'action de grâce, c'est de se servir de Ses bienfaits dans ce qu'Il aime, tandis que la signification de l'ingratitude, c'est tout à fait l'inverse, soit en évitant de s'en servir, soit en s'en servant dans ce qui Lui répugne.

Deux facultés de perception permettent de distinguer ce que Dieu aime, de ce qu'Il déteste :

L'une d'elle, c'est l'ouïe qui se fonde sur les signes divins.

L'autre, c'est le discernement du cœur qui consiste à tirer les enseignements. Comme c'est quelque chose de difficile et de rare, Dieu – qu'Il soit exalté – a envoyé les Messagers et a rendu, par leur truchement, les voies aisées pour les créatures. Or la connaissance de cette réalité s'appuie sur la connaissance de toutes les dispositions de la

loi religieuse qui régissent les actes des serviteurs. Voilà pourquoi celui qui ne connaît pas les dispositions de la loi religieuse qui régissent tous ses actes, ne peut s'acquitter du devoir de l'action de grâce.

S'agissant du fait de tirer les enseignements, il consiste à percevoir la sagesse de Dieu – qu'Il soit exalté – en tout existant qu'Il a créé, car Dieu – qu'Il soit exalté – ne créé rien dans le monde sans que cela recèle une sagesse et sans que cette sagesse renferme un dessein. C'est ce dessein qui est aimé. Quant à cette sagesse, elle se subdivise en deux parties : une sagesse manifeste et une sagesse cachée. Celle qui est manifeste, comme dans le fait de savoir que la sagesse dans la création du soleil, c'est pour qu'il y ait le jour et la nuit, de sorte que le jour soit le temps des activités consacrées au gagne-pain et que la nuit soit le temps du sommeil et du repos. Ainsi, le mouvement est possible quand il fait clair et le repos est possible quand il fait sombre. Mais ceci n'est qu'un aspect de la sagesse derrière la création du soleil. Bien entendu, ce n'est pas toute la sagesse. Il en va de même de la connaissance de la sagesse derrière la création des orages et de la descente de la pluie. Pour ce qui est de la sagesse derrière la création des planètes et des étoiles, elle est cachée et inaccessible à toutes les créatures. Il arrive que les hommes découvrent quelques aspects de cette sagesse, comme le fait que les étoiles, par exemple, embellissent le ciel. Du reste, il n'y a pas un seul atome dans toutes les parties de l'univers qui ne renferme pas de la sagesse derrière sa création. Il en va de même des membres et des organes de l'animal : certains montrent qu'il y a, derrière leur création, une sagesse parfaitement évidente comme le fait de savoir que l'œil est conçu pour voir, la main pour saisir et le pied pour marcher.

Pour ce qui est des organes intérieurs comme la bile, le rein, le foie, les veines, les nerfs et ce qu'ils renferment dans leur constitution comme cavités, mollesse ou dureté, la sagesse derrière leur création n'est pas accessible à tout le monde. Et ceux qui le savent n'en savent que peu par rapport à la science de Dieu – qu'Il soit exalté –.

Donc, celui qui use d'une chose dans un but autre que celui pour lequel elle a été conçue, fait preuve d'ingratitude envers le bienfait de Dieu – qu'Il soit exalté – à ce sujet. Ainsi, celui qui frappe quelqu'un injustement de sa main fait preuve d'ingratitude envers le bienfait divin d'avoir créé la main. Ceci parce que la main a été créée pour

l'homme, pour qu'il repousse ce qui le gêne et prenne ce qui lui est utile et non pour nuire à autrui. Il en va de même de l'œil : lorsque tu regardes avec ton œil ce qui est interdit de voir, tu fais preuve d'ingratitude envers le bienfait de l'œil et aussi du soleil, car ils rendent tous les deux possibles la vision. Ainsi, l'œil et le soleil ont été créés pour que le serviteur voit ce qui lui est utile pour sa foi et sa vie ici bas et pour éviter ce qui lui nuit dans l'un et l'autre cas.

Sache donc que la finalité, à travers la création des créatures et du bas monde avec tous ses moyens, consiste à aider les créatures pour parvenir à Dieu – qu'Il soit exalté—. On ne parvient à Lui qu'en L'aimant, qu'en se familiarisant avec Sa présence dans le bas monde et en se détournant des illusions générées par celui-ci. Mais point de familiarité sans la pratique continue du *dhikr* (Mention de Dieu) ; point d'amour sans la connaissance résultant de la réflexion assidue. De même, la pérennité du *dhikr* et de la réflexion n'est possible que s'il y a pérennité du corps, et le corps ne subsiste et survit que s'il y a la terre, l'eau et l'air. Or tout ceci n'est possible que grâce à la création du ciel, de la terre, et à la création de tous ses organes et membres (le corps) intérieurs et extérieurs. Tout ceci est fait pour le corps, lequel est le support ou la monture (*matiyya*) de l'âme. Car ce qui revient vers Dieu, c'est l'âme apaisée par la longue pratique fondée sur l'adoration et la connaissance. C'est pourquoi Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent* » (Coran : LI-58). Donc, tout homme qui se sert d'une chose pour désobéir à Dieu, est ingrat envers le bienfait de Dieu, pour toutes les causes qui sont nécessaires pour qu'il puisse commettre cette désobéissance.

Donnons un seul exemple de cette sagesse cachée, certes, mais qui n'est pas totalement occultée, pour l'édification et pour qu'on connaisse comment interviennent l'action de grâce et l'ingratitude envers les bienfaits. Nous disons donc que parmi les bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – il y a celui d'avoir créé les Dirhams et les Dînârs qui s'avèrent indispensables dans l'existence ici-bas. Pourtant ce sont des pièces métalliques dures qui ne comportent pas d'utilité, quant à leur essence concrète. Mais les créatures en ont besoin dans la mesure où chaque homme a besoin de nombreux objets concrets pour sa nourriture, sa boisson, son habillement, son déplacement et pour

l'ensemble de ses besoins. Or, il lui arrive d'être incapable de disposer de ce dont il a besoin tout en possédant en même temps ce dont il se passe bien. Comme celui qui possède par exemple une certaine quantité de safran mais qui a besoin d'un chameau pour le monter, tandis qu'il y a un autre homme qui possède un chameau, dont il peut se passer, mais qui a besoin de safran. Il est nécessaire qu'il y ait une compensation entre eux et il faut que la valeur de l'objet de la compensation soit évaluée car le propriétaire du chameau n'offre pas son chameau en échange de n'importe quelle quantité de safran, en raison de l'inexistence de parité entre le safran et le chameau pour qu'il reçoive ce qui lui est équivalent en poids et en forme. Il en va de même de celui qui achète une maison en échange de vêtements, ou de la farine en échange d'un âne, car il n'y a pas de proportionnalité entre ces choses. Donc, Dieu – qu'Il soit exalté – a créé les dirhams et dinars comme arbitres et intermédiaires entre l'ensemble des biens pour les évaluer grâce à eux. Ainsi, on dira : ce chameau vaut cent, et cette quantité de safran vaut cent, et on obtiendra alors la parité entre eux. Donc, il devient possible d'obtenir la péréquation entre eux grâce à ces deux unités de mesures, sans viser leur essence concrètes, car si l'on visait leur essence concrète, l'affaire ne se réaliserait plus. Donc Dieu a créé ces unités de monnaie pour qu'elles soient échangées en passant d'une main à une autre et qu'elles soient des arbitres équitables entre les biens. Il les a rendues précieuses en elles-mêmes, car elles ont le même rapport vis à vis de l'ensemble des biens. Ainsi celui qui les possède, c'est comme s'il possède tout.

Si tu connais la sagesse derrière la création de ces unités de monnaie, tu sauras que tout homme qui les utilise d'une manière incompatible avec leur finalité et inconvenante par rapport à la sagesse qui est derrière leur création, fait preuve d'ingratitude envers le bienfait de Dieu à leur sujet. Ainsi, celui qui les thésaurise, ne fait que les annuler et récuser la sagesse derrière leur création. Il serait semblable à celui qui a incarcéré le juge des musulmans dans une prison où il lui est impossible de juger et d'arbitrer à cause de lui. Ceci parce que cet homme a négligé ces unités de monnaie et a empêché les hommes de les échanger. Du reste, comme beaucoup de créatures sont incapables de lire les lignes divines écrites sur les pages des existants avec une

écriture divine non lisible à l'œil nu, mais lisible uniquement avec l'œil du discernement, Dieu – qu'Il soit exalté – a informé Ses créatures par des Paroles qu'elles ont entendues par la bouche de Son Messager – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, et Il a dit : « *Ceux qui thésaurisent l'or et l'argent sans les dépenser sur le chemin de Dieu, annonce-leur donc un châtiment douloureux* » (Coran : IX-34). Ainsi, tout homme qui reconvertit les dirhams et dinars en vaisselle de luxe fait preuve d'ingratitude envers les bienfaits qu'ils représentent car cette attitude est pire que leur thésaurisation. Ceci s'apparente au cas de l'homme qui réduit le Maître d'un pays à servir dans les métiers de tissage, de nettoyage et dans des travaux réservés aux gens inférieurs. Ceci parce que le fer, le cuivre, la porcelaine et d'autres matériaux remplacent l'or et l'argent pour contenir les liquides. En effet, il s'agit de métaux précieux qui n'ont pas la même valeur que les autres matériaux. Aussi à celui qui ne découvre pas cette sagesse de la miséricorde divine on lui dira : « Celui qui boit dans un récipient en or ou en argent, c'est comme s'il ingurgitait dans son ventre les flammes de la géhenne ». De même celui qui pratique l'usure en utilisant les dirhams et les dinars, n'use plus de ces pièces de monnaie selon leur propre finalité. Voilà un exemple de la sagesse subtile derrière la création de ces deux unités de monnaie.

Il convient donc que l'action de rendre grâce, ou l'ingratitude envers le bienfait à travers cet exemple, te servent partout dans toutes tes affaires : dans ton action, ton inaction, ta locution et ton silence, pour tout ce qui émane de toi, soit pour rendre grâce, soit pour te montrer ingrat, en qualifiant parfois cela de détestable et parfois de dangereux. Il en est ainsi parce que Dieu – qu'Il soit exalté – a créé pour toi deux mains dont l'une est plus forte que l'autre, et dont celle qui a reçu ce plus a mérité de ce fait plus de prépondérance et de noblesse par rapport à l'autre. Celui qui t'a donné les deux mains a fait en sorte que tu as besoin de certains travaux dont quelques uns sont nobles, comme le fait de prendre le Livre du Coran dans la main et dont d'autres sont vils comme le fait d'enlever la souillure et la saleté. Donc, si tu prends le Livre du Coran avec la main gauche, et que tu enlèves la souillure avec la main droite, tu fais l'inverse de ce qui est recherché et tu réserve le vil à ce qui est noble faisant ainsi du tort à ce

dernier. Il en va de même des deux pieds. Si tu commences par le pied gauche en mettant tes chaussures, tu fais du tort au pied droit parce que les chaussures sont une protection pour l'homme. De même, nous disons que celui qui casse une branche sans besoin important et sans but nécessaire, s'oppose à la sagesse derrière la création des arbres parce qu'ils sont créés pour qu'en on tire profit. S'il la casse dans un but précis et utile il n'y a pas de mal à le faire. Mais s'il le fait dans la propriété d'autrui, il est injuste, même s'il en a besoin, sauf si le propriétaire l'autorise à le faire.

### Les bienfaits, leur réalité et leur classification

Sache que tout ce qui est recherché s'appelle bienfait. Mais en réalité le bienfait véritable c'est la félicité dans la vie future. Toute autre appellation n'est un bienfait que par métaphore. Par rapport à nous, tout ceci ce ramène à quatre sortes de bienfaits.

Premièrement : ce qui est utile et bénéfique à la fois dans le bas monde et dans la vie future, comme la science et le bon caractère. Ceci constitue le bienfait véritable.

Deuxièmement : ce qui est nuisible et dommageable dans les deux à la fois. Ce sont les malheurs et les épreuves véritables.

Troisièmement : ce qui est utile dans l'immédiat et dans le présent et qui est dommageable à la fin comme les plaisirs, l'assouvissement des désirs, qui sont une épreuve pour les gens doués de discernement, tandis que les ignorants les prennent pour des bienfaits. En voici un exemple : l'homme qui a faim et qui trouve du miel auquel s'est mêlé du poison, le prendra pour un bienfait s'il est ignorant, et pour une épreuve s'il connaît la réalité de ce mélange.

Quatrièmement : ce qui est dommageable dans l'immédiat et utile ensuite. Ceci est un bienfait pour les gens doués d'intelligence et un malheur pour les ignorants. C'est l'exemple du remède qui est amer dans l'immédiat et qui ensuite guérit des maux. Si on l'oblige un garçon ignorant à le prendre, il croira que c'est une épreuve, et l'homme raisonnable trouvera que c'est un bienfait. Il faut dire que l'homme est l'ami de son âme, mais l'âme est un ami ignare c'est pourquoi elle lui fait ce que l'ennemi ne lui fait pas.

## L'abondance des bienfaits de Dieu, leur enchaînement et leur infinité

Sache que les bienfaits se divisent entre ce qui est une finalité recherchée pour elle-même et ce qui est recherché en vue de cette finalité.

Pour ce qui est de la finalité, c'est le bonheur de la vie future qui se résume en quatre points : une joie sans peine, une science sans ignorance, une richesse sans pauvreté qui la guette, et une existence éternelle sans fin. C'est le bonheur véritable.

Quant à ce qui est recherché en vue de cette finalité, il renferme les moyens pour parvenir à ce bonheur indiqué et il comporte quatre parties.

La plus élevée est composée des vertus de l'âme comme la croyance et le bon caractère.

La deuxième, ce sont les vertus du corps comme la force, la bonne santé etc...

La troisième, ce sont les bienfaits qui entourent le corps comme les biens, la réputation, la famille.

La quatrième, ce sont les causes dont l'existence convient à celle des vertus, comme la guidance, la direction, la rectitude, le soutien. Ce sont là des bienfaits immenses. Si l'on se demande : Pourquoi a-t-on besoin, sur le chemin de la vie future des bienfaits extérieurs comme les biens, la réputation et ainsi de suite ?

Nous répondrons que ces choses relèvent du domaine de ce qui est permis et des instruments dont on use pour atteindre ce qui est recherché.

S'agissant des biens, l'étudiant qui recherche le savoir, lorsqu'il est dépourvu de ces biens, s'apparente à celui qui s'engage dans la bataille sans armes. Car il passe son temps à rechercher de quoi se nourrir, ce qui le détourne de l'acquisition du savoir et le prive de l'assimilation et de la réflexion, etc...

Quant à la réputation, elle permet à l'homme de repousser les humiliations et les injustices car il n'est jamais à l'abri d'un ennemi qui lui nuit ou d'un injuste qui l'agresse, ce qui occupe son cœur qui est son propre capital. Or, on ne repousse ces préoccupations que par la gloire et la réputation.

Pour ce qui est de la bonne santé, de la force, de la longue vie, etc... Ce sont de grands bienfaits, car la science et le travail ne se réalisent que grâce à cela. Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a deux bienfaits dont beaucoup de gens sont privés : la santé et le temps libre ». De même lorsqu'on l'a interrogé sur le meilleur homme, il a répondu : C'est celui qui vit longtemps et qui excelle dans ses œuvres ».

S'agissant des biens et de la réputation, même s'il s'agit de deux bienfaits évidents, nous avons indiqué auparavant qu'ils comportent certains défauts, même si nous avons souligné qu'ils ne sont pas absolument blâmables.

Pour ce qui est de la guidance, de la bonne direction, de la rectitude et du soutien, il est évident qu'ils font partie des immenses bienfaits. Car aucun homme ne peut se passer du besoin de la réussite.

Le poète disait : s'il est privé de l'assistance divine le jeune homme est souvent victime de son propre effort autonome.

### **Les bienfaits divins se rapportant aux causes de la nourriture**

Sache que nous avons mentionné un certain nombre de bienfaits en faisant de la santé du corps un seul bienfait qui vient en deuxième position dans l'échelle des bienfaits. Si nous voulons recenser les causes qui réalisent ce bienfait, nous ne pourrions le faire exhaustivement. Comme la nourriture est l'une des causes de la bonne santé, évoquons d'une manière allusive, et non pas exhaustive, quelques aspects de l'ensemble des causes qui rendent possible la nourriture. Nous disons donc que parmi les bienfaits de Dieu en ta faveur, il y a le fait qu'Il a créé pour toi une faculté de sens et un instrument pour se mouvoir à la recherche de la nourriture. Regarde donc la sagesse divine derrière l'ordonnement et la répartition des cinq sens qui constituent l'instrument de la perception.

Le premier, à savoir le toucher, est le premier sens créé chez l'animal. Il constitue le degré le plus bas du sens par rapport à ce qui n'est pas en contact avec lui, car la sensation, par rapport à ce qui est loin du contact, qui est le propre du toucher, est certainement plus parfaite que ce dernier. Voilà pourquoi tu as besoin d'une faculté de

sens pour percevoir ce qui est éloigné de toi. Il a donc créé pour toi le sens de l'odorat avec lequel tu peux sentir l'odeur de loin. Mais comme tu ne sais pas de quel côté l'odeur est venue et comme tu risques de te démener longuement avant de découvrir la source qui dégage cette odeur, ou d'ailleurs de ne pas la découvrir du tout, Il a créé pour toi la faculté de voir pour percevoir ce qui est loin de toi et distinguer nettement sa position pour te diriger vers lui. Mais s'Il n'avait créé pour toi que cela, tu serais imparfait, car tu ne percevrais pas ce qui est derrière un mur ou un obstacle. En effet, il se peut qu'un ennemi avance vers toi en profitant de l'existence d'un obstacle entre toi et lui et qu'il s'approche de toi avant que l'obstacle soit levé. Donc tu seras incapable de le fuir. Donc, Il a créé pour toi l'ouïe pour que tu entendes les voix et les sons derrière les obstacles, en plein mouvement. Mais ceci est insuffisant si tu ne disposes pas d'un bon goût, car il te permet de connaître ce qui te convient et ce qui te nuit, contrairement à l'arbre, par exemple, dont la racine absorbe tous les liquides à sa portée parce qu'il est privé du sens du goût, ce qui pourrait être la cause de son assèchement. Ensuite Dieu – qu'Il soit exalté – t'a honoré par une autre qualité qui est plus noble que tout le reste, à savoir la raison. En effet, grâce à elle tu perçois les nourritures et leur utilité et ce qui en est nuisible. Grâce à elle tu perçois tout ce qui se rapporte à la cuisson et à la préparation des repas pour que tu en profites pour ta nutrition qui est la cause de ta bonne santé. Ceci constitue d'ailleurs la moindre utilité de la raison. Car la grande sagesse derrière sa création réside dans la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté –. Et ce que nous avons indiqué sur les cinq sens extérieurs ne constitue que quelques perceptions. Ne crois surtout pas que nous avons épuisé toute la question. Car la vue est l'un de ces sens qui a l'œil pour organe. Or l'œil est constitué de dix couches différentes : quelques unes sont formées de couches muqueuses, d'autres de membranes fibreuses différentes. Chacune de ces dix couches possède sa propre qualité, propriété, forme, configuration, fonction et constitution. D'ailleurs, si une seule de ces couches ou une seule de ces propriétés devenait déficiente, c'est la vue qui serait affectée et les médecins auraient du mal à la rétablir. Il s'agit là pourtant d'un seul sens. Si tu appliques cette comparaison au sens de l'ouïe et à l'ensemble des autres sens, tu

verras que cela exige des volumes pour le décrire. Qu'en serait-il, à ton avis, de l'ensemble du corps ?

Regarde ensuite la création et la stimulation de la volonté, de la force et des organes du mouvement parmi les différentes sortes de bienfaits. En effet, si Dieu avait créé pour toi la vue pour percevoir la nourriture et n'avait pas créé dans ta nature une inclination et un appétit qui t'incitent à te mouvoir, la faculté de voir serait inopérante, car combien de malades regardent la nourriture, qui est la chose la plus utile pour eux, mais qui ne peuvent la prendre en raison du manque d'appétit. Voilà pourquoi Dieu a créé l'appétit pour la nourriture et te l'a imposé, comme si tu te trouvais devant quelqu'un qui réclamait sa dette et qui t'obligeait à te nourrir.

Ensuite, si cet appétit ne se calme pas et ne s'apaise pas lorsqu'on prend de la nourriture en quantité nécessaire, tu tomberas dans l'excès et tu périras. Voilà pourquoi Il a créé pour toi la répulsion au moment de la satiété pour que tu délaisses la nourriture. Il en va de même de l'appétit sexuel qui a pour but, entre autres, la procréation et la perpétuation de l'espèce.

Ensuite, Il a fait en sorte que le bout du bras soit large et plat, à savoir la paume de la main, et on l'a divisée en cinq parties, les doigts, de longueurs inégales et disposées selon deux lignes, de sorte que le pouce soit placé à part et qu'il puisse faire le tour des autres doigts. D'ailleurs, si ces doigts étaient réunis en un seul bloc massif, le but ne serait pas parfaitement atteint. Ensuite, Il a créé des ongles pour les doigts en les adossant aux bouts de ces doigts pour les renforcer et leur permettre de saisir certaines choses très fines qui ne peuvent être saisies par les bouts des doigts. Ensuite supposons que tu aies pris de la nourriture avec ta main : Cela s'avère insuffisant tant qu'elle ne parvient pas jusqu'à ton organisme. Voilà pourquoi Il a créé pour toi la bouche avec les deux mâchoires en os dur, armées de dents, réparties selon les besoins de la nature de la nourriture : ainsi certaines dents sont tranchantes comme les incisives, d'autres, servent à casser les aliments comme les canines, d'autres encore servent à les broyer comme les molaires. Il a créé pour toi la mâchoire inférieure mobile, qui effectue un mouvement giratoire, et la mâchoire supérieure fixe et sans mouvement. Regarde donc la création merveilleuse de Dieu – qu'Il soit exalté –. En effet, dans tout moulin conçu par les créatures, c'est la meule inférieure qui est fixée et c'est la

meule supérieure qui tourne autour d'elle, sauf ce moulin qui est la création de Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – où c'est la meule inférieure qui tourne autour de la meule supérieure, car si cette dernière se mettait à tourner, il y aurait un risque pour les organes nobles qu'elle renferme.

Ensuite, regarde comment Dieu t'a accordé Son bienfait en créant ta langue qui balaye tout l'intérieur de la bouche et ramène les aliments du milieu vers les dents selon le besoin, comme la pelle qui ramène le aliments au moulin, sans compter bien sûr les merveilles de la puissance de son articulation et de sa phonation.

Ensuite, suppose que tu as brisé et broyé les aliments qui restent secs. Tu ne pourras pas les avaler, s'ils ne glissent pas dans l'œsophage, et qu'en étant humidifiés. Regarde comment Dieu – qu'Il soit exalté – a créé sous la langue une source d'où coule la salive selon un débit déterminé par les besoins pour malaxer les aliments.

Ensuite, qui va faire parvenir jusqu'à l'estomac ces aliments broyés et malaxés, qui se trouvent encore dans la bouche ? Certainement pas la main. Voilà pourquoi Dieu – qu'Il soit exalté – a conçu l'œsophage et le pharynx en plaçant à l'extrémité du pharynx des membranes qui se contractent et s'ouvrent pour aspirer les aliments puis se contractent et se referment pour les propulser : les aliments descendent à travers le conduit de l'œsophage jusqu'à l'estomac. Ensuite lorsque ces aliments parviennent jusqu'à l'estomac sous forme de pain et de fruits broyés, ils ne se transforment pas en chair, os et sang tels que nous les voyons tant qu'ils ne sont pas parfaitement bouillis et cuits. Aussi, Dieu a conçu l'estomac comme une sorte de marmite qui reçoit les aliments et les enferme hermétiquement pour les faire cuire grâce à la chaleur qui lui provient des quatre organes, à savoir le foie à droite de l'estomac, le pancréas à sa gauche, la crépine située devant et la chair dorsale par derrière l'estomac. Ainsi l'aliment avalé et cuit devient un liquide qui peut circuler dans les veines. Ensuite, ce liquide nourricier passe des veines dans le foie où il se fixe en attendant de subir une autre transformation. Puis il se répartit à travers les organes en laissant des déchets plus lourds qui seront expulsés. D'ailleurs si nous devions parler de tout ce processus en détails cela exigeait beaucoup de développements et d'espace.

Par ailleurs, dans l'être humain, il y a un nombre incalculable de muscles et de veines qui diffèrent quant à leur taille et fonction. Il n'y en a pas un seul d'entre eux qui ne referme une sagesse qui provient de Dieu – qu'Il soit exalté–.

Or si l'une de ces veines actives s'arrêtait ou si l'une de celles qui sont passives se mettait en activité tu périras, Ô pauvre homme!

Regarde donc les bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – en ta faveur pour que tu puisses avoir la force de rendre grâce. Car tu ne connais des bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – que celui de la nutrition qui est la plus banale. Ensuite, tu ne connais de ces bienfaits, que le fait d'avoir faim, pour manger. Or, les bêtes aussi savent qu'elles ont faim et qu'elles mangent, qu'elles se fatiguent et qu'elles dorment, qu'elles désirent instinctivement et qu'elles coïtent. Et si toi tu ne connais de ton âme que ce que l'âne en sait, comment peux-tu rendre grâce à Dieu – qu'Il soit exalté – ? Du reste, tout ce que nous venons d'évoquer allusivement et très brièvement n'est qu'une goutte de l'océan des bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté –. D'ailleurs, tout ce que nous savons et tout ce que toutes les créatures savent au sujet des bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – est, par rapport à ce qu'elles ne savent pas, moins qu'une goutte dans un océan. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : *« Si vous comptiez les bienfaits de Dieu, vous ne sauriez les dénombrer »* (Coran : XIV-34 et XVI-18).

### Les merveilles des aliments et des remèdes

Sache que les nourritures sont nombreuses et variées. Dieu – qu'Il soit exalté – a créé à leur sujet des merveilles innombrables. Elles se subdivisent entre aliments, remèdes, fruits, etc... Evoquons quelques aliments et disons ceci : si tu n'avais qu'une certaine quantité de blé, tu la mangerais jusqu'au dernier grain puis tu aurais faim. C'est dire que tu as nécessairement besoin d'un travail qui fructifie le blé et le fait croître pour assurer tes besoins, à savoir sa culture qui consiste à le semer dans un sol irrigué par l'eau, pour que l'eau se mêle à la terre qui devienne de la glaise. Ensuite l'eau et la terre ne suffisent pas, car si tu laisses la terre humide et dure, le blé ne pousse pas, parce qu'il lui manque de l'air. Donc, tu a besoin de le semer dans une terre labourée

où l'air se met à balayer la terre pour que l'eau s'infilte. Mais tout cela reste insuffisant, car on a besoin de la chaleur du printemps et de l'été. En effet, si cela s'effectue au moment où il fait très froid, le blé gèle et ne pousse pas.

Ensuite, regarde comment Dieu – qu'Il soit exalté – a créé l'eau, nécessaire à cette culture. Il a fait jaillir des sources d'où coulent des fleuves et des ruisseaux. Ensuite, comme certaines parties de la terre sont élevées et qu'elles ne peuvent pas être touchées par l'eau ruisselante. Il leur a envoyées des amas de brouillard, soumis aux vents qui, par Sa permission les poussent, vers les contrées du monde entier, sous forme de nuages noirs, avant qu'ils deviennent des pluies abondantes qu'Il fait descendre sur terre au moment du besoin.

Regarde aussi comment Dieu a créé les montagnes comme des réservoirs d'eau d'où jaillissent des sources qui dégagent l'eau progressivement, car si cette eau déferlait d'un seul coup, elle inonderait toute la terre et ferait périr les cultures et tout le reste.

Regarde également comment Il a créé le soleil et l'a assujetti, malgré son éloignement de la terre qu'il chauffe à des moments particuliers afin qu'il fasse chaud au moment du besoin et qu'il fasse froid lorsqu'il le faut.

Il a créé la lune et a fait de l'humidification l'une de ses propriétés comme Il a fait du réchauffement l'une des propriétés du soleil, car le réchauffement fait mûrir les fruits grâce au pouvoir déterminant de Dieu, Le Sage à qui rien n'échappe. Du reste toute étoile est créée et bien déterminée, à l'instar de l'assujettissement du soleil et de la lune. D'ailleurs, chacune d'elles renferme une multitude de secrets et de sagesse dont il n'est pas dans le pouvoir des humains de les énumérer exhaustivement. Il en va de même du soleil et de la lune qui renferment bien des secrets innombrables en plus de ceux que nous avons indiqués.

Comme toutes les nourritures ne se trouvent pas partout, Dieu – qu'Il soit exalté – a préposé les commerçants et leur a imposés la convoitise d'amasser de l'argent, bien qu'il ne leur soit pas utile en tout. A vrai dire, ils amassent des quantités d'argent au risque de les perdre au cours de leurs voyages, soit dans les naufrages en mer, soit à la suite des pillages des bandits, soit en mourant à l'étranger et en

permettant aux princes de ces pays où ils meurent de s'en emparer. Dans le meilleur des cas, ils les laissent à leurs héritiers, qui sont leurs pires ennemis. Regarde comment Dieu a imposé à ces commerçants l'espoir et l'insouciance pour qu'ils affrontent les pires difficultés à la recherche du profit en s'engageant dans les mers et en prenant de grands risques pour ramener les nourritures et toutes sortes d'objets de l'Orient et de l'Occident !

Sache donc que les créatures ne font preuve de manquements à rendre grâce devant les bienfaits, qu'en raison de l'ignorance et de l'insouciance, ce qui les prive de connaître les bienfaits. Car il est inconcevable qu'on puisse rendre grâce pour le bienfait avant de l'avoir connu. Ensuite, lorsque les créatures connaissent un bienfait elles croient que le fait d'en rendre grâce consiste à répéter avec la langue les formules consacrées : Louange à Dieu. Merci à Dieu ! Elles ne savent pas que la signification de l'action de grâce consiste à utiliser le bienfait pour parfaire la sagesse qui lui est liée, à savoir l'obéissance à Dieu — qu'Il soit exalté —.

### Les causes de l'insouciance par rapports aux bienfaits

En raison de leur ignorance, les gens ne considèrent pas comme un bienfait ce qui comble les créatures dans toutes leurs situations et leurs états. C'est pourquoi ils ne rendent pas grâce pour l'ensemble des bienfaits que nous avons mentionnés, parce qu'il s'agit d'une faveur générale pour toutes les créatures qui les comble dans toutes leurs situations. Ainsi, comme aucun homme n'estime que c'est quelque chose qui lui est propre, il ne les considère pas comme des bienfaits. Voilà pourquoi tu ne les vois pas remercier Dieu pour le souffle de l'air par exemple. Pourtant s'ils en étaient privés un instant, ils étoufferaient et mourraient. Et s'ils étaient enfermés dans un hammam ou dans un puits, ils mouraient de tristesse. Si l'un d'eux en est éprouvé avant d'en être délivré, il verra en cela un bienfait pour lequel il rend grâce à Dieu. Ce qui constitue le comble de l'ignorant, car leur action de grâce dépend uniquement de leur privation de bienfait, qui est rétabli en leur faveur dans certains cas. C'est dire que dans tous les cas les bienfaits méritent qu'ils soient reconnus. Ainsi, tu ne vois pas l'homme

qui jouit d'une bonne vue, rendre grâce pour ce bienfait, sauf s'il la perd. Dans ce cas, s'il la retrouve, il ressent le bienfait, en rend grâce et le considère comme tel. En fait, il ressemble au mauvais serviteur qu'on frappe continuellement : si on cesse de le frapper une heure, il rend grâce et considère le répit comme un bienfait, mais si on s'arrête totalement de le frapper, il est dominé par l'ingratitude et il abandonne la reconnaissance. Voilà pourquoi les gens ne rendent grâce que pour les conséquences propres de leurs situations personnelles variables et oublient tous les bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – en leur faveur. Ainsi, on rapporte qu'un homme s'était plaint de sa pauvreté à quelqu'un doué de clairvoyance et de discernement, en lui manifestant toute sa détresse pour ce qui lui arrive. L'homme clairvoyant lui dit : Préfères-tu être aveugle en possédant dix mille dirhams ? L'autre dit : Non. Il lui dit : Préfères-tu être sourd en possédant dix mille dirhams ? L'autre dit : Non. Il lui dit : Préfères-tu être amputé des bras et des pieds en possédant vingt milles dirhams ? L'autre dit : Non. Il lui dit : Préfères-tu être dément en possédant dix mille ? L'autre dit : Non. Il lui dit alors : N'as-tu pas honte de te plaindre de ton Maître qui a auprès de toi des propositions qui valent cinquante mille dirhams ?

On rapporte également qu'un homme tomba si bas dans la misère qu'il n'en pouvait plus. Il vit en songe une voix qui lui dit : veux-tu que nous te fassions oublier la Sourate *al-An'âm* (Les troupeaux) en échange de mille dinars ? L'homme dit : non. La voix lui dit : La sourate *Hûd* ? L'homme dit : non. La voix lui dit : la sourate *Yûsuf* (Joseph) ? L'homme dit : non. La voix lui dit alors : tu possèdes la valeur de cent mille dinars et tu te plains ? L'homme se leva le matin complètement soulagé.

Ibn al-Sammâk accéda auprès du calife 'abbâside al-Rachîd pour l'exhorter. Il pleura, puis demanda qu'on lui apporte de l'eau dans un verre. Il dit : ô prince des croyants. Si on ne t'accorde cette boisson qu'en échange de tout le bas monde et ce qu'il renferme, le ferais-tu ? Al-Rachîd dit : certes oui. Ibn al-Sammâk lui dit : Bois donc aisément, que Dieu te bénisse ! Lorsqu'il but, ibn al-Sammâk lui demanda : ô Prince des croyant ! Vois-tu, si on ne te permet de dégager cette boisson qu'en échange de tout le bas monde et ce qu'il renferme le ferais-tu ? Al-Rachîd dit : certes, oui. Ibn al-Sammâk lui

dit alors : Que fais-tu d'une chose qui ne vaut même pas une gorgée d'eau ?

Ceci montre que le bienfait de Dieu – qu'Il soit exalté – en faveur du serviteur, sous forme d'une gorgée d'eau au moment de la soif vaut mieux que le royaume de toute la terre. Il montre aussi que l'évacuation des selles sans difficulté est également un immense bienfait.

Voilà donc une brève allusion aux bienfaits particuliers. Sache également que lorsque tout serviteur regarde attentivement, il voit parmi les faveurs de Dieu beaucoup de bienfaits qu'il ne partage pas avec la plupart des gens, bien qu'en fait beaucoup d'hommes les partagent avec lui. Il en est ainsi de la raison. En effet, il n'y a pas de serviteur qui ne soit pas content et satisfait de Dieu – qu'Il soit exalté – à cause de sa raison, croyant qu'il est le plus raisonnable des hommes, et il lui arrive rarement de demander à Dieu la raison. En tout cas, si c'est ce qu'il croit, il doit rendre grâce à Dieu pour cela.

Parmi les créatures, il n'y a pas de serviteur qui ne voit pas chez autrui des défauts qu'il déteste et des mauvais caractères qu'il blâme, tout en considérant qu'il en est tout à fait exempt. Il lui faut donc rendre grâce à Dieu – qu'Il soit exalté – pour cela, dans la mesure où Dieu a embelli son caractère et éprouvé les autres. De même, il n'y a pas un homme qui ne connaît pas à propos de l'intériorité de son âme et de ses secrets intimes, ce qui lui est propre et singulier. Il sait parfaitement que s'il se mettait à nu afin qu'un homme parmi les créatures puisse découvrir ce qui se trame en lui il serait déshonoré. Qu'en serait-il si tous les hommes le découvraient ? Pourquoi donc cet homme ne rend-t-il pas grâce à Dieu pour avoir couvert ses méfaits en manifestant ce qui est bien en lui, et en dissimulant aux regards ce qui est mauvais ?

Descendons vers un étage plus général encore et disons ceci : il n'y a pas un serviteur qui n'a pas reçu de la part de Dieu – qu'Il soit exalté – dans sa prestance ou dans son caractère, où dans son pays natal, ou dans son compagnon, ou dans ses proches, ou dans sa réputation, ou dans l'ensemble de ce qu'il hérite, des choses qui, s'il en était privé et qu'elles soient à quelqu'un d'autre que lui, il ne l'accepterait jamais, à savoir le fait qu'Il a fait de lui un croyant plutôt qu'un mécréant, un

vivant plutôt qu'une chose inerte, un homme plutôt qu'une bête, un mâle plutôt qu'une femelle, un bien portant plutôt qu'un malade, un sain plutôt qu'un infirme. Car tout cela se sont des propriétés.

Donc, s'il estime qu'il n'y a pas lieu d'échanger sa propre situation contre celle d'autrui au même titre qu'il ne connaît pas une seule personne qui est disposée à accepter l'état d'autrui à la place de la sienne, que ce soit dans l'ensemble ou sur un point particulier, qu'il sache que Dieu lui a accordé en propre des bienfaits qu'Il n'a donné à aucun autre parmi Ses serviteurs. Et si cet homme estime qu'il est disposé à échanger son propre état contre ceux de certains hommes à l'exclusion d'autres, qu'il regarde le nombre des chanceux à ses yeux. Il verra certainement qu'ils sont moins nombreux que les autres, de sorte que ceux dont la situation est inférieure à la sienne s'avèrent être plus nombreux que ceux qui sont au-dessus de lui. Pourquoi regarde-t-il vers ceux qui sont au dessus de lui plutôt que de regarder vers ceux qui sont inférieurs par rapport à Lui ? Pourtant il doit savoir qu'il est rapporté, dans les deux Recueils du *hadîth* authentique, d'après Abû Hurayra que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Si l'un de vous voit quelqu'un qui le surpasse en matière de possession de biens et de bon caractère, qu'il regarde donc vers celui qui lui est inférieur en ce domaine ». Il est dit dans la version recensée par Tirmidhî : « Regardez vers celui qui vous est inférieur et ne regardez pas vers celui qui vous est supérieur. Cela vous évitera de mépriser le bienfait de Dieu en votre faveur ! » C'est dire que celui qui considère son propre état et scrute ce qu'il a reçu en propre, verra que Dieu – qu'Il soit exalté – l'a comblé par plusieurs bienfaits. Surtout, s'il s'agit d'un homme qui a reçu la foi, le Coran, la Sunna en plus du temps libre, de la santé, de la sûreté et ainsi de suite.

On rapporte dans l'un des *hadîth* : « Celui qui lit le Coran est un homme riche ». Il est dit dans un autre *hadîth* : « Pour celui qui se lève le matin rassuré intérieurement, préservé dans son corps et possédant la nourriture pour sa journée, c'est comme si on avait mis tout le bas monde à sa disposition ».

Le poète disait :

Si la nourriture te parvient dans la santé et l'assurance, et que tu te réveilles dans l'affliction, que la tristesse ne te quitte plus ! Si l'on se

demande : quel est le remède pour les cœurs insoucieux, de rendre grâce à Dieu – qu'Il soit exalté –?

La réponse et la suivante :

Pour ce qui est des cœurs doués de discernement, ils doivent méditer sur les allusions relatives aux sortes des bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –. Quant aux cœurs idiots qui ne considèrent le bienfait comme tel que quand ils subissent les épreuves, ceux qui les portent doivent regarder celui qui leur est inférieur et faire ce que faisait l'un des anciens : Il visitait les hôpitaux pour voir de ses propres yeux ce que les malades supportent comme toutes sortes d'épreuves douloureuses, puis il se tournait vers lui même pour voir sa bonne santé et sa préservation ; il assistait à l'exécution des criminels, à l'amputation de leurs mains et de leurs pieds et à leur supplice et rendait grâce à Dieu pour l'avoir soustrait à ce genre de châtements ; il visitait les cimetières et réalisait que la plus agréable des choses pour les morts était de revenir au bas monde, pour que celui qui avait désobéi, rattrape sa désobéissance et que celui qui avait obéi redouble d'obéissance, car le Jour de la Résurrection c'est celui du jugement final et de la duperie. Ainsi, lorsque le serviteur au cœur insoucieux voit les cimetières et constate quelle est la chose la plus agréable aux morts, il doit de passer le reste de sa vie dans l'obéissance à Dieu – qu'Il soit exalté – et dans l'action de grâce, pour lui avoir donné un répit, consacrant de la sorte toute sa vie restante à ce pourquoi il a été créé, c'est-à-dire le fait de s'approvisionner pour la vie future.

Parmi les autres remèdes appropriés pour soigner les cœurs éloignés de l'action de grâce, il y a celui qui consiste à réaliser que le bienfait disparaît lorsqu'on omet d'en rendre grâce. Al-Fudhayl ibn 'Iyâdh disait : « Attachez-vous en permanence à rendre grâce pour les bienfaits, car rarement un bienfait qui a disparu, ne revient à ses bénéficiaires. »

## La réunion de la patience et de l'action de grâce sous un même rapport

Peut-être diras-tu ceci :

Nous avons indiqué que Dieu — qu'Il soit exalté — a placé un bienfait en tout existant, ce qui tend à indiquer que les épreuves seraient absolument inexistantes. Quelle serait donc la signification de la patience ? Et si les épreuves existent, que signifie l'action de grâce pour les épreuves ? Et comment la patience et l'action de grâce peuvent-elles s'unir ? Car la patience implique de la douleur, tandis que l'action de grâce implique de la joie. Ce sont là deux entités antinomiques.

Sache que les épreuves existent au même titre que le bienfait et qu'il n'est pas recommandé d'endurer n'importe quelle épreuve. Par exemple, l'impiété est une épreuve, mais l'endurer n'a aucun sens ; et il en va de même de la désobéissance. Sauf que l'impie ignore que son impiété est une épreuve ; il serait dans ce cas comme celui qui a un manque mais n'en souffre pas à cause de sa défaillance. De même le pêcheur connaît sa désobéissance il est tenu d'abandonner ; c'est dire que dans toute épreuve que l'homme peut repousser, on ne lui ordonne pas de l'endurer. Ainsi s'il délaisse la prise de l'eau malgré la soif, au point d'en souffrir gravement on ne lui ordonne pas de l'endurer mais plutôt d'éliminer la souffrance. Autrement dit, la patience porte sur une souffrance que le serviteur ne parvient pas à faire disparaître. Donc, dans le bas monde, la patience se ramène à ce qui ne constitue pas une épreuve absolue et il arrive qu'elle soit sous ce rapport un bienfait. C'est pourquoi on conçoit qu'il puisse réunir l'attitude de l'action de grâce et celle de la patience. On imagine, par exemple, que la richesse peut devenir la cause de la perte de l'homme au point qu'on cherche à le tuer à cause de son argent. Il en va de même de la bonne santé. Donc, il est possible que chacun des bienfaits dans le bas monde puisse se transformer en une épreuve, comme il arrive que dans certaines choses, il y a pour le serviteur une épreuve qui renferme un bienfait. Prenons l'exemple de l'ignorance, par le serviteur, du terme de sa vie. C'est un bienfait pour lui. Car s'il le connaissait d'avance, son existence deviendrait infernale et son affliction inconsolable. C'est le cas aussi de son ignorance de tout ce que les gens lui cachent, car s'il le découvrirait,

sa souffrance et son ressentiment ne s'arrêteraient plus. C'est le cas également de son ignorance de beaucoup des mauvais caractères chez autrui, car s'il les découvrait, il le détesterait et celui lui nuirait, ce qui ne ferait que son malheur. Il en va de même de l'indétermination du Jour de la Résurrection, de la Nuit de la Grande Valeur (*laïlat al-qadar*), de l'heure de l'exaucement du vendredi. Tout ceci constitue un bienfait, parce que l'ignorance ici favorise les motifs de la recherche et de l'effort. Voilà donc quelques aspects des bienfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – à propos de l'ignorance ; qu'en est-il à propos du savoir et de la connaissance ? Nous avons dit que Dieu – qu'Il soit glorifié – a placé un bienfait en tout existant. Ainsi, même les souffrances peuvent être un bienfait pour celui qui souffre comme elles peuvent l'être pour autrui, comme la souffrance des mécréants en Enfer dans la vie future : C'est un bienfait, pour les habitants du Paradis car si d'autres ne sont pas châtiés, ceux qui jouissent des béatitudes ne sauraient connaître la valeur de leur félicité. C'est que la joie des habitants du paradis ne redoublera que quand ils se rappelleront du tourment des habitants de l'enfer. Ne vois-tu pas que les habitants du bas monde ne se réjouissent pas trop de la lumière du soleil, bien qu'ils en ont grandement besoin du fait qu'il s'agisse de quelque chose qui est général et qui est offert en permanence, qu'ils ne se réjouissent pas beaucoup non plus de la beauté du ciel qui est plus beau que tout ce qui apparaît, parce que c'est un bien général. C'est pourquoi ils ne s'en rendent pas compte et ne s'en réjouissent pas. Donc notre affirmation est exacte : Dieu – qu'Il soit exalté – n'a rien créé qui ne renferme une sagesse et un bienfait, soit pour tous les serviteurs, soit pour quelques uns. Donc, il y a dans la création par Dieu – qu'Il soit exalté – des épreuves qui sont un bienfait également, soit pour celui qui est éprouvé, soit pour autrui. Donc, le serviteur requiert l'attitude de l'action de grâce et celle de la patience dans chaque état qui n'est pas qualifié d'épreuve absolue ou de bienfait absolu. En effet, il arrive à l'homme de se réjouir d'une chose sous un rapport et de s'en attrister sous un autre, d'où la patience du fait de l'attristement, et l'action de grâce, du fait du réjouissement.

Sache également que dans chaque maladie, pauvreté, peur et épreuve dans le bas monde il y a cinq choses dont l'homme raisonnable

doit s'en réjouir et en rendre grâce :

La première : c'est que pour chaque épreuve et maladie, on peut imaginer le pire parce que le pouvoir de Dieu – qu'Il soit exalté – est infini. S'Il veut les aggraver pour le serviteur, qu'est-ce qui peut l'en empêcher ? Donc le serviteur doit rendre grâce car ce n'était pas le pire.

La deuxième : c'est que l'épreuve n'a pas touché la foi. 'Umar ibn al-Khattâb disait : « Je n'ai jamais subi une épreuve sans que Dieu – qu'Il soit exalté – m'y ait donné quatre bienfaits : car elle ne touchait pas ma foi ; elle n'était pas pire ; je n'étais pas privé du fait d'en être content, et j'en escomptais une rétribution. »

Un homme a dit à Sahl ibn 'Abdullâh : « Un voleur s'est introduit dans ma maison et a pris mes biens. » Sahl lui dit : « Remercie Dieu – qu'Il soit exalté –. Car si Satan s'était introduit dans ton cœur et avait corrompu ta foi que pourrais-tu faire ? Celui qui devrait t'administrer cent coups de fouet et se limite à dix, mérite d'être remercié. »

La troisième : on imagine pour tout châtement qu'il sera retardé dans la vie future. Or, les épreuves du bas monde sont consolables, d'où le soulagement, tandis que l'épreuve de la vie future est permanente et même si elle ne dure pas, il n'y a aucun moyen pour l'atténuer. En plus, celui qui a été puni dans le bas monde ne sera plus châtié une deuxième fois dans la vie future. C'est ce qui est rapporté dans le *hadîth* où c'est le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui l'affirme. De même il est rapporté dans le *Sahîh* de Muslim : « Tout ce que subit le musulman est une expiation en sa faveur, même l'égratignure et la piqûre d'une épine ».

La quatrième : cette épreuve était inscrite à son encontre dans la mère du Livre. Il n'y a aucun moyen pour l'éviter. Donc elle est arrivée et il en est soulagé. C'est donc un bienfait.

La cinquième : sa récompense est plus importante, car les épreuves du bas monde sont des moyens pour la vie future. C'est comme pour l'interdiction du jeu permanent qui s'avère un bienfait pour l'enfant, car si on le laisse jouer tout le temps cela le privera de l'instruction et de la politesse, ce qui constitue une perte irrémédiable pour toute sa vie. Il en va de même des biens, de la famille, des proches et des membres : ils peuvent être la cause de la perte pour le serviteur. Du reste demain, les impies souhaiteront avoir été des déments et des

enfants, plutôt que d'avoir appréhendé la religion de Dieu – qu'Il soit exalté – avec leur entendement.

Donc, il n'existe pas une seule de ces choses chez le serviteur sans qu'on imagine qu'elle soit un bien pour sa foi. Il faut qu'il ait une bonne opinion de Dieu – qu'Il soit magnifié et exalté – en n'y voyant que le bien dans ce qu'il subit et en rendant grâce à Dieu – qu'Il soit exalté –. Car la sagesse est incommensurable, et Dieu – qu'Il soit exalté – connaît mieux les intérêts des serviteurs qu'eux mêmes. Demain les serviteurs Lui rendront grâce pour les épreuves, lorsqu'ils verront leurs récompenses, comme le garçon, une fois devenu majeur, remerciera son maître et son père pour leurs corrections et leurs punitions, quand il verra le fruit tiré de son éducation. Il faut savoir que les épreuves constituent une correction de la part de Dieu – qu'Il soit exalté – et que Sa bienveillance envers Ses serviteurs est plus parfaite et complète que celle des pères envers leurs enfants.

Il est dit dans le *hadith* : « Dieu ne décrète pas un décret à l'encontre du croyant sans qu'il soit un bien pour lui ».

De même, sache que le pire des péchés mortels c'est l'attachement au bas monde et que le meilleur moyen du salut, c'est d'amener le cœur à s'en détourner, que la coïncidence entre les bienfaits et les souhaits personnels, sans que s'y mêlent des épreuves et des peines, génère dans le cœur une sérénité et une familiarité avec le bas monde et que lorsque les épreuves pleuvent, le cœur s'effraye du bas monde et ne s'y fie plus. Il devient même pour lui une prison. D'où sa délivrance, qui est le but recherché, comme dans le cas du prisonnier qui se délivre de sa prison.

Quant à la souffrance, elle est bien nécessaire. Ceci est comparable à ta joie face à celui qui t'administre un remède bénéfique sans rémunération : tu souffres et tu te réjouis, tu endures la souffrance et tu remercies celui qui est la cause de ta joie. Aussi celui qui sait cela, on imagine qu'il puisse remercier pour les épreuves. Quant à celui qui ne croit pas que la récompense de l'épreuve est plus importante que l'épreuve elle-même, on imagine mal qu'il puisse remercier pour l'épreuve.

Si quelqu'un disait : « Les traditions rapportées sur le mérite de la patience montrent que les épreuves dans le bas monde sont meilleures

que la vie dans la jouissance et l'aisance ; devons-nous donc demander à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – de nous imposer des épreuves ? »

La réponse est la suivante : il n'y a aucune raison de le faire, car il est dit dans le *hadith* rapporté par Anas que l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a rendu visite à un malade musulman qui était devenu extrêmement maigre. L'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – l'interrogea en ces termes : « As-tu imploré Dieu en des termes précis ou le Lui as-tu demandé ? » Le malade répondit : « Oui. Je disais : mon Dieu ! Fais en sorte que ce avec quoi tu devrais me punir dans la vie future me soit imposé immédiatement dans ma vie d'ici bas ! » « Tu ne peux le supporter et l'assumer. Dis plutôt : mon Dieu ! Accorde-nous un bienfait dans le bas monde et un bienfait dans la vie future et préserve-nous de l'Enfer! » De même dans un autre *hadith* rapporté par Anas un homme a dit : « Ô Prophète de Dieu ! Quelle est la meilleure invocation ? » Il lui dit : « Demande à Dieu le pardon et la préservation dans le bas monde et la vie future. » L'homme revint le lendemain et dit : « Ô Envoyé de Dieu ! Quelle est la meilleure invocation ? » Il lui dit : « Demande à Dieu le pardon et la préservation dans le bas monde et la vie future. » L'homme revint le troisième jour et il lui dit : « Ô Envoyé de Dieu ! Quelle est la meilleure invocation ? » Il lui dit : « Demande à Dieu le pardon et la préservation dans le bas monde et la vie future. Si tu obtiens le pardon et la préservation dans le bas monde et la vie future, ce sera la réussite ».

De même il est rapporté dans les deux *Sahîh*, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Cherchez refuge auprès de Dieu contre l'épuisement des épreuves, l'atteinte des malheurs, les mauvais sorts et le réjouissement des ennemis ».

Mutrif disait : « Etre préservé et en rendre grâce m'est préférable que d'être éprouvé et d'endurer. »

Laquelle est meilleure, la patience ou l'action de grâce ?

Les gens ont divergé sur la question de savoir laquelle des deux était meilleure, la patience ou l'action de grâce ? C'est un sujet auquel l'auteur (Ghazâlî) a consacré de longs développements qu'on peut résumer dans ce qui suit.

La patience et l'action de grâce comportent chacune plusieurs degrés.

Le degré le plus bas de la patience consiste à s'abstenir de rendre grâce pour les épreuves, ce qui est en deçà du contentement.

Quant aux degrés de l'action de grâce, elles sont nombreuses. En effet, la pudeur du serviteur devant la succession des bienfaits de Dieu en sa faveur constitue une action de grâce. De même, la connaissance de ses manquements en matière d'action de grâce est une action de grâce. La connaissance de la grande mansuétude de Dieu et de Sa préservation est aussi une action de grâce. La reconnaissance que les bienfaits relèvent d'une initiative de la part de Dieu, sans qu'il y ait mérite conséquent de la part du serviteur, est également une action de grâce. Le fait de savoir que l'action de grâce est l'un des bienfaits de Dieu constitue une action de grâce. L'attitude modeste et humble devant les bienfaits est une action de grâce. Le remerciement des intermédiaires est une action de grâce en raison de la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la Paix : « Celui qui ne remercie pas les hommes ne remercie pas Dieu ». L'évitement des objections et le respect des règles de convenance relèvent également de l'action de grâce. Le bon accueil des bienfaits et le fait d'estimer grand ce qui en est infime, c'est aussi de l'action de grâce. C'est dire que ce qui s'insère comme actes ou paroles sous le vocable du *shukr* (action de grâce) et celui du *sabr* (patience) est illimité et porte sur des degrés différents. Comment peut-on dans ces conditions décréter d'un point de vue général que l'une est meilleure que l'autre ? Néanmoins nous dirons que lorsqu'à l'action de grâce, s'ajoute la dépense de l'argent dans l'obéissance, l'action de grâce est meilleure parce qu'elle comporte également de la patience en plus de la joie de recevoir le bienfait de Dieu – qu'il soit exalté et magnifié –. Car il y a la possibilité qu'il renferme une certaine souffrance en le donnant aux pauvres, ce qui n'est pas le cas lorsque l'argent est dépensé dans la jouissance personnelle licite. Considérée sous cet angle, l'action de grâce est meilleure que la patience.

Mais si l'action de grâce pour l'argent consiste en ce que le serviteur n'en use pas comme un moyen qui aide à commettre une désobéissance, mais qu'il le dépense dans une jouissance licite, la patience est ici meilleure que l'action de grâce. En effet l'homme

pauvre qui est patient est meilleur que celui qui retient son argent et ne le dépense que dans les choses licites, parce que l'homme pauvre a combattu son âme et a fait preuve d'une belle patience devant les épreuves de Dieu – qu'Il soit exalté –. Du reste, tout ce qui a été rapporté sur le mérite des aspects de la patience par rapport à l'action de grâce vise essentiellement ce degré en particulier. Ceci parce que ce qui vient à l'esprit des gens devant le bienfait des biens et de la fortune et ce qui vient à l'esprit pour le remerciement c'est de dire : Dieu soit loué. Donc, la patience que retiennent les gens du commun est meilleure que cette action de grâce qu'ils comprennent. Lorsque tu saisis le sens que nous avons indiqué, tu sauras que chacune des deux conceptions a son fondement dans certains cas. Car il arrive qu'un homme pauvre et armé de patience soit meilleur qu'un homme riche qui rend grâce, comme cela été indiqué, mais il arrive aussi qu'un homme riche qui rend grâce soit meilleur qu'un homme pauvre et armé de patience. Il s'agit du riche qui s'estime en lui-même semblable au pauvre, qui ne garde pour ses dépenses personnelles que le strict nécessaire et qui dépense le reste dans le bien ou le garde en croyant qu'il est le trésorier des nécessiteux, en attendant l'occasion propice pour les dépenses. En plus, s'il dépense son argent, il ne le fait pas pour acquérir une réputation ou pour imposer la reconnaissance à autrui. Un tel homme est meilleur que celui qui est pauvre et patient. Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – est Plus Savant.

## Le livre de l'espérance et de la crainte

Sache que l'espérance et la crainte sont deux ailes avec lesquelles les rapprochés volent vers toute station louable. Ce sont deux montures grâce auxquelles on traverse sur le chemin de la vie future, tout obstacle difficile et insurmontable. Il convient donc d'indiquer leur réalité, leur vertu et leur motif et tout ce qui s'y rapporte. Et nous allons les évoquer en deux chapitres : Le premier sur l'espérance, le deuxième sur la crainte.

### L'espérance

Sache que l'espérance (*al-rajâ'*) fait partie des stations spirituelles des itinérants et des états spirituels des chercheurs.

On appelle la qualité : une station (*maqâm*), lorsqu'elle s'affermi et dure. S'il s'agit de quelque chose d'éphémère qui disparaît rapidement on l'appelle état (spirituel). De même que la couleur jaune se divise entre une couleur vive comme celle de l'or, une couleur changeante, comme celle de la peur et une couleur intermédiaire comme la pâleur de la maladie, de même les qualités du cœur connaissent cette division. Et si on a appelé ce qui n'est pas ferme, un état, c'est parce qu'il se détache du cœur. Sache également que ce que tu rencontres comme désirable ou détestable se divise entre ce qui existe dans l'immédiat et ce qui a existé dans le passé. Le premier s'appelle allégresse, goût spirituel et perception. Le deuxième s'appelle souvenir. Si quelque chose vient à ton esprit à propos de l'avenir et envahit ton cœur, on l'appelle attente et appréhension : si ce qui est appréhendé est agréable on l'appelle espérance et s'il est désagréable on l'appelle crainte et peur.

Donc, l'espérance est un soulagement pour attendre ce qui est agréable. Mais ce qui est appréhendé doit avoir nécessairement un motif pour sa réalisation. Si on ne sait pas si ce motif existe ou non réellement, on l'appelle souhait, parce que c'est une attente sans motif. C'est pourquoi on n'applique le vocable espérance et peur qu'à ce qui fait l'objet d'une hésitation et jamais à ce qui fait l'objet d'une

affirmation tranchante. Ainsi, on ne dit pas : j'espère le lever du soleil et je crains son coucher parce qu'il y a une évidence certaine quant à son lever et à son coucher. Mais on dit : j'espère la tombée de la pluie et je crains sa cessation.

Or, les maîtres des cœurs savent que le bas monde est un terrain fertile pour la vie future : le cœur est semblable à la terre ; la croyance est semblable à sa semence et les actes d'obéissances sont assimilables à la préparation du sol, au creusage des rivières et des canaux d'irrigation. Ils savent aussi que le cœur absorbé par le bas monde est semblable à un terrain marécageux et inculte où rien ne pousse, qu'au jour de la Résurrection ne moissonne que celui qui a semé, que seule la semence de la foi croîtra, que rarement une croyance s'avère utile lorsqu'elle est accompagnée de la perversion du cœur et de ses mauvais caractères, au même titre que la semence ne pousse pas dans un terrain marécageux. On doit donc mesurer l'espérance du serviteur en matière de pardon à l'aune de celle du cultivateur. Ainsi tout homme qui cherche un bon terrain où il sème d'excellentes graines non charançonnées (sans insectes nuisibles) et non avariées, l'irrigue quand il le faut, élimine l'herbe et les plantes parasites qui menacent la culture, puis s'installe pour atteindre la faveur de Dieu – qu'Il soit exalté – de leur épargner les orages et toutes sortes de fléaux, jusqu'à l'achèvement de la croissance de sa culture et de son mûrissement ; pour un tel homme son attente s'appelle de l'espérance.

En revanche, s'il sème dans un terrain marécageux, ou dur et élevé, où l'eau n'y parvient pas, et qu'il ne l'entretient pas du tout, puis qu'il se mette à attendre la moisson, pour un tel homme son attente s'appelle de l'idiotie et de l'aberration et non pas de l'espérance.

S'il sème ses grains dans un bon terrain où il n'y a pas d'eau et se met à attendre l'eau de la pluie, son attente s'appelle un souhait et non pas de l'espérance.

Donc, le mot espérance s'applique à quelque chose d'agréable dont les motifs intérieurs deviennent réalisables grâce au choix du serviteur à qui il ne reste que ce qui ne dépend pas de sa volonté et qui relève de la faveur de Dieu – qu'Il soit glorifié –, à savoir le fait de repousser et d'éloigner les empêchements. Ainsi, lorsque le serviteur sème les graines de la croyance, l'irrigue avec l'eau des actes d'obéissance, purifie

le cœur de l'épi des mauvais caractères et attend la faveur de Dieu – qu'Il soit exalté – de le raffermir sur ce sentier jusqu'à la mort et à l'issue heureuse qui conduit au pardon, cette attente chez lui constitue une espérance louable qui l'incite à s'attacher régulièrement aux œuvres pies et à s'acquitter des exigences de la foi jusqu'à la mort. En revanche, s'il prive la semence de la foi de l'irrigation avec l'eau de l'obéissance, ou laisse le cœur chargé de vices et de mauvais caractères, se lance dans la convoitise des plaisirs du bas monde puis attend le pardon, cela constitue de sa part une idiotie et une aberration. En effet, Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Leurs successeurs sont venus après eux; ils ont hérité le Livre. Ils disent, s'emparant des biens de ce monde: Cela nous sera pardonné !* » (Coran : VII-169). Il a blâmé également celui qui a dit : « *Et si je suis ramené vers mon Seigneur, je ne trouverai rien, en échange, qui soit préférable à ce jardin* » (Coran : XVIII-36).

De même Shaddâd ibn Aws rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'homme sagace est celui qui maîtrise son âme et agit pour l'après de la mort, et l'homme incapable est celui qui suit les désirs de son âme et porte ses souhaits sur Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié ».

De son côté, Mu'rûf al-Karkhî disait : « Ton espérance en la miséricorde de Celui à qui tu n'obéis pas, ce n'est que de l'abandon et de l'idiotie. »

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *En vérité, ceux qui ont cru, ceux qui ont émigré, ceux qui ont combattu dans le chemin de Dieu : Voilà ceux qui espèrent la miséricorde de Dieu* ». (Coran : II-218). C'est à dire ceux méritent d'espérer. Il n'a pas voulu spécifier par là l'existence de l'espérance parce que d'autres aussi peuvent espérer. Sache aussi que l'espérance est louable parce qu'elle incite à l'action et que le désespoir est blâmable parce qu'il détourne de l'action, car celui qui sait que le terrain est marécageux, que l'eau est inaccessible et que la semence ne poussera pas, néglige le travail de la terre et ne s'emploie pas à l'entretenir.

Quant à la crainte, elle n'est pas le contraire de l'espérance. Elle est plutôt sa compagne comme nous aurons à l'indiquer, si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut.

Il reste que l'état spirituel de l'espérance favorise la voie de la lutte et de l'effort grâce aux œuvres, ainsi que l'attachement régulier aux

actes d'obéissance, quelque soient les bouleversements des situations. Il a comme effets, le plaisir de se tourner en permanence vers Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –, la réjouissance d'être en confiance avec Lui, et la douceur de L'implorer et de L'aduler. En effet, ces attitudes se manifestent inéluctablement chez tout homme qui met son espoir dans l'un des rois de ce monde ou dans une personnalité quelconque, comment ne se manifestent-elles pas à l'égard de Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté ? Si elles ne se manifestent pas, c'est bien une preuve de la privation, chez le serviteur, de la station spirituelle de l'espérance. Aussi, celui qui espère l'être sans ces signes, assurément c'est un dupe.

### La vertu de l'espérance

On rapporte, dans les deux *Sahih*, d'après le *hadith* transmis par Abû Hurayra que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a dit : Je suis selon l'opinion que Mon serviteur se fait de Moi ». Dans une autre version : « Qu'il pense de Moi ce qu'il veut ».

Dans un autre *hadith* recensé par Muslim le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Qu'aucun de vous ne meurt sans avoir une bonne opinion de Dieu ! » De même Dieu – qu'Il soit exalté – a révélé ceci à Dâwûd (David) – que la paix soit sur lui – : aime-moi, aime Celui qui M'aime et fais-Moi aimer à Mes créatures. David dit : comment te faire aimer à Tes créatures ? Dieu lui dit : mentionne-Moi avec beauté et excellence et évoque Mes bienfaits et Ma bonté ».

De même Mujâhid disait : « On ramènera au jour de la Résurrection, le serviteur en enfer. Il dira : ce n'était pas ce que je croyais. Dieu lui dira : qu'elle était ta croyance ? Le serviteur dira : que tu me pardonnes. Dieu dira aux anges : laissez-le. »

### L'espérance comme remède

Sache que le remède de l'espérance est nécessaire pour deux sortes d'hommes.

Un homme qui est tellement dominé par le désespoir au point

d'abandonner l'adoration.

Un homme qui est tellement dominé par la crainte au point de nuire à lui-même et à sa famille.

Quant au pécheur qui se leurre et qui souhaite le pardon divin tout en se détournant de l'adoration, il convient de n'appliquer à son égard que les remèdes de la crainte. Car les remèdes de l'espérance se transformeraient à son endroit en des poisons, au même titre que le miel, qui est un remède pour celui qui se refroidit devient nuisible pour celui qui est dominé par la fièvre.

Voilà pourquoi celui qui exhorte les hommes doit être attentif et bienveillant en scrutant les origines des maux et en soignant le mal avec le remède approprié. Ainsi, à notre époque, on ne doit pas utiliser avec les créatures les motifs de l'espérance mais plutôt exagérer l'intimidation. Car l'exhortateur ne doit évoquer la vertu des motifs de l'espérance que s'il cherche à attirer les cœurs vers lui pour soigner les malades.

'Alî disait : « Le savant, c'est celui qui ne fait pas désespérer les gens de la miséricorde de Dieu, mais sans les rassurer contre la ruse divine. » Lorsque tu sais cela, sache qu'il y a, parmi les motifs de l'espérance, ceux qui procèdent de la voie de l'exhortation et ceux qui procèdent de la voie de l'information. Cela consiste pour le serviteur à méditer tout ce que nous avons dit sur les multiples bienfaits dans le livre sur l'action de grâce (*al-Shukr*). Il verra ainsi l'immense bienveillance de Dieu – qu'Il soit exalté – envers Ses serviteurs dans le bas monde, les merveilles de Sa sagesse qu'Il a considérée dans la nature primordiale (*fitra*) de l'homme, qu'Il n'a pas voulu que les hommes ratent la possibilité de progresser sur l'échelle des degrés, comment pouvait-Il dans ces conditions accepter de les pousser vers la perte perpétuelle ? Car Celui qui est Bienveillant dans le bas monde est celui là même qui est Bienveillant dans la vie future, parce que celui qui régit les deux Demeures est Le Même.

Pour ce qui est de la méditation des versets et des Traditions, pour en tirer les enseignements appropriés, évoquons quelques Paroles divines en ce sens.

- « *Dis : Ô Mes serviteurs ! Vous qui avez commis des excès à votre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu. Dieu pardonne*

tous les péchés » (Coran : XXXIX-53).

- « Lorsque les Anges célèbrent les louanges de leur Seigneur et qu'ils imploront Son pardon pour ceux qui se trouvent sur la terre » (Coran : XLII-4).

De même Dieu – qu'Il soit exalté – indique qu'Il a préparé l'enfer pour Ses ennemis et qu'Il s'en sert pour intimider Ses amis : « Un nuage de feu se tiendra au dessus d'eux et un nuage en dessous d'eux. Voilà ce dont Dieu menace Ses serviteurs » (Coran : XXXIX-16).

Il a dit également : « Craignez le feu préparé pour les impies » (Coran : III-131). Il a dit aussi : « Je vous ai donc avertis d'un feu qui flambe. Seul y tombera celui qui est méprisable, celui qui crie au mensonge et qui se détourne ». (Coran : XCII-14-16).

Il a dit encore : « Ton Seigneur est, pour les hommes et malgré leur injustice, Le Maître du pardon » (Coran : XIII-6). Parmi les Traditions, il y a ce que rapporte Abû Sa'îd al-Khudrî : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : Iblis a dit à son Seigneur – qu'Il soit exalté et magnifié – : Par Ta Gloire et Ta Majesté ! Je ne cesserai de tromper les fils d'Adam tant qu'il y a du souffle vital en eux ! Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié lui dit : Par Ma Gloire et Ma Majesté ! Je ne cesserai de leur pardonner tant qu'ils Me demanderont pardon ! »

De même Abû Hurayra rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Par celui qui détient le sort de mon âme ! si vous ne péchez pas, Dieu nous emportera et fera venir des gens qui pécheront et demanderont pardon, et Il leur pardonnera ! » *Hadîth* recensé par Muslim. Il est rapporté, dans les deux *Sahîh*, d'après le *hadîth* transmis par 'Aïsha, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix a dit : « Attachez-vous à la rectitude, rapprochez-vous de Dieu et réjouissez-vous, car personne n'entrera au Paradis grâce à ses œuvres. Les gens présents lui ont demandé : pas même toi Ô Envoyé de Dieu ? Il a répondu : pas même moi, à moins que Dieu ne me comble de Sa miséricorde ! »

Il est rapporté également dans les deux *Sahîh*, d'après le *hadîth* transmis par Abû Sa'îd al-Kudrî que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – dira au Jour de la Résurrection : Ô Adam ! Lève toi pour

voir ceux qui vont en enfer ? Adam dira : Me voici ô mon Dieu, Toi qui possèdes le bien dans Tes Mains, Seigneur ! Quels sont ceux qui vont en enfer ? Dieu dira : De chaque millier neuf cents quatre vingt-dix neuf. C'est le moment où le nouveau-né aura des cheveux blancs : « *Le Jour où vous le verrez : toute femme qui allaite oubliera son nourrisson ; toute femme enceinte avortera. Tu verras les hommes ivres, alors qu'ils ne le seront pas. C'est que le châtiment de Dieu sera terrible* » (Coran : XXII-2). Les gens présents en furent effrayés au point que cela se voyait sur leurs visages. Ils dirent : ô Envoyé de Dieu ! Lequel d'entre nous est le seul homme sur mille (qui est sauvé) ? Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – leur dit : Neuf cents quatre-vingt-dix-neuf parmi les Gog et Magog et un seul parmi vous. Les gens dirent : Allahû Akbar (Dieu est Le Plus Grand). Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – leur dit alors : Par Dieu ! J'espère que vous représenterez le quart des habitants du Paradis ! Par Dieu ! J'espère que vous représentez le tiers des habitants du Paradis ! Par Dieu ! J'espère que vous représenterez la moitié des gens du Paradis ! Les gens présents firent un autre Takbîr. Il leur dit ensuite : vous n'êtes ce jour-là, par rapport au reste des gens, comme un poil blanc sur un taureau noir ou comme un poil noir sur un taureau blanc ! » Regarde comme il a usé de l'intimidation, et, lorsqu'il les a effrayé, a usé de douceur et de bienveillance.

C'est que lorsque les cœurs se rassèrent devant les désirs, il faut les troubler et les effrayer, et quand leur frayeur devient grande, il faut les apaiser pour revenir à l'équilibre. Ibn Mas'ud disait : Au Jour de la Résurrection, Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – usera d'un pardon qui ne viendrait à l'esprit de personne de d'imaginer. »

On rapporte qu'un mage a invité Ibrâhîm (Abraham) – que la paix soit sur lui – mais il a refusé son invitation et lui a dit : « Si tu deviens croyant je répondrai à ton invitation. » Dieu – qu'Il soit exalté – lui révéla ceci : « Ô Ibrâhîm ! Depuis quatre-vingt-dix ans Je le nourris malgré son impiété. » Ibrâhîm – que la paix soit sur lui – se dépêcha pour rattraper cet homme et l'en informa. Par la bienveillance de Dieu, le mage devint croyant sur le champ.

Voilà les motifs qui ramènent le souffle de l'espérance vers les cœurs des craintifs et des désespérés. Quant aux idiots qui se sont leurrés, ils

ne doivent rien entendre de tout cela, mais écouter ce que nous allons dire sur les motifs de la crainte. Car c'est ce qui est approprié pour un certain nombre de personnes, comme le mauvais serviteur qui ne devient droit qu'avec le bâton.

### La crainte, sa réalité, ses degrés

Sache que la crainte est une sorte de souffrance du cœur et sa brûlure, à cause de l'appréhension d'un mal futur. C'est comme dans le cas de celui qui commet un forfait contre un roi et qu'ensuite il tombe dans les mains de ce roi : Il craint d'être tué tout en envisageant la possibilité d'une grâce. Mais la souffrance de son cœur sera en fonction de l'ampleur de la connaissance qu'il possède sur les motifs qui conduisent à son exécution, de la gravité de son forfait, et son effet sur le roi. Inversement, plus la connaissance de ces motifs est faible, plus la crainte est faible. La crainte peut aussi ne pas être motivée par un forfait mais par la qualité de celui qui intimide, Sa Puissance et Sa Majesté, dans la mesure où le serviteur sait que si Dieu – qu'Il soit exalté – veut faire périr les deux mondes, Il ne s'en soucie guère et rien ne L'empêche de le faire.

Donc, la crainte du serviteur dépend de la connaissance des défauts de son âme, de la Majesté et de la Richesse de Dieu – Il soit exalté – et du fait qu'on ne L'interroge pas sur ce qu'Il fait.

C'est dire que les hommes qui craignent le plus sont ceux qui connaissent leurs âmes et leur Seigneur. Voilà pourquoi le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Parmi vous, je suis celui qui connaît le plus Dieu et celui Le craint le plus ». Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « *Parmi les serviteurs de Dieu, les savants sont seuls à Le redouter* » (Coran : XXXV-28).

Lorsque la connaissance devient parfaite, elle génère la crainte, dont les effets débordent le cœur. Ensuite, elle se manifeste sur les membres et dans les qualités sous forme de maigrissement, de pâleur, de pleurs et d'étourdissement. Parfois, elle peut même conduire à la mort ou monter jusqu'au cerveau et affecter la raison.

La manifestation de son effet sur les membres s'exprime à travers la cessation des péchés et l'attachement à l'obéissance pour se rattraper et

se préparer pour l'avenir.

Quelqu'un disait : « Celui qui craint Dieu se hâte dans son voyage, même la nuit. »

Un autre disait : « Le craintif, ce n'est pas celui qui pleure. Le vrai craintif c'est celui qui évite ce qu'il peut commettre. » Parmi les fruits de la crainte, il y a le fait qu'elle réprime les désirs et trouble les plaisirs. Ainsi, les désobéissances agréables deviennent pour le craintif désagréables, à l'instar du miel qui devient désagréable pour celui qui le désire lorsqu'il sait qu'il renferme du poison. Grâce à la crainte, les désirs se consomment, les membres deviennent domptés et le cœur se soumet et se résigne : il se sépare de l'orgueil, de la rancune et de l'envie, se remplit de souci, en raison de sa crainte et de l'appréhension de la gravité de son issue finale. Ainsi, ce cœur ne s'occupe plus de rien d'autre car il ne s'occupe que de lui-même, de la vigilance, de l'examen de conscience, de la lutte, de l'investissement des souffles et des instants et du reproche adressé à l'âme pour chaque pensée, chaque pas et chaque parole. Son état s'apparente à la situation de celui qui tombe entre les griffes d'un grand fauve : Il ne sait s'il va se détourner de lui un instant, pour pouvoir lui échapper ou s'il va l'attaquer et le faire périr. Donc, il n'a d'autre préoccupation que la situation où il se trouve.

C'est dire que la puissance de la vigilance et de l'examen de conscience dépend de l'ampleur de la crainte, et l'ampleur de la crainte dépend de l'ampleur de la connaissance de la Majesté de Dieu – qu'Il soit exalté –, de Ses attributs, des défauts de l'âme et des dangers et des horreurs auxquels elle fait face.

Cela dit, le degré le plus bas de la crainte dont l'effet apparaît dans les œuvres, c'est qu'elle empêche de succomber aux interdits. Lorsqu'elle empêche de succomber à ce qui peut relever d'un interdit éventuel ou plausible, elle s'appelle du scrupule. Et s'il s'ajoute à cela le dépouillement, en se détournant de tout ce qui est au-delà du strict nécessaire pour l'existence, elle s'appelle la véracité (*al-sidaq*).

### La crainte est un fouet de Dieu

Sache que la crainte est le fouet de Dieu – qu'Il soit exalté – avec lequel Il pousse Ses serviteurs à s'attacher régulièrement à la science et

à l'action pour atteindre grâce à elles le degré de proximité de Dieu – qu'Il soit exalté –.

Cela dit, la crainte peut être excessive, ou modérée, ou insuffisante. Ce qui est louable, c'est la modération. Il reste qu'elle est comparable au fouet pour la bête. En effet le mieux, pour dompter la bête, c'est d'avoir un fouet à la portée de la main. Mais ce n'est pas l'exagération des coups qui est louable, au même titre que celui qui néglige la peur ne doit pas être non plus louable. C'est comme dans le cas de ce qui effleure l'esprit, en entendant un verset, ou devant quelque chose de grave. Cela incite à pleurer, mais lorsque ce motif disparaît pour les sens, le cœur retombe dans l'insouciance. C'est donc une crainte déficiente, inefficace et inutile. Elle est semblable au fouet très fragile qui frappe violemment la bête sans lui faire le moindre mal : il ne peut ni la faire conduire au but, ni la dresser.

C'est d'ailleurs ce qui est dominant chez la plupart des gens, à l'exception des gnostiques et des savants, je veux dire ceux qui connaissent Dieu et Ses signes et qui sont devenus rares. Quant aux pseudo-savants, ils sont les plus éloignés de la crainte.

Pour ce qui est de la crainte excessive, c'est celle qui s'amplifie et dépasse la juste mesure au point de conduire au désespoir. Cette crainte est blâmable parce qu'elle empêche l'action et peut conduire à la maladie, à la folie et à la mort. Or ceci n'est pas louable. Car dans ce qui est voulu pour quelque chose, ce qui en est louable, c'est ce qui conduit au but recherché. En effet, l'utilité de la crainte, c'est de procurer la vigilance, le scrupule, la crainte révérencielle, l'effort, la réflexion, l'invocation, l'adoration et l'ensemble des motifs qui conduisent à Dieu – qu'Il soit exalté. Or tout ceci implique la vie, en plus de la bonne constitution physique et de la santé mentale. Donc si une chose affectait cela, elle serait blâmable.

Si l'on dit : que dites-vous de celui qui est mort à cause de la crainte ? La réponse est la suivante : Par sa mort dans cet état, il obtient un degré qu'il n'aurait pas s'il était mort sans crainte. Néanmoins, s'il avait vécu et s'il était monté progressivement sur l'échelle des degrés de la connaissance et du comportement, ce serait meilleur pour lui. Car le meilleur bonheur, c'est une longue vie consacrée à l'obéissance à Dieu – qu'Il soit exalté. Donc tout ce qui

réduit la vie, l'esprit et la santé, relève de l'insuffisance et de la perte.

### Les degrés de la crainte

Sache que les stations spirituelles des craintifs sont différentes : il y a celui qui a un cœur dominé par la crainte de la mort, avant de réussir la repentance ; il y a celui qui est dominé par la crainte d'être piégé par les bienfaits ou de quitter la rectitude ; il y a celui qui est dominé par la crainte de la mauvaise issue, mais ce qui est encore plus élevé, c'est la crainte de ce qui a été décrété d'avance, parce que l'issue finale n'en est qu'une ramification, car Dieu élève qui Il veut sans motif et abaisse qui Il veut sans motif, et parce qu'on ne L'interroge pas sur ce qu'Il fait, Lui qui a dit : « Ceux-là sont voués au Paradis et Je ne M'en soucie guère, et ceux-ci sont voués à l'enfer et Je ne M'en soucie guère! »

Il y a aussi parmi les craintifs celui qui craint les affres de la mort, l'interrogatoire des Anges Munkir et Nakîr, et le châtement de la tombe, ou celui qui craint le fait de se trouver devant Dieu – qu'Il soit exalté. Il y a également la crainte de l'interrogatoire et des comptes qui seront exigés, celle du passage au-dessus du *sirât*, la crainte de l'enfer et de ses horreurs ou la privation du paradis ou le voilement par rapport à Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié –, ce sont autant de motifs détestables en soi et qui font peur. Mais le plus élevé en degré, c'est la crainte d'être voilé par rapport à Dieu – qu'Il soit exalté. C'est une crainte propre aux hommes qui possèdent la connaissance spirituelle. Tout ce qui vient avant relève de la crainte des ascètes et des dévots.

### La vertu de la crainte et de l'espérance : laquelle doit être dominante?

La vertu de chaque chose réside dans sa capacité de favoriser la recherche du bonheur qui est la rencontre de Dieu – qu'Il soit exalté – et Sa proximité. Donc, tout ce qui favorise cela constitue une vertu. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Il y aura deux Jardins destinés à celui qui craint la position de son Seigneur* » (Coran : LV-46). Il a dit également : « *Dieu est satisfait d'eux ; ils sont satisfaits de Lui : Voilà*

*pour celui qui redoute son Seigneur !* » (Coran : XCIII-8).

Il est rapporté, dans le *hadîth*, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Lorsque la peau du serviteur se crispe et se contracte, en ayant la chair de poule par crainte de Dieu – qu'il soit exalté et magnifié –, ses péchés tombent comme les feuilles d'un arbre desséché ». Il est dit dans un autre *hadîth* : « Dieu ne se courrouce pas contre celui qui a de la crainte ».

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « au Nom de Dieu : Par Ma Gloire et Ma Majesté ! Je ne réunirai jamais deux craintes contre Mon serviteur et Je ne réunirai jamais deux assurances pour lui. S'il se rassure à Mon égard dans le bas monde, Je l'effrayerai au Jour de la Résurrection, et s'il Me craint dans le bas monde Je le rassurerai au Jour de la Résurrection ».

De même, ibn 'Abbâs rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a deux sortes d'œil que l'enfer ne touchera jamais : un œil qui a pleuré de crainte de Dieu et un œil qui a passé la nuit dans la garde sur le chemin de Dieu ». Sache que si quelqu'un disait : laquelle est meilleure, la crainte ou l'espérance? C'est comme s'il se demandait : lequel est meilleur, le pain ou l'eau?

La réponse est la suivante : on lui dira : le pain est meilleur pour celui qui a faim, et l'eau est meilleure pour celui qui a soif. S'il y a faim et soif en même temps, on regarde celle qui domine. Si la faim et la soif s'équilibrent, il y a équilibre entre la crainte et l'espérance.

Il faut savoir que la crainte et l'espérance sont deux remèdes destinés à soigner les cœurs. Leur vertu médicinale dépend du mal qui existe. Si le cœur est dominé par l'assurance devant la ruse de Dieu, la crainte est le meilleur remède pour lui. Il en va de même lorsque c'est la désobéissance qui prédomine chez le serviteur. Mais si c'est le désespoir qui prédomine, l'espérance s'avère meilleure. Toutefois, on peut dire d'une manière générale que la crainte est meilleure, de la même manière qu'on dira que le pain est meilleur que le sirop de vinaigre parce que le pain permet de remédier au mal de la faim, tandis que le sirop du vinaigre ne sert que contre le mal de la bile. Or, comme le mal de la faim est plus répandu et plus général, le besoin du pain est plus grand et il est meilleur sous ce rapport. Ceci parce que les désobéissances et les vanités constituent le lot dominant chez les

créatures. Si nous regardons la position de la crainte et de l'espérance, cette dernière s'avère meilleure parce que l'espérance procède de l'océan de la miséricorde, tandis que la crainte procède de la mer du courroux.

Quant au pieux, le mieux pour lui, c'est que la crainte et l'espérance s'équilibrent chez lui. C'est pourquoi on a dit : si l'on soupesait la crainte du croyant et son espérance, elles s'équilibreraient.

Un ancien pieux disait : « Si l'on annonce : tout le monde entre au paradis sauf un seul, je craindrai d'être cet homme là. Et si l'on annonce : tout le monde entre en enfer sauf un seul, j'espérerai être cet homme là. »

Donc ceci convient en propre au croyant pieux. Si l'on se demande : comment instaurer l'équilibre entre la crainte et l'espérance dans le cœur du croyant, alors qu'il se maintient dans la piété ? Il faut pour cela que son espérance soit la plus forte ?

La réponse est la suivante : le croyant n'est jamais sûr de la validité de son œuvre. Il est semblable à quelqu'un qui a semé des graines dont il ne connaît pas la variété dans un terrain étranger pour lui. La semence, c'est la croyance dont les conditions de validité sont extrêmement subtiles et ténues. La terre c'est le cœur ; son intérieur peut être corrompu ou exempt d'hypocrisie. C'est aussi ce qui se cache comme caractères sombres et mauvais. Les orages qui menacent, ce sont les horreurs des affres de la mort. C'est là que les croyances sont mises à l'épreuve. Tout ceci implique la crainte ; comment le croyant peut-il être à l'abri de la crainte ?

Voilà 'Umar ibn al-Khattâb qui supplie Hudhayfa : « Suis-je parmi les hypocrites ? » Il craignait que la réalité de son état lui échappe, parce qu'il redoutait le risque de la confusion.

Donc, c'est la crainte louable qui incite à l'action et empêche le cœur de se fier paisiblement au bas monde. Mais au moment de la mort, c'est l'espérance qui est la plus appropriée pour l'homme parce que la crainte est semblable au fouet qui incite à agir. Or là il n'y a plus d'action. Et en ces moments critiques, le craintif ne gagne que le déchirement de son cœur. En revanche l'espérance raffermi le cœur dans ces moments de vérité et lui fait aimer son Seigneur, car il faut que chaque homme quitte le bas monde dans l'amour pour Dieu -

qu'Il soit exalté – et pour Sa rencontre, en ayant la meilleure bonne opinion de Lui.

### Le remède qui inspire la crainte

Il y a deux moyens pour le faire, dont l'un est plus élevé que l'autre :

Le premier : c'est comme l'enfant qui se trouve dans une pièce et qui voit entrer un fauve ou un serpent. Il se peut qu'il ne les craigne pas et il se peut qu'il tende la main pour saisir le serpent et jouer avec lui. Mais si son père est avec lui et qu'il fuit le serpent parce qu'il le craint, l'enfant aussi va fuir et le craindre par imitation de son père. Or la crainte du père s'enracine dans la connaissance tandis que celle de l'enfant en est dépourvue, car c'est une pure imitation du père.

Lorsque tu sais cela, sache que la crainte de Dieu – qu'Il soit exalté – comporte deux aspects.

L'un d'eux c'est la crainte de Son châtement. C'est la crainte des gens du commun. Elle a pour origine la croyance au paradis et à l'enfer et au fait qu'ils constituent une récompense et une sanction pour l'obéissance et la désobéissance. Or cette crainte faiblit à cause du faiblissement de la croyance ou du renforcement de l'insouciance. Et la disparition de l'insouciance s'obtient grâce au rappel et à la méditation sur le châtement de la vie future, on la chasse aussi en regardant et en fréquentant ceux qui vivent dans la crainte révérencielle, ou en écoutant des récits sur eux.

L'autre c'est la crainte de Dieu – qu'Il soit exalté. C'est la crainte des savants qui possèdent la connaissance spirituelle. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Dieu vous met en garde contre Lui-même* » (Coran : III-30). C'est que Ses Attributs inspirent la révérence et la crainte. Or les savants craignent l'éloignement et le voilement.

Dhû al-Nûn disait : « La crainte du feu au moment de la peur de tout quitter est semblable à une goutte d'eau dans un océan. » La plupart des gens ont une part de cette crainte. Mais il s'agit d'une crainte par pure imitation. Elle est semblable à celle de l'enfant devant un serpent, par simple imitation de son père.

Voilà pourquoi cette sorte de crainte reste faible. En effet, les croyances traditionnelles sont généralement faibles, sauf lorsqu'elles se

renforcent grâce à la contemplation des motifs qui les génèrent en permanence, à la régularité dans la multiplication des actes d'obéissance et à l'évitement des désobéissances. Car lorsque le serviteur s'élève jusqu'à la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté – il Le craint nécessairement et n'a pas besoin d'un remède pour lui faire inspirer la crainte, car il craint par nécessité.

Mais celui qui fait preuve de négligence se doit d'y remédier en écoutant les récits et les traditions pour connaître les états et les paroles des craintifs et se conformer à leur attitude, parce qu'il s'agit des Prophètes, des savants et des saints. En plus, ceci lui épargne l'imitation des prétentieux et des dupes dans leur folle espérance.

Il est rapporté, dans le Recueil Authentique de Muslim, d'après le *hadith* transmis par 'Aïsha : « L'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – fut invité aux funérailles d'un garçon des Ansâr (Auxiliaires). J'ai dit alors : Ô Envoyé de Dieu ! Heureux est ce garçon. C'est un oiseau du paradis. Il n'a pas atteint l'âge de commettre le mal ! Il a dit : Ou c'est peut être autrement. Ô 'Aïsha ! Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a créé des gens voués au Paradis alors qu'ils sont encore dans les reins de leurs parents géniteurs et Il a créé des gens voués à l'enfer alors qu'ils sont encore dans les reins de leurs parents géniteurs ».

Parmi ce qui est étonnant, qui renferme extérieurement de l'espérance tout en étant extrêmement intimidant, il y a cette Parole divine : « Je suis, en vérité, Celui qui pardonne sans cesse à celui qui se repent, qui croit, qui fait le bien et qui, ensuite, se trouve bien dirigé » (Coran : XX-82). En effet, Il a fait dépendre le pardon de quatre conditions extrêmement difficiles à réaliser.

Parmi les intimidations, il y a aussi la Parole divine : « *Par l'instant ! Oui, l'homme est en perdition* » (Coran : CIII-1/2). Il a mentionné ensuite quatre conditions qui permettent le salut. Dieu – qu'Il soit exalté – a également dit : « *Si nous l'avions voulu, nous aurions donné à chaque homme sa direction. Ma Parole, cependant doit se réaliser : Oui, je remplirai la Géhenne de Djinns et d'hommes réunis* » (Coran : XXXII-13).

Il est bien connu que si la question restait ouverte, les ambitions ne manqueraient de recourir à la ruse. Mais comme ce qui est stipulé depuis l'éternité ne peut plus être modifié, il ne reste plus que la

soumission et la résignation. D'ailleurs, sans la bienveillance de Dieu – qu'Il soit exalté – à l'égard des hommes qui le connaissent vraiment et sans le souffle de l'espérance qui apaise leurs espérances, ils se consumeraient par les flammes de la crainte.

Abû al-Dardâ' disait : « Aucun homme, rassuré contre l'éventualité d'être privé de sa foi, n'est à l'abri de cette privation au moment du trépas. »

Au moment de son agonie, Sufyân al-Thawrî se mit à pleurer. Un homme lui dit : « Ô 'Abdullâh ! Je vois que tu as beaucoup péché. » Sufyân prit quelque chose de la terre et dit : « Par Dieu ! Mes péchés me sont plus insignifiants que ceci, mais je crains d'être privé de la foi avant de mourir. »

Pour sa part, Sahl disait : « L'aspirant craint d'être éprouvé par les péchés et l'homme de connaissance spirituelle craint d'être éprouvé par l'impiété. »

On rapporte que l'un des Prophètes s'était plaint à Dieu – qu'Il soit exalté – de la faim et de la nudité. Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – lui révéla ceci : « Mon serviteur ! N'es-tu pas satisfait du fait que J'ai préservé ton cœur de l'impiété, pour que tu Me demandes le bas monde ? » Ce Prophète prit de la terre qu'il mit sur sa tête et dit : « Certes, je suis satisfait. Epargne-moi l'impiété ! »

Si c'est cela la crainte des hommes de la connaissance spirituelle, devant la mauvaise issue finale, malgré la fermeté de leurs pas sur la voie, comment les faibles ne doivent-ils pas avoir peur ?

D'ailleurs la mauvaise issue finale a ses causes qui interviennent avant la mort comme l'hérésie, l'hypocrisie, l'orgueil et ainsi de suite parmi les mauvaises qualités.

Voilà pourquoi les anciens pieux craignaient terriblement l'hypocrisie.

L'un d'eux disait : « Si je savais que je suis exempt de toute hypocrisie, cela me serait plus agréable que tout ce qui existe sous le soleil. »

Ils n'entendent pas par là l'hypocrisie portant sur le dogme mais l'hypocrisie relative aux œuvres, conformément à ce qui est rapporté dans le *hadîth* : « Les signes de l'hypocrite sont au nombre de trois : Lorsqu'il parle, il ment. Lorsqu'il promet, il ne tient pas sa promesse et lorsqu'on lui confie quelque chose, il trahit ».

La mauvaise issue finale comporte deux degrés : le plus grave, c'est que le cœur soit dominé – que Dieu nous en préserve ! – Par le doute ou la négation, au moment des affres de la mort et de ses horreurs, car ceci implique un châtement éternel.

Le moins grave consiste à se courroucer contre le destin, à faire des objections, à changer ses recommandations ultimes, ou à mourir dans l'obstination de commettre un péché quelconque.

On rapporte, d'ailleurs, que Satan n'est jamais pire pour le fils d'Adam qu'au moment de son agonie. Il dit à ses acolytes : Allez vers cet homme. Si vous le ratez aujourd'hui jamais vous ne le rattraperez ! On rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – disait dans son invocation : « Mon Dieu ! Je cherche refuge auprès de Toi contre la possibilité que Satan m'aliène au moment de la mort ! »

Al-Khattâbî disait : « Cela veut dire que Satan s'empare de l'homme en ces instants pour l'égarer et s'interposer entre lui et la repentance, ou pour l'empêcher de réparer une injustice, ou pour le désespérer de la miséricorde de Dieu et lui faire détester la mort, l'amenant ainsi à récuser l'Arrêt de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié. »

A vrai dire, il n'est pas possible de circonscrire en détail les causes qui conduisent à la mauvaise issue finale. Mais il est possible d'indiquer l'essentiel sur ce sujet. Pour ce qui est du scellé sur le doute et la négation, il a pour motif l'hérésie, c'est-à-dire croire sur l'Essence de Dieu – qu'Il soit exalté – ou sur Ses Attributs ou sur Ses Actes, ce qui est le contraire de la vérité, soit par imitation, soit par mauvaise opinion personnelle. Ensuite, lorsque tout se dévoile au moment de la mort, le serviteur voit clairement la fausseté de ce à quoi il a cru et se rend compte que toute sa croyance n'a aucun fondement.

Mais celui qui croit en Dieu – qu'Il soit glorifié – et en Ses Attributs, d'une croyance générale conforme à celles des anciens pieux, sans recherche ni spéculation inutile, il sera à l'abri de ce risque, si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut. Pour ce qui est du scellé sur les péchés, il a essentiellement pour cause la faiblesse de la croyance, dans la mesure où cela incite à succomber aux péchés qui éteignent la lumière de la foi. Or, lorsque la croyance faiblit, l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – faiblit aussi. Ensuite, au moment de l'agonie, cette

faiblesse s'accroît, parce qu'il est difficile de quitter le bas monde lorsqu'on y est attaché. Car le motif qui conduit à cette fin malheureuse, c'est bien l'attachement au bas monde auquel s'ajoute la faiblesse de la croyance, qui implique la faiblesse de l'amour pour Dieu. Donc, celui qui ressent dans son cœur, que l'amour pour Dieu – qu'Il soit exalté – est plus fort que son attachement au bas monde, se trouve bien éloigné de ce risque. Car tout homme qui meurt dans l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – sera vers Dieu comme un bon serviteur qui désire ardemment retrouver son Maître. On imagine aisément la joie et le bonheur qu'il retrouvera dès son arrivée sans compter ce qu'il mérite comme honneurs.

Tandis que celui qui quitte ce monde en ayant l'esprit effleuré, à ce moment critique, par l'idée de récuser les actes de Dieu – qu'Il soit exalté – ou en s'obstinant à Lui désobéir, il parviendra à Dieu comme quelqu'un qui est forcé de revenir vers Lui. Et on imagine ce qu'il méritera comme punition.

Donc, celui qui veut la préservation se doit d'éviter les causes de perdition, en sachant bien que la connaissance du retournement des cœurs et du bouleversement des états est largement suffisante pour ébranler les cœurs des craintifs.

D'autant plus qu'il est rapporté dans les deux *Sahîh*, d'après le *hadîth* transmis par Sahl ibn Sa'd, que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il arrive à l'homme d'œuvrer comme les habitants de l'enfer tout en étant voué finalement au Paradis, et il arrive à l'homme d'œuvrer comme les habitants du paradis tout en étant voué finalement à l'enfer ». On rapporte également ceci : « Lorsqu'on ramènera l'esprit du serviteur au ciel, les Anges diront : gloire à Dieu ! Ce serviteur est sauvé de Satan. C'est merveilleux ! Comment a-t-il pu se sauver ? ».

Lorsque tu connais la signification de la mauvaise issue finale, tu es tenu de prendre garde à ses causes et de préparer ce qu'il faut pour la lui opposer. Mais prend garde surtout au report de ta préparation, car la vie est brève et chacun de tes souffles est assimilable à ta fin en ce sens que ton esprit pourrait y être ravi. N'oublie pas que l'homme meurt selon ce qu'il a vécu et ressuscitera selon ce qu'il a connu au moment de sa mort.

Sache également que tu ne peux te préparer convenablement que si tu te contentes du strict nécessaire pour te maintenir et que tu refuses la recherche de ce qui est au-delà du nécessaire. Nous allons évoquer pour toi, dans les récits des craintifs, quelques épisodes dont nous espérons qu'ils atténueront au moins partiellement la dureté de ton cœur. Car tu es sûr que les Prophètes et les saints étaient plus raisonnables que toi. Aussi, médite bien sur l'intensité de leur crainte, peut-être que tu te prépareras-tu.

### La crainte des Anges

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit, en les décrivant : « *Ils craignent leur Seigneur au-dessus d'eux, et ils font ce qui leur est ordonné* » (Coran: XVI-50).

Nous rapportons que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu a des Anges qui sont effrayés par crainte de Lui ».

On nous a rapporté que, « parmi les Anges porteurs du Trône, il y avait celui dont les yeux coulent comme les fleuves. Chaque fois qu'il lève la tête il dit : gloire à Toi ! On ne Te craint pas comme il convient ! Dieu lui dit : Mais ceux qui jurent par Mon Nom sont des menteurs qui ne le savent pas ».

Jâbir rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Au cours de la nuit de mon ascension, j'ai vu l'Archange Gabriel (Jibrîl) – que la paix soit sur lui – semblable à une outre usée, par crainte de Dieu – qu'Il soit exalté – ». On nous a rapporté que l'Archange Gabriel – que la Paix sur lui – était venu voir le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – en pleurant. Il lui demanda : Qu'est-ce qui te fait pleurer ? Gabriel répondit : Mon œil n'a jamais séché depuis que Dieu a créé la Géhenne, de crainte de Lui désobéir et d'y être jeté ».

Pour sa part, Yazîd al-Raqqâshi disait : « Dieu – qu'Il soit exalté – a des Anges autour du trône, dont les yeux ne cessent de couler comme des fleuves jusqu'au Jour de la Résurrection. Ils vacillent comme s'ils étaient secoués par le vent, tellement ils redoutent Dieu – qu'Il soit exalté. Leur Seigneur – qu'Il soit exalté et magnifié – leur dit : ô Mes Anges ! Qu'est-ce qui vous fait peur alors que vous êtes auprès de Moi ?

Ils répondent : Seigneur ! Si les habitants de la terre connaissaient ce que nous connaissons de Ta Toute- Puissance et de Ta Gloire, ils n'apprécieraient aucune nourriture et aucune boisson et ne se détendraient jamais dans leurs lits mais ils erreraient plutôt dans les déserts en mugissant comme des vaches. »

De son côté, Muhammad ibn al-Munkadir disait : lorsque l'enfer fut créé, les cœurs des Anges se sont arrachés et n'ont repris leur place que lorsqu'on a créé Adam. On rapporte également que, lorsqu'Iblis a manifesté ce qu'il a manifesté, les Archange Gabriel et Mikaël se mirent à pleurer. Dieu – qu'Il soit exalté – leur révéla ceci : Pourquoi ces pleurs ? Ils répondirent : Seigneur ! Nous ne pouvions nous rassurer contre Ta ruse ! Il leur dit : soyez ainsi ! »

La crainte des Prophètes – que la paix soit sur eux –

Wahb disait : « Adam – que la paix soit sur lui – a pleuré la perte du paradis pendant trois cents années, et il n'a jamais levé la tête vers le ciel, depuis le moment où il a commis le péché. »

Wahib ibn al-Ward disait : « Lorsque Dieu – qu'Il soit exalté – fit des reproches à Noé (Nûh) – que la paix soit sur lui – à propos de son fils en disant : « *Si Je ne t'exhortais pas, tu serais au nombre des ignorants* ». (Coran : XI-46), Noé pleura pendant trois cents années au point que ses pleurs creusèrent des sillons profonds sous ses yeux. »

Abû al-Dardâ' disait : « Lorsqu'Ibrâhîm (Abraham) que la paix soit sur lui – se levait pour la prière on entendait de loin le bourdonnement de sa poitrine, tellement il redoutait Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié. »

Mujâhid disait : « Lorsque Dâwûd (David) – que la paix soit sur lui – consumma le péché, il tomba prosterné devant Dieu pendant quarante jours, au point qu'à force de pleurer, ses larmes avaient fait pousser un duvet qui couvrit sa tête. Ensuite il cria : Seigneur ! Le front saigne, les yeux sont taris et David n'a rien gagné de son péché. On l'interpella alors par ces termes : as-tu faim pour qu'on te nourrisse ? Es-tu malade pour qu'on te guérisse ? Es-tu opprimé pour qu'on te fasse triompher ? A ces mots David exprima une telle lamentation, que tout ce qui poussait autour de lui en fut bouleversé.

Ensuite on lui pardonna. On a dit aussi que les gens rendaient visite à David – que la paix soit sur lui – en croyant qu'il était malade, alors qu'il n'avait qu'une terrible crainte de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié. »

De même lorsqu'on évoquait la mort, la peau de 'Îsâ (Jésus) – que la paix soit sur lui – ruisselait de sang. On rapporte également que Yahyâ ibn Zakariyya (Jean fils de Zacharie) – que la paix soit sur lui – a pleuré au point de faire apparaître ses molaires. Sa mère prit deux morceaux de peau de chameau qu'elle colla à ses joues.

### La crainte de notre Prophète – que Dieu Lui accorde la grâce et la paix –

'Âisha rapporte ceci : « Je n'ai jamais vu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – rire à gorge déployée au point de voir l'intérieur de son palais. Il se contentait de sourire. Et lorsqu'il voyait un nuage ou un vent, on constatait cela sur son visage. Un jour je lui ai dit : ô Envoyé de Dieu ! Lorsque les gens voient un nuage ils se réjouissent, avec l'espoir qu'il apporte de la pluie et je vois sur ton visage que cela t'effraye ? Il dit : ô 'Âisha ! Qu'est-ce qui m'assure que ce ne soit pas un châtiment ? Il y a des peuples qui ont été châtiés par le vent et il y a un peuple qui a dit en voyant le châtiment : c'est un nuage qui nous apporte de la pluie ». *Hadîth* recensé par les deux *Sahîh*.

### La crainte de ses compagnons

Nous rapportons sur Abû Bakr al-Siddîq qu'il tenait sa langue et disait : « C'est elle qui m'a fourvoyé. » Il disait également : « Si seulement j'étais un arbre qu'on abat et dont on consomme le bois. »

D'ailleurs, c'est ce que disait également Talha et Abû al-Dardâ' – que Dieu soit satisfait d'eux.

Il arrivait à 'Umar ibn al-Khattâb d'entendre un verset coranique et de tomber malade des jours durant, au point qu'on lui rendait visite. Un jour, il prit une tige de la terre et dit : « Si seulement j'étais comme cette tige. Si seulement je n'étais pas une chose qui puisse être évoquée. Si seulement ma mère ne m'avait pas mis au monde. » D'ailleurs, il

avait deux traces noires sur le visage à cause de ses pleurs. De son côté, 'Uthmân disait : « J'aurais bien voulu qu'à ma mort, je ne ressuscite pas. » Pour sa part 'Ubayda ibn al-Jarrâh disait : « J'aurais bien voulu être un bélier que tue ma famille, mange sa viande et consomme sa sauce. »

De son côté, 'Imrân ibn al-Hasan disait : « Si seulement j'étais une poussière que le vent disperse. »

Hudhayfa disait : « J'aurais voulu que quelqu'un de ma famille m'enferme derrière une porte pour qu'aucun être n'accède auprès de moi, jusqu'à ce que je retrouve Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié. »

De même, on rapporte que les traces des larmes formaient sur les joues d'Ibn 'Abbâs des lignes semblables à des lacets usés.

De son côté 'Âisha disait : « Que ne suis-je déjà morte, totalement oubliée ! »

'Alî ibn Abî Tâlib disait : « Par Dieu ! J'ai vu les compagnons de Muhammad – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et je ne vois rien aujourd'hui qui leur ressemble. Ils étaient, le matin, hirsutes et poussiéreux, avec entre les yeux, des tâches noires semblables à celles des genoux des chèvres, car ils passaient leurs nuits prosternés et debout devant Dieu, en récitant le Livre de Dieu – qu'Il soit exalté – et en alternant l'appui sur leurs fronts (pour les prosternations) et l'appui sur leurs pieds (pour les posture debout en prière). Puis, lorsqu'ils se réveillaient le matin, ils mentionnaient Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – se balançant comme des arbres secoués par le vent et leurs yeux déversaient des larmes au point de mouiller leurs vêtements. Par Dieu ! C'est comme s'ils avaient passé la nuit dans l'insouciance! »

### La crainte des gens des générations suivantes

Harâm ibn Hayyân disait : « J'aurais bien voulu être un arbrisseau qu'une chamelle mange puis déjecte sous forme de crottes pour ne pas m'exposer aux comptes qui seront exigés au Jour de la Résurrection. Car je crains cette douloureuse épreuve. »

Lorsque 'Alî al-Husayn entamait ses ablutions mineures, il devenait pâle et changeait de couleur. Comme on lui a demandé pourquoi, il a

répondu : « Ne savez-vous devant qui je vais me mettre debout ? »

De son côté, Muhammad ibn Wâsi' passait la nuit dans les pleurs, sans relâchement.

Lorsqu'on évoquait la mort en sa présence, 'Umar ibn Abd al-'Azîz sursautait comme un oiseau et pleurait jusqu'à ce que les larmes coulent sur sa barbe. Un soir, il pleura et fit pleurer tous les gens de la maison. Une fois tout le monde calmé, Fâtima lui dit : « Ô Prince des croyants qu'est-ce qui te fait pleurer ? » Il dit : « Je me suis rappelé le sort des gens devant Dieu – qu'Il soit exalté – : un groupe au paradis et un groupe en enfer. » Ensuite il pousse un cri et s'évanouit.

On rapporte également, sur 'Umar ibn 'Abd al-'Azîz et Fath al-Mawsilî, qu'ils avaient eu des larmes de sang. Ibrâhîm ibn 'Isâ al-Bishkârî disait ceci : « Je suis entré auprès d'un homme de Bahrein qui s'était coupé des gens et s'était retiré pour s'occuper de sa propre âme. J'ai évoqué avec lui quelques questions de la vie future et le souvenir de la mort. Il se mit à suffoquer jusqu'à ce que son souffle vital le quittât. »

Musmi' rapporte ceci : « J'ai assisté à une exhortation de 'Abd al-Wâhib ibn Zayd et quatre personnes sont mortes au cours de cette séance d'exhortation. »

Pour sa part, Yazîd ibn Murshid pleurait beaucoup et disait : « Par Dieu ! Si Dieu m'avait menacé de m'emprisonner dans le *hammâm*, je ne devrais pas cesser de pleurer. Comment ne le ferais-je pas, alors qu'Il m'a menacé de m'enfermer dans l'enfer, si je Lui désobéis ? »

De son côté Sârî al-Saqatî disait : « Je regarde chaque jour mon nez de crainte que mon visage ne soit noirci. »

Voilà donc les craintes des Anges, des Prophètes, des savants et des saints, et nous méritons plus qu'eux d'avoir la crainte. Mais la crainte n'est pas due au grand nombre de péchés. Elle est inspirée par la pureté du cœur et la perfection de la connaissance. Et si nous sommes rassurés, c'est en raison de notre ignorance et de l'intensité de notre dureté. C'est que le cœur pur est troublé par la moindre crainte tandis que pour le cœur inerte, toutes les exhortations lui répugnent.

Un ancien pieux rapporte ceci : « J'ai demandé à un ermite : fais-moi des recommandations. Il me dit : si tu peux être comme un homme entouré par les fauves et les serpents et qui est craintif et vigilant : il craint d'être dévoré par les fauves s'il se laisse aller un

instant ou d'être mordu par les serpents s'il ne fait pas attention ; cet homme est donc effrayé. Fais-le si tu le peux ! Je lui dis : instruis-moi encore ! Il me dit : celui qui a soif se contente de peu d'eau. » Ce que dit cet ermite sur l'exemple de l'homme entouré de fauves et de serpents s'applique parfaitement au croyant. En effet, celui qui regarde son intérieur avec la lumière de son discernement verra qu'il est rempli de fauves et de serpents comme la colère, la rancune, l'envie, l'orgueil, la fatuité, la duplicité, etc... qui risquent à tout moment de le mordre et de le dévorer s'ils les oublie un seul instant. Mais il reste voilé par rapport à leur vision. Ce n'est que lorsque tout se dévoile et qu'on le met dans la tombe, qu'il les verra sous la forme de serpents et de scorpions qui le piquent. Voilà ce que sont ses mauvaises qualités dans la vie présente. Aussi, celui qui désire les vaincre avant la mort et les terrasser, qu'il le fasse. Autrement, il doit accoutumer son âme à leur morsure en plein cœur, en plus de sa peau.

## Le livre de l'ascèse et de la pauvreté

Sache que l'amour du bas monde est à l'origine de tous les péchés, que quelques uns de ses aspects servent comme motifs pour toute obéissance. Nous avons déjà déprécié le bas-monde dans le quart sur ce qui est destructeur. Nous allons maintenant évoquer le mérite de le détester et d'y renoncer, ce qui constitue l'origine des actes de salut. Mais le fait de rompre avec le bas monde s'effectue de deux manières : soit que le bas monde se refuse au serviteur et cela s'appelle de la pauvreté, soit que le serviteur lui même s'en détache et cela s'appelle renoncement ou ascèse. Chacune de ces deux attitudes renferme un degré dans l'obtention du bonheur et une part pour favoriser la réussite et la délivrance.

Nous allons donc évoquer la pauvreté et l'ascèse, leurs degrés, leurs formes et tout ce qui se rapporte à eux en deux chapitres : le premier chapitre sera consacré à la pauvreté et ses mérites, et le deuxième à la réalité de l'ascèse et de ses mérites.

### La pauvreté spirituelle

Sache que celui qui a besoin d'une chose est *faqîr* (pauvre) par rapport à cette chose. Or tout ce qui existe en dehors de Dieu – qu'Il soit exalté – est *faqîr* (pauvre) parce qu'il a constamment besoin de la pérennité de l'existence, laquelle est accordée par la faveur de Dieu – qu'Il soit exalté – Quant à la dépendance du serviteur par rapport à ses multiples besoins, elle est infinie. Parmi l'ensemble de ses besoins, il y a ceux qu'on satisfait grâce à l'argent. Ensuite on imagine qu'il passe par cinq états dans sa pauvreté :

Le premier : s'il est comblé par l'argent, il le détestera et en sera gêné en égard au mal et au souci qu'il provoque. L'homme qui est dans cet état s'appelle un ascète.

Le deuxième : c'est un homme qui ne convoite pas l'argent au point de s'en réjouir s'il l'obtient, mais qui ne le déteste pas au point d'en être

géné. L'homme qui est dans cet état s'appelle un homme satisfait de sa situation.

Le troisième : l'existence de l'argent lui est plus agréable que son inexistence parce qu'il le désire. Mais son désir ne le pousse pas jusqu'à de s'affairer pour l'acquérir. Il se contente, s'il le reçoit purement et simplement, de le prendre et de s'en réjouir. Mais s'il doit faire des efforts pour l'obtenir, il s'en abstient. L'homme qui est dans cet état s'appelle un homme de contentement.

Le quatrième : il s'agit de l'homme qui s'abstient de rechercher l'argent par incapacité. Malgré cela, il le désire et convoite, et s'il trouve le moyen de l'acquérir en peinant, il le fera. L'homme qui est dans cette situation s'appelle un cupide.

Le cinquième : il s'agit de l'homme contraint de rechercher de l'argent, comme celui qui a faim ou qui est nu, à qui manquent la nourriture et les vêtements. L'homme qui est dans cet état est un nécessaire, peu importe que son désir de l'acquérir soit fort ou faible. Le meilleur de ces cinq états et le plus élevé c'est le premier, c'est-à-dire l'ascèse et le renoncement. Mais il y a un autre état qui est encore plus élevé : c'est que l'existence ou l'inexistence de l'argent lui soit égal. S'il le trouve, il ne s'en réjouit pas, et s'il ne le trouve pas cela ne le gêne pas. On rapporte à ce propos qu'on a apporté de l'argent à 'Âïsha dans deux gros sacs. Elle le fit distribuer le jour même. Sa servante lui dit : Ne pouvais-tu pas nous acheter, avec un dirham pris sur l'argent que tu as distribué, un peu de viande pour rompre notre jeûne ? 'Âïsha lui dit : si tu me l'avais rappelé je l'aurais fait.

Dans un tel cas, même si tous les biens du bas monde se trouvaient dans les mains du serviteur, ceci ne le nuirait point, car il considère que ces biens se trouvent dans les caisses de Dieu — qu'Il soit exalté — non dans ses propres mains.

On doit, d'ailleurs, appeler celui qui est dans cet état, un homme riche, parce qu'il se passe totalement de l'existence et de l'inexistence de l'argent. Voilà pourquoi, lorsque l'ascète renonce au bas monde au point de ne désirer ni son existence ni son inexistence, il atteint la perfection dans ce domaine.

Ahmad ibn Abî al-Lahwârî a rapporté ceci à Abû Sulaymân al-Dârânî : Mâlik ibn Dînâr a dit à al-Mughîra : va à la maison et prends

l'argent de l'aumône que tu m'as offert, car Satan me souffle que le voleur l'a prit. Abû Sulaymân dit alors : ceci relève de la faiblesse de l'ascèse, car du moment qu'il a renoncé au bas monde, il n'a pas à le rechercher. Fuir l'argent et y renoncer constitue une perfection pour les faibles. Mais pour les Prophètes et les hommes forts, son existence ou son inexistence leur est égale. D'ailleurs, il arrive à l'homme fort de répugner à prendre de l'argent pour que les faibles se conforment à son attitude en matière de renoncement. Dieu est Plus Savant.

### La vertu de la pauvreté et son mérite par rapport à la richesse

Pour ce qui est des versets, Dieu – qu'Il soit exalté – a dit en louant les pauvres :

« Quant aux aumônes que vous donnez aux pauvres qui ont été réduits à la misère dans le chemin de Dieu et qui ne peuvent plus parcourir la terre; – l'ignorant les croit riches, à cause de leur attitude réservée. Tu les reconnais à leur aspect : ils ne demandent pas l'aumône avec importunité » (Coran : II-273).

- « Le butin est destiné aux émigrés qui sont pauvres, qui ont été expulsés de leurs maisons et privés de leurs biens tandis qu'ils recherchaient une faveur de Dieu et Sa satisfaction... » (Coran : LIX-8).

Pour ce qui est des Traditions, elles sont bien nombreuses.

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Je me suis mis devant la porte du paradis et j'ai vu que la plupart de ceux qui y entrent sont des pauvres... ». *Hadîth* recensé par les deux Recueils authentiques, lesquels renferment également le *hadîth* rapporté par Abû Hurayra où le Prophète, – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Mon Dieu ! Fais que les subsistances de la famille de Muhammad soient le strict nécessaire en matière de nourriture ! »

Les deux Recueils rapportent également le *hadîth* de 'Âïsha où elle dit : « Depuis son arrivée à Médine, la famille de Muhammad n'a pas mangé à sa faim, trois jours de suite, une nourriture à base de froment, et ce jusqu'à ce qu'il soit rappelé par Dieu ». Muslim rapporte le *hadîth* de 'Umar où il dit : « J'ai vu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui se pliait de faim toute la journée sans trouver

quelques dattes pour remplir son ventre ». Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les croyants pauvres entreront cinq cents années au paradis avant les croyants riches » Tirmidhî ajoute que c'est un *hadîth* authentique.

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit également à 'Âïsha : « Prends garde à fréquenter les riches ». Il a dit aussi : « On ramènera le serviteur au Jour de la Résurrection. Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – lui présentera Ses excuses de la même manière qu'un homme s'excuse auprès d'un autre dans le bas monde. Il lui dira : Par Ma Gloire et Ma Majesté ! je ne t'ai pas privé des biens du bas monde parce que tu ne vaut rien pour Moi, mais c'est en raison de ce que j'ai préparé pour toi comme honneurs. Sors, Ô Mon serviteur, vers ces rangs, et celui qui t'a nourri ou revêtu en voulant par là Ma Face, prends le par la main ; il est à toi ». On a dit à Mûsâ (Moïse) – que la paix soit sur lui – : lorsque tu vois venir la pauvreté, dis : bienvenue à la marque des bienheureux, et lorsque tu vois venir la richesse dis : c'est un péché pour lequel on a précipité le châtement.

Abû al-Dardâ' disait : « Les comptes à rendre pour celui qui a possédé deux dirhams seront plus difficiles que ceux de l'homme qui a possédé un seul dirham. »

On a dit que les pauvres se mettaient devant les riches dans les séances animées par Sufyân al-Thawrî. Un homme a apporté dix mille dirhams à Ibrâhîm ibn Adham, qu'il refusa en lui disant : « Tu veux effacer mon nom du registre des pauvres ? Non je ne l'accepterai pas. » Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Heureux celui qui a été guidé vers l'Islam, qui vit avec le minimum nécessaire et qui se contente de ce que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – lui a donné ! ». Nous avons déjà suffisamment évoqué le contentement et la dépréciation de la cupidité dans notre livre sur les biens matériels pour ne pas tomber dans la répétition et les redites. Il faut dire seulement qu'on ne parvient à cela qu'avec beaucoup de patience.

Pour ce qui est de la préférence entre le riche et le pauvre, les données manifestes dans les Traditions indiquent la préférence du pauvre. Mais cela exige quelques développements. Nous dirons donc qu'on imagine le doute et le désaccord uniquement au sujet du pauvre qui est patient et qui ne convoite pas l'argent, par rapport au riche qui rend grâce et

dépense son argent dans le bien, ou au sujet d'un pauvre cupide par rapport à un riche cupide. Car il va de soi que le pauvre, qui est content de sa situation, est meilleur que le riche qui est cupide et avare de ses biens. De même l'homme riche qui dépense son argent dans le bien est meilleur que le pauvre cupide. Si cet homme riche jouit personnellement de son argent en le dépensant dans des choses licites, l'homme pauvre qui est content de sa situation est meilleur que lui. La règle fondamentale, en ce domaine, stipule que ce qui est voulu pour autre chose et non pas pour lui-même doit être rattaché à son but qui fait voir son mérite. Or le bas monde n'est pas dangereux en lui-même mais en raison du fait qu'il constitue un obstacle pour accéder auprès de Dieu – qu'Il soit exalté –. De même, la pauvreté n'est pas demandée pour elle-même, mais parce qu'elle renferme l'absence d'empêchement qui interdit l'accès auprès de Dieu – qu'Il soit exalté –. Car pour beaucoup d'hommes riches, leur richesse ne les occupe pas et ne les détourne pas de Dieu – qu'Il soit exalté –, comme Sulaymân (Salomon) – que la paix soit sur lui – ou 'Uthmân ibn 'Affân ou 'Abdurrahmân ibn 'Awf. D'un autre côté, beaucoup d'hommes pauvres sont préoccupés par la pauvreté au point d'oublier l'essentiel et de se détourner de l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – et de Sa familiarité. Car cet homme est occupé par l'amour du bas monde. Car il ne peut pas unir, à cet attachement au bas monde, l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté –. En effet, celui qui aime une chose, en reste constamment occupé, aussi bien dans la séparation que dans la retrouvaille. Il arrive même que son occupation s'amplifie davantage dans la séparation.

Or, le bas monde est le bien-aimé des insoucieux : Celui qui en est privé est occupé par sa recherche, et celui qui en dispose est occupé par sa sauvegarde et sa jouissance. Si tu juges cette affaire en considérant l'ampleur, l'homme pauvre est le moins exposé à la menace, parce que les séductions de la période d'aisance sont pires que les épreuves des moments difficiles. Comme cela convient à la nature des humains à l'exception de quelques uns, la loi religieuse a déprécié la richesse et vanté la pauvreté. Or, on a déjà indiqué son mérite. Ainsi, Ibn 'Abbâs rapporte ceci : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : deux croyants se sont croisés devant la porte du paradis : dans le bas monde l'un était riche et l'autre était pauvre. Le croyant pauvre fut

introduit au paradis et le croyant riche a été retenu le temps que Dieu – qu'Il soit exalté – voulut qu'il soit retenu, puis il entra au paradis où il retrouva le croyant pauvre qui lui dit : ô mon frère ! qu'est-ce qui t'a retenu ? Par Dieu ! On t'a tellement retenu que j'ai eu peur pour toi ! L'autre lui dit : certes, oui mon frère ! J'étais retenu après toi pour connaître une situation terrible et détestable et je ne suis parvenu jusqu'à toi qu'après avoir laissé des marres de sueur qui désaltéreraient mille chameaux qui ont mangé du fromage salé ».

Sache que se séparer de ce qu'on aime est bien difficile. Or, si tu aimes le bas monde, tu détesteras la rencontre de Dieu – qu'Il soit exalté –. Donc, au moment de la mort tu vas vers ce que tu n'aimes pas et tu quittes ce que tu aimes. Or celui qui quitte ce qu'il aime, sa gêne dans la séparation sera en fonction de son amour et de sa familiarité avec ce qu'il aime. Il te faut donc aimer Celui qui ne te quitte pas, à savoir Dieu – qu'Il soit exalté – et ne pas t'attacher au bas monde qui te quittera.

### Les règles de convenance du pauvre dans sa pauvreté

Il ne doit pas détester ce que Dieu lui a imposé comme épreuve dans la pauvreté.

Mais la position qui est encore plus élevée consiste à être content et joyeux, à s'en remettre à Dieu – qu'Il soit glorifié – et à avoir confiance en Lui. Si c'est l'inverse et que le serviteur s'en plaint aux créatures et ne s'en plaint pas à Dieu – qu'Il soit exalté –, la pauvreté deviendra une punition à son égard. Donc, il ne doit pas manifester sa plainte mais montrer du contentement et de la satisfaction.

Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « *L'ignorant les croit riches à cause de leur attitude réservée* » (Coran : II-273).<sup>1</sup>

L'homme pauvre ne doit pas se montrer humble et modeste devant le riche à cause de sa richesse. Il ne doit pas chercher à le fréquenter.

Il ne doit pas non plus manquer l'adoration à cause de sa pauvreté ou s'empêcher de donner ce qui constitue pour lui un excédent, car cela relève de l'effort de celui qui possède peu. Abû Dhar rapporte ceci : « J'ai dit, Ô Envoyé de Dieu ! Quelle est la meilleure aumône ? Il a dit : C'est l'effort accompli dans le secret, par celui qui possède peu, en faveur d'un pauvre ».

### Les règles de convenance à observer en recevant les dons

Si le pauvre reçoit de l'argent, sans demande de sa part, il doit envisager trois choses à propos de ce qu'il reçoit : l'argent lui-même, le but du donateur et son propre but en le recevant.

Pour ce qui est de l'argent lui-même, il doit être à l'abri de tous les doutes. S'il a un doute à ce sujet, il doit se garder de le prendre. Dans notre Livre sur le licite et l'illicite, nous avons évoqué les degrés de ce qui est douteux, ce qu'il faut éviter et ce qui est recommandé. Pour ce qui est du but du donateur, il peut être motivé par la recherche de l'amour et constitue ainsi un cadeau. On peut donc l'accepter, tant qu'il ne s'agit pas d'un pot de vin et qu'il ne recèle pas l'intention, de la part du donateur, de rappeler son bienfait.

Si le but du donateur c'est la récompense, ce qui constitue une *zakât* ou une aumône volontaire (*sadaqa*), le bénéficiaire de ce don doit regarder sa propre situation et se demander s'il le mérite ou non ? S'il a des doutes, c'est que ce don devient douteux pour lui. Si le donateur ne l'a donné qu'en vertu de la religion du bénéficiaire, celui-ci regarde son intérieur, et s'il voit qu'il a commis secrètement une désobéissance et, si le donateur la connaissait, il y répugnerait et ne chercherait pas à se rapprocher de Dieu en lui faisant l'aumône, il ne doit pas prendre ce don au même titre qu'il ne le ferait pas, si le donateur le prenait pour le savant qu'il n'est pas. Si le but du donateur c'est la notoriété, la duplicité et la recherche de la renommée, le bénéficiaire de ce don doit rejeter son mauvais dessein et refuser de prendre ce don, car s'il accepte il l'aide dans son mauvais dessein. Pour ce qui est de son propre but en recevant ce don, il doit voir s'il en a besoin ou s'il peut s'en passer. S'il peut s'en passer, il ne doit pas le prendre. S'il en a besoin et si le don est exempt des doutes et des vices dont nous avons parlé, il vaut mieux pour lui le prendre en raison de ce que rapporte 'Umar : « Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Ce qui vient à toi de cet argent sans que tu le convoites et le demandes, prends-le. Autrement, ne le recherche pas ». Il est dit dans un autre *hadith* : « Celui qui reçoit un bien de son frère sans convoitise ni demande de sa part se doit de l'accepter et de ne pas le rendre. Car c'est une subsistance que Dieu lui ramène ».

L'interdiction de mendier sans nécessité et les bonnes règles observées par le mendiant nécessaire

Sache qu'on a rapporté plusieurs *hadith* sur la permission et l'interdiction de la mendicité.

S'agissant de la permission, c'est comme sa Parole – que Dieu lui accorde la grâce et la paix : « Le mendiant a un droit, même s'il vient à dos de cheval ». Il est dit dans un autre *hadith* : « Renvoyez le mendiant même avec un pied de bête ».

Pour ce qui est des *hadith* interdisant la mendicité, on rapporte qu'ibn 'Umar a dit : « L'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « L'un de vous ne cesse de quémander et de mendier jusqu'à ce qu'il retrouve Dieu – qu'il soit exalté et magnifié – sans la moindre chair qui enveloppe son visage ». *Hadith* recensé par les deux *Sahih*. Il est dit, dans les deux mêmes *Sahih*, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a évoqué la continence et l'abstention de quémander et a dit : « La main supérieure est meilleure que la main inférieure ; et la main supérieure qui donne est meilleure que la main inférieure qui quémande ». Il est dit, dans le *hadith* rapporté par Ibn Mas'ûd que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Celui qui quémande alors qu'il possède ce qui lui suffit, sa mendicité apparaîtra sur son visage au Jour de la Résurrection sous forme de balafres ou d'écorchures ». Il existe d'ailleurs plusieurs *hadith* qui vont dans ce sens.

Le meilleur éclaircissement à ce sujet consiste à dire ceci : En principe la mendicité est interdite parce qu'elle recèle l'un des trois aspects suivants.

Le premier : la plainte

Le deuxième : l'humiliation de soi-même. Or le croyant ne doit s'humilier.

Le troisième : la gêne qu'on cause généralement à celui à qui on s'adresse.

Donc, la mendicité n'est permise qu'en cas de nécessité impérieuse ou de besoin suffisamment important pour être proche de la nécessité. La nécessité impérieuse, c'est comme dans le cas de la demande de

l'homme qui a faim et qui craint pour sa personne la mort ou la maladie, ou comme la demande de celui qui n'a pas de quoi se couvrir. Quant à celui qui a un besoin important, c'est comme dans le cas de celui qui possède un manteau ? mais sans avoir une chemise en dessous en hiver : Il est gêné par le froid d'une gêne qui n'atteint pas le degré de la nécessité impérieuse. C'est le cas aussi de celui qui peut marcher mais avec peine : il lui est permis de demander la somme qu'il faut pour louer un véhicule, même s'il vaut mieux ne pas le faire. De même, il est permis à celui qui trouve du pain mais qui a besoin d'un condiment pour l'accompagner de quémander, même s'il y a réprobation.

Il doit dans ce genre de demande, manifester Sa reconnaissance à Dieu – qu'Il soit exalté – et ne pas quémander comme quelqu'un qui est dans le besoin mais dire : ce que je possède me suffit mais mon âme me le réclame. Par ce biais, il évite la plainte contre Dieu. Il doit quémander à son père, ou son proche, ou son ami qui ne le méprise pas ou l'homme généreux qui consacre ses biens aux dons. Il évitera ainsi les humiliations.

S'il prend des mains de celui dont il sait qu'il ne lui a donné que par pudeur, cela ne lui est pas permis et il doit rendre ce qu'il a pris.

De même, l'homme pauvre ne doit demander que selon son besoin comme logement pour s'abriter, vêtement pour se couvrir, ou nourriture pour se nourrir. Il doit considérer, en tout cela, ce qui lui évite la prestance et le paraître. S'il sait qu'il trouvera celui à qui il adressera sa demande chaque jour, il ne lui est pas permis de demander plus que la nourriture pour sa journée. Mais en général, il ne lui est pas permis de demander plus qu'il ne lui faut pour son année.

### Les états des mendiants

Bishr al-Hâfi disait : « Les pauvres sont de trois sortes : un pauvre qui ne demande pas, et si on lui donne, il ne prends pas, celui-là fait partie des spirituels ; un pauvre qui ne demande pas, et si on lui donne, il prend, et un pauvre qui demande lorsqu'il a besoin. » Le sheikh Jamâluddîn a dit : « A mon sens, la meilleure solution, c'est que lorsque le pauvre peut surmonter sa situation sans quémander, il ne lui est pas permis de mendier. S'il s'agit de quelqu'un qui ne la supporte sans qu'on

craigne pour sa perte, la demande lui est permise, mais s'en abstenir constitue chez lui une vertu. S'il s'agit de quelqu'un qui ne la supporte pas, il doit demander. »

Enfin Sufayan al-Thawri disait : « Celui qui a eu faim et s'est abstenu de demander, jusqu'à ce qu'il meurt, ira en enfer. »

### La réalité de l'ascèse, sa vertu, ses degrés

Sache que l'ascèse dans le bas monde est une attitude noble qui fait partie des stations spirituelles des itinérants. L'ascèse (*al-zuhd*) consiste à détourner notre désir d'une chose vers ce qui est meilleur, à condition que ce dont on se détourne soit quelque chose de désirable sous l'un des rapports. Car celui qui se détourne d'une chose qu'on ne désire pas et qui n'est pas recherchée pour elle-même, ne s'appelle pas un ascète, au même titre que celui qui renonce au sable n'est pas ascète.

Habituellement, on réserve le nom d'ascète à celui qui renonce au monde. Mais celui qui renonce à tout ce qui est autre que Dieu – qu'Il soit exalté – est l'ascète parfait, tandis que celui qui renonce au bas monde tout en désirant le paradis et ses joies, c'est un ascète lui aussi, mais il est inférieur au précédent.

Sache également que l'ascèse ne consiste pas à renoncer à l'argent et à le dépenser par générosité et avec force pour attirer les cœurs. L'ascèse consiste à renoncer au bas monde parce qu'on connaît son caractère vil par rapport à la nature précieuse de la vie future.

Ainsi, celui qui sait que le bas monde est semblable à la neige qui fond et que la vie future est comparable aux pierres précieuses qui durent, ressent un grand désir de troquer l'un contre l'autre. Ceci est attesté par les paroles divines suivantes :

« Dis : la jouissance de la vie de ce monde est précaire ; la vie future est meilleure pour celui qui craint Dieu » (Coran : IV-77). « Ce qui se trouve auprès de vous s'épuise ; ce qui se trouve auprès de Dieu, demeure » (Coran : XVI-96).

La vertu de l'ascèse est évoquée également dans le verset suivant : « Ne porte pas tes regards vers les jouissances éphémères que Nous avons accordées à plusieurs groupes d'entre eux ; C'est là le décor de la vie de ce monde, destiné à les éprouver » (Coran : XX-131).

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « A celui qui se lève le matin plein des soucis du bas monde, Dieu disperse son affaire, éparpille son occupation, place sa pauvreté entre ses yeux, et il n'aura, des biens du bas monde, que ce qui lui est prédestiné. A celui qui se lève le matin en n'ayant pour souci la vie future, Dieu rassemble pour lui son souci, préserve pour lui son occupation, place sa richesse dans son cœur, et le bas monde viendra malgré lui vers cet homme ».

Al-Hasan al-Basrî disait : « Les gens ressusciteront nus au Jour de la Résurrection à l'exception des ascètes. » Il disait aussi : « Certains hommes ont honoré le bas monde et il les a crucifiés sur un instrument de supplice en bois. Aussi, méprisez-le, car il ne se régale jamais que lorsqu'il est méprisé. »

Al-Fudhayl disait : « Tout le mal a été placé dans une pièce et sa clef fut l'amour du bas monde. Tout le bien a été placé dans une pièce et sa clef fut le renoncement au bas monde. »

Quelqu'un parmi les anciens pieux disait : « Le renoncement au bas monde repose le cœur et le corps et l'attachement à lui multiplie les soucis et les tristesses. »

### Les degrés de l'ascèse et ses formes

Il y a parmi les gens, ceux qui renoncent au bas monde tout en le désirant mais qui combattent leurs âmes charnelles pour ne pas y succomber. On les appelle des Mutazahhid (des ascètes débutants) car ils représentent le commencement de l'ascèse.

Le deuxième degré est représenté par celui qui y renonce volontairement sans imposer à son âme de l'affecter, mais il voit son ascèse et lorgne vers elle au point de risquer d'en être infatué. Il considère qu'il a abandonné quelque chose qui a de la valeur pour une chose plus importante, comme quelqu'un laisse un dirham pour en prendre deux. Cela aussi constitue une imperfection.

Le troisième degré, qui est le plus élevé, consiste à renoncer volontairement et à renoncer même à sa propre ascèse. Il considère qu'il n'a rien abandonné parce qu'il sait que le bas monde n'est rien. Il est comme celui qui a délaissé un chiffon pour prendre une perle. Il

considère qu'il n'y a là aucune compensation. En effet, par rapport aux félicités de la vie future, le bas monde n'est pas meilleur qu'un chiffon comparé à une perle. Voilà la perfection de l'ascèse. Sache également que celui qui abandonne le bas monde est semblable à l'homme qui ne peut accéder au seuil du roi à cause d'un chien qui se trouve à la porte : Il lui jette un morceau de pain pour détourner son attention et parvient à entrer et accéder auprès du roi. Va-t-il considérer qu'il a du mérite en présence du roi, à cause d'une bouchée de pain à son chien, par égard pour ce qu'il a obtenu ?

C'est dire que Satan est un chien devant le seuil de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –, qui empêche les gens d'entrer, bien que la porte soit ouverte et que le voile est levé ; le bas monde est une bouchée : Celui qui la délaisse pour gagner l'estime du roi, comment peut-il y prêter attention ? D'autant plus que sa proportion, je veux dire ce qui advient à une personne même si elle vit pendant mille ans, par rapport aux félicités de la vie future, vaut moins qu'une bouchée par rapport au royaume de ce bas monde, parce que ce qui est contingent n'a aucun rapport avec ce qui est éternel. Comment ne le serait-il pas alors que la vie est brève et que les plaisirs du bas monde sont remplis de troubles ?

Les formes de l'ascèse par rapport à ce qui est désirable sont de trois sortes.

La première : l'ascèse pour se sauver du châtimeut, des comptes à rendre et des horreurs auxquelles l'être humain ne manque pas de s'exposer. C'est là l'ascèse des craintifs.

La deuxième : l'ascèse par désir de récompense et de félicités promises. C'est là l'ascèse de ceux qui ont l'espérance car ils ont troqué une joie contre une autre.

La troisième qui est la plus élevée. Elle consiste à ne pas renoncer au bas monde pour échapper aux souffrances ou par désir d'obtenir des plaisirs, mais pour rechercher la rencontre de Dieu – qu'Il soit exalté—. Il s'agit là de l'ascèse de ceux qui ont atteint la perfection et qui possèdent la connaissance spirituelle. Car le plaisir de regarder Dieu – qu'Il soit exalté et glorifié – par rapport aux plaisirs du paradis s'apparente au plaisir d'avoir le royaume du bas monde par rapport au plaisir de s'emparer d'un oiseau et de jouer avec lui.

## L'ascèse relative aux nécessités de la vie

Les nécessités principales de l'existence sont au nombre de sept.

La nourriture, l'habillement, le logement, son meublement, la vie en couple, les biens et la réputation.

Pour ce qui et de la première, à savoir la nourriture, sache que le souci de l'ascète en ce domaine se limite à en user pour repousser la faim et maintenir la forme de son corps sans chercher à s'en délecter et à avoir du plaisir. Il est dit dans le *hadîth* : « Les serviteurs de Dieu ne sont pas des jouisseurs ».

'Āisha a dit à 'Urwa : « Il passait, pour nous, des mois et des mois, sans qu'on allume un feu dans la maison de l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –. 'Urwa lui demanda : ô ma tante ! De quoi vivez-vous ? Elle répondit : Nous vivons de dattes et d'eau ». Il existe, du reste, de nombreux *hadîth* célèbres en ce sens.

Il faut dire que beaucoup d'ascètes des temps anciens recouraient à une nourriture rude. Mais d'autres ne le supportaient pas. C'est le cas de Sufyân al-Thawrî qui prisait les mets délicats : il lui arrivait d'emporter avec lui dans ses voyages de la viande grillée et des gâteaux à base de miel.

Mais en général, l'ascète vise ce qui assure le maintien de son corps et évite les jouissances. Mais les corps sont différents. Et certains ne supportent pas la vie rude.

De même, certains hommes économisent des provisions licites, et cette attitude ne les fait pas sortir de l'ascèse. Ainsi, al-Sibtî travaillait du samedi au samedi pour assurer ses provisions. De son côté Dâwûd al-Tâ'î a hérité vingt dinars qu'il a dépensés pendant vingt ans.

La deuxième nécessité : l'habillement.

L'ascète se contente de ce qui protège contre le froid et la chaleur et qui couvre la nudité. Il n'y a pas de mal à ce que les habits comportent une certaine beauté pour que l'austérité de l'ascète lui évite la célébrité et la renommée. Car la plupart des vêtements des anciens pieux étaient grossiers. Ainsi, le fait de porter des vêtements grossiers était devenu une mode par laquelle on recherchait la célébrité.

Abû Barda disait : « 'Āisha nous a sorti un habit feutré et un gros manteau et nous a dit que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la

grâce et la paix – les portait au moment de sa mort ». *Hadith* recensé par les deux *Recueils authentiques*.

De même, al-Hasan rapporte ceci : « 'Umar a prononcé un jour le prône du vendredi, pendant qu'il était calife, et il portait un manteau portant douze pièces de raccommodage. »

La troisième nécessité, c'est le logement. Il y a trois degrés pour l'ascète en ce domaine.

Le meilleur, c'est qu'il ne demande pas un emplacement qui lui soit réservé mais se contente des coins des mosquées, comme les gens de la *suffa* (gens qui vivaient à l'époque du Prophète dans le parvis de la Mosquée de Médine). Le degré moyen consiste à rechercher un endroit qui lui soit propre, comme une cabane en feuilles de palmier ou quelque chose de semblable.

Le degré inférieur consiste à rechercher une pièce construite en dur. S'il recherche des pièces vastes avec des plafonds élevés, il outrepassé les limites de l'ascèse en matière de logement. L'Envoyé de Dieu – que lui accorde la grâce et la paix – est mort sans avoir un logement spacieux pour lui. Al-Hasan disait : « Lorsque j'entrai dans les pièces de la maison de l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – je touchai le plafond. »

Ibrâhîm al-Nakh'î disait : « Lorsque les constructions sont modestes, il n'y a ni récompense ni mauvaise conséquence. En un mot tout ce qui est voulu par nécessité, ne doit pas dépasser les limites de l'ascèse. »

La quatrième nécessité c'est le meublement. L'ascète doit se contenter des ustensiles en terre et se servir d'un seul récipient pour ses usages : il mange et boit ensuite dans le même récipient. Celui qui multiplie les récipients et les couverts, et choisit des objets précieux, outrepassé les limites de l'ascèse. Qu'il regarde la conduite de l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix. En effet il est rapporté, dans les deux recueils authentiques, d'après le *hadith* transmis par 'Umar ibn al-Khattâb : « Je suis entré auprès de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et je l'ai trouvé allongé sur un paillason, et j'ai constaté que le paillason a marqué ses côtés. Puis j'ai regardé dans l'armoire de l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et j'ai vu une poignée d'orge qui

remplirait un boisseau ». Dans une autre version de Bukhârî : « Par Dieu ! je n'ai rien vu qui retient le regard ». Il s'agit d'un *hadîth* célèbre qui figure dans le Sahîh de Muslim.

De son côté, 'Alî a dit : J'ai épousé Fâtima et elle n'avait comme lit qu'une natte en peau de bélier. Nous nous en servions comme lit la nuit et comme natte pour le fourrage des bêtes le jour. Elle n'avait pas de servante pour l'aider dans le ménage ».

La cinquième nécessité, c'est la vie conjugale. L'ascèse ne porte pas sur le principe du mariage et du nombre des épouses. Sahl ibn 'Abdullâh disait que l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – aimait les femmes. De même 'Alî était le plus ascète parmi les compagnons. Pourtant il avait quatre épouses. Pour sa part, Abû Sulaymân al-Dârânî disait : « Tout ce qui te détourne de Dieu comme épouses, biens, enfants est source de malheur. »

L'attitude la mieux appropriée à ce sujet consiste à dire : celui qui est dominé par son désir et qui craint de succomber aux péchés, doit se marier. Quant à celui qui n'a pas cette crainte, quelle est la meilleure attitude pour lui : Le mariage ou l'adoration dans le célibat ? Il y a divergence des savants à ce sujet et les gens sont en désaccord sur ce point. Certains visent le mariage pour rechercher la procréation et assurent l'entretien de la famille par un travail licite : cela leur permet d'éviter toute atteinte à leur foi, toute dispersion de leurs cœurs, car le mariage les aide à se concentrer, à éviter les regards indiscrets et avoir un esprit clair. C'est là une attitude pleinement vertueuse qui se conforme à l'état de l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, de 'Alî et de beaucoup de compagnons. On ne doit donc, pas ici, prêter attention à celui qui estime que l'ascèse consiste à abandonner le plaisir de la vie conjugale. Car cela intervient implicitement en fonction du but recherché. C'est ainsi que certains anciens pieux choisissaient les femmes les moins belles en considérant qu'elle incline mieux à la foi, que ses dépenses sont moins onéreuses, que le fait de s'en occuper implique moins d'exigences, contrairement à une belle femme qui disperse le cœur et l'occupe et qui exige beaucoup de dépenses.

Mâlik ibn Dinâr disait : « Il arrive à l'homme de choisir la plus belle du quartier, qui exige des vêtements luxueuses et qui finit par grignoter sa foi. »

La sixième nécessité, c'est l'argent qui est nécessaire pour vivre. Mais l'ascète se contente du strict minimum pour faire face aux aléas de l'existence. D'ailleurs certains parmi les saints, faisaient semblant de s'occuper de commerce, tout en visant, la continence et la chasteté. Ainsi, lorsque Hammâd ibn Salâma ouvrait sa boutique et qu'il gagnait deux pièces, il s'en allait.

De même, Sa'îd ibn al-Musayyib travaillait dans le commerce de l'huile et il avait gagné quatre cents dinars. Il dit à leur sujet : « Je ne les ai gardés que pour préserver ma réputation et ma foi. »

La septième nécessité c'est la réputation. L'homme ne peut pas échapper à la réputation. Or, le fait que l'ascète s'occupe de son renoncement aux choses, lui donne une réputation. Il faut donc prendre garde à ce mal.

Dans l'ensemble, les besoins nécessaires ne relèvent pas de l'attachement au bas monde. Ce sont ses attraites qu'il faut éviter. On a souvent offert de l'argent licite à beaucoup d'anciens pieux qui le refusèrent en disant : Nous ne le prenons pas car nous craignons la corruption de notre foi.

### Les signes de l'ascèse

Tu pourrais croire que celui qui délaisse l'argent est un ascète alors qu'il n'en est rien. En effet, l'abandon de l'argent et le fait de montrer de l'austérité dans sa vie sont une chose bien aisée pour celui qui aime qu'on le loue pour son ascèse, car bien des ermites se sont cloîtrés dans des ermitages et ont réduit leur nourriture, mais cela n'a fait que renforcer leur amour de l'éloge, comme nous l'avons indiqué dans le Livre de la duplicité. Cela dit, le renoncement au surplus des biens et de la réputation est tout à fait indispensable pour parachever l'ascèse à l'égard des parts de l'âme. Mais le début de l'ascèse est complexe et il nécessite la connaissance pour la surmonter. Ibn al-Mubârak disait : « La meilleure ascèse consiste à cacher l'ascèse. » Pour réussir dans ce domaine il faut compter sur trois signes.

Le premier : ne jamais se réjouir de ce qui existe et ne jamais s'attrister de ce qu'on n'a pas, conformément à la Parole divine : « Il

*en est ainsi afin que vous ne soyez pas désespérés en perdant ce qui vous échappe, et que vous n'exultiez pas de ce qui vous a été donné»* (Coran: LVII-2). Ceci constitue la marque de l'ascèse en matière de biens.

Le deuxième : il lui est égal qu'on le blâme ou qu'on le loue. Ceci constitue la marque de l'ascèse en matière de réputation.

Le troisième : l'ascète doit se familiariser avec Dieu et avoir le cœur dominé par le plaisir de Lui obéir. Quant à l'attachement au bas monde et à l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté –, ils sont dans le cœur comme l'eau et l'air dans le verre : si l'eau y entre, l'air s'en va car ils ne peuvent s'unir ensemble.

On a demandé à quelqu'un : à quoi l'ascèse les a-t-il conduit? Il a répondu : à la familiarité avec Dieu.

Yahyâ ibn Mu'âdh disait : « Le bas monde est comme une belle mariée. Celui qui la recherche ne peut plus prendre ses distances. Mais l'ascète noircit son visage, arrache ses cheveux et déchire sa robe, tandis que l'homme qui possède la connaissance spirituelle ne lui prête pas d'attention, parce qu'il est occupé par Dieu – qu'Il soit exalté. » Voilà ce que nous avons voulu dire sur la réalité de l'ascèse et ses dispositions.

Mais l'ascèse ne se réalise que grâce au *tawakkul* (le fait de s'en remettre totalement à Dieu) nous allons aborder ce thème si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut.

## Le livre du *tawhîd*, du *tawakkul* et de sa vertu

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Les croyants doivent s'en remettre à Dieu* » (Coran : III-122). Il a dit aussi : « *Dieu suffit à quiconque s'en remet à Lui* » (Coran : LXV-3). Il est dit dans le *hadîth* que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a indiqué que soixante-dix mille membres de sa communauté entrèrent au paradis sans rendre des comptes. Puis il a ajouté : « Ce sont ceux qui ne recourent pas aux cautérisations par le feu, qui n'épient pas, ne croient pas aux mauvais augures et qui s'en remettent à leur Seigneur ». (*Hadîth* recensé par les deux recueils authentiques). De même 'Umar ibn al-Khattâb rapporte ceci : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : si vous vous en remettez vraiment à Dieu, Il vous accordera vos subsistances comme les oiseaux qui partent le ventre vide et reviennent le gosier plein ».

Dans ses invocations, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – disait notamment ceci : « Je Te demande la réussite dans ce que Tu aimes en matière d'œuvres, la sincérité dans le fait de m'en remettre à Toi, et la bonne opinion sur Toi ! ». Il faut savoir que le *tawakkul* s'appuie sur le *tawhîd* qui comporte plusieurs degrés.

Le premier : que ton cœur reconnaisse l'unicité qu'exprime ta parole en disant : il n'y a d'autre dieu que Dieu, L'Unique, qui n'a pas d'associé. La Louange et la Royauté Lui appartiennent en propre et Il est Puissant sur toute chose ! Ton cœur doit reconnaître ces mots mais sans avoir une preuve. Ceci constitue la croyance des gens du commun.

Le deuxième : il regarde les choses différentes et voit qu'elles procèdent de l'un. Ceci constitue la station spirituelle des rapprochés.

Le troisième : lorsqu'il a du discernement, l'homme voit qu'il n'y a pas d'autre agent que Dieu et il ne voit rien d'autre que Lui. Car c'est Lui qui inspire la crainte et l'espérance et c'est à Lui qu'on s'en remet parce qu'Il est réellement Le Seul Agent – Gloire à Lui –, tandis que tous les autres sont régis par Lui. Ainsi, cet homme ne compte pas sur la pluie pour la pousse de la culture, ni sur les nuages pour la tombée

de la pluie, ni sur le vent pour faire voguer les vaisseaux. Car s'appuyer sur cela relève de l'ignorance de la réalité des choses. En effet, celui à qui les réalités sont révélées, sait que le vent ne se meut pas de lui-même et qu'il a nécessairement besoin d'un moteur. Ainsi l'attitude de celui qui prête attention au pouvoir du vent dans sa délivrance est semblable à celle de l'homme condamné à être exécuté et qui a bénéficié de la grâce du roi : il se met à spéculer sur l'encre, le papier et la plume avec laquelle cette grâce a été signée et à se dire : Sans cette plume rien ne pouvait me sauver, estimant ainsi que son salut est dû à la plume et non pas à celui qui a fait mouvoir la plume. Ceci est le comble de l'ignorance. En revanche, celui qui sait que la plume n'a pas de pouvoir en elle-même, loue l'écrivain plutôt que la plume. Or l'assujettissement de toutes les créatures au Créateur est plus éloquent que la soumission de la plume dans la main de l'écrivain. Gloire à Celui qui est Le Maître de toutes les Causes, qui fait tout ce qu'Il veut !

### Les états du *tawakkul*

Sache que le mot arabe *tawakkul* dérive du substantif *wakala* (mandement, procuration). On dit un tel *wakkala* un autre, c'est-à-dire le mandate et compte sur lui pour le représenter.

Le *tawakkul* est une attitude pour le cœur qui consiste à s'en remettre au mandataire et à compter sur lui. Or l'homme ne s'en remet à autrui que s'il croit qu'il possède certaines qualités comme la bonté, la puissance, la direction. Lorsque tu sais cela, tu peux lui comparer le *tawakkul* sur Dieu – qu'Il soit glorifié. Et lorsque tu réalises en toi-même qu'il n'y a pas d'autre agent que Lui et que tu crois qu'Il possède la perfection en matière de science, de puissance et de miséricorde, qu'il n'y a aucune puissance au-delà de Sa Puissance, aucune science au-delà de Sa Science et aucune miséricorde au-delà de Sa Miséricorde, ton cœur comptera certainement sur Lui uniquement et ne prêterá pas attention à quiconque d'autre. Si tu ne retrouves pas cela en toi, c'est qu'il y a l'une des deux raisons suivantes à cette déficience : soit il s'agit d'une faiblesse de certitude à l'égard de l'une de ces qualités. Il s'agit d'une faiblesse du cœur, parce que la lâcheté s'était emparée de lui ou en raison de son trouble à cause des illusions qui le dominent.

En effet, le cœur peut être troublé par ce qui reste en lui comme illusion, même si cela n'affecte pas sa certitude. En effet, il arrive à celui qui est en train de prendre du miel, d'y répugner si on le compare à un rebut de grain. De même, si on charge un homme raisonnable de dormir avec un mort dans la tombe ou dans le même lit, ou dans la même pièce, sa nature y répugnerait, même s'il a la certitude qu'il s'agit de quelqu'un qui est bien mort et qui est parfaitement inerte. Pourtant sa nature ne répugnerait pas devant l'ensemble des objets inertes. C'est qu'il s'agit d'une lâcheté du cœur qui constitue une faiblesse à laquelle l'homme n'échappe que rarement. Ceci peut, d'ailleurs, s'aggraver au point de se transformer en phobie : Cet homme n'arrivera plus à dormir seul dans cette pièce, même s'il la ferme parfaitement de l'intérieur.

Donc, le *tawakkul* ne se réalise que grâce à la force du cœur et à la puissance de la certitude. Une fois que tu as compris le sens du *tawakkul*, tu sauras quel est l'état spirituel qu'on nomme *tawakkul*. Sache donc que cet état comporte, en fonction de la force et de la faiblesse, trois degrés.

Le premier degré : l'état du serviteur, à l'endroit de Dieu – qu'Il soit exalté – et de la confiance en Sa protection et Sa providence, est semblable à son état de confiance envers son mandataire.

Le deuxième degré : c'est un état plus fort. Son état avec Dieu – qu'Il soit exalté – est semblable à l'état de l'enfant avec sa mère : il ne connaît rien d'autre qu'elle, ne s'adresse qu'à elle et ne compte que sur elle. S'il lui arrive quelque chose, la première chose qui lui vient à l'esprit et qui passe par sa langue c'est de crier : *maman*. Donc celui qui est épris de Dieu, qui ne regarde que Lui et qui ne compte que sur Lui, tel un enfant qui est attaché à sa mère, son *tawakkul* est véridique.

La différence avec le premier *tawakkul*, c'est que cet homme s'éteint dans son *tawakkul* à son propre *tawakkul*, car il ne prête attention qu'à Celui à qui il s'en remet et il n'y a dans son cœur aucune place pour quelqu'un d'autre. Tandis que dans le premier cas, l'homme s'en remet par obligation et par acquisition. Il ne s'est pas encore éteint à son propre *tawakkul* puisqu'il lui prête de l'attention, ce qui l'occupe déjà dans sa contemplation de Celui à qu'il se remet.

Le troisième degré : il est encore plus élevé que les deux degrés précédents. Il consiste à être devant Dieu – qu'Il soit exalté – comme un mort entre les mains de celui qui le lave : Il ne Le quitte pas, sauf qu'il ne se voit pas mort. Ceci diffère aussi de l'état de l'enfant avec sa mère dans la mesure où celui-ci se débat, crie et s'accroche à elle.

Ces états existent chez les créatures. Mais il est rare qu'on les retrouve chez elles en permanence, surtout le troisième degré.

### Les œuvres de ceux qui assument le *tawakkul*

Certains pourraient penser que le *tawakkul* signifie le fait de renoncer au gagne-pain avec le corps, de s'abstenir d'être régi par le cœur et de tomber par terre comme un chiffon ou comme un morceau de viande sur l'égal du boucher. Ceci constitue la croyance des ignorants et elle est interdite par la loi religieuse. Car celle-ci a loué les *muakkilun* (ceux qui s'en remettent à Dieu).

C'est dire que l'effet du *tawakkul* n'apparaît qu'à travers le mouvement du serviteur et sa démarche vers ses buts et ses desseins. Or la démarche du serviteur s'effectue soit pour apporter un profit manquant comme dans le travail et le gagne-pain, soit pour préserver ce qui existe comme dans l'épargne, soit pour repousser un dommage comme lorsqu'on repousse un animal farouche, soit pour éliminer un mal déjà arrivé comme le fait de se soigner contre une maladie. Donc, les mouvements du serviteur s'inscrivent dans ces quatre cadres :

Le premier cadre : le fait d'apporter des profits et des intérêts : Nous disons que les moyens qui permettent d'apporter des profits sont au nombre de trois.

L'un d'eux est tout à fait évident, comme les causes et les effets et tout le principe de causalité qui sont décrétés par Dieu – qu'Il soit exalté. Donnons en un exemple : Tu as devant toi de la nourriture et tu as faim. Mais tu ne te tends pas ta main vers cette nourriture et tu affirmes : Je suis *Mutakkil* (je m'en suis remis à Dieu) ; la condition du *tawakkul*, c'est de cesser d'agir, or le fait de tendre la main est un agissement et il en est de même du fait de mâcher la nourriture et de l'avalier ! C'est de la pure folie et cela n'a rien à voir avec le *tawakkul*. Car si tu attendais que Dieu crée en toi une satiété sans avoir mangé

ou fasse mouvoir la nourriture jusqu'à toi, ou prépose un ange pour te mâcher et la faire parvenir jusqu'à ton estomac, tu ferais preuve d'ignorance à l'égard de la loi immuable de Dieu. De même si tu ne sèmes pas et que tu t'attendes à ce que Dieu – qu'Il soit exalté – fasse pousser des épis sans semis, ou que l'épouse enfante sans rapports, tout ceci c'est de la folie. Le *tawakkul*, à ce niveau, ne consiste pas à abandonner l'action, mais à s'en remettre à Dieu par la science et par l'état du cœur.

Pour ce qui est de la science, elle consiste en ceci : Que tu saches que Dieu – qu'Il soit exalté – a créé la nourriture, la main, les causes efficientes, la puissance du mouvement et que c'est Lui qui te nourrit et t'abreuve.

Pour ce qui est de ton état, c'est que ton cœur et ton appui se fondent sur la faveur de Dieu – qu'Il soit exalté – et non pas sur la main et sur la nourriture, car il se peut que ta main se paralyse et cesse d'agir, ou que Dieu lâche contre toi celui qui te prive de cette nourriture. Autrement dit, le fait de tendre la main à la nourriture ne contredit pas le *tawakkul*.

Le deuxième moyen se rapporte aux causes dont les effets ne sont pas tout à fait sûrs, comme dans le cas de celui qui quitte les zones d'habitations pour s'engager dans des étendues désertiques qui ne sont fréquentées que très rarement par les hommes, sans prendre avec lui de provision. Un tel homme est semblable à quelqu'un qui veut mettre Dieu – qu'Il soit exalté – à l'épreuve. Son attitude est interdite et il est tenu de prendre des provisions avec lui. En effet, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a voyagé avec des provisions et il a pris un guide pour se rendre à Médine.

Le troisième moyen consiste à s'en tenir aux causes dont on croit qu'elles aboutissent à leurs effets, sans qu'il y ait certitude évidente, comme celui qui scrute les détails subtils à propos du travail et de ses formes. Si son but est louable et si son action n'outrepasse pas le cadre de la loi religieuse, il ne quitte pas le *tawakkul*. Mais il risque de succomber à la cupidité s'il recherche du surplus.

Cela dit, le fait de délaisséer le travail et le gagne-pain n'a rien à voir avec le *tawakkul*, car c'est l'attitude des oisifs et des paresseux qui préfèrent le repos en arguant le *tawakkul*.

'Umar disait : « Le *mutawakkil* est celui qui sème le grain dans la terre puis s'en remet à Dieu. »

Le deuxième cadre : il consiste à s'opposer aux moyens habituels du gagne-pain en épargnant. Ainsi celui qui trouve une nourriture licite qui lui évite les soucis du gagne-pain et qu'il épargne, cette attitude ne le fait pas exclure du *tawakkul*, surtout s'il a une famille à nourrir. Il est dit, dans les deux recueils authentiques, d'après le *hadith* transmis par 'Umar ibn al-Khattâb que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – vendait les dattes de la palmeraie de Banû al-Nadhr et réservait les revenus de cette récolte à la nourriture de sa famille pour une année.

Si l'on dit que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a interdit à Bilâl d'épargner, la réponse consiste à dire que les compagnons pauvres étaient pour lui comme des invités, de sorte que s'ils se mettaient à épargner, ils risquaient de connaître la faim. Mais dire que l'état spirituel de Bilâl et de ses semblables parmi les gens de la *Suffa* (Parvis de la mosquée de Médine où ils vivaient) impliquait l'absence de l'épargne, et que, s'ils divergeaient par rapport à cet état, le reproche porterait sur la fausse prétention relative à leur état spirituel, et non pas sur l'épargne licite.

Le troisième cadre : entreprendre les moyens qui repoussent le dommage.

Le *tawakkul* n'a pas pour condition d'abandonner les moyens qui repoussent le dommage. Ainsi, il n'est pas permis de dormir dans un endroit rempli de fauves et de bêtes sauvages ou dans le lit d'un fleuve ou sous un mur en ruine. Tout ceci est interdit. De même, le *tawakkul* ne contredit pas le fait de porter une armure, ou de fermer la porte, ou d'attacher le chameau. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Qu'ils prennent leurs armes !* » (Coran : IV-102).

« Un homme est venu voir le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et lui a demandé : ô Envoyé de Dieu ! Dois-je attacher la chamelle puis m'en remettre à Dieu ou dois-je la lâcher et m'en remettre à Dieu ? Il lui a dit : attache-la et remets-toi à Dieu ! »

Donc, le serviteur compte en tout cela sur le Maître des causes, et non pas sur les causes, en étant satisfait de tout ce qui sera décrété par Dieu à son encontre. S'il lui arrive, lorsqu'on lui vole ses biens, de se

dire que s'il avait pris ses précautions, il ne serait pas volé, ou s'il se plaint de ce qu'il lui arrive, il montrera son éloignement par rapport au *tawakkul*. Qu'il sache que l'Arrêt divin est pour lui comme le médecin : s'il lui présente la nourriture, il se réjouit et se dit : s'il ne savait pas que la nourriture m'est bénéfique il ne me la présenterait pas, et si le médecin l'en empêche il se réjouit et se dit : s'il ne savait pas que la nourriture m'est nuisible il ne me l'interdirait pas.

Sache également que tout homme qui ne croit pas à la bienveillance de Dieu – qu'Il soit exalté – autant qu'un malade qui croit en l'habileté du médecin attentif, son *tawakkul* n'est pas valable. Si ses biens sont volés, il accepte le décret et ne poursuit pas le voleur par bonté envers les musulmans. On raconte qu'un homme s'était plaint à un savant des brigands qui se sont emparés de ses biens. Le savant lui dit : si ton attristement pour la décadence des musulmans n'est pas plus fort que ton attristement pour la perte de tes biens, tu n'as pas été d'un bon conseil envers les musulmans.

Le quatrième cadre : s'employer à éliminer le mal, comme le fait de soigner une maladie et ainsi de suite.

Sache que les causes qui éliminent le mal sont de trois sortes.

Premièrement celles qui sont évidentes comme l'eau qui élimine le danger de la soif ou le pain qui élimine le mal de la faim. L'abandon de ce genre de causes n'a rien à voir avec le *tawakkul*.

Deuxièmement, celles qui sont présumées, comme la saignée, la prise de purgatifs et ainsi de suite. Ceci ne contredit pas le *tawakkul*. En effet, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – s'est soigné et a ordonné qu'on se soigne. De même beaucoup de musulmans se sont soignés, mais d'autres se sont abstenus par *tawakkul*. On rapporte qu'on a dit à Abû Bakr : veux-tu qu'on t'emmène un médecin ? Il a répondu : Le Médecin m'a vu ! On lui a demandé : qu'est-ce qu'il a dit sur ton mal ? Il a répondu : Il a dit : Je Suis Celui qui, par Excellence, fait ce qu'Il veut.

L'auteur de l'*Ihyâ'* ajoute : Nous soutenons que se soigner est meilleur. Et on interprétera l'attitude d'Abû Bakr comme ceci : soit qu'il s'est soigné et qu'il a arrêté en jugeant qu'il avait fait ce qu'il fallait, soit qu'il savait, sur la base de signes clairs, que son terme était proche.

Sache que les médicaments sont des moyens rendus possibles, grâce à Dieu – qu'Il soit exalté.

Troisièmement : que l'effet soit imaginaire, comme dans le recours à la cautérisation par le feu. Ceci fait sortir du *tawakkul* parce que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a décrit ceux qui s'en remettent à Dieu par le fait qu'ils ne recourent pas à la cautérisation par le feu. D'ailleurs, certains savants estiment que cette indication sur la cautérisation dans le *hadith* renvoie à une pratique que les gens suivaient dans la *Jâhiliyya* (période anté-islamique). En effet, les gens de cette époque recouraient à la cautérisation et s'efforçaient de devenir mince pendant qu'ils étaient en bonne santé pour éviter de tomber malade, tandis que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – recourait à la protection au moyen des versets du Coran après l'arrivée du mal. D'ailleurs, on rapporte que As'ad ibn Zarâra a eu recours à la cautérisation.

Pour ce qui est de la plainte du malade, elle est bien gênante. En effet, les anciens détestaient les gémissements du malade parce qu'ils traduisaient sa plainte. Ainsi, al-Fudhayl disait : « Je souhaite une maladie sans visiteurs. »

Un homme a demandé à l'Imam Ahmad ibn Hanbal : « Comment vas-tu ? » Il dit : « Bien. » L'homme lui a demandé : « Tu as eu de la fièvre hier soir ? » L'Imam Ahmad lui dit : « Si je te dis : Je vais bien, ne m'oblige pas à dire ce que je n'aime pas. »

En revanche, lorsque le malade décrit pour le médecin ce qu'il ressent, cela ne lui nuit pas. C'est d'ailleurs ce que faisait un ancien pieux en ajoutant : Je ne fais que décrire le pouvoir de Dieu sur moi ! On imagine également que le maître puisse le faire devant son élève pour le raffermir dans les moments de difficultés et lui faire comprendre que c'est un bienfait qui mérite une action de grâce, sans que cela soit une plainte.

Du reste, nous rapportons que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il m'arrive d'être malade et de souffrir comme deux hommes parmi vous ».

## Le livre de l'amour, du désir ardent de la familiarité et du contentement

Sache que l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – constitue la fin ultime des stations spirituelles. Car au-delà de l'atteinte de l'amour, toute station n'est que l'un de ses fruits et l'une de ses conséquences, comme le désir ardent (*al-shawq*), la familiarité (*al-uns*), le contentement (*al-ridhâ*), et tout ce qui vient avant l'amour n'est que l'un de ses préludes comme la repentance, la patience, l'ascèse, etc...

Sache également que toute la communauté est unanime sur le fait que l'amour de Dieu et de Son Messager est une obligation. Parmi les témoignages sur l'amour il y a ces paroles divines : « *Il les aimera, et eux aussi L'aimeront* » (Coran : V-54) ; « *Les croyants sont les plus zélés dans l'amour de Dieu* » (Coran : II-165). Ceci est une preuve de l'affirmation de l'amour de Dieu et de ses degrés variés. De même il est rapporté, dans le *hadîth* authentique, qu'un homme a interrogé l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – sur l'heure ultime. Il lui a demandé : « Qu'as-tu préparé pour elle ? L'homme dit : ô Envoyé de Dieu ! Je n'ai pas préparé pour elle beaucoup de prières ou beaucoup de jeûne, mais j'aime Dieu et Son Messager. L'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui dit : l'individu est avec celui qu'il aime, et toi tu es avec Celui que tu aimes ». Les musulmans après l'Islam ne furent jamais autant réjouis qu'avec cette parole.

On rapporte que l'ange de la mort était venu auprès d'Ibrâhîm (Abraham) – que la paix soit sur lui – pour ravir son esprit. Ibrâhîm lui dit : as-tu jamais vu un ami qui fait mourir son ami ? Dieu lui révéla : as-tu jamais vu un amant qui déteste la rencontre de son bien aimé ? Ibrâhîm dit à l'ange de la mort : tu peux ravir mon esprit.

Al-Hasan al-Basrî disait : « Celui qui connaît son Seigneur L'aime, et celui qui aime tout ce qui est autre que Dieu – qu'Il soit exalté –, en dehors de son rapport à Dieu, le fait par ignorance et par déficience de sa connaissance de Dieu. »

Quant à l'amour de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – il procède de l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté. Il en va de même de l'amour des savants et des pieux, parce qu'aimer le bien aimé est aimable, ce qu'il fait est aussi aimable et le messager du bien aimé est également aimable. Tout ceci se ramène à l'amour du principe, car pour les gens doués de discernement, le véritable bien aimé c'est Dieu – qu'Il soit exalté – car Il est Le seul qui mérite d'être aimé.

A cela il y a plusieurs raisons.

La première raison : l'homme s'aime lui-même et aime sa pérennité dans l'existence, sa perfection, et il déteste tout ce qui est contrainte comme la perte, l'inexistence, l'imperfection. C'est une seconde nature dans l'être vivant dont on n'imagine pas qu'il puisse s'en séparer. Or cela implique l'amour total de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – car, lorsque l'homme connaît son Seigneur, il sait indiscutablement que son existence, que sa pérennité et que sa perfection procèdent de Dieu, que c'est Lui son Concepteur, que c'est Lui qui a créé son essence à partir d'un néant pur, car c'est par la grâce de Dieu qu'il a existé, que c'est par la grâce de Dieu qu'il a été perfectionné après sa création. Voilà pourquoi al-Hasan al-Basrî disait : « Celui qui connaît son Seigneur, L'aime, et celui qui connaît le bas monde, renonce à lui. »

D'ailleurs, comment peut-on imaginer que l'homme puisse s'aimer lui-même sans aimer son Seigneur qui le fait subsister ?

La deuxième raison : par nature, l'homme aime celui qui lui fait du bien, se montre bienveillant avec lui, le console, le fait triompher, réprime ses ennemis et l'aide dans tout ce qu'il veut. Certainement il ne peut que l'aimer.

Or, lorsque l'homme atteint la connaissance parfaite, il sait que son seul et unique bienfaiteur C'est Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – et que Ses bienfaits en sa faveur sont innombrables et illimités, comme Dieu – qu'Il soit exalté – l'a dit : « *Si vous comptiez les bienfaits de Dieu, vous ne sauriez les dénombrer* » (Coran : XVI-18).

Nous avons déjà parlé de cela dans le livre sur l'action de grâce (*al-shukr*), contentons nous de montrer ici que la bienfaisance de la part des gens n'est concevable que métaphoriquement et que le véritable bienfaiteur c'est Dieu – qu'Il soit exalté.

En effet, supposons qu'un homme t'as fait don de tous ses trésors et de tout ce qu'il possède et t'as permis de t'en servir à ta guise. Tu penses que cette bienfaisance procède de lui. Mais c'est complètement faux. Car sa bienfaisance ne s'est réalisée que grâce à son argent, à son pouvoir sur l'argent et au motif qui l'incite à dépenser l'argent. Mais qui est Celui qui a fait don de la création de cet homme, de la création de son argent et de la création de sa volonté et son incitation ? Qui t'a fait aimer par cet homme, qui l'a fait se tourner vers toi et lui a inspiré que l'amélioration de sa foi et de sa vie d'ici bas, dépend de la bonté envers toi ? Car, sans cela, il ne te donnerait rien. C'est comme s'il était assujetti à donner et qu'il ne pouvait pas s'y opposer. Donc c'est Le Bienfaiteur qui l'a assujetti et l'a préposé pour toi. En ce sens, il est comme le trésorier du prince qui reçoit de son maître l'ordre de remettre à un homme un don qu'il lui a offert. Car le trésorier ne s'estime pas être un bienfaiteur en remettant le don offert par le prince, parce qu'il est obligé de lui obéir. Et si le prince l'abandonne à lui-même, il ne le remettra pas. Il en va de même de chaque donateur.

Si Dieu l'abandonne à lui-même il ne donnera pas une seule pièce de son argent, tant que Dieu ne lui impose pas des motivations et ne lui inspire pas que sa chance réside dans la dépense de son argent, pour qu'il le dépense. Voilà pourquoi celui qui possède la connaissance spirituelle ne doit aimer que Dieu, car la bienfaisance en dehors de Lui est impossible.

La troisième raison : c'est que le bienfaiteur est aimable par nature même si sa bienfaisance ne te parvient pas. En effet, lorsqu'il te parvient qu'il y a dans une contrée lointaine un roi savant, juste, dévot et bienveillant avec les gens et affectueux, tu l'aimes et tu ressens une grande inclination vers lui. Ceci constitue l'amour du bienfaiteur en tant que tel, abstraction faite de sa bienfaisance en ta faveur. C'est cela qui implique l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – ou qui implique plutôt qu'on n'aime que Lui, sauf sous le rapport de la dépendance envers Lui. En effet, Dieu – qu'Il soit glorifié – est le bienfaiteur de tous les êtres pour les avoir créés et dotés, pour leur perfectionnement, des organes et des moyens nécessaires et ainsi de suite, parmi Ses Bienfaits innombrables, comme Dieu – qu'Il soit exalté – l'a dit : « *Si vous comptiez les bienfaits de Dieu, vous ne sauriez*

*les dénombrer* » (Coran : XVI-18). Comment, dans ces conditions, autrui peut-il être bienfaiteur ? A vrai dire ce bienfaiteur n'est que l'un des bienfaits de Sa Toute Puissance. Celui qui sait cela n'aime que Dieu – qu'Il soit exalté.

Nous disons également que celui qui est qualifié par la science ou par la puissance et qui est exempt des mauvaises qualités et des vices, est aimable en raison de ces bonnes qualités. Ainsi, les qualités des justes, qui sont tout naturellement aimés par les cœurs, reviennent à leur connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté –, de Ses anges, de Ses Livres, de Ses messages et des Lois de Ses prophètes et à leur pouvoir d'améliorer leurs âmes et de les purifier des vices et des souillures. C'est d'ailleurs pour ces qualités que les Prophètes – que Dieu leur accorde la grâce et la paix – sont aimés. Or, si tu attribues ces qualités à celles de Dieu – qu'Il soit exalté –, elles s'effacent devant Ses Attributs sublimes.

Pour ce qui est de la science, la science des premiers et des derniers procède entièrement de la Science de Dieu – qu'Il soit exalté – qui embrasse le tout, et rien ne Lui échappe, même pas un atome dans les cieus ou sur la terre. Dieu S'est adressé à toutes Ses créatures en ces termes : « *Il ne vous a été donné que peu de science* » (Coran : XVII-85).

Si tous les habitants des cieus et de la terre s'unissent pour embrasser Sa science et Sa sagesse à propos des détails de la création d'une fourmi ou d'un moustique, ils n'en connaîtront pas le dixième du dixième, car ils n'embrassent de Sa science que ce qu'Il veut, et ils n'attendent que l'infime part que les créatures ont su, parce qu'Il a voulu qu'il en soit ainsi. Donc, la faveur de la science de Dieu – qu'Il soit exalté – vis à vis du savoir de toutes les créatures, est incommensurable car Ses connaissances sont infinies.

Pour ce qui est de l'Attribut de la Puissance, c'est également un Attribut de perfection. Si tu compares la puissance de toutes les créatures à la Puissance de Dieu – qu'Il soit exalté –, tu trouveras que l'homme le plus puissant, qui dispose du plus grand royaume sur la terre, qui est le plus fort et qui possède la plus puissante autorité pour gouverner son âme et gouverner autrui, tu trouveras que le maximum de puissance de cet homme se limite à un pouvoir sur quelques unes de ses qualités et sur quelques épreuves qu'il peut

imposer aux humains dans certains domaines. Pourtant, malgré tout cela, il ne possède pour sa propre âme aucun pouvoir de lui nuire ou de lui être bénéfique et il ne possède ni le pouvoir de faire mourir, ni celui de donner la vie, ni celui de faire ressusciter. Il ne peut même pas protéger son œil de la cécité, sa langue du mutisme, ses oreilles de la surdité, son corps des maladies, ni avoir un pouvoir réel sur un atome de toute la création. Ainsi, celui qui n'a pas, par lui-même, du pouvoir sur lui-même et sur autrui, son pouvoir ne procède pas de lui-même. C'est Dieu qui est son Créateur, qui a créé son pouvoir et ses moyens et ce qui est possible pour lui. D'ailleurs, si Dieu lâche un moustique contre le plus puissant des rois ou contre le plus fort des hommes, il le fera périr. C'est que le serviteur n'a de puissance qu'en vertu de ce que Son Maître lui accorde.

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit sur le plus puissant roi de la terre, Dhul Qarnayn: «*Nous avons affermi sa puissance sur la terre* » (Coran: XVIII-84). Tout son pouvoir et son royaume n'était possible que grâce à l'affermissement de Dieu – qu'Il soit exalté. C'est dire que le sort de toutes les créatures dépend de Dieu et de Sa Toute Puissance. S'il les fait périr, cela n'enlèvera pas un atome de Son royaume et de Son pouvoir et s'Il crée mille fois autant de créatures, Il ne se souciera guère de cette création. Car il n'y a que Lui qui est Puissant. A Lui appartiennent la Perfection, la Grandeur, la Splendeur, l'Orgueil, la Domination et la Contrainte. Si on imagine que tu puisses aimer un puissant en raison de la perfection de sa puissance, de sa grandeur et de sa science, aucun ne le mérite comme Lui. On n'imagine pas la perfection de la sanctification et de l'exemption de toute négativité, sauf pour Lui – qu'Il soit glorifié. Car Il est L'Unique qui n'a pas de semblable, le Singulier qui n'a pas de contraire, l'incommensurable qui n'a pas d'adversaire, Le Riche qui n'a pas de besoin, Le Tout-Puissant qui fait ce qu'Il veut, décrète ce qu'Il veut sans que rien ne puisse réfuter Son jugement ou aliéner Son Décret. Il est Le Savant à qui aucun atome n'échappe sur la terre et dans le ciel.

La perfection de la connaissance de ceux qui possèdent la connaissance spirituelle c'est de reconnaître leur impuissance à Le connaître. Il mérite indiscutablement l'amour parfait.

**L'indication que le plaisir le plus sublime et le plus élevé c'est la connaissance de Dieu –qu'Il soit glorifié– et la vision de Son Auguste Face**

Sache que les plaisirs dépendent des perceptions et que l'homme réunit en lui un certain nombre de puissances et d'instincts : ces instincts n'ont pas été créés inutilement mais pour un but précis qui constitue leur exigence naturelle. Ainsi, l'instinct de l'appétit de la nourriture a été créé pour assimiler l'alimentation qui assure le maintien physique. De même le plaisir de la vue et de l'ouïe réside dans la faculté de voir et d'entendre.

Il existe également dans le cœur un instinct appelé la lumière divine. On l'appelle aussi intellect ou discernement intérieur ou :royance et certitude. Cet instinct a été créé pour connaître les réalités de toutes les choses dans leur nature. Ainsi, l'exigence de la nature de cet instinct, réside dans la science et la connaissance, où il trouve tout son plaisir.

Il n'échappe à personne que la connaissance et la science procurent de la réjouissance, même lorsqu'elles portent sur un objet vil, et que ce qui est attribué à l'ignorance induit la tristesse, même s'il se rapporte à quelque chose d'insignifiant. Tout ceci à cause de l'extrême plaisir du savoir et de ce qu'il procure comme sensation de perfection. C'est que la science constitue l'une des meilleures qualités et le summum de la perfection.

C'est pourquoi, de par sa nature, l'homme se réjouit lorsqu'on le loue pour son intelligence et pour l'étendue de sa science. Ensuite le plaisir que procure la science se rapportant à l'agriculture et au textile, par exemple, n'est pas comme celui que procure la science se rapportant à l'exercice du pouvoir et au gouvernement des créatures. De même le plaisir que procure la science de la grammaire et de la poésie n'est pas comme celui que procure la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté –, de Ses anges et des royaumes des cieux et de la terre. Car le plaisir de la science dépend de sa noblesse, et la noblesse de la science dépend de la noblesse de son objet. Il ressort de tout ceci que les connaissances les plus agréables sont les plus nobles et que leur

noblesse dépend de la noblesse de ce qui doit être connu. Or s'il y a, parmi les choses à connaître, ce qui est le plus sublime, le plus parfait, le plus grand et le plus noble, sa connaissance constitue certainement la plus agréable des connaissances et la plus noble.

J'aimerais bien le savoir, y a-t-il dans l'existence quelque chose plus sublime, plus noble, plus élevé et plus grand que Le Créateur de toutes choses, Celui qui assure leur perfection, qui les orne, les commence, les reproduit, les régit et les ordonne ? Peut-on imaginer, qu'en matière de magnificence du pouvoir, de perfection, de beauté, de splendeur, et de majesté, il puisse exister plus grand que la Magnificence Seigneuriale, et qu'aucune description humaine ne peut embrasser Sa Majesté, Sa Perfection et Ses Merveilles ?

Il faut donc que tu saches que le plaisir de la connaissance est le plus puissant que tous les plaisirs perçus par les cinq sens. Car les sens intérieurs ont plus d'importance pour les hommes parfaits que les plaisirs extérieurs. Du reste, si on donne à un homme de choisir entre le plaisir de manger du poulet gras et du nougat aux amandes et celui d'exercer le pouvoir, d'écraser les ennemis et d'être dominant ; s'il s'agit d'un homme sans ambition, au cœur mort, qui est dominé par ses désirs bestiaux, il choisira la viande et les gâteaux, s'il s'agit d'un homme de grande ambition, doué d'un grand esprit, il choisira le pouvoir et endurera la faim et la privation alimentaire pour quelques jours. Il choisit le pouvoir parce qu'il considère qu'il est plus agréable que les meilleurs plats.

Ainsi, de même que le plaisir d'exercer le pouvoir est plus important que tous les autres plaisirs, pour celui qui a surmonté l'imperfection de l'homme sans ambition, de même le plaisir de connaître Dieu – qu'Il soit glorifié et magnifié – et de contempler les secrets du monde divin, est plus agréable que l'exercice du pouvoir qui est le plus grand plaisir chez la plupart des créatures. Mais ceci n'est connu que de celui qui a goûté à ces deux plaisirs. Il préfère, à n'en pas douter, vivre dans la chasteté, la solitude, la contemplation et l'invocation, plonger dans l'océan de la connaissance et abandonner le pouvoir. Et il méprisera les créatures, parce qu'il connaît la fin inéluctable du pouvoir et de ceux sur qui on l'exerce, et il sait que tout cela est mêlé de trouble et menacé par la mort qui le guette. D'où la grandeur à ses yeux, de la

connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –, de Ses Attributs et de Ses Actes, et de l'Ordonnement de Son royaume, car il s'agit d'un monde de connaissance dépourvu d'antagonismes et de troubles, suffisamment vaste pour accueillir tous les pèlerins, où l'homme qui recherche la connaissance spirituelle ne cesse de contempler ces merveilles dans un paradis aussi grand que les cieux et la terre, jouissant de ses jardins, cueillant ses fruits, s'abreuvant dans ses bassins sans craindre la moindre pénurie, car il s'agit d'un monde éternel et durable qui ignore la mort. En effet, la mort ne détruit pas le réceptacle de la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté – car cette connaissance a pour réceptacle l'esprit impérissable que la mort ne peut anéantir, mais dont elle peut seulement provoquer la mutation.

Il faut dire que les hommes de la connaissance spirituelle ont, auprès de Dieu, des degrés divers, variés et illimités. Ce sont des choses qui ne peuvent être perçues que par le goût spirituel. En parler en détail serait tout à fait inutile. Ce qui vient d'être dit suffit pour l'indiquer que la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté – est la chose la plus agréable et qu'il n'y a pas de plaisir qui lui soit supérieur. Voilà pourquoi Abû Sulaymân al-Dararânî disait : « Dieu a des serviteurs que ni la crainte de l'enfer, ni l'espoir du paradis ne parviennent à détourner de Lui. Comment le bas monde pourrait-il les détourner de Dieu – qu'Il soit exalté ? »

L'un des disciples de Mu'rûf al-Karkhî rapporte ceci : « J'ai demandé (à Ma'rûf) : Qu'est-ce qui te pousse à l'adoration ? » Il garda le silence. J'ai dit : « Est-ce le souvenir de la mort ? » Il me dit : « Que peut-être la mort ? » J'ai dit : « Est-ce le souvenir de la tombe ? » Il dit : « Que peut-être la tombe ? » J'ai dit : « La crainte de l'enfer et l'espoir du paradis ? » Il dit : « Que peut être tout cela ? Il y a un roi qui possède tout cela : si tu l'aimes, il te fait oublier tout cela, et s'il y a entre toi et Lui une certaine connaissance, Il t'épargne tout cela. » Ahmad ibn al-Fath disait ceci : « J'ai vu en songe Bishr ibn al-Hârith et je lui ai demandé : qu'a-t-on fait de Ma'rûf al-Karkhî ? Il bougea la tête puis il dit : j'aimerais bien le savoir ! Bien des voiles nous séparent de lui ! »

En effet, Ma'rûf n'adorait pas Dieu par désir ardent pour Son paradis ou par crainte de Son enfer. Il L'adorait par désir ardent pour

Lui. Voilà pourquoi Dieu l'a élevé vers la compagnie sublime et a enlevé les voiles qui le séparent de Lui. C'est dire que lorsque l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – se réalise pour une personne, son cœur s'y absorbe totalement et ne se retourne vers aucun paradis et ne craint aucun feu, parce qu'il a atteint la félicité suprême au-delà de laquelle il n'y a plus de félicité.

*Le poète dit à ce propos :*

*Sa séparation est pire que Son feu.*

*Et sa retrouvaille est plus agréable que Son paradis.*

Il veut dire par-là que le plaisir du cœur réside dans la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté – qui est préférable aux plaisirs procurés par la nourriture, la boisson et les rapports sexuels, car le paradis est la mine de jouissance des sens tandis que le plaisir du cœur se limite à la rencontre de Dieu – qu'Il soit exalté – seulement.

Sache également que le plaisir de contempler la vie future surpasse la connaissance dans le bas monde. C'est que la loi immuable de Dieu – qu'Il soit exalté – fait que l'âme, tant qu'elle reste voilée par l'enveloppe charnelle, par les exigences des désirs et par les attributs humains qui la dominent, ne parviendra pas à la vision présencielle, car la vie en ce monde constitue nécessairement un voile opaque par rapport à cette vision, à l'instar du voile des paupières qui empêche la vue.

Evoquer les causes de ce voilement nécessite beaucoup de développements. Il faut savoir seulement que lorsque le voile se lève au moment de la mort, l'âme garde une certaine pollution de son passage terrestre. Ce n'est qu'en entrant au paradis et qu'une fois purifiés des troubles, que ses habitants participeront à l'épiphanie de Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté – selon le degré de connaissance qu'ils avaient de Lui dans le bas monde.

Ainsi, tout homme qui n'a pas connu Dieu – qu'Il soit exalté – dans le bas monde ne Le verra pas dans la vie future. On ne réserve à personne dans la vie future ce qu'elle n'a pas accompagnée dans le bas monde. Chacun ne moissonnera que ce qu'il a semé et tout individu ne meurt que selon ce qu'il a vécu : C'est ce qui l'accompagne comme connaissance qui lui donnera la réjouissance, sauf que cela se transforme en une vision présencielle après l'enlèvement total de tous les voiles. D'où l'intensification du plaisir, car la vraie vie, c'est celle de

la vie future : « *La demeure dernière est vraiment la vie. S'ils savaient* » (Coran : XXIX-64).

La vie dans la Demeure dernière sera en fonction de la connaissance ; c'est pourquoi il est dit dans le *hadîth* : « Le meilleur des hommes est celui qui aura une longue vie passée dans l'accomplissement des bonnes œuvres », parce que la connaissance ne se parachève, ne s'élargit et ne s'amplifie qu'au cours de la longue vie passé dans la contemplation et l'invocation, dans le combat régulier contre l'âme charnelle, dans l'arrachement aux attaches du bas monde et dans le dépouillement pour la recherche spirituelle.

Ainsi, grâce à ce que nous avons indiqué, tu sais maintenant la signification de l'amour, la signification du plaisir de connaître, la signification de la vision et de son plaisir et en quoi elle est plus agréable pour les hommes parfaits que le reste des plaisirs.

[Les causes du renforcement de l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté –

Sache que les bienheureux et les mieux lotis dans la vie future sont ceux qui ont le plus grand amour pour Dieu – qu'Il soit exalté. Car la vie future signifie l'arrivé devant Dieu – qu'Il soit exalté – et la joie de Sa rencontre. Combien est grand le bonheur de l'amant lorsqu'il arrive auprès de son bien-aimé après une longue nostalgie, et qu'il parvient à le contempler sans trouble ni contrariété ? Mais ce bonheur est en fonction du degré de l'amour. Plus l'amour est intense, plus le plaisir est grand. Il faut dire que le principe de l'amour est inhérent à chaque croyant parce qu'il est intrinsèquement lié au principe de la connaissance. Quant à la force de l'amour et à son emprise, elles ne sont pas à la portée de beaucoup de gens. Ceci s'obtient grâce à deux choses.

L'une consiste à rompre avec les attaches du bas monde et à expulser du cœur l'amour de tout ce qui n'est pas Dieu. En effet, l'une des causes de la faiblesse de l'amour de Dieu, c'est le grand attachement au bas monde. Car plus le cœur se familiarise avec le bas monde, plus il perd sa familiarité avec Dieu. C'est que le bas monde et la vie future sont deux co-épouses. La seule façon pour le cœur de s'arracher au bas monde, c'est d'emprunter la voie de l'ascèse, de garder la patience, de les suivre grâce aux brides de la crainte et de l'espérance et de recourir à

tout ce que nous avons dit sur les stations spirituelles, comme la repentance, la patience, l'action de grâce, l'ascèse, la crainte, etc...

L'autre c'est la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté, car lorsque la connaissance se réalise, elle est suivie par l'amour. Mais on ne parvient à cette connaissance, une fois qu'on a arraché le cœur aux soucis et aux préoccupations du bas monde, qu'au moyen de la pensée transparente, de l'invocation permanente, du sérieux dans la recherche et de l'induction, en méditant sur les Actes de Dieu – qu'Il soit glorifié –, comme la création de la terre qui paraît moindre par rapport à la création des mondes des anges et des royaumes célestes. Le soleil, par exemple, qui paraît si petit à l'œil nu, est 160 fois plus grand que la terre ou même un peu plus. Regarde donc la petitesse de la terre par rapport au soleil. Puis regarde la petitesse du soleil lorsqu'il est vu à l'œil nu par rapport à l'étendue de la terre. L'animal le plus petit que tu connais c'est le moustique. Examine-le avec présence d'esprit pour voir comment Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – l'a créé sous la forme d'un éléphant qui est le plus grand des animaux et lui a donné en plus deux ailes. Regarde comment Il a conçu sous ouïe et sa vue et comment Il a créé à l'intérieur de lui des organes pour l'alimentation avec tout ce qu'il leur faut et comment Il l'a programmé dans l'ensemble en le dotant de puissances de contraction, de dilatation et de digestion. Ensuite regarde comment Il a créé pour lui le pouvoir de voler pour qu'il vole lorsqu'il le veut et comment Il a créé pour lui une trompe (suçoir) spécifique pour aspirer le sang !

Regarde aussi l'abeille comment elle butine les fleurs tout en évitant les souillures, comme elle obéit à leur reine qui tue toute abeille qui s'est nourrie de ce qui est sale, comme elle ne choisit, pour la construction de sa ruche, que la forme hexagonale. Elle ne construit jamais dans sa ruche des carrés ou des cercles ou des pentagones mais toujours des hexagones en raison d'une propriété qui se trouve dans la figure hexagonale : En effet, le cercle et tout ce qui se rapproche est la plus vaste et la plus volumineuse des figures, tandis que le carré perd beaucoup d'espace à cause de ses quatre angles droits. Ensuite, si l'abeille construit les pièces de la ruche sous forme de cercles, il y aurait de nombreux trous entre les pièces, car lorsqu'on rassemble les pièces circulaires, elles ne deviennent pas compactes. Ainsi aucune figure

angulaire qui se rapproche le plus du cercle en volume et qui rend la juxtaposition de ses pièces plus compactes sans laisser le moindre espace entre elles ne peut rivaliser avec la forme hexagonale. Regarde donc comment Dieu – qu'Il soit exalté – a inspiré tout cela à l'abeille malgré sa petite taille et sa faiblesse ! Que ces quelques indications lumineuses sur les animaux les plus insignifiants soient un enseignement pour toi. Car l'examen de ces choses et de ce qui leur ressemble accroît la connaissance et agrandit l'amour.

Pour ce qui est des causes de différenciation des gens en matière d'amour, sache qu'ils ont en commun le principe de l'amour mais qu'ils diffèrent en fonction de la différenciation de la connaissance. En effet, beaucoup de gens n'ont de la connaissance de Dieu – qu'Il soit exalté – que les Attributs et les noms divins dont ils ont entendu parlé ; tandis que le savant doué de discernement se penche attentivement sur les détails de la Création de Dieu – qu'Il soit exalté – pour voir ce qui émerveille son esprit, ce qui accroît la Grandeur de Dieu – qu'Il soit exalté – dans son coeur et l'amène à L'aimer encore plus. Et cette connaissance, qui est la connaissance des merveilles de la création de Dieu – qu'Il soit exalté – conduit vers un océan qui n'a pas de rivage.

Pour ce qui est de la cause de l'incapacité des entendements des créatures à connaître Dieu – qu'Il soit exalté –, sache que pour chaque concepteur d'une chose, cette chose conçue constitue une preuve de l'existence de son concepteur, de sa science, de sa vie, de sa puissance, qui l'atteste d'une manière évidente et éclatante, même si ces qualités ne peuvent être perçues au moyen des cinq sens. En effet l'existence de Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté –, Sa Toute Puissance, Sa Science et l'ensemble de Ses Attributs trouvent nécessairement leur attestation dans tout ce que nous voyons comme pierres, arbres, glaises, herbes, animaux, terre, ciel, astres, continents, mers ou plutôt la première attestation est en nous-mêmes, en nos corps, dans le changement de nos états, le retournement de nos coeurs, dans toute notre évolution, dans notre mouvement et dans notre repos.

Tout ce qui se trouve dans le monde, comme choses, constitue des témoignages vivants et des preuves attestant l'existence de Leur Créateur, de Leur Organisateur, de Leur Ordonnateur, de Leur Agent (celui qui les faits se mouvoir). Toutes ces choses prouvent Sa science,

Sa Puissance, Sa Bienveillance, Sa Sagesse, Sa Grandeur et Sa Majesté. Car tout atome dans l'univers manifeste à travers son état qu'il n'existe pas par lui-même et qu'il a besoin d'un Existenciateur. Mais par rapport à la perception de l'Auguste Présence divine, nos esprits sont semblables aux chauve-souris par rapport au jour. En effet, en raison de la faiblesse de sa vue, la chauve-souris ne voit que la nuit mais pas le jour. Mais sa cécité diurne n'est pas due au fait que le jour est invisible. C'est le contraire même, car elle est due à l'extrême brillance et manifestation du jour et à la faiblesse des yeux des chauves-souris. Il en va de même de nos esprits qui sont incapables de percevoir la Présence divine en raison de leur faiblesse. Gloire à Celui qui s'est voilé à travers l'éclat de Sa Lumière et qui s'est dissimulé par cet éclat aux visions et à la vue. Voilà donc la raison de l'incapacité des entendements de connaître Dieu – qu'Il soit glorifié et exalté. S'ajoute à cela le fait que les objets de perception qui attestent et témoignent de l'Existence de Dieu – qu'Il soit exalté – sont perçus par l'homme dans son enfance avant l'éclosion de sa raison. Ensuite la raison croît en lui petit à petit pendant qu'il est absorbé par ses soucis, tout en se familiarisant avec ses perceptions et en s'en accoutumant, d'où la perte totale de leur effet sur son cœur.

De même, lorsqu'il voit un animal ou une plante étrange ou qu'il perçoit un acte divin extraordinaire, sa langue émerveillée s'écrie : Gloire à Dieu ! Gloire à Dieu ! Pourtant il voit cela toute sa journée dans son âme, dans tous ses membres et dans tous les animaux domestiques. Tout ceci constitue, un témoignage irréfutable, mais il ne le ressent pas à force d'en être familiarisé.

Supposons qu'un homme aveugle reste privé de la vue jusqu'à sa majorité et que d'un seul coup il retrouve la vue et lance son regard à travers le ciel, la terre, les arbres, les végétations et les animaux sans la moindre retenue, on craindrait l'éblouissement pour son esprit en raison de son grand émerveillement devant la vision de toutes ces choses extraordinaires qui témoignent de l'existence de leur Créateur. Voilà les causes d'empêchement de la connaissance qui sont aggravées par l'attachement aux plaisirs. C'est cela qui empêche les créatures de s'éclairer de la lumière de la connaissance et de voguer dans ses vastes océans. Dieu est Plus Savant et Plus Sage.

## La signification de l'ardent désir de Dieu – qu'Il soit exalté

Nous avons déjà parlé de l'amour, et des preuves qui l'attestent, ainsi que de l'ardent désir qui est l'un de ses fruits. Car celui qui aime une chose y aspire avec un ardent désir.

Sache que l'ardent désir n'est concevable que pour une chose qu'on perçoit sous un rapport et qu'on ne perçoit pas sous un autre.

Quant à ce qui n'est pas du tout perçu, on n'y aspire pas avec un ardent désir. D'un autre côté, la perfection de la perception se réalise grâce à la vision. Mais cela ne devient plénier qu'au cours de la vie future.

Sache également que les choses divines sont infinies et qu'à chaque serviteur ne se révèle que quelques aspects. Mais ces choses demeurent infinies. Or l'homme qui possède la connaissance spirituelle sait qu'elles existent et qu'elles sont connues de Dieu – qu'Il soit exalté. Il sait également que ce qui échappe à sa connaissance de ces choses connues est de loin plus que ce qu'il en sait. Ainsi le serviteur ne cesse d'aspirer avec un ardent désir jusqu'à ce qu'il obtienne le principe de la connaissance. Il faut dire que le premier désir ardent prend fin dans la Demeure de la vie future sous la forme de ce qu'on appelle vision et contemplation. Mais on ne conçoit pas que le cœur épris de désir puisse se calmer dans le bas monde.

Ibrâhîm ibn Adham était parmi les hommes épris de Dieu. Un jour il dit : Seigneur ! Si Tu as donné à l'un de Tes amoureux de quoi calmer son cœur avant de Te rencontrer, donne moi en, car l'angoisse m'étreint et m'accable ! Ibrâhîm dit ensuite : je L'ai vu – qu'Il soit exalté et magnifié – en songe et Il m'a dit : ô Ibrâhîm ! N'as-tu pas honte devant Moi ? Tu Me demandes d'apaiser ton cœur avant Ma rencontre, est-ce que le cœur de l'homme épris d'ardent désir s'apaise avant la rencontre de son bien aimé ? J'ai dit : Seigneur ! J'étais perdu dans Ton amour et je ne savais pas ce que je disais !

Ce genre d'ardent désir s'apaise dans la vie future. Quant au reste, parmi ce qui est connu de Dieu, il est infini. Le serviteur ne peut ni l'apercevoir ni l'embrasser, car il est absorbé par le plaisir de ce qui s'est manifesté à lui. Ce bonheur et ce plaisir ne cessent de s'accroître jusqu'à ce qu'il aspire avec un ardent désir à ce qui est au-delà. Donc ces

quelques indications sur les lumières de la vision, révèlent les réalités et les significations de l'ardent désir. Parmi les témoignages des Traditions en ce sens, on rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a enseigné une invocation à un homme et lui a recommandé de la répéter chaque jour dans sa famille. Il est dit en outre dans cette invocation : « Seigneur ! Je T'implore de me donner le contentement après l'accomplissement de Tes Décrets, une vie paisible après la mort, le plaisir de regarder Ta Face et un désir ardent de Ta rencontre ».

Dans la Torah, Dieu – qu'Il soit exalté – dit : « Long est le désir ardent des justes pour Ma rencontre. Et Moi Je désire encore plus ardemment leur rencontre ».

Il est dit dans une révélation faite par Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – à l'un de Ses serviteurs : J'ai parmi Mes serviteurs des serviteurs qui M'aiment et que J'aime, qui aspirent à Moi avec un ardent désir, et J'aspire à eux avec ardent désir, et qui Me mentionnent et que Je mentionne. Si tu te conformes à leur attitude, Je t'aime et si tu t'en détournes, je te méprise. Ce serviteur dit : Seigneur ! Quel est leur signe ? Dieu dit : Ils prennent soin le jour de se mettre à l'ombre comme le berger bienveillant qui garde son troupeau. Ils aspirent avec nostalgie au coucher du soleil comme les oiseaux aspirent nostalgiquement à leurs nids au moment du coucher. Ensuite lorsqu'ils sont enveloppés par la nuit, qu'il fait sombre, qu'on déploie les lits et que chaque amant retrouve dans l'intimité son bien-aimé, ils se mettent sur leurs pieds, foulent le sol avec leurs visages, M'adressent leurs confidences en se servant de Mes Paroles, Me sollicitent au nom de Ma bienfaisance, les uns en criant, d'autres en pleurant, d'autres encore en soupirant et en gémissant, les uns, debout, d'autres assis, les uns inclinés, d'autres prosternés, offrant à Ma vue ce qu'ils supportent pour Moi, et à Mon Ouïe, ce qu'ils endurent pour Mon Amour !

**L'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – pour le serviteur et les signes de l'amour du serviteur pour Dieu**

Pour ce qui est de l'amour par Dieu – qu'Il soit exalté – du serviteur, sache que les témoignages du Coran sont parfaitement

évidents et clairs, comme dans les Paroles divines suivantes : « Dieu aime ceux qui reviennent sans cesse vers Lui. Il aime ceux qui se purifient » (Coran : II-222). « Dieu aime, en vérité, ceux qui combattent dans Son chemin en rang serrés » (Coran : LXI-4).

Il a indiqué qu'Il ne châtie pas celui qui L'aime, parce qu'Il répond à celui qui prétend qu'il L'aime : « Dis : pourquoi, alors, vous punis, – Il pour vos péchés ? » (Coran : V-18).

Il a institué l'amour comme condition du pardon des péchés : « Dis : Suivez-moi, si vous aimez Dieu ; Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés » (Coran : III-31).

Il est rapporté, dans le *hadîth* authentique, d'après la version transmise par Abû Hurayra que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté – dit : Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par les œuvres surrogatoires jusqu'à ce que Je l'aime... » Il s'agit d'un *hadîth* qui est célèbre.

Parmi les signes de l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – pour le serviteur il y a aussi la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Lorsque Dieu aime un Serviteur Il l'éprouve ».

Parmi les signes les plus forts, il y a le fait qu'Il s'occupe de lui, lui inspire une bonne éducation depuis sa prime enfance, imprime la croyance dans son cœur, illumine son esprit pour que le serviteur suive tout ce qui le rapproche de Lui et répugne à tout ce qui l'éloigne de Lui. Ensuite, Dieu le prend en charge en facilitant ses affaires sans l'humilier devant les créatures, améliore son intérieur et son extérieur, et fait en sorte que son souci se réduise à un seul. Puis, lorsque l'amour s'accroît chez le serviteur, Il l'occupe de Lui-même pour qu'il se détourne de tout le reste.

Pour ce qui est de l'amour du serviteur pour Dieu – qu'Il soit exalté –, sache que n'importe qui peut prétendre à l'amour. Car combien la prétention est facile et combien est rare la véracité ! Il ne convient pas que l'homme soit leurré par les illusions de Satan et par les duperies de l'âme, lorsqu'elle prétend à l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté –, tant qu'Il ne l'éprouve pas par des signes et n'exige pas de preuves. Parmi ces signes, il y a l'amour de la rencontre de Dieu – qu'Il soit exalté – dans le Paradis. Car on ne conçoit pas que le cœur puisse aimer un être

aimé, s'il n'aime pas sa rencontre et sa vue. Mais ceci n'est pas incompatible avec l'horreur de la mort, car le croyant déteste la mort. Mais la rencontre de Dieu s'effectue après la mort.

Parmi les anciens pieux, certains ont aimé la mort, d'autres l'ont détestée, soit en raison de la faiblesse de leur amour, soit parce qu'à cet amour se mêlait un certain attachement au bas monde, soit parce qu'ils voyaient leurs péchés et qu'ils aimaient rester en vie pour se repentir. D'autres, parmi eux, estimaient qu'ils sont encore au début de la station de l'amour ; aussi ils détestaient l'arrivée hâtive de la mort avant qu'ils ne soient préparés pour la rencontre de Dieu – qu'Il soit exalté. Ils sont comme l'amant qui apprend l'arrivée de son bien aimé : il aimerait que son arrivée soit retardée d'une heure pour préparer la maison, aménager convenablement les conditions d'accueil et l'accueillir, comme il le désire, avec un cœur soustrait aux soucis, déchargé de toutes les contraintes. La répugnance, quand elle est liée à ce genre de motifs, ne contredit pas la perfection de l'amour. Mais cela doit avoir pour signes l'acharnement à poursuivre l'œuvre et la concentration de tous les soucis sur les préparatifs. Cela consiste aussi, pour le serviteur aimant, à préférer ce que Dieu – qu'Il soit exalté – aime, à ce qu'il aime lui-même extérieurement et intérieurement, en évitant de suivre les passions et en évitant de succomber à la paresse : il ne cesse ainsi d'observer en toute régularité l'obéissance à Dieu – qu'Il soit exalté – et de se rapprocher de Lui en accomplissant des œuvres surrogatoires.

Certes, celui qui aime Dieu ne Lui désobéit pas, même si la désobéissance ne contredit pas le principe de l'amour mais seulement s'avère incompatible avec sa perfection. Car bien des hommes aiment la bonne santé mais consomment ce qui leur nuit. La raison en est que la connaissance peut faiblir et que le désir peut se renforcer, ce qui rend l'homme incapable de s'acquitter du droit de l'amour. Ceci trouve son illustration dans l'histoire de Nu'mân : on l'amena auprès de l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – pour lui imposer la peine légale à causes de ses plaisanteries déplacées. Un jour on l'amena et il subit sa peine habituelle mais un homme de l'assistance le maudit et dit : on ne cesse de l'emmener ici ! L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui dit : ne le

maudit pas, car il aime Dieu et Son Messager ». Donc la désobéissance ne l'a pas fait exclure de l'amour mais seulement de la perfection de l'amour.

Parmi les signes de cet amour, il y a fait que le serviteur soit épris de la mention (*dhikr*) de Dieu – qu'Il soit exalté – : sa langue ne cesse de l'invoquer et son cœur est constamment présent avec Lui. Car celui qui aime une chose l'évoque nécessairement tout le temps et évoque tout ce qui se rapporte à elle. Donc, le signe de l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté – C'est l'amour de Sa mention, l'amour du Coran qui est Sa Parole, et l'amour de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce la paix.

Quelqu'un parmi les anciens pieux disait : « J'ai retrouvé le plaisir de la confiance, ce qui m'a incité à lire constamment le Coran. Puis j'ai eu un relâchement et j'ai cessé de le faire. J'ai entendu alors en songe une voix qui me disait : si tu prétendais à Mon amour pourquoi as-tu quitté Mon Livre ? N'as-tu pas médité ce qu'il renferme de ma part comme reproches bienveillants ? »

Ces signes consistent aussi en ce que le serviteur retrouve son intimité et sa familiarité dans la retraite spirituelle, les confidences avec Dieu – qu'Il soit exalté –, la lecture de Son Livre. Il observe ainsi les dévotions nocturnes et profite du calme de la nuit et des moments propices, à l'abri des soucis et des préoccupations. Car le moindre degré de l'amour c'est d'apprécier la solitude avec le bien aimé et de se réjouir de son intimité.

On rapporte qu'un dévot a adoré Dieu pendant longtemps dans une clairière. Un jour, il vit un oiseau qui avait installé son nid dans un arbre où il s'abritait et chantait. Le dévot se dit : Si je déplace mon oratoire dans cet arbre, je me sentirai plus à l'aise en entendant le chant de cet oiseau ! Puis il déménagea son oratoire. Dieu – qu'Il soit exalté – révéla au Prophète du peuple de ce dévot : Dis à tel dévot que si tu retrouves la familiarité avec une créature, je te ferai abaisser d'un degré que tu ne pourras jamais obtenir grâce à tes œuvres.

Donc, le signe de l'amour, c'est la parfaite familiarité retrouvée dans les confidences échangées avec le bien aimé. C'est la parfaite jouissance de la retraite spirituelle. C'est la parfaite répulsion de tout ce qui dérange sa solitude. Car lorsque l'amour et la familiarité dominent, la

retraite spirituelle et les confidences deviennent la prunelle des yeux qui chasse tous les soucis. Il arrive même que l'amour et la familiarité absorbent tellement le cœur du serviteur qu'il ne comprend plus rien aux choses du bas monde, comme l'homme épris et fou d'amour, à moins de les lui répéter plusieurs fois.

Parmi les autres signes, il y a le fait qu'il regrette vivement ce qu'il rate en matière de mention de Dieu – qu'Il soit exalté –, qu'il se réjouit de l'obéissance et ne la trouve pas pesante et qu'il se débarrasse de la sensation de l'épuisement qu'elle provoque.

Thâbit al-Banânî disait : « J'ai lutté pendant vingt ans pour accomplir convenablement la prière et je me suis réjoui vingt ans en l'accomplissant. » Al-Junayd disait : « Le signe de l'amour c'est la constance de la vivacité. » Chez le persévérant par désir, son corps s'épuise, mais son cœur ne se relâche pas. Tout ceci trouve son illustration dans les expériences de tous les jours. En effet, l'amant ne trouve aucune action pesante pour faire plaisir à son bien aimé ; il ressent du plaisir dans son cœur en le servant même si cela est épuisant pour son corps. Du reste tout amour est certainement dominateur. Ainsi celui pour qui le bien aimé est plus cher que la paresse, il l'abandonne par amour pour lui.

Parmi ces signes, il y a fait que le serviteur soit compatissant et miséricordieux avec tous les serviteurs de Dieu, mais ferme avec Ses ennemis, conformément à la Parole divine : « *Ils sont fermes avec les impies, bons et compatissants entre eux* » (Coran : XLVIII-29). Il ne craint aucun reproche lorsqu'il s'agit de Dieu et rien ne l'empêche de s'emporter lorsqu'on porte atteinte à Ses droits. Tels sont les signes de l'amour. Celui qui les réunit en lui, son amour devient parfait et sa coupe devient transparente et limpide dans la vie future. Quant à celui qui a vu se mêler à son amour un attachement à tout ce qui n'est pas Dieu, il se réjouira dans la vie future en fonction du degré de son amour et on ajoutera à sa coupe quelques gouttes de celle des rapprochés. Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a dit : « *Oui, les purs vivront dans les délices, étendus sur des lits d'apparats, ils regarderont autour d'eux. Tu verras sur leurs visages l'éclat de la félicité. On leur donnera à boire un vin rare, cacheté par un cachet de musc – ceux qui en désirent peuvent le convoiter – et mélangé à l'eau du Tasnim, une eau qui*

*est bue par ceux qui sont proches de Dieu* » (Coran : LXXXIII-22/28). Ainsi, à ce qui est pur, correspond ce qui est limpide, et à ce qui est trouble correspond ce qui est mélangé. En effet : « *Celui qui aura fait le poids d'un atome de bien, le verra ; celui qui aura fait le poids d'un atome de mal, le verra* » (Coran : XCIX-7/8). Parmi ces signes il y a aussi le fait que le serviteur amoureux soit, dans sa crainte, ballotté entre le respect et la révérence, car la crainte ne contredit pas l'amour. D'ailleurs, les amants particuliers connaissent, dans la station spirituelle de l'amour, une crainte spécifique que les autres ignorent. Cette crainte varie d'une situation à une autre : Le premier stade c'est la crainte du détournement (de Dieu). Mais ce qui est plus intense c'est la crainte du voilement. Ensuite il y a ce qui plus est intense encore, à savoir la crainte de l'expulsion et du bannissement.

Comme signes de l'amour, il y a aussi la dissimulation de l'amour, l'évitement de la prétention et la prévention de la manifester par respect et considération pour Le Bien Aimé et par révérence et jalousie pour Son secret. Car l'amour est l'un des secrets du Bien aimé. Mais il arrive à l'amant de tomber dans la stupeur et l'ivresse et de manifester son amour involontairement. Il est dans ce cas excusable, comme le dit le poète :

Celui dont le cœur est avec autrui comment son état peut-il se voir ? Et celui dont le secret perce à travers ses paupières comment le dissimulera-t-il.

### La signification de la familiarité avec Dieu et du contentement devant son décret

Sache que celui qui est dominé par l'état spirituel de la familiarité avec Dieu (*al-'uns*) ne désire que la solitude et la retraite spirituelle ? parce que la familiarité de Dieu est concomitante avec la répulsion envers tout ce qui n'est pas Lui. C'est que le cœur trouve pesant tout ce qui empêche la retraite spirituelle.

'Abdulwâhid ibn Zayd rapporte ceci : j'ai demandé à un ermite: la solitude te plais ? Il m'a répondu: si tu goûtes le plaisir de la retraite ? tu t'effarouches même de la présence de ton âme. Je lui a demandé: quand le serviteur goûte-t-il le plaisir de la familiarité avec Dieu -qu'Il

soit exalté-? Il a répondu : lorsque l'affection devient pure, le rapport devient transparent. J'ai dit : quand l'affection devient-elle pure ? Il a répondu : Lorsque les soucis se concentrent et deviennent un seul souci de l'obéissance. Si l'on demande : quel est le signe de la familiarité ? On répondra que son signe particulier c'est l'étouffement du cœur et sa répugnance à cohabiter et à fréquenter les gens. Et si le serviteur les fréquente, il est comme un solitaire absent, qui est présent avec son corps, solitaire avec son cœur. Sache aussi que lorsque la familiarité perdure, domine et se raffermi, elle peut favoriser une sorte d'euphorie et d'allégresse qui peuvent paraître répréhensibles dans leur forme en raison de ce qu'elle renferme comme audace et irrévérence, même si cela est supportable de la part de celui qui est installé dans la station spirituelle de la familiarité. En revanche si cela émane de quelqu'un qui ne comprend rien à cette station spirituelle, il risque de pousser son auteur vers la porte de l'impiété.

On rapporte qu'un jour Abû Hafs croisa sur son chemin un homme qui était ébahi et stupéfait. Il lui demanda : qu'as-tu ? L'homme répondit : j'ai perdu mon âne et je n'ai rien d'autre que lui. Abû Hafs s'arrêta et dit : par Ta Majesté ! Je ne bougerai pas tant que Tu ne lui ramène pas son âne. Et l'âne apparut.

On rapporte que Barkh, le dévot, alla participer à la prière pour demander la pluie et il dit dans son invocation : Seigneur ! Toi on ne Te taxe pas d'avarice ! Donne-nous ce que Tu as et abreuve-nous maintenant !

Il n'est pas exclu qu'on puisse supporter d'une personne ce qu'on ne supporte pas d'une autre.

Quant au contentement (*al-ridhâ*) devant l'Arrêt de Dieu – qu'Il soit exalté –, c'est l'une des stations spirituelles les plus élevées de ceux qui sont proches. C'est l'un des fruits de l'amour. Sa réalité est ambivalente et elle ne se révèle qu'à celui qui la comprend à partir de Dieu – qu'Il soit exalté.

Parmi les vertus du contentement, il y a ce qui est rapporté dans le *hadith* où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Lorsque Dieu veut du bien pour un serviteur, Il le rend content de ce qu'Il lui a alloué ». De même Dieu – qu'Il soit exalté – a révélé à Dâwûd (David) que la paix soit sur lui – : « Ô David ! Tu ne Me

rencontreras pas avec une œuvre qui procure mieux Mon agrément et efface tes forfaits que ton contentement devant Mes décrets ! »

‘Alî ibn Abî Tâlib a regardé le visage de ‘Ady ibn Hâtim rongé par la tristesse. Il dit : ô ‘Ady ! Pourquoi es-tu triste et mélancolique ? ‘Ady répondit : qu’est-ce qui m’empêche de l’être alors qu’on a tué mon fils et crevé mon œil ? Ali lui dit : ô ‘Ady ! Celui qui agrée l’Arrêt de Dieu le subit et gagne une rétribution ; et celui qui n’agrée pas l’Arrêt de Dieu le subit quand même et perd son œuvre.

De même Abû al-Dardâ’ a dit à l’homme qui louait Dieu – qu’Il soit exalté – au moment de son agonie : tu as bien fait car Dieu aime lorsqu’Il décrète une chose qu’on l’agrée.

De son côté ibn Mas’ûd disait : « Par Sa Science et Sa justice, Dieu – qu’Il soit exalté – a placé la joie et l’allégresse dans la certitude et le contentement, et Il a placé l’affliction et la tristesse dans le doute et le courroucement. »

‘Al-Qâma a dit, à propos de l’interprétation de la Parole divine : « *Celui qui croit en Dieu, Il guide son cœur* » (Coran : LXIV-11), que c’est le péché qui touche l’homme : il sait alors qu’il provient de Dieu et il s’y soumet et accepte.

Abû Mu‘âwiya a dit à propos de l’interprétation de la parole divine : « *Nous le ferons vivre une bonne vie* » (Coran : XVI-97), que c’est l’agrément et le contentement.

Il est rapporté, dans les traditions anciennes, qu’un Prophète s’est plaint pendant dix ans à Son Seigneur de la faim et de la pauvreté, et il ne fut pas exaucé. Ensuite Dieu lui révéla ceci : Combien tu te plains ! Pourtant, c’est ainsi que tu as commencé à exister auprès de Moi dans la Mère du Livre avant que Je ne crée les cieux et la terre. C’est ainsi que J’ai décidé d’avance pour toi. C’est ainsi que J’ai décrété à ton encontre avant d’avoir créé le bas monde. Et tu veux que Je recrée le bas monde pour toi ? Ou tu veux que Je modifie ce que J’ai décrété pour toi ? Pour que ce que tu aimes soit au-dessus de ce que J’aime, que ce que tu veux soit au-dessus de ce que Je veux ? Par Ma Gloire et Ma Majesté ! Si cela t’effleure une deuxième fois, Je t’effacerai du Registre de la Prophétie ! Il est dit dans le Zabûr de Dâwûd (David) – que la paix soit sur lui – : « Sais-tu qui sont les hommes les plus rapides à traverser le *sirât* (le pont surplombant l’enfer) ? Ce sont ceux

qui agréent Mon jugement en ayant des langues qui ne cessent de Me mentionner ».

Dâwûd – que la paix soit sur lui – a dit : Seigneur ! Qui est parmi Tes serviteurs Celui qui est le plus détestable pour Toi. Dieu lui dit : un serviteur qui M'a Consulté sur une affaire et à qui J'ai donné le choix approprié, mais il n'en fut pas content.

'Umar ibn 'Abd al-'Azîz disait : « Je n'ai plus de joie que dans les dispositions du décret divin. » On lui a demandé : « Que désires-tu ? » Il a répondu : « Ce que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – arrête. »

Al-Hasan disait : « Celui qui agréé ce qui lui a été alloué, y trouve son compte et Dieu le bénit pour lui, et celui qui ne l'agréé pas n'y trouve pas son compte et Dieu ne le bénit pas. » 'Abdulwâhid ibn Zayd disait : « Le contentement est la porte suprême de Dieu, le paradis du bas monde et le havre de repos pour les dévots. »

Quelqu'un disait : « Aucun homme n'arrive à la vie future avec des degrés plus élevés que ceux des gens satisfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – en toute circonstance. » C'est dire que celui qui a reçu le don du contentement atteint les meilleurs degrés.

**Le fait qu'on puisse imaginer le contentement à propos de ce qui est contraire au désir**

On peut concevoir le contentement à propos de ce qui est contraire au désir. Ainsi, lorsque l'homme s'expose à la souffrance, il lui arrive de la sentir et de s'en apercevoir tout en l'agréant et en souhaitant mentalement son augmentation même s'il déteste cela par sa nature. Ceci en raison de la rétribution qu'il escompte gagner. C'est, par exemple, le cas de celui qui voyage à la recherche du profit. Il se rend compte des difficultés du voyage mais son amour pour le fruit de son voyage lui rend pour lui ces difficultés acceptables et agréables. De même, celui qui est éprouvé par un malheur imposé par Dieu – qu'Il soit exalté – et qui possède la certitude, s'attend à une rétribution plus importante que ce qu'il a enduré. Il agréé ce qu'il a subi et rend grâce à Dieu – qu'Il soit exalté – pour cela. Il arrive même qu'on soit submergé par l'amour, de sorte que l'amant n'aspire qu'à vivre selon la

rencontreras pas avec une œuvre qui procure mieux Mon agrément et efface tes forfaits que ton contentement devant Mes décrets ! »

'Alî ibn Abî Tâlib a regardé le visage de 'Ady ibn Hâtim rongé par la tristesse. Il dit : ô 'Ady ! Pourquoi es-tu triste et mélancolique ? 'Ady répondit : qu'est-ce qui m'empêche de l'être alors qu'on a tué mon fils et crevé mon œil ? Ali lui dit : ô 'Ady ! Celui qui agrée l'Arrêt de Dieu le subit et gagne une rétribution ; et celui qui n'agrée pas l'Arrêt de Dieu le subit quand même et perd son œuvre.

De même Abû al-Dardâ' a dit à l'homme qui louait Dieu – qu'Il soit exalté – au moment de son agonie : tu as bien fait car Dieu aime lorsqu'Il décrète une chose qu'on l'agrée.

De son côté ibn Mas'ûd disait : « Par Sa Science et Sa justice, Dieu – qu'Il soit exalté – a placé la joie et l'allégresse dans la certitude et le contentement, et Il a placé l'affliction et la tristesse dans le doute et le courroucement. »

'Al-Qâma a dit, à propos de l'interprétation de la Parole divine : *: Celui qui croit en Dieu, Il guide son cœur* » (Coran : LXIV-11), que c'est le péché qui touche l'homme : il sait alors qu'il provient de Dieu et il s'y soumet et accepte.

Abû Mu'âwiya a dit à propos de l'interprétation de la parole divine : *« Nous le ferons vivre une bonne vie* » (Coran : XVI-97), que c'est l'agrément et le contentement.

Il est rapporté, dans les traditions anciennes, qu'un Prophète s'est plaint pendant dix ans à Son Seigneur de la faim et de la pauvreté, et il ne fut pas exaucé. Ensuite Dieu lui révéla ceci : Combien tu te plains ! Pourtant, c'est ainsi que tu as commencé à exister auprès de Moi dans la Mère du Livre avant que Je ne crée les cieux et la terre. C'est ainsi que J'ai décidé d'avance pour toi. C'est ainsi que J'ai décrété à ton encontre avant d'avoir créé le bas monde. Et tu veux que Je recrée le bas monde pour toi ? Ou tu veux que Je modifie ce que J'ai décrété pour toi ? Pour que ce que tu aimes soit au-dessus de ce que J'aime, que ce que tu veux soit au-dessus de ce que Je veux ? Par Ma Gloire et Ma Majesté ! Si cela t'effleure une deuxième fois, Je t'effacerai du Registre de la Prophétie ! Il est dit dans le Zabûr de Dâwûd (David) – que la paix soit sur lui – : « Sais-tu qui sont les hommes les plus rapides à traverser le *sirât* (le pont surplombant l'enfer) ? Ce sont ceux

qui agréent Mon jugement en ayant des langues qui ne cessent de Me mentionner ».

Dâwûd – que la paix soit sur lui – a dit : Seigneur ! Qui est parmi Tes serviteurs Celui qui est le plus détestable pour Toi. Dieu lui dit : un serviteur qui M'a Consulté sur une affaire et à qui J'ai donné le choix approprié, mais il n'en fut pas content.

'Umar ibn 'Abd al-'Azîz disait : « Je n'ai plus de joie que dans les dispositions du décret divin. » On lui a demandé : « Que désires-tu ? » Il a répondu : « Ce que Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – arrête. »

Al-Hasan disait : « Celui qui agrée ce qui lui a été alloué, y trouve son compte et Dieu le bénit pour lui, et celui qui ne l'agrée pas n'y trouve pas son compte et Dieu ne le bénit pas. » 'Abdulwâhid ibn Zayd disait : « Le contentement est la porte suprême de Dieu, le paradis du bas monde et le havre de repos pour les dévots. »

Quelqu'un disait : « Aucun homme n'arrive à la vie future avec des degrés plus élevés que ceux des gens satisfaits de Dieu – qu'Il soit exalté – en toute circonstance. » C'est dire que celui qui a reçu le don du contentement atteint les meilleurs degrés.

**Le fait qu'on puisse imaginer le contentement à propos de ce qui est contraire au désir**

On peut concevoir le contentement à propos de ce qui est contraire au désir. Ainsi, lorsque l'homme s'expose à la souffrance, il lui arrive de la sentir et de s'en apercevoir tout en l'agréant et en souhaitant mentalement son augmentation même s'il déteste cela par sa nature. Ceci en raison de la rétribution qu'il escompte gagner. C'est, par exemple, le cas de celui qui voyage à la recherche du profit. Il se rend compte des difficultés du voyage mais son amour pour le fruit de son voyage lui rend pour lui ces difficultés acceptables et agréables. De même, celui qui est éprouvé par un malheur imposé par Dieu – qu'Il soit exalté – et qui possède la certitude, s'attend à une rétribution plus importante que ce qu'il a enduré. Il agrée ce qu'il a subi et rend grâce à Dieu – qu'Il soit exalté – pour cela. Il arrive même qu'on soit submergé par l'amour, de sorte que l'amant n'aspire qu'à vivre selon la

volonté de son bien aimé, d'où l'arrêt de toute sensation de souffrance en raison de l'emprise de l'amour. Ceci n'est pas du tout étonnant, car le combattant par exemple, dans ses moments d'emportement ou de peur, ne ressent pas les blessures qui peuvent l'atteindre, parce que son cœur est complètement absorbé. En effet, lorsque le cœur est absorbé par quelque chose, il n'aperçoit pas tout le reste. Ceci existe dans tout ce qu'on constate comme expériences dans la vie.

Al-Junayd disait : « J'ai demandé à Sâfî al-Saqatî : est-ce que l'amant ressent la douleur des épreuves ? » Il m'a répondu : « Non. D'ailleurs on nous a rapporté que de nombreux éprouvés disaient : si on nous coupe en petits morceaux nous ne ferons que ressentir davantage d'amour. »

Il a été déjà indiqué que l'excès d'amour élimine la sensation de la douleur. Ceci est tout à fait concevable dans l'amour des créatures, comme l'atteste l'exemple suivant que rapporte un homme : il y avait parmi nos voisins un homme qui était épris de sa servante. Un jour la servante tomba malade. Il se mit à lui préparer une soupe. Pendant qu'il tournait le bouillon dans la marmite la servante poussa un petit cri. Frappé de stupeur il fit tomber la cuillère et se mit à tourner la soupe bouillante dans la marmite avec sa main jusqu'à ce que ses doigts tombent les uns après les autres sans qu'il ne s'en rende compte. Ceci est d'ailleurs confirmé par l'histoire des femmes qui ont vu Yûsuf (Joseph) – que la paix soit sur lui – : elles se sont coupés les doigts sans ressentir de la douleur.

Il ressort de ce que nous venons d'indiquer que le contentement à propos de ce qui est contraire au désir n'est pas impossible. Si cela s'avère possible à l'endroit des créatures, sa possibilité vis à vis de Dieu – qu'Il soit glorifié – et de la vie future doit être plus concevable. Cette possibilité est concevable sous trois rapports :

Le premier : Le fait que le croyant sait que l'arrangement de Dieu – qu'Il soit exalté – est meilleur que le sien.

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Jamais Dieu n'a décrété quelque chose pour le croyant sans qu'elle soit la meilleure pour lui ». De même Makhûl rapporte ceci : j'ai entendu Ibn 'Umar dire : Il arrive à l'homme de consulter Dieu qui lui donne le choix approprié. Il s'en courrouce, mais il voit ensuite les

conséquences et se rend compte que c'était le meilleur choix pour lui. Masrûq rapporte ceci : Un homme, qui vivait dans la campagne possédait un chien, un âne et un coq. Le coq réveillait sa famille pour la prière. L'âne servait pour le transport de l'eau et pour leurs déplacements et le chien assurait leur garde. Un renard est venu s'emparer du coq. Les gens de cette famille s'attristèrent mais l'homme dit : puisse cela être un bien ! Ensuite un loup est venu dévorer l'âne. Ils s'en attristèrent mais l'homme dit : puisse un être un bien ! Ensuite le chien mourut et les gens de cette maison en furent affligés, mais l'homme dit : Puisse cela être un bien ! Puis, un matin, ils se sont réveillés et ont constaté que tous les gens autour d'eux étaient pris en captivité. En fait, ces derniers ont été attaqués à cause du bruit et du vacarme dans leur bivouac, tandis que la famille de cet homme a été épargné parce qu'elle n'avait plus rien qui pouvait attirer l'attention depuis qu'elle avait perdu leur chien, leur âne et leur coq.

Sa'îd ibn al-Musayyib rapporte ceci : Loqmân le sage a dit à son fils : ô mon enfant ! Devant tout ce que tu subis, que ce soit quelque chose que tu aimes ou que tu détestes, tu dois avoir dans ta conscience que c'est meilleur pour toi. Son fils lui dit : quant à cela je ne peux te promettre de l'admettre tant que je ne sais pas si que ce que tu dis est parfaitement vrai. Loqman lui dit : ô mon fils ! Dieu a envoyé un prophète. Allons le voir car il possède l'explication de ce que je t'ai indiqué. Son fils lui dit : allons-y. Loqmân et son fils prirent chacun un âne ainsi que les provisions nécessaires pour leur voyage. Au terme de plusieurs jours et nuits de marche ils se trouvèrent devant un vaste désert. Ils se préparèrent avant de s'y engager. Ils marchèrent dans ce désert autant que Dieu le voulut. Puis après le lever du jour, la chaleur était devenue étouffante, l'eau et les provisions s'étaient épuisées et leurs deux ânes traînaient leurs pas, ce qui les obligea à descendre et à marcher. Pendant qu'ils se trouvaient dans cet état, Loqmân regarda devant lui et vit un halo noir et de la fumée, il se dit : le noir, ce sont des arbres et la fumée, c'est une agglomération et des habitants. Pendant qu'ils regardaient cela, le fils de Loqmân marcha sur un os, sur le chemin, qui lui traversa la plante du pied, pour ressortir par en haut. Il tomba évanoui. En se tournant, Loqmân vit son fils par terre. Il courut vers lui et le sera dans ses bras puis il retira l'os avec ses dents.

Il déchira une écharpe qu'il avait sur lui et en fit un bandeau autour du pied de son fils. Puis il regarda le visage de son fils, et ses larmes se mirent à couler. Une goutte tomba sur la joue de l'enfant et le fit ramener à lui. Voyant son père qui pleurait, il dit : père ! Tu pleures ! Toi qui dis que ceci est meilleur pour moi ! Comment cela, alors que tu pleures ? Que la nourriture et l'eau soient épuisées et que nous nous trouvions moi et toi dans cet endroit inhospitalier ? Loqmân dit : ô mon fils ! Pour ce qui est de mes pleurs, j'aurai voulu te racheter au prix de tout ce qui me reviendrait du bas monde. Mais je ne suis qu'un père qui ressent de l'affection pour son fils. Pour ce qui est de ta parole : Comment cela peut-il être meilleur pour moi ? Peut-être que ce qu'on t'a épargné est encore plus grave que ce que tu as subi, que ce que tu as subi est plus supportable que ce qu'on t'a épargné ? Pendant qu'il conversait avec son fils Loqmân regarda devant lui et ne vit plus la lumière et le halo noir. Il s'est dit : je n'ai rien vu. Puis il se dit : si, j'ai vu ! Mais peut-être que mon Seigneur a fait quelque chose de ce que j'ai vu ? Pendant qu'il réfléchissait à tout cela, il vit quelqu'un qui venait à dos d'un cheval aux pieds blancs jusqu'aux genoux : il portait des vêtements blancs et il balayait l'air en avançant. Loqmân ne cessa de le fixer des yeux jusqu'à ce qu'il s'en approche. Cet homme étranger disparut un bref moment dans le champ de son regard. Puis le voilà qui crit : c'est toi Loqmân ? Il dit : oui. L'homme dit : qu'est-ce que ton fils, cet effronté, t'a dit ? Loqmân dit : ô serviteur de Dieu ! Qui es-tu ? Je n'entends pas la source de ta voix et je ne vois pas ton visage ! L'homme dit : je suis Jibrîl (Gabriel). Seul un ange proche de Dieu ou un prophète missionné peut me voir, sans cela tu me verrais. Mais qu'est-ce que ton fils, cet effronté, t'a dit ? Loqmân lui dit : ne le sais-tu pas ? Gabriel lui dit : je ne sais rien de votre affaire, sauf que vos anges gardiens sont venus me voir, alors que mon Seigneur – qu'Il soit exalté – m'a ordonné d'engloutir cette ville avec tout ce qu'elle renferme y compris ses voisinages. Or vos deux anges gardiens m'ont informé que vous désirez vous rendre dans cette ville. J'ai donc imploré Dieu de vous retenir comme Il voudra. Il vous a retenu par rapport à moi en éprouvant ton fils, sans cela vous seriez engloutis avec le reste des habitants de cette ville. Ensuite Gabriel – que la paix soit sur lui – passa sa main sur l'enfant qui se mit debout, puis il passa sa main sur

les objets servant à contenir les provisions et ils furent remplis de nourriture et d'eau. Ensuite, ils les transporta dans l'air avec leurs deux ânes pour se retrouver en un clin d'œil dans leur maison qu'ils ont quitté depuis des jours et des nuits.

Le deuxième : l'agrément de la souffrance en raison de la récompense escomptée comme cela été déjà indiqué, notamment à travers l'exemple de la prise des médicaments et de l'attente de la guérison.

Le troisième : l'agrément de la souffrance, non pas en raison de ce qu'on escompte au-delà de ce qu'on subit, mais uniquement parce qu'il s'agit de la volonté du bien aimé. Ainsi, pour un tel homme, la chose la plus agréable, c'est celle qui recèle l'agrément de son bien aimé même si cette chose cause la perte de cet homme. Comme quelqu'un le disait : point de douleur pour une blessure qui vous contente.

Il a été déjà indiqué que l'amour domine, au point de rendre stupéfait face à la perception de la douleur. Ceci ne doit pas être nié par celui qui n'a nul accès à cette prédisposition. S'il en est privé, c'est parce qu'il est dépourvu du motif qui la rend possible, à savoir l'excès de son amour. C'est dire que celui qui n'a pas goûté à l'amour ne peut connaître ses merveilles. Par ma vie ! Celui qui perd l'ouïe nie le plaisir de sons et des mélodies. De même celui qui perd le cœur nie forcément ces plaisirs qui n'ont d'autre source que le cœur.

### Le fait que l'invocation ne contredit pas le contentement

Sache que l'invocation ne contredit pas le contentement. Il en va de même de l'horreur des péchés, du mépris de leurs auteurs et de l'action en vue de les éliminer.

Pour ce qui est de l'invocation, Dieu – qu'Il soit exalté – l'a institué pour nous comme forme d'adoration. Il a loué quelques un de ses serviteurs en ces termes : « *Ils Nous invoquaient avec amour et avec crainte* » (Coran : XXI-90). Du reste, les invocations de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, des autres Prophètes et des saints, sont bien notoires.

Pour ce qui est de la réprobation des désobéissances et de leur inacceptation, Dieu – qu'Il soit exalté – nous l'impose dans le cadre

de notre adoration pour Lui. Il blâme aussi celui qui les accepte. Il en va de même de l'horreur à l'égard des impies et des libertins et de leur désapprobation. Les témoignages du Coran et les Traditions à ce propos sont extrêmement nombreux.

Si l'on dit : il existe bien des Traditions sur les décrets de Dieu – qu'Il soit exalté – : si les péchés ne relèvent pas de ce qui est décrété par Dieu – qu'Il soit exalté – ce serait du domaine de l'impossible, et s'ils relèvent de Ses décrets, les prendre en horreur reviendrait à avoir Ses décrets en horreur. Comment donc concilier entre ces deux attitudes ?

Sache que ceci relève de ce qui est source de confusion pour ceux qui sont incapables de connaître les secrets de la science au point que des gens, victimes de cette confusion, ont soutenu que le fait de garder le silence devant la désapprobation constitue l'une des stations du contentement et ils ont appelé cela du bon caractère moral. C'est plutôt de la pure ignorance. Nous disons donc que le contentement et la désapprobation sont antinomiques, lorsqu'ils s'appliquent à la même chose sous le même rapport et de la même manière. Mais si tu acceptes une chose sous un rapport et que tu la détestes sous un autre, il n'y a pas antinomie. C'est par exemple le cas lorsque meurt ton ennemi, qui est aussi l'ennemi de quelqu'un parmi tes ennemis, qu'il était sur le point le faire périr : tu détestes sa mort qui te prive d'un ennemi de ton ennemi menaçant, mais tu acceptes cette mort parce qu'elle emporte ton ennemi. La désobéissance comporte, elle aussi, deux faces : une face tournée vers Dieu – qu'Il soit exalté – en ce sens qu'elle relève de Sa volonté et de Son Libre arbitre, tu l'agrees sous ce rapport par soumission au Roi et au Maître de tout le royaume ; et une face tournée vers le serviteur en ce sens qu'il s'agit de son acquisition, de sa qualification et du signe indiquant qu'il est méprisable et détestable auprès de Dieu – qu'Il soit exalté –, dans la mesure où Dieu le soumet aux motifs de l'éloignement et du mépris. Il s'agit sous ce rapport de quelque chose de répréhensible et de détestable. Donc tout serviteur qui aime Dieu est tenu de détester celui que Dieu – qu'Il soit exalté – déteste et de prendre en animosité celui qu'Il le prend pour ennemi et l'éloigne de Lui, même si Dieu, par Sa contrainte et Sa puissance l'a obligé à devenir Son ennemi et à Lui désobéir. Car c'est un réprouvé.

Or celui qui est réprouvé et privé des degrés de proximité doit être détestable à tous les amants, par conformité à leur bien aimé, en manifestant de la colère contre celui qui fait l'objet du courroux du bien aimé qui l'éloigne de Sa présence.

Grâce à ceci se confirme tout ce que les traditions sur l'amour pour Dieu, la haine pour Dieu, la fermeté envers les impies, la dureté avec eux et leur mépris, tout en agréant le Décret de Dieu – qu'Il soit exalté – en tant que décret procédant de Lui. Tout ceci est puisé dans l'Arrêt divin qui ne tolère aucune divulgation. C'est que le bien et le mal font tous les deux partie intégrante du bon vouloir et de la volonté, sauf que le mal est un voulu détestable et que le bien est un voulu agréable.

Il convient donc d'observer le silence et de respecter les convenances définies par la loi religieuse et de s'arrêter au seuil qui s'impose à toutes les créatures en matière d'adoration et qui consiste à agréer le Décret de Dieu – qu'Il soit exalté – et à mépriser les désobéissances. Mais Dieu est Plus Savant. Pour revenir à ce qui se rapporte à l'amour, on a rapporté ceci : Dieu – qu'Il soit exalté – a révélé à Dâwûd (David) que la paix soit sur lui – : « Si ceux qui se détournent de Moi savaient comment Je les attends, comment Je suis attentif à eux et comme Je désire ardemment qu'ils quittent leurs péchés, ils mourraient de nostalgie pour Moi et ils se mettraient en morceaux par amour pour Moi. Ô David ! Telle est Ma volonté au sujet de ceux qui se détournent de Moi, qu'en sera-t-il de ceux qui viennent vers Moi ? Ô David ! Le serviteur n'a jamais autant besoin de Moi que lorsqu'il se passe de Moi, et il n'est jamais aussi illustre pour Moi que lorsqu'il revient vers Moi ». De même, on rapporte qu'une femme dévote a dit : par Dieu ! Je suis dégoûtée de la vie au point que si je vois qu'on vend la mort, je l'achèterai par nostalgie pour Dieu – qu'Il soit exalté – et par amour de Sa rencontre. On lui a demandé : es-tu sûre de tes œuvres ? Elle a répondu : non, mais en raison de mon amour pour Lui et de ma bonne opinion de Lui, va-t-Il me châtier alors que je L'aime ?

### **L'intention, la sincérité et la véracité**

Sache qu'il s'est révélé aux maîtres des cœurs, grâce au discernement que procure la foi et aux lumières du Coran, qu'on n'atteint la félicité

qu'au moyen de la science et de l'adoration. Car tous les hommes sont perdus sauf les savants. Tous les savants sont perdus sauf ceux qui œuvrent. Tous ceux qui œuvrent sont perdus sauf les sincères et les sincères s'exposent à une terrible menace. C'est dire que l'œuvre sans intention c'est de la peine perdue. L'intention dépourvue de la sincérité c'est de la peine. L'intention dépourvue de la sincérité, c'est de la duplicité. La sincérité sans réalisation, c'est de la poussière.

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Nous avons considéré les œuvres qu'ils ont accomplies, Nous n'avons trouvé que de la poussière disséminée* » (Coran : XXV-23). J'aimerais savoir comment l'intention de celui qui ne connaît pas la réalité de l'intention peut-elle être valable ? Ou comment celui qui a amélioré son intention peut-il se montrer sincère s'il ne connaît pas la réalité de la sincérité ? Ou comment celui qui est sincère peut-il exiger de son âme la vérocité s'il n'a pas éprouvé sa signification ? Donc, la première obligation, pour tout serviteur qui désire obéir à Dieu – qu'Il soit exalté – consiste à savoir d'abord l'intention pour réaliser la connaissance à ce sujet. Ensuite, il l'améliore grâce à l'action, après avoir compris la réalité de la vérocité et de la sincérité qui sont deux moyens pour assurer le salut. Nous allons donc développer tout cela en trois sous chapitres :

### L'intention, sa réalité, sa vertu et tout ce qui s'y rapporte

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « Ne repousse pas ceux qui prient matin et soir leur Seigneur et qui recherchent Sa Face ». (Coran : VI-52). 'Umar ibn al-Khattâb rapporte ceci : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : les œuvres dépendent des intentions. Chaque individu aura selon la nature de son intention. Ainsi, celui qui émigre avec l'intention d'aller vers Dieu et Son Messager c'est cela même son émigration vers Dieu et Son Messager. Celui qui émigre avec l'intention d'aller vers le bas monde pour acquérir un bien ou pour épouser une femme, c'est cela même son émigration ».

De même Abû Mûsâ rapporte ceci : « Un homme était venu voir le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix. Il lui dit : ô envoyé de Dieu ! Vois-tu lorsque l'homme combat par courage ou

combat par esprit du clan sou combat par duplicité, laquelle de ces attitudes est un combat sur le chemin de Dieu ? L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui dit : celui qui combat pour que la Parole de Dieu soit au-dessus de tout, voilà celui qui combat pour Dieu ! » *Hadîth* resencé par les deux *Sahîh*.

Jâbir rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Vous avez laissé derrière vous à Médine des hommes qui partageront avec vous la rétribution chaque fois que vous traversez une rivière ou vous emprunterez un chemin, car ils ne sont retenus que par la maladie ». Il est rapporté également dans les deux *Sahîh*, d'après le *hadîth* transmis par Ibn 'Abbâs, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « Pour celui qui envisage d'accomplir une bonne œuvre mais qui ne la réalise pas, elle sera inscrite à son compte comme une bonne action ».

Kabsha al-Andârî rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les gens de cette communauté sont semblables à quatre sortes d'hommes : un homme à qui Dieu a donné de l'argent et de la science, ainsi il se sert de sa science pour dépenser son argent convenablement et selon ce qui est exigé ; un homme à qui Dieu a donné de la science sans lui accorder de l'argent, cet homme se dit : si j'avais autant d'argent que cet homme je le dépenserais convenablement comme il le faisait. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – précise que ces deux sortes d'hommes sont égaux quant à la rétribution, puis ajoute : un homme à qui Dieu a donné de l'argent sans lui accorder la science, cet homme ne cesse d'agir avec cet argent à l'aveuglette et de le dépenser inconsidérément, et enfin un homme à qui Dieu n'a donné ni argent, ni science qui se dit : si j'avais autant d'argent que cet homme j'agirai comme lui. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – ajoute : « Ces deux (derniers) hommes assument à égalité les mauvaises conséquences ».

De son côté Abû 'Imrân al-Jûnî disait : « Les anges remontent au ciel avec les œuvres. Un Hérault leur dit : jetez ce livret. Les anges disent : Seigneur, son auteur a dit du bien, c'est pourquoi nous l'avons retenu. Dieu – qu'Il soit béni et exalté – dit alors : il n'a pas voulu par cette œuvre Ma Face. Et Dieu appelle l'ange et lui dit : inscris ceci et

ceci en faveur d'un tel. L'ange dit : Seigneur ! Il n'a pas accompli cette œuvre ! Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – lui dit : mais il a eu l'intention de la faire. »

Pour sa part, 'Umar Ibn al-Khattâb disait : « Les meilleures œuvres se résument dans l'accomplissement de ce que Dieu – qu'Il soit exalté – a prescrit, le scrupule devant ce que Dieu – qu'Il soit exalté – a interdit, et la véracité de l'intention à propos de ce qui se trouve auprès de Dieu – qu'Il soit exalté. »

Quelqu'un a demandé : « Indiquez-moi une œuvre grâce à laquelle je ne cesserai d'œuvrer pour Dieu – qu'Il soit exalté – ? » On lui a dit : « Formule l'intention de faire le bien. Tu ne cesseras ainsi d'être compté comme quelqu'un qui œuvre même tu ne fais rien. » C'est dire que l'intention agit même s'il n'y a pas d'œuvre effective. Car pour celui, par exemple, qui formule l'intention de prier la nuit et qui dort sans le faire on inscrira en sa faveur la rétribution pour ce qu'il a eu l'intention de faire.

Il est dit dans le *hadîth* : « Pour tout serviteur qui avait pour habitude de prier la nuit pendant une heure et qui s'endort sans le faire, on inscrira en sa faveur une rétribution de cette prière, et son sommeil sera une aumône qu'il reçoit comme don divin ».

Il est dit également dans le *hadîth* : « L'intention du croyant est meilleure que son œuvre ».

Sache également que les œuvres se répartissent en trois groupes.

Le premier groupe est constitué par les péchés qui ne se modifient pas par l'intervention de l'intention, comme dans le cas de celui qui construit une mosquée avec de l'argent illicite en visant par là le bien. En effet, l'intention ne change rien à cela et ne l'affecte pas, car viser le bien à travers le mal, c'est un autre mal. C'est dire que le bien ne peut être connu en tant que bien que grâce à la Loi religieuse. Comment, dans ces conditions, le mal peut-il devenir du bien ? Jamais. Sache aussi que celui qui se rapproche des sultans en construisant des mosquées et des écoles avec de l'argent illicite est semblable au rapprochement des mauvais savants qui instruisent les malfaiteurs et les effrontés qui s'adonnent à la perversion, car lorsque ces derniers s'initient à la science, ils deviennent des brigands sur le chemin de Dieu – qu'Il soit exalté –, qui s'acharnent sur le bas monde

et suivent les passions. Les conséquences néfastes de leur conduite incombent à leur formateur, car il connaissait leurs mauvaises intentions et leurs desseins. Il en est ainsi de l'apprentissage des contes et des histoires mondaines, car les intentions de la plupart des conteurs sont connues : Ils veulent s'attirer le bas monde et amasser l'argent par n'importe quel moyen. Par conséquent les instruire revient à encourager la corruption. Tu sais ainsi que l'obéissance peut se transformer à dessein en une obéissance, tandis que la désobéissance ne se transforme jamais à dessein en une obéissance. Au contraire, lorsqu'il s'y ajoute un mauvais dessein, ses conséquences deviennent plus graves et plus désastreuses.

Le deuxième groupe est constitué des obéissances qui sont liées aux intentions, pour ce qui est du principe, de leur validité et de la multiplication de leur mérite. S'agissant du principe, c'est que le serviteur formule l'intention d'adorer uniquement Dieu – qu'Il soit exalté – ; s'il conçoit de la duplicité, son obéissance devient une désobéissance. Quant à la multiplication du mérite, elle s'obtient grâce à la multiplication des bonnes actions, car une seule obéissance peut servir à formuler l'intention de faire beaucoup de bonnes actions. Ainsi le serviteur obtient une récompense pour chaque intention formulée, car chacune d'elles constitue une bonne action. Ensuite, chacune de ces bonnes actions est multipliée par dix. Par exemple, le fait de s'asseoir dans la mosquée constitue une obéissance par laquelle on peut avoir beaucoup de bonnes intentions : attendre la prière, observer une retraite et soustraire les membres à commettre des méfaits, repousser les soucis qui détournent de Dieu – qu'Il soit exalté – en se retirant dans la mosquée, se consacrer à la mention de Dieu – qu'Il soit exalté – dans la mosquée, etc... Voilà donc une voie pour multiplier les bonnes actions et on peut appliquer ce critère à l'ensemble des actes d'obéissance.

Le troisième groupe est constitué par les choses licites et permises, car chaque chose licite implique une ou plusieurs bonnes intentions qui la transforment en une œuvre pie par laquelle on obtient des degrés élevés. C'est dire l'immense perte de celui qui les néglige et s'y adonne aveuglement comme les bêtes. Le serviteur ne doit pas non plus négliger le moindre instant ou pensée qui traverse son esprit car il sera

interrogé sur tout cela au jour de la Résurrection : pourquoi l'a-t-il fait ? Quel y était son dessein ?

Comme dans le cas de celui qui se parfume en ayant à travers son geste l'intention de suivre la sunna, de respecter la mosquée et de chasser les mauvaises odeurs qui incommode ses voisins de fréquentation.

Al-Shâfi'i disait : « Celui qui se parfume devient plus raisonnable. »

Un ancien pieux disait : « J'aime avoir une bonne intention en toute chose même dans ma façon de manger, de boire, de dormir, d'aller aux toilettes. »

Tout cela relève de ce qui permet de viser le rapprochement de Dieu – qu'Il soit exalté. Ainsi, celui qui vise à travers la nourriture la force d'assurer l'adoration et à travers le mariage la protection de sa foi, le réconfort du cœur de son épouse et l'obtention d'un enfant qui adorera Dieu après lui, il sera récompensé pour tout cela. Aussi, ne méprise rien de tes gestes et de tes paroles. Exige des comptes à ton âme avant qu'on les exige de toi. Améliore et corrige ce que tu as à faire avant de l'entreprendre, et regarde aussi ce que tu as négligé. Sache également que l'intention, c'est la propension et l'inclination de l'âme vers ce qui lui apparaît comme une utilité et un intérêt pour elle, soit dans l'immédiat, soit ultérieurement. Peut être qu'un ignorant qui a entendu ce que nous avons recommandé en matière d'amélioration de l'intention dira par exemple en mangeant : je formule l'intention de manger pour Dieu ou en récitant : je formule l'intention de réciter pour Dieu, en croyant que ceci constitue une intention, alors qu'il n'en est rien. En effet, l'intention est une propension du cœur et elle s'apparente aux ouvertures accordées par Dieu – qu'Il soit exalté. C'est dire que l'intention ne dépend pas uniquement du libre arbitre. Elle peut être aisée à certains moments, difficile à d'autres. Mais en général, elle est aisée pour celui qui a un cœur qui penche pour la foi plutôt que pour le bas monde. En matière d'intentions les gens se répartissent en plusieurs catégories.

Pour certains, leur action d'obéissance répond au motif de la crainte. Pour d'autres leur action répond au motif de l'espérance. Mais il y a une station plus élevée que ces deux attitudes, qui consiste à accomplir l'obéissance avec l'intention de respecter la Majesté de Dieu

– qu'Il soit exalté – parce qu'Il mérite l'obéissance et l'adoration. Mais cette intention n'est pas accessible à celui qui convoite le bas monde. Il s'agit de l'intention la plus rare et la plus élevée. Rares sont ceux qui la comprennent et encore moins ceux qui la pratiquent. Celui qui atteint cette station spirituelle s'en tient à la mention de Dieu – qu'Il soit exalté – et à la contemplation de Sa Majesté par amour pour Lui.

On rapporte qu'Ahmad ibn Khadrâwayh a vu Dieu en songe qui lui a dit : tous les gens M'adressent des demandes sauf Abû Yazîd (al-Bastâmî) qui Me cherche Moi-même. Notre but, c'est d'indiquer que ces intentions diffèrent quant aux degrés. Aussi, il se peut, pour celui qui est dominé par l'une d'elles, que son cœur ne parvienne à passer vers une autre. Ainsi, pour celui qui obtient une intention à propos du licite sans pouvoir l'obtenir pour une vertu, le licite aura la préséance et la vertu viendra après. C'est le cas par exemple de celui qui est gagné par l'intention de manger et de dormir pour reposer son corps et avoir la force de reprendre l'adoration sans être gagné sur le champ par l'intention de prier et de jeûner ; le fait de manger et de dormir est ici meilleur. D'ailleurs, si le serviteur se lasse de l'adoration en raison de son extrême régularité et s'il s'avère qu'en se délassant une heure, par quelque chose de licite, il retrouverait sa forme et sa vigueur, cette attitude serait meilleure que la poursuite de l'adoration dans de telles conditions. 'Alî disait : « Soulagez les cœurs et recherchez pour cela les bouquets de la sagesse, car les cœurs se lassent comme les corps se lassent. »

Ce sont là des subtilités que tu ne peux apercevoir qu'en côtoyant les savants. Car l'homme habile dans l'art médical peut soigner celui qui a de la fièvre avec de la viande malgré sa haute teneur calorifique, ce qu'exclut généralement celui qui ignore tout de la médecine, alors que le médecin cherche par là à lui faire reprendre ses forces pour supporter les soins. De même, il arrive à celui qui est rompu aux techniques de combat d'esquiver et de fuir devant son adversaire pour mieux feinter et l'attirer dans un endroit où l'adversaire ne peut pas manœuvrer en toute liberté. Or le cheminement sur la voie de Dieu – qu'Il soit exalté – est tout entier un champ de bataille où le serviteur livre un combat sans merci contre Satan. C'est aussi un terrain propice pour soigner le cœur. Celui qui est clairvoyant et qui bénéficie de la

réussite découvre dans cette voie des ruses subtiles que les hommes faibles excluent totalement. Or ces derniers ne doivent pas exclure ce qui leur échappe mais l'admettre chez ceux qui possèdent des états spirituels, jusqu'à ce que ces secrets se révèlent à eux ou qu'ils atteignent ces hautes stations spirituelles.

### La sincérité, sa vertu, sa réalité et ses degrés

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *On leur avait seulement ordonné d'adorer Dieu en Lui vouant sincèrement un culte pur* » (Coran : XCVIII-4). Il a dit également : « *Le culte pur n'appartient-il pas à Dieu ?* » (Coran : XXXIX-3). Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à Mu'âdh ibn Jabal : « Purifie ta foi, et peu d'œuvres te suffiront ». Il est dit dans le *hadîth* rapporté par Anas : « Au Jour de la Résurrection, les anges viendront avec des livrets scellés. Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – leur dira alors : jetez ce livret, agréez celui-ci. Les anges diront : Par Ta Gloire ! Nous n'avons inscrit que ce qui s'est fait ! Dieu dira : Ceci a été voué à ce qui est autre que Moi, et aujourd'hui Je n'accepte que ce qui a été voué à Moi ».

De même le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les anges font remonter au ciel l'œuvre de Mon serviteur et Moi Je vois ce qui se trame dans son âme. Mon serviteur n'a pas été sincère dans son œuvre. Jetez-le en enfer. De même les anges font remonter au ciel l'œuvre du serviteur qu'ils sous-estiment. Dieu leur révèle alors : vous êtes des scribes chargés d'inscrire l'œuvre de Mon serviteur et Moi Je surveille ce qui se trame dans son âme ; installez-le dans les hauteurs du paradis ! »

On rapporte ceci d'après al-Hasan : il y avait, dans le passé, un arbre qu'on adorait en dehors de Dieu. Un homme est venu vers cet arbre et il s'est dit : Je vais couper cet arbre. Il s'en rapprocha donc pour l'extirper par colère pour Dieu. Mais Satan s'y interposa sous une forme humaine et lui dit : que veux-tu ? L'homme dit : je veux couper cet arbre qu'on adore en dehors de Dieu. Satan lui dit : si toi tu ne l'adores pas, en quoi te nuit celui qui l'adore ? L'homme dit : je vais le couper. Satan lui dit : veux-tu quelque chose qui est meilleur pour toi. Ne le coupe pas et tu retrouveras le matin deux dinars sous

ton oreiller. L'homme dit : qu'est-ce qui me le garantir. Satan lui dit : moi-même. L'homme rentra chez lui, puis retrouva, le lendemain matin, les deux dinars. Mais le jour suivant il ne retrouva rien. Furieux il s'en alla pour couper l'arbre. Satan se présenta à lui sous sa forme et lui dit : que veux-tu ? L'homme dit : je veux couper cet arbre qu'on adore en dehors de Dieu. Satan lui dit : tu mens, tu ne peux pas le couper. L'homme s'avança pour le couper mais Satan le terrassa et l'empoigna violemment au point qu'il faillit mourir puis il lui dit : sais-tu qui je suis ? Puis il lui dit qu'il est Satan et ajouta : tu étais venu la première fois animé par une juste colère pour Dieu et je ne pouvais rien contre toi. Puis je t'ai dupé par les deux dinars que j'ai laissé pour toi. Ensuite, tu ne les as pas retrouvés et tu es venu par colère pour les deux dinars et j'ai pu ainsi avoir du pouvoir sur toi.

De même, on rapporte que Ma'rûf al-Karhî se donnait des coups et disait : « Ô âme ! Sois sincère et purifie-toi ! De son côté Abû Sulaymân disait : Heureux celui qui parvient à un seul pas authentique et pur par lequel il ne veut que Dieu – qu'Il soit exalté. »

On rapporte aussi qu'un homme sortait accoutré de vêtements féminins et participait aux cérémonies que fréquentent les femmes comme les noces et les funérailles. Un jour, pendant qu'il se trouvait dans une cérémonie au milieu des femmes, une pierre précieuse a été volée. Les gens ont crié : fermez la porte et fouillez tout le monde. On se mit à fouiller les femmes une par une. Lorsqu'il ne resta que lui et une autre femme, il implora Dieu en toute sincérité et dit : « Si je suis épargné de ce scandale, je ne referai jamais cela ! » Puis on a retrouvé la pierre précieuse chez la dernière femme. Et on a crié : lâchez l'autre, on a trouvé la pierre.

### La réalité de la sincérité

Sache qu'on imagine, qu'à toute chose, puisse se mêler quelque chose d'autre. Lorsque cette chose est débarrassée et épurée de ce quelque chose d'autre, on l'appelle de la sincérité. Or la sincérité a pour opposé l'associationnisme. Ainsi, celui qui n'est pas sincère est un associationneur. Mais l'associationnisme comporte des degrés. Ainsi, à la sincérité dans le *tawhîd*, s'oppose l'associationnisme en matière de

divinité. De même, dans l'associationnisme, il y a ce qui est manifeste et il y a ce qui est caché. Il en va de même pour la sincérité. Nous avons déjà évoqué les degrés de la duplicité dans les chapitres précédents. Nous allons parler ici de ce qui est motivé par le dessein du rapprochement, mais à ce motif se mêle un autre mobile, dû soit à la duplicité, soit à d'autres penchants et caprices de l'âme. C'est le cas, par exemple, de celui qui jeûne pour tirer profit de la protection favorisée par le jeûne, tout en ayant le dessein de se rapprocher de Dieu, ou de celui qui affranchit un esclave pour se débarrasser de son mauvais caractère, ou de celui qui effectue le pèlerinage pour améliorer son tempérament, grâce au mouvement qu'implique le voyage ou pour se débarrasser d'un mal auquel il s'expose ou de celui qui participe à une expédition pour s'exercer à l'art de la guerre et apprendre ses techniques, ou de celui qui prie la nuit pour chasser le sommeil et veiller plus facilement sur sa monture ou sur sa famille, ou de celui qui fait des études pour assurer plus facilement ce qui lui suffit en matière d'argent ou pour enseigner et savourer le plaisir de manier les mots et ainsi de suite. Lorsque le mobile en est le rapprochement de Dieu – qu'Il soit exalté – mais qu'à ce mobile s'ajoute l'une de pensées précédentes, au point que l'œuvre devienne pour cet homme plus aisée à faire à causes de ces motivations supplémentaires, son œuvre déborde les limites de la sincérité.

Or l'homme échappe rarement dans l'un de ses actes ou dans l'une des formes de son adoration, à ce genre de motivations. C'est pourquoi on a dit : Celui qui obtient de toute sa vie un seul instant qu'il voue sincèrement et totalement à Dieu – qu'Il soit exalté – il sera sauvé. Ceci en raison de l'extrême rareté de la sincérité et de la grande difficulté d'épurer le cœur de toutes ces motivations. Car ce qui est totalement pur, c'est ce qui n'a d'autre motivation que la recherche du rapprochement de Dieu – qu'Il soit exalté.

On a demandé à Sahl (al-Tustârî) : qu'est ce qui est le plus dur pour l'âme ? Il a répondu : c'est la sincérité, car l'âme ne peut y accéder qu'avec la pureté requise.

Sache également que les motivations qui troublent la sincérité diffèrent en degré : certaines sont manifestes, d'autres sont subtiles. Nous avons déjà évoqué les degrés de la dissimulation et de la duplicité

dans un chapitre particulier, en indiquant notamment que certaines formes de duplicité sont plus subtiles que les déplacements des fourmis. Donc, on peut s'y référer. En bref, tant que celui qui œuvre fait la différence entre la vision de l'homme et de la bête, à propos d'un état de l'œuvre, il est exclu de la pureté de la sincérité. Du reste, ne peut échapper à Satan que celui qui possède une vision très sagace et perspicace et qui bénéficie du soutien et de l'immunité de Dieu – qu'Il soit exalté.

On a dit que deux *rak'a* de la part d'un savant valent mieux que soixante-dix *rak'a* émanant d'un ignorant. Par savant, on entend ici celui qui connaît les subtilités des vices qui affectent les œuvres, pour pouvoir s'en débarrasser. En revanche, l'ignorant ne regarde que l'aspect extérieur de l'adoration. Du reste un carat en or authentifié par un expert vaut mieux qu'une pièce d'un dinar acceptée par un idiot.

#### Le statut de l'œuvre mêlée et le degré de son mérite

Pour ce qui est de l'œuvre par laquelle son auteur ne vise que la duplicité, elle se retourne contre lui et constitue la cause de son châtement, au même titre que l'œuvre vouée sincèrement à Dieu – qu'Il soit exalté – constitue la cause de sa récompense. Donc, il n'y a aucun problème pour apprécier ces deux cas extrêmes. Mais le problème porte sur l'examen de l'œuvre mêlée, à laquelle se mélangent de la duplicité et des parts des penchants de l'âme.

Les gens ont divergé à ce sujet. Ceci implique-t-il une rétribution ou un châtement ou est-ce qu'il n'implique rien ? Les traditions n'évitent pas une certaine opposition à ce sujet. Il nous apparaît, à ce sujet, mais toute la science appartient à Dieu – qu'Il soit exalté –, qu'on doit regarder le degré d'intensité du mobile : si le mobile religieux équivaut au mobile psychique, ils s'annulent et l'œuvre n'est ni en faveur ni en défaveur de son auteur ; si le mobile de la duplicité est plus puissant, il est nuisible et il implique le châtement mais c'est un châtement inférieur à celui qui manifeste une duplicité totale ; si le mobile religieux est plus fort que l'autre mobile la récompense de l'auteur sera en fonction de l'intensité du premier mobile. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « Dieu ne fera tort à personne du poids d'un atome.

*S'il s'agit d'une bonne action, Il l'estimera au double de sa valeur.*  
(Coran: IV-40).

Ce que nous venons d'indiquer est attesté par l'accord unanime de la communauté musulmane ? sur le fait que celui qui part pour le pèlerinage tout en s'accompagnant de biens en vue de faire du commerce, son pèlerinage est valable et il sera récompensé en conséquence bien qu'il s'est mêlé à son acte rituel une part des penchants de l'âme. Mais comme le pèlerinage est le moteur originel ? son voyage ne manque pas de rétribution. Il en va de même de celui qui participe à une expédition militaire, s'il vise à la fois la conquête et le butin et si le butin est considéré comme un accessoire ; mais la rétribution qu'on en tire reste inférieure à celle de l'homme qui ne prête pas du tout attention au butin en participant une expédition de conquête. Et Dieu – qu'Il soit exalté – est Plus Savant.

#### La véracité, sa réalité, sa vertu

'Abdullâh ibn Mas'ûd rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Attachez-vous à la véracité, car elle conduit au bien et le bien conduit au paradis. L'homme ne cesse d'être véridique et de rechercher la véracité jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès de Dieu comme un véridique ». *Hadîth* recensé par Bukhârî et Muslim.

Bishr al-Hâfi disait : « Celui qui traite Dieu avec véracité s'effarouche de ses rapports avec les gens. »

Sache que le vocable *al-sidq* (vérité) peut s'appliquer à deux sens.

Le premier : la véracité dans la parole. Il sied à tout serviteur de faire attention à ses mots et de ne parler qu'en toute vérité, car la véracité par le propos est la forme la plus notoire et la plus manifeste du *sidq*. Il faut aussi qu'il fasse attention aux expressions équivoques et aux allusions, car elles s'accommodent, sauf en cas de besoin et de nécessité, dans certaines circonstances. Lorsque le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – voulait lancer une expédition, il la cachait et annonçait une autre destination, pour que l'ennemi ne le sache pas et ne se prépare pas pour le combat. D'ailleurs, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « N'est pas menteur

celui qui réconcilie deux hommes en disant du bien et en favorisant le bien ».

De même, le serviteur est tenu de respecter la véracité dans les termes qu'il utilise pour s'adresser à son Seigneur, comme lorsqu'il dit : je tourne ma face vers Celui qui a créé les cieux et la terre ! Si, en le disant, son cœur s'était détourné de Dieu pour être accaparé par le bas monde, il aura fait preuve de mensonge.

Le deuxième : c'est la véracité dans l'intention et dans la volonté. Ceci se ramène à la sincérité. Si, à son œuvre se mêle une part des penchants de l'âme, la véracité de son intention s'annule et son auteur peut s'avérer être un menteur, comme dans le *hadith* sur les trois sortes d'hommes : le savant, le lecteur du Coran et le combattant. Lorsque le lecteur a dit : j'ai lu le Coran..., son mensonge est dû à sa volonté et son intention et non pas à la lecture elle-même.

Cela dit, la véracité peut prendre aussi l'une des formes suivantes.

La véracité dans la résolution et la fidélité à cet engagement. Dans le premier cas, le serviteur formule la résolution d'être véridique comme lorsqu'il dit : si Dieu m'accorde de l'argent, je le donnerai entièrement en aumône. Cette résolution peut être véridique, mais elle peut aussi renfermer une certaine hésitation.

Dans le deuxième cas, c'est lorsqu'il se montre véridique et que son âme honore sa promesse. Ceci ne s'avère difficile que devant les épreuves de vérité et l'emprise du désir. C'est pourquoi Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : *« Il y a, parmi les croyants, des hommes qui ont été fidèles au pacte qu'ils avaient conclu avec Dieu »* (Coran : XXXIII-23). Il a dit dans d'autres versets : *« Plusieurs d'entre eux font un pacte avec Dieu : S'Il nous accorde une faveur, nous ferons sûrement l'aumône et nous serons au nombre des justes ! Mais lorsque Dieu leur accorde une faveur, ils en sont avares, ils se détournent et s'écartent. Dieu a donc suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs jusqu'au jour où il Le rencontreront, parce qu'ils n'ont pas accompli ce qu'ils avaient promis à Dieu et parce qu'ils mentaient »* (Coran : IX-75/7).

La véracité dans les actes : c'est lorsqu'il y a une harmonie parfaite entre l'intérieur et l'extérieur du serviteur, de sorte que ses œuvres manifestes ne trahissent pas une discordance avec son intérieur. Murtif disait : « Lorsque l'intérieur et l'extérieur du serviteur deviennent

harmonieux, Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – dit : voilà Mon vrai Serviteur ! »

La véracité dans les stations de la foi, qui est le degré le plus élevé du *sidq*, comme dans la véracité dans la crainte, l'espérance, l'ascèse, le contentement, l'amour et le *tawakkul* (le fait de s'en remettre à Dieu) : Ces choses ont des principes auxquels s'applique ce vocable lorsqu'ils deviennent manifestes. En plus, elles possèdent leurs propres finalités et réalités. Aussi, l'homme véridique est celui qui incarne leur réalité. Car lorsqu'une chose domine et que sa réalité devient effective, celui qui l'assume s'appelle un véridique. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : *« L'homme bon est celui qui croit en Dieu, au dernier jour, aux anges, au livre et aux prophètes. Celui qui, pour l'amour de Dieu, donne de son bien au voyageur, aux mendiants et pour le rachat des captifs. Celui qui s'acquitte de la prière ; Celui qui fait l'aumône. Ceux qui remplissent leurs engagements. Ceux qui sont patients dans l'adversité, le malheur et au moment du danger. Voilà ceux qui sont justes ! Voilà ceux qui craignent Dieu ! »* (Coran : II-177). Il a dit également : *« Seuls sont vraiment croyants ceux qui croient en Dieu et en Son prophète – sans plus jamais en douter ensuite – tandis qu'ils luttent dans le chemin de Dieu avec leurs biens et leurs personnes. Voilà ceux qui sont véridiques »* (Coran : XLIX-15).

Donnons un exemple sur la véracité dans la crainte : tout serviteur qui croit en Dieu a de Dieu une crainte qui est tout a fait qualifiée par ce concept mais qui n'atteint pas le degré de la vérité. Ne vois-tu pas comment il devient pâle lorsqu'il craint le sultan, parce qu'il appréhende le pire. Ensuite il ne craint pas l'enfer et ne manifeste rien de tout cela lorsqu'il commet un péché. C'est pourquoi 'Amir ibn 'Abd Qays disait : *« Je m'étonne pour le paradis dont les chercheurs sont endormis et je m'étonne pour l'enfer dont les fuyards sont endormis ! »* La réalisation en ce domaine est extrêmement rare, car ces stations spirituelles n'ont pas de fin pour qu'on puisse obtenir leur réalisation parfaite. C'est qu'on n'y accède qu'on fonction de l'état spirituel qui peut être faible ou intense. Ainsi, lorsque le serviteur s'appelle un véridique et lorsque Dieu sait qu'il y a de la véradicité chez un serviteur, Il l'écoute. Il reste que le véridique dans toutes ces stations spirituelles est extrêmement rare. Il arrive au serviteur d'avoir de la véracité dans quelques unes d'elles à l'exclusion d'autres. Enfin, parmi

les signes de la véracité il y a la dissimulation de toutes les épreuves et des œuvres pies et la répugnance à ce que les créatures les voient.

### L'examen de conscience et la vigilance

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Le Jour où chaque homme trouvera présent devant lui ce qu'il aura fait de bien et ce qu'il aura fait de mal, il souhaitera qu'un long intervalle le sépare de ce Jour. Dieu vous met en garde contre Lui-même* » (Coran : III-30). Il a dit également : « *Nous poserons les balances exactes, le Jour de la Résurrection. Nul homme ne sera lésé pour la plus petite chose ; serait-elle équivalente au poids d'un grain de moutarde, Nous l'apporterions. Nous suffisons à faire les comptes* » (Coran XXI-47). Il a dit aussi : « *Le Livre sera posé : Tu verras alors les coupables anxieux au sujet de son contenu. Ils diront : Malheur à nous ! Pourquoi ce livre ne laisse-t-il rien, de petit ou de grand, sans le compter ? Ils trouveront, présent devant eux, tout ce qu'ils auront fait. Ton Seigneur ne lèsera personne* » (Coran : XVIII-49). Il a dit encore : « *Ce Jour là, les hommes surgiront par groupes pour que leurs actions soient connues. Celui qui aura fait le poids d'un atome de bien, le verra, celui qui aura fait le poids d'un atome de mal, le verra* » (Coran : XCIX-6/8). Ces versets et d'autres semblables impliquent la gravité des comptes à rendre dans la vie future.

Ceux qui sont doués de discernement ont la certitude qu'ils ne peuvent échapper à ces dangers qu'en imposant à leurs âmes l'examen de conscience et la véracité dans la vigilance. C'est dire que celui qui pratique l'examen de conscience et exige des comptes à son âme dans le bas monde, ses comptes qu'il doit rendre au Jour de la Résurrection, seront légers et il bénéficiera d'une heureuse issue. Quant à celui qui néglige l'examen de conscience, ses remords et ses regrets seront interminables.

Comme ils ont su qu'ils ne seront sauvés que par l'obéissance et que Dieu – qu'Il soit exalté – leur recommande la patience et la fermeté :

« *Ô vous qui croyez ! Soyez patients ! Encouragez-vous mutuellement à la pa-tience ! Soyez fermes !* » (Coran : III-200), ils restent fermes en imposant à leurs âmes, d'abord l'exigence, ensuite la vigilance, ensuite l'examen de conscience, ensuite la sanction, ensuite la lutte

ensuite les reproches et les réprimandes. Ils ont ainsi réuni, dans leur fermeté, six stations qui s'originent toutes dans l'examen de conscience (*al-muhâsaba*). Mais tout examen de conscience est précédé d'exigence et de vigilance et il est suivi, en cas d'échec, de reproche et de sanction. Il faut donc expliquer ces stations.

### La première station : l'exigence (*al-mushârata*)

Sache donc que, de la même manière que le commerçant recourt à l'aide d'un associé dans son commerce, pour rechercher le profit, et qu'il lui pose des exigences et lui réclame des comptes, la raison a besoin elle aussi de l'association de l'âme : lui définissant des tâches, lui exigeant des conditions et lui indiquant la voie de la réussite. En plus, la raison n'omet pas de la surveiller, car elle n'est jamais rassurée contre la trahison de l'âme et contre le risque qu'elle dilapide le capital. Ensuite, la raison est tenue de lui réclamer des comptes et d'exiger d'elle qu'elle respecte les conditions que la raison lui impose. Car il s'agit d'un commerce dont le profit n'est autre que le paradis. Voilà pourquoi la réclamation des comptes à l'âme est ici encore plus minutieuse et précise que celle qu'on exige ordinairement dans les profits mondains. Donc, il incombe à tout homme doué de grande détermination, qui croit en Dieu et au Jour Dernier de ne jamais omettre de réclamer des comptes à son âme et de la surveiller de près dans tous ses mouvements, ses immobilités et ses pensées qui l'assaillent. Car chacun des souffles de la vie est une perle irremplaçable.

Ainsi, lorsque le serviteur s'acquitte de l'obligation rituelle du début du jour, il doit vider son cœur et le consacrer une heure pour imposer ses exigences à son âme en lui disant : je n'ai d'autre marchandise que ma vie. Lorsque le capital s'épuise, on désespère de toute possibilité de faire le commerce et de réaliser des profits. En ce jour nouveau, Dieu m'a accordé un sursis, a retardé le terme de ma vie et m'en a fait un don. S'Il m'avait fait mourir, j'aurais souhaité qu'Il me fasse revenir dans le bas monde pour faire le bien. Ô mon âme ! Fais comme si on t'avais ravie à la vie et qu'on t'avais rendue au monde ! Prends garde à perdre ce jour ! Sache que la nuit et le jour comptent vingt-quatre

heures et que pour chaque jour on déploie pour le serviteur vingt-quatre armoires bien rangées. On ouvre pour lui une armoire et il voit qu'elle est remplie de la lumière de ses bonnes actions accomplies au cours de cette heure : il sera tellement joyeux en voyant cette lumière, au point que, si sa joie était partagée par les habitants de l'enfer, ils en seraient stupéfaits et ne sentiraient plus les douleurs causées par les flammes. On lui ouvre une autre armoire, sombre et noire, qui dégage une mauvaise odeur, dont les ténèbres l'enveloppent complètement, car cela représente l'heure pendant laquelle il a désobéi à Dieu – qu'Il soit exalté –. Sa frayeur et Sa panique sont telles que si elles étaient partagées par les habitants du paradis leur joie et leur félicité en seraient affectées. Ensuite, on lui ouvre une armoire vide qui ne renferme rien qui puisse le réjouir ou l'attrister, car cela représente l'heure pendant laquelle il s'est endormi ou resta insoucieux ou s'occupa de quelque chose de licite : il regrettera qu'elle soit vide et ressentira ce qui arrive à celui qui peut faire beaucoup de profit et qui le rate. Voilà comment on lui fait voir les grilles de son temps tout au long de sa vie. C'est pourquoi il dira à son âme : Efforce-toi aujourd'hui de remplir ton armoire et de ne pas la laisser vide. N'opte pas pour la paresse, le repos et la quiétude, pour ne pas rater ce que d'autres gagneront comme degrés élevés !

Quelqu'un disait : « Supposons qu'on a pardonné au malfaiteur ; mais n'a-t-il pas raté la récompense des bienfaiteurs ? »

Voilà donc la recommandation que le serviteur s'impose à lui-même à propos de son temps. Ensuite, il est tenu d'adresser une autre recommandation à ses sept membres et organes, à savoir l'œil, l'oreille, la langue, le ventre, le sexe, la main et le pied, qui doivent se soumettre à son âme, car ce sont ses serviteurs, dans ce commerce qui procurent l'éternité et ce sont les agents qui exécutent ses oeuvres. Il doit notamment indiquer à son âme que les sept portes de l'enfer correspondent au nombre de ces membres et organes, pour celui qui désobéit à Dieu – qu'Il soit exalté. Aussi, il lui recommande de les préserver de la désobéissance.

S'agissant de l'œil, il le préserve de tout regard vers ce qui est interdit, ou vers un musulman avec du mépris, ou vers toute indiscretion inutile, en l'occupant par ce qui lui rapporte du profit, à

savoir le fait de regarder avec considération vers ce pourquoi il a été créé, c'est à dire les merveilles de la création de Dieu – qu'Il soit exalté – ou vers les bonnes œuvres pour s'y conformer, ou dans le Livre de Dieu – qu'Il soit exalté – ou dans la Sunna de Son Messager – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – ou dans les livres de sagesse, pour tirer un enseignement utile et profitable.

Voilà comment il doit adresser à chaque membre et organe la recommandation appropriée, notamment la langue et le ventre. Nous avons déjà évoqué les dégâts de la langue. Pour que chacun de ces membres s'occupe de ce pour quoi il a été créé, comme le *dhikr* (mention de Dieu), le rappel (*tadhkîr*), etc., parmi les œuvres pies.

S'agissant du ventre, il lui impose d'abandonner la cupidité, d'éviter les désirs, les appétits et tout ce qui est douteux et de se contenter de ce qui est nécessaire. Il impose, comme condition à son âme, en cas d'écart à ce propos, de la punir en la privant des plaisirs du ventre, pour lui faire rater plus qu'elle n'a obtenu par son désir.

Il en va de même pour tous les membres, ce qui exigerait beaucoup de développement.

Il doit l'avertir des subtilités qui se dissimulent derrière les obéissances et les désobéissances des membres et des organes. Ensuite, il poursuit sa recommandation à propos des tâches de la perfection (*al-ihsân*).

### La deuxième station : la vigilance

Lorsque l'envoyé de Dieu Messager – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a été interrogé à ce sujet il a dit : « C'est que tu adores Dieu comme si tu le vois, et si tu ne le vois pas sache qu'Il te voit », il entend par là la nécessité de se représenter la Grandeur de Dieu et d'être vigilant à Son égard dans l'adoration.

On rapporte que Shiblî entra chez Ibn Abî al-Hasan al-Nûrî et le trouva assis calmement et soigneusement sans rien manifester. Il lui dit : d'où as-tu appris cette vigilance et ce calme. Il répondit : d'un chat que nous avons. Lorsqu'il voulait chasser, il s'installait sur une pierre pour qu'aucun de ses poils ne bouge.

L'homme doit donc surveiller son âme avant et pendant l'œuvre en

se demandant : est-ce que son œuvre est motivée par le désir de l'âme ou par l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté ? Si c'est par amour de Dieu – qu'Il soit exalté – il poursuit son œuvre. Mais si c'est par désir de l'âme il l'abandonne. Car c'est cela la sincérité. Al-Hasan disait : « Que Dieu prenne en miséricorde un serviteur qui s'en tient à son souci : si c'est pour Dieu, il poursuit et si c'est pour autre chose, il décroche. »

Voilà comment doit être la vigilance du serviteur dans l'adoration : il doit y être, sincère. Sa vigilance vis-à-vis de la désobéissance se réalise grâce à la repentance, au regret et à la cessation. Sa vigilance, vis-à-vis de ce qui est licite et permis, s'effectue grâce au respect des convenances et à l'action de grâce pour les bienfaits, car il s'expose constamment, soit à un bienfait pour lequel il doit rendre grâce, soit à une épreuve qu'il doit endurer. Or, tout ceci relève de la vigilance. Wahb ibn Munabbih disait à propos de la sagesse de la famille de Dâwûd : il ne sied pas à l'homme raisonnable de se détourner de quatre sortes d'heures : une heure pendant laquelle il se met en confiance avec son Seigneur, une heure pendant laquelle il réclame des comptes à son âme, une heure qu'il consacre à ses frères pour qu'ils l'informent de ses défauts et le confirment dans ses vertus, et une heure pendant laquelle il laisse son âme accéder à ses plaisirs licites, et non pas illicites, car cette dernière heure constitue une aide pour assumer les autres heures et une occasion pour retrouver la force. Mais cette heure au cours de laquelle il est occupé par la nourriture et la boisson ne doit pas être dépourvue d'une œuvre qui est la meilleure des œuvres, à savoir le *dhikr* (invocation et mentions de Dieu) et du *fikr* (réflexion), car la nourriture qu'il prend renferme tellement de merveilles, que s'il se met à y réfléchir, ce sera meilleur pour lui que d'accomplir beaucoup d'œuvres avec ses membres.

### La troisième station : l'examen de conscience après l'œuvre

Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Ô vous qui croyez ! Craignez Dieu ! Que chacun considère ce qu'il a préparé pour demain !* » (Coran : LIX-18). Ceci est une allusion à l'examen de conscience après l'accomplissement de l'œuvre. Voilà pourquoi 'Umar disait : « Exigez des comptes à vos âmes avant qu'on l'exige de vous. »

Al-Hasan al-Basrî disait : « Le croyant est maître de son âme, il lui réclame des comptes. » Il disait encore : « Il arrive au croyant d'être surpris par quelque chose qui lui plaît et il dit : par Dieu ! Je te désire car j'ai besoin de toi. Par Dieu ! Je n'ai aucun moyen pour t'avoir, car il y a un empêchement qui me t'interdit ! Il lui arrive aussi de rater quelque chose et de dire : je n'ai pas voulu cela. Je n'ai rien à avoir avec lui. Par Dieu ! Jamais je ne te tenterai, si Dieu le veut. » Les croyants sont des gens enchaînés par le Coran qui leur évite d'être perdus. Le croyant est un prisonnier dans le bas monde qui s'emploie à se libérer de ses chaînes. Il n'est jamais rassuré par quoi que ce soit avant d'avoir rencontré Dieu – qu'il soit exalté et magnifié. Il sait qu'il doit répondre de son ouïe, de sa vue, de ses membres, qu'il doit répondre de tout cela.

Sache également, de même que le serviteur doit avoir au début du jour un moment au cours duquel il pose ses conditions à son âme, de même il doit avoir à sa fin une heure pendant laquelle il s'en prend à son âme et lui réclame des comptes pour tout ce qu'elle a fait à l'instar de ce que font les commerçants dans le bas monde avec leurs associés, à la fin de chaque échéance, qu'elle soit quotidienne, ou mensuelle, ou annuelle.

L'exigence des comptes, ou l'examen de conscience (al-Muhâsaba), veut dire qu'on examine le capital, les pertes et les profits pour voir s'il y a croissance ou décroissance. Or, pour le serviteur, son capital religieux, ce sont les obligations rituelles ; ses profits, ce sont les œuvres surérogatoires et les vertus ; et ses pertes ce sont les péchés. Il doit d'abord réclamer des comptes à son âme à propos des obligations rituelles. Et s'il commet un péché, il s'emploie à la sanctionner et à la punir pour lui faire payer ce qu'il a raté.

On rapporte qu'Ibn al-Samma connut sa repentance dans la ville d'al-Raqqa. C'était un homme qui pratiquait scrupuleusement l'examen de conscience. Un jour il fit ses comptes et il trouva qu'il avait atteint soixante ans. Il compta les jours et il trouva qu'il avait déjà vécu vingt et un mille cinq cents jours. Il se mit à crier et à dire : Malheur à moi ! Je vais rencontrer le Roi avec vingt et un mille cinq cents péchés ? Comment, alors qu'en chaque jour il y a dix milles péchés ? Puis il tomba évanoui et il mourut. Les gens, qui ont assisté à

la scène, ont entendu une voix qui dit : quel merveilleux saut dans le paradis!

Voilà comment le serviteur doit réclamer des comptes à son âme, pour les souffles et les désobéissances du cœur et des membres, à chaque instant. Car, si à la suite de chaque désobéissance qu'il commet, l'homme jette une pierre dans sa maison, elle se remplira en un rien de temps. Mais il a tendance à être très laxiste en matière de remémoration des péchés, bien qu'ils soient minutieusement comptabilisés : « Dieu en aura fait le compte, alors qu'ils les ont oubliées » (Coran : LVIII-6).

#### La quatrième station : la sanction de l'âme pour ses manquements

Sache que, lorsque le serviteur exige des comptes à son âme et constate qu'elle a failli ou qu'elle a commis une désobéissance quelconque, il ne doit pas la négliger, autrement il lui serait plus facile de s'adonner aux péchés et plus difficile de servir son âme. Au contraire, il doit lui appliquer une sanction permise comme s'il devait sanctionner un membre de sa famille. On rapporte que 'Umar s'était rendu dans un champ qui lui appartenait. A son retour, il trouva que les fidèles avaient déjà accompli la prière de *'asr* (l'après-midi). Il se mit à dire : Je suis parti pour mon champ et je suis revenu pour trouver que les gens ont observé la prière du *'asr* ! Je donne mon champ en aumône pour les nécessiteux. A ce propos, al-Layth dit qu'il n'a raté que la prière en commun, et non pas la prière de *'asr* proprement dite. On rapporte également qu'il fut retenu par quelque chose et ne put accomplir la prière de *maghrib* (coucher) qu'après l'apparition des deux premières étoiles. Une fois sa prière observée, il a affranchi deux esclaves.

On rapporte également que Tamîm al-Dârî s'était endormi une nuit jusqu'au matin, sans observer sa prière nocturne surérogatoire qu'il accomplissait habituellement. En guise de châtement pour sa négligence, il observa pendant toute une année la prière nocturne sans dormir une seule nuit.

De même, Hasan ibn Sinân passa près d'une pièce et demanda : Quand l'a-t-on construite ? Puis il revint à lui et se dit : tu interrogas

sur ce qui ne te concerne pas. Je vais te punir par le jeûne d'une année. Et il s'exécuta.

S'agissant des sanctions qui ne sont pas permises, le serviteur n'est pas autorisé à les appliquer, comme dans les cas suivants : on rapporte qu'un homme des banû Isrâ'il a mis sa main sur la cuisse d'une femme puis il plaça sa main dans le feu jusqu'à ce qu'elle soit calcinée. On rapporte qu'un autre homme a déplacé son pied pour descendre et aller vers une femme puis il s'est dit : qu'est-ce que je suis en train de faire? Lorsqu'il a voulu remettre son pied il s'est dit : jamais un pied parti pour désobéir à Dieu ne doit reprendre sa place. Puis il l'abandonna jusqu'à ce qu'il soit arraché par la pluie et le vent. On rapporte également qu'un homme a regardé une femme puis il a arraché son œil. Tout ceci est interdit, même s'il était auparavant permis dans leur loi. On rapporte qu'un ascète a imité cette attitude : il a regardé une femme et il s'est donné une gifle qui a crevé son œil.

Nous rapportons également qu'un homme s'était trouvé dans un état d'impureté majeur alors qu'il faisait très froid. Comme il sentait que son âme répugnait à se laver, il a juré de se laver dans son habit rapiécé, sans l'essorer, tout imbibé d'eau, cet habit pesait dix kilogrammes. C'est de la pure ignorance. Car l'homme ne doit pas imposer à son âme ce genre de choses. Du reste, j'ai évoqué longuement des exemples similaires chez des dévots ignorants dans mon livre *Talbîs Iblîs*.

### La cinquième station : le combat et les exercices spirituels

Lorsque le serviteur réclame des comptes à son âme, il doit, comme nous l'avons indiqué, la punir, s'il constate qu'elle a commis une désobéissance. S'il voit qu'elle se relâche par paresse dans la réalisation d'une vertu ou dans l'accomplissement de l'un des *awrâd*, il doit la redresser en lui imposant la répétition de plusieurs *wird*. On rapporte ainsi qu'Ibn 'Umar a raté une prière en commun et qu'il resta debout en prière au cours de toute la nuit suivante. Si son âme ne lui obéit pas pour observer ces *awrâd*, le serviteur est tenu de lutter contre elle et de lui imposer ce qu'il peut.

Ibn al-Mubârak disait : « Chez les saints, leurs âmes s'accordent

avec eux spontanément pour faire le bien, tandis que nos âmes ne s'accordent avec nous que sous la contrainte. »

Pour s'aider dans sa tâche, le serviteur doit lui faire entendre les récits sur ceux qui s'adonnent aux exercices spirituels et ce qu'on a rapporté sur leurs mérites ou leur tenir compagnie, s'il en connaît, pour se conformer à leurs actes.

Quelqu'un disait : « Lorsque le relâchement me gagnait dans l'adoration, je regardais le visage de Muhammad ibn Wâsi' et les efforts qu'il menait. Je m'y appliquais ainsi pendant une semaine. »

De même, 'Âmir ibn 'Abd Qays avait pour habitude d'accomplir, chaque jour, mille *rak'a*. De son côté, al-Aswad ibn Yazîd jeûnait jusqu'à devenir pâle et livide. Masrûq accomplit un pèlerinage et il ne s'endormi que dans une position de prosternation. De même, Dâwûd al-Tâ'î ne prenait que du pain en miettes dilué dans l'eau, en récitant cinquante versets entre deux prises. Pour sa part, Karz ibn Wabra récitait intégralement le Coran trois fois par jour. De leurs côtés 'Umar ibn 'Abd al-'Azîz et Fath al-Mawsilî pleuraient des larmes de sang. De même, quarante, parmi les anciens, ont observé la prière de l'aube avec les ablutions mineures effectuées pour la prière du *'ishâ'* de la veille. Abû Muhammad al-Harfî séjourna une année dans le sanctuaire sacré de la Mecque sans dormir une seule nuit, sans parler, sans s'adosser à un mur et sans allonger son pied. Lorsqu'Abû Bakr al-Kattânî lui demanda : comment as-tu pu le faire ? Il répondit : grâce à une science véridique intérieure qui m'a aidé dans mon extérieur. Lorsque des gens sont entrés chez Zahla, la dévote, pour lui recommander plus de douceur avec son âme, elle leur répondit : Ce ne sont que des jours pour l'initiative. Celui qui rate aujourd'hui quelque chose, il ne le rattrapera pas demain. Par Dieu ! Ô mes frères ! je vais prier Dieu tant que mes membres me supporteront, je vais jeûner pour Lui pour les jours de ma vie et je vais pleurer tant que j'aurai des larmes.

Celui qui désire connaître davantage les conduites de ces spirituels et se promener dans les jardins de leurs exercices spirituels n'a qu'à se référer à mon livre *Sifât al-safwa* (Les qualités de l'élite) où il verra de leurs récits ce qui le conduirait à se considérer comme un mort par rapport à eux. D'ailleurs, s'il y entend les histoires des femmes dévotes il se sentira méprisable.

### La sixième station : les reproches et les réprimandes de l'âme

Abu Bakr al-Siddîq disait : « A celui qui méprise son âme pour Dieu, Dieu le rassure contre Son mépris. »

Anas rapporte ceci : « J'ai entendu 'Umar ibn al-Khattâb – pendant qu'il était entré dans une construction en ruine et qu'un mur me séparait de lui – dire : 'Umar Ibn al-Khattâb, prince des croyants ! Bravo ! Par Dieu ! Ou bien tu crains Dieu, ô fils d'Ibn al-Khattâb ! Ou bien Il te châtie ! » Al-Bukhtûrî ibn Hâritha rapporte ceci : « Je suis entré chez un dévot et j'ai vu qu'il avait allumé un grand feu et il se mit à faire des reproches à son âme jusqu'à ce qu'il tomba mort. » De même quelqu'un disait en mentionnant les saints : malheur à moi et fi donc !

Sache que ton pire ennemi, c'est ton âme qui est en toi. Elle a été créée instigatrice du mal, qui incline vers lui. Tu as reçu l'ordre de la redresser, de la purifier, de la sevrer par rapport à ses sources et de la conduire avec les chaînes de la contrainte vers l'adoration de son Seigneur. Si tu la négliges, elle s'emballe et désobéit et tu ne pourras plus la maîtriser ensuite. Mais si tu lui administres régulièrement les reproches, nous espérons qu'elle deviendra sereine et apaisée. Aussi, ne néglige pas de le lui rappeler. Pour ce faire, tu dois te tourner vers elle et lui faire avouer son ignorance et ses caprices en lui disant : ô mon âme ! Combien est grande ton ignorance ! Tu prétends posséder l'intelligence et la sagacité alors que tu es la pire des idiots et des imbéciles. Ne sais-tu pas que tu es vouée, soit au paradis, soit à l'enfer ? Comment celui qui ne sait pas où il va échouer peut-il s'amuser ? Surtout qu'il peut être ravi aujourd'hui ou le lendemain ! Ne sais-tu pas que ce qui doit arriver n'est pas loin, que la mort intervient soudainement sans rendez-vous et qu'elle ne frappe pas à un certain âge pour t'épargner à un autre, car pour chaque souffle vital, la mort est aux aguets et elle peut frapper à tout moment ; du reste, si la mort ne vient pas subitement, la maladie peut frapper soudainement et elle conduit à la mort. Pourquoi ne te prépares-tu pas à la mort qui est proche de toi ? Ô mon âme ! Si ton audace à désobéir à Dieu – qu'Il soit exalté – est due à ta croyance que Dieu ne te voit pas, combien est grande ton impiété ! Si ton audace l'est malgré que tu n'ignores pas qu'Il te voit, combien est grande ta

stupidité! Combien tu n'as pas honte! Penses-tu supporter son châtement? Essaie cela en restant une heure dans le Hammâm ou en approchant ton doigt du feu ! Ô mon âme ! Si ce qui t'empêche d'avoir la rectitude, c'est l'amour des plaisirs, cherche plutôt les plaisirs qui durent et qui sont exempts de trouble. Car il arrive que la prise d'un met prive de plusieurs autres mets plus appétissants. Que dis-tu d'un esprit malade pour lequel le médecin a prescrit une privation d'eau pendant trois jours pour se rétablir et pouvoir la prendre ensuite toute sa vie? Quelle est l'exigence pour l'esprit devant la satisfaction d'un désir? Doit-il endurer trois jours la privation pour se réjouir toute la vie? Ou satisfaire immédiatement son plaisir et s'exposer pour toujours à la souffrance ? Toute ta vie, par rapport à l'éternité, qui est la durée de la félicité des habitants du paradis et du châtement pour les habitants de l'enfer, représente moins que trois jours par rapport à la totalité de la vie ou plutôt moins qu'un instant par rapport à la durée du bas monde. J'aimerais bien savoir laquelle est plus dure et interminable : la douleur d'endurer les plaisirs, ou la souffrance dans les bas fonds de l'enfer? C'est dire que celui qui ne parvient pas à endurer la douleur de la lutte et des exercices spirituels, comment peut-il supporter la souffrance du châtement dans la vie future ? Es-tu occupée par l'amour de la réputation? Ne sais-tu pas qu'au bout de soixante ans ou un peu plus, il n'y aura, ni toi, ni ceux qui t'accordent le crédit de cette réputation? Ne veux-tu pas abandonner le bas monde en raison de la bassesse de ses partenaires et de la pesanteur de ses obligations et par crainte de la rapidité de son extinction ? Oses-tu substituer, au voisinage du Seigneur des mondes, une rangée de souliers en compagnie des idiots? Toute la marchandise est presque perdue, et il ne reste de la vie que peu de chose. Si tu te rattrapes, tu regretteras ce qui a été perdu, mais quel sera ton regret si tu joins le reste à ce qui a été déjà consommé? Œuvre durant quelques brefs jours pour des jours bien longs et prépare les réponses pour l'interrogatoire. Quitte le bas monde comme les êtres libres, avant que cela devienne un départ contraignant. Celui qui a pour monture la nuit et le jour, on le fera avancer même s'il est immobile. Réfléchis bien à cette exhortation ! Si elle n'a aucun effet sur toi, pleure donc ce qui t'arrive, car les larmes puisent directement dans l'océan de la miséricorde.

## La méditation

Dieu – qu'Il soit glorifié – a recommandé qu'on réfléchisse et médite sur Son Livre Munificent et Il a loué ceux qui méditent en disant : « *Qui méditent sur la création des cieux et de la terre. Seigneur! Tu n'as pas créé tout ceci en vain ! Gloire à Toi !* » (Coran : III-191) ; « *Il y a vraiment là des Signes pour un peuple qui réfléchit* » (Coran: XIII-3).

'Abdullâh ibn 'Umar al-Khattâb rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Réfléchissez sur les Merveilles de Dieu et ne spéculez pas sur l'Essence de Dieu ». Abû al-Dardâ' disait : « Méditer une heure vaut mieux que prier toute une nuit ». Wahb ibn Munabbih disait : « Plus un individu réfléchit longuement plus il comprend ; plus il comprend plus il sait ; plus il sait plus il œuvre. »

Bishr al-Hâfi disait : « Si vraiment les gens réfléchissent sur la grandeur de Dieu – qu'Il soit exalté – ils ne Lui désobéiront plus. » Al-Faryânî disait sur l'interprétation du verset suivant : « *J'écarterai bientôt de Mes Signes ceux qui, sur la terre, s'enorgueillissaient sans raison* » (Coran: VII-146), qu'il signifie ceci : je prive leurs cœurs de pouvoir réfléchir sur Mon affaire.

Dâwûd al-Tâ'î s'installa au cours d'une nuit de pleine lune sur le toit de sa maison et se mit à méditer sur le royaume des cieux et de la terre. Il tomba dans la maison de son voisin qui se dressa, l'épée à la main. Lorsqu'il vit qui c'était, il lui dit : ô Dâwûd ! Qu'est ce qui t'a fait tomber ? Il répondit : Je ne m'en suis pas rendu compte. Yûsuf ibn Assyat disait : « Le bas monde n'a pas été créé pour le regarder mais pour qu'on regarde à travers lui vers la vie future. »

Abû Bakr al-Kattani disait : « Une frayeur à l'éveil après l'insouciance, une rupture avec le penchant de l'âme et un tremblement par crainte d'être éconduit, valent mieux que l'adoration des êtres des deux mondes. »

## Les champs de la réflexion et ses fruits

Sache que la pensée peut porter sur quelque chose qui se rapporte à la

foi comme elle peut porter sur autre chose. Notre but se rapporte à ce qui est relatif à la foi. Mais cela nécessite de longs développements pour l'expliquer. Que l'homme examine quatre genres de choses : les actes d'adoration, les péchés, les mauvaises qualités périlleuses et destructrices et les bonnes qualités bénéfiques et salvatrices. Ne néglige pas donc ton âme ainsi que tes mauvaises qualités qui t'éloignent de lui et tes bonnes qualités qui te rapprochent de Lui.

Chaque aspirant doit posséder une liste ou il inscrit l'ensemble des mauvaises qualités périlleuses, l'ensemble des bonnes qualités salutaires et l'ensemble des péchés et des actes d'obéissance pour les passer en revue chaque jour.

Il lui suffit de regarder dix mauvaises qualités périlleuses, car s'il en est exempt, il sera à l'abri du reste. Ce sont l'avarice, l'orgueil, la fatuité, la duplicité, l'envie, la grande colère, l'appétit démesuré de la nourriture, l'appétit démesuré du sexe, l'amour de l'argent et l'amour du pouvoir et de la réputation. Comme qualités salutaires il en a dix aussi : le regret des péchés, la patience face aux épreuves, le contentement devant le décret divin, l'action de grâce pour les bienfaits divins, l'équilibre entre la crainte et l'espérance, l'ascèse et le renoncement au bas monde, la sincérité dans les œuvres, le bon caractère envers les créatures, le recueillement et l'amour de Dieu – qu'Il soit exalté. Voilà donc vingt qualités dont dix sont mauvaises et dix sont louables. Chaque fois qu'il se débarrasse de l'une des mauvaises qualités, il la barre sur sa liste, cesse d'y penser et rend grâce à Dieu de l'avoir épargné. Qu'il sache que cela n'a été possible que par la grâce et l'assistance de Dieu – qu'Il soit exalté. Ensuite il se penche sur les neuf qui restent. Il agira ainsi jusqu'à ce qu'il les barre toutes. Il fera de même en exigeant de son âme de s'orner des bonnes qualités salutaires. Chaque fois qu'il acquiert l'une d'elles, comme par exemple la repentance, il la marque d'un trait et s'occupe du reste. Voilà ce qui est nécessaire pour l'aspirant désireux ardemment de déployer l'effort et l'énergie qu'exige son combat spirituel.

Quant à la plupart des gens considérés comme des pieux et des vertueux, ils doivent inscrire sur leurs listes les péchés manifestes comme la consommation de ce qui est douteux, la médisance, la calomnie, les querelles et les disputes, l'éloge de soi-même, l'excès dans les attitudes partisans ou hostiles, les embrouilles dans l'abandon de la

recommandation du bien et l'interdiction du mal. Car la plupart de ceux qui se considèrent comme des pieux et des saints ne manquent pas de commettre avec leurs membres quelques uns de ces péchés. Or si on ne purifie pas les membres de ce genre de péchés, on ne pourra pas s'occuper de l'amélioration et de l'épuration du cœur.

Chaque groupe de ces gens est dominé par un certain genre de ces forfaits. Ils doivent les inspecter et y réfléchir. C'est le cas, par exemple, du savant scrupuleux, il manifeste généralement qu'il possède le savoir et recherche la renommée et la célébrité, soit à travers l'enseignement, soit à travers les prédications et les exhortations. Or, celui qui fait cela s'expose à une grave tentation à laquelle n'échappent que les justes et les véridiques. Il arrive aussi que le savoir pousse ses détenteurs à s'envier comme les femmes entre elles. Tout ceci provient de l'enracinement des qualités périlleuses et désastreuses dans les plis du cœur, dont le savant croit qu'il en est exempt, parce qu'il se leurre sur lui-même.

Aussi, celui qui ressent en lui ces mauvaises qualités, est tenu d'opter pour la solitude et la retraite spirituelle, de rechercher l'effacement et de s'abstenir de se lancer dans la prononciation des *fatâwî* (consultations juridiques). En effet, les Compagnons évitaient souvent de répondre à ceux qui leur demandaient des consultations et préféraient que d'autres s'en chargent. A ce propos, il doit se prémunir contre les démons humains qui peuvent dire devant son refus: voilà la cause de l'extinction du savoir! Qu'il leur réponde par ceci: la religion de l'Islam peut se passer de moi. Si je meurs, l'Islam ne tombera pas en ruine, tandis que moi je ne peux me passer de l'amélioration de mon cœur ! Donc, le savant doit être attentif et vigilant avec son cœur face aux subtilités cachées derrière ces mauvaises qualités. Nous demandons à Dieu de soigner la corruption de nos cœurs et de nous accorder la réussite pour accomplir ce qu'Il agréé!

### La réflexion et la spéculation sur l'Essence de Dieu sont interdites

Nous avons déjà indiqué que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Réfléchissez sur les Merveilles de Dieu et ne spéculez pas sur l'Essence de Dieu ». C'est dire que la réflexion et le raisonnement sur l'Essence de Dieu – qu'il soit glorifié – sont interdits, parce que les entendements n'y gagneraient que perplexité et

angoisse. En effet, Dieu est Plus grand, pour que les entendements puissent se Le représenter par la réflexion ou que les cœurs puissent L'imaginer formellement : « Rien n'est semblable à Lui. Il est celui qui entend et voit parfaitement » (Coran : XLII-11).

Pour ce qui est de la réflexion sur les créatures de Dieu – qu'Il soit exalté –, le Coran nous incite à le faire dans plusieurs passages, notamment dans les deux versets suivants :

« Dans la création des cieux et de la terre, dans la succession de la nuit et du jour, il y a vraiment des Signes pour ceux qui sont doués d'intelligence, pour ceux qui mentionnent Dieu, debout, assis ou couchés et qui méditent sur la création des cieux et de la terre. Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé tout ceci en vain ! Gloire à Toi ! Préserve-nous du châtimeut du feu ! » (Coran : III-190-191).

« Dis : Considérez ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre : ni les Signes, ni les avertissements ne suffisent à un peuple qui ne croit pas » (Coran : X-101).

Parmi les Signes de Dieu – qu'Il soit exalté – il y a l'homme, qui est créé à partir d'une goutte de sperme. L'homme se doit de réfléchir sur lui-même, car dans sa création, il y a des merveilles attestant la Grandeur de Dieu – qu'Il soit exalté – que bien des vies entières ne suffisent pas pour percer le millième de leurs secrets. Pourtant l'homme en est insoucieux, bien que Dieu – qu'Il soit exalté – l'enjoigne à réfléchir sur lui-même : « Ainsi qu'en vous-mêmes, n'avez-vous pas donc des yeux pour voir ? » (Coran : LI-2). Nous avons d'ailleurs évoqué quelques aspects de la création de l'homme dans le livre sur l'action de grâce (*al-shukr*). On peut s'y réfléchir.

Parmi Ses signes, il y a les pierres précieuses enfouie dans les montagnes, ainsi que les minerais d'or, d'argent, de turquoise, etc... Ou le naphte, le soufre, le pétrole et ainsi de suite.

Parmi Ses signes, il y a les grandes mers profondes qui entourent les terres et qui ne sont que des parties de l'immense océan qui entoure la terre. D'ailleurs, si on rassemblait toutes les terres fermes avec leurs étendues et leurs montagnes, elles seraient, par rapport à l'eau, une petite île au milieu d'un immense océan. Du reste, la mer renferme bien plus de merveilles que celles que nous voyons sur la terre ferme.

Regarde comment Dieu a créé les perles en les faisant croître dans

des coquilles sous l'eau. Regarde aussi comment Il a planté les corails à même les roches sous l'eau, sans compter les autres pierres précieuses, comme l'ambre et bien d'autres produits charriés par la mer. Regarde également les merveilleux vaisseaux de mer que Dieu, — qu'Il soit exalté — maintient à la surface de l'eau et comment ils voguent dans les mers grâce aux effets du vent. Mais ce qui est encore plus merveilleux, c'est l'eau. En effet, elle est la vie pour tout ce qui existe sur la terre, comme animaux et végétaux. Or, si le serviteur a besoin de boire un peu d'eau et qu'on l'en empêche, il offrira tous les trésors du bas monde pour l'avoir, s'il les avait. Ensuite, s'il boit cette eau et qu'on l'empêche de l'uriner, il offrira tous les trésors de la terre pour l'expulser. Le serviteur ne doit donc pas négliger cet immense bienfait.

Parmi Ses signes, il y a l'air, qui est un corps subtil invisible à l'œil nu. Regarde pourtant sa force et sa puissance. Regarde aussi les merveilles de l'atmosphère où apparaissent les nuages, le tonnerre, l'éclair, la pluie, la neige, le froid, la foudre, etc., parmi les merveilles. Regarde également les oiseaux qui volent avec leurs ailes dans l'air, comme voguent les animaux marins dans l'eau. Ensuite le ciel et son immensité, ses étoiles, son soleil et sa lune. Dans chaque étoile ou planète Dieu possède une sagesse pour ce qui est de sa couleur, de sa forme et de sa position. Regarde aussi comment la nuit enveloppe le jour et comment le jour enveloppe la nuit. Regarde également les positions du soleil et comment il change en été, en hiver, au printemps et en automne. On a dit que le soleil est cent soixante fois et quelque plus grand que la terre, que la plus petite étoile dans le ciel est au moins huit fois plus grande que la terre. Si cela, c'est la grandeur d'une seule étoile regarde leur grand nombre, et regarde le ciel qui renferme tant d'étoiles, et comment ton œil les embrasse malgré sa petite taille. Mais ce qui étonne, chez toi, c'est que tu entres dans une maison d'un homme fortuné, décorée avec de l'or, et tu restes ébahi et admiratif. Tu ne cesses de le mentionner en regardant cette grande maison, en admirant son plafond, ses merveilles, ses meubles, ses beaux décors, sans te retourner avec ton cœur vers ce qui est semblable. Tu ne réfléchis pas sur l'édification de ton Créateur. Car tu as oublié ton âme et ton Seigneur et tu ne t'occupes que de ton ventre et de ton sexe. Dans ton insouciance, tu es semblable à une fourmi qui sort de sa

fourmilière qu'elle a creusée dans le mur du palais du roi et qui retrouve une autre fourmi pour lui parler de sa fourmilière, comment elle l'a construite et ce qu'elle y a accumulé sans mentionner le palais du roi ou ce qu'il renferme. Voilà comment tu es dans ton insouciance. Tu ne sais du ciel que ce que tu sais du plafond de ta maison. Voilà donc quelques indications sur le champ où se déploie la réflexion de ceux qui méditent. Il faut savoir que les vies sont bien brèves et que les sciences ne parviennent pas à embrasser la connaissance de quelques créatures. Néanmoins plus ta connaissance des merveilles de la création est grande, plus est parfaite ta connaissance de la Majesté du Créateur. Médite donc sur ce que nous avons indiqué ici en plus de nos allusions à ce sujet dans le livre sur l'action de grâce (*al-shukr*). Car celui qui regarde ces choses en tant que produits de l'Acte de Dieu et de Sa création gagne la connaissance de la Majesté de Dieu – qu'Il soit exalté – et de Sa Toute Puissance. Quant à celui qui se limite à l'examen de leurs effets réciproques sans considérer leur Lien avec l'Agent de toutes les causes, il ne récoltera que les malheurs et les tourments. Puisse Dieu nous préserver des chutes des ignorants et du recours aux causes de l'égarement !

Enfin il n'y a pas lieu de réfléchir sur ce qui nous est invisible parmi les anges et les djinns. Voilà pourquoi nous l'avons omis pour nous occuper que de ce que nous voyons. Dieu est Plus Savant.

### La mort, l'après la mort et ce qui s'y rapporte

Sache que, pour celui qui est pris par le bas monde et piégé par ses leures, son cœur omet inéluctablement de se souvenir de la mort et de l'évoquer. Et même s'il la mentionne, il la déteste et elle lui répugne. Ensuite, les hommes se répartissent entre ceux qui sont absorbés par le bas monde, ceux qui débentent leur repentance et ceux qui possèdent la connaissance spirituelle et qui sont éveillés. S'agissant de celui qui est absorbé, il n'évoque pas la mort et s'il l'évoque, c'est pour regretter le bas monde et dénigrer la mort. Pour un tel genre d'homme, le souvenir de la mort ne fait que l'éloigner encore plus de Dieu – qu'Il soit exalté. Pour ce qui est du repentant, il évoque souvent la mort pour faire jaillir la peur et la crainte dans son cœur. Il peut ainsi parachever sa

repentance. Il lui arrive parfois de détester la mort par crainte qu'elle ne l'arrache avant d'avoir parachévé la repentance ou de préparer les provisions nécessaires avant le voyage ultime. En cela il est excusé en détestant la mort, et il n'est pas visé par la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : « Celui qui déteste la rencontre de Dieu, Dieu déteste sa rencontre ». En effet, cet homme craint la rencontre de Dieu uniquement en raison de ses déficiences et de ses manquements. Il est comme celui qui retarde de retrouver le bien aimé parce qu'il est occupé par les préparatifs de sa rencontre, de manière à être agréé par le bien aimé. On ne doit pas le considérer comme quelqu'un qui déteste Sa rencontre. Son signe particulier, c'est qu'il ne cesse de se préparer pour Lui et de n'avoir d'autre souci que Lui. Autrement, il rejoint celui qui est absorbé par le bas monde.

S'agissant de celui qui possède la connaissance spirituelle, il se souvient de la mort en permanence, car il s'agit du rendez-vous des retrouvailles avec le bien aimé. Or, il n'est pas de ceux qui oublient le rendez-vous des retrouvailles avec le bien aimé. En général il trouve longue l'arrivée de la mort qu'il aime pour se débarrasser de la demeure des péchés et rejoindre le voisinage du Seigneur des mondes.

Donc le repentant est excusable pour avoir détesté la mort et l'autre est excusable pour l'avoir aimée et souhaitée. Mais au-dessus d'eux il y a celui qui s'en remet totalement à Dieu – qu'Il soit exalté. Ainsi il ne choisit plus pour lui ni la mort ni la vie, car pour lui les choses souhaitables sont celles qui sont les plus agréables à son Maître. À force de vivre dans l'amour plénier et dans l'allégeance totale, cet homme parvient à la station spirituelle de la soumission et du contentement, qui constitue le but et la finalité ultime.

Dans tous les cas, l'évocation de la mort génère de la récompense et du mérite. Car celui qui est absorbé par le bas monde peut, en évoquant la mort, s'en détacher dans la mesure où cette évocation empoisonne son bonheur et le trouble.

### Ce qui est rapporté à propos du mérite de l'évocation de la mort

Abû Hurayra rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Evoquez souvent celui qui démolit les plaisirs, c'est-à-dire la mort ».

Anas rapporte qu'un homme a été grandement loué en présence du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui a demandé aux gens qui le louaient : comment votre compagnon évoquait la mort ? Ils ont répondu : nous ne l'avons pas entendu évoquer la mort. Il leur a dit : Votre compagnon n'est pas là-bas ».

Ibn 'Umar rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a été interrogé : quel est le croyant le plus sagace ? Il a répondu : « Ceux de tous les croyants qui évoquent le plus la mort e qui s'y préparent le plus, voilà ceux qui sont sagaces ».

Al-Hasan al-Basrî disait : « La mort a mis à nu le bas monde, n'y laissant à l'homme doué d'intelligence aucune réjouissance. Chaque fois qu'un serviteur impose à son cœur le souvenir de la mort, le bas monde devient à ses yeux insignifiant et il se passera de tout ce qu'il renferme. » Lorsqu'Ibn 'Umar évoquait la mort il sursautait et sautillait comme un oiseau. Chaque nuit il rassemblait les *fukahâ*' pour évoquer la mort et la résurrection et ils pleuraient comme s'il y avait une dépouille mortelle avec eux.

Hâmid al-Qaysarî disait : « Nous sommes tous certains de la mort, mais rares sont ceux parmi nous qui s'y préparent. Nous sommes tous sûrs de l'existence du paradis mais rares sont ceux parmi nous qui œuvrent en ce sens. Nous sommes tous certains de l'existence de l'enfer mais rares sont ceux parmi nous qui le craignent. Pourquoi vous réjouissez-vous ? Que pouvez-vous attendre d'autre que la mort ? C'est la première chose qui parviendra à vous de l'ordre de Dieu, en apportant soit du bien, soit autre chose. Ô mes frères ! Allez vers Dieu en cheminant convenablement ! »

Shâmit ibn 'Ajlân disait : « Celui qui place la mort devant les yeux ne soucie guère de l'étroitesse ou de la largesse du bas monde. »

Sache également que le danger de la mort est grand et que les gens ne s'en soucient pas parce qu'ils y pensent rarement et l'évoquent peu.

Et ceux qui l'évoquent ne le font qu'avec un cœur absent et insouciant. Voilà pourquoi un tel cœur ne peut être ébranlé par l'évocation de la mort. La méthode appropriée consiste pour le serviteur à vider son cœur pour l'évocation de la mort qui est présente devant lui, comme celui qui traverse en voyage un endroit inhospitalier ou prend la mer, il ne pense qu'à cela. Le meilleur moyen, pour le serviteur, c'est de se rappeler le sort de ses semblables et de ses amis qui ont trépassé en se souvenant de leur mort et de leur trépas sous terre. Ibn Mas'ûd disait : « L'homme heureux est celui qui est édifié par l'exemple d'autrui. » Abû al-Dardâ' disait : « Lorsqu'on évoque les morts, tu dois te considérer comme l'un d'eux. Le serviteur doit visiter régulièrement les tombes. Et lorsque son âme se fie à quelque chose du bas monde, il doit penser immédiatement au fait qu'il le quittera inéluctablement. Il doit aussi réduire ses faux espoirs. »

'Abdullâh ibn 'Umar rapporte ceci : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – m'a pris par le bras et m'a dit : sois dans le bas monde comme un étranger ou comme un passager. » Voilà pourquoi Ibn 'Umar répétait souvent : « Quand tu arrives au soir, n'attends pas le matin, et lorsque tu te trouves au matin, n'attends pas le soir. Prends, de ta santé, pour ta maladie, et de ta vie pour ta mort. »

Il est dit dans un autre *hadith* : « La chose que je crains le plus pour ma communauté, c'est le désir et le faux espoir. En effet, le désir fait égarer par rapport à la vérité et le faux espoir fait oublier la vie future ».

Al-Hasan rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à ses compagnons : « Est-ce que vous aimez tous entrer au Paradis ? Ils ont dit : oui, Ô Envoyé de Dieu ! Il leur a dit : réduisez l'espoir, placez votre fin devant vos yeux et ayez, devant Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié –, la pudeur qu'Il mérite. »

Abû Zakariyyâ al-Taymi rapporte ceci : « Pendant que le calife umayyade Sulaymân ibn 'Abd al-Mâlik se trouvait dans la mosquée Sacrée de la Mecque, on lui rapporta une pierre qui portait des inscriptions. Il demanda qu'on les déchiffre. Et le texte de cette inscription disait : ô Fils d'Adam ! Si tu voyais l'approche du terme de ta vie tu renoncerais à tes faux espoirs, tu aspirerais à la multiplication de tes œuvres et tu réduirais ta convoitise et tes échappatoires. Car tu

ne retrouverais que tes remords si ton pas trébuchait, une fois que ta famille et ta suite t'on enseveli, que tes enfants et ta parenté se sont éloignés. Tu ne peux alors, ni au bas monde revenir, ni à tes bonnes actions rien ajouter. Œuvre donc pur le Jour de la Résurrection, Le Jour des regrets et des remords ! »

Sache également que les faux espoirs ont deux causes : l'amour du bas monde et l'ignorance.

Pour ce qui est de l'attachement au bas monde, c'est que, lorsque l'homme se fie à lui, à ses plaisirs, à ses attraites et à ses attaches, il devient difficile pour son cœur de s'en séparer. Ainsi, le cœur du serviteur se défend de penser à la mort parce qu'elle est la cause de la séparation avec le bas monde. C'est dire que celui qui déteste une chose la repousse loin de lui. Or l'homme est souvent absorbé par les faux espoirs. Il ne cesse de faire miroiter à son âme les espoirs qui conviennent à ses désirs comme le fait de rester dans le bas monde ou tout ce dont elle a besoin en matière d'argent, de biens, de famille, de logement, d'amis et ainsi de suite parmi les moyens d'existence dans le bas monde. Voilà comment son cœur devient complètement absorbé par ces pensées au point de ne plus pouvoir évoquer la mort ou estimer qu'elle n'est pas loin. Si la pensée de la mort traverse son esprit dans certaines circonstances et qu'il ressent le besoin de s'y préparer, il ajourne cette échéance et fait des promesses à son âme en se disant : les jours sont devant toi jusqu'à ce que tu vieillisses, puis tu pourras te repentir. Ensuite, lorsqu'il vieillit, il retarde cela jusqu'à ce qu'il devienne très vieux. Et lorsqu'il devient un vieillard, il se dit : quand j'aurai terminé cette maison et restauré cette ferme ou quand je reviendrai de ce voyage. Il ne cesse ainsi de retarder et d'ajourner, en tenant, à chaque fois qu'il termine un ouvrage, à en finir dix autres. Il ajourne et retarde progressivement de jour en jour et d'un travail à un autre, jusqu'à ce qu'il soit ravi par la mort à un moment qu'il n'escompte pas. D'où ses remords et ses regrets interminables.

Du reste, la plupart des habitants de l'enfer qui ont ajourné la repentance indéfiniment dans le bas monde diront : malheur à nous à cause de cet ajournement.

C'est dire que la source de tous ces faux espoirs, c'est l'amour du bas monde, auquel on se fie aveuglement, ainsi que l'insouciance par

rapport à la Parole du Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – : «Aime ce que tu voudras car tu finiras par le quitter ».

Pour ce qui est de la deuxième cause qui est l'ignorance, c'est que l'homme compte sur sa jeunesse et exclut l'approche de la mort en raison de sa jeunesse. Ne peut-il penser, ce pauvre que si on comptait les vieillards de son village, ils seraient moins d'une dizaine ? Pourtant, s'ils sont moins nombreux, c'est parce que la mort est plus fréquente chez les jeunes. Pour un vieux qui meurt, il y a peut être un millier d'enfants et de jeunes qui sont morts. Cet homme ne doit pas se laisser leurrer par sa bonne santé. Il ne sait pas que la mort peut arriver soudainement. Et s'il exclut cela, il doit savoir que la maladie arrive subitement et que s'il tombe malade la mort n'est pas loin. C'est dire que s'il réfléchit et sait que la mort n'a pas un temps particulier en été, en hiver, au printemps, ou en automne, ou pendant le jour et pendant la nuit, qu'elle n'est pas réservée à un âge particulier, que ce soit la jeunesse ou la vieillesse ou l'âge adulte ou un autre, il trouvera que cela est bien grave et il se préparera pour la mort.

### La différenciation des gens à propos des faux espoirs

Il y a une grande différence entre les hommes à propos de leurs faux espoirs et de leur espérance démesurée. Certains espèrent rester jusqu'à l'extrême vieillesse. D'autre ne désespèrent jamais, quelle que soit la circonstance. D'autres encore réduisent leur espérance. On rapporte qu'Abû 'Uthmân al-Nahdî a dit : «J'ai atteint cent trente années d'âge et il n'y a rien où je n'ai constaté ma régression, sauf mon espérance qui est restée la même ».

On rapporte, sur la réduction de l'espérance, que la femme de Habib Abû Muhammad a dit : « Il me disait – c'est à dire Abû Muhammad – : si je meurs aujourd'hui, envoie à un tel, pour me laver et fais ceci et ceci et fais cela et ceci. » On lui a demandé : « A-t-il vu un songe ? » Elle a répondu : « C'est ce qu'il me disait chaque jour. »

Ibrâhîm ibn Sabt rapporte ceci : « Abu Zar'a m'a dit : je vais te dire ce que je n'avais jamais dit à personne : je n'ai jamais quitté la moquée, depuis vingt ans, avec l'espoir de vivre jusqu'au temps de la prière suivante »

On a dit à quelqu'un : « Pourquoi ne laves-tu pas ta chemise ? » Il a répondu : « L'affaire est plus rapide que cela. »

Muhammad ibn Abî Tawba rapporte ceci : « Ma'rûf fit annoncer la prière en commun puis il me dit : avance ! J'ai dit : si je dirige pour vous cette prière je ne pourrais diriger une autre pour vous. Ma'rûf me dit : toi, tu te dis à toi-même que tu pourrais accomplir une autre prière ? Nous cherchons refuge auprès de Dieu contre le faux espoir, car il empêche les meilleures œuvres. »

Tels sont donc les états spirituels des ascètes en matière de réduction de l'espérance. Plus l'espérance est réduite, plus l'œuvre est parfaite, car le serviteur envisage sa mort le jour même, et il s'y prépare comme un homme qui meurt. S'il passe le jour, il rend grâce à Dieu – qu'il soit exalté – pour la délivrance. Ensuite, il envisage de mourir cette nuit là et il se met à l'œuvre. Or, la loi religieuse incite à l'œuvre et à l'initiative. En effet, il est rapporté dans le Recueil de Bukhârî, d'après Ibn 'Abbâs que l'envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a deux bienfaits dont beaucoup de gens ne profitent pas : la bonne santé et le temps libre ».

Ibn 'Abbâs rapporte également que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit à un homme en l'exhortant : Profite de cinq choses avant cinq autres : de ta jeunesse avant ta vieillesse, de ta bonne santé avant ta faiblesse, de ta richesse avant ta pauvreté, de ton inoccupation avant ton occupation et de ta vie avant ta mort ».

'Umar a dit : la non précipitation est un bien en toute chose sauf pour ce qui se rapporte à la vie future.

Al-Hasan a dit : Ils sont bien étonnants les hommes qui ont reçu l'ordre de se préparer, pour lesquels l'ordre du départ a été annoncé et qui restent du premier au dernier assis en train de s'amuser !

Sahîm, le client de la branche tribale de Banû Tamîm rapporte ceci : Je me suis mis à attendre 'Abdullâh ibn 'Abdullâh pour une affaire. Il accomplit rapidement sa prière puis vint à moi et me dit : Soulage-moi en m'indiquant ce dont tu as besoin, car je dois prendre une initiative. Je lui ai demandé : une initiative par rapport à qui ? Il répondit : Par rapport à l'ange de la mort. Il faut dire que c'était un homme qui accomplissait mille *rak'â* chaque jour. C'est que les anciens prenaient l'initiative en matière d'œuvres dans la mesure de leur possible. Ainsi

Ibn 'Umar se lavait la nuit, faisait ses ablutions mineures et priait. Ensuite il somnolait comme l'oiseau avant de se lever pour faire ses ablutions et prier. Puis de nouveau il somnolait comme l'oiseau avant de reprendre les ablutions et la prière. Il faisait cela plusieurs fois la nuit.

De même 'Umayr ibn Hânî répétait chaque jour cent mille glorifications.

Pour sa part Abû Bakr ibn 'Ayyâsh disait : « J'ai terminé dans ce coin dix huit mille fois la récitation du texte intégral du Coran. »

### La dureté de la mort et les états recommandés en ces moments

Sache que s'il n'y avait d'autre horreur et malheur devant le serviteur que ce que représente la mort, cela devrait suffire pour empoisonner sa vie, troubler sa joie et l'amener à y penser longuement. Mais le plus étonnant, c'est que, si au moment où il jouissait du plus grand plaisir, l'homme s'attendait à l'intrusion d'un soldat pour lui donner cinq coups, cela troublerait sa vie et son plaisir. Pourtant à chacune de ses souffrances, il s'expose à l'intrusion de l'ange de la mort qui lui apportera les affres de l'agonie, mais il reste insouciant à l'évocation d'une telle réalité bien évidente. Il n'y a d'autres causes à cela que l'ignorance et l'imprudence.

Sache également que la mort est plus dure que le coup de l'épée parce que celui qui est frappé d'une épée peut encore crier et implorer secours du fait qu'il garde encore son énergie et ses forces, tandis que le mourant perd sa voix au moment de son agonie en raison de l'intensité de la souffrance et parce que l'épreuve est terrible : elle domine son cœur et tout ce qui est vital en lui ; tous ses membres et ses organes faiblissent à l'extrême et il ne lui reste plus aucune force pour demander secours et crier. Il souhaiterait, s'il le pouvait, de trouver du soulagement dans les plaintes, les cris et les lamentations. C'est que l'esprit vital est arraché de toutes les veines. Chacun de ses membres meurt progressivement. D'abord ce sont ses pieds qui se refroidissent. Ensuite c'est le tour de ses jambes. Puis c'est le tour de ses cuisses jusqu'à ce que le refroidissement atteigne la gorge. A ce moment là son regard quitte définitivement le bas monde et ses habitants et on ferme pour lui l'accès à la porte de la repentance. En

effet, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu accepte la repentance tant que le serviteur n'agonise pas et n'expulse pas le dernier souffle vital ».

On rapporte que les deux anges gardiens du serviteur lui apparaissent au moment de la mort. Si c'est un bon serviteur ils le louent et lui disent : que Dieu te récompense par le bien ! Si c'est un mauvais serviteur ils lui disent : puisse Dieu ne pas te récompenser par le bien ! Anas ibn Mâlik rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix - a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – prépose pour Son serviteur croyant deux anges gardiens qui enregistrent son œuvre. Lorsqu'il meurt, ces deux anges disent : il est mort. Nous autorises-tu à confirmer monter au ciel ? Dieu – qu'Il soit exalté – leur dit : mon ciel est rempli de Mes anges qui Me glorifient Ils disent : nous autorises-Tu à nous installer sur la terre ? Dieu – qu' soit exalté – dit : ma terre est remplie de Mes créatures qui M. glorifient. Ils disent : où devons nous nous installer ? Il leur dit . installez-vous près de la tombe de Mon serviteur. Glorifiez-Moi, Louez-Moi, Affirmez Ma Grandeur et Mon unicité et inscrivez cela en faveur de Mon serviteur jusqu'au Jour de la Résurrection ».

Il est dit dans les deux recueils authentiques, d'après le *hadith* transmis par 'Ubâda ibn as-Sâmit que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Lorsque la mort arrive chez le croyant, on lui annonce la bonne nouvelle de l'agrément de Dieu et de Sa générosité en sa faveur. Et rien ne devient plus cher pour le croyant que ce qui se trouve devant lui. Quant à l'homme voué à l'enfer, dont le mauvais sort est scellé, on lui annonce l'enfer en ces moments d'horreur ». Du reste, beaucoup d'anciens pieux craignaient la mauvaise issue finale. C'est ce que nous avons déjà développé dans le livre sur la crainte. Et c'est un thème qui convient ici.

Nous implorons Dieu de nous combler de Sa miséricorde qui embrasse toute chose, d'être Bienveillant envers nous et de nous réserver une fin heureuse ! Il est Magnanime et Généreux !

Ce qui est recommandé comme état à l'agonisant, c'est d'avoir un cœur qui a une bonne opinion de Dieu, d'avoir une langue qui articule la Profession de foi et d'être calme, car c'est un signe qu'il a vu du bien. On rapporte, à ce sujet, que le souffle vital quitte le croyant

doucement. Et il est recommandé de lui faire répéter la formule de la profession de foi : il n'y a de Dieu que Dieu, conformément à ce qui est rapporté dans le *hadîth* authentique, d'après la version de Muslim: « Faites répéter à vos morts : Il n'y a de Dieu que Dieu ».

Il faut que celui qui le fait répéter soit bienveillant avec lui et de ne pas trop y insister, mais de le faire doucement. Il est dit dans un autre *hadîth*: « Assistez vos morts. Faites-leur répéter : il n'y a de Dieu que Dieu. Faites-leur annoncer le paradis. Car le plus magnanime et savant parmi les hommes et les femmes est perplexe au moment de l'agonie. D'autant que c'est dans cette situation qu'Iblis, l'ennemi de Dieu, se trouve le plus proche du serviteur ». Il est dit aussi dans le *hadîth* authentique : « Aucun de vous ne doit mourir sans avoir une bonne opinion de Dieu ».

On rapporte également que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix « entra auprès d'un homme agonisant. Il lui dit : comment te trouves-tu ? L'homme répondit : j'espère en Dieu et je crains mes péchés. Il dit alors : chaque fois que ces deux choses se réunissent dans le cœur d'un serviteur en cette circonstance, Dieu lui donne ce qu'il espère et le rassure contre ce qu'il craint ». Cela dit, l'espoir au moment de la mort est meilleur, parce que la crainte est un fouet qui fait avancer. Or au moment de la mort le regard est fixe. Il convient donc d'être bienveillant avec le mourant parce que Satan intervient en ces moments et s'emploie à courroucer le serviteur contre Dieu pour ce qu'il subit et lui fait craindre ce qu'il endure. Or la bonne opinion est une arme pour repousser l'ennemi.

Sulaymân al-Tîmî a dit à son fils au moment de son agonie : mon fils ! Parle-moi des permissions accordées par Dieu. Peut être rencontrerai-je Dieu – qu'Il soit exalté – en ayant une bonne opinion de lui ?

**La mort de l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – et celle des califes bien guidés**

Sache que, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – représente le modèle parfait. Et il est bien connu que de toutes les créatures, il n'y a pas un être qui soit plus aimé que lui par Dieu –

qu'Il soit exalté. Pourtant Dieu – qu'Il soit exalté – n'a pas retardé le terme de sa vie.

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix « a subi les affres de la mort très durement. Bukhârî rapporte dans son recueil, d'après le *hadîth* transmis par 'Âïsha : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – avait près de lui une outre contenant de l'eau. Il se mit à introduire sa main dans l'eau et à essuyer son visage en disant : Il n'y a de Dieu que Dieu. La mort a ses affres ».

De même, il est rapporté dans le *Sabîh* de Bukhârî, d'après le *hadîth* transmis par Anas : « Au moment de son agonie, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – fut très éprouvé. Sa fille Fâtima se mit à dire : quel malheur, Ô père ! Il lui dit : plus d'épreuve pour ton père après ce jour ».

Ibn Mas'ûd rapporte le récit suivant : « Nous nous sommes retrouvés dans la pièce de notre mère 'Âïsha. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – regarda et des larmes tombèrent de ses yeux. Il nous annonça sa mort puis il nous dit : soyez les bienvenus. Que Dieu vous salue avec la paix, que Dieu vous garde, que Dieu vous protège, que Dieu vous unisse, que Dieu vous assiste, que Dieu vous accorde la réussite, que Dieu vous apporte profit, que Dieu vous élève, que Dieu vous préserve ! Je vous recommande la crainte révérencielle de Dieu et je vous recommande à Dieu, c'est Lui qui se charge de vous ! Nous lui avons demandé : ô Envoyé de Dieu ! A quand la fin de votre vie ? Il nous dit : la fin est proche. Le retour est vers Dieu, vers le Lotus de la limite, le paradis final et le haut *firdaws*. Nous dîmes : ô Envoyé de Dieu ! Dans quel linceul devons-nous vous ensevelir ? Il dit : dans mes présents vêtements si vous voulez ou dans un tissu yéménite ou un tissu blanc. Nous dîmes : ô Envoyé de Dieu ! Qui doit prier sur toi ? Et nous pleurâmes. Il dit : attendez, que Dieu vous prenne en miséricorde ! Et que Dieu vous récompense par le bien pour votre Prophète ! Après m'avoir lavé et enseveli dans mon linceul, mettez-moi sur mon présent lit sur le bord de ma tombe, puis sortez et laissez-moi pendant une heure, car le premier qui doit prier sur moi c'est mon ami et bien aimé Jibrîl (Gabriel), puis c'est Mikaël, puis Israfaël puis l'ange de la mort, puis une multitude d'anges. Ensuite entrez chez moi par groupes successifs. Priez sur moi et saluez-moi,

mais ne me gênez par aucun éloge déplacé, par aucun bruit ou cri. Que les hommes de ma famille commencent par prier sur moi, ensuite leurs femmes, ensuite vous-mêmes. Saluez ceux parmi mes compagnons qui sont absents ainsi que ceux qui me suivront dans ma religion jusqu'au jour de la Résurrection. Et je vous prends à témoin que je salue tous ceux qui embrassent l'Islam».

L'Archange Gabriel vint le voir trois jours avant sa mort, et lui dit : ô Muhammad ! Dieu m'envoie vers toi et te demande ce qu'Il sait mieux que toi et Il dit : comment te trouves-tu ? Il répondit : je me trouve affligé et je me trouve éprouvé. Gabriel revint le deuxième jour, lui posa la même question et il reçut la même réponse. Puis il revint le troisième jour, posa la même question et il reçut la même réponse. A ces instants l'ange de la mort se présenta et demanda l'autorisation. Gabriel dit alors : ô Muhammad voici l'ange de la mort qui te demande l'autorisation. Il ne l'a jamais demandée à un humain avant toi et il ne la demandera jamais à un humain après toi. Il lui dit : Donne-lui l'autorisation d'entrer et il entra. Il se mit devant lui, et dit : Dieu m'a envoyé vers toi et m'a ordonné de t'obéir. Si tu m'ordonnes de ravir ton âme je le ferai et si tu m'ordonnes de la laisser, je la laisserai. L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – lui dit : tu ferais ça, ô ange de la mort ? Il dit : c'est qu'on m'a ordonné de t'obéir. Puis Gabriel ajouta : ô Ahmad ! Dieu aspire ardemment à toi. Il dit alors : Fais ce qu'on t'ordonne Ô ange de la mort ! A ces mots Gabriel – que la paix soit sur lui – dit : paix sur toi Ô envoyé de Dieu ! C'est mon dernier passage sur la terre. C'est toi qui était le but de mes venues dans le bas monde ».

L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – mourut en étant adossé à la poitrine de son épouse 'Âïsha en portant un vêtement feutré et un manteau ample et épais. Sa fille Fâtima, se leva pour se lamenter en disant : ô Père ! Tu as répondu à l'appel de ton Seigneur ! Ô Père, le paradis du haut *firdaws* est le lieu de ton séjour ! Ô Père ! à Gabriel nous annonçons ta mort ! Ô Père ! Combien tu es proche de ton Seigneur ! Puis, lorsqu'on l'a mis dans sa tombe elle dit : ô Anas ! Comment vos âmes ont-elles pu accepter que vous versiez la terre sur l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – ?

## La mort d'Abû Bakr al-Siddîq

Abû al-Mulih rapporte qu'au moment de sa mort Abû Bakr avait envoyé chercher 'Umar. Il lui dit ceci : le vais te faire une recommandation, si tu l'acceptes de ma part : sache que Dieu – qu'Il soit exalté – a un droit pendant la nuit qu'Il n'accepte pas s'il est acquitté le jour, et Dieu a un droit pendant le jour qu'Il n'accepte pas s'il est acquitté la nuit. Il n'accepte pas non plus l'œuvre surrogatoire tant qu'on ne s'est pas acquitté de l'œuvre obligatoire. Ceux dont les balances pèseront lourdes, dans la vie future, ne le seront ainsi que parce qu'ils avaient suivi la vérité dans le bas monde, même si cela était lourd pour eux. Or il sied à une balance, dans laquelle on place la vérité, d'être lourde. Les balances de ceux qui pèseront peu dans la vie future ne le seront ainsi que par ce qu'ils avaient suivi l'erreur dans le bas monde, même si cela était léger pour eux. Or, il sied à une balance, dans laquelle on place l'erreur, d'être légère et de peser peu. Ne vois-tu pas que Dieu a révélé le verset de l'espoir à côté du verset de la rigueur pour que le serviteur soit à la fois craintif et désireux, pour ne pas se lancer dans la perte, et pour n'espérer de Dieu que la vérité. Si tu retiens ma présente recommandation, il faut qu'aucun absent ne te soit plus agréable que la mort dont tu ne peux te passer. Mais si tu négliges ma présente recommandation, il faut qu'aucun absent ne te soit plus désagréable que la mort que tu ne peux éviter, et dont tu ne peux te passer.

On dit qu'au moment de sa mort, sa fille 'Âïsha s'est rappelée un vers du poète qui dit :

Par ta vie, la richesse ne peut servir à l'homme  
 Au moment du trépas, lorsque la mort étouffe le cœur.

A ces mots, Abû Bakr dévoila son visage et lui dit : ce n'est pas ainsi. Dis plutôt : « *Livresse de la mort fait apparaître la vérité : Voilà ce dont tu t'écartais* » (Coran : L-19). Prenez mes deux vêtements. Lavez-les et faites-moi ensevelir dedans, car les vivants ont plus besoin des habits neufs que les morts.

## La mort de 'Umar ibn al-Khattâb

Ibn 'Umar rapporte ceci : après qu'on l'ait poignardé, 'Umar a placé sa tête sur mes genoux avant d'être emporté par ses blessures. Il me dit : Place ma joue à même la terre. Je lui ai dit : qu'as-tu à craindre si elle est sur mes genoux ou par terre ? J'ai cru qu'il me l'a demandé par lassitude. Donc je ne l'ai pas fait. Il me dit alors : place ma joue à même la terre. Que ta mère te perde ! Malheur à moi ! Puis malheur à moi si Dieu ne me prend pas en miséricorde !

On rapporte également que, lorsqu'il fut poignardé à la mosquée, on l'amena chez lui. Les gens vinrent lui rendre visite et le louer. Un jeune homme vint et lui dit : je t'annonce la bonne nouvelle, Ô Prince des croyants ! Une bonne nouvelle de la part de Dieu en ta faveur, du fait de ta compagnie avec l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix –, de ton ancienneté dans l'Islam, de ce que tu as fait, de ta charge publique assumée dans la justice et l'équité, et de ton martyre. 'Umar lui dit : j'aurai souhaité que cela soi mince, de sorte qu'il ne soit ni pour moi, ni contre moi. Ensuite il dit : ô 'Abdullâh ibn 'Umar : va voir 'Âisha la mère des croyants et dis-lui ceci : 'Umar te salue, mais ne lui dit pas le prince des croyants, car aujourd'hui je ne suis plus un prince pour les croyants, dis-lui : 'Umar ibn al-Khattâb te demande la permission d'être enterré à côté de ses deux compagnons. Ibn 'Umar alla donc chez elle. Il salua, puis demanda la permission d'entrer. Il trouva 'Âisha en pleurs. Il lui dit : 'Umar te salue et te demande la permission d'être enterré à côté de ses deux compagnons. Elle lui dit : Je voulais cette place pour moi. Mais aujourd'hui je le préfère à moi-même. Lorsqu'Ibn 'Umar revint sur ses pas, on dit : Voilà 'Abdullâh ibn 'Umar qui revient. A ces mots 'Umar dit : soulevez-moi un peu. Un homme l'adossa à lui. 'Umar demanda à son fils : qu'apportes-tu ? Ibn 'Umar lui répondit : ce que tu aimes, Ô Prince des croyants ! Elle a accordé sa permission. 'Umar dit : louange à Dieu. Rien ne m'est plus cher que cela. Une fois mort, transportez-moi puis saluez et demandez à 'Âisha : 'Umar ibn al-Khattâb demande la permission. Si elle l'accorde, faites-moi entrer, si elle me renvoie, emmenez-moi dans les cimetières des musulmans.

Il est rapporté, chez Muslim d'après la version transmise par al-Mûsawî ibn Makhrama, que 'Umar a dit : par Dieu ! Si j'avais tout le contenu de la terre en or je le donnerai pour me racheter du châtement de Dieu avant de Le voir.

Dans une autre version : par Dieu ! Si j'avais tout ce que sur quoi le soleil se lève ou se couche, je le donnerai pour me racheter devant l'horreur de la comparution pour rendre les comptes.

### La mort de 'Uthmân

Nâ'ila Bint al-Farâfisa, l'épouse de 'Uthmân rapporte ceci : le jour où 'Uthmân fut tué, il avait observé, la veille, un jeûne. Au moment de rompre son jeûne, il demanda un peu d'eau à ceux qui l'assiégeaient mais ils refusèrent. Il s'endormit sans rompre son jeûne. A l'aube, je suis allée voir des voisines à moi leur demander un peu d'eau potable. Elles me donnèrent une outre pleine d'eau. Je suis revenue le voir et je l'ai secoué. Il se réveilla. Je lui dis : voici de l'eau de source. Il leva sa tête et vit que c'était déjà l'aube. Il me dit : je jeûne. Aujourd'hui j'ai vu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – qui m'est apparu à travers ce plafond et qui m'a apporté l'eau de source. Il m'a dit : bois, Ô 'Uthmân ! J'en ai bu jusqu'à étancher ma soif. Il m'a dit : bois encore. J'ai alors bu jusqu'à ce que je fus parfaitement désaltéré. Ensuite il m'a dit : les gens vont être agressifs contre toi. Si tu les combats, tu triompheras et si tu les laisses, tu rompras ton jeûne avec nous. La femme de 'Uthmân ajouta : les assaillants entrèrent dans sa chambre le jour même et le tuèrent.

Al-'Alâ' ibn Fudhayla rapporte ceci d'après son père :

« Après la mort de 'Uthmân ibn 'Affân on a fouillé son armoire et on a trouvé une petite boîte qui contenait une feuille sur laquelle est écrit ce qui suit : voici la recommandation ultime de 'Uthmân : au Nom de Dieu, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux. 'Uthmân ibn 'Affân atteste qu'il n'y a de Dieu que Dieu, l'Unique qui n'a pas d'associé, que Muhammad est Son serviteur et Son messenger, que le Paradis est vrai, que l'Enfer est vrai, que Dieu ressuscitera ceux qui sont dans les tombes pour un Jour incontestable, que Dieu ne modifie pas Sa promesse sur le Retour. Pour cette attestation nous

vivons, pour elle nous mourrons et pour elle nous serons ressuscités si Dieu – qu'Il soit exalté – le veut ».

### **La mort de 'Alî ibn Abî Tâlib**

Al-Sha'bî rapporte ceci : lorsque 'Alî reçut le coup d'épée à la mosquée, il dit : qu'a-t-on fait de mon agresseur ? On lui dit : nous l'avons pris. Il dit alors : nourrissez-le de ma propre nourriture et donnez-lui à boire de ma propre boisson. Si je vis, je verrai ce que je déciderai à son sujet, et si je meurs, donnez-lui un seul coup (d'épée) et pas plus. Ensuite, il a fait ses recommandations ultimes à son fils al-Hasan à propos de son lavement. Puis il lui dit : n'exagère pas la qualité du linceul car il sera rapidement arraché. Emmenez ma dépouille en marchant modérément sans hâte ni trop de lenteur. Car si c'est un bien qui m'attend vous m'emmenez rapidement vers lui, si c'est un mal vous vous débarrasserez de moi.

On rapporte également qu'au cours de la nuit à la fin de laquelle 'Alî fut frappé d'un coup mortel, Ibn al-Hayyah était venu le voir à l'aube pour annoncer l'appel à la prière pendant qu'il était allongé et ressentait de la lourdeur. Il revint vers lui une deuxième fois mais il se sentait lourd pour se réveiller. Puis il revint une troisième fois, et 'Alî se leva et dit en marchant : attache ta ceinture pour faire face à la mort.

Car la mort va bientôt te rencontrer

Ne crains pas la mort même si elle descend chez toi.

Lorsqu'il atteint la petite porte de la mosquée, 'Abdurrahmân ibn Muljim le chargea et lui asséna un coup mortel.

### **Quelques propos tenus par des compagnons au moment de leur mort et sur la visite des tombes**

Peu avant sa mort al-Hasan ibn 'Alî dit aux siens : Mettez mon lit dans la cour de la maison, et ils s'exécutèrent. On le fit sortir dans la cour et il dit : Mon Dieu ! J'escompte mon âme auprès de Toi car je n'ai jamais reçu une pareille épreuve !

On rapporte qu'à sa mort, Mu'âdh ibn Jabal a dit : Regardez si nous sommes au matin ? On lui dit : nous sommes au matin. Il dit alors :

je cherche refuge auprès de Dieu contre une nuit dont le matin conduit à l'enfer. Puis il ajouta : bienvenue à la mort, ce visiteur qui était absent, ce bien aimé arrivé au terme d'une privation. Mon Dieu! Dans le passé je te craignais et aujourd'hui, j'espère en Toi ! Mon Dieu, Tu sais que je n'aimais pas le bas monde et la longue vie pour creuser les fleuves ou pour planter les arbres mais pour jeûner dans les longues journées de canicule, pour rester debout en prière dans le froid des longues nuits d'hiver, pour lutter contre les heures et pour être avec les savants dans les séances du *dhikr* !

Abû Muslim rapporte ceci : « Je suis venu voir Abû al-Dardâ' pendant qu'il agonisait. Il disait : y a-t-il un homme qui œuvre pour son issue comme un présent trépas ? Y a-t-il un homme qui œuvre pur un jour semblable au mien ? Y a-t-il un homme qui œuvre pour une heure comme la mienne ? Puis il mourut. »

Salmân al-Fârisî pleura au moment de sa mort. On lui dit : « Qu'est ce qui te fait pleurer ? » Il répondit : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – nous a incités à ce que nos provisions soient comme celles du voyageur, alors qu'autour de moi il y a toutes ces provisions ! On a dit que ce qui se trouvait autour de lui était composé d'un broc, d'une écuelle et d'un bassin pour se purifier. »

Al-Muznî rapporte ceci : « Je suis entré auprès de l'imam al-Shâfi'î au cours de la maladie qu'il l'a emporté. Je lui dis : « Comment vas-tu ? » Il m'a répondu : « Je me retrouve ce matin en homme qui va quitter le bas monde, se séparer de ses frères, retrouver ses mauvaises actions, boire la coupe de la mort et se présenter devant Dieu. Et je ne sais pas si mon âme ira au paradis, pour la féliciter, ou si elle ira en enfer, pour lui présenter mes condoléances. »

On rapporte qu'Abû al-Dardâ' s'asseyait souvent près des tombes. Comme on l'a interrogé à ce sujet il répondit : « Je m'assois près de gens qui me rappellent mon rendez-vous, et si je m'absente ils ne me calomnient pas. »

Maymûn ibn Mihran rapporte ceci : « J'ai accompagné 'Umar ibn 'Abd al-'Azîz dans une visite à un cimetière. Lorsqu'il vit les tombes, il pleura puis il vint vers moi et me dit : ô Maymûn ! Voici les tombes de mes grands-pères umayyades. Comme s'ils n'avaient pas partagé avec les gens du bas monde leurs plaisirs et leurs vies. Ne vois-tu pas

comment ils sont terrassés, devenus un exemple à méditer, soumis à une rude épreuve et exposés aux vers de terre qui attaquent leurs corps ? Puis il pleura et dit : par Dieu ! Je ne connais pas quelqu'un de plus heureux que ceux qui séjournent dans les tombes et qui sont préservés du châtement de Dieu – qu'il soit exalté – ! » Cela dit, la visite des tombes est recommandée. Car le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Visitez les tombes car elles vous rappellent la vie future ». Celui qui visite une tombe doit se mettre en face de la tête du mort et réciter quelques versets du Coran qu'il lui dédie comme cadeau et il convient que la visite soit effectuée le vendredi.

On rapporte, qu'après la mort de 'Âsim al-Juhdarî, quelqu'un de sa famille le vit en songe au bout de deux années. Il lui demanda : n'es-tu pas mort ? 'Âsim répondit : certes, oui. L'homme lui demanda : Où te trouves-tu ? 'Âsim répondit : par Dieu ! Je suis dans l'un des Jardins du paradis, en compagnie d'un groupe de mes amis. Nous nous rassemblions chaque jeudi soir et le lendemain matin autour d'Abû Bakr ibn 'Abdullâh al-Muznî pour recevoir de vos nouvelles. L'homme lui demanda : avec vos corps ou avec vos esprits ? 'Âsim répondit : pas du tout ! Car les corps sont anéantis. Nous nous rassemblions avec nos esprits. L'homme lui demanda : savez-vous que nous rendions des visites à vos tombes ? 'Âsim répondit : nous le savions quand cela est effectué la veille du vendredi, dans l'après-midi ou durant toute la journée du vendredi ou vendredi, soir jusqu'au lever du soleil le samedi matin. L'homme lui demanda : comment cela, à l'exclusion des autres jours ? Il répondit : c'est en raison de la noblesse et de la grandeur du vendredi.

'Uthmân ibn Sawâd al-Tafawî, qui avait une mère très dévote qu'on surnommait la nonne (*râhiba*) rapporte ceci : au moment de son agonie, elle leva sa tête vers le ciel et dit : ô mon soutien et mon recours, Toi sur lequel je m'appuie dans ma vie et après ma mort ! Ne me lâche pas au moment de la mort et ne m'effraye pas dans ma tombe ! Puis elle mourut. J'allais, ajoute son fils, lui rendre visite chaque vendredi pour faire des invocations en sa faveur et demander pardon pour elle et pour les habitants des tombes. Je l'ai vue un soir en songe et je lui ai dit : comment vas-tu maman ? Elle m'a dit : mon fils ! La mort est une épreuve terrible. Par la grâce de Dieu ! Je me trouve dans

un séjour intermédiaire (*Barzakh*) agréable où on est installé sur des lits soyeux et parfumés de myrte, adossé à de la fine soie et du brocart doré jusqu'au jour de la résurrection. Je lui ai demandé : veux-tu quelque chose ? Elle m'a dit : oui, n'abandonne pas ce que tu faisais en nous rendant visite car je suis ravie par ta venue chaque vendredi. On me disait : « Ô ma sœur ! Voici votre fils qui vient. Cela me réjouit et réjouit tous les morts autour de moi. »

Anas ibn Mansûr rapporte ceci : « Il y avait un homme qui se rendait aux funérailles et participait à la prière observée à cette occasion. Puis le soir, il se mettait à l'entrée des cimetières et disait : puisse Dieu reconforter votre frayer, adoucir votre solitude, effacer vos péchés et agréer vos bonnes actions. Sans jamais rien ajouter à ces quelques mots. Cet homme raconte ceci : un soir, je ne me suis pas rendu comme d'habitude dans les cimetières, pour faire une invocation. Pendant que j'étais endormi, j'ai vu beaucoup de gens qui passèrent près de moi. Je leur ai demandé : qui êtes vous ? Que voulez-vous ? Ils m'ont répondu : nous sommes les habitants des cimetières. Tu nous a habitués à un cadeau de ta part. J'ai dit : lequel ? Ils ont répondu : les invocations que tu faisais. J'ai dit alors : je les reprendrai. Et depuis, je n'ai cessé de le faire. »

Bashshâr ibn Ghâlib rapporte ceci : « J'ai vu en songe Râbi'a al-'Adawiyya, et je faisais beaucoup d'invocations en sa faveur. Elle m'a dit : ô Bashshâr ! Tes cadeaux nous arrivent sur des plateaux en lumière, couverts de serviettes en soie. J'ai dit : comment cela ? Elle a dit : il en est ainsi des invocations des vivants en faveur des morts lorsqu'elles sont exaucées. On met cette invocation dans des plateaux en lumière qu'on couvre de serviettes en soie puis on la présente à son bénéficiaire parmi les morts et on lui dit : voici le cadeau d'un tel pour toi. »

### La réalité de la mort

Ce qu'indiquent et attestent les versets et les traditions, c'est que la réalité de la mort réside dans la séparation de l'esprit au sens de souffle vital (*al-rûh*) du corps, et dans le fait que cet esprit survit à la mort et demeure soit dans les tourments soit dans les béatitudes. Car l'esprit souffre en lui-même par toutes sortes d'afflictions et de tristesses et se

réjouit par toutes sortes de joies et d'allégresses sans être rattaché aux membres et au corps. En effet, tout ce qui est qualité propre à l'esprit en soi demeure en sa compagnie après sa séparation du corps, tandis que tout ce qu'il possède par l'intermédiaire des membres cesse d'exister au moment de la mort du corps jusqu'à ce que l'esprit le réintègre. Cela dit, il est possible que l'esprit réintègre le corps dans la tombe comme il est possible que cette réintégration soit retardée jusqu'au Jour de la résurrection. Dieu – qu'Il soit glorifié – Seul sait ce qu'Il a décrété à l'encontre de chacun de Ses serviteurs. Donc, la signification de la mort, c'est l'arrêt de toute action par laquelle l'esprit régit le corps, la soustraction du corps par rapport à l'esprit en tant instrument pour lui, et la privation de l'homme de tous ses biens et ses siens en le transférant brutalement dans un autre monde qui n'a aucun rapport avec le monde auquel il était habitué. S'il avait, dans le bas monde, quelque chose qui le réjouissait et le reconfortait, ses remords seraient immenses après la mort. Mais s'il ne se réjouissait que de la mention (*dhikr*) de Dieu – qu'Il soit exalté – et de Sa familiarité sa félicité sera immense et son bonheur parfait, car rien ne s'interpose entre lui et son bien aimé et il est totalement soustrait aux attaches et aux préoccupations, parce que les soucis du bas monde détournent de la mention de Dieu – qu'Il soit exalté. C'est qu'au moment de la mort se révèle au mort ce qui ne se révélait pas à lui dans la vie, de la même façon qu'à celui qui s'est réveillé se révèle ce qui ne s'était pas révélé dans le sommeil. C'est dire que les gens sont endormis et ce n'est qu'en mourant qu'ils se réveillent. La première chose qui se révèle à lui, c'est le côté dommageable ou bénéfique de ses bonnes actions. Car cela était inscrit dans un livre enfoui dans le secret intime de son cœur. Mais les soucis et les préoccupations du bas monde l'ont empêché de connaître ce qui y était inscrit. Maintenant que ces soucis ont disparu toutes ses œuvres se révèlent à lui. Ainsi il ne voit pas un seul de ses méfaits sans qu'il le regrette vivement, au point de préférer affronter l'horreur de l'enfer pour se débarrasser tout de suite de cet immense regret. Tout ceci se révélera à lui au moment de la mort. Il s'agit là des souffrances qui assaillent le pécheur avant l'enterrement. Nous implorons Dieu de nous en préserver!

Parmi les attestations qui prouvent que l'esprit ne s'anéantit pas

avec la mort, il y a la Parole divine suivante : « *Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu sont morts. Ils sont vivants. Ils seront pourvus de biens auprès de leur Seigneur* » (Coran : III-169). Masrûq a dit à ce sujet : nous avons interrogé 'Abdullâh ibn Mas'ûd sur la signification de ce verset et il a répondu par ceci : Leurs esprits se retrouvent dans la panse d'oiseaux verts qui nichent dans des lanternes accrochée au Trône : ils se promènent partout où ils veulent dans le paradis puis ils regagnent ces lanternes. Il est dit également dans la Parole divine : « *Il les enveloppa du châtement le plus dur : Le feu. Ils y seront exposés, matin et soir, et l'on dira, Le jour où se dressera l'heure : Introduisez les gens de Pharaon pour subir le châtement le plus terrible* » (Coran : XL-45-46), ce qui indique qu'ils seront châtiés après la mort.

De même, il est rapporté dans les deux recueils authentiques (*al-Sahîhayn*), d'après le *hadîth* transmis par Ibn 'Umar que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Lorsque l'un de vous meurt, on lui fera voir sa place où il sera installé matin et soir. S'il est voué au paradis, il fera partie des gens du paradis et s'il est voué à l'enfer, il fera partie des gens de l'enfer. On lui dira : voici ta place en attendant que Dieu te ressusciteras au Jour de la Résurrection ».

Il a été déjà indiqué que, lorsque ses méfaits se révèlent à lui, l'homme le regrettera vivement et en souffrira grandement. Pour ce qui est du croyant, 'Abdullâh ibn 'Umar dit ceci : le croyant, au moment où son esprit le quitte, est semblable à un prisonnier qu'on vient de libérer : il se promène dans la terre et se déplace à sa guise. Ce qui est parfaitement vrai. En effet, par la grâce et la générosité de Dieu, il se révèle au croyant, juste après la mort, de quoi rendre pour lui le bas monde comme une véritable prison où il se sentait comme prisonnier dans une pièce sombre, à qui on vient d'ouvrir une porte qui donne sur un immense jardin plein d'arbres. Jamais il n'aimerait revenir au bas monde, au même titre qu'il n'aimerait pas retourner dans le ventre de sa mère. Mujâhid disait : « On annonce la bonne nouvelle au croyant que son fils sera vertueux après lui pour qu'il en soit réjoui. »

## Le livre de l'évocation de la tombe

Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La tombe peut être un jardin parmi les jardins du paradis ou une fosse parmi les fosses de l'enfer ».

On rapporte également que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « La tombe dira au moment de recevoir le mort : malheur à toi ! Ô Fils d'Adam ! Qu'est ce qui t'a dupé ? Ne sais-tu pas que je suis la maison des ténèbres, la demeure de la solitude et le foyer où pullulent les vers de terre ? ».

Tirmidhî rapporte ceci d'après Abû Sa'ïd : « L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – entra dans son oratoire et trouva les gens qui bavardaient à bâton rompu. Il leur dit : si seulement vous évoquiez plus longuement celle qui démolit les plaisirs, elle vous détournerait de ce que je vois. Parlez souvent de celle qui démolit les plaisirs, à savoir la mort, car chaque jour la tombe dit : je suis la demeure de l'exil, je suis la demeure de la solitude, je suis la demeure de la terre, je suis la demeure des vers. Lorsqu'on enterre le serviteur croyant elle dit : sois la bienvenue ! Tu m'es le plus cher parmi ceux qui marchent sur la terre au-dessus de moi. Maintenant que je te prends en charge et que tu es mien, tu vas voir ce que je ferai de toi, et elle s'élargit pour lui autant que l'étendue de son champ visuel et on ouvre pour lui une porte qui donne sur le paradis. Lorsqu'on enterre le libertin ou l'impie, la tombe lui dit : point de bienvenue ! Tu m'es le plus détestable parmi ceux qui marchent sur la terre au-dessus de moi. Maintenant que je te prends en charge et que tu es voué à moi tu vas voir ce que je ferai de toi. Elle se referme sur lui jusqu'à lui briser ses côtes ». L'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – fit signe en croisant ses doigts avant d'ajouter : « On prépose pour lui soixante-dix dragons. Si l'un de ces dragons soufflait sur la terre rien ne pousserait tant que le bas monde existera. Ces dragons ne cesseront de le déchiqueter et de l'érafler jusqu'à ce qu'on l'emène pour rendre les comptes ».

Ka'b disait : « Lorsqu'on met l'homme bon et vertueux dans sa tombe ; ses œuvres pies comme la prière, le jeûne, le pèlerinage, le

*jihâd* et l'aumône s'en effarouchent. Les anges du châtimeut viennent se placer à ses pieds mais la prière les interpellera en ces termes : éloignez-vous de lui, vous ne pouvez vous en approcher car il est longuement resté debout en priant Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié. Les anges tentent alors de se mettre à son chevet, mais le Jeûne les interpellera en ces termes : vous ne pouvez vous approcher de lui car il m'a longuement observé en jeûnant. Ils tentent alors de se mettre face à son corps, mais le Pèlerinage et le *jihâd* les interpellent en ces termes : éloignez-vous de lui, car il s'était épuisé et il a exténué son corps en faisant le pèlerinage et en combattant pour Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – ; vous ne pouvez vous approcher de lui. Ils tentent alors de se mettre près de ses mains, mais l'aumône les interpellera en ces termes : combien de fois l'aumône a quitté ses deux mains pour qu'elle soit placée dans la Main de Dieu par recherche de Sa Face ! Vous ne pouvez vous approcher de lui. On lui dira alors : félicitations ! Puisses-tu être réjoui vivant et mort ! Ensuite viendront les anges de la miséricorde qui tapisseront la tombe et couvriront le mort avec des produits en provenance du paradis. On lui agrandira le champ de sa vision et on lui apportera une lanterne du paradis qui l'illuminera de sa lumière jusqu'au jour où il sera ressuscité de sa tombe».

Anas ibn Mâlik rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Lorsqu'on met le serviteur dans sa tombe et que ses amis s'en vont au point qu'il entendra le bruit de leurs pas s'éloigner, deux anges viendront près de lui, le feront asseoir et lui diront : que dis-tu de cet homme Muhammad – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – ? Le croyant leur répond : je témoigne qu'il est le serviteur de Dieu et Son Messager. Les deux anges lui diront : Regarde ta place en enfer, Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – t'en épargne et te donne une place au paradis. Et l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – ajoute que ce croyant verra tout cela. Quant au libertin ou l'hypocrite, on lui dira : que dis-tu de cet homme ? Il répondra : je ne sais pas. Je disais ce que les gens en disaient. On lui dira : puisses-tu ne jamais savoir et réciter ! Puis on lui assènera un coup terrible avec des marteaux en fer entre ses oreilles et il poussera un cri qui sera entendu par ceux qui sont proches de lui

dans les deux mondes ». (*Hadith* recensé par les deux recueils authentiques).

Les deux mêmes recueils rapportent le *hadith* que transmet Asmâ' Bent Abî Bakr où le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit : « On m'a révélé que vous serez éprouvés dans vos tombes autant ou presque que l'épreuve provoquée par l'Antéchrist. On dira au mort dans sa tombe : que sais-tu de cet homme ? Le croyant répondra : je témoigne qu'il est le serviteur de Dieu et Son Messenger... » puis il a mentionné la suite du *hadith*. Ibn 'Abbâs rapporte ceci : « Lorsque nous avons enterré Sa'd ibn Mu'âdh, l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – se retourna vers nous et nous dit : chaque homme connaîtra un resserrement dans sa tombe. Et si quelqu'un devait en échapper, ce serait Sa'd ibn Mu'âdh ».

'Abdullâh al-San'ânî rapporte ceci : « J'ai vu en songe Yazîd ibn Hârûn quatre nuits après sa mort. Je lui ai demandé : qu'est ce que Dieu a fait de toi ? Il m'a répondu : Dieu a agréé mes bonnes actions et effacé mes mauvaises actions. Je lui ai demandé : qu'est-ce qu'il y a en ensuite ? Il a répondu : que peut-il venir du Généreux sinon la générosité. Il m'a pardonné et Il m'a fait entrer au paradis. J'ai dit : grâce à quoi tu as eu ce que tu as eu ? Il m'a répondu : grâce aux séances du *dhikr*, à la vérité que je disais, à la véracité de mes propos, à mes longues postures debout en prière et à ma patience dans la pauvreté. J'ai dit : les anges de la mort Munkir et Nakîr sont-ils vrais ? Il m'a dit : oui. Par Dieu en dehors duquel il n'y a pas d'autre Dieu ! Ils m'ont fait asseoir et m'ont demandé : qui est ton Seigneur ? Qui est ton Prophète ? J'ai épousseté ma barbe blanche à cause de la terre qui y collait et j'ai dit : peut-on interroger quelqu'un comme moi ? Je suis Yazîd ibn Hârûn al-Wâsitî. J'étais pendant soixante ans dans la demeure du bas monde l'homme le plus savant ? L'un des deux anges a dit alors : il dit vrai. C'est Yazîd ibn Hârûn. Dors comme la belle mariée. Tu n'auras plus à être effrayé à partir de ce jour. De son côté al-Marûzî rapporte ceci : j'ai vu en songe Ahmad ibn Hanbal dans un jardin portant deux tuniques vertes et une couronne de lumière sur la tête. Il marchait d'une manière que je ne connaissais pas de lui. Je lui ai demandé : ô Ahmad ! Qu'est ce que c'est cette démarche à laquelle je n'étais pas habitué de la voir chez toi ? Il m'a répondu : c'est la

démarche des serviteurs dans la Demeure de la paix. Je lui ai demandé : qu'est ce que c'est cette couronne que je vois sur ta tête ? Il m'a répondu : mon Seigneur – qu'Il soit exalté et magnifié – m'a retenu et m'a interrogé sans trop de rigueur ensuite Il m'a revêtu, m'a comblé et m'a rapproché pendant que je Le regardais. Et Il m'a couronné de cette couronne. Puis Il m'a dit : Ahmad ! Ceci est la couronne de la dignité par laquelle Je te couronne. Car tu as affirmé (dans le bas monde) que le Coran est Ma Parole incréée.»

Les états du mort depuis le son de la trompette jusqu'à l'installation au paradis ou en enfer

Nous avons déjà évoqué les horreurs de la tombe. Mais ce qui est encore plus effrayant, c'est ce qu'on vivra au moment du son de la Trompette, de la résurrection, des comptes à rendre, de l'installation de la balance et du *sirât*. On doit croire à toutes ces horreurs et il faut y réfléchir longuement. Mais chez la plupart des gens la croyance en la vie future ne s'est pas enracinée dans leurs cœurs. Du reste si on demande à un homme, qui n'a vu que la procréation des animaux, qu'il y a un Créateur qui a créé à partir de ces quelques gouttes de sperme, cet homme qui perçoit, qui est raisonnable et intelligent et qui parle, répugnerait à l'admettre. Pourtant sa création, avec toutes les merveilles qu'elle renferme, dépasse même la possibilité de pouvoir le ressusciter et lui rendre la vie. Comment celui qui a constaté ce début merveilleux peut-il nier cela à l'égard de la puissance de Dieu – qu'Il soit exalté – et de Sa sagesse ? Donc, si ta croyance souffre de faiblesse, tu dois la renforcer en regardant la première création. Car la deuxième est semblable et elle est même plus aisée. Et si tu y crois avec force, fais ressentir à ton cœur ces horreurs et ces frayeurs, et réfléchis-y bien pour tirer des enseignements. Car cela t'incite à l'effort et au sérieux. Il faut dire que le premier son qui frappera l'ouïe des morts sera la voix d'Israël, lorsqu'il sonnera la Trompette pour redonner leurs formes aux morts. Imagine-toi comment tu te lèveras stupéfait, hagard et perplexe, les yeux rivés sur l'appel. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *On soufflera dans la trompette, et voilà que de leurs tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur* » (Coran: XXXVI-51).

Abû Sa'îd al-Khudrî rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Comment pourrais-je me réjouir, alors que celui qui a la trompette courbe déjà le front, et écoute attentivement pour recevoir l'ordre de souffler dans la trompette et s'exécuter ? Les musulmans présents ont demandé : que devons-nous dire, Ô Envoyé de Dieu ! Il a dit : dites ceci : Dieu nous suffit. Il est Le Meilleur Garant. Nous nous en remettons à Dieu ! ». Ensuite regarde comment les hommes seront ressuscités au Jour de la résurrection et comment ils seront ensuite conduits nus, sans vêtements ni chaussures, vers le lieu de rassemblement qui est un immense terrain plat sans la moindre hauteur où l'homme peut se cacher.

Il est rapporté dans les deux recueils authentiques que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Au Jour de la résurrection, les hommes seront rassemblés dans un terrain rougeâtre mêlé de blancheur comme un disque transparent ».

Il est dit aussi dans le *hadîth* : « La sueur submergera les gens en fonction de leurs œuvres ».

Pense, Ô pauvre homme ! à l'interrogatoire direct auquel Dieu te soumettra. En effet on rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Au jour de la résurrection les gens s'exposent à trois modalités de l'interrogatoire. Les deux premières se caractérisent par des échanges et des présentations d'excuses. Puis, au cours de la troisième, on lancera les feuillets des livrets personnels que les uns prendront avec la main droite et les autres saisiront avec la main gauche ».

Abû Barza rapporte également que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les pieds d'aucun serviteur ne bougeront avant qu'il ait été interrogé sur ceci ; sur sa vie : comment l'a-t-il passé ? Sur son œuvre, comme l'a-t-il menée ? Sur son argent, comment l'a-t-il gagné et dépensé ; et sur son corps, dans quoi l'a-t-il investi ». Safwân ibn Mîhriz rapporte ceci : je tenais la main de 'Umar lorsqu'un homme le croisa en chemin et il lui demanda ceci : Comment as-tu entendu l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dire : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – rapprochera le croyant, le prendra sous son égide, le soustraira aux

autres et lui fera avouer ses péchés. Il lui dira : reconnais-tu tel péché ? Reconnais-tu tel autre ? Lorsqu'il lui fera avouer ses péchés et que le serviteur réalisera que c'est sa perte, Dieu lui dira : j'ai dissimulé pour toi tes péchés dans le bas monde et Je te les pardonne aujourd'hui. Ensuite le serviteur recevra le livret de ses bonnes actions. Quant aux impies et aux hypocrites, les témoins diront à leur sujet : « *Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur. Que la malédiction de Dieu frappe ceux qui étaient injustes !* » (Coran : XI-18). (*Hadith recensé par les deux recueils authentiques*).

Il est rapporté, dans les mêmes recueils, d'après le *hadith* transmis par Abû Sa'îd que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « On installera un pont suspendu au-dessus de l'enfer et je serai le premier qui le traversera ».

Les deux mêmes recueils rapportent également que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « On apportera le pont et on le suspendra au dessus de l'enfer. Les gens présents lui ont demandé : par Dieu ! Comment est-il ce pont ? Il a répondu : c'est une surface lisse et glissante parsemée de morceaux de fer crochus, de tenailles et d'arêtes. Les croyants le traverseront, certains comme un clin d'œil, l'éclair saisissant, d'autres comme le vent, les chevaux pur-sang et les cavaliers ; certains sans la moindre égratignure, d'autres avec quelques éraflures et ceci jusqu'au dernier qui le traversera en traînant le pas ».

### L'évocation de la Géhenne que Dieu nous en préserve !

Abû Hurayra rapporte ceci : « Un jour, pendant que nous étions avec le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – nous entendîmes un immense fracas. Le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – nous dit : savez-vous ce qu'est ceci ? Nous dûmes : Dieu et Son messager le savent mieux que quiconque ! Il a dit : c'est une pierre tombée dans la Géhenne depuis soixante-dix ans et qui arrive maintenant dans son fond ».

Il est rapporté aussi dans les deux recueils authentiques, d'après le *hadith* transmis par Abû Hurayra que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Votre présent feu, dont le fils

d'Adam se sert, ne représente que la soixante-dixième part du feu de la Géhenne. Les gens présents ont dit: par Dieu ! Ce feu est déjà suffisant ! ô Envoyé de Dieu ! Il a dit : la géhenne le dépasse par soixante neuf feux semblables qui ont chacun la même chaleur ».

Il est rapporté également dans les *Afrâd* de Muslim, d'après le *hadîth* transmis par Ibn Mus'ûd que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « On emmènera ce jour là la Géhenne munie de soixante dix mille rennes dont chacune est tenue par soixante-dix mille anges qui la tirent ».

Abû al-Dardâ' disait ceci : « On soumettra les habitants de l'enfer à une faim aussi poignante que leurs tourments. Ils demanderont de la nourriture et ils recevront une nourriture fétide qui ne restaure pas et ne rassasie pas de la faim. Ils imploreront alors une autre nourriture et ils recevront un aliment qui reste coincé dans la gorge. Ils se rappelleront qu'ils usaient de la boisson pour faire passer l'aliment qui reste coincé. Ils demanderont donc une boisson et ils recevront de l'eau bouillante contenue dans des brocs tenus par des tenailles en fer. Lorsque cette eau s'approche de leurs visages elle les fait griller et lorsqu'elle pénètre dans leurs ventres elle les met en pièces. Ils demanderont alors aux gardiens de la Géhenne : « Priez votre Seigneur de diminuer d'un jour notre châtement ! » Il leur diront : « Vos Prophètes ne vous ont-ils pas apporté des preuves décisives ? Ils répondront : Oui, ils sont venus ! Les gardiens diront : Invoquez Dieu ! Mais la prière des impies n'est qu'aberration ! » (Coran : XL-49/50). Ils diront demandons à Mâlik ! et ils crieront : « Ô Mâlik ! que ton Seigneur nous achève ! Mâlik dira : Vous êtes là pour toujours ! » (Coran: XLIII-77). Ils diront alors : « Notre Seigneur, fais-nous sortir de la Géhenne ; et si nous récidivons, nous serons, alors, vraiment injustes ». Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – leur dira : « Restez-y et ne Me parlez pas » (Coran : XXIII-107/...). Ils désespéreront alors de tout bien et se mettront à crier et à se lamenter sur leur sort.

Pense aux serpents et aux scorpions de la Géhenne, car il est dit dans le *hadîth* : « Ses serpents sont comme des chameaux aux longues nuques et ses scorpions comme les mulets suintants ».

Al-Hasan disait : « L'Enfer les consume soixante-dix mille fois chaque jour, puis ils reprennent leurs formes. » Sache également que la

description de la Géhenne exige beaucoup d'espace. Mais le moins qu'on puisse en dire doit suffire pour intimider. Si tu crois à cela, sois vigilant avec toi-même et crains ce que tu affrontes. Car Dieu ne réunit pas deux craintes chez le serviteur. Par crainte, nous n'entendons pas la sensibilité des femmes, ce qui t'amènerait à pleurer une heure et à abandonner ensuite l'action. Nous voulons une crainte qui fasse éviter les péchés et qui stimule l'obéissance. Et il ne sert à rien d'avoir la crainte des idiots qui se contentent d'entendre les horreurs et de dire : Que Dieu nous assiste ! Nous prenons refuge auprès de Dieu ! Seigneur ! Préserve-nous ! Tout en s'obstinant à commettre les turpitudes. Car Satan ne cesse de se jouer d'eux et de se moquer d'eux. En effet, ils réagissent contre lui comme l'homme qui voit venir vers lui un fauve pendant qu'il se trouvait près d'un château fort : au lieu d'y pénétrer pour sauver sa peau, il se met à dire : je cherche refuge auprès de Dieu contre cet animal, sans bouger et sans chercher à entrer dans le château-fort.

**L'amour de l'Envoyé de Dieu - que Dieu lui accorde la grâce et la paix -**

Sois, dans le bas monde, amoureux de l'Envoyé de Dieu - que Dieu lui accorde la grâce et la paix -, attaché à la considération de sa Sunna pour pouvoir, peut-être, bénéficier de son intercession, car il a, en matière d'intercession, la préséance sur tous les Prophètes et il lui est donné d'implorer Dieu en faveur des auteurs des péchés capitaux de sa communauté et de les sauver. Emploie-toi à avoir beaucoup de frères très pieux car chaque croyant dispose d'une certaine intercession. Que le manque d'inattention ne te conduise pas à la négligence, et surtout n'appelle pas cela de l'espoir, car celui qui espère une chose la recherche. Méfie-toi des injustices, car celui qui commet des injustices, et ne les répare pas avant de mourir, sera entouré au jour de la résurrection par ses adversaires (ses anciennes victimes) : l'un disant : il m'a fait du tort, l'autre criant : il s'est moqué de moi ; l'un disant : il a été un mauvais voisin avec moi, l'autre affirmant : il m'a trompé. Tu ne pourras pas leur échapper. Si tu imagines illusoirement la délivrance, sache qu'on dira ce jour là : point d'injustice aujourd'hui.

Abû Sa'îd al-Khudrî rapporte que l'Envoyé de Dieu - que Dieu lui

accorde la grâce et la paix – a dit : « Les croyants échapperont à l'enfer au jour de la Résurrection, puis ils seront sur un pont entre le paradis et l'enfer où les uns exigeront des réparations des autres pour des injustices commises dans le bas monde. Ensuite lorsqu'ils en seront épurés et purifiés, on leur permettra d'entrer au paradis ».

De même, Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Savez-vous qui est l'homme en faillite? Les gens présents ont dit : l'homme en faillite, selon nous, est celui qui n'a plus ni dirhams ni biens. Il leur dit: l'homme en faillite de ma communauté est celui qui viendra au Jour de la Résurrection avec plein de prière, de jeûne et d'aumône, tout en ayant insulté celui-ci, diffamé celui-là, consommé l'argent d'un tel, versé le sang d'un autre et frappé tel autre. On donnera à celui-ci de ses bonnes actions, à celui-là de ses bonnes actions. Et lorsque ses bonnes actions seront épuisées, on prendra les fautes de ses victimes qui n'ont pas été indemnisées pour qu'il les assume et on le jettera en enfer ».

Abû Hurayra rapporte également que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Vous remettrez certainement aux victimes leurs droits, car cette exigence ira jusqu'au point où on réparera l'injustice ayant frappé la bête sans cornes en le faisant payer à la bête pourvue de cornes ».

Tous ces *hadiths* figurent dans les recueils authentiques. Regarde donc, que Dieu t'accorde la réussite ! Combien tes bonnes actions sont loin d'être saines lorsqu'elles sont menacées par la duplicité et la calomnie. Et si elles échappent à ces écueils, elles risquent d'être récupérées par les adversaires. Sois donc vigilant envers toi-même et ne perd pas ton temps, car le malheureux est celui qui préfère un plaisir éphémère et dissolu pour ne récolter qu'un tourment terrible et permanent.

Nous implorons Dieu pour la préservation et la réussite.

### La description du Paradis

Abû Hurayra rapporte ceci : « Nous avons dit : ô Envoyé de Dieu ! Parle-nous du Paradis! Comment est-il construit? Il a dit : il est construit en briques d'or et en briques d'argent. Sa peinture est à base

de musc d'Adhfar, son gravier est fait de perles et de rubis, sa terre est faite de safran. Celui qui y entre se réjouit et ne désespère plus, vit éternellement et ne meurt plus, ses vêtements ne s'usent pas et sa jeunesse ne s'éteint pas. »

Dans le *hadîth* rapporté par Usâma ibn Zayd, le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a évoqué un jour le Paradis et il a dit : « Y a-t-il quelqu'un qui retrouse les manches pour l'avoir? Par le Seigneur de la Ka'ba, c'est la myrte qui se balance, de la lumière qui scintille. C'est un fleuve intarissable, une épouse immortelle, dans l'allégresse et la félicité; dans un séjour éternel! Les gens présents ont dit: nous nous employons pour l'avoir. Ô Envoyé de Dieu! Il a dit: dites : si Dieu le veut!» Il est dit dans le *hadîth*, recensé dans les deux *Recueils authentiques* d'après Abû Hurayra « Dieu – qu'Il soit exalté – magnifié – a dit : J'ai préparé pour Mes bons serviteurs ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu et ce qui n'a jamais effleuré l'imagination d'un être humain. »

Il est rapporté, dans ces recueils, d'après le même Abû Hurayra, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Les premiers qui entreront au paradis auront des visages aussi éclatant que la pleine lune. Ceux qui les suivront auront des visages aussi éclatants que l'étoile la plus lumineuse dans le ciel : ils ne font pas leurs besoins, ni ne crachent, ni ne se mouchent. Leurs peignes sont en or, leur odeur embaume le musc, leurs encensoirs sont remplis de bois odoriférant d'aloès, leurs épouses sont les belles houris. Ils ont tous la stature d'un seul homme, à l'image de leur père Adam, dont la taille montait à soixante coudées dans le ciel ». Dans une autre version : « Chacun d'eux a deux épouses dont on voit la moelle des os à travers la chair, tellement elles sont belles. Point de divergence ou de ressentiment entre eux. Car ils ont tous le même cœur. Ils glorifient Dieu matin et soir ».

Abû Mûsâ al-Ash'arî rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y a deux jardins du paradis qui sont faits d'argent avec tout ce qu'ils renferment et il y a deux autres jardins qui sont faits en or avec tout ce qu'ils renferment. Pour voir leur Seigneur, il n'y a entre les habitants du paradis et Lui que le voile de l'Orgueil sur son visage dans l'Eden. » Le même Abû Mûsâ rapporte

également, dans les deux recueils authentiques, que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Le croyant, dans le paradis une tente sous forme d'une immense perle en creux d'une largeur de soixante milles. Dans chacun de ses coins, il y a une épouse qui ne voit pas les autres et que le croyant visite l'une après l'autre. »

Sache également que Dieu – qu'Il soit exalté – a évoqué plus en détail les félicités du paradis dans plusieurs passages du Coran. Il l'a résumé dans quelques versets : « *Il y a tout ce que l'on peut désirer et ce dont les yeux se délectent* » (Coran : XLIII-71); « *Où ils demeureront immortels sans désirer aucun changement* » (Coran : XVIII-101) « *Nul ne sait ce que Je leur réserve en fait de joie* » (Coran : XXXII-17). Il est bien évident que les descriptions du Paradis sont nombreuses. Mais contentons-nous de ces quelques indications.

Mais le meilleur de ce qu'on obtient au Paradis, c'est la vision de Dieu – qu'Il soit exalté. En effet, il est rapporté dans le *hadîth* transmis par Abû Hurayra qui a demandé : « Ô envoyé de Dieu! Verrons-nous notre Seigneur? Il lui dit: est-ce que vous avez du mal à voir la pleine lune au cours d'une nuit sans nuages? Les gens présents ont dit: non. Il a dit: vous Le verrez de la même façon au Jour de la Résurrection ».

### L'immensité de la miséricorde de Dieu – qu'Il soit exalté

Nous concluons notre présent Livre par la mention de l'immensité de la Miséricorde de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – car en le faisant, nous espérons bénéficier de Ses Faveurs. C'est que nous n'avons pas d'œuvres sur lesquelles nous pouvons compter pour escompter le pardon. Malgré notre déficience, nous espérons cela de Sa Miséricorde et de Sa Générosité. Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : « *Dis : Ô Mes serviteurs ! Vous qui avez commis des excès à votre proprement détrimment, ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu. Dieu pardonne tous les péchés. Oui, Il est Celui qui pardonne ; Il est Le Très Miséricordieux* » (Coran : XXXIX-53).

Abû Hurayra rapporte que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Lorsque Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a décrété la création, Il a inscrit dans un livre auprès de lui, qui se trouve au dessus du Trône : Ma Miséricorde domine Ma Colère ».

*Hadith* recensé par les deux recueils authentiques. Abû Hurayra rapporte que le prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – a cent miséricordes. Il a fait descendre une seule miséricorde parmi les humains, les Djinns, les insectes et les bêtes, grâce à laquelle ils inclinent les uns envers les autres, éprouvent de l'affection entre eux, si bien que la bête sauvage prend ses petits en affection. Il a gardé auprès de lui quatre vingt-dix-neuf miséricordes avec lesquelles Il prendra en miséricorde Ses serviteurs au jour de la Résurrection ».

Ibn 'Abbâs rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Votre Seigneur – qu'Il soit béni et exalté – est Très Miséricordieux. Pour le serviteur qui envisage d'accomplir une bonne action mais ne la fait pas, elle lui sera inscrite en tant que bonne action. S'il la fait, elle sera multipliée en sa faveur entre dix et sept cent fois. Tandis que pour celui qui envisage de commettre un méfait mais ne le fait pas, il sera inscrit en sa faveur comme une bonne action, et s'il le commet effectivement, il sera inscrit à son encontre comme un seul méfait ou bien Dieu l'effacera. C'est dire que ne périt devant Dieu – qu'Il soit exalté – que celui qui est vraiment perdu ».

Abû Dharr rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu qu'Il soit exalté et magnifié – dit : pour celui qui a accompli une bonne action, il en aura dix semblables et Je lui donnerai davantage. Quant à celui qui commet un méfait, il ne sera sanctionné que par une punition équivalente à moins que Je ne lui pardonne. Et celui qui s'approche de Moi d'un empan Je M'approche de lui d'une couchée ; celui qui s'approche de Moi d'une coudée Je M'approche de lui d'une distance bien plus grande. Et s'il vient vers Moi en marchant, Je viens vers lui avec à un rythme plus rapide ». Abû Hurayra rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Il y avait un homme qui a commis un péché. Il dit : Seigneur ! j'ai commis un péché, veuillez me pardonner. Dieu – qu'Il soit béni et exalté – a dit : mon serviteur sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché et le sanctionne, j'ai pardonné à Mon serviteur ! Cet homme resta ainsi le temps voulu par Dieu, puis il commit un autre péché et il a dit : Seigneur ! j'ai commis un péché, veuillez me le pardonner ! Dieu – qu'Il soit exalté – a dit : mon

serviteur sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché et le sanctionne, J'ai pardonné à Mon serviteur ! Ensuite ce serviteur resta ainsi le temps voulu par Dieu puis il commit un autre péché et il a dit: Seigneur! J'ai commis un péché, veuille me le pardonner ! Dieu a dit: Mon serviteur sait qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché. Je vous prends à témoin (Ô Mes anges) que Je lui ai pardonné. Qu'il fasse ce qu'il veut ».

Il est rapporté ceci dans les deux recueils authentiques, d'après le *hadîth* transmis par 'Umar ibn al-Khattâb : « On a emmené des captifs devant l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix. Parmi eux, il y avait une femme qui se déplaçait entre les captifs et chaque fois qu'elle trouvait un petit enfant elle le prenait, le collait à sa poitrine et lui donnait le sein. En la voyant l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – dit aux gens présents : voyez vous cette femme en train de jeter son enfant en enfer ? Ils ont dit : non, par Dieu ! Il a dit : Dieu est plus Miséricordieux envers Ses serviteurs que cette femme envers son enfant ». Il est rapporté dans les deux recueils authentiques, d'après le *hadîth* transmis par Abû Dharr que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Tout serviteur qui dit : il n'y a de Dieu que Dieu, et qui meurt par la suite en restant fidèle à cette affirmation entrera au paradis. J'ai demandé, ajoute Abû Dharr : même s'il fornique et vole? Il a dit (trois fois) : même s'il fornique et vole ! même s'il fornique et vole ! même s'il fornique et vole ! Puis il a ajouté à la quatrième : malgré Abû Dharr ».

Dans les mêmes recueils, figure aussi le *hadîth* transmis par 'Utbân ibn Mâlik qui rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Dieu a interdit au feu de toucher celui qui dit: il n'y a de Dieu que Dieu, et qui ne veut par là que la face de Dieu ».

Il y a, dans les mêmes recueils, le *hadîth* transmis par Anas ibn Mâlik qui rapporte que le Prophète – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit: « De l'enfer sortira celui qui a dit : Il n'y a de Dieu que Dieu, et qui avait dans son cœur l'équivalent du poids d'un grain d'orge de bien. Puis sortira de l'enfer celui qui a dit : il n'y a de Dieu que Dieu, et qui avait dans son cœur l'équivalent du poids d'un grain de froment de bien. Puis sortira de l'enfer celui qui a dit : il n'y a de Dieu que Dieu et qui avait dans son cœur l'équivalent du poids d'un grain de sésame de bien ».

Abû Mûsâ rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Au jour de Résurrection, il ne restera pas un seul croyant sans qu'on lui amène un juif ou un chrétien et on lui dira : Voici ta franchise de l'enfer ».

'Abdullâh ibn 'Amr ibn al-'Âs rapporte que l'Envoyé de Dieu – que Dieu lui accorde la grâce et la paix – a dit : « Au jour de la Résurrection, Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – demandera des comptes à un homme de ma connaissance devant tout le monde et lui imputera quatre-vingt-dix-neuf registres (où sont consignés ses actes) dont la longueur de chacun couvre le champ visuel. Puis Il lui dira : nies-tu quelque chose de tout cela? Mes anges scribes ont-ils été injustes envers toi? Cet homme dira : non, Seigneur ! Il lui dira : as-tu une excuse ou une bonne action? L'homme restera alors stupéfait et il dira : non Seigneur! Dieu lui dira : si, tu as auprès de Nous une seule bonne action. Tu ne risques plus rien aujourd'hui. On fera apparaître pour cet homme une carte sur laquelle est inscrit: il n'y a de Dieu que Dieu et Muhammad est Son serviteur et Son messenger. Dieu dira: faites-le venir. L'homme dira: c'est quoi cette carte ? C'est quoi ces registres? On lui dira : tu ne subiras pas de tort. Puis on mettra les registres dans un plateau et la carte dans l'autre. La carte pèsera plus lourd et les registres se disperseront, et rien ne peut faire le poids devant le Nom de Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié ».

De même, al-Fudhayl ibn 'Iyâdh a regardé les pèlerins qui glorifiaient Dieu et pleuraient au jour de 'Arafât. Il dit aux gens autour de lui : voyez-vous que si ces hommes voient un homme pour lui demander un sixième d'un *dirham* (*dâniq*), allaient-ils les remercier? Les gens ont dit : non. Al-Fudhayl dit alors : par Dieu : le pardon est pour Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – plus facile que le don d'un *dâniq* par cet homme!

Ibrâhîm ibn Adham rapporte ceci: j'ai pu tourner tranquillement autour de la Ka'ba jusqu'à l'aube au cours d'une nuit sombre et très pluvieuse. Ensuite j'ai levé les bras vers le ciel et j'ai dit: Seigneur! Je T'implore de me préserver de tout ce que Tu n'aimes pas. J'ai alors entendu une voix dans l'air qui disait: toi tu Me demandes l'infaillibilité et Mes créatures Me demandent l'infaillibilité. Si Je te préserve, à qui vais-Je faire Mes dons?

Ces *hadîths*, en plus de ce que nous avons indiqué dans le Livre sur l'action de grâce (*al-shukr*) nous annoncent la bonne nouvelle sur la Générosité de Dieu – qu'Il soit exalté – et sur l'immensité de Sa Miséricorde et de Sa Largesse.

Nous espérons que Dieu – qu'Il soit glorifié – ne nous traitera pas selon ce que nous méritons et qu'Il nous comblera par ce qui Lui sied!

Nous demandons pardon à Dieu – qu'Il soit exalté et magnifié – pour nos paroles qui contredisent nos actes, pour toute affectation par laquelle nous nous parons devant les gens et pour toute science ou action que nous entreprenons, et à laquelle se mêle ce qui la trouble ! Au nom de Sa Générosité, nous implorons l'intercession de Sa Générosité ! Au Nom de Sa Largesse, nous implorons l'intercession de Sa Largesse. Il est proche et Il est prompt à l'exaucement!

Louange à Dieu, le Seigneur des mondes, d'une immense louange bonne et bénie comme notre Seigneur l'aime et l'agrée et comme il sied à Son Auguste Face – qu'Il soit exalté et magnifié – ! Que la grâce et la paix de Dieu soient sur notre Maître Muhammad, sur sa famille et ses Compagnons !

## TABLE DES MATIERES

فهرست المحتويات  
 كتاب الفقه  
 الجزء الأول

### LE PREMIER QUART

|  |    |
|--|----|
| Les questions du culte et de dévotion .....  | 11 |
| Le livre de la science et de ses mérites .....   | 13 |
| La science du comportement .....   | 18 |
| Les sciences louables .....  | 21 |
| Le savant dont la science ne lui est pas bénéfique .....   | 23 |
| Les règles de bienséances pour l'enseignant et l'étudiant, les vices<br>de la science, les mauvais savants et les savants de la vie future ..... | 23 |
| Les vices de la science et la différence entre les mauvais savants<br>et les savants de la vie future .....                                      | 26 |
| Le livre du dogme et de la croyance. La profession de foi des<br>adeptes de la Sunna .....   | 30 |
| Les Attributs de la vue et de la puissance .....   | 31 |
| La Science .....   | 31 |
| La volonté .....   | 32 |
| L'ouïe et la vue .....   | 33 |
| La Parole .....  | 33 |
| Les Actes Divins .....   | 33 |
| La signification de la deuxième partie de la profession de foi .....   | 34 |
| Le livre de la purification et de ses secrets,<br>de la prière et de tout ce qui s'y rapporte .....  | 37 |
| La purification et ses secrets .....   | 37 |
| Les mérites de la prière .....   | 39 |
| Les règles de convenance relatives à la prière du vendredi .....   | 44 |
| Les prières surrogatoires ( <i>al-nawâfil</i> ) .....  | 46 |
| Les heures d'interdiction de la prière .....   | 48 |
| Le livre de la <i>zakât</i> (aumône légale).<br>De ses secrets et de tout ce qui s'y rapporte .....  | 49 |
| La <i>zakât</i> et ses secrets .....   | 49 |
| Les règles intérieures subtiles en matière<br>de bonne conduite relative à la <i>zakât</i> .....   | 50 |
| Les règles de bienséance chez le bénéficiaire de l'aumône .....  | 53 |
| L'aumône volontaire, ses mérites et ses règles de bienséance .....   | 54 |

|  |    |
|--|----|
| Le livre du jeûne, de ses secrets, de ses aspects importants<br>et de tout ce qui s'y rapporte ..... | 56 |
| Le jeûne et ses secrets .....  | 56 |
| Les <i>Sunan</i> du jeûne .....  | 56 |
| Les secrets du jeûne et ses règles de convenance .....   | 57 |

|   |    |
|---|----|
| Le livre du pèlerinage, de ses secrets,<br>de ses mérites, de ses règles de convenance etc... ..... | 60 |
| Le pèlerinage et ses secrets .....  | 60 |
| Les règles de bienséance intérieures<br>et les allusions aux secrets du pèlerinage .....            | 61 |

|   |    |
|---|----|
| Le livre des règles de convenance pour aborder<br>le Coran munificent et l'évocation de ses mérites ..... | 64 |
| Les règles de convenance relatives au Coran .....   | 64 |
| Les règles de convenance relatives à la récitation du Coran .....   | 65 |
| L'amélioration de la voix .....   | 67 |

|   |    |
|---|----|
| Le livre des <i>dhikr</i> et des invocations etc... .....   | 70 |
| Les invocations .....   | 70 |
| Les <i>awrâd</i> , leur mérite et la répartition<br>des actes de dévotion selon les moments ..... | 72 |
| Le nombre des <i>awrâd</i> nocturnes et diurnes et leur classification .....                      | 72 |
| La mention des <i>awrâd</i> de la nuit .....  | 77 |
| La variation des <i>awrâd</i> selon la variation des états .....                                  | 82 |
| Les prières nocturnes, leur mérite et leurs conditions favorables .....                           | 85 |
| Les conditions favorables à la prière nocturne .....  | 85 |
| Le cas de celui qui éprouve des difficultés pour se purifier la nuit .....                        | 88 |
| Les nuits et les jours favorables .....   | 88 |

## LE DEUXIEME QUART

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Les coutumes et les habitudes ..... | 91 |
|-------------------------------------|----|

|   |     |
|---|-----|
| Le livre des règles de bienséance concernant le repas et les réceptions ..... | 93  |
| Les bonnes règles lors du repas en commun .....                               | 94  |
| La présentation du repas aux frères .....                                     | 95  |
| Les bonnes règles de la réception et de l'invitation .....                    | 96  |
| Les bonnes règles en matière de présentation du repas .....                   | 97  |
| Le livre du mariage, de ses bonnes règles et de ce qui s'y rapporte .....     | 99  |
| Certains défauts du mariage .....   | 100 |
| Un bon ménage .....   | 101 |
| Les règles de cohabitation et les devoirs respectifs des époux .....          | 102 |

|   |     |
|---|-----|
| Le livre des règles relatives aux moyens d'existence<br>et d'acquisition des biens .....                  | 108 |
| Le mérite du travail .....  | 108 |
| L'explication du licite et de l'illicite .....  | 114 |
| Nous allons expliquer cela en trois points .....  | 114 |
| Les degrés du licite et de l'illicite .....   | 115 |
| Les degrés du scrupule : le scrupule comporte quatre degrés .....   | 115 |
| La situation de celui qui fréquente les princes<br>et les agents iniques .....                            | 123 |
| L'accès auprès des princes injustes en vertu d'une excuse .....   | 125 |
| <br>  |     |
| Le livre des règles de la compagnie, de la fraternité,<br>de la cohabitation avec les créatures etc ..... | 127 |
| Les qualités exigibles à propos de celui qu'on choisit<br>pour être un compagnon .....                    | 129 |
| Les droits que l'homme doit à son frère .....   | 131 |
| Un ensemble de règles relatives à la cohabitation avec les créatures                                      |     |
| Le droit du musulman, des proches, des voisins etc.. .....  | 137 |
| Les droits des proches et de parenté utérine .....  | 141 |
| La solitude et le retrait .....   | 142 |
| L'utilité de la retraite, ses risques et le dévoilement<br>de la vérité sur sa vertu .....                | 144 |
| Les défauts de la retraite et de la vie en solitaire .....  | 148 |
| Le deuxième bienfait : c'est le fait d'être utile et d'en tirer profit .....                              | 150 |
| <br>  |     |
| Le livre des règles du voyage .....   | 154 |
| Le voyage licite .....  | 156 |
| Ce qui est nécessaire pour le voyageur .....  | 157 |
| <br>  |     |
| Le livre de la recommandation du bien et de l'interdiction du mal .....                                   | 158 |
| L'interdiction du mal et les traditions à ce sujet .....  | 159 |
| Les fondements, les conditions, les degrés, etc... de cette règle .....                                   | 159 |
| Les choses répréhensibles commises par la force de l'habitude .....                                       | 168 |
| Ce qui est répréhensible dans les marchés .....   | 169 |
| Ce qui est répréhensible dans la rue .....  | 169 |
| Ce qui est répréhensible dans les hammans .....   | 170 |
| Ce qui est répréhensible dans les réceptions et les invitations .....                                     | 170 |
| Les choses publiques répréhensibles .....   | 171 |
| La recommandation du bien et l'interdiction<br>du mal vis-à-vis des sultans et des gouvernants .....      | 171 |
| Le statut du <i>samâ'</i> (concert de chants religieux) .....   | 184 |
| la bonne conduite et l'éthique prophétique .....  | 186 |

## LE TROISIEME QUART

|  |     |
|--|-----|
| Le quart de ce qui est périlleux .....   | 191 |
| Le livre d'explication des merveilles du cœur .....  | 193 |
| Les accès d'Iblis au cœur de l'homme .....   | 193 |
| L'attachement du cœur au bien .....  | 196 |
| Le livre des exercices spirituels de l'âme<br>et de l'amélioration du caractère .....                                    | 198 |
| La vertu du bon caractère et le rejet du mauvais caractère .....   | 198 |
| Le moyen d'améliorer les caractères .....  | 200 |
| Les symptômes du mal du cœur, son retour à la santé<br>et comment l'homme parvient à connaître ses propres défauts ..... | 202 |
| Les désirs de l'âme .....  | 205 |
| Les signes du bon caractère .....  | 206 |
| L'éducation des enfants en bas âge .....   | 208 |
| Les exigences de la pratique des exercices spirituels .....  | 211 |
| Le livre de la réduction des deux appétits:<br>l'appétit naturel et l'appétit sexuel .....                               | 213 |
| Le livre des dégâts de la langue .....   | 216 |
| Les dégâts du langage .....  | 216 |
| Les motifs générateurs de la médisance et ses remèdes .....  | 222 |
| La médisance fondée sur la suspicion et la mauvaise opinion .....  | 224 |
| Les excuses autorisant la médisance et l'expiation de celle-ci .....   | 225 |
| Le livre de la désapprobation de la colère, du ressentiment<br>et de l'envie .....                                       | 231 |
| Les facteurs provoquant la colère et ses remèdes .....   | 233 |
| Le fait de contenir la colère .....  | 236 |
| La mansuétude .....  | 237 |
| Le pardon et la bienveillance .....  | 238 |
| Le ressentiment et l'envie .....   | 239 |
| Les causes de la grande propagation de l'envie .....   | 243 |
| La dépréciation du bas monde .....   | 246 |
| La réalité du bas monde et ce qui est blâmable et louable .....  | 251 |
| La dépréciation de l'avarice, de l'avidité et de la convoitise .....   | 253 |
| Des indications sur l'éloge de l'argent .....  | 254 |
| La dépréciation de la convoitise et de l'avidité<br>et l'éloge du contentement .....                                     | 257 |
| Quelques récits sur les hommes généreux .....  | 261 |

529  
 AD  
 263  
 264  
 264  
 266  
 269

|  |            |
|--|------------|
| La dépréciation de l'avarice .....   | 263        |
| Quelques récits sur les avares .....   | 264        |
| La vertu de l'altruisme .....  | 264        |
| La définition de l'avarice et de la générosité .....   | 266        |
| <b>Le livre de la dépréciation des honneurs<br/>et de la duplicité et leur remède .....</b>  | <b>269</b> |
| Le prestige et l'argent sont les deux piliers du bas monde .....   | 271        |
| Le remède contre l'amour du prestige .....   | 272        |
| La duplicité, sa réalité, ses formes.....  | 275        |
| Certaines formes de duplicité sont plus graves que d'autres .....  | 279        |
| La duplicité secrète qui est plus<br>subtile que le déplacement des fourmis .....  | 280        |
| La duplicité qui annule et détruit l'œuvre .....   | 283        |
| Les remèdes contre la duplicité et la manière de soigner le cœur ...   | 284        |
| La remise de l'intention de manifester les actes d'obéissance<br>et la permission de cacher les péchés .....                       | 287        |
| L'abandon des actes d'obéissance par crainte de la duplicité .....   | 288        |
| La validité de l'action du serviteur générée<br>par la vision des créatures .....  | 288        |
| <b>Le livre de la dépréciation de l'orgueil et de la fatuité .....</b>   | <b>291</b> |
| La répartition des vices de l'orgueil .....  | 293        |
| Comment soigner l'orgueil et acquérir la modestie .....  | 295        |
| La fatuité .....   | 299        |
| Le remède contre la fatuité .....  | 299        |
| <b>Le livre de la vanité, ses formes et ses degrés .....</b>   | <b>302</b> |
| La prétention qui frappe les savants et les dévots .....   | 304        |
| <b>LE QUATRIEME QUART</b>  |            |
| <b>Le quart sur ce qui sauve .....</b>   | <b>319</b> |
| <b>Le livre de la repentance, ses conditions, ses principes de base<br/>et tout ce qui s'y rapporte .....</b>                      | <b>321</b> |
| La répartition des péchés .....  | 322        |
| Les modalités de la répartition des degrés dans la vie future<br>en fonction des bonnes et mauvaises actions dans le bas monde ... | 326        |
| Ce qui aggrave les péchés mineurs .....  | 329        |
| La repentance .....  | 331        |
| Les conditions de la rependance .....  | 334        |
| Le remède contre la repentance et le moyen de soigner l'obstination .  | 338        |

|   |     |
|---|-----|
| Le livre de la patience et de l'action de grâce .....   | 343 |
| La patience, sa réalité et ses parties .....  | 343 |
| Les règles de bienséance en matière de patience .....   | 348 |
| Le remède de la patience .....  | 351 |
| L'action de grâce et ses vertus .....   | 353 |
| L'action de grâce s'effectue par le cœur, la langue et les membres ..                                       | 354 |
| L'action de grâce ne se réalise que si on connaît ce que Dieu aime ..                                       | 355 |
| Les bienfaits, leur réalité et leur classification .....  | 360 |
| L'abondance des bienfaits de Dieu, leur enchaînement<br>et leur infinité .....                              | 361 |
| Les bienfaits divins se rapportant aux causes de la nourriture .....  | 362 |
| Les merveilles des aliments et des remèdes .....  | 366 |
| Les causes de l'insouciance par rapports aux bienfaits .....  | 368 |
| La réunion de la patience et de l'action de grâce<br>sous un même rapport .....                             | 373 |
| Le livre de l'espérance et de la crainte .....  | 379 |
| L'espérance .....   | 379 |
| La vertu de l'espérance .....   | 382 |
| L'espérance comme remède .....  | 384 |
| La crainte, sa réalité, ses degrés .....  | 387 |
| La crainte est un fouet de Dieu .....   | 388 |
| Les degrés de la crainte .....  | 390 |
| La vertu de la crainte et de l'espérance :<br>laquelle doit être dominante? .....                           | 390 |
| Le remède qui inspire la crainte .....  | 392 |
| La crainte des Anges .....  | 397 |
| La crainte des Prophètes - que la paix soit sur eux- .....  | 399 |
| La crainte de notre Prophète - que Dieu<br>Lui accorde la grâce et la paix- .....                           | 400 |
| La crainte de ses compagnons .....  | 400 |
| La crainte des gens des générations suivantes .....   | 401 |
| Le livre de l'ascèse et de la pauvreté .....  | 404 |
| La pauvreté spirituelle .....   | 404 |
| La vertu de la pauvreté et son mérite par rapport à la richesse .....                                       | 406 |
| Les règles de convenance du pauvre dans sa pauvreté .....   | 409 |
| Les règles de convenance à observer en recevant les dons .....  | 410 |
| L'interdiction de mendier sans nécessité et les bonnes règles<br>observées par le mendiant nécessaire ..... | 411 |
| Les états des mendiants .....   | 412 |
| La réalité de l'ascèse, sa vertu, ses degrés .....  | 413 |

|  |     |
|--|-----|
| Les degrés de l'ascèse et ses formes .....   | 328 |
| L'ascèse relative aux nécessités de la vie .....   | 336 |
| Les signes de l'ascèse .....   | 339 |
| Le livre du <i>tawhîd</i> , du <i>tawakkul</i> et de sa vertu .....  | 341 |
| Les états du <i>tawakkul</i> .....   | 342 |
| Les œuvres de ceux qui assument le <i>tawakkul</i> .....   | 344 |
| Le livre de l'amour, du désir ardent de la familiarité<br>et du contentement .....   | 429 |
| L'indication que le plaisir le plus sublime et le plus élevé c'est<br>la connaissance de Dieu - qu'Il soit glorifié- et la vision de Son<br>Auguste Face ..... | 434 |
| Les causes du renforcement de l'amour de Dieu - qu'Il soit exalté ..   | 438 |
| La signification de l'ardent désir de Dieu - qu'Il soit exalté .....   | 442 |
| L'amour de Dieu - qu'Il soit exalté- pour le serviteur<br>et les signes de l'amour du serviteur pour Dieu .....  | 443 |
| La signification de la familiarité avec Dieu et du contentement<br>devant son décret .....   | 448 |
| Le fait qu'on puisse imaginer le contentement à propos<br>de ce qui est contraire au désir .....   | 451 |
| Le fait que l'invocation ne contredit pas le contentement .....  | 455 |
| L'intention, la sincérité et la véracité .....   | 457 |
| L'intention, sa réalité, sa vertu et tout ce qui s'y rapporte .....  | 458 |
| La sincérité, sa vertu, sa réalité et ses degrés .....   | 464 |
| La réalité de la sincérité .....   | 465 |
| Le statut de l'œuvre mêlée et le degré de son mérite .....   | 467 |
| La véracité, sa réalité, sa vertu .....  | 468 |
| L'examen de conscience et la vigilance .....   | 471 |
| La première station : l'exigence ( <i>al-mushârata</i> ) .....   | 472 |
| La deuxième station: la vigilance .....  | 474 |
| La troisième station : l'examen de conscience après l'œuvre .....  | 475 |
| La quatrième station : la sanction de l'âme pour ses manquements ..  | 477 |
| La cinquième station : le combat et les exercices spirituels .....   | 478 |
| La sixième station : les reproches et les réprimandes de l'âme .....   | 480 |
| La méditation .....  | 482 |
| Les champs de la réflexion et ses fruits .....   | 482 |
| La réflexion et la spéculation sur l'Essence de Dieu sont interdites ..  | 484 |
| La mort, l'après la mort et ce qui s'y rapporte .....  | 487 |
| Ce qui est rapporté à propos du mérite de l'évocation de la mort ..  | 489 |
| La différenciation des gens à propos des faux espoirs .....  | 492 |
| La dureté de la mort et les états recommandés en ces moments .....   | 494 |

|  |         |
|--|---------|
| La mort de l'Envoyé de Dieu -que Dieu lui accorde<br>la grâce et la paix- et celle des califes bien guidés ..... | 496     |
| La mort d'Abû Bakr al-Siddîq .....   | 499     |
| La mort de 'Umar ibn al-Khattâb .....  | 500     |
| La mort de 'Uthmân .....   | 501     |
| La mort de 'Alî ibn Abî Tâlib .....  | 502     |
| Quelques propos tenus par des compagnons au<br>moment de leur mort et sur la visite des tombes .....             | 502     |
| La réalité de la mort .....  | 505     |
| <br>Le livre de l'évocation de la tombe .....  | <br>508 |
| Les états du mort depuis le son de la<br>trompette jusqu'à l'installation au paradis ou en enfer .....           | 511     |
| L'évocation de la Géhenne que Dieu nous en préserve! .....   | 513     |
| L'amour de l'Envoyé de Dieu -que Dieu lui<br>accorde la grâce et la paix- .....                                  | 515     |
| La description du Paradis .....  | 516     |
| L'immensité de la miséricorde de Dieu -qu'Il soit exalté .....   | 518     |

